OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-635206-p0005-4

№ 3540

OEUVRES

COMPLETTES

DE

VOLTAIRE.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-635206-p0006-0

OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

TOME SOIXANTIEME.

DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE-TYPOGRAPHIQUE.

1785.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-635206-p0007-6

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
HALLE (SAALE)

L 39.

RECUEIL

DES LETTRES

DE M. DE VOLTAIRE.

1767 – 1768.

RECUEIL

DES LETTRES

DE M. DE VOLTAIRE.

LETTRE PREMIERE.

A M. DAMILAVILLE.

2 de janvier.

Vous devez être actuellement bien instruit, mon cher et vertueux ami, du malheur qui m'est arrivé : c'est une bombe qui m'est tombée sur la tête; mais elle n'écrasera ni mon innocence ni ma constance. Je ne peux vous rien dire de nouveau là-dessus, parce que je n'ai encore aucune nouvelle. 1767.

J'ai éclairci tout avec M. le prince de *Gallitzin;* il n'y avait point de lettre de lui ; tout est parfaitement en règle ; et, dans quelque endroit que je sois, les *Sirven* auront de quoi faire leur voyage à Paris, et de quoi suivre leur procès. Vous pourrez, en attendant, envoyer copie du factum à madame *Denis*, si M. de *Beaumont* ne le fait pas imprimer à Paris.

Vous aurez les Scythes incessamment, à condition qu'ils ne seront point joués; et la raison en est que la pièce est injouable avec les acteurs que nous avons.

1767. On m'a envoyé de Paris une pièce très-singulière, intitulée le Triumvirat; mais ce qui m'a paru le plus mériter votre attention dans cet ouvrage, et celle de tous les gens qui pensent, c'est une histoire des proscriptions. Elles commencent par celles des Hébreux et finissent par celles des Cévennes; ce morceau m'a paru très-curieux (*). Il me semble que la tragédie n'est faite que pour amener ce petit morceau; la pièce d'ailleurs n'est point convenable à notre théâtre, attendu qu'il y a très-peu d'amour.

Adieu, mon cher ami; vous devinez le triste état dans lequel nous sommes, madame *Denis* et moi. Nous attendons de vos nouvelles; écrivez à madame *Denis* au lieu d'écrire à M. *Souchay*, et songez, quoi qu'il arrive, à *écr. l'inf.*

LETTRE II.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, samedi au matin, 3 de janvier, avant que la poste de France soit arrivée à Genève.

Mes anges sauront donc pourquoi j'ai fait imprimer les Scythes.

1°. C'est que je n'ai pas voulu mourir intestat, et sans avoir rendu aux deux satrapes, *Nalrisp* et *Elochivis* (**), l'hommage que je leur dois.

2°. C'est que mon épître dédicatoire est si drôle, que je n'ai pu résister à la tentation de la publier.

(*) Voyez Mélanges historiques, tome II.
(**) *Praslin* et *Choiseul*.

3°. C'eſt qu'il n'y a réellement point de comédiens pour jouer cette pièce, et que je ſerai mort avant qu'il y en ait. 1767.

4°. C'eſt que j'emporte aux enfers ma juſte indignation contre les comédiennes qui ont défiguré mes ouvrages, pour ſe donner des airs penchés ſur le théâtre; et contre les libraires, éternels fléaux des auteurs; leſquels infames libraires de Paris m'ont rendu ridicule, et ſe ſont emparés de mon bien pour le dénaturer avec un privilége du roi.

J'ai donc voulu faire ſavoir aux amateurs du théâtre, avant que de mourir, que je proteſtais contre tous les libraires, comédiens et comédiennes, qui ſont les cauſes de ma mort; et c'eſt ce que mes anges verront dans l'avis au lecteur, qui eſt après ma naïve préface.

Je proteſte encore, devant DIEU et devant les hommes, qu'il n'y a pas une ſeule critique de mes anges et de mes ſatrapes à laquelle je n'aye été très-docile. Ils s'en apercevront par le papier collé page 19, et par d'autres petits traits répandus çà et là.

Je proteſte encore contre ceux qui prétendent que je ſuis tombé en apoplexie; je n'ai été évanoui qu'un quart d'heure tout au plus, et mon ſtyle n'eſt point apoplectique.

Si mes anges et mes ſatrapes veulent que la pièce ſoit jouée avant que l'édition paraiſſe, ils ſont les maîtres. *Gabriel Cramer* la mettra ſous cent clefs, pourvu qu'il y ait des acteurs pour la jouer, et que les comédiens la faſſent ſuccéder immédiatement après la pomme (*); car, pour peu qu'on diffère, il

(*) *Guillaume Tell.*

1767. sera impossible d'empêcher l'édition de paraître; les provinces de France en seront inondées, et il en arrivera à Paris de tous côtés.

Je la lus devant des gens d'esprit, et même devant des connaisseurs, quatre jours avant mon apoplexie, et je fis fondre en larmes pendant tout le second acte et les trois suivans.

J'enverrai au bout des ailes de mes anges les paroles et la musique, dès que les comédiens auront pris une résolution. J'attends leurs ordres avec la soumission la plus profonde. *V.*

LETTRE III.

AU MÊME.

4 de janvier.

Comme les cuisiniers, mon cher ange, partent toujours de Paris le plus tard qu'ils peuvent, et s'arrêtent en chemin à tous les bouchons, j'ai reçu un peu tard la lettre que vous avez bien voulu m'écrire le 14 de décembre. Ma réponse arrivera gelée; notre thermomètre est à douze degrés au-dessous du terme de la glace; une belle plaine de neige, d'environ quatre-vingts lieues de tour, forme notre horizon; me voilà en Sibérie pour quatre mois. Ce n'est pas assurément cette situation qui me fait désirer de vous revoir et de vous embrasser; je quitterais le paradis terrestre pour jouir de cette consolation. J'espère bien quelque jour venir faire un tour à Paris, uniquement

pour vous et pour madame d'*Argental*. Il me sera impossible d'abandonner long-temps ma colonie. J'ai fondé Carthage, il faut que je l'habite, sans quoi Carthage périrait; mais je vous réponds bien que, si je suis en vie dans dix-huit mois, vous reverrez un vieux radoteur qui vous aime comme s'il ne radotait point. 1767.

M. de *Thibouville* me dit qu'il faut que je vous envoye la lettre de M. le duc de *Duras;* je ne sais trop où la retrouver. Elle contenait, en substance, que la belle *Dubois* m'avait traité comme ses amans, qu'elle m'avait trompé; que la comédie était, comme beaucoup d'autres choses, fort en décadence; qu'il avait établi un petit séminaire de comédiens à Versailles, qui ne promettait pas grand'chose; que *le Kain* était toujours bien malade, et que la tragédie était tout aussi malade que lui.

Nous manquons d'hommes en bien des genres, mon cher ange, cela est très-vrai; mais les autres nations ne sont pas en meilleur état que nous.

M. de *Chardon* m'avait promis de rapporter l'affaire des *Sirven* avant la naissance de notre sauveur; mais les petites niches qu'il a plu au parlement de lui faire, ont retardé l'effet de sa bonne volonté. L'affaire n'a point été rapportée; je ne sais plus où j'en suis, après cinq ans de peines. Il faut se résigner à DIEU et au parlement.

Pour mon petit procès avec madame *Gilet*, il ne m'inquiète guère; c'est une idiote qui veut quelquefois faire le bel esprit, et qui parle quelquefois à tort et à travers à M. *Gilet*. Elle est peu écoutée; mais M. *Gilet* a quelquefois des fantaisies, des lubies, et il y a des affaires dans lesquelles il se rend fort difficile.

1767. Il est triste d'avoir des démêlés avec des gens de ce caractère. Je suis sensiblement touché de la bonté que vous avez de songer à redresser l'esprit de M. *Gilet*.

Mon pauvre *Damilaville* est tout ébouriffé de la crainte de n'être pas à la tête des vingtièmes. Je vous avoue que je lui souhaiterais une autre place ; c'est un lieutenant-colonel dont tout le monde désire que le régiment soit réformé.

N'êtes-vous pas bien aise que l'affaire de Pologne soit accommodée à la plus grande gloire de DIEU et de la raison ? *Joseph Bourdillon*, professeur en droit public, n'a pas laissé de servir dans ce procès. Puissé-je réussir comme lui dans celui des *Sirven !* puissé-je surtout venir un jour vous dire combien je vous aime, combien je vous suis attaché pour le reste de ma languissante vie !

LETTRE IV.

A M. DE PEZAI.

5 de janvier.

Je vous fais juge, Monsieur, des procédés de *J. J. Rousseau* avec moi. Vous savez que ma mauvaise santé m'avait conduit à Genève auprès de M. *Tronchin*, le médecin, qui alors était ami de *Rousseau :* je trouvai les environs de cette ville si agréables que j'achetai, d'un magistrat, quatre-vingt-sept mille livres, une maison de campagne, à condition qu'on m'en rendrait trente-huit mille,

lorſque je la quitterais. *Rouſſeau* dès-lors conçut le deſſein de ſoulever le peuple de Genève contre les magiſtrats, et il a eu enfin la funeſte et dangereuſe ſatisfaction de voir ſon projet accompli. 1767.

Il écrivit d'abord à M. *Tronchin* qu'il ne remettrait jamais les pieds dans Genève, tant que j'y ſerais; M. *Tronchin* peut vous certifier cette vérité. Voici ſa ſeconde démarche.

Vous connaiſſez le goût de madame *Denis*, ma nièce, pour les ſpectacles; elle en donnait dans le château de Tourney et dans celui de Ferney, qui ſont ſur la frontière de France, et les Génevois y accouraient en foule. *Rouſſeau* ſe ſervit de ce prétexte pour exciter contre moi le parti qui eſt celui des repréſentans, et quelques prédicans qu'on nomme miniſtres.

Voilà pourquoi, Monſieur, il prit le parti des miniſtres, au ſujet de la comédie, contre M. d'*Alembert*, quoiqu'enſuite il ait pris le parti de M. d'*Alembert* contre les miniſtres, et qu'il ait fini par outrager également les uns et les autres; voilà pourquoi il voulut d'abord m'engager dans une petite guerre au ſujet des ſpectacles; voilà pourquoi, en donnant une comédie et un opéra à Paris, il m'écrivit que je corrompais ſa république en feſant repréſenter des tragédies dans mes maiſons par la nièce du grand *Corneille*, que pluſieurs génevois avaient l'honneur de ſeconder.

Il ne s'en tint pas là; il ſuſcita pluſieurs citoyens ennemis de la magiſtrature; il les engagea à rendre le conſeil de Genève odieux, et à lui faire des reproches de ce qu'il ſouffrait, malgré la loi, un

1767. catholique domicilié sur leur territoire, tandis que tout génevois peut acheter en France des terres seigneuriales, et même y posséder des emplois de finance. Ainsi cet homme, qui prêchait à Paris la liberté de conscience, et qui avait tant de besoin de tolérance pour lui, voulait établir dans Genève l'intolérance la plus révoltante et en même temps la plus ridicule.

M. *Tronchin* entendit lui-même un citoyen, qui est depuis long-temps le principal boute-feu de la république, dire qu'il fallait absolument exécuter ce que *Rousseau* voulait, et me faire sortir de ma maison des Délices, qui est aux portes de Genève. M. *Tronchin*, qui est aussi honnête homme que bon médecin, empêcha cette levée de boucliers, et ne m'en avertit que long-temps après.

Je prévis alors les troubles qui s'exciteraient bientôt dans la petite république de Genève ; je résiliai mon bail à vie des Délices ; je reçus trente-huit mille livres, et j'en perdis quarante-neuf, outre environ trente mille francs que j'avais employés à bâtir dans cet enclos.

Ce sont-là, Monsieur, les moindres traits de la conduite que *Rousseau* a eue avec moi ; M. *Tronchin* peut vous les certifier, et toute la magistrature de Genève en est instruite.

Je ne vous parlerai point des calomnies dont il m'a chargé auprès de M. le prince de *Conti* et de madame la duchesse de *Luxembourg*, dont il avait surpris la protection. Vous pouvez d'ailleurs vous informer dans Paris de quelle ingratitude il a payé les services de M. *Grimm*, de M. *Helvétius*, de M. *Diderot*, et de tous ceux qui avaient protégé ses

extravagantes bizarreries qu'on voulait alors faire passer pour de l'éloquence. 1767.

Le ministère est aussi instruit de ses projets criminels, que les véritables gens de lettres le sont de tous ses procédés. Je vous supplie de remarquer que la suite continuelle des persécutions qu'il m'a suscitées, pendant quatre années, a été le prix de l'offre que je lui avais faite de lui donner, en pur don, une maison de campagne, nommée l'Hermitage, que vous avez vue entre Tourney et Ferney. Je vous renvoie, pour tout le reste, à la lettre que j'ai été obligé d'écrire à M. *Hume*, et qui était d'un style moins sérieux que celle-ci.

Que M. *Dorat* juge à présent s'il a eu raison de me confondre avec un homme tel que *Rousseau*, et de regarder comme une querelle de bouffons les offenses personnelles que M. *Hume*, M. d'*Alembert* et moi avons été obligés de repousser, offenses qu'aucun homme d'honneur ne pouvait passer sous silence.

M. d'*Alembert* et M. *Hume*, qui sont au rang des premiers écrivains de France et d'Angleterre, ne sont point des bouffons; je ne crois pas l'être non plus, quoique je n'approche pas de ces deux hommes illustres.

Il est vrai, Monsieur, que, malgré mon âge et mes maladies, je suis très-gai, quand il ne s'agit que de sottises de littérature, de prose ampoulée, de vers plats ou de mauvaises critiques; mais on doit être très-sérieux sur les procédés, sur l'honneur et sur les devoirs de la vie.

1767.

LETTRE V.

A M. DORAT.

A Ferney, ce 8 de janvier.

MONSIEUR,

A La réception de la lettre dont vous m'avez honoré, j'ai dit, comme S^t *Auguſtin : O felix culpa !* Sans cette petite échappée, dont vous vous accuſez ſi galamment, je n'aurais point eu votre lettre qui m'a fait plus de plaiſir que l'*Avis aux deux* prétendus *ſages* ne m'a pu cauſer de peine. Votre plume eſt comme la lance d'*Achille*, qui guériſſait les bleſſures qu'elle feſait.

Le cardinal de *Bernis*, étant jeune, en arrivant à Paris, commença par faire des vers contre moi, ſelon l'uſage, et finit par me favoriſer d'une bienveillance qui ne s'eſt jamais démentie. Vous me faites eſpérer les mêmes bontés de vous, pour le peu de temps qui me reſte à vivre, et je crie *felix culpa*, à tue-tête.

J'ai déjà lu, Monſieur, votre très-joli poëme ſur la déclamation ; il eſt plein de vers heureux et de peintures vraies. Je me ſuis toujours étonné qu'un art, qui paraît ſi naturel, fût ſi difficile. Il y a, ce me ſemble, dans Paris beaucoup plus de jeunes gens capables de faire des tragédies dignes d'être jouées, qu'il n'y a d'acteurs pour les jouer. J'en

cherche la raiſon, et je ne ſais ſi elle n'eſt pas dans la ridicule infamie que des velches ont attachée à réciter ce qu'il eſt glorieux de faire. Cette contradiction velche doit révolter tous les vrais français. Cette vérité me ſemble mériter que vous la faſſiez valoir dans une ſeconde édition de votre poëme. 1767.

Je ne puis vous dire à quel point j'ai été touché de tout ce que vous avez bien voulu m'écrire.

J'ai l'honneur d'être, &c.

P. S. Ma dernière lettre à M. le chevalier de *Pezai* était écrite avant que j'euſſe reçu la vôtre. J'en avais envoyé une copie à un de mes amis; mais je ne crois pas qu'il y ait un mot qui puiſſe vous déplaire, et j'eſpère que les faits énoncés dans ma lettre feront impreſſion ſur un cœur comme le vôtre.

LETTRE VI.

A M. DAMILAVILLE.

Jeudi matin, 8 de janvier.

Mon cher ami, en attendant que je liſe une lettre de vous, que je compte recevoir aujourd'hui, il faut que je vous communique une réponſe que j'ai été obligé de faire à M. de *Pezai*, au ſujet des vers de M. *Dorat*, que vous devez avoir vus, et qui ne ſont pas mal faits. Vous verrez ſi j'ai tort de regarder *J. J. Rouſſeau* comme un monſtre, et de dire qu'il eſt un monſtre. Le grand mal, dans la littérature,

1767. c'eſt qu'on ne veut jamais diſtinguer l'offenſeur de l'offenſé. M. *Dorat* a ſes raiſons pour ſuivre ce torrent, puiſqu'il s'y laiſſe entraîner, et qu'il m'a offenſé de gaieté de cœur, ſans me connaître.

J'arrête ma plume, en attendant votre lettre, et je vous prie de communiquer à M. d'*Alembert* celle que j'ai écrite à M. de *Pezai*, avant que M. *Dorat* m'eût demandé pardon.

Nous avons reçu votre lettre du 3 de janvier. Nos alarmes et nos peines ont été un peu adoucies, mais ne ſont pas terminées.

Il n'y a plus actuellement de communication de Genève avec la France; les troupes ſont répandues par toute la frontière; et, par une fatalité ſingulière, c'eſt nous qui ſommes punis des ſottiſes des Génevois. Genève eſt le ſeul endroit où l'on pouvait avoir toutes les choſes néceſſaires à la vie; nous ſommes bloqués, et nous mourons de faim: c'eſt aſſurément le moindre de mes chagrins.

Je n'ai pas un moment pour vous en dire davantage. Tout notre triſte couvent vous embraſſe.

LETTRE VII. 1767.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 9 de janvier.

Le favori de *Vénus*, de *Minerve* et de *Mars*, s'eſt donc reſſenti des infirmités attachées à la faibleſſe humaine. Il a ſuccombé ſous la fatigue des plaiſirs; mais je me flatte qu'il eſt bien rétabli, puiſqu'il m'a écrit de ſa main; il eſt d'ailleurs grand médecin, et c'eſt lui qui guérit les autres. Je n'ai pas l'honneur d'être de l'eſpèce de mon héros; dès que les neiges couvrent la terre dans mon climat barbare, les taies blanches s'emparent de mes yeux, je perds preſque entièrement la vue. Mon héros griffonne de ſa main des lettres qu'à peine on peut lire, et moi, je ne peux écrire de ma belle écriture; j'entrerai d'ailleurs inceſſamment dans ma ſoixante et quatorzième année, ce qui exige de l'indulgence de mon héros.

Nous feſons à préſent la guerre très-paiſiblement aux citoyens têtus de Genève. J'ai trente dragons autour d'un poulailler qu'on nomme le château de Tourney, que j'avais prêté à M. le duc de *Villars*, ſur le chemin des Délices. Je n'ai point de corps d'armée à Ferney; mais j'imagine que, dans cette guerre, on boira plus de vin qu'on ne répandra de ſang.

Si vous avez, Monſeigneur, une bonne actrice à Bordeaux, je vous enverrai une tragédie nouvelle,

1767. pour votre carnaval ou pour votre carême. Maman *Denis* et tous ceux à qui je l'ai lue disent qu'elle est très-neuve et très-intéressante. La grâce que je vous demanderai, ce sera de mettre tout votre pouvoir de gouverneur à empêcher qu'elle ne soit copiée par le directeur de la comédie, et qu'elle ne soit imprimée à Bordeaux. J'oserais même vous supplier d'ordonner que le directeur fît copier les rôles dans votre hôtel, et qu'on vous rendît l'exemplaire à la fin de chaque répétition et de chaque représentation : en ce cas, je suis à vos ordres.

Voici le mémoire concernant votre protégé, et l'emploi de la lettre de change que vous avez eu la bonté d'envoyer pour lui. Quand même je ne serais pas à Ferney, il restera toujours dans la maison ; maman *Denis* aura soin de lui, et je le laisserai le maître de ma bibliothéque. Il passe sa vie à travailler dans sa chambre, et j'espère qu'il sera un jour très-savant dans l'histoire de France. Je lui ai fait étudier l'Histoire des pairs et des parlemens, ce qui peut lui être fort utile. Il se pourra faire que bientôt je sois absent pour long-temps de Ferney ; je serais même aujourd'hui chez M. le chevalier de *Beauteville* à Soleure, et de là j'irais chez le duc de *Virtemberg* et chez l'électeur palatin, si ma santé me le permettait.

Dans cette incertitude, je vous demande en grâce d'avoir pour moi la même bonté que vous avez eue pour *Galien*. Ni vos affaires ni celles de la succession de M. le prince de *Guise* ne seront arrangées de plus de six mois. Je me trouve, à l'âge de soixante et quatorze ans, dans un état très-désagréable et très-violent. Votre banquier de Bordeaux peut aisément

vous

vous avancer, pour six mois, deux cents louis d'or, en m'envoyant une lettre de change de cette somme sur Genève. Il le fera d'autant plus volontiers que le change est aujourd'hui très-avantageux pour les Français ; et il y gagnera en vous fesant un plaisir qui ne vous coûtera rien. J'aurai l'honneur d'envoyer alors mon reçu, à compte de deux cents louis d'or, à M. l'abbé de *Blet*, sur ce qui m'est dû de votre part. Il joindra ce reçu à ceux que mon notaire a précédemment fournis à vos intendans ; ou, si vous l'ordonnez, j'adresserai ce reçu à vous-même, et vous l'enverrez à M. l'abbé de *Blet*. Je ne vous propose de le lui adresser en droiture que pour éviter le circuit. 1767.

Si je suis à Soleure, le trésorier des Suisses me comptera cet argent, et se fera payer à Genève. Je vous aurai une extrême obligation ; car, quoique j'aye essuyé bien des revers en ma vie, je n'en ai point eu de plus imprévu et de plus désagréable que celui que j'éprouve aujourd'hui. Ayez la bonté de me donner vos ordres sur tous ces points, et de les adresser à Genève sous l'enveloppe de M. *Hénin* résident de France. La lettre me sera rendue exactement, quoiqu'il n'y ait plus de communication entre le territoire de France et celui de Genève ; et, si je suis à Soleure, madame *Denis* m'enverra votre lettre. Vous pouvez prescrire aussi ce que vous voulez qu'elle dépense par an pour les menues nécessités de *Galien ;* elle vous enverra le compte au bout de l'année.

Je n'ai d'autres nouvelles à vous mander des pays étrangers, sinon que le corps des négocians français,

1767. qui est à Vienne, m'a écrit que vous partiez incessamment pour aller chercher une archiduchesse, et qu'il me demandait des harangues pour toute la famille impériale et pour votre Excellence. J'ai répondu lanternes à ce corps qui me paraît mal informé.

A l'égard du petit corps de troupes qui est dans mes terres, j'ai bien peur d'être obligé, si je reste dans le pays, de faire plus d'une harangue inutile pour l'empêcher de couper mes bois. On dit que M. de *la Borde* ne sera plus banquier du roi. C'est pour moi un nouveau coup, car c'est lui qui me faisait vivre.

Je me recommande à vos bontés, et je vous supplie d'agréer mon très-tendre respect. *V.*

LETTRE VIII.

A M. LE DUC DE CHOISEUL,

Sur le cordon de troupes auprès de Genève.

9 de janvier.

MON HÉROS, MON PROTECTEUR,

C'EST pour le coup que vous êtes mon colonel. Le satrape *Elochivis* environne mes poulaillers de ses innombrables armées, et le bon homme qui cultive son jardin au pied du mont Caucase est terriblement embarrassé par votre funeste ambition.

Permettez-moi la liberté grande de vous dire que vous avez le diable au corps. Maman *Denis* et moi, nous nous jetons à vos pieds. Ce n'eſt pas les Génevois que vous puniſſez, c'eſt nous, grâces à Dieu. Nous ſommes cent perſonnes à Ferney qui manquons de tout, et les Génevois ne manquent de rien. Nous n'avons pas aujourd'hui de quoi donner à dîner aux généraux de votre armée. 1767.

A peine l'ambaſſadeur de votre ſublime Porte eut-il aſſuré que le roi de Perſe prenait les honnêtes Scythes ſous ſa protection et ſauve-garde ſpéciale, que tous les bons Scythes s'enfuirent. Les habitans de Scythopolis peuvent aller où ils veulent, et revenir, et paſſer et repaſſer, avec un paſſe-port du chiaoux *Hénin;* et nous, pauvres Perſans, parce que nous ſommes votre peuple, nous ne pouvons ni avoir à manger, ni recevoir nos lettres de Babylone, ni envoyer nos eſclaves chercher une médecine chez les apothicaires de Scythopolis.

Si votre tête repoſe ſur les deux oreillers de la juſtice et de la compaſſion, daignez répandre la roſée de vos faveurs ſur notre diſette.

Dès qu'on eut publié votre reſcrit impérial dans la ſuperbe ville de Gex, où il n'y a ni pain ni pâte, et qu'on eut reçu la défenſe d'envoyer du foin chez les ennemis, on leur en fit paſſer cent fois plus qu'ils n'en mangeront en une année. Je ſouhaite qu'il en reſte aſſez pour nourrir les troupes invincibles qui bordent actuellement les frontières de la Perſe.

Que votre ſublimité permette donc que nous lui adreſſions une requête qui ne ſera point écrite en lettres d'or, ſur un parchemin couleur de pourpre,

1767. selon l'usage, attendu qu'il nous reste à peine une feuille de papier, que nous réservons pour votre éloge.

Nous demandons un passe-port signé de votre main prodigue en bienfaits, pour aller, nous et nos gens, à Genève ou en Suisse, selon nos besoins; et nous prierons *Zoroastre* qu'il intercède auprès du grand *Oromade*, pour que tous les péchés de la chair que vous avez pu commettre vous soient remis.

LETTRE IX.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

13 de janvier, au soir, par Genève, malgré les troupes.

Après avoir eu l'honneur de recevoir votre lettre de Bordeaux, concernant *Galien*, je vous écrivis, Monseigneur, le 9 de janvier. Je reçois aujourd'hui votre lettre du 29, par laquelle je vois que je suis heureusement entré dans toutes vos vues, et que j'avais heureusement prévenu vos ordres concernant ce jeune homme.

Je suis encore fort incertain si je partirai ou non, pour aller chez monsieur l'ambassadeur en Suisse, et de là régler mes affaires avec M. le duc de *Virtemberg*. Vous seriez d'ailleurs bien étonné de la raison principale qui peut me forcer, d'un moment à l'autre, à faire ce voyage. C'est un homme que vous connaissez, un homme qui vous a obligation, un homme dont vous vous êtes plaint quelquefois à moi-même, un homme qui est mon ami depuis plus de soixante années, un

homme enfin qui, par la plus singulière aventure du monde, m'a mis dans le plus étrange embarras. Je suis compromis pour lui de la manière la plus cruelle ; mais je n'ai à lui reprocher que de s'être conduit avec un peu trop de molleſſe; et, quoi qu'il arrive, je ne trahirai point une amitié de ſoixante années, et j'aime mieux tout ſouffrir que de le compromettre à mon tour. Je vous défie de deviner le mot de l'énigme, et vous ſentez bien que je ne puis l'écrire; mais vous devinez aiſément la perſonne. Tout ce que je ſais, c'eſt qu'il faut s'attendre à tout dans cette vie, ſe tenir prêt à tout, ſavoir ſe ſacrifier pour l'amitié, et ſe réſigner à la fatalité aveugle qui diſpoſe des choſes de ce monde. 1767.

Cela n'empêchera pas que je ne vous envoye ma tragédie des Scythes, pour votre carnaval, dès que vous m'en aurez donné l'ordre ; cela vous amuſera, et il faut s'amuſer.

Je vous demande très-humblement pardon de la prière que je vous ai faite; mais l'état où je ſuis m'y a forcé. Si je reſte dans mes montagnes, nous ſerons obligés d'envoyer à dix lieues chercher des proviſions, parce que la communication eſt interrompue avec Genève par des troupes; nos fermiers ſe ſont enfuis ſans nous payer ; et, ſi je vais en Suiſſe et ailleurs, le ſecours que j'ai pris la liberté de vous demander ne me ſera pas moins néceſſaire.

Je ſuis bien de votre avis quand vous me marquez que *Galien* n'eſt pas encore en état de faire l'hiſtoire du Dauphiné ; mais je penſe qu'il eſt très à propos de lui laiſſer amaſſer les matériaux qu'il trouve dans ma bibliothéque et dans celles de pluſieurs maiſons

1767. de Genève, où on se fait un plaisir de l'aider dans ses recherches. Il travaille beaucoup, et même avec passion ; il cultive sa mémoire qui est, comme tout le monde en conviendra, tout-à-fait étonnante ; et, s'il n'est pas un jour votre secrétaire, vous ne pourrez mieux faire que de le faire agréer à la bibliothéque du roi, place très-conforme au genre d'étude vers lequel il se porte avec une espèce de fureur. Quand même je ne serais pas à Ferney, il pourra toujours assembler ses matériaux dans ma bibliothéque et dans celles dont je vous ai parlé ; après quoi, son style, que je ne trouve rien moins que mauvais, venant à se perfectionner au bout de quelque temps, on le confiera à quelque savant bénédictin du Dauphiné, pour en tirer les anecdotes les plus curieuses pour l'embellissement de l'histoire de cette province, pour laquelle il a un violent penchant, et sur laquelle il a déjà huit porte-feuilles d'anecdotes et de recherches qu'il a faites depuis son arrivée, sans compter ce qu'il avait déjà recueilli dans l'endroit où vous l'avez si judicieusement tenu pendant deux ans, temps qu'il a mis à profit, contre l'ordinaire. Enfin j'augure bien de cette histoire du Dauphiné. Cette province, heureusement pour lui, n'a pas un écrivain dont la lecture soit supportable. Elle peut être enfin le fondement de sa fortune.

En vous priant d'agréer mes hommages et ceux de madame *Denis*, permettez que je vous envoye un fragment d'un endroit de ma lettre à la personne dont je vous ai parlé ; vous verrez par là à quel homme j'ai affaire. Je vous conjure de me garder le plus profond secret. *V.*

LETTRE X. 1767.

A M. D'ETALLONDE DE MORIVAL.

13 de janvier.

UN homme qui a été ſenſiblement touché de vos malheurs, Monſieur, et qui eſt encore ſaiſi d'horreur du déſaſtre d'un de vos amis (*), déſirerait infiniment de vous rendre ſervice. Ayez la bonté de faire ſavoir à quoi vous vous ſentez le plus propre ; ſi vous parlez allemand, ſi vous avez une belle écriture, ſi vous ſouhaiteriez d'être placé chez quelque prince d'Allemagne, ou chez quelque ſeigneur, en qualité de lecteur, de ſecrétaire, de bibliothécaire ; ſi vous êtes engagé au ſervice de ſa Majeſté le roi de Pruſſe, ſi vous ſouhaitez qu'on lui demande votre congé, ſi on peut vous recommander à lui comme homme de lettres ; en ce cas, on ſerait obligé de l'inſtruire de votre nom, de votre âge et de votre malheur. Il en ſerait touché ; il déteſte les barbares ; il a trouvé votre condamnation abominable.

Ne vous informez point qui vous écrit ; mais écrivez un long détail à Genève, à M. *Miſoprieſt*, chez M. *Souchay* marchand de draps, au Lion d'or. Ayez la bonté de dire à M. *Haas*, chez qui vous logez, qu'on lui rembourſera tous les ports de lettres qu'on vous enverra ſous enveloppe.

Voulez-vous bien auſſi, Monſieur, nous faire

(*) Le chevalier de *la Barre*.

1767. savoir ce que monsieur votre père vous donne par an, et si vous avez une paye à Vésel. On ne peut vous rien dire de plus pour le présent, et on attend votre réponse.

LETTRE XI.

A M. DAMILAVILLE.

14 de janvier.

Votre lettre du 8 de janvier, mon cher ami, m'a remis un peu de baume dans le sang; c'est le sort de toutes vos lettres. Le président du bureau n'est pas pour les fidelles; mais le chevalier de *Châtellux* est fidelle; M. de *Monthion* est fidelle aussi, et c'est beaucoup. Il y a vingt ans qu'on n'aurait pas trouvé les mêmes appuis. Laissez crier les barbares, laissez glapir les Velches : la philosophie est bonne à quelque chose.

Il se peut faire qu'en brûlant une toise cube de papiers, lorsque je fesais mes paquets, j'aye brûlé aussi le billet de onze cents livres, dont vous me parlez; mais le remède est entre vos mains.

Je suppose que vous avez déjà donné les trois cents livres à M. *Lambertad* (*). Il faut pardonner si on n'a pas encore exécuté tous ses ordres. Il doit deviner la confusion horrible où l'on est; nous avons des troupes, et nous ne mangeons actuellement que de la vache.

(*) D'*Alembert*.

Les *Sirven* ont de l'argent pour leur voyage et pour leur séjour; ils sont à vos ordres. Je mourrai content, quand nous aurons joint la vengeance des *Sirven* à celle des *Calas*. 1767.

Envoyez, je vous prie, à M. *Lambertad* la copie de ma lettre à M. le chevalier de *Pezai;* elle le regarde beaucoup. Je puise ma sensibilité pour les innocens malheureux dans le même fond dont je tire mon inflexibilité envers les perfides. Si je haïssais moins *Rousseau*, je vous aimerais moins. *Ecr. l'inf.*

LETTRE XII.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN, *à Paris.*

Le 14 de janvier.

Mon cher grand écuyer de Babylone, il est juste qu'on vous envoye les Scythes et les Persans; cela amusera la famille : notre abbé turc y a des droits incontestables. Vous pourrez prier mademoiselle *Durancy* à dîner; elle trouvera son rôle noté dans l'exemplaire que je vous enverrai : voilà pour votre divertissement du carnaval. Nous répétons la pièce ici; elle sera parfaitement jouée par M. et madame de *la Harpe*, et j'espère qu'après Pâques, M. de *la Harpe* vous rapportera une pièce intéressante et bien écrite.

Nous remercions mon turc bien tendrement.

1767. Madame *Denis* et moi, nous l'aimons à la folie, puisqu'il a du courage et qu'il en inspire. C'est une énigme dont il devinera le mot aisément.

Je viens d'écrire à *Morival*, ou plutôt de lui faire écrire; et, dès que j'aurai sa réponse, j'agirai fortement auprès du prince dont il dépend. Ce prince m'écrit tous les quinze jours; il fait tout ce que je veux. Les choses dans ce monde prennent des faces bien différentes; tout ressemble à *Janus;* tout, avec le temps, a un double visage. Ce prince ne connaît point *Morival*, sans doute; mais il connaît très-bien son désastre. Il m'en a écrit plusieurs fois avec la plus violente indignation, et avec une horreur presque égale à celle que je ressens encore.

Il y a des monstres qui mériteraient d'être décimés. Je vous prie de me dire bien positivement si le premier mémoire que vous eûtes la bonté de m'envoyer de la campagne, est exactement vrai. En cas que le frère de *Morival* veuille fournir quelques anecdotes nouvelles, vous pourrez nous les faire tenir sous l'enveloppe de M. *Hénin* résident du roi à Genève.

Vous savez que nous sommes actuellement environnés de troupes, comme de tracasseries. Nous mangeons de la vache, le pain vaut cinq sous la livre, le bois est plus cher qu'à Paris. Nous manquons de tout, excepté de neige. Oh, pour cette denrée, nous pouvons en fournir l'Europe! il y en a dix pieds de haut dans mes jardins, et trente sur les montagnes. Je ne dirai pas que je prie DIEU qu'ainsi soit de vous.

Florianet a écrit une lettre charmante, en latin, à

père *Adam*. Je vous prie de le baiſer pour moi des deux côtés. J'embraſſe de tout mon cœur la mère et le fils. 1767.

LETTRE XIII.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

17 de janvier.

Je vous écris, mon cher Marquis, mourant de froid et de faim, au milieu des neiges, environné de la légion de Flandre et du régiment de Conti, qui ne ſont pas plus à leur aiſe que moi.

J'ai été ſur le point de partir pour Soleure, avec monſieur l'ambaſſadeur de France; j'avais fait tous mes paquets. J'ai perdu, dans ce remue-ménage, l'original de votre lettre à M. le comte de *Périgord*. Je vous ſupplie de me renvoyer la copie que vous avez ſignée de votre main; et, ſur le champ, nous mettrons la main à l'œuvre, et tout ſera en règle. Les Génevois payeront, je crois, leurs folies un peu cher. Ils ſe ſont conduits en impertinens et en inſenſés; ils ont irrité M. le duc de *Choiſeul*, ils ont abuſé de ſes bontés, et ils n'ont que ce qu'ils méritent.

M. *Bourſier* ne peut vous envoyer que dans un mois, ou environ, les bouteilles de *Coladon* qu'il vous a promiſes. Ces liqueurs ſont fort néceſſaires pour le temps qu'il fait; elles doivent réchauffer des cœurs

1767. glacés par huit ou dix pieds de neige, qui couvrent la terre dans nos cantons.

Conservez-moi votre amitié, mon cher Marquis; la mienne pour vous ne finira qu'avec ma vie.

LETTRE XIV.

A M. LE RICHE,

DIRECTEUR-RECEVEUR DES DOMAINES DU ROI, *à Besançon.*

18 de janvier.

Mes fréquentes maladies, Monsieur, et des affaires non moins tristes que les maladies, m'ont privé long-temps de la consolation de vous écrire.

Il y a un paquet pour vous à Nyon en Suisse, depuis plus de quinze jours; les neiges ne lui permettent pas de passer, et je ne sais même par quelle voie il pourra vous parvenir, à moins que vous ne m'en indiquiez une.

Je vous suis très-obligé des éclaircissemens historiques que vous avez bien voulu me donner sur un des plus grands génies qu'ait jamais produit la Franche-Comté, *Nonotte.* Le mal est que beaucoup d'imbécilles sont gouvernés par des gens de cette espèce, et qu'on les croit souvent sur leur parole. Les honnêtes gens, qui pourraient les écraser, ne font point un corps, et les fanatiques en font un considérable. Si on ne se réunit pas, tout est perdu. Il est

bien juſte que les eſprits raiſonnables ſoient amis; et votre amitié, Monſieur, fait une de mes conſolations. 1767.

LETTRE XV.

A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

Au château de Ferney, le 19 de janvier.

Je ſuis vieux, Monſieur, malade, borgne d'un œil, et maléficié de l'autre. Je joins à tous ces agrémens celui d'être aſſiégé, ou du moins bloqué. Nous n'avons, dans ma petite retraite, ni de quoi manger, ni de quoi boire, ni de quoi nous chauffer; nous ſommes entourés de ſoldats de ſix pieds, et de neiges hautes de dix ou douze; et tout cela, parce que *Jean-Jacques Rouſſeau* a échauffé quelques têtes d'horlogers et de marchands de draps. La ſituation très-triſte où nous nous trouvons ne m'a pas permis de répondre plutôt à l'honneur de votre lettre: vous êtes trop généreux pour n'avoir pas pour moi plus de pitié que de colère.

Nous avons ici M. et madame de *la Harpe* qui ſont tous deux très-aimables. M. de *la Harpe* commence à prendre un vol ſupérieur; il a remporté deux prix de ſuite à l'académie, par d'excellens ouvrages. J'eſpère qu'il vous donnera à Pâques une fort bonne tragédie. Il eut l'honneur de dédier à M. le prince de *Condé* ſa tragédie de Warwick, qui avait beaucoup réuſſi. J'ai vu une ode de lui à ſon alteſſe ſéréniſſime,

1767. dans laquelle il y a autant de poëfie que dans les plus belles de *Rouſſeau*. Il mérite aſſurément la protection du digne petit-fils du *grand Condé*. Il a beaucoup de mérite, et il eſt très-pauvre. Il ne partage actuellement que la diſette où nous ſommes.

Adieu, Monſieur; agréez les aſſurances de mes tendres et reſpectueux ſentimens, et ayez la bonté de me mettre aux pieds de ſon alteſſe ſéréniſſime.

LETTRE XVI.

A MADAME

LA MARQUISE DE BOUFFLERS.

A Ferney, 21 de janvier.

MADAME,

NON-SEULEMENT je voudrais faire ma cour à madame la princeſſe de *Beauvau*, mais aſſurément je voudrais venir, à ſa ſuite, me mettre à vos pieds dans les beaux climats où vous êtes; et croyez que ce n'eſt pas pour le climat, c'eſt pour vous, s'il vous plaît, Madame. M. le chevalier de *Boufflers*, qui a ragaillardi mes vieux jours, fait que je ne voulais pas les finir ſans avoir eu la conſolation de paſſer avec vous quelques momens. Il eſt fort difficile actuellement que j'aye cet honneur; trente pieds de neige ſur nos montagnes, dix dans nos plaines, des rhumatiſmes, des ſoldats et de la misère forment la

belle situation où je me trouve. Nous fesons la guerre à Genève ; il vaudrait mieux la faire aux loups qui viennent manger les petits garçons. Nous avons bloqué Genève de façon que cette ville est dans la plus grande abondance, et nous dans la plus effroyable disette. Pour moi, quoique je n'aye plus de dents, je me rendrai à discrétion à quiconque voudra me fournir des poulardes. J'ai fait bâtir un assez joli château, et je compte y mettre le feu incessamment pour me chauffer. J'ajoute à tous les avantages dont je jouis, que je suis borgne et presque aveugle, grâce à mes montagnes de neige et de glace. Promenez-vous, Madame, sous des berceaux d'oliviers et d'orangers, et je pardonnerai tout à la nature. 1767.

Je ne suis point étonné que M. de *Sudre* ne soit pas premier capitoul ; car c'est celui qui mérite le mieux cette place. Je vous remercie de votre bonne volonté pour lui. Permettez-moi de présenter mon respect à M. le prince de *Beauvau* et à madame la princesse de *Beauvau*, et agréez celui que je vous ai voué pour le peu de temps que j'ai à vivre. *V.*

Je ne sais sur quel horizon est actuellement M. le chevalier de *Boufflers ;* mais, quelque part où il soit, il n'y aura jamais rien de plus singulier ni de plus aimable que lui.

1767.

LETTRE XVII.

A M. DORAT.

Du 28 de janvier.

La rigueur extrême de la saison, Monsieur, a trop augmenté mes souffrances continuelles pour me permettre de répondre, aussitôt que je l'aurais voulu, à votre lettre du 14 de janvier. L'état douloureux où je suis a été encore augmenté par l'extrême disette où la cessation de tout commerce avec Genève nous a réduits. Ma situation, devenue très-désagréable, ne m'a pas assurément rendu insensible aux jolis vers dont vous avez semé votre lettre. Il aurait été encore plus doux pour moi, je vous l'avoue, que vous eussiez employé vos talens aimables à répandre dans le public les sentimens dont vous m'avez honoré dans vos lettres particulières. Personne n'a été plus pénétré que moi de votre mérite; personne n'a mieux senti combien vous feriez d'honneur un jour à l'académie française qui cherche, comme vous savez, à n'admettre dans son corps que des hommes qui pensent comme vous. J'y ai quelques amis, et ces amis ne sont pas assurément contens de la conduite de *Rousseau*, et le sont très-peu de ses ouvrages. M. d'*Alembert* et M. *Marmontel* n'ont pas à se louer de lui.

Vous savez d'ailleurs que M. le duc de *Choiseul* n'est que trop informé des manœuvres lâches et criminelles de cet homme; vous savez que son

complice

complice a été arrêté dans Paris. J'ignore, après tout cela, comment vous avez appelé du nom de grand-homme un charlatan qui n'eſt connu que par des paradoxes ridicules et par une conduite coupable. 1767.

Vous ſentez d'ailleurs la valeur de ces expreſſions, à la page 8 de votre *Avis* :

Achevez enfin, par vos mœurs,
Ce qu'ont ébauché vos ouvrages.

Je n'avais point vu votre *Avis* imprimé, on ne m'en avait envoyé que les premiers vers manuſcrits. Je laiſſe à votre probité et aux ſentimens que vous me témoignez le ſoin de réparer ce que ces deux vers ont d'outrageant et d'odieux. Peſez, Monſieur, ce mot de *mœurs*. J'oſe vous dire que ni ma famille, ni mes amis, ni la famille des *Calas*, ni celle des *Sirven*, ni la petite-fille du grand *Corneille*, ne m'accuſeront de manquer de mœurs. Vous conviendrez du moins qu'il y a quelque différence entre votre compatriote qui a marié un gentilhomme de beaucoup de mérite avec mademoiſelle *Corneille*, et un garçon horloger de Genève, qui écrit que monſieur le dauphin doit épouſer la fille du bourreau, ſi elle lui plaît.

Les *mœurs*, Monſieur, n'ont rien de commun avec les querelles de littérature; mais elles ſont liées eſſentiellement à l'honnêteté et à la probité dont vous faites profeſſion. C'eſt à vos mœurs même que je m'adreſſe. Les deux lettres que vous avez eu la bonté de m'écrire, l'amitié de M. le chevalier de *Pezai*, la vôtre que j'ambitionne, et dont vous m'avez

1767. flatté, me donnent de justes espérances. Ce sera pour moi la plus chère des consolations de pouvoir me livrer sans réserve à tous les sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, &c.

LETTRE XVIII.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

A Ferney, 28 de janvier.

Voici, Monsieur, les lettres que j'ai reçues pour vous. Je suis bien fâché de ne vous les pas rendre en main propre; madame *Denis* partage mes regrets.

La malheureuse affaire dont vous avez la bonté de me parler ne devait me regarder en aucune manière; j'ai été la victime de l'amitié, de la scélératesse et du hasard. Je finis ma carrière comme je l'ai commencée, par le malheur.

Vous savez d'ailleurs que nous sommes entourés de soldats et de neige. Je suis dans la Sibérie; je ne puis l'habiter, et je n'en puis sortir. J'ai des malades sans secours, cent bouches à nourrir, et aucunes provisions. Vous avez vu Ferney assez agréable; c'est actuellement l'endroit de la nature le plus disgracié et le plus misérable. Vous nous auriez consolés, Monsieur, et nous ne nous consolons de votre absence que parce que nous n'aurions eu que nos misères à vous offrir.

Ce pauvre père *Adam* est malade à la mort; il

ne peut avoir ni médecin ni médecine ; ainsi il réchappera. 1767.

Conservez-moi vos bontés, et soyez bien convaincu de mon tendre et respectueux attachement.

LETTRE XIX.

A M. MARMONTEL.

A Ferney, 28 de janvier.

ENFIN donc, mon cher confrère, voilà le mérite accueilli comme il doit l'être. Ce ne sont pas là les prestiges et le charlatanisme d'un malheureux génevois dont Paris a été quelque temps infatué. Voilà un beau jour pour la littérature ; et, ce qui n'est pas moins beau, mon cher ami, c'est la sensibilité avec laquelle vous parlez du triomphe d'un autre. C'est-là le partage des vrais talens ; il faut que ceux qui les possèdent soient unis contre ceux qui les haïssent. C'est aux *Chaumeix*, aux *Frérons*, aux gazetiers ecclésiastiques, à la canaille qui cherche de petites places, ou à la canaille qui les a, de s'élever contre ceux qui cultivent les arts. Le seul bruit d'une union fraternelle entre les d'*Alembert*, les *Thomas*, vous et quelques autres, fera périr cette vermine.

Embrassez pour moi notre cher et illustre confrère qui est, avec vous, la gloire de notre académie.

Présentez, je vous prie, à madame *Geoffrin* mes très-tendres respects. L'affaire des *Sirven*, qu'elle

1767. a prise sous sa protection, devrait être plus avancée qu'elle ne l'est ; on en a déjà pourtant parlé au conseil du roi. M. *Chardon* est nommé pour rapporteur. J'aurais bien voulu que M. de *Beaumont* vous eût consulté, mon cher confrère, sur son factum dont le fond mérite l'attention publique ; ce sujet pouvait faire une réputation immortelle à un homme éloquent.

J'attends toujours votre *Bélisaire ;* il me consolera. Je suis dans un état pire que le sien, entre trente pieds de neige, des soldats, la famine, les rhumatismes et le scorbut ; mais il faut remercier DIEU de tout, car tout est bien. Je vous embrasse avec la plus sincère et la plus inviolable amitié. *V.*

LETTRE XX.

A MADAME

LA MARQUISE DE BOUFFLERS.

A Ferney, 30 de janvier.

A Mon âge, Madame, on ne peut plus satisfaire ses passions. Il y a un mois que je suis dans mon lit ; et, si je me fesais traîner à Lyon pour vous faire ma cour, vingt pieds de neige, qui couvrent nos montagnes, m'empêcheraient d'arriver.

Je ne sais si j'ai eu l'honneur de vous mander que nous avons la guerre et la famine dans la très-belle

et très-déteſtable vallée où je comptais mourir doucement : il nous manque l'agrément de la peſte. 1767.

Je n'aurais pas été étonné, Madame, qu'un miniſtre, haut de ſix pieds ou de trois et demi, m'eût refuſé, ſi je lui avais demandé quelque choſe ; mais je le ſuis qu'on ait eu ſi peu d'égard pour un prince beau et bien fait, et qui a beaucoup d'eſprit. Il y a quelque choſe qui a plus de crédit que lui.

Je ne ſais, Madame, ſi vous allez à la cour ou à la ville ; mais, en quelque lieu que vous ſoyez, vous ferez les délices de tous ceux qui ſeront aſſez heureux de vivre avec vous. Cette conſolation m'a toujours été enlevée ; votre ſouvenir peut ſeul conſoler le plus reſpectueux et le plus attaché de vos anciens ſerviteurs. *Voltaire.*

LETTRE XXI.

A M. DAMILAVILLE.

30 de janvier.

QUOI que vous en diſiez, mon cher ami, et quoi qu'on en diſe, nous ſerons toujours dans des tranſes cruelles. Cette affaire peut avoir les ſuites les plus funeſtes, puiſqu'on a manqué d'arrêter le mal dans ſon principe. Je m'abandonne à la deſtinée ; c'eſt tout ce qu'on peut faire quand on ne peut remuer, et qu'on eſt dans ſon lit, entouré de ſoldats et de neiges.

M. *Chardon* me mande qu'il a trouvé le mémoire

1767. de M. de *Beaumont*, pour les *Sirven*, bien faible. Vous étiez de cet avis; il eſt triſte que vous ayez raiſon.

Nous ſommes délivrés de la famine par les ſoins de M. le duc de *Choiſeul*.

J'ai tellement refondu mes Scythes, que l'édition de *Cramer* ne peut plus ſervir à rien, et qu'il en faut faire une autre. Voici la préface, en attendant la pièce. J'ai été bien aiſe de rendre un témoignage public à *Tonpla*. Ce n'eſt pas que je ſois content de lui: on dit qu'il laiſſe élever ſa fille dans des principes qu'il déteſte: c'eſt *Oroſmade* qui livre ſes enfans à *Arimane;* ce péché contre nature eſt horrible. Je me flatte qu'il ſevrera enfin un enfant qu'il a laiſſé nourrir du lait des furies.

Adieu; je ſouffre beaucoup, mais je vous aime davantage.

LETTRE XXII.

A M. LE RICHE.

2 de février.

QUAND trente pieds de neiges le permettront, Monſieur, et qu'on ſera sûr de tromper les *Argus*, ce paquet, qu'on attend depuis ſi long-temps, partira. Puiſque vous avez ſauvé *Fantet*, je me flatte que vous le ſauverez encore: votre ouvrage ne reſtera pas imparfait. L'aventure de *le Clerc* me pénètre de douleur. Faut-il donc que les jéſuites aient encore le pouvoir

de nuire, et qu'il reste du venin mortel dans les tronçons de cette vipère écrasée ! 1767.

L'affaire dont vous avez été instruit était cent fois plus épineuse que celle de *le Clerc ;* mais heureusement on a des amis, et des amis philosophes, jusque dans le conseil. Les commis seront réprimandés, et on rendra l'argent ; ils seront punis pour avoir fait leur infame devoir.

Il y a quelquefois une justice qui s'élève au-dessus de la justice, mais je vous assure que ce n'est pas sans peine. Je me flatte que *le Clerc* aura des amis à Paris. Il y a des gens qui pensent et qui sentent, quoiqu'on veuille étouffer le sentiment et la pensée. J'emploie, Monsieur, ces deux facultés qui restent à mon faible corps, pour vous dire combien je vous aime et combien je désire de vous voir.

LETTRE XXIII.

A M. CHARDON, *maître des requêtes, &c.*

A Ferney, 2 de février.

MONSIEUR,

Le mémoire sur Sainte-Lucie ne me donne aucune envie d'aller dans ce pays-là, mais il m'inspire le plus grand désir de connaître l'auteur. Je suis pénétré de la bonté qu'il a eue ; je lui dois autant d'estime que de reconnaissance.

1767. Voilà comme les mémoires des intendans, en 1698, auraient dû être faits; on y verrait clair, on connaîtrait le fort et le faible des provinces. Le pays sauvage où je suis, Monsieur, ressemble assez à votre Sainte-Lucie; il est au bout du monde, et a été jusqu'à présent un peu abandonné à sa misère.

Je suis trop vieux pour rien entreprendre; et, après ma mort, tout retombera dans son ancienne horreur. Il faudrait être le maître absolu de son terrain pour fonder une colonie: ce n'est pas où les Français réussissent le mieux. Nous trouverons toujours cent filles d'opéra contre une *Didon*.

Je serai très-affligé si le mémoire pour les *Sirven* n'est digne ni de l'avocat ni de la cause; mais je me console, puisque c'est vous, Monsieur, qui rapporterez l'affaire. L'éloquence du rapporteur fait bien plus d'impression que celle de l'avocat. Vous verrez, quand vous jugerez cette affaire, que la sentence qui a condamné les *Sirven*, qui les a dépouillés de leurs biens, qui a fait mourir la mère, et qui tient le père et les deux filles dans la misère et dans l'opprobre, est encore plus absurde que l'arrêt contre les *Calas*. Il me semble que les juges des *Calas* pouvaient au moins alléguer quelques faibles et malheureux prétextes; mais je n'en ai découvert aucun dans la sentence contre les *Sirven*. Un grand roi m'a fait l'honneur de me mander, à cette occasion, que jamais on ne devrait permettre l'exécution d'un arrêt de mort qu'après qu'elle aurait été approuvée par le conseil d'Etat du souverain. On en use ainsi dans les trois quarts de l'Europe. Il est bien étrange que la nation la plus gaie du monde soit si souvent la plus cruelle.

Je vous demande pardon, Monsieur; je suis assez comme les autres vieillards qui se plaignent toujours; mais je sais qu'heureusement le corps des maîtres des requêtes n'a jamais été si bien composé qu'aujourd'hui, que jamais il n'y a eu plus de lumières, et que la raison l'emporte sur la forme atroce et barbare dont on s'est quelquefois piqué, à ce qu'on dit, dans d'autres compagnies. Vous m'avez inspiré de la franchise; je la pousse peut-être trop loin, mais je ne puis pousser trop loin les autres sentimens que je vous dois, et le respect infini avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre, &c. 1767.

LETTRE XXIV.

A M. DAMILAVILLE.

2 de février.

Mon cher ami, voilà donc mademoiselle *Calas* mariée à un homme d'une très-grande considération, dans son espèce. C'est le fruit de vos soins: ce sont des vengeurs qui vont naître. Puissions-nous marier ainsi une fille de *Sirven!* mais la pauvre diablesse n'a pas l'air à la danse.

J'ai actuellement bonne opinion de notre nouvelle affaire. M. *Chardon* est un adepte. Le conseil commence à être composé de sages, si une autre compagnie l'est de fanatiques.

L'affaire de la *Doiret*, qui m'avait donné tant d'inquiétude, est finie d'une manière plus heureuse que

1767. je n'aurais pu le prévoir : il ne s'agit plus que d'obtenir des fermiers généraux la destitution d'un scélérat. Vous savez que les temps n'étaient pas favorables. D'*Hémeri* est venu enlever à Nancy un libraire, nommé *le Clerc*, accusé par les jésuites. Qui croirait que les jésuites eussent encore le pouvoir de nuire, et que cette vipère coupée en morceaux pût mordre dans le seul trou qui lui reste ?

Mon neveu, conseiller au grand conseil, s'est comporté, dans toute cette affaire, en digne philosophe. Il y a encore des hommes. Un des malheureux d'Abbeville est chez le roi de Prusse.

Personne ne sait de qui est le Triumvirat. Ce n'est pas un ouvrage fait pour le théâtre français, mais les notes sont faites pour l'Europe : il y a de terribles fautes d'impression.

Je vous embrasse, et mon cœur vole vers le vôtre. *Ecr. l'inf.*

LETTRE XXV. 1767.

A M. LE COMTE DE BERNSTORFF,

PREMIER MINISTRE DU ROI DE DANEMARCK.

4 de février.

MONSIEUR,

La famille *Sirven*, qui va manifester à Paris son innocence et les bienfaits de sa Majesté, a dû remercier aujourd'hui votre Excellence de ces mêmes bienfaits dont elle vous est redevable. Je ne vous dois pas moins de reconnaissance, Monsieur, de la lettre du roi dont vous m'avez procuré la faveur. J'y reconnais un monarque pénétré de vos principes. On juge du prince par le ministre, et du ministre par le prince. Il y a plus de cent ans que la bienfesance est assise sur le trône de Danemarck. Heureux le pays ainsi gouverné !

Permettez, Monsieur, qu'avec mes très-humbles remercîmens, je vous adresse ceux que je dois à sa Majesté.

J'ai l'honneur d'être, avec beaucoup de respect, Monsieur, de votre Excellence, &c.

1767.

LETTRE XXVI.

A M. DAMILAVILLE.

4 de février.

Le discours de M. *Thomas*, mon cher ami, est un des plus beaux et des plus grands services rendus à la littérature. Voilà l'homme que j'aimerai tant que j'aurai un souffle de vie, et tant que je détesterai les ennemis de la raison.

A propos de raison, avouez que j'ai un bon second dans mon conseiller au grand conseil; tous les oncles n'ont pas de pareils neveux.

J'augure bien de l'affaire des *Sirven*. Le roi de Danemarck m'écrit une lettre charmante, de sa main (*), sans que je l'aye prévenu, et leur envoie un secours. Tout vient du Nord. N'admirez-vous pas le roi de Pologne, qui a forcé doucement les évêques à être tolérans? N'oubliez jamais la condamnation de l'évêque de Rostou, pour avoir dit qu'il y a *deux puissances*.

Vous n'aurez point fitôt les Scythes; il y a toujours quelque chose à changer à ces maudits ouvrages-là. J'espère que M. de *la Harpe* vous donnera, à Pâques, quelque chose de meilleur que les Scythes.

On ne peut vous aimer plus tendrement que je vous aime.

(*) On n'a point trouvé cette lettre du roi.

LETTRE XXVII. 1767.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

4 de février.

Il y a environ cinquante ans, mon Chevalier, que j'ai eu l'honneur de jouer aux échecs avec monsieur le vice-chancelier ; mais il me gagnait, comme de raison. J'étais attaché à toute sa maison. Il y avait surtout un certain évêque de....., grand philosophe et très-savant, qui m'honorait de la plus sincère amitié. Un vice-chancelier ne se souvient pas de tout cela, mais les petits ne l'oublient pas. J'ai le cœur pénétré de ses bontés, et de la justice qu'il a rendue dans l'affaire qui m'intéressait par contre-coup.

Je prends la liberté de lui écrire quatre mots; car il ne faut pas de verbiage pour les hommes en place. On donne à la Chine vingt coups de lattes à ceux qui écrivent aux ministres des lettres trop longues et du galimatias.

Je vous écrirais bien au long, à vous, mon Chevalier, si j'en croyais mon cœur qui est bavard de son naturel; je vous dirais combien je suis enchanté de vous et de vos bons offices ; mais la guerre de Genève, les embarras qu'elle cause, les effroyables neiges qui m'environnent, la fièvre, les rhumatismes, imposent silence à ma bavarderie. Cependant il faut que je vous demande si vous avez entendu la musique de Pandore, de M. de *la Borde*.

Vous me permettez donc de vous embrasser sans cérémonie.

1767.

LETTRE XXVIII.

A M. DE CHABANON.

A Ferney, 6 de février.

Je vous réponds tard, mon cher confrère; j'ai été malade, je suis en Sibérie; on fait la guerre près de ma tanière, et j'y suis bloqué. Nous avons été exposés à la disette; aucun fléau ne nous a manqué. L'espérance de voir votre tragédie entre dans mes consolations. Je loue toujours beaucoup le dessein que vous avez de la faire imprimer, afin que son succès ne dépende pas du jeu d'un acteur. On dit que le théâtre n'est pas aujourd'hui sur un pied à donner beaucoup de tentation aux auteurs; et d'ailleurs on juge toujours mieux dans le recueillement du cabinet qu'à travers les illusions de la scène. J'ai fait une pièce fort médiocre, intitulée Les Scythes; j'ai eu bravement l'impudence de mettre des agriculteurs et des pâtres en parallèle avec des souverains et des petits-maîtres. Je l'avais fait imprimer, et ne comptais point la livrer aux comédiens; mais je ne me gouverne pas par moi-même; il a fallu céder aux désirs de mes amis dont les volontés sont des ordres pour moi. C'est à vous à voir si vous aurez plus de courage que je n'en ai eu.

Avez-vous entendu la musique de Pandore? Confiez-moi ce que vous en pensez; il faut dire la vérité à ses amis. Je crois qu'il y a des morceaux très-agréables; mais on dit qu'en général la musique n'est

pas assez forte. Je ne m'y connais point, et vous êtes passé maître. Dites-moi la vérité, encore une fois, et fiez-vous à ma discrétion. Adieu; je ne suis pas trop en état de causer avec un homme qui se porte bien; mais je ne vous en aime pas moins. *V.* 1767.

LETTRE XXIX.

A M. ELIE DE BEAUMONT, *avocat.*

A Ferney, le 9 de février.

Je suis bien plus satisfait encore, mon cher *Cicéron*, de votre dernier mémoire, sur la terre de Canon, que des premiers. Vous prévenez toutes les objections, vous étouffez tous les murmures. *Misericordia cum accusantibus erit.* Je serai bien trompé si *Cicéron* ne gagne pas son procès *pro domo suâ;* et j'imagine que vous souperez à Canon, cette année, avec madame de *Beaumont:* vous savez cependant qu'on n'est sûr de rien avec les hommes.

A l'égard de *Sirven*, je m'en remets entièrement à vous; je n'ai plus rien ni à dire ni à faire. J'attends beaucoup de M. *Chardon* qui est, je crois, rapporteur de votre affaire, et qui est surement celui des *Sirven.* Le père et les filles partiront, s'il le faut; et, si le père suffit, il partira seul. On n'attend que vos ordres, et ils seront exécutés sur le champ.

Notre petite société de Ferney est bien attachée à M. et à madame de *Beaumont;* nous voudrions que Canon et Ferney ne fussent pas si éloignés l'un de l'autre.

1767.

LETTRE XXX.

A M. DAMILAVILLE.

9 de février.

Vous avez dû recevoir une lettre pour M. *Lambertad*, et vous devez être informé du petit malheur arrivé à la géométrie. Cela eſt bien déſagréable ; mais actuellement perſonne ne ſait ce qu'il fait dans Genève.

Voici une lettre pour notre ami M. de *Beaumont*. J'exécute fidellement ce que vous m'avez preſcrit. Tâchez donc enfin que ce mémoire paraiſſe avant que les parties ſoient mortes de vieilleſſe.

Je crois vous avoir mandé que le roi de Danemarck venait de ſe mettre dans le rang de nos bienfaiteurs. J'ai brelan de roi quatrième ; mais il faut que je gagne la partie. N'admirez-vous pas comme cette vie eſt mêlée, de haut et de bas, de blanc et de noir? et n'êtes-vous pas fâché que, parmi mes quatre rois, il n'y en ait pas un du midi ?

Un haſard ſingulier m'a fait connaître ce *Lacombe*, d'abord comme un homme de lettres, enſuite comme libraire. Choſe promiſe, choſe due. Je tâcherai de réparer tout cela. Je vous quitte ; il faut que j'écrive aux maîtres des requêtes qui n'ont pas été de l'avis de M. d'*Agueſſeau*. On dit que ce pauvre *Leclerc* eſt un homme d'eſprit et fort honnête homme. Ne trouvera-t-il point de protecteurs ? *Ecr. l'inf.*

LETTRE

LETTRE XXXI. 1767.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

9 de février.

Voici d'abord ce que je réponds à la lettre du 2 de février de mon cher ange. Je le donne en quatre, je le donne en dix, à une ame plus forte que la mienne, logée dans un corps très-faible, âgée de soixante et treize ans, au milieu de cent montagnes de neige, ayant affaire à des pédans et à des prêtres, craignant les choses les plus funestes, assaillie de quatre ou cinq tristes événemens à la fois, affublée d'une espèce de petite apoplexie. Je dis que cette ame aurait été pour le moins aussi embarrassée que la mienne; cependant mon ame encore toute ébouriffée demande très-tendrement pardon à la vôtre, et elle lui sera toujours soumise.

Vous jugez, mon cher ange, de notre pays par le vôtre; vous vous imaginez, parce que vous avez eu une débâcle, que le mont Jura et les Alpes prennent la loi de la butte Saint-Roch; vous vous trompez cruellement.

Je ne dispute pas sur M. le duc de *Virtemberg*, mais je souhaite assurément que vous ayez raison; je ne me suis pas encore aperçu de l'effet de ses beaux arrangemens. Il est temps qu'il se corrige de sa manie d'imiter *Louis XIV*: mais venons au plus vîte aux Scythes.

Voici la dernière leçon. Il ne m'a guère été possible de voir les choses d'un coup d'œil bien juste, dans les

horreurs des agitations que j'ai éprouvées. Je joins
1767. ici deux exemplaires de cette nouvelle correction que vous pourrez aiſément faire porter ſur les anciennes éditions que vous avez, et ſurtout ſur celles envoyées en dernier lieu par M. le duc de *Praſlin*.

Cette ſcène du père et de la fille eſt de moitié plus courte qu'elle n'était; ni *Sozame* ni les Scythes ne ſe doutent de la réſolution d'*Obéide*. Les imprécations feront toujours un très-grand effet, à moins qu'elles ne ſoient ridiculement jouées. Je conviens que ce cinquième acte était extrêmement difficile; mais enfin je crois être parvenu à faire à peu-près tout ce que vous vouliez, et j'oſe eſpérer que vous en viendrez à votre honneur. Ce ſera à M. de *Thibouville* à arranger les rôles, les décorations et les habits avec *le Kain;* c'eſt, de toutes les pièces, celle qui exige le moins de frais.

Le rôle d'*Obéide* demande d'autant plus d'art qu'elle penſe preſque toujours le contraire de ce qu'elle dit. Je ne ſais pas comment j'ai pu faire un pareil rôle qui eſt tout l'oppoſé de mon caractère. Je ne dis que trop ce que je penſe, mais je le dis avec tant de plaiſir, quand je m'étends ſur les ſentimens qui m'attachent à mes anges, que je ne me corrigerai jamais de ma naïveté.

J'ai oublié, dans mes dernières lettres, de vous dire qu'il était impoſſible qu'on pût penſer à *le Kain* dans cette édition du Triumvirat. Vous ſavez qu'on ne fait pas ce qu'on veut des libraires; et moi, je ſais ce que c'eſt que d'être loin de Paris.

Quant aux affaires de Genève, elles s'arrangeront ſans doute, car elles ne ſont que ridicules; elles ne

méritent qu'un *Lutrin*. J'en avais ébauché quelque chose pour vous faire rire, et pour faire rire messieurs les ducs de *Choiseul* et de *Praslin;* mais, pendant tout le mois de janvier, je n'ai pas eu envie de rire. 1767.

Respect et tendresse.

LETTRE XXXII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 9 de février.

Vous connaissez, Monseigneur, la main qui vous écrit et le cœur qui dicte la lettre. Les neiges m'ôtent l'usage des yeux cet hiver-ci avec plus de rigueur que les autres; mais j'espère voir encore un peu clair au printemps. L'aventure dont vous avez la bonté de me parler dans vos deux lettres, est une de ces fatalités qu'on ne peut pas prévoir. Je pense que vous croyez à la destinée; pour moi, c'est mon dogme favori. Toutes les affaires de ce monde me paraissent des boules poussées les unes par les autres. Aurait-on jamais imaginé que ce serait la sœur de ce brave *Thurot* tué en Irlande, qui serait envoyée à cent cinquante lieues à un homme qu'elle ne connaît pas, qui s'attirerait une affaire capitale pour le plus médiocre intérêt, et qui mettrait dans le plus grand danger celui qui lui rendrait gratuitement service. L'affaire a été extrêmement grave; elle a été portée au conseil des parties. On a voulu la criminaliser et la renvoyer au parlement. C'est principalement monsieur le vice-chancelier

——— dont les bontés et la justice ont détourné ce coup.
1767. Cette funeste affaire avait bien des branches. Vous ne devez pas être étonné du parti qu'on allait prendre, c'était le seul convenable ; et, quoiqu'il fût douloureux, on y était parfaitement résolu; car il faut prendre son parti sans pusillanimité dans toutes les occasions de la vie, tant que l'ame bat dans le corps. On risquait, à la vérité, de perdre tout son bien en France ; on jouait gros jeu ; mais, après tout, on avait brelan de rois en quatrième. Je vous donne cette énigme à expliquer. J'ajouterai seulement qu'il y a des jeux où l'on peut perdre avec quatre rois, et qu'il vaut mieux ne pas jouer du tout. Je crois que la personne à laquelle vous daignez vous intéresser ne jouera de sa vie.

Cette affaire d'ailleurs a été aussi ruineuse qu'inquiétante ; et la personne en question vous a une obligation infinie de la bonté que vous avez eue de la recommander à M. l'abbé de *Blet*.

On aura l'honneur, Monseigneur, de vous envoyer, par l'ordinaire prochain, ce qui doit contribuer à vos amusemens du carnaval ou du carême ; il faut le temps de mettre tout en règle, et de préparer les instructions nécessaires. Si on n'avait que soixante et dix ans, ce qui est une bagatelle, on viendrait en poste avec ses marionnettes, et on aurait la satisfaction de vous voir dans votre gloire de niquée.

Voici une requête d'une autre espèce, que le griffonneur de la lettre vous présente, et par laquelle il vous demande votre protection. Quoiqu'il s'agisse de toiles, il n'en est pas moins attaché à l'histoire, et il croit que, s'il dirigeait les toiles de Voiron, il

pourrait très-commodément visiter tous les bénédictins du Dauphiné. Il saurait précisément en quelle année un dauphin de Viennois fondait des messes, ce qui serait d'une merveilleuse utilité pour le reste du royaume. 1767.

Voici à présent d'une autre écriture. Vous voyez, Monseigneur, que celle de votre protégé s'est assez formée; s'il continue, il se rendra digne de vous servir, ce qui vaudra mieux que l'inspection des toiles de son village. Je doute fort que M. de *Trudaine* déplace un homme qui est dans son poste depuis long-temps, pour favoriser un enfant de cet emploi.

Quoi qu'il en soit, je joins toujours sa requête à cette lettre. Agréez le tendre et profond respect avec lequel je serai jusqu'au dernier moment de ma vie. *V.*

L'aventure de la sœur de *Thurot* n'est plus bonne qu'à oublier.

Il y a à Voiron, village de Graisivodan, en Dauphiné, une fabrique de toiles dont l'inspection ne se donnait qu'à un des habitans de l'endroit; cependant une personne, qui demeure à Romans, et qui possède déjà plusieurs autres inspections considérables, a trouvé le moyen de se faire encore revêtir de celle-ci.

M. de *Trudaine* est le maître d'accorder ce petit appui au sieur *Claude Gallien*, natif de Voiron. Il soulagerait une famille nombreuse, connue depuis très-long-temps, domiciliée et estimée dans ledit endroit. Le père, l'oncle et les frères de *Claude Gallien* ont tous été au service; son frère fut tué à Crevelt,

1767. étant pour lors dans les volontaires de Dauphiné: c'était l'aîné de la famille.

Claude Gallien demande très-humblement la protection de M. de *Trudaine*.

LETTRE XXXIII.

A M. D'ETALLONDE DE MORIVAL.

Le 10 de février.

DANS la situation où vous êtes, Monsieur, j'ai cru ne pouvoir mieux faire que de prendre la liberté de vous recommander fortement au maître que vous servez aujourd'hui. Il est vrai que ma recommandation est bien peu de chose, et qu'il ne m'appartient pas d'oser espérer qu'il puisse y avoir égard; mais il me parut, l'année passée, si touché et si indigné de l'horrible destinée de votre ami et de la barbarie de vos juges, qu'il me fit l'honneur de m'en écrire plusieurs fois, avec tant de compassion et tant de philosophie, que j'ai cru devoir lui parler à cœur ouvert en dernier lieu de ce qui vous regarde. Il sait que vous n'êtes coupable que de vous être moqué inconsidérément d'une superstition que tous les hommes sensés détestent dans le fond de leur cœur. Vous avez ri des grimaces des singes dans le pays des singes, et les singes vous ont déchirés. Tout ce qu'il y a d'honnêtes gens en France (et il y en a beaucoup) ont regardé votre arrêt avec horreur. Vous auriez pu aisément vous réfugier, sous un autre nom, dans

quelque province; mais, puiſque vous avez pris le parti de ſervir un grand roi philoſophe, il faut eſpérer que vous ne vous en repentirez pas. Les épreuves ſont longues dans le ſervice où vous êtes, la diſcipline ſévère, la fortune médiocre, mais honnête. Je voudrais bien qu'en conſidération de votre malheur et de votre jeuneſſe, il vous encourageât par quelque grade. Je lui ai mandé que vous m'aviez écrit une lettre pleine de raiſon, que vous avez de l'eſprit, que vous êtes rempli de bonne volonté, que votre fatale aventure ſervira à vous rendre plus circonſpect et plus attaché à vos devoirs. 1767.

Vous ſaurez ſans doute bientôt l'allemand parfaitement; cela ne vous ſera pas inutile. Il y aura mille occaſions où le roi pourra vous employer, en conſéquence des bons témoignages qu'on rendra de vous. Quelquefois les plus grands malheurs ont ouvert le chemin de la fortune. Si vous trouvez, dans le pays où vous êtes, quelque poſte à votre convenance, quelque place que vous puiſſiez demander, vous n'avez qu'à m'écrire à la même adreſſe, et je prendrai la liberté d'en écrire au roi. Mon premier deſſein était de vous faire entrer dans un établiſſement qu'on projetait à Clèves, mais il eſt ſurvenu des obſtacles; ce projet a été dérangé, et les bontés du roi que vous ſervez me paraiſſent à préſent d'une grande reſſource.

Celui qui vous écrit déſire paſſionnément de vous ſervir, et voudrait, s'il le pouvait, faire repentir les barbares qui ont traité des enfans avec tant d'inhumanité.

1767.

LETTRE XXXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 de février, à huit heures du matin.

Les plus importantes affaires de ce monde, sans doute, sont des tragédies; car elles poursuivent l'ame, le jour et la nuit. Ma première idée, quand on veut m'ôter un vers que j'aime, c'est de murmurer et de gronder; la seconde c'est de me rendre. J'aimais ce vers :

Elle m'a plus coûté que vous ne pouvez croire.

mais il était six heures du matin; et, actuellement qu'il en est huit, j'aime mieux celui-ci :

Me dompter en tout temps est mon sort et ma gloire.

Ainsi donc, mes anges, n'en croyez point mes deux paquets qui sont partis ce matin; croyez ce billet-ci qui court après. Je vous demande bien pardon, mes anges, de vous donner tant de peine pour si peu de chose. J'ai fait humainement tout ce que j'ai pu. Il ne faut pas demander à un artiste plus qu'il ne peut faire; il y a un terme à tout, personne ne peut travailler que suivant ses forces.

Voici le temps de copier les rôles et de les apprendre; il n'y a plus à reculer ni à travailler. Je demande seulement qu'on joue la Jeune indienne avec les Scythes; je serai bien aise de donner cette marque

d'attention à M. de *Champfort*, qui eſt, dit-on, très-aimable, et qui me témoigne beaucoup d'amitié. 1767.

Si mademoiſelle *Durancy* entend, comme je le crois, le grand art des ſilences, ſi elle ſait dire de ces non qui veulent dire oui, ſi elle ſait accompagner une cruauté d'un ſoupir, et démentir quelquefois ſes paroles, je réponds du ſuccès, ſinon je réponds des ſifflets. J'avoue qu'un grand ſuccès ſerait néceſſaire pour faire enrager les ennemis de la raiſon, ſans parler des miens. La pièce dépend entièrement des acteurs.

Je ſais bien qu'il y aura quelques mouvemens, au cinquième acte, parmi les mal-intentionnés du parterre; mais j'eſpère que le receveur de la comédie ſera content de la pièce. Laiſſons dire *Fréron* et l'avocat *Coqueley*, ſon approbateur, et les ſoldats de *Corbulon*, s'il y en a encore; et qu'on ſonne le boute-ſelle.

LETTRE XXXV.

A M. LE CHEVALIER DE CHATELUX.

11 de février.

Je vous devais déjà, Monſieur, beaucoup de reconnaiſſance pour les efforts généreux que vous aviez faits auprès d'un homme reſpectable, qui, cette fois, a été ſeul de ſon avis pour n'avoir pas été du vôtre. Je ſuis encore plus reconnaiſſant de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et des ſentimens que vous y témoignez. Il y a ſi peu de perſonnes qui cherchent à s'inſtruire de ce qui mérite

1767. le plus l'attention de tous les hommes ; les préjugés ſont ſi forts, la faibleſſe ſi grande, l'ignorance ſi commune, le fanatiſme ſi aveugle et ſi inſolent, qu'on ne peut trop eſtimer ceux qui ont aſſez de courage pour ſecouer un joug ſi odieux et ſi déshonorant pour la nature humaine. Cette vraie philoſophie qu'on cherche à décrier, élève le courage et rend le cœur compatiſſant. J'ai trouvé ſouvent l'humanité parmi les officiers, et la barbarie parmi les gens de robe. Je ſuis perſuadé qu'un conſeil de guerre aurait mis en priſon, pour un an, le chevalier de *la Barre* coupable d'une très-grande indécence ; mais que ceux qui haſardent leur vie pour le ſervice du roi et de l'Etat n'auraient point fait donner la queſtion à un enfant, et ne l'auraient point condamné à un ſupplice horrible. La juriſprudence du fanatiſme eſt quelque choſe d'exécrable, c'eſt une fureur monſtrueuſe. Tandis que d'un côté la raiſon adoucit les mœurs et que les lumières s'étendent, les ténèbres s'épaiſſiſſent de l'autre, et la ſuperſtition endurcit les ames.

Continuez, Monſieur, à prendre le parti de l'humanité. L'exemple d'un homme de votre nom et de votre mérite pourra beaucoup. Mon âge et mes maladies ne me permettent pas d'eſpérer de longues années ; je mourrai conſolé en laiſſant au monde des hommes tels que vous. Je vous ſupplie d'agréer mon ſincère et reſpectueux attachement.

LETTRE XXXVI. 1767.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 11 de février.

Comme je dictais, Monseigneur, les petites instructions nécessaires pour la représentation de la pièce dont je vous offrais les prémices pour Bordeaux, j'apprends une funeste nouvelle qui suspend entièrement mon travail (*), et qui me fait partager votre douleur. J'ignore si cette perte ne vous obligera point de retourner à Paris; en tout cas, je serai toujours à vos ordres. Je voudrais que ma santé et mon âge pussent me permettre de vous faire ma cour dans quelque endroit que vous fussiez; mais mon état douloureux me condamne à la retraite; et, si j'avais été obligé de quitter Ferney, ce n'aurait été que pour une autre solitude, et je ne pourrais jamais quitter la solitude que pour vous. Mon petit pays, que vous avez trouvé si agréable et si riant, et qui est en effet le plus beau paysage qui soit au monde, est bien horrible cet hiver, et il devient presque inhabitable, si les affaires de Genève restent dans la confusion où elles sont. Toute communication avec Lyon et avec les provinces voisines est absolument interrompue, et la plus extrême disette en tout genre a succédé à l'abondance. Nos laboureurs déjà découragés ne peuvent même préparer les socs de leurs charrues. Notre position est unique; car vous savez que nous

(*) Voyez la lettre du 16 mars.

1767. sommes absolument séparés de la France par le lac, et qu'il est de toute impossibilité que le pays de Gex puisse se soutenir par lui-même.

Je sais que chaque province a ses embarras, et qu'il est bien difficile que le ministère remédie à tout. Les abus sont malheureusement nécessaires dans ce monde. Je sens bien qu'il n'est pas possible de punir les Génevois sans que nous en sentions les contre-coups.

Je vous demande pardon de vous parler de ces misères, dans un temps où la perte que vous avez faite vous occupe tout entier; mais je ne vous dis un mot de ma situation que pour vous marquer l'envie extrême que j'aurais de pouvoir servir à vous consoler, si je pouvais être assez heureux pour vous revoir encore, et pour vous renouveler mon tendre et profond respect. *V.*

LETTRE XXXVII.

A M. MARMONTEL.

A Ferney, le 12 de février.

Mon très-cher confrère, vous me mandez que vous m'envoyez *Bélisaire*, et je ne l'ai point reçu. Vous ne savez pas avec quelle impatience nous dévorons tout ce qui vient de vous. Votre libraire a-t-il fait mettre au carrosse de Lyon ce livre que j'attends pour ma consolation et pour mon instruction? l'a-t-on envoyé par la poste, avec un contre-seing? Les

paquets contre-signés me parviennent toujours, quelque gros qu'ils soient; enfin je vous porte mes plaintes et mes désirs. Ayez pitié de madame *Denis* et de moi; faites-nous lire ce *Bélisaire*. Si vous avez rendu *Justinien* et *Théodora* bien odieux, je vous en remercie bien d'avance. Je vous supplie de demander à madame *Geoffrin*, si son cher roi de Pologne ne s'est pas entendu habilement avec l'impératrice de Russie, pour forcer les évêques sarmates à être tolérans, et à établir la liberté de conscience; je serais bien fâché de m'être trompé. Je suppose que madame *Geoffrin* voudra bien me faire savoir si j'ai tort ou raison, qu'elle m'en dira un petit mot, ou qu'elle vous permettra que vous me disiez ce petit mot de sa part. Présentez-lui mon très-tendre respect. Aimez-moi, mon cher confrère; continuez à rendre l'académie respectable. Ayons dans notre corps le plus de *Marmontel* et de *Thomas* que nous pourrons. M. de *la Harpe* sera bien digne un jour d'entrer *in nostro docto corpore*. Il a l'esprit très-juste, il est l'ennemi du phébus, son goût est très-épuré et ses mœurs très-honnêtes; il a paru vous combattre un peu, au sujet de *Lucain;* mais c'est en vous estimant et en vous rendant justice, et vous pourrez être sûr d'avoir en lui un ami attaché et fidelle. J'espère qu'il ne reviendra à Paris qu'avec une très-bonne tragédie, quoiqu'il n'y ait rien de si difficile à faire, et quoiqu'on ne sache pas trop à quoi le succès d'une pièce de théâtre est attaché. Il y en a une qui a eu un grand succès, et qu'on m'a voulu faire lire; j'y suis depuis trois mois, j'en ai déjà lu trois actes; j'espère la finir avant la fin d'avril. Je ne vous parle point des

1767.

1767. Scythes, parce qu'on ne sait qui meurt ni qui vit. Vous le saurez le mercredi des cendres, qui est souvent un jour de pénitence pour les auteurs. Mais, sifflé ou toléré, sachez que je vous aime de tout mon cœur. *V.*

LETTRE XXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 de février.

Mes chers anges, par excès de précautions et par nouvelle surabondance de droit, j'adresse encore un nouvel exemplaire à M. le duc de *Praslin*, pour que vous ayez la bonté de le communiquer. Il y a quelque peu de vers encore de changés, et les notes instructives sont plus amples. Il serait trop aisé de jouer le rôle d'*Obéide* à contre-sens; c'est dans ce rôle que la lettre tue, et que l'esprit vivifie; car dans ce rôle, pendant plus de quatre actes, *oui* veut dire *non*. *J'ai pris mon parti* signifie *je suis au désespoir*. *Tout m'est indifférent* veut dire évidemment *je suis très-sensible*.

Ce rôle joué d'une manière attendrissante, fait, ce me semble, un très-grand effet; et, si nous avons deux vieillards, je crois que tout ira bien.

J'espère toujours qu'après Pâques M. de *la Harpe* donnera quelque chose de meilleur que les Scythes. Il s'est trompé dans son Gustave, mais il n'en vaudra que mieux; et il est, en vérité, le seul qui ait un

ſtyle raiſonnable. Par quelle fatalité faut-il que des pièces qu'on ne peut lire aient eu de ſi prodigieux ſuccès? Cela eſt horriblement velche, et les Velches ne ſe corrigeront jamais. Vous qui êtes français, tenez toujours pour le bon goût. 1767.

Je recommande mes corrections à vos bontés angéliques. Je vous prie de les faire porter ſur l'exemplaire de *le Kain* et ſur les autres. Après cette importunité, je vous demande une autre grâce, c'eſt d'envoyer un exemplaire bien corrigé à madame de *Florian* qui n'en fera pas un mauvais uſage, et qui ne le laiſſera pas courir. Il ne ſerait pas mal qu'elle fît une répétition; elle s'y connaît, elle dit ſon mot net et court. Plus j'y penſe, plus j'aime les Scythes. Je prie DIEU qu'ainſi ſoit de vous. Le ſujet eſt heureux, ou je ſuis bien trompé. Si la pièce eſt bien jouée, elle pourra valoir de l'argent au tripot, et donner du plaiſir à mes anges; mais, pour moi, je ſuis incapable de plaiſir; je ne le ſuis pas de conſolation, et ma plus grande eſt l'amitié dont mes anges m'honorent.

1767.

LETTRE XXXIX.

A M. MARMONTEL.

16 de février.

Belisaire arrive, nous nous jetons dessus, maman et moi, comme des gourmands. Nous tombons sur le chapitre quinzième; c'est le chapitre de la tolérance, le catéchisme des rois; c'est la liberté de penser soutenue avec autant de courage que d'adresse; rien n'est plus sage, rien n'est plus hardi. Je me hâte de vous dire combien vous nous avez fait de plaisir. Nous nous attendons bien que tout le reste sera de la même force, car vous ne pouvez penser qu'avec votre esprit et écrire que de votre style. Je vous en dirai davantage quand j'aurai tout lu.

Je vous demande votre indulgence pour la tragédie des Scythes. Elle est d'un jeune homme qui ne devait pas faire de pièce de théâtre à son âge; mais, comme il essuyait une espèce de petite persécution, il a cru devoir imiter *Alcibiade* qui fit couper la queue à son chien pour détourner les caquets.

Grand merci, encore une fois, de votre beau chapitre; vous venez de rendre service au genre-humain. Dieu vous préserve des regards malins!

Je vous quitte pour entendre la lecture du reste. Bonsoir, mon très-cher confrère. *V.*

LETTRE

LETTRE XL. 1767.

A M. ELIE DE BEAUMONT, *avocat.*

A Ferney, le 16 de février.

MON cher *Cicéron*, vous venez de faire pleurer le bon homme *Sirven* de tendresse et de reconnaissance. Recevez mes nouveaux remercîmens ; ajoutez à toutes vos bontés celle de dire à M. *Target*, votre ami, combien je suis touché de ce qu'il veut élever sa voix en faveur des filles de *Sirven*. Je vous réponds que ce bon homme ne s'adressera pas à d'autres qu'à vous. Les *Calas* étaient conduits par cinq ou six protestans du Languedoc, et *Sirven* n'a d'appui que moi ; il ne peut ni ne doit se conduire que par mes conseils et par vos ordres.

Vous savez avec quelle impatience j'attends votre mémoire imprimé. Il n'y a certainement pas un instant à perdre. M. *Chardon* m'a mandé qu'il serait bientôt prêt, malgré l'affaire de la Cayenne qui lui prend tout son temps. Il est humain, il est philosophe et bon juge ; je compte sur lui comme sur vous. Vous aurez la gloire d'écraser deux fois le fanatisme ; et les protestans, éclairés d'ailleurs par votre excellent mémoire contre M. de *la Roque*, ne seront plus fâchés contre madame de *Beaumont*, à qui je présente mes très-tendres respects.

N. B. Vous ferez très-bien d'avertir par une note que ces longs délais ne doivent être imputés

1767. ni aux *Sirven* ni à vous. La note est nécessaire, et je vous en remercie. Je vous suis aussi tendrement attaché que si j'avais vécu avec vous.

LETTRE XLI.

A M. DAMILAVILLE.

16 de février.

L'ARTICLE de votre lettre du 10, concernant un intendant, m'étonne autant qu'il m'afflige. Je crois qu'il sera bon, dans l'occasion, de lui faire parler fortement en votre faveur, sans paraître instruit de ce que vous me mandez. Il m'était venu voir à Ferney, et j'en avais été très-content. Je me flatte encore qu'il ne sera pas difficile de le ramener.

Je ne connais point M. *Cassen;* j'étais fort content de M. *Mariette*, et je vous prie instamment de le lui dire: mais il faut laisser faire M. de *Beaumont*, et ne le pas décourager. Il est actif; sa gloire est intéressée au succès; il est ami de M. *Cassen;* il fait encore travailler M. *Target*, qui est, dit-on, un excellent avocat, et qui doit donner un factum en faveur des filles *Sirven*.

Je vous demande deux grâces, mon cher ami; c'est de voir *Mariette* pour le consoler, et *Target* et *Cassen* pour les remercier. J'ai très-bonne opinion du procès. Je suis persuadé que les maîtres des requêtes mettront ce dernier fleuron à leur couronne civique. M. de

Beaumont croit m'apprendre qu'il a obtenu pour rapporteur M. *Chardon;* et il y a près d'un mois que M. *Chardon* m'a mandé qu'il était rapporteur. Il paraît prendre l'affaire des *Sirven* à cœur autant que nous-mêmes. Il m'a fait l'honneur de m'envoyer un mémoire sur l'île de Sainte-Lucie dont il a été intendant : ce mémoire m'a paru un chef-d'œuvre. J'ai été d'autant plus touché de cette marque de confiance, qu'elle me fait espérer qu'il aura quelque envie de s'attirer, dans l'affaire des *Sirven*, les applaudissemens des ames qui sont sensibles au mérite. 1767.

Nous avons reçu, maman *Denis* et moi, le *Bélisaire*. Nous nous sommes jetés par un heureux instinct sur le chapitre *de la tolérance*, qui est le quinzième chapitre ; il nous a enlevés. Si tout le reste est de cette force, l'ouvrage aura le succès le plus durable. Vous me ferez plaisir d'acheter pour moi un exemplaire de mes sottises chez *Merlin*, de le faire relier, et de le faire présenter de ma part à M. *Marmontel*. Voici un petit mot pour lui, et l'autre pour M. de *Beaumont*. Pardon, mon très-cher ami, de toutes les peines que je vous donne.

AU MEME.

17 de février.

Sur votre lettre, mon cher ami, qui nous a paru un peu équivoque, nous avons cru ne pouvoir mieux faire que de faire signer le mémoire par les *Sirven*, et de l'envoyer à M. de *Courteille*, pour le rendre à M. de *Beaumont*.

1767. Nous avons jugé, madame *Denis* et moi, que c'était le seul moyen de faire paraître cet excellent ouvrage, tel qu'il est, signé par les intéressés. J'estime trop M. de *Beaumont* pour croire qu'il veuille rien changer à un mémoire si touchant et si victorieux : c'est un chef-d'œuvre de raison, d'éloquence et de sentiment. Faites l'impossible pour qu'il paraisse tel que je le renvoie. Je mande à M. de *Courteille* qu'il peut vous le remettre; et je n'écrirai à M. de *Beaumont* qu'en conformité de ce que vous m'aurez mandé. Dites-moi, je vous prie, comment réussit le *Bélisaire* dans lequel il y a un si beau morceau sur la tolérance.

Je vous ai mandé que le roi de Danemarck venait de se mettre dans le rang de nos bienfaiteurs. J'ai brelan de roi quatrième, mais il faut que je gagne la partie. N'admirez-vous pas comme cette vie est mêlée de haut et de bas, de blanc et de noir? et n'êtes-vous pas fâché que, parmi mes quatre rois, il n'y en ait pas un du midi?

LETTRE XLII.

A M. LE KAIN.

17 de février.

PROBABLEMENT, mon grand peintre tragique commencera les répétitions des Scythes dans le temps qu'il recevra ma lettre. Je vous avertis, mon cher ami, que je fais partir aujourd'hui, à l'adresse de M. le duc de *Praslin*, un exemplaire chargé de notes qui

disent aux acteurs dans quel esprit la pièce a été composée. Il n'y en a point pour *Athamare*, parce que c'est vous qui le jouez. 1767.

Le rôle d'*Obéide* ne sera point du tout difficile, si l'actrice veut seulement jeter un coup d'œil sur ces notes. Je suppose que M. *Molé* sera en état de jouer *Indatire* qui n'a point du tout un rôle fatigant. Je crois qu'en général la pièce favorise assez le jeu des acteurs. Il y a plusieurs morceaux qui ne demandent que de la simplicité; mais je vous avoue que je ne saurais souffrir cette familiarité comique qu'on introduit quelquefois dans la tragédie, et qui l'avilit ridiculement au lieu de la rendre naturelle.

J'espère qu'il ne m'arrivera plus ce qui m'arriva dans Tancrède, où l'on faillit à faire tomber la pièce en y insérant des vers ridicules tels que ceux-ci :

> Voyant tomber leurs chefs, les Maures *furieux*
> L'ont accablé de traits dans leur rage *cruelle*.

Je sais bien qu'au théâtre on ne se soucie guère du style; mais le théâtre devient barbare, et ce n'est pas à moi de fomenter la barbarie.

Je ne croyais pas, à mon âge, donner encore une pièce à représenter; mais, quand on est soutenu par vos talens, il n'y a rien qu'on ne puisse hasarder.

Je pense que vous donnerez le rôle d'*Obéide* à mademoiselle *Durancy*. Je vous prie de l'embrasser pour moi des deux côtés, si elle veut bien le souffrir. *V.*

1767.

LETTRE XLIII.

A M. DAMILAVILLE.

20 de février.

Les aveugles, mon cher ami, sont sujets à faire d'énormes mépriſes. Lorſque le paquet contenant le mémoire des *Sirven* arriva, nous ne ſongeâmes pas ſeulement s'il était accompagné d'une lettre. Nous nous jetâmes deſſus avec avidité : il fut lu ſur le champ, à haute et intelligible voix, par M. de *la Harpe*. Nous pleurions tous, nous diſions tous : Ce M. de *Beaumont* s'eſt ſurpaſſé ; le mémoire des *Sirven* eſt bien ſupérieur au mémoire des *Calas ;* le conſeil du roi fondra en larmes. Auſſitôt nous envoyons le mémoire aux *Sirven* pour le ſigner ; ils le ſignent ; le mémoire part à l'adreſſe de M. de *Courteille*. Quand tout cela eſt fait, on lit votre lettre ; on voit que le mémoire eſt de vous, qu'il n'eſt point juridique, que *Sirven* ne devait point le ſigner : alors nous nous promettons le ſecret. Je vous écris un mot à la hâte ; je vous dis que votre mémoire eſt chez M. de *Courteille*. Si on ne vous l'a pas remis, courez vîte chez lui, reprenez votre excellent ouvrage ; et, ſi vous voulez qu'il ſoit imprimé, renvoyez-le-moi ; il fera un grand effet dans les pays étrangers ; mais ſurtout que M. de *Beaumont* donne le ſien ; il nous fait périr par ſes lenteurs. Il y a ſix ans qu'une famille innocente gémit, et il y a deux ans que M. de *Beaumont* devrait avoir

fini ses peines : il ne sait donc pas combien la vie est courte. 1767.

Bonsoir, mon très-cher ami ; mon corps et mes yeux vont bien mal ; mais aussi j'entre dans ma soixante et quatorzième année, malgré la fausse date de mes estampes. *Ecr. l'inf.*

LETTRE XLIV.

A M. LE DUC DE CHOISEUL.

A Ferney, 20 de février.

MONSEIGNEUR,

J'AI reçu les deux lettres dont vous m'avez honoré, avec un passe-port général, mais non pas dans leur temps, parce que vos bontés ne me sont parvenues que par les cascades de la dragonnade.

Je vous ai envoyé le discours de M. de *la Harpe*, qui a remporté le prix à l'académie. La justice qu'il vous a rendue a beaucoup contribué à lui faire remporter ce prix. Son ouvrage a été applaudi de tout le public.

Je ne sais si on vous a envoyé le mémoire ci-joint; permettez-moi la liberté de vous le présenter ; comptez qu'il est exact et fidelle. Il sera bien difficile de vivre dorénavant dans le pays de Gex sans votre protection. Je vous la demande aussi pour les Scythes ; je les ai retravaillés suivant les judicieuses remarques que vous avez daigné faire. Je n'en ai fait imprimer

1767. que quelques exemplaires, pour épargner la peine des copiſtes; l'édition ne paraîtra à Paris que quand vous en ſerez content.

Je ſerais bien flatté ſi vous pouviez honorer la première repréſentation de votre préſence.

J'ai bien des querelles avec M. d'*Argental* pour les Scythes, ſur le cinquième acte; mais je m'en rapporte à vous.

Je ſuis pénétré de vos bontés, elles ſont ma conſolation dans mes misères. M. le chevalier de *Jaucourt* ne m'a vu qu'aveugle et malade. J'étais mort, ſi je ne m'étais pas égayé aux dépens de *Jean-Jacques*, de la demoiſelle *le Vaſſeur* et de *Catherine*.

Je me mets à vos pieds avec la plus tendre reconnaiſſance et le plus profond reſpect.

LETTRE XLV.

A M. DORAT.

Le 20 de février.

Il eſt vrai, Monſieur, que j'avais été flatté de la promeſſe que vous m'aviez faite, lorſqu'une lettre, que j'avais écrite à M. de *Pezai*, m'en attira une très-obligeante de vous. Cette eſpérance adouciſſait beaucoup le mal dont je ne connaiſſais qu'une partie. Des vers tels que vous les ſavez faire auraient plu davantage au public, que la publication de quelques lettres qui ne ſont pas faites pour lui.

Les procédés de *J. J. Rouſſeau* ne ſont point des

querelles de littérature ; ce sont des complots formés par l'ingratitude et par la méchanceté la plus noire, dont les médiateurs de Genève et le ministère de France sont assez instruits. Au reste, personne n'a jamais souhaité plus passionnément que moi l'union des gens de lettres ; personne n'a mieux senti combien ils seraient utiles, et à quel point ils seraient respectés du public, s'ils se soutenaient les uns les autres. Il faut laisser aux folliculaires, aux *Desfontaines*, aux *Fréron*, l'infame métier de déchirer leurs confrères pour gagner quelque argent : ce sont des misérables qui ont fait de la littérature une arène de gladiateurs. 1767.

Vous avez redoublé mon estime pour vous, Monsieur, en m'apprenant que vous n'aviez nul commerce avec ce vil *Fréron* qui est, dit-on, l'opprobre de la société, et dont on ne prononce le nom qu'avec horreur et mépris. Cet homme, assurément, n'était fait ni pour apprécier vos agréables ouvrages, ni pour approcher de votre personne. S'il y avait encore des *Chaulieu* et des *la Fare*, ce serait leur société qui vous conviendrait, ainsi qu'à M. de *Pezai* votre ami.

Je vous répéterai encore que j'ai été très-touché des lettres que vous m'avez écrites ; mais le public les ignore, et il a vu la pièce que vous m'aviez promis de réparer. Je vous en parle pour la dernière fois. Je ne veux plus me livrer qu'au plaisir de vous dire combien j'ambitionne votre estime et votre amitié, et avec quels sentimens j'ai l'honneur d'être votre, &c.

1767.

LETTRE XLVI.

A M. LE DUC DE LA VALLIERE.

A Ferney, 21 de février.

Il eſt vrai, monſieur le Duc, que j'ai fait une drôle de tragédie où j'ai mis un petit-maître perſan avec des payſans ſcythes, et une demoiſelle de qualité qui raccommode ſes chemiſes et celles de ſon père, ſuppoſé qu'on eût des chemiſes en Scythie. Comme vous ne haïſſez pas les choſes bizarres, j'aurais pris, ſans doute, la liberté de vous envoyer cette facétie, ſi je n'étais occupé à la corriger; ce qui me coûte beaucoup, attendu que j'ai eu, il y a quelque temps, un petit *ſoupçon* d'apoplexie qui m'a un peu affaibli le cervelet. J'ai l'honneur d'entrer dans ma ſoixante et quatorzième année, quoi qu'en diſent mes mauvaiſes eſtampes. Vous voyez que ma tragédie n'eſt pas un jeu d'enfant; mais elle tient beaucoup du radotage, ce qui revient à peu-près au même.

Ou j'ai perdu entièrement la mémoire, ou je me ſouviens très-bien que je vous ai remercié de votre beau certificat en faveur d'*Urceus Codrus*. Celui qui écrit ſous ma dictée (parce que je ſuis aveugle tout l'hiver) ſe ſouvient très-bien de vous avoir remercié de votre témoignage ſur *Urceus*. Nous ſommes exacts, nous autres ſolitaires, parce que nous ne ſommes point diſtraits par le fracas.

On dit que vous faites un bijou de l'hôtel Janſen. Je m'en rapporte bien à vous, ſurtout ſi vous avez autant d'argent que de goût. 1767.

On dit qu'on joue chez vous un jeu prodigieux. Fi! cela n'eſt pas philoſophe. Vous n'êtes pas encore au point où je vous voudrais.

Cependant conſervez-moi vos bontés; j'ai beſoin de cette conſolation, après avoir été vingt ans ſans vous faire ma cour; car, ſi vous vous en ſouvenez, je me ſuis enfui de France au Catilina de *Crébillon*: c'était pardieu un déteſtable ouvrage, c'était le tombeau du ſens commun; mais je veux actuellement qu'on ait de l'indulgence pour les vieillards.

Je vous ſuis attaché pour le reſte de ma vie avec bien du reſpect et avec toute la vivacité des ſentimens d'un jeune homme. *Voltaire.*

LETTRE XLVII.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 23 de février.

Je ſuis partagé, Monſieur, entre la reconnaiſſance que je vous dois et l'admiration où je ſuis qu'au milieu de vos occupations, et même de vos diſſipations, vous ayez pu faire un plan ſi rempli de génie et de reſſources. Nous convenons qu'il eſt l'ouvrage d'un eſprit ſupérieur. Vous me direz, pourquoi ne l'adoptez-vous donc pas? Vous en verrez les raiſons dans le petit mémoire que nous envoyons à M. et à madame d'*Argental.*

1767. Madame *Denis*, M. et madame de *la Harpe*, nos acteurs et moi, nous avons retourné de tous les sens ce que vous nous proposez. Nous nous sommes représenté vivement l'action, et tout ce qu'elle comporte, et tout ce qu'elle doit faire dire ; nous sommes tous d'un avis unanime ; nous osons même nous flatter que, quand vous verrez nos raisons déduites dans notre mémoire, elles vous paraîtront convaincantes.

Il est vrai que, malgré toutes nos raisons, nous tremblons d'avoir tort lorsque nous disputons contre vous. Nous sentons bien qu'il y a quelque chose de hasardé dans ce cinquième acte, mais nous ne pouvons juger que d'après l'impression qu'il nous laisse. Nous le jouons, et il nous fait un effet terrible.

Comment voulez-vous que nous abandonnions ce qui nous touche pour un plan qui, tout ingénieux qu'il est, nous paraît avoir des difficultés insurmontables ? Il en fera toujours d'une tragédie comme de toutes les affaires de ce monde ; il faut choisir entre les inconvéniens les moins grands. Il y aura sans doute des critiques. Zaïre, Mérope, Tancrède, &c. en ont essuyé beaucoup, et le Siége de Calais a inspiré le plus grand enthousiasme. Il faut se soumettre à cette bizarrerie des hommes : mais nous sommes tous persuadés que la chaleur du cinquième acte doit l'emporter sur toutes les critiques qu'on fera de sang froid.

Le spectateur assurément se doute bien, dans la tragédie d'Olimpie, que cette *Olimpie* se jettera dans le bûcher de sa mère ; et c'est précisément ce doute qui inspire la curiosité et l'attendrissement. Il est dans la nature humaine de vouloir voir comment les choses

qu'on devine seront accomplies. C'est ce que nous détaillons dans notre mémoire que nous vous supplions de lire avec impartialité. Pour moi, je me défie de mes idées ; j'aime et je respecte les vôtres autant que votre personne. C'est avec timidité et avec honte que je suis d'un autre avis que vous ; mais enfin il ne faut jamais, dans aucun art, travailler contre son propre sentiment, comme en morale il ne faut point agir contre sa conscience : on est sûr alors de travailler très-mal ; l'enthousiasme est entièrement éteint, l'esprit mis à la gêne perd toute son élasticité. On écrit raisonnablement, mais froidement. En un mot, lisez nos représentations, et jugez. 1767.

Agréez, Monsieur, mon tendre et respectueux attachement pour vous, pour madame de *Chauvelin* et pour tout ce qui vous appartient.

N. B. Depuis ma lettre écrite, nous avons joué la pièce ; le cinquième acte a fait plus d'effet que les autres, et on a répandu beaucoup de larmes.

LETTRE XLVIII.

A M. LE KAIN.

A Ferney, 23 de février.

Mon cher ami, le petit concile de Ferney a répondu au grand concile de l'hôtel d'Argental. Nous trouvons le projet qu'on nous propose, froid et impraticable. Nous trouvons insipide ce *je ne puis*, substitué à ce terrible *je l'accepte*.

1767. Nous croyons, d'après l'expérience, que ce *je l'accepte*, prononcé avec un ton de déſeſpoir et de fermeté, après un morne ſilence, fait l'effet le plus tragique.

Nous penſons que l'étonnement, le doute et la curioſité du ſpectateur doivent ſuivre ce mouvement de l'actrice. Nous ſommes perſuadés, d'après nos propres ſenſations, que tout le rôle d'*Obéide*, au cinquième acte, tient le ſpectateur en haleine, et le remue d'autant plus fortement qu'il devine dans le fond de ſon cœur ce qui doit arriver.

Nous avons peſé les inconvéniens et ce qui nous paraît des beautés, nous avons conclu qu'il ſerait abominable de faire traîner *Athamare* à la torture et aux ſupplices, et que, ſi dans ce moment *Obéide* prenait la réſolution de s'offrir pour l'immoler, afin de lui épargner des ſouffrances, cela reſſemblerait à un bourreau qui va donner le coup de grâce; et ſi elle ne prend que dans ce moment la réſolution de ſe tuer, cette inſpiration ſubite ne fait pas, à beaucoup près, le même effet qu'un deſſein pris dès la première ſcène, et qui rend ſon rôle théâtral pendant l'acte tout entier.

Nous alléguons beaucoup d'autres raiſons que nous détaillons dans un mémoire que nous envoyons à M. d'*Argental;* nous craignons à la vérité de nous tromper, en combattant l'avis des connaiſſeurs les plus éclairés, mais nous ne pouvons juger que d'après notre ſentiment. Nous avons vu l'effet, et M. d'*Argental* ne l'a pas vu. Nous ne craignons rien de ce qu'ils craignent, et un endroit qui ne leur a fait aucune peine nous en fait beaucoup. C'eſt ainſi que les opinions ſe partagent ſur toutes les affaires de ce

monde; mais, après avoir tout pesé, tout discuté, il faut prendre enfin un parti. Ce parti est celui de jouer la pièce, telle que je vous l'ai envoyée par M. *Marin*. Je vous prie seulement de changer ce vers : 1767.

Vous voyez, vous sentez quel meurtre se prépare.

Il faut mettre à la place :

Vous savez quel tourment un refus lui prépare.

Je suis persuadé que vous donnerez à l'actrice toute l'intelligence du rôle d'*Obéide*.

Nous nous flattons que le quatrième acte sera extrêmement théâtral ; je suis bien sûr que vous le ferez réussir, quand vous direz au bon homme *Hermodan*, avec une pitié noble : *Vieillard, ton fils n'est plus*.

Encore une fois, nous pouvons nous tromper, madame *Denis*, madame de *la Harpe*, madame *Dupuits*, M. de *la Harpe*, M. *Dupuits*, M. *Cramer* et moi ; mais répétez comme nous avons répété, et jugez d'après l'effet.

Je suis d'ailleurs dans la nécessité absolue de faire réimprimer la pièce incessamment, et j'attends de vos nouvelles avec la plus vive impatience.

Depuis ma lettre écrite, nous venons de jouer la pièce ; le cinquième acte a fait un plus grand effet encore que le quatrième. On a versé beaucoup de larmes, et il n'y a point de critique qui tienne contre des larmes. Si j'avais le malheur de croire une seule des critiques qu'on me fait, la pièce serait perdue :

croyez-en mon expérience et l'effet dont je viens
1767. d'être témoin.

Souvenez-vous du quatrième acte de Tancrède qu'on voulait me faire changer.

LETTRE XLIX.

AU MEME.

25 de février.

Ne vous laiſſez point ſubjuguer, mon cher ami, par un plan tout-à-fait anti-théâtral qu'on propoſe. Je ne réponds pas de l'effet d'une pièce où tout eſt ſimple et naturel, dans un temps où le public égaré ſemble ne vouloir que des événemens incroyables, entaſſés les uns ſur les autres, avec des vers auſſi barbares que ceux de *Garnier* et de *Hardy*. Réſiſtez au torrent du goût le plus déteſtable qui ait jamais déshonoré la nation. J'aime mieux tomber avec un ouvrage fait ſelon les règles de l'art, que de réuſſir par un poëme barbare.

Je ne puis d'ailleurs m'imaginer que la nature ne parle pas au cœur des Pariſiens comme elle nous parle; et je ne vois pas pourquoi ce qui nous fait répandre des larmes, ſerait mal reçu chez vous.

Je vous ai envoyé quelques changemens, et je me flatte que vous en avez fait uſage. En voici encore un au quatrième acte, dans lequel *Indatire* a néceſſairement trop raiſon contre *Athamare*. Je fortifie votre

votre rôle autant que la situation le permet; c'est après ce vers d'*Indatire :* 1767.

A servir sous un maître on me verrait descendre !

ATHAMARE.

Va, l'honneur de servir un maître généreux,
Qui met un digne prix aux exploits belliqueux,
Vaut mieux que de ramper dans une république,
Insensible au mérite, et même tyrannique.
Tu peux prétendre à tout en marchant sous ma loi.
J'ai parmi, &c.

Il faut encore, mon cher ami, que je vous dise que, si dans la scène entre *Obéide* et son père, au cinquième acte, il y a encore quelques longueurs, il faudra retrancher les quatre vers d'*Obéide :*

Une invincible loi me tient sous son empire, &c.

Mais j'avoue que je les supprimerais à regret. Encore une fois, laissez dire les critiques de cabinet, et rapportez-vous-en à l'effet que fait la pièce au théâtre; il n'y a point de meilleur juge.

1767.

LETTRE L.

A M. CHRISTIN, *avocat à Saint-Claude.*

25 de février.

Mon cher avocat philosophe, il y a plus de cent lieues malheureusement de Saint-Claude à Ferney, et le chemin ne s'accourcira pas de sitôt. On dit que vous avez reçu pour moi un gros paquet de livres d'envoi de ce pauvre *Fantet;* je vous supplie de l'ouvrir, de lui renvoyer sa *Matière médicale* en dix volumes, dont je n'ai que faire : il y a là de quoi empoisonner un royaume. Je me contente de ma casse, et je ne veux pas d'autre remède.

Je vous envoie six exemplaires de la deuxième édition du Commentaire (*). Je ne risque que cette demi-douzaine, crainte des écornifleurs. M. *Servan*, avocat général de Grenoble, a fait un discours très-pathétique sur le même sujet; il est imprimé, et vous l'avez peut-être vu. La raison et l'humanité commencent à percer de tous côtés. L'impératrice de Russie m'écrit ces propres mots : *Malheur aux persécuteurs; ils méritent d'être mis au rang des furies.* Mais, tandis que la raison parle, le fanatisme hurle; on poursuit *Fantet;* on en poursuit bien d'autres. M. *le Riche* se signale en faveur de *Fantet.* J'espère qu'il viendra à bout de mettre un frein à la persécution. Si j'étais plus jeune, si je pouvais agir, je ne laisserais pas

(*) Sur le *Traité des délits et des peines.*

accabler ainſi un infortuné. Je ſais de loin ce que je puis, et c'eſt fort peu de choſe. 1767.

Madame *Denis* vous fait bien ſes complimens : je vous embraſſe de tout mon cœur. *Ecr. l'inf.*

LETTRE LI.

A M. MARIOTT,

AVOCAT GENERAL D'ANGLETERRE.

26 de février,

MONSIEUR,

Je prends le parti de vous écrire par Calais plutôt que par la Hollande, parce que, dans le commerce des hommes comme dans la phyſique, il faut toujours prendre la voie la plus courte. Il eſt vrai que j'ai paſſé près de trois mois ſans vous répondre; mais c'eſt que je ſuis plus vieux que *Milton*, et que je ſuis preſque auſſi aveugle que lui. Comme on envie toujours ſon prochain, je ſuis jaloux de milord *Cheſterfield* qui eſt ſourd. La lecture me paraît plus néceſſaire dans la retraite que la converſation. Il eſt certain qu'un bon livre vaut beaucoup mieux que tout ce qu'on dit au haſard. Il me ſemble que celui qui veut s'inſtruire doit préférer ſes yeux à ſes oreilles; mais pour celui qui ne veut que s'amuſer, je conſens de tout mon cœur qu'il ſoit aveugle, et qu'il puiſſe écouter des bagatelles toute la journée.

1767. Je conçois que votre belle imagination eſt quelquefois très-ennuyée des triſtes détails de votre charge. Si on n'était pas ſoutenu par l'eſtime publique et par l'eſpérance, il n'y a perſonne qui voulût être avocat général. Il faut avoir un grand courage, quand on fait d'auſſi beaux vers que vous, pour s'appeſantir ſur des matières contentieuſes, et pour deviner l'eſprit d'un teſtateur et l'eſprit de la loi.

Ma mauvaiſe ſanté ne m'a jamais permis de me livrer aux affaires de ce monde; c'eſt un grand ſervice que mes maladies m'ont rendu. Je vis depuis quinze ans dans la retraite avec une partie de ma famille; je ſuis entouré du plus beau payſage du monde. Quand la nature ramène le printemps, elle me rend mes yeux qu'elle m'a ôtés pendant l'hiver; ainſi j'ai le plaiſir de renaître, ce que les autres hommes n'ont point.

Jean-Jacques, dont vous me parlez, a quitté ſon pays pour le vôtre, et moi j'ai quitté, il y a longtemps, le mien pour le ſien, ou du moins pour le voiſinage. Voilà comme les hommes ſont ballottés par la fortune. Sa ſacrée majeſté le haſard décide de tout.

Le cardinal *Bentivoglio*, que vous me citez, dit à la vérité beaucoup de mal du pays des Suiſſes, et même ne traite pas trop bien leurs perſonnes; mais c'eſt qu'il paſſa du côté du mont Saint-Bernard, et que cet endroit eſt le plus horrible qu'il y ait dans le monde. Le pays de Vaud au contraire, et celui de Genève, mais ſurtout celui de Gex que j'habite, forment un jardin délicieux. La moitié de la Suiſſe eſt l'enfer, et l'autre moitié eſt le paradis.

Rouſſeau a choiſi, comme vous le dites, le plus vilain canton de l'Angleterre; chacun cherche ce qui

lui convient : mais il ne faudrait pas juger des bords charmans de la Tamise par les rochers de Derbishire. 1767. Je crois la querelle de M. *Hume* et de *Jean-Jacques Rousseau* terminée par le mépris public que *Rousseau* s'est attiré, et par l'estime que M. *Hume* mérite. Tout ce qui m'a paru plaisant, c'est la logique de *Jean-Jacques* qui s'est efforcé de prouver que M. *Hume* n'a été son bienfaiteur que par mauvaise volonté ; il pousse contre lui trois argumens qu'il appelle *trois soufflets sur la joue de son protecteur*. Si le roi d'Angleterre lui avait donné une pension, sans doute le quatrième soufflet aurait été pour sa Majesté. Cet homme me paraît complettement fou. Il y en a plusieurs à Genève. On y est plus mélancolique encore qu'en Angleterre ; et je crois, proportion gardée, qu'il y a plus de suicides à Genève qu'à Londres. Ce n'est pas que le suicide soit toujours de la folie. On dit qu'il y a des occasions où un sage peut prendre ce parti ; mais, en général, ce n'est pas dans un accès de raison qu'on se tue.

Si vous voyez M. *Franklin*, je vous supplie, Monsieur, de vouloir bien l'assurer de mon estime et de ma reconnaissance. C'est avec ces mêmes sentimens que j'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect, Monsieur, votre, &c.

1767.

LETTRE LII.

A M. DAMILAVILLE.

27 de février.

En réponse à votre lettre du 21, mon cher ami, je vous dirai d'abord que j'ai été plus occupé que vous ne pensez de l'abominable calomnie qu'un homme en place a vomie contre vous. J'ai écrit à un de ses parens d'une manière très-forte qui ne compromet personne, et qui ne laisse pas même soupçonner que vous soyez instruit de ce procédé infame. Vous êtes d'ailleurs à portée d'employer des gens de mérite qui le détromperont ou qui le désarmeront.

J'admire sous quelles formes différentes le fanatisme se reproduit : c'est un *Protée* né dans l'enfer, qui prend toutes sortes de figures sur la terre. Je ne suis pas fâché de l'éclat qu'on a voulu faire contre *Bélisaire*. On ne peut que se rendre ridicule et odieux en attaquant une morale si pure. Les ennemis de la raison achèvent d'amonceler des charbons ardens sur leur tête ; le livre qu'ils attaquent en sera plus connu et plus goûté. Dieu et la raison savent tirer le bien du mal.

Je crois enfin l'affaire de M. *Lambertad* finie ; ce n'a pas été sans peine. La communication entre nous et Genève est absolument interdite, et sans les bontés de M. le duc de *Choiseul*, nous mourrions de faim, après avoir fait vivre tant de monde.

J'ai été très-content de la conversation du curé et du marguillier, dans laquelle on rend justice aux vues saines et patriotiques du ministère. Plus la permission qu'il a donnée d'exporter les blés mérite notre reconnaissance, et plus nous en devons aussi au *Dictionnaire encyclopédique* qui démontre en tant d'endroits les avantages de cette exportation. Il est certain que c'est le plus grand encouragement qu'on pût donner à l'agriculture. Je le sens bien, moi qui suis un des plus forts laboureurs de ce petit pays. 1767.

Je suis pour les Scythes à peu-près dans le même cas où *Beaumont* est pour son mémoire. J'éprouve des difficultés de la part de mes avocats; et ce qui finirait en deux jours, si j'étais à Paris, traîne des mois entiers : voilà pourquoi vous n'avez point eu les Scythes. On dit que le tragique est absolument tombé; je n'ai pas de peine à le croire.

M. le chevalier de *Châtellux* est une belle ame. Il a des parens qui ne sont pas si philosophes que lui. Je vous assure qu'on l'a échappé belle, et qu'il y avait là de quoi perdre un homme sans ressource. Je suis affligé que vous n'ayez rien à me dire de *Platon* sur toutes les occasions que je saisis de lui rendre justice.

Voici les propres mots d'une lettre de l'impératrice de Russie, en m'envoyant son édit sur la tolérance (*). *L'apothéose n'est pas si fort à désirer qu'on le pense; on le partage avec des veaux, des chats, des oignons, &c. &c. &c. Malheur aux persécuteurs! ils méritent d'être rangés avec ces divinités-là.* Elle m'ajoute que *les suffrages de*

(*) Du 9 de janvier 1767.

1767. *MM. Diderot et d'Alembert l'encouragent beaucoup à bien faire.*

Voici le premier chant de la Guerre de Genève, puisque vous voulez vous amuser de cette plaisanterie.

LETTRE LIII.

A M. LE COMTE DE TRESSAN.

A Ferney, 28 de février.

Votre souvenir m'a bien touché, Monsieur, et votre ouvrage a fait sur moi l'impression la plus tendre. Voilà comme je voudrais qu'on fît les oraisons funèbres. Il faut que ce soit le cœur qui parle ; il faut avoir vécu intimement avec le mort qu'on regrette.

C'étaient les parens ou les amis qui fesaient les oraisons funèbres chez les Romains. L'étranger qui s'en mêle, a toujours l'air charlatan ; il y a même une espèce de ridicule à débiter avec emphase l'éloge d'un homme qu'on n'a jamais vu. Mais où sont les courtisans dignes de louer un bon roi ? il n'y a peut-être que vous. Les patriciens romains savaient tous parfaitement leur langue ; les lettres de *Brutus* sont peut-être plus belles que celles de *Cicéron ; César* écrivait comme *Salluste :* il n'en est pas ainsi parmi nous autres Velches. Votre ouvrage est vrai, il est attendrissant, il est bien écrit. Je vous remercie tendrement de me l'avoir envoyé.

Je me suis informé de vous à tous ceux qui ont pu m'en donner des nouvelles ; je ne vous ai jamais

oublié. Je savais que vous aviez fait des pertes, et je croyais qu'on vous avait dédommagé. Vous comptez donc aller vivre en philosophe à la campagne? Je souhaite que ce goût vous dure comme à moi. Il y a treize ans que j'ai pris ce parti dont je me trouve fort bien. Ce n'est guère que dans la retraite qu'on peut méditer à son aise. 1767.

Je signe de tout mon cœur votre profession de foi. Il paraît que nous avons le même catéchisme. Vous me paraissez d'ailleurs tenir pour ce feu élémentaire que *Newton* se garda bien toujours d'appeler corporel. Ce principe peut mener loin; et si DIEU, par hasard, avait accordé la pensée à quelques monades de ce feu élémentaire, les docteurs n'auraient rien à dire: on aurait seulement à leur dire que leur feu n'est pas bien lumineux, et que leur monade est un peu impertinente.

Je suis affligé que vous ayez la goutte, mais il paraît que ce n'est pas votre tête qu'elle attaque.

Vous faites donc actuellement des vers pour votre fille, après en avoir fait pour la mère. Si elle tient de vous, elle sera charmante; elle aura du sentiment et de l'esprit. Il faut que vous me permettiez de lui présenter ici mes respects.

Je n'oublierai jamais mon cher *Panpan* (*); c'est une ame digne de la vôtre. Que fera-t-il quand vous ne serez plus en Lorraine? Toute la cour de votre bon roi va s'éparpiller, et la Lorraine ne sera plus qu'une province. On commençait à penser: ces belles semences ne produiront plus rien; c'est vers la Marne qu'il faudra voyager.

(*) M. de *Vaux*.

1767. Notre lac de Genève fait bien ses complimens à la Marne. Ne tremblez point pour les personnes dont vous vous souvenez ; jamais querelle ne fut plus pacifique. Nous avons, à la vérité, des dragons ; mais ils sont aussi tranquilles que les Génevois.

Adieu, Monsieur ; conservez-moi des bontés qui font la consolation de ma vieillesse. Votre paquet m'est venu par Paris, après bien des cascades.

LETTRE LIV.

A M. MARMONTEL.

28 de février.

CHANCELIER de *Bélisaire*, on me dit que la sorbonne demande des cartons. Ce n'est pas *Bélisaire* qui est aveugle, c'est la sorbonne. Voici les propres mots d'une lettre de l'impératrice de Russie, en m'envoyant son édit sur la tolérance : „ L'apothéose „ n'est pas si fort à désirer que l'on pense ; on la par- „ tage avec des veaux, des chats, des oignons, &c. „ &c. &c. Malheur aux persécuteurs ! ils méritent „ d'être rangés avec ces divinités-là „.

Elle ambitionnera votre suffrage, mon cher confrère, dès qu'elle aura lu votre *Bélisaire*, et n'y fera pas assurément de carton. Cet ouvrage fera du bien à notre nation, je peux vous en répondre. Tout ce que je vous écris est toujours pour madame *Geoffrin*, car j'ai la vanité de croire que je pense comme elle. Si le roi de Pologne et l'impératrice de

Ruſſie ne s'entendaient pas ſur la tolérance, je ſerais trop affligé. 1767.

Bonſoir, mon cher confrère; jouiſſez de votre gloire et du ridicule des docteurs. *V.*

LETTRE LV.

A M. PANCKOUCKE, *libraire à Paris.*

28 de février.

J'AI reçu de vous, Monſieur, une lettre charmante, et j'ai lu avec beaucoup de plaiſir votre traduction de *Lucrèce* et votre mémoire ſur l'impoſſibilité de la quadrature du cercle. Je vois que vous étiez fait pour être l'ami de M. de *Buffon* et non pas de *Catherin Fréron*. Vous nous rappelez ces beaux jours où les *Etienne* honoraient la typographie par la ſcience.

Je doute fort que M. de *la Harpe*, que je crois très-ſupérieur au *Taſſoni*, veuille s'abaiſſer à traduire le *Taſſoni*. *La Secchia rapita* eſt un très-plat ouvrage, ſans invention, ſans imagination, ſans variété, ſans eſprit et ſans grâces. Il n'a eu cours en Italie que parce que l'auteur y nomme un grand nombre de familles auxquelles on s'intéreſſait. Si on voulait faire un poëme burleſque, il faudrait choiſir pour ſujet les querelles de Genève, et ſurtout être plus plaiſant que *Taſſoni* qui ne l'eſt point du tout en cherchant toujours à l'être.

Je vous ſuis très-obligé, Monſieur, de la bonté que vous avez de m'envoyer le livre que j'eſtime

1767. le plus (*). Je vous supplie de vouloir bien me mander dans quel temps il doit arriver à Lyon, afin de prendre des mesures pour le faire venir à Ferney. Toute communication est interrompue entre Lyon et Genève, et entre Genève et le pays de Gex. J'espère que, malgré ces obstacles, je ne serai pas privé du beau présent que vous voulez bien me faire. J'ai reçu les volumes de M. de *Buffon*, et je vous en remercie. Tout ce qui me viendra de vous me sera précieux, excepté les feuilles de l'*Année littéraire* auxquelles je me flatte que vous avez renoncé. Un homme de lettres comme vous, qui imprime M. de *Buffon*, n'est pas fait pour imprimer des sottises du Pont-neuf.

Au reste, Monsieur, je voudrais pouvoir vous prouver l'estime que vous m'avez inspirée quand j'ai eu le plaisir de vous voir à Ferney. Tous les gens qui pensent doivent ambitionner votre amitié, et c'est avec ces sentimens que j'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE LVI.

A M. LACOMBE, *libraire à Paris.*

A Ferney, février.

Non, Monsieur, vous n'êtes point mon libraire, vous êtes mon ami, vous êtes un homme de lettres et de goût, qui avez bien voulu faire imprimer un ouvrage d'un de mes autres amis, et qui voulez bien

(*) *L'Encyclopédie.*

vous charger de donner une édition correcte des Scythes, dès que je pourrai vous faire connaître l'original. 1767.

La cruelle saison que nous éprouvons dans nos climats, Monsieur, m'a réduit à un état qui ne m'a pas permis de répondre, aussitôt que je l'aurais voulu, à vos judicieuses lettres : je n'ai pu vous remercier de votre almanach, ni le lire. Les neiges, dans lesquelles je suis enterré, ont attaqué mes yeux plus violemment que jamais. On dit que c'était la maladie de *Virgile;* je n'ai que cela de commun avec lui. Je n'ai ni son talent ni la faveur d'*Auguste*, et je ne crois pas que je soupe jamais avec M. de *Laverdi*, comme *Virgile* avec *Mécène*.

Je vous enverrai, n'en doutez pas, les Scythes que je vous promets, et qui sont à vous. Je suis dans leur pays, et j'attends les dernières résolutions de quelques amis que j'ai à Babylone, pour savoir si l'impression doit précéder la représentation. Cette pièce réussira plus auprès des Français que les héros romains. Il y a de l'amour comme dans l'opéra comique, et c'est ce qu'il faut à vos belles dames.

J'ai préparé un avis au public, dans lequel je dis que le sieur *Ducheſne*, qui demeurait au *Temple du goût*, mais qui n'en avait aucun, s'est avisé de défigurer tous mes ouvrages, et qu'il a obtenu un privilége du roi pour me rendre ridicule. Je crois du moins que son privilége est expiré, et qu'il m'est permis de donner mes ouvrages à qui bon me semble.

Je finis, selon ma coutume, par les sentimens de l'amitié, sans formules inutiles.

1767.

LETTRE LVII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 1 de mars.

Vous avez daigné, Monseigneur, faire une petite visite à Ferney; madame *Denis* part pour vous la rendre. Sa santé est déplorable, et il n'y a plus à Genève ni médecin qu'on puisse consulter, ni aucun secours qu'on puisse attendre; d'ailleurs vingt ans d'absence ont dérangé ma fortune, et n'ont pas accommodé la sienne. Ma fille adoptive *Corneille* l'accompagne à Paris, où elle verra massacrer les pièces de son grand-oncle; pour moi, je reste dans mon désert : il faut bien qu'il y ait quelqu'un qui prenne soin du ménage de campagne; c'est ma consolation. J'en éprouverais une plus flatteuse, si je pouvais vous faire ma cour; mais c'est un bonheur auquel je ne puis prétendre, et la vie de Paris ne convient ni à mon âge, ni à mes maladies, ni aux circonstances où je me trouve. Je ferai très-affligé de mourir sans avoir pris congé de vous. Je me regarde déjà comme un homme mort, quoique j'aye égayé mon agonie autant que je l'ai pu. Non-seulement je vous dis un adieu éternel quand vous honorâtes ma retraite de votre présence, mais j'ai toujours eu depuis le chagrin de ne pouvoir vous écrire que des choses vagues. La douceur d'ouvrir son cœur est aujourd'hui interdite. J'ai respecté les entraves qu'on met à la liberté de s'expliquer par lettres; je n'ai pu que vous

ennuyer. J'aurais désiré faire un petit voyage à Bordeaux, et vous contempler dans votre gloire; mais c'est encore un plaisir auquel il faut que je renonce. Me voilà donc mort et enterré. 1767.

La bonté que vous avez de faire payer ce qui m'est dû de ma rente, sera tout entière pour madame *Denis* et pour madame *Dupuits*. Il faut tout à des femmes, et rien à un vieux solitaire. Je ne me suis pas même réservé de chevaux pour me promener. Si j'étais seul, je n'aurais besoin de rien. Je vous remercie au nom de madame *Denis* qui bientôt vous remerciera elle-même, et vous présentera mes hommages, mon attachement inviolable et mon respect. *V.*

LETTRE LVIII.

A M. LE KAIN.

2 de mars.

Mon cher ami, vous êtes bien sûr que je m'intéresse plus à votre santé qu'à tous les Scythes du monde. Ménagez-vous, je vous en prie; il faut se bien porter pour être héros : tous ceux de l'antiquité avaient une santé de fer. Il importe fort peu qu'on joue les Scythes devant ou après Pâques; mais, si vous en pouvez donner quatre ou cinq représentations avant la fin du carême, je vous conseille de ne pas perdre ces quatre ou cinq bonnes chambrées, parce qu'il est presque impossible que, dans la quinzaine de Pâques, l'édition de *Cramer* ne devienne publique.

1767. Je n'avais point eu deſſein d'abord de faire jouer cette pièce, et la préface l'indique aſſez ; mais, puiſqu'on la joue à Genève, à Lauſane et chez moi, et qu'on la jouera à Lyon et à Bordeaux, il eſt bien juſte que vous en donniez quelques repréſentations. Comptez que j'aurai ſoin de vos intérêts dans l'édition qu'on en fera à Paris, quoiqu'il ſoit difficile d'obtenir des libraires des conditions auſſi favorables, pour une pièce déjà imprimée, que pour une qui ſerait toute neuve.

Je vous prie de vous amuſer, pendant votre convaleſcence, à faire collationner ſur les rôles tous les changemens que je vous ai envoyés. En voici un que je vous recommande ; c'eſt à la première ſcène du cinquième acte. Il m'a paru, à la repréſentation, que c'était à *Sozame* à parler avant ſa fille, et qu'*Obéide* devait être trop conſternée pour répondre à la propoſition qu'on lui fait d'immoler *Athamare*. Voici ce petit changement :

OBÉIDE.

Je n'en apprends que trop.

SOZAME.

Je vous l'ai déclaré ;
Je reſpecte un uſage en ces lieux conſacré,
Mais des ſévères lois par vos aïeux dictées,
Les têtes de nos rois pourraient être exceptées.

LE SCYTHE.

Plus les princes ſont grands, &c.

Au reſte, je ne compte ſur le rôle d'*Obéide* qu'autant que vous voudrez bien conduire l'actrice. Vous avez reçu, ſans doute, l'imprimé en marge duquel j'ai

j'ai écrit mes petites indications. Ce personnage exige une douleur presque toujours étouffée, des repos, des soupirs, un jeu muet, une grande intelligence du théâtre. Ce n'est guère qu'au cinquième acte que ces sentimens se déploient sur le pont aux ânes des imprécations, pont aux ânes que l'on passe toujours avec succès. 1767.

Madame *Denis* vous fait mille complimens ; elle ne joue plus la comédie, ni moi non plus ; mais M. de *la Harpe* est un excellent acteur. Je vous embrasse de toute mon ame. *V.*

LETTRE LIX.

A M. ELIE DE BEAUMONT, *avocat.*

A Ferney, le 4 de mars.

Mes yeux ne me permettent pas d'écrire, mon cher *Cicéron ;* je n'ai pas actuellement auprès de moi celui qui vous fait d'ordinaire mes remercîmens, mais vous n'en verrez pas moins que j'ai reçu votre mémoire. Nous l'avons lu, nous avons pleuré. Ou les hommes feront de bronze, ou les *Sirven* seront justifiés comme les *Calas*. La consultation est de la plus grande habileté, et d'une bienséance qui fera beaucoup d'honneur à celui qui l'a rédigée. La victoire me paraît sûre. Les protestans et les catholiques vous béniront également, et personne assurément ne vous enviera la terre de Canon. On dira qu'il est bien permis au défenseur de l'humanité de se défendre

1767. lui-même, et de réclamer le bien des ancêtres de sa femme.

Je vous prie de vouloir bien me faire envoyer un second exemplaire par M. *Damilaville*. Le premier sera pour messieurs du conseil de Berne, le second sera signé par *Sirven* et ses filles. Messieurs de Berne doivent en avoir un, parce qu'ils ont promis de continuer aux *Sirven* la petite pension qu'ils veulent bien leur faire pendant qu'ils poursuivront leur procès à Paris, et qu'ils ont mis pour condition qu'ils verraient le mémoire par lequel ils seraient appelés à venir auprès de vous. Je vous enverrai *Sirven* et une de ses filles, aussitôt que vous l'ordonnerez. Il y en a une qui est incapable de faire le voyage.

Je ne puis trop vous réitérer mes tendres remercîmens. Je vous embrasse cent fois, sage et éloquent vengeur de l'innocence.

LETTRE LX.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Le 4 de mars.

Grand-turc, grand écuyer persan, cadi, et vous grande écuyère, tombe sur vous la rosée du ciel, et soit votre rosier toujours fleuri! Qui a donc fait la chanson de *Molé*? elle est naïve et plaisante. N'en fera-t-on point sur la sorbonne qui persécute si sottement *Marmontel*?

Les *Gilli* m'ont fait pis ; leur banqueroute eſt forte. je ſerai fort obligé à monſieur le cadi s'il fait agir vigoureuſement le procureur boiteux dans mon affaire contre des normands. 1767.

Madame *Denis* et moi remercions le grand-turc de la main levée. *Mahomet* favoriſe ſes bons ſerviteurs. J'aurai bientôt, je crois, une plus grande obligation aux maîtres des requêtes. Vous avez vu, ſans doute, le mémoire de M. de *Beaumont ;* il faudrait avoir une ame de bronze pour ne pas accorder une évocation aux *Sirven*. En vérité, il s'agit dans cette affaire de l'honneur de la France ; il eſt trop honteux de ſe faire continuellement un jeu d'une accuſation de parricide. Mon cher grand écuyer y eſt ſurtout intéreſſé pour l'honneur de ſon Languedoc. Pour moi, je m'intéreſſe plus aux *Sirven* qu'aux Scythes : je n'avais fait cette pièce que pour mon petit théâtre et pour mes chers Génevois qui y ſont un peu houſpillés. M. et madame de *la Harpe* la jouent très-bien ; elle nous fait un très-grand effet. Les changemens que les anges nous propoſent nous paraiſſent abſolument impraticables : ce ſerait nous couper la gorge. Il faut donner la pièce telle qu'elle eſt, avec ſes défauts ; mais il ne la faut donner que quand mademoiſelle *Durancy* ſera ſûre de ſon rôle, et qu'elle aura appris à répandre et à retenir des larmes, et quand les deux vieillards ſauront imiter la nature, ce qui eſt auſſi rare dans ce tripot que dans celui de *Nicolet*.

Si le grand écuyer et le grand-turc veulent ſe donner le plaiſir des répétitions, ils feront un grand plaiſir au ſcythe qui les embraſſe de tout ſon cœur.

Il leur enverra inceſſamment la Guerre de Genève,

1767. dès qu'il en aura fait faire une copie. Cela peut amuser quelques momens ceux qui connaissent les masques.

Mille et mille tendres amitiés.

LETTRE LXI.

A M. LE KAIN.

4 de mars.

Je me flatte, mon cher ami, que vous aurez rétabli votre santé, quand cette lettre vous parviendra. Je pense que, pour prévenir les éditions dont on me menace de tous côtés, vous devez au moins vous assurer de quatre ou cinq représentations avant Pâques; mon libraire de Paris tiendrait alors la pièce toute prête pour la rentrée, supposé que cette pièce méritât d'être reprise, sinon vous vous contenteriez de ces quatre ou cinq représentations, et il n'en serait plus parlé.

On dit que le public n'aime pas d'*Auberval*, et que *Grandval* conviendrait mieux; c'est à vous à décider, et à faire ce que vous trouverez à propos. Sans vous, rien ne se peut ni ne se doit faire. Prendrez-vous la peine, mon cher ami, d'adoucir la voix de mademoiselle *Durancy*, surtout dans les premiers actes? baissera-t-elle les yeux quand il le faut? dira-t-elle d'une manière attendrissante:

Si la Perse a pour toi des charmes si puissans,
Je ne te contrains pas, quitte-moi, j'y consens;

J'en gémirai, Sulma ; dans mon palais nourrie,
Tu fus en tous les temps le soutien de ma vie ; 1767.
Mais je ferais barbare en t'osant proposer
De supporter un joug qui commence à peser, &c.

pleurera-t-elle, et quelquefois soupirera-t-elle sans parler? passera-t-elle de l'attendrissement à la fermeté, dans les derniers vers du troisième acte? dira-t-elle bien *non*, de la manière dont on dit *oui*? Si elle fait tout cela, ce sera vous qu'il faudra remercier. La pièce est difficile à jouer ; elle a surtout besoin de deux vieillards qui soient naturels et attendrissans. Les succès dépendent entièrement des acteurs ; s'il y en avait trois ou quatre comme vous, vos parts seraient au moins de vingt mille livres.

M. de *Thibouville* a la bonté de se charger de bien des détails. Portez-vous bien ; je vous embrasse de tout mon cœur. *V.*

LETTRE LXII.

A M. DORAT.

4 de mars.

Je ne sais, Monsieur, si mon amour propre corrompt mon jugement, mais vos derniers vers me paraissent valoir mieux que les premiers ; ils sont, à mon gré, plus remplis de grâces. Votre muse fait ce qu'elle veut ; je la remercie d'avoir voulu quelque chose en ma faveur, quoiqu'il y ait encore un

1767. coup de patte. Je vous jure sur mon honneur que je n'ai aucune connaissance des vers qu'on a faits contre vous : personne ne m'en a écrit un mot ; il n'y a que vous qui m'en parliez. Toutes ces sottises, couvertes par d'autres sottises, tombent dans un éternel oubli, au bout de vingt-quatre heures. Je suis uniquement occupé de l'affaire des *Sirven*, dont vous avez peut-être entendu parler. Ce nouveau procès de parricide va être jugé au conseil du roi ; il m'intéresse beaucoup plus que les Scythes dont je ne fais nul cas. Je n'avais destiné cet ouvrage qu'à mon petit théâtre ; mais on imprime tout ; on a imprimé ce petit amusement de campagne. Les comédiens se repentiront probablement d'avoir voulu le jouer. J'ai donné un rôle à mademoiselle *Durancy* à qui j'en avais promis un depuis très-long-temps. Je ne connaissais point mademoiselle *Dubois ;* je vis ignoré dans ma retraite, et j'ignore tout. Si j'avais été informé plutôt de son mérite et de ses droits, j'aurais assurément prévenu ses plaintes ; mais je vous prie de lui dire qu'elle n'a rien à regretter : le rôle qu'elle semble désirer est indigne d'elle. C'est une espèce de paysanne, pendant trois actes entiers ; c'est une fille d'un petit canton suisse, qui épouse un suisse ; et un petit-maître français tue son mari. Je ne connais point de pièce plus hasardée ; c'est une espèce de gageure, et je gage avec qui voudra contre le succès. Mais on peut faire une mauvaise pièce de théâtre, et ambitionner votre amitié ; c'est-là ma consolation et ma ressource.

Je vous supplie, Monsieur, de compter sur les sentimens très-sincères de votre très-humble, &c.

LETTRE LXIII. 1767.

A M. DE PEZAI.

A Ferney, 9 de mars.

Je vous répondrai, Monsieur, ce que j'ai répondu à M. *Dorat*, que je ne connais en aucune manière les vers dans lesquels il est maltraité, que personne au monde ne m'a rien écrit sur ce sujet, et j'ajoute que je consens que vous me regardiez comme un mal-honnête homme, si je vous trompe. Je vous dirai plus: je n'ai jamais montré à Ferney ni les vers que M. *Dorat* avait faits contre moi, ni aucune des lettres qu'il m'écrivit depuis, et dans lesquelles la bonté de son cœur réparait, par son repentir, le tort que son imagination m'avait pu faire. Je n'ai pas seulement laissé voir la jolie épître qu'il vient d'adresser à sa muse; je me suis contenté de goûter la satisfaction de voir avec combien de grâces il guérissait les blessures qu'il avait faites.

Ni madame *Denis*, ni M. et madame *Dupuits*, ni M. et madame de *la Harpe*, qui sont chez moi depuis quatre mois, ni mes deux neveux, conseillers au parlement et au grand conseil, n'ont vu aucune de ces pièces. Les affaires qui regardent *Rousseau* sont ici trop sérieuses pour qu'elles puissent être des sujets de pure plaisanterie; et de plus, Monsieur, ces plaisanteries étaient trop cruelles pour qu'elles servissent de matière à nos conversations. M. *Dorat*, sans me connaître, m'avait traité de bouffon dans

1767. son *Avis aux sages;* il m'avait exposé aux rigueurs du gouvernement, en disant qu'on a brûlé des ouvrages qu'on m'attribue; il finissait enfin par dire *qu'il fallait avoir des mœurs.*

Des outrages si odieux ne devaient pas être manifestés par moi-même; j'aurais trop rougi devant la petite-fille du grand *Corneille*, devant mes amis et devant ma famille. J'ai dévoré toujours cette injure, et j'ai caché aussi la rétractation.

J'aurais souhaité, sans doute, que M. *Dorat* rendît cette rétractation publique, comme l'outrage l'avait été. Cette réparation publique était digne d'un homme qui a le cœur bon et sensible, et qui voit qu'il a été trompé, qui revient de son illusion, et qui corrige, avec une noblesse courageuse, l'erreur où il est tombé.

Si quelque homme de lettres de Paris, indigné du tort que l'*Avis aux sages* pouvait me faire dans la situation critique où se trouvent aujourd'hui les gens de lettres, a repoussé les injures par des injures; si, ne sachant pas que M. *Dorat* avait réparé entièrement son tort avec moi, il s'est laissé emporter à un zèle indiscret, je désavoue ce zèle, et je vous jure sur mon honneur que je n'en ai rien appris que par M. *Dorat* lui-même.

Vous sentez bien que, si j'avais écouté les premiers mouvemens de mon cœur ulcéré, rien ne m'aurait empêché de faire le public juge de ce différent, et que je pouvais me servir des mêmes armes qu'on avait employées contre moi; mais je n'en ai pas même eu la pensée; et il est impossible que cette idée me soit venue après les lettres de M. *Dorat*, qui m'ont touché sensiblement, qui m'ont fait tout

oublier, et qui m'ont inspiré le désir d'avoir son amitié. 1767.

Voilà, Monsieur, la vérité la plus entière et la plus exacte. M. *Dorat* doit voir quels fruits amers produisent de pareils écarts. Toute satire en attire une autre, et fait naître souvent des inimitiés éternelles. M. de *Pompignan* attaqua tous les gens de lettres dans son discours à l'académie ; il en a été payé. Je ne connais aucune satire qui soit demeurée sans réponse. Les familles, les amis entrent dans ces querelles ; c'est le poison de la littérature. J'ai combattu hardiment dans cette arène, et je n'ai jamais été l'agresseur. Mais je vous jure encore une fois que, dans cette affaire-ci, je ne me suis pas seulement défendu ; je vous répète que j'ai été trop content du repentir de M. *Dorat*, pour avoir sur le cœur le moindre ressentiment. Vous pouvez en croire un homme qui n'a pas la réputation de déguiser ce qu'il pense, qui n'a nulle raison de le déguiser, et qui d'ailleurs est dans un âge où l'on voit de sang froid tous ces petits orages de la société, qui tourmentent vivement la jeunesse.

Je vous parle avec la plus grande franchise. Soyez très-sûr, encore une fois, que je n'ai entendu parler des vers contre M. *Dorat* que par vous et par lui. Cette affaire est très-désagréable, et je ne m'en suis consolé que par les assurances que vous me donnez de votre amitié et de la sienne.

J'ai l'honneur d'être, &c.

1767.

LETTRE LXIV.

A M. L'ABBÉ BERAUD,

Auteur d'un poëme épique sur la conquête de la terre promise.

Le 11 de mars.

NON-SEULEMENT, Monsieur, celui que vous aviez chargé de me faire parvenir votre poëme de *La terre promise* ne m'a point envoyé votre bel ouvrage, mais il ne m'en a point parlé : il ne m'a pas cru capable de lire un poëme aussi curieux.

Je sens tout le prix de ce que j'ai perdu. Rien n'est plus poëtique, sans doute, que les conquêtes de *Josué*, et tout ce qui les a précédé et suivi. Aucune fiction grecque n'en approche, chaque événement est prodige, et les miracles y font un effet d'autant plus admirable qu'on ne peut pas dire que l'auteur y amène la divinité, comme les poëtes grecs qui faisaient descendre un dieu sur la scène, quand ils ne savaient comment dénouer leur intrigue. On voit le doigt de DIEU par-tout dans le sujet de votre ouvrage, sans que l'intervention divine soit une ressource nécessaire. *Josué* pouvait aisément passer à gué le Jourdain qui n'a pas quarante-cinq pieds de large, et qui est guéable en cent endroits ; mais DIEU fait remonter le fleuve vers sa source pour manifester sa puissance.

Il n'était pas néceſſaire que Jéricho tombât au ſon des cornemuſes, puiſque *Joſué* avait des intelligences dans la ville par le moyen de *Raab* la proſtituée. DIEU fait tomber les murs, pour faire voir qu'il eſt le maître de tous les événemens. Les Amorrhéens étaient déjà écraſés par une pluie de pierres tombées du ciel ; il n'était pas néceſſaire que DIEU arrêtât le ſoleil et la lune à midi, pour que *Joſué* triomphât de ce peu de gens qui venaient d'être lapidés d'en haut. Si DIEU arrête le ſoleil et la lune, c'eſt pour faire voir aux Juifs que le ſoleil et la lune dépendent de lui. 1767.

Ce qui me paraît encore de plus favorable à la poëſie, c'eſt que le ſujet eſt petit, et les moyens grands. *Joſué* ne conquit, à la vérité, que trois ou quatre lieues de pays, qu'on perdit bientôt après, mais la nature entière eſt en convulſion pour la petite tribu d'*Ephraïm*. C'eſt ainſi qu'*Enée*, dans *Virgile*, s'établit dans un village d'Italie avec le ſecours des dieux. Le grand avantage que vous avez ſur *Virgile*, c'eſt que vous chantez la vérité, et qu'il n'a chanté que le menſonge. Vous avez l'un et l'autre des héros pieux, ce qui eſt encore un avantage. Il eſt vrai qu'on pourrait reprocher quelques cruautés à *Joſué*, mais elles ſont ſacrées, ce qui eſt bien un autre avantage encore. Il n'y a même que trente rois de condamnés à être pendus, dans ce petit pays de quatre lieues, pour avoir oſé réſiſter à un étranger envoyé par le Seigneur; et vous prouverez, quand il vous plaira, qu'on ne ſaurait pendre, pour la bonne cauſe, trop de princes hérétiques.

Jugez, Monſieur, quel eſt mon regret de n'avoir

1767. pu lire, dans ma terre non promise, votre poëme épique sur la terre promise, qui me fait concevoir de si hautes espérances.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentimens que je vous dois, Monsieur, votre, &c.

LETTRE LXV.

A M. LE KAIN.

A Ferney, 11 de mars.

Mon cher ami, je sors d'une grande répétition des Scythes. Le cinquième acte est, sans contredit, celui de tous qui a fait le plus d'effet théâtral; mais il demande de terribles nuances. Le couplet d'*Athamare*, quand il encourage *Obéide* à le frapper, prononcé de la manière dont vous le direz, avec courage, avec noblesse, avec un air de maître, contribue beaucoup au succès. La scène du père et de la fille, l'air morne, recueilli, douloureux et terrible qu'*Obéide* y conserve toujours avec son père, fait de cette scène même une des plus attachantes; la curiosité et l'effroi saisissent toute l'assemblée. Ce cinquième acte vient de faire le même effet à Lausane; c'est celui de tous qui a le plus réussi. On répète la pièce à Genève, on la répète à Lyon dans quatre jours. Vous voyez qu'il est de toute impossibilité d'attendre après Pâques; le libraire de Paris serait prévenu par les libraires de province et par ceux de Suisse. Si j'étais à Paris, vous ne seriez pas exposé à ces inconvéniens; mais

il y a près de vingt ans que les indignes persécutions que j'ai essuyées, pour tout fruit de mes travaux, m'ont fait renoncer à ma patrie. C'est à *Fréron* et *Coqueley*, son approbateur, à triompher dans Paris. 1767.

Voici un petit résumé de tous les changemens faits à la pièce, afin que, s'il en est échappé quelqu'un dans votre copie, vous puissiez aisément le remplacer. Au reste, vous sentez bien que tout dépend de votre santé : il ne faut pas vous tuer pour des Scythes. Tout dépend surtout de la santé de madame la dauphine, et on n'a pas besoin d'un tel motif pour souhaiter son rétablissement. Je vous embrasse bien tendrement. *V.*

N. B. Mademoiselle *Dubois* s'est plainte à moi; elle a cru que vous m'aviez engagé à la priver du rôle d'*Obéide :* je l'ai détrompée comme je le devais.

LETTRE LXVI.

A M. LE RICHE.

14 de mars.

Le parlement de Besançon doit être très-flatté, Monsieur, que la cour ne l'ait pas cru persécuteur, et je suis persuadé que le parlement de Dijon montrera bien qu'il ne l'est pas. J'espère même que les principaux magistrats de votre province, justement indignés contre les manœuvres du procureur général, agiront auprès de leurs amis de Dijon. Pour moi, quoique sans crédit, j'y ferai tous mes faibles efforts.

1767. M. l'avocat *Arnoult* est l'homme le plus propre à bien servir *Fantet*. Il faut qu'il s'adresse à cet avocat à qui j'écrirai dès que j'aurai appris que *Fantet* est à Dijon. Je vais écrire à quelques amis que j'ai dans ce pays-là, et même à monsieur le premier président. Ma recommandation auprès du président *Debrosses* ne serait pas bien reçue ; il a mieux aimé profiter de ma bonne foi, en me vendant sa terre de Tourney à vie, que de mériter mon amitié par des procédés généreux ; mais j'ai le bonheur d'avoir pour amis des hommes qui ont plus de crédit que lui dans le parlement.

Vos bontés pour *Fantet* redoublent, Monsieur, l'attachement que je vous ai voué. Ne pourrai-je point avoir la consolation de vous posséder quelques jours dans ma retraite ?

LETTRE LXVII.

A M. CHRISTIN.

14 de mars.

Le diable est déchaîné, mon cher ami, et quand on n'est pas aussi fort que l'archange *Michel*, qui le battit si bien, il faut faire une honnête retraite. Il est très-prudent à vous de ne point envoyer à Dijon des armes offensives qui pourraient tomber entre les mains des ennemis ; il faut attendre qu'il y ait une trève, pour avoir des correspondances sûres.

Je trouve qu'on fait beaucoup d'honneur au parlement de Besançon, en avouant qu'il n'est pas persécuteur; mais je crois qu'on se trompe en regardant comme tel le parlement de Dijon. J'espère que *Fantet* (*) y sera traité aussi favorablement qu'il l'aurait été dans votre province. 1767.

J'écrirai à des amis qui prendront sa défense; avertissez-moi quand *Fantet* sera à Dijon, et quand il faudra agir; j'y mettrai tout mon savoir-faire. J'ai la main heureuse; l'affaire des *Sirven* prend le train le plus favorable; et, quoi qu'on en dise et quoi qu'on fasse, la raison et l'humanité l'emportent sur le fanatisme. Puisse la France imiter bientôt la Russie et la Pologne! L'impératrice de Russie et le roi de Pologne me font l'honneur de m'écrire de leur main qu'ils font tous leurs efforts pour établir la plus grande tolérance dans leurs Etats; ils poussent l'un et l'autre la bonté jusqu'à me dire que mes faibles écrits n'ont pas peu contribué à leur inspirer ces sentimens. Ma patrie ne va pas encore jusque-là; mais la dernière aventure du bureau de Colonges prouve assez les progrès de la raison.

Tâchez de faire parvenir des *honnêtetés* à monsieur *le Riche*, et quelques *questions*.

Mille tendres amitiés.

(*) Libraire de Besançon, poursuivi juridiquement pour avoir vendu quelques ouvrages philosophiques.

1767.

LETTRE LXVIII.

A M. LINGUET,

Sur Monteſquieu et Grotius.

15 de mars.

. . . . . .

. . . . . .

Je crois, comme vous, Monſieur, qu'il y a plus d'une inadvertance dans l'*Eſprit des lois*. Très-peu de lecteurs ſont attentifs; on ne s'eſt point aperçu que preſque toutes les citations de *Monteſquieu* ſont fauſſes. Il cite le prétendu *Teſtament du cardinal Richelieu*, et il lui fait dire, au chapitre VI, dans le livre III, que, s'il ſe trouve dans le peuple quelque malheureux honnête homme, il ne faut pas s'en ſervir. Ce *Teſtament*, qui d'ailleurs ne mérite pas la peine d'être cité, dit préciſément le contraire; et ce n'eſt point au ſixième, mais au quatrième chapitre.

Il fait dire à *Plutarque* que les femmes n'ont aucune part au véritable amour. Il ne ſonge pas que c'eſt un des interlocuteurs qui parle ainſi, et que ce grec, trop grec, eſt vivement réprimandé par le philoſophe *Daphnæüs*, pour lequel *Plutarque* décide. Ce dialogue eſt tout conſacré à l'honneur des femmes; mais *Monteſquieu* liſait ſuperficiellement, et jugeait trop vîte.

C'eſt

C'eſt la même négligence qui lui a fait dire que le grand-ſeigneur n'était point obligé par la loi de tenir ſa parole ; que tout le bas commerce était infame chez les Grecs ; qu'il déplore l'aveuglement de *François I* qui rebuta *Chriſtophe Colomb* qui lui propoſait les Indes, &c. Vous remarquerez que *Colomb* avait découvert l'Amérique avant que *François I* fût né. 1767.

La vivacité de ſon eſprit lui fait dire au même endroit, livre IV, chapitre XIX, que le conſeil d'Eſpagne eut tort de défendre l'emploi de l'or en dorure : Un décret pareil, dit-il, ſerait ſemblable à celui que feraient les Etats d'Hollande, s'ils défendaient la cannelle. Il ne fait pas réflexion que les Eſpagnols n'avaient point de manufactures, qu'ils auraient été obligés d'acheter les étoffes et les galons des étrangers, et que les Hollandais ne pouvaient acheter ailleurs que chez eux-mêmes la cannelle qui croît dans leurs domaines.

Preſque tous les exemples qu'il apporte ſont tirés des peuples inconnus du fond de l'Aſie, ſur la foi de quelques voyageurs mal inſtruits ou menteurs.

Il affirme qu'il n'y a de fleuve navigable en Perſe que le Cyrus : il oublie le Tigre, l'Euphrate, l'Oxus, l'Araxe et le Phaſe, l'Indus même qui a coulé long-temps ſous les lois des rois de Perſe. *Chardin* nous aſſure, dans ſon troiſième tome, que le fleuve Zenderouth, qui traverſe Iſpahan, eſt auſſi large que la Seine à Paris, et qu'il ſubmerge ſouvent des maiſons ſur les quais de la ville.

Malheureuſement le ſyſtême de l'*Eſprit des lois* a pour fondement une antithèſe qui ſe trouve fauſſe.

1767. Il dit que les monarchies sont établies sur l'honneur, et les républiques sur la vertu; et, pour soutenir ce prétendu bon mot : La nature de l'honneur (dit-il, livre III, chapitre VII) est de demander des préférences, des distinctions; l'honneur est donc, par la chose même, placé dans le gouvernement monarchique. Il devrait songer que, par la chose même, on briguait, dans la république romaine, la préture, le consulat, le triomphe, des couronnes et des statues.

J'ai pris la liberté de relever plusieurs méprises pareilles dans ce livre, d'ailleurs très-estimable. Je ne serai pas étonné que cet ouvrage célèbre vous paraisse plus rempli d'épigrammes que de raisonnemens solides; et cependant il y a tant d'esprit et de génie, qu'on le préfèrera toujours à *Grotius* et à *Puffendorf*. Leur malheur est d'être ennuyeux; ils sont plus pesans que graves.

Grotius, contre lequel vous vous élevez avec tant de justice, a extorqué de son temps une réputation qu'il était bien loin de mériter. Son *Traité de la religion chrétienne* n'est pas estimé des vrais savans. C'est là qu'il dit, au chapitre XXII de son premier livre, que l'embrasement de l'univers est annoncé dans *Hystaspe* et dans les sibylles. Il ajoute à ces témoignages ceux d'*Ovide* et de *Lucain;* il cite *Lycophron* pour prouver l'histoire de *Jonas*.

Si vous voulez juger du caractère de l'esprit de *Grotius*, lisez sa harangue à la reine *Anne* d'Autriche, sur sa grossesse. Il la compare à la juive *Anne* qui eut des enfans étant vieille; il dit que les dauphins, en fesant des gambades sur l'eau, annoncent la fin

des tempêtes, et que, par la même raiſon, le petit dauphin qui remue dans ſon ventre annonce la fin des troubles du royaume. 1767.

Je vous citerais cent exemples de cette éloquence de collége, dans *Grotius* qu'on a tant admiré. Il faut du temps pour apprécier les livres, et pour fixer les réputations.

Ne craignez pas que le bas peuple liſe jamais *Grotius* et *Puffendorf;* il n'aime pas à s'ennuyer. Il lirait plutôt (s'il le pouvait) quelques chapitres de l'*Eſprit des lois*, qui ſont à portée de tous les eſprits, parce qu'ils ſont très-naturels et très-agréables. Mais diſtinguons, dans ce que vous appelez peuple, les profeſſions qui exigent une éducation honnête, et celles qui ne demandent que le travail des bras et une fatigue de tous les jours. Cette dernière claſſe eſt la plus nombreuſe. Celle-là, pour tout délaſſement, et pour tout plaiſir, n'ira jamais qu'à la grand'meſſe et au cabaret, parce qu'on y chante et qu'elle y chante elle-même; mais, pour les artiſans plus relevés, qui ſont forcés par leurs profeſſions mêmes à réfléchir beaucoup, à perfectionner leur goût, à étendre leurs lumières, ceux-là commencent à lire dans toute l'Europe. Vous ne connaiſſez guère à Paris les Suiſſes que par ceux qui ſont aux portes des grands ſeigneurs, ou par ceux à qui *Molière* fait parler un patois inintelligible, dans quelques farces; mais les Pariſiens ſeraient étonnés s'ils voyaient, dans pluſieurs villes de Suiſſe, et ſurtout dans Genève, preſque tous ceux qui ſont employés aux manufactures paſſer à lire le temps qui ne peut être conſacré au travail. Non, Monſieur, tout n'eſt point perdu

1767. quand on met le peuple en état de s'apercevoir qu'il a un esprit. Tout est perdu, au contraire, quand on le traite comme une troupe de taureaux ; car tôt ou tard ils vous frappent de leurs cornes. Croyez-vous que le peuple ait lu et raisonné dans les guerres civiles de la rose rouge et de la rose blanche en Angleterre, dans celle qui fit périr *Charles I* sur un échafaud, dans les horreurs des *Armagnacs* et des Bourguignons, dans celles même de la ligue ? Le peuple, ignorant et féroce, était mené par quelques docteurs fanatiques qui criaient : Tuez tout, au nom de DIEU. Je défierais aujourd'hui *Cromwel* de bouleverser l'Angleterre par son galimatias d'énergumène, *Jean de Leyde* de se faire roi de Munster, et le cardinal de *Retz* de faire des barricades à Paris. Enfin, Monsieur, ce n'est pas à vous d'empêcher les hommes de lire, vous y perdriez trop, &c.

LETTRE LXIX.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 16 de mars.

VOTRE lettre du 2 de mars, Monseigneur, m'étonne et m'afflige infiniment. Mon attachement pour vous, mon respect pour votre maison, et toutes les bienséances réunies ne me permirent pas de vous envoyer une pièce de théâtre le jour que j'apprenais la mort de madame la duchesse de *Fronsac*. Je vous écrivis, et vous demandai vos ordres. Voici la pièce que je

vous envoie. Il se fera passé un temps assez considérable pour que votre affliction vous laisse la liberté de gratifier votre troupe de cette nouveauté, et que vous puissiez même l'honorer de votre présence. 1767.

M. de *Thibouville* va faire jouer à Paris les Scythes; c'est une obligation que je lui ai; car c'est une peine très-grande et souvent désagréable que de conduire des acteurs.

J'ai chez moi actuellement M. de *la Harpe* et sa femme. Vous n'ignorez pas que M. de *la Harpe* est un homme de très-grand mérite, qui vient de remporter deux prix à notre académie, par deux ouvrages excellens. Il récite les vers comme il les fait; c'est le meilleur acteur qu'il y ait aujourd'hui en France. Il est un peu petit, mais sa femme est grande. Elle joue comme mademoiselle *Clairon*, à cela près qu'elle est beaucoup plus attendrissante. Je souhaite que la pièce soit jouée à Paris et à Bordeaux comme elle l'est à Ferney.

La petite *Durancy* est mon clerc. Elle vint, il y a dix ans, à Genève; c'était un enfant. Je lui promis de lui donner un rôle, si jamais elle entrait à Paris à la comédie; elle me fit même, par plaisanterie, signer cet engagement. Il est devenu sérieux, et il a fallu le remplir. Je lui ai donné le rôle d'*Obéide*. Je ne connais point mademoiselle *Dubois;* je ne savais pas même quelle sorte d'emploi elle avait à la comédie. Vous savez qu'il y a près de vingt ans que les *Irérons* me chassèrent de Paris où je ne retournerai jamais. Vous savez aussi que les pièces de théâtre sont mon amusement; j'en fais présent aux comédiens, et je ne dois attendre d'eux que des remercîmens, et

1767. non des tracaſſeries. C'était même pour arrêter toutes les querelles de ce tripot, que j'avais fait imprimer la pièce que je ne comptais pas livrer au théâtre, ainſi que je le dis dans la préface. Enfin, la voici avec tous les changemens que j'ai faits depuis, et avec les directions, en marge, pour l'intelligence de la pièce, et pour gouverner le jeu des acteurs. Je ne ſais ſi vous ſerez en état de vous en amuſer, mais vous le ſerez toujours de la protéger.

Ces petites fêtes ſont l'agrément de ma vieilleſſe. Je vous envoie la pièce dans un autre paquet, et j'annonce ſur l'enveloppe le titre du livre, afin qu'il puiſſe ſervir de paſſe-port.

Je me doutais bien que *Gallien* qui, dans ma tragédie, joue le rôle du jeune ſcythe, ne jouerait pas dans votre réponſe celui d'un futur inſpecteur des toiles ; mais vous êtes aſſez puiſſant pour lui procurer autre choſe. L'hiſtoire et la bibliographie ſont ſon fait ; mais on riſque avec cela de mourir de faim, ſi on n'a pas quelque choſe d'ailleurs. Il attend tout de vos bontés. Il travaille toujours beaucoup, et il a déjà pluſieurs porte-feuilles remplis de bons matériaux ſur le Dauphiné où il voudrait bien aller faire un tour, pour voir ſes parens près Grenoble qui n'eſt pas loin d'ici.

Comme il ſe connaît en livres rares, il en a acheté un petit nombre de ce genre, et que vous n'avez pas. Il veut vous les offrir ; mais, comme ce ſont de ces livres ſur leſquels on n'entend pas raillerie en France, je ne ſuis point d'avis qu'il vous les envoye ; il y aurait du danger, et les conſéquences en pourraient être fâcheuſes : il vaut mieux qu'il les garde juſqu'à ce

que vous m'ayez fait connaître vos ordres sur ces deux derniers articles. 1767.

Agréez, Monseigneur, les sentimens inaltérables du respect et de l'attachement que je conserverai pour vous jusqu'au dernier moment de ma vie. *V.*

LETTRE LXX.

A M. DE CHABANON.

16 de mars.

NON-SEULEMENT je corromps la jeunesse, mon cher et jeune confrère, mais la vieillesse ne m'empêche point de donner de mauvais exemples. Je suis honteux de faire des tragédies à mon âge. Je vous réponds un peu tard, parce que j'ai passé mon temps à soutenir la guerre contre mes anges. Je suis quelquefois très-docile, et quelquefois très-opiniâtre. Je souhaite que vous n'ayez pas été trop docile en changeant votre plan; vous aurez sans doute senti que le nouveau servira mieux votre génie : c'est toujours le plan qui nous échauffe le plus que l'on doit choisir. Celui que j'avais imaginé pour mes pauvres Scythes m'animait, et celui qu'on me proposait me glaçait. J'ai travaillé pour mes Suisses et pour moi; la pièce nous a amusés à Ferney, et c'est tout ce que je voulais; car, en cultivant son jardin, il faut aussi ne pas oublier son théâtre.

Nous avons suspendu nos plaisirs sur la nouvelle du triste état où était madame la dauphine; nous

1767. sommes bons français, quoique nous ne soyons que des suisses.

M. de *la Borde* m'avait recommandé de l'informer de tout ce qu'on me manderait sur son Péché originel. Je n'eus d'abord que des choses très-flatteuses à lui faire savoir; mais depuis il m'est revenu qu'on fesait des critiques, et que l'on trouvait quelques endroits faibles; je m'en rapporte à vous : il y a bien de l'arbitraire dans la musique; les oreilles que *Cicéron* appelle superbes sont fort capricieuses. Il n'en est pas ainsi du cœur, c'est un juge infaillible; et, quand il est ému dans une tragédie, toutes les critiques n'ont qu'à se taire.

Mon petit *la Harpe* a fait une réponse à l'abbé de *Rancé*. Cet abbé de *Rancé* avait écrit ce qu'on appelle, je ne sais pourquoi, une héroïde à ses moines : M. de *la Harpe* fait répondre un moine qui assurément vaut mieux que l'abbé. C'est un des meilleurs ouvrages que j'aye vus; il faudrait qu'il fût entre les mains de tous les novices, il n'y aurait plus de profès. Jamais on n'a mieux peint l'horreur de la vie monacale.

J'ignore encore si la folle sorbonne a condamné le sage *Bélisaire*. De quoi se mêle-t-elle?

Si vous avez l'*Histoire de la philosophie* par *Deslandes*, vous y verrez, tome III, page 299 : La faculté de théologie est le corps le plus mépriſable qui soit dans le royaume. Je serais bien fâché de penser comme M. *Deslandes*, à Dieu ne plaise; personne ne respecte plus que moi la sacrée faculté; mais je vous aime encore davantage. *V.*

LETTRE LXXI. 1767.

A M. LE COMTE DE BOISGELIN,

MAITRE DE LA GARDE-ROBE DU ROI.

A Ferney, Mars.

Ce que vous m'avez envoyé, Monsieur, m'a mortellement ennuyé. Voilà tout ce que je peux vous en dire : je n'aime pas les phrases. Vous avez un frère qui m'a accoutumé au bon.

On m'a parlé d'un homme de Nancy qu'on dit fourré à la bastille, sur la dénonciation d'un jésuite ; il s'appelle, je crois, *le Clerc :* il avait la protection de madame la marquise de *Boufflers*, votre belle-mère, si on ne m'a pas trompé. En ce cas, je présume que vous daignerez agir tous deux en sa faveur. Rien ne rafraîchit le sang comme de secourir les malheureux.

J'étais impotent et aveugle quand madame de *Boufflers* a passé par Lyon. Je suis encore à peu-près dans le même état ; je ne vaux rien de spieds jusqu'à la tête ; et à l'égard de ma pauvre ame, elle est extrêmement sensible à votre souvenir et à vos bontés dont je vous demande la continuation avec la sensibilité la plus respectueuse.

1767.

LETTRE LXXII.

A M. MARMONTEL.

16 de mars.

Je prie le secrétaire de *Bélisaire* de dire à madame *Geoffrin* que j'avais bien raison de n'être point surpris du billet du roi de Pologne. Il vient de m'écrire sur la tolérance une lettre dans le goût et dans le style de *Trajan* ou de *Julien* (*). Il faudrait la graver dans les écoles de sorbonne, et y graver surtout ce grand mot de l'impératrice de Russie: Malheur aux persécuteurs!

Mon cher confrère, un grand siècle se forme dans le Nord, un pauvre siècle déshonore la France. Cependant l'Europe parle notre langue. A qui en a-t-on l'obligation? à ceux qui écrivent comme vous, à ceux qu'on persécute. *Non lasciar la magnanima impressa.*

LETTRE LXXIII.

A M. DAMILAVILLE.

18 de mars.

Voici, mon cher ami, une réponse à M. de *Beaumont*. Son mémoire réussit beaucoup. S'il avait conservé ce bel épiphonème: *Vous n'avez point*

(*) Voyez à la fin de la correspondance de l'impératrice de Russie, les lettres des souverains, &c.

d'enfans ! il aurait réuſſi davantage ; mais, tel qu'il eſt, il inſpire la conviction. 1767.

Voici la réponſe tout ouverte que je vous envoie pour M. *Linguet*.

Et voici une réponſe d'un moine à une héroïde de l'abbé de *Rancé*. Le moine vaut mieux que l'abbé. C'eſt, à mon gré, le meilleur ouvrage de M. de *la Harpe*. Faites-en faire tant de copies qu'il vous plaira, et enſuite ayez la bonté d'envoyer cet exemplaire, avec la lettre ci-jointe, à M. *Barthe* ſecrétaire de l'abbé de la Trape.

Je vous enverrai inceſſamment ce que M. *Lambertad* demande. Nous avons ſuſpendu à Ferney les repréſentations des Scythes ; nous ne prétendons pas nous réjouir, quand la cour eſt dans les alarmes ou dans le deuil. J'ignore le ſort de madame la dauphine ; mais il ne peut être que funeſte. Quoique nous ne ſoyons que des ſuiſſes, nous avons le cœur auſſi français que les Pariſiens.

Je voudrais que les ſorboniqueurs, qui perſécutent *Marmontel*, appriſſent que l'impératrice de Ruſſie, les rois de Danemarck, de Pologne, de Pruſſe, et la moitié des princes d'Allemagne, établiſſent hautement la liberté de conſcience dans leurs Etats, et que cette liberté les enrichit. J'ai reçu du roi de Pologne une lettre qui ferait honneur à *Trajan*, pour le fond et pour le ſtyle.

Je vous embraſſe ; aimez-moi comme je vous aime.

1767.

LETTRE LXXIV.

A M. ELIE DE BEAUMONT, *avocat.*

A Ferney, le 18 de mars.

Je doute fort, mon cher *Cicéron*, que le conseil de Berne ajoute rien à la modique pension qu'il fait aux *Sirven ;* c'est beaucoup s'il la continue. M. *Seigneux de Correvon*, à qui vous écrivez, ne peut nous être d'aucun secours ; il n'a que sa bonne volonté.

Je sens bien que la réconciliation du premier président avec le parlement de Toulouse peut nous être défavorable ; mais j'espère que le conseil ne voudra pas se relâcher sur le droit qu'il a de prononcer des évocations que la voix publique demande, et que l'équité exige. Les conseillers d'Etat et les maîtres des requêtes paraissent penser unanimement sur cette affaire. Votre mémoire vous fait beaucoup d'honneur ; il a consolé ce pauvre *Sirven*. Je vous l'enverrai dès que le tribunal qui doit le juger sera nommé. Cinq années de désespoir ont un peu affaibli sa tête ; il ne répondra peut-être qu'en pleurant ; mais, après votre mémoire, je ne sais rien de plus éloquent que des pleurs.

M. *Seigneux de Correvon* voulait l'engager à faire travailler M. *Loyseau ;* vous pensez bien qu'il n'en fera rien. J'imagine que rien ne sera décidé qu'après Pâques. J'exécuterai tous vos ordres ponctuellement, et au moment que vous prescrirez.

Bien des respects à madame de Canon.

LETTRE LXXV. 1767.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

21 de mars.

Il eſt arrivé, Monſieur, bien des événemens qui nous obligent de différer. L'affaire des *Sirven*, qui commence à faire un grand bruit à Paris, et qui va être jugée au conſeil du roi, m'occupe à préſent tout entier, et ne me permet pas une diverſion qui pourrait lui nuire. Beaucoup d'autres conſidérations me perſuadent qu'il faut attendre encore quelque temps. M. *Bourſier* doit vous envoyer inceſſamment trois ou quatre petits paquets du *Coladon* que vous aimez tant; vous pourrez en donner une boîte à M. le chevalier de *Châtelux*, s'il eſt dans vos cantons. Les affaires de Genève ſont toujours dans la même ſituation, et elles y ſeront encore probablement long-temps. Plus de communication entre la France et le territoire de Genève, plus de voitures ni de Lyon, ni de Dijon; nous ſommes enfermés comme dans une ville aſſiégée.

M. le duc de *Choiſeul* a eu pour moi les plus grandes bontés, mais je n'en ſouffre pas moins; je ſuis toujours très-languiſſant, mon âge avance, ma force diminue; mais mon attachement pour vous ne diminuera jamais.

1767.

LETTRE LXXVI.

A M. DE CHABANON.

21 de mars.

Si vous êtes sage, mon cher confrère, vous attendrez la fin d'avril pour revenir dans votre couvent. Nous espérons que la communication avec Lyon et la Bourgogne sera r'ouverte dans ce temps-là, ou du moins au commencement de mai. Je ne sais si vous savez que nous sommes entourés de troupes et de misère. Nous aurons encore des neiges sur nos montagnes pendant plus d'un mois; les désastres nous environnent, et les secours nous manquent. Je suis obligé en conscience de vous en avertir, afin que, si vous nous faites le plaisir de venir plutôt, vous ne soyez pas étonné de souffrir comme nous. Je crois même qu'il vous faudra un passe-port de M. le duc de *Choiseul*.

Je n'aime point du tout cette guerre, toute ridicule qu'elle est. Je me serais retiré à Lyon, si je n'avais pas eu trop de monde à transporter.

On joue actuellement les Scythes à Genève et à Lyon; on va les jouer à Paris, dès que les spectacles se r'ouvriront. Les méchans m'attribuent tant d'ouvrages hétérodoxes, que j'ai voulu leur faire voir que je ne sesais que de mauvaises tragédies. J'ai prouvé par-là mon alibi; j'ai fait comme *Alcibiade* qui fit couper la queue à son chien, afin qu'on ne l'accusât pas d'autres sottises. Les Scythes pourront être sifflés

par les Velches, mais j'aime mieux être sifflé par le parterre, que d'être calomnié par les cagots. 1767.

Mes respects à *Eudoxie* ou *Eudocie*, et à monsieur son père que j'aime de tout mon cœur. *V.*

LETTRE LXXVII.

A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

23 de mars.

Il est vrai que le diable est déchaîné. Votre confiseur est devenu martyr pour des confitures qui ne sont pas à mi-sucre. Il faut espérer que madame de *Boufflers* abrégera le temps de ses souffrances. Je prendrai toutes les mesures possibles pour recevoir le présent de M. de *Montcomble*, malgré l'interruption de tout commerce avec Lyon.

Je vous demande en grâce de me ménager toujours les bontés de M. de *Clausonet*. Voici une plaisanterie qui pourra vous réjouir, vous et M. *Duché*.

Adieu, Monsieur; je vous aime trop pour faire avec vous la moindre cérémonie.

LETTRE LXXVIII.

A M. DORAT.

Du 23 de mars.

Je réponds, Monsieur, à votre lettre du 17 de mars, et je vous demande en grâce qu'après ce dernier éclaircissement il ne soit plus jamais question entre nous d'une affaire si désagréable.

1767. Tout ce que j'ai mandé à M. le chevalier de *Pezai* est dans la plus exacte vérité. Il est très-vrai que je n'ai jamais montré à personne ni vos lettres, ni vos premiers vers imprimés, ni vos seconds manuscrits.

Il est très-vrai que madame *Denis*, ayant appris de Paris l'effet dangereux que pouvait faire l'*Avis* imprimé chez *Jorri*, me demanda, en présence de M. de *la Harpe*, ce que c'était que cette triste aventure. J'avais la pièce, et je ne la communiquai pas; je dis que vous aviez tout réparé, que je vous croyais un très-bon cœur, que vous m'aviez écrit une lettre pleine de candeur, que vous étiez, de toute façon, au-dessus de la jalousie qui est le vice des esprits médiocres. Je citai un endroit de votre lettre, très-bien écrit, et qui m'avait fait impression. Si M. de *la Harpe* a fait quelque usage de cette seule confidence, je l'ignore entièrement. Je viens de lui en parler; il m'a dit qu'il était très-affligé d'avoir eu sujet de se plaindre de vous. Je vous prie de considérer que c'est un jeune homme qui a autant de talens que peu de fortune. Il a une femme et des enfans. Qui pourra seconder ses talens, sinon des gens de lettres aussi capables d'en juger que vous? Nous sommes dans un temps où la littérature n'est que trop persécutée; elle le serait certainement moins, si ceux qui la cultivent étaient unis.

Il faut tout oublier, Monsieur, et ne se souvenir que du besoin que nous avons de nous soutenir les uns les autres. Nous avons tous la même façon de penser; faudra-t-il que nous soyons la victime de ceux qui ne pensent point, ou qui pensent mal?

Ce qui est encore malheureusement très-vrai, c'est

que,

que, lorsque votre *Avis* parut, lorsqu'on eut la cruauté d'y trop remarquer l'injustice publique faite, par nos ennemis communs, à certains ouvrages, j'avais, dans ce temps-là même, une affaire très-sérieuse, et la calomnie me poursuivait vivement. 1767.

Je ne vous dissimulai pas combien il était dangereux pour moi d'être confondu avec *Rousseau* convaincu, aux yeux de M. le duc de *Choiseul*, et même à ceux du roi, des manœuvres les plus criminelles. Je pousserai même la franchise avec vous, jusqu'à vous avouer que je venais de recevoir des reproches de M. le duc de *Choiseul* sur les affaires qui concernaient ce génevois. Vous voyez que vous aviez fait beaucoup plus de mal que vous ne pensiez en faire.

N'en parlons plus; j'ai tout oublié pour jamais, et je ne suis sensible qu'à votre mérite et à vos politesses. Je veux que M. le chevalier de *Pezai* en soit le garant. Tout ce que j'oserais exiger d'un homme aussi bien né que vous l'êtes, ce serait de sentir combien votre supériorité doit vous écarter de tout commerce avec *Fréron*. Ni ses mœurs, ni ses talens ne doivent le mettre à portée de vous compter parmi ceux qui le tolèrent.

Ceux qui, comme vous, Monsieur, ont tant de droits de prétendre à l'estime du public, ne sont pas faits pour soutenir ceux qui en sont l'exécration.

1767.

LETTRE LXXIX.

A M. DAMILAVILLE.

27 de mars.

Je ne sais comment les paquets que vous m'avez adressés me parviendront. Il n'y a plus de voitures de Lyon à Genève ; et, malgré toutes les bontés de M. le duc de *Choiseul*, nous serons dans l'état le plus gênant et le plus désagréable, jusqu'à ce que l'on ait fait un nouveau chemin. Nous ne pouvions même faire venir des étoffes de Lyon que par le courier. Un commis du bureau de Colonges, aussi insolent que fripon, nous a saisi nos étoffes ; ainsi je ne vois pas comment les cinquante mémoires de M. de *Beaumont*, en faveur des *Sirven*, me parviendront. Nous souffrons infiniment des mesures qu'on a prises très-justement contre Genève ; nous payons les fautes de cette ville. Il est bon d'être philosophe, mais il est triste d'être toujours obligé de se servir de sa philosophie.

Je reçois dans ce moment votre lettre du 21. M. *Boursier* assure qu'il vous a dépêché, par Lyon, à M. de *Courteille*, les instrumens de mathématiques de M. *Lambertad*. Il est très-vraisemblable qu'on ne quittera point l'affaire de la Cayenne pour celle d'un particulier : nous sommes résignés à tout.

L'aventure de madame *Lejeune* a du moins produit un grand bien. On lui a saisi deux cents exemplaires du dernier livre de feu M. *Boulanger*. Je viens de

lire ce livre abominable, pour la troisième fois : je sens combien il est dangereux. Il détruirait absolument le pouvoir des ecclésiastiques, avec tous les mystères de notre sainte religion. L'auteur ne veut que de la vertu et de la probité, qui sont si mal-aisées à rencontrer, et qui ne suffisent pas. 1767.

Vous aurez bientôt une lettre ostensible, sur les *Sirven*, qui peut-être sera imprimable, supposé qu'il soit permis d'imprimer des choses utiles. On joue actuellement les Scythes à Lausane, à Genève, à Lyon, à Bordeaux, et probablement à Paris. J'aime assez les choses dont personne ne s'est encore avisé ; mais je crains que Paris ne soit plus difficile que les provinces.

Adieu, mon cher ami ; je vous embrasse. *E. L.*

LETTRE LXXX.

A M. ***, *avocat à Besançon*,

Ecrite sous le nom d'un membre du conseil de Zurich en Suisse.

Mars.

Nous nous intéressons beaucoup, Monsieur, dans notre république, à la triste aventure du sieur *Fantet*. Il était presque le seul dont nous tirassions les livres qui ont illustré votre patrie, et qui forment l'esprit et les mœurs de notre jeunesse. Nous devons à *Fantet*

1767. les œuvres du chancelier d'*Agueſſeau* et du préſident de *Thou*. C'eſt lui ſeul qui nous a fait connaître les *Eſſais de morale de Nicole*, les *Oraiſons funèbres de Boſſuet*, les *Sermons de Maſſillon* et ceux de *Bourdaloue*, ouvrages propres à toutes les religions ; nous lui devons l'*Eſprit des lois* qui eſt encore un de ces livres qui peuvent inſtruire toutes les nations de l'Europe.

Je ſais, en mon particulier, que le ſieur *Fantet* joint à l'utilité de ſa profeſſion une probité qui doit le rendre cher à tous les honnêtes gens, et qu'il a employé au ſoulagement de ſes parens le peu qu'il a pu gagner par une louable induſtrie.

Je ne ſuis point ſurpris qu'une cabale jalouſe ait voulu le perdre. Je vois que votre parlement ne connaît que la juſtice, qu'il n'a acception de perſonne, et que, dans toute cette affaire, il n'a conſulté que la raiſon et la loi. Il a voulu et il a dû examiner par lui-même ſi, dans la multitude des livres dont *Fantet* fait commerce, il ne s'en trouverait pas quelques-uns de dangereux ; et qu'on ne doit pas mettre entre les mains de la jeuneſſe ; c'eſt une affaire de police, une précaution très-ſage des magiſtrats.

Quand on leur a propoſé de jeter ce que vous appelez des monitoires, nous voyons qu'ils ſe ſont conduits avec la même équité et la même impartialité, en refuſant d'accorder cette procédure extraordinaire. Elle n'eſt faite que pour les grands crimes ; elle eſt inconnue chez tous les peuples qui concilient la ſévérité des lois avec la liberté du citoyen ; elle ne ſert qu'à répandre le trouble dans les conſciences, et l'alarme dans les familles. C'eſt une inquiſition réelle qui invite tous les citoyens à faire le métier

infame de délateur ; c'eſt une arme ſacrée qu'on met entre les mains de l'envie et de la calomnie, pour frapper l'innocent en ſureté de conſcience. Elle expoſe toutes les perſonnes faibles à ſe déshonorer, ſous prétexte d'un motif de religion ; elle eſt, en cette occaſion, contraire à toutes les lois, puiſqu'elle a pour but la réparation d'un délit, et que l'objet de ce monitoire ſerait d'établir un délit, lorſqu'il n'y en a point. 1767.

Un monitoire, en ce cas, ſerait un ordre de chercher, au nom de DIEU, à perdre un citoyen ; ce ſerait inſulter à la fois la loi et la religion, et les rendre toutes deux complices d'un crime infiniment plus grand que celui qu'on impute au ſieur *Fantet*. Un monitoire, en un mot, eſt une eſpèce de proſcription. Cette manière de procéder ſerait ici d'autant plus injuſte que, de vos prêtres qui avaient accuſé *Fantet*, les uns ont été confondus à la confrontation, les autres ſe ſont rétractés. Un monitoire alors n'eût été qu'une permiſſion accordée aux calomniateurs de chercher à calomnier encore, et d'employer la confeſſion pour ſe venger. Voyez quel effet horrible ont produit les monitoires contre les *Calas* et les *Sirven* !

Votre parlement, en rejetant une voie ſi odieuſe, et en procédant contre *Fantet*, avec toute la ſévérité de la loi, a rempli tous les devoirs de la juſtice qui doit rechercher les coupables, et ne pas ſouhaiter qu'il y ait des coupables. Cette conduite lui attire les bénédictions de toutes les provinces voiſines.

J'ai interrompu cette lettre, Monſieur, pour lire en public les remontrances que votre parlement fait au roi ſur cette affaire. Nous les regardons comme un

1767. monument d'équité et de sageſſe, digne du corps qui les a rédigées, et du roi à qui elles ſont adreſſées. Il nous ſemble que votre patrie ſera toujours heureuſe, quand vos ſouverains continueront de prêter une oreille attentive à ceux qui, en parlant pour le bien public, ne peuvent avoir d'autre intérêt que ce bien public même dont ils ſont les miniſtres.

J'ai l'honneur d'être bien reſpectueuſement, Monſieur, votre, &c. *D.....*

du conſeil des deux cents.

P. S. Nous avons admiré le factum en faveur de *Fantet*. Voilà, Monſieur, le triomphe des avocats : faire ſervir l'éloquence à protéger, ſans intérêt, l'innocent; couvrir de honte les délateurs; inſpirer une juſte horreur de ces cabales pernicieuſes qui n'ont de religion que pour haïr et pour nuire, qui font des choſes ſacrées l'inſtrument de leurs paſſions : c'eſt-là, ſans doute, le plus beau des miniſtères. C'eſt ainſi que M. de *Beaumont* défend à Paris l'innocence des *Sirven*, après avoir ſi glorieuſement combattu pour les *Calas*. De tels avocats méritent les couronnes qu'on donnait à ceux qui avaient ſauvé des citoyens dans les batailles. Mais que méritent ceux qui les oppriment ?

LETTRE LXXXI. 1767.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1 d'avril, et ce n'eſt pas un poiſſon d'avril.

Je reçois, mon cher ange, votre lettre du 26 de mars. Vous n'avez donc pas reçu mes dernières? vous n'avez donc pas touché les Quarante écus (*) que je vous ai envoyés par M. le duc de *Praſlin*, ou bien vous n'avez pas été content de cette ſomme? Il eſt pourtant très-vrai que nous n'avons pas davantage à dépenſer, l'un portant l'autre. Voilà à quoi ſe réduit tout le fracas de Paris et de Londres. Serait-il poſſible que ma dernière lettre adreſſée à Lyon ne vous fût pas parvenue? Je vous y rendais compte de mes arrangemens avec madame *Denis*, et ce compte était conforme à ce que j'écris à M. de *Thibouville*. Ma lettre eſt pour vous et pour lui. Mandez-moi, je vous en conjure, ſi vous avez reçu cette lettre qui doit être timbrée de Lyon; cela eſt de la plus grande importance; car, ſi elle ne vous a pas été rendue, c'eſt une preuve que mon correſpondant eſt au moins très-négligent. Je vous diſais que j'étais dans les bonnes grâces de M. *Janel*, et je vous le prouve, puiſque c'eſt lui qui vous envoie ma lettre et la Princeſſe de Babylone.

Vous me demandez pourquoi j'ai chez moi un jéſuite? je voudrais en avoir deux; et, ſi on me fâche,

(*) Le roman intitulé l'Homme aux quarante écus.

1767. je me ferai communier par eux deux fois par jour. Je ne veux point être martyr à mon âge. J'ai beau travailler sans relâche au Siècle de *Louis XIV*, j'ai beau voyager avec une Princesse de Babylone, m'amuser à des tragédies et des comédies, être agriculteur et maçon, on s'obstine à m'imputer toutes les nouveautés dangereuses qui paraissent. Il y a un baron d'*Holbac* à Paris, qui fait venir toutes les brochures imprimées à Amsterdam chez *Marc-Michel Rey*. Ce libraire, qui est celui de *Jean-Jacques*, les met probablement sous mon nom. Il est physiquement impossible que j'aye pu suffire à composer toutes ces rapsodies; n'importe, on me les attribue pour les vendre.

J'ai lu la relation dont vous me parlez; elle n'est point du tout sage et modérée, comme on vous l'a dit; elle me paraît très-outrageante pour les juges. Jugez donc, mon cher ange, quel doit être mon état; calomnié continuellement, pouvant être condamné sans être entendu, je passe mes derniers jours dans une crainte trop fondée. Cinquante ans de travaux ne m'ont fait que cinquante ennemis de plus, et je suis toujours prêt à aller chercher ailleurs, non pas le repos, mais la sécurité. Si la nature ne m'avait pas donné deux antidotes excellens, l'amour du travail et la gaieté, il y a long-temps que je serais mort de désespoir.

Dieu soit béni, puisque madame d'*Argental* se porte mieux. Je me recommande à ses bontés.

LETTRE LXXXII. 1767.

A M. DAMILAVILLE.

3 d'avril.

Mon cher ami, je suis actuellement séparé du reste du monde. Nous ne savons plus de quel côté nous tourner pour faire venir les choses les plus nécessaires à la vie, et je mets les bons livres parmi les choses absolument nécessaires.

Je me sais bien bon gré de vous avoir envoyé ma lettre pour M. *Linguet*. Je le croyais de vos amis intimes, puisqu'il m'envoyait son livre par vous, et que M. *Thiriot* me l'avait vanté comme un des meilleurs ouvrages qu'on eût vus depuis long-temps. Je n'ai pas plus reçu le livre que les autres ballots; mais je vous en crois sur ce que vous me dites. Il est bon de savoir à qui on a affaire. Vous vous êtes conduit très-sagement; je vous en loue, et je vous en remercie.

On m'a envoyé la lettre de l'abbé *Monduit*. Il me semble qu'elle n'est que plaisante, et qu'elle n'a aucune teinture d'impiété. L'auteur s'égaie peut-être un peu aux dépens de quelques docteurs de sorbonne, mais il paraît respecter beaucoup la religion; c'est, comme nous l'avons dit tant de fois ensemble, le premier devoir d'un bon sujet et d'un bon écrivain. Aussi je ne connais aucun philosophe qui ne soit excellent citoyen et excellent chrétien. Ils n'ont été calomniés que par des misérables qui ne sont ni l'un ni l'autre.

1767. Je ne sais point qui est M. de *la Férière;* mais il paraît que c'est un *Burrhus*. Je souhaite qu'il ne trouve point de *Narcisse*.

On m'avait déjà touché quelque chose de ce qu'on imputait à *Tronchin*. Je ne l'en ai jamais cru capable, quoiqu'il me fît l'injustice d'imaginer que je favorisais les représentans de Genève. Je suis bien loin de prendre aucun parti dans ces démêlés; je n'ai d'autre avis que celui dont le roi sera. Il faudrait que je fusse insensé pour me mêler d'une affaire pour laquelle le roi a nommé un plénipotentiaire. Je suis auprès de Genève, comme si j'en étais à cent lieues; et j'ai assez de mes propres chagrins, sans me mêler des tracasseries des autres. Je suis exactement le conseil de *Pythagore : Dans la tempête, adorez l'écho.*

Adieu, mon très-cher ami.

LETTRE LXXXIII.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

3 d'avril.

Mon cher grand écuyer, parmi toutes mes détresses il y en a une qui m'afflige infiniment, et qui hâtera mon petit voyage à Montbeillard et ailleurs. Plusieurs personnes dans Paris accusent *Tronchin* d'avoir dit au roi qu'il n'était point mon ami, et qu'il ne pouvait pas l'être, et d'en avoir donné une raison très-ridicule, surtout dans la bouche d'un médecin. Je le crois fort incapable d'une telle indignité et d'une telle

extravagance. Ce qui a donné lieu à la calomnie, c'est que *Tronchin* a trop laissé voir, trop dit, trop répété que je prenais le parti des représentans, en quoi il s'est bien trompé. Je ne prends assurément aucun parti dans les tracasseries de Genève, et vous avez bien dû vous en apercevoir par la petite plaisanterie intitulée la Guerre génevoise, qu'on a dû vous communiquer de ma part. 1767.

Je n'ai d'autre avis sur ces querelles que celui dont le roi sera; et il ne m'appartient pas d'avoir une opinion quand le roi a nommé des plénipotentiaires. Je dois attendre qu'ils aient prononcé, et m'en rapporter entièrement au jugement de M. le duc de *Choiseul*.

Voilà à peu-près la vingtième niche qu'on me fait depuis trois mois dans mon désert.

Votre cidre n'arrivera pas et sera gâté. Il arrive la même chose à mon vin de Bourgogne. Vingt ballots envoyés de Paris, avec toutes les formalités requises, sont arrêtés, et DIEU sait quand ils pourront venir, et dans quel état ils viendront. J'aurais bien assurément l'honnêteté de vous envoyer des *honnêtetés*; mais on est si malhonnête, que je ne puis même vous procurer ce léger amusement.

Je viens d'écrire à *Morival;* et, dès que j'aurai sa réponse, j'agirai fortement auprès du prince dont il dépend. Ce prince m'écrit tous les quinze jours; il fait tout ce que je veux. Les choses, dans ce monde, prennent des faces bien différentes; tout ressemble à *Janus;* tout, avec le temps, a un double visage. Ce prince ne connaît point *Morival*, sans doute, mais il connaît très-bien son désastre. Il m'en a écrit plusieurs

1767. fois avec la plus violente indignation, et avec une horreur presque égale à celle que je ressens encore. Il y a des monstres qui mériteraient d'être décimés.

Je ne sais si je vous ai mandé que je suis enchanté de la nouvelle calomnie répandue sur les *Calas*. Il est heureux que les dévots, qui persécutent cette famille et moi, soient reconnus pour des calomniateurs. Ils font du bien sans le savoir; ils servent la cause des *Sirven*. Je recommande bien cette cause à mon cher grand Turc (*). Il y a des gens qui disent qu'on pourrait bien la renvoyer au parlement de Paris. Je compte alors sur la candeur, sur le zèle, sur la justesse d'esprit de mon gros goutteux que j'embrasse de tout mon cœur, aussi-bien que sa mère.

Vivez tous sainement et gaiement, il n'y a que cela de bon.

Nouvelles tracasseries encore de la part des commis, et point de justice; et je partirai, mais gardez-moi le secret; car je crains la rumeur publique. Je vous embrasse tous bien tendrement.

(*) M. l'abbé *Mignot* qui faisait alors une histoire des Turcs.

LETTRE LXXXIV. 1767.

A M. CHARDON.

5 d'avril.

MONSIEUR,

Il paraît, par la lettre dont vous m'honorez, du 27 de mars, que vous avez vu des choſes bien triſtes dans les deux hémiſphères. Si le pays d'Eldorado avait été cultivable, il y a grande apparence que l'amiral *Drack* s'en ſerait emparé, ou que les Hollandais y auraient envoyé quelques colonies de Surinam. On a bien raiſon de dire de la France : *Non illi imperium pelagi;* mais, ſi on ajoute, *Illa ſe jactet in aulâ*, ce ne ſera pas *in aulâ toloſanâ*.

Je ſuis perſuadé, Monſieur, que vous auriez couru toute l'Amérique, ſans pouvoir trouver, chez les nations nommées ſauvages, deux exemples conſécutifs d'accuſations de parricides, et ſurtout de parricides commis par amour de la religion. Vous auriez trouvé encore moins, chez des peuples qui n'ont qu'une raiſon ſimple et groſſière, des pères de famille condamnés à la roue et à la corde, ſur les indices les plus frivoles, et contre toutes les probabilités humaines.

Il faut que la raiſon languedochienne ſoit d'une autre eſpèce que celle des autres hommes. Notre juriſprudence a produit d'étranges ſcènes depuis quelques années; elles font frémir le reſte de l'Europe. Il eſt bien cruel que, depuis Moſcou juſqu'au Rhin, on diſe que, n'ayant ſu nous défendre ni

1767. sur mer ni sur terre, nous avons eu le courage de rouer l'innocent *Calas*, de pendre en effigie et de ruiner en réalité la famille *Sirven*, de disloquer dans les tortures le petit-fils d'un lieutenant général, un enfant de dix-neuf ans; de lui couper la main et la langue, de jeter sa tête d'un côté, et son corps de l'autre, dans les flammes, pour avoir chanté deux chansons grivoises, et avoir passé devant une procession de capucins sans ôter son chapeau. Je voudrais que les gens qui sont si fiers et si rogues sur leurs paillers, voyageassent un peu dans l'Europe, qu'ils entendissent ce que l'on dit d'eux, qu'ils vissent au moins les lettres que des princes éclairés écrivent sur leur conduite; ils rougiraient, et la France ne présenterait plus aux autres nations le spectacle inconcevable de l'atrocité fanatique qui règne d'un côté, et de la douceur, de la politesse, des grâces, de l'enjouement et de la philosophie indulgente qui règnent de l'autre, et tout cela dans une même ville, dans une ville sur laquelle toute l'Europe n'a les yeux que parce que les beaux arts y ont été cultivés; car il est très-vrai que ce sont nos beaux arts seuls qui engagent les Russes et les Sarmates à parler notre langue. Ces arts, autrefois si bien cultivés en France, font que les autres nations nous pardonnent nos férocités et nos folies.

Vous me paraissez trop philosophe, Monsieur, et vous me marquez trop de bonté, pour que je ne vous parle pas avec toute la vérité qui est dans mon cœur. Je vous plains infiniment de remuer, dans l'horrible château où vous allez tous les jours, le cloaque de nos malheurs. La brillante fonction de faire valoir

le code de la raison et de l'innocence des *Sirven*, sera plus consolante pour une ame comme la vôtre. Je 1767.
suis bien sensiblement touché des dispositions où vous êtes de sacrifier votre temps, et même votre santé, pour rapporter et pour juger l'affaire des *Sirven*, dans le temps que vous êtes enfoncé dans le labyrinthe de la Cayenne. Nous vous supplions, *Sirven* et moi, de ne vous point gêner. Nous attendrons votre commodité avec une patience qui ne nous coûtera rien, et qui ne diminuera pas assurément notre reconnaissance. Que cette malheureuse famille soit justifiée à la Saint-Jean ou à la Pentecôte, il n'importe; elle jouit du moins de la liberté et du soleil, et l'intendant de la Cayenne n'en jouit pas. C'est au plus malheureux que vous donnez bien justement vos premiers soins; et je suis encore étonné que, dans la multitude de vos affaires, vous ayez trouvé le temps de m'écrire une lettre que j'ai relue plusieurs fois avec autant d'attendrissement que d'admiration. Pénétré de ces sentimens et d'un sincère respect, j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre, &c.

LETTRE LXXXV.

A M. DAMILAVILLE.

9 d'avril.

On reçoit dans ce moment la nouvelle que l'étui de mathématiques est arrivé. Le quart de cercle que vous demandez ne sera pas fitôt prêt: vous savez que jamais les ouvriers de Genève n'ont été si profonds

1767. politiques et si mauvais artisans. On se donne beaucoup, dans ce pays-là, le passe-temps de se tuer : voilà quatre suicides en six semaines : mais on n'accuse pas encore les pères de tuer leurs enfans; il faut espérer que cette mode nous viendra de France.

L'aventure de la servante est heureuse. *Fréron* la contait en s'enivrant avec ses garçons empoisonneurs. Je vous l'ai déjà dit, nos ennemis amassent des charbons ardens sur leur tête. M. de *Lavaisse*, à qui je fais mille tendres complimens, fait la demeure de M. l'abbé *Sabathier;* il faudra absolument le faire appeler en témoignage.

J'apprends qu'une horde de barbares a fait beau bruit aux Scythes; ces gens-là ne respectent point la vieillesse.

Adieu, mon digne et vertueux ami; souvenez-vous de ce que vous avez promis de donner à madame de *Florian*.

Embrassez bien pour moi le très-aimable *Lambertad*.

AU MEME.

10 d'avril.

Je reçois, mon cher ami, votre lettre du 3. *Coqueley* a certainement approuvé les infamies de *Fréron* sur la famille *Calas*, j'en suis certain; mais, pour ne pas compromettre M. de *Beaumont*, retranchons ce passage. Je crois que vous pouvez très-bien faire imprimer la lettre, par *Merlin*, avec l'addition que je vous envoie; cette publication me paraît essentielle. Au reste, les Velches sont bien velches; mais il faut

les

les forcer à goûter le noble et le simple. Ils commencent à n'aimer que les tours de passe-passe et les tours de force. Le goût dégénère en tout genre; c'est aux Français à ramener les Velches. 1767.

On m'a envoyé de province une espèce de dialogue entre l'auteur de *Bélisaire* et un moine. L'auteur a trouvé dans S^t *Paul* qu'il ne faut pas damner *Marc-Aurèle*. Il pourrait faire rougir la sorbonne si les corps rougissaient. *Ecr. l'inf.*

LETTRE LXXXVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 d'avril.

Je reçois deux lettres bien consolantes de monsieur d'*Argental* et de M. de *Thibouville*, écrites du 2 d'avril. Ma réponse est qu'on s'encourage à retoucher son tableau, lorsqu'en général les connaisseurs sont contens; mais qu'on est très-découragé quand les faux connaisseurs et les cabales décrient l'ouvrage à tort et à travers : alors on ne met de nouvelles touches que d'une main tremblante, et le pinceau tombe des mains.

Vous me faites bien du plaisir, mon cher ange, de me dire que mademoiselle *Durancy* a saisi enfin l'esprit de son rôle, et qu'elle a très-bien joué; mais je doute qu'elle ait pleuré, et c'était-là l'essentiel. Madame de *la Harpe* pleure.

Je vais écrire à M. le maréchal de *Richelieu*, qui ne fait que rire de toutes les choses qui sont très-

1767. essentielles pour les amateurs des beaux arts, et je lui parlerai de mademoiselle *Durancy* comme je le dois. Mais vous avez à Paris M. le duc de *Duras* qui a du goût et de la justice. Je suppose, mon cher ange, que vous avez raccommodé la sottise de *Lacombe*. Vous me demandez pourquoi j'ai choisi ce libraire; c'est qu'il avait rassemblé, il y a deux ans, avec beaucoup d'intelligence, quantité de choses éparses dans mes ouvrages, et qu'il en avait fait une espèce de poëtique qui eut assez de succès.

Il m'écrivit des lettres fort spirituelles. Je ne savais pas qu'il fût lié avec *Fréron*. Il me semble qu'il en a agi comme les Suisses qui servaient tantôt la France, et tantôt la maison d'Autriche. Enfin, il me fallait un libraire, et j'ai préféré un homme d'esprit à un sot.

Il faut vous dire encore que, lorsque je lui envoyai la pièce à imprimer, mon seul but était de faire connaître aux méchans, et à ceux qui écoutent les méchans, qu'un homme occupé d'une tragédie ne pouvait l'être de toutes les brochures qu'on m'attribuait. Vous savez bien que je voulais prouver mon alibi.

A présent que je suis un peu plus tranquille et un peu plus rassuré contre la rage des Velches, j'ai revu les Scythes avec des yeux plus éclairés, et j'y ai fait des changemens assez importans. Je crois que la meilleure façon de vous faire tenir toutes ces corrections éparses, est de les rassembler dans le volume même; j'y ferai mettre des cartons bien propres, afin de ménager vos yeux.

J'attends l'édition de *Lacombe*, pour vous renvoyer deux exemplaires bien corriges. Mais croirez-vous

bien que je n'ai pas cette édition encore ? La communication interrompue entre Lyon et mon petit pays me prive de tous les secours. J'ai vingt ballots à Lyon qui ne m'arriveront probablement que dans trois mois. Je ne sais pas pourquoi je ris de la guerre de Genève ; car elle me gêne infiniment, et me rend l'habitation que j'ai bâtie insupportable. 1767.

Si je ne puis avoir l'édition de *Lacombe*, je me servirai de celle des *Cramer*, quoiqu'elle soit déjà chargée de corrections qui font peine à la vue.

Quand vous aurez la pièce en état, je vous demanderai en grâce qu'on la joue deux fois après Pâques, en attendant Fontainebleau. Une fois même me suffirait pour juger enfin de la disposition des esprits qu'on ne peut connaître que quand ils sont calmés.

Peut-être le rôle d'*Athamare* n'est pas trop fait pour *le Kain*. Il faudrait un jeune homme beau, bien fait, passionné, pleurant tantôt d'attendrissement et tantôt de colère, n'ayant que des paroles de feu à la bouche, dans sa scène avec *Obéide* au troisième acte ; point de lenteur, point de gestes compassés.

Il faudrait d'autres vieillards que d'*Auberval*, il faudrait d'autres confidens ; mais le spectacle de Paris, le seul spectacle qui lui fasse honneur dans l'Europe, est tombé dans la plus honteuse décadence, et je vous avoue que je ne crois pas qu'il se relève.

M. de *la Harpe* était le seul qui pût le soutenir ; le mauvais goût et les mauvaises intentions l'effraient. Il n'a rien, il n'a été que persécuté ; il pourra bien renoncer au théâtre, et passer dans les pays étrangers.

1767. Vous me parlez des caricatures que vous avez de ma perſonne. Je n'ai jamais eu l'impudence d'oſer propoſer à quelqu'un un préſent ſi ridicule. Je ne reſſemble point à *Jean-Jacques* qui veut à toute force une ſtatue. Il s'eſt trouvé un ſculpteur, dans les rochers du mont Jura, qui s'eſt aviſé de m'ébaucher de toutes les manières; ſi vous m'ordonnez de vous envoyer une de ces figures de *Callot*, je vous obéirai.

Je vous aſſure que je ſuis très-affligé de n'être ſous vos yeux qu'en peinture.

Mademoiſelle *Sainval*, comme je vous l'ai dit, me demande à jouer *Olimpie*. Si elle a ce qu'on n'a plus au théâtre, c'eſt-à-dire des larmes, de tout mon cœur.

Vous trouvez qu'on peut faire un partage des autres pièces entre mademoiſelle *Dubois* et mademoiſelle *Durancy;* votre volonté ſoit faite.

Je compte qu'une grande partie de cette lettre eſt pour M. de *Thibouville* auſſi-bien que pour mes anges. J'obéirai d'ailleurs aux ordres de M. de *Thibouville*, à la première occaſion que je trouverai.

Je me mets aux pieds de madame d'*Argental*.

LETTRE LXXXVII. 1767.

A M. LE PRINCE GALLITZIN,

AMBASSADEUR DE RUSSIE, *à Paris.*

A Ferney, 11 d'avril.

MONSIEUR,

VOTRE Excellence ne doute pas à quel point ſon ſouvenir m'eſt précieux. Je vous ſuis attaché à deux grands titres, comme à l'ambaſſadeur de l'impératrice, et comme à un homme bienfeſant.

Je vous remercie de l'imprimé que vous avez bien voulu m'envoyer. Sa Majeſté impériale avait déjà daigné m'en gratifier, il y a trois mois, avant qu'il fût public. Je n'y ai rien trouvé ni à reſſerrer, ni à étendre. Cet ouvrage me paraît digne du ſiècle qu'elle fait naître. J'oſerais bien répondre qu'elle fera goûter à ſon vaſte empire tous les fruits que *Pierre le grand* a ſemés. Ce fut *Pierre* qui forma l'homme, mais c'eſt *Catherine II* qui l'anime du feu céleſte.

J'ai une opinion particulière ſur l'affaire de Pologne, quoiqu'il ne m'appartienne guère d'avoir une opinion politique. Je crois fermement que tout s'arrangera au gré de l'impératrice et du roi, et que ces deux monarques philoſophes donneront à l'Europe étonnée le grand exemple de la tolérance. Les pays, qui ne produiſaient autrefois que des conquérans, vont produire des ſages; et, de la Chine juſqu'à l'Italie (excluſivement), les hommes apprendront à penſer. Je mourrai content d'avoir vu une ſi belle révolution commencée dans les eſprits.

1767.

LETTRE LXXXVIII.

A MADAME

LA MARQUISE DE FLORIAN.

Le 11 d'avril.

FAMILLE aimable, je vous embraſſe tous. J'aimerais mieux aſſurément être picard que ſuiſſe; et, pour comble de déſagrément, il faudra qu'au mois de mai je quitte la Suiſſe pour la Suabe. Il eſt comique que le bien d'un pariſien ſoit en Suabe; mais la choſe eſt ainſi. La deſtinée eſt une drôle de choſe. Je ne dois ni ne veux mourir avant d'avoir mis ordre à mes affaires.

La deſtinée des Scythes eſt à peu-près comme la mienne; ce ſont des orages ſuivis d'un beau jour. Ne regrettez point Paris quand vous ſerez à Ornoi: il n'y a plus à Paris que l'opéra comique et le ſinge de *Nicolet*.

Je vois que les deux magiſtrats reſteront à Paris. Je prie le grand-turc de me dire pourquoi le baron de *Tott* eſt à Neuchâtel; il me ſemble qu'il n'y a nul rapport entre Neuchâtel et Conſtantinople.

Quand M. d'*Ornoi* rencontrera par haſard mon boiteux de procureur, je le prie de vouloir bien l'engager à recommander au marquis de *Lezeau* de marcher droit.

Vous trouverez du blé en Picardie; nous en manquons au pays de Gex: il faudra faire une tranſmigration à Babylone. On ne ſait plus où ſe fourrer

pour être bien. Je sais qu'il faut s'accommoder de tout ; mais cela n'est pas aussi aisé qu'on dirait bien. 1767.

Je finis, comme j'ai commencé, par vous embrasser du meilleur de mon cœur.

LETTRE LXXXIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 d'avril.

Je supplie mes anges et M. de *Thibouville* de lire les nouveaux changemens ci-joints. Il ne faut plaindre ni la peine de l'auteur, ni celle du libraire, ni celle des comédiens.

Pour engager le libraire à faire des cartons, ou à faire une édition nouvelle, il ne donnera que trois cents livres à *le Kain*, et je lui donnerai les trois cents autres.

J'ose me persuader que mes juges, en voyant ce nouveau mémoire de leur client, me donneront cause gagnée.

Je ne sais pas pourquoi on a imprimé à Paris :

Nous marchons dans la nuit, et d'abyme en abyme.

Je vous assure que mon vers

Nous partons, nous marchons de montagne en abyme.

est beaucoup plus convenable aux voisins du mont Jura. Je vois de mes fenêtres une montagne, au milieu de laquelle se forment des nuages. Elle conduit à des précipices de quatre cents pieds de profondeur, et quand on est englouti dans cet abyme, on trouve

1767. d'autres montagnes qui mènent à d'autres précipices. Je peins la nature telle qu'elle eſt, et telle que je l'ai vue. Je vous demande en grâce de faire jouer les Scythes après Pâques, de n'en faire annoncer qu'une repréſentation, et d'en donner deux ſi le public les redemande, après quoi on les jouera à Fontainebleau.

Les papiers publics diſent qu'on les reprendra à la rentrée; il ne faut pas les démentir, ce ſerait avouer une chute complète; les *Frérons* triompheraient. *Le Kain* me doit au moins cette complaiſance; il pourrait bien retarder d'un jour ſon voyage de Grenoble.

J'avoue que le rôle d'*Athamare* ne lui convient point. Il faudrait un jeune homme beau, bien fait, brillant, ayant une belle jambe et une belle voix, vif, tendre, emporté, pleurant tantôt de tendreſſe et tantôt de colère; mais, comme il n'a rien de tout cela, qu'il y ſupplée un peu par des mouvemens moins lents. Que mademoiſelle *Durancy* paſſe toute la ſemaine de Quaſimodo à pleurer; qu'on la fouette juſqu'à ce qu'elle répande des larmes: ſi elle ne ſait pas pleurer, elle ne ſait rien.

Ah, mon Dieu! peut-on me propoſer d'établir une loi par laquelle on eſt obligé de ſe marier au bout de quatre ans? cela ſerait, en vérité, d'un comique à faire rire. Il n'eſt permis d'ailleurs de ſuppoſer des lois que quand il en a exiſté de pareilles. La loi de venger le ſang de ſon mari, ou de ſon père, ou de ſon frère, a été connue de vingt nations; celle de n'être reçu dans un pays qu'à condition qu'on s'y mariera, reſſemblerait à l'uſage du château de Cutendre où l'on n'entrait que deux à deux.

Dieu me préſerve de charger d'aventures et

d'épisodes la noble simplicité, si difficile à saisir, si difficile à traiter, si difficile à bien jouer ! 1767.

Rendez-moi mademoiselle *le Couvreur* et *Dufresne*, je vous réponds bien du troisième acte. Le meilleur conseil qu'on m'ait jamais donné se trouve exécuté dans ces vers :

Va, si j'aime en secret les lieux où je suis née,
Mon cœur doit s'en punir, il se doit imposer
Un frein qui le retienne et qu'il n'ose briser :
N'en demande pas plus.....

Je vous dirai de même : *N'en demandez pas plus, ce serait tout gâter.* J'ose vous répondre que, si les comédiens approchaient un peu de la manière dont nous jouons les Scythes à Ferney, s'ils avaient la vérité, la simplicité, l'empressement, l'attendrissement de nos acteurs, ils feraient fortune ; mais la même raison pour laquelle ils ne peuvent jouer ni Mithridate, ni Bérénice, ni tant d'autres pièces, leur fera toujours jouer les Scythes médiocrement. N'importe, je demande à cors et à cris deux représentations après Pâques.

Si mon cher ange parvient à faire chasser le monstre qui déshonore la littérature depuis si longtemps, les gens de lettres lui devront une statue. Je demande pardon à M. *Coqueley ;* mais un avocat plaide furieusement contre lui-même, quand il se fait l'approbateur de *Fréron.* C'est se faire le recéleur de *Cartouche.* On le dit parent de monsieur le procureur général : son parent devait bien lui dire qu'il se déshonorait. On ne connaît pas toutes les scélératesses de *Fréron.* C'est lui qui a répandu dans Paris la

1767. calomnie contre les *Calas*. Il a voulu engager un des gueux, avec lesquels il s'enivre, à faire des vers sur les prétendus aveux de la pauvre *Viguière*. Je suis bien fâché que la vérité se soit trop tôt découverte. Il fallait laisser parler et triompher les *Frérons* pendant quinze jours, et ensuite montrer leur turpitude. Les colombes n'ont pas eu la prudence du serpent.

Déployez vos ailes, mes anges, jetez le diable dans l'abyme, et tirez les Scythes du tombeau.

Respect et tendresse. *V.*

LETTRE XC.

AU MEME.

15 d'avril.

MON divin ange, battez des ailes plus que jamais, et ne laissez pas à l'infame cabale un prétexte de dire qu'on n'ose plus rejouer les Scythes. Je suis persuadé que, si on annonce cette pièce avec des vers nouveaux répandus dans l'ouvrage, elle attirera un très-grand concours. Les acteurs, rassurés par le succès des deux dernières représentations, rempliront mieux leurs personnages.

Mademoiselle *Durancy*, plus pénétrée de son rôle, versera enfin des larmes et en fera répandre.

On pourrait faire précéder la représentation d'un petit compliment, dans lequel on dirait que l'éloignement des lieux n'a pas permis que les acteurs reçussent avant Pâques les changemens qu'on avait envoyés. On pourrait faire entendre qu'il est triste qu'un

homme, qui travaille depuis cinquante ans pour les plaisirs de Paris, vive et meure dans un désert éloigné de Paris. 1767.

Voyez s'il serait convenable qu'au premier acte, dans la scène des deux vieillards, *Sozame* dît :

.... Ah ! crois moi, ces lauriers sont affreux ;
Ce grand art d'opprimer, trop indigne du brave,
D'être esclave d'un roi, pour faire un peuple esclave,
Ces honneurs, cet éclat par le meurtre achetés,
Dans le fond de mon cœur je les ai détestés.
Enfin, Cyrus sur moi répandant ses largesses, &c.

Je vous supplie de vouloir bien faire parvenir mes réponses à mademoiselle *Durancy* et à mademoiselle *Sainval.*

Dites bien, quelque mardi, à M. le duc de *Choiseul* combien je suis outré contre lui ; il ne sait pas quel tort il me fait. Je suis vexé dans les lieux que j'ai défrichés, embellis et enrichis ; cela n'est pas juste : je suis entré dans toutes ses vues, et il ne daigne écouter aucune de mes prières.

Joignez-y le fardeau insupportable de plus de cinquante lettres par semaine, auxquelles je suis obligé de répondre ; la régie d'une terre, vingt ouvrages qui viennent à la traverse, et jugez si j'ai du temps de reste pour limer une tragédie. Plaignez-moi et faites jouer les Scythes.

Mademoiselle *Sainval* veut s'essayer dans Olimpie ; pourquoi non ?

1767.

LETTRE XCI.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Le 16 d'avril.

En réponse à la lettre du 3 d'avril du cher grand écuyer, je dirai à toute la famille que mon voyage à Montbelliard est absolument nécessaire; mais je ne le ferai que dans la saison la plus favorable.

Le succès de l'affaire des *Sirven* me paraît infaillible, quoi qu'en dise *Fréron*. La calomnie absurde contre cette pauvre servante des *Calas* ne peut servir qu'à indigner tout le conseil que cette calomnie attaquait vivement, en supposant qu'il avait protégé des coupables contre un parlement équitable et judicieux. Plus la rage du fanatisme exhale de poison, plus elle rend service à la vérité. Rien n'est plus heureux que de réduire ses ennemis à mentir.

Le prince au service duquel est *Morival*, m'a mandé qu'il l'avait fait enseigne, et qu'il aurait soin de lui. Il est aussi indigné que moi de cette abominable aventure que j'ai toujours sur le cœur.

Nous sommes embarrassés de toutes les façons à Ferney. Vous pensez bien, Messieurs, que les commis condamnés à restituer les cinquante louis d'or, cherchent à les regagner par toutes les vexations de leur métier. Nous sommes en pays ennemi. Il est triste de batailler continuellement avec les fermiers généraux. Notre position, qui était si heureuse, est devenue

tout-à-fait désagréable : il faut quelquefois savoir boire la lie de son vin. Nous serons plus heureux quand vous pourrez venir passer quelques mois chez nous. Notre transplantation à Ornoi est actuellement de toute impossibilité. 1767.

J'aurais souhaité que *Tronchin* eût été plus médecin que politique, qu'il se fût moins occupé des tracasseries d'une ville qu'il a abandonnée. S'il a pris parti dans ces troubles, il devait me connaître assez pour savoir que je me moque de tous les partis. Quoi qu'il en soit, il est plaisant que *Tronchin* soit à Paris, et moi aux portes de Genève, *Rousseau* en Angleterre, et l'abbé de *Caveirac* à Rome. Voilà comme la fortune ballotte le genre-humain.

Je demande à monsieur le grand-turc pourquoi son baron de *Tott* est à Neuchâtel. Dites-moi, je vous prie, mon turc, si ce turc de *Tott* vous a donné de bons mémoires sur le gouvernement de ses Turcs. N'êtes-vous pas bien fâché qu'Athènes et Corinthe soient sous les lois d'un bacha ou d'un pacha.

Mille amitiés à tous. Le turc est prié d'écrire un mot.

1767.

LETTRE XCII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 d'avril.

Je devrais dépouiller le vieil homme dans ce saint jour de Pâques, et me défaire du vieux levain,

Mais enfin je suis scythe, et le fus pour vous plaire.

Je plaide encore pour les Scythes du fond de mes déserts. Voilà trois éditions de ces pauvres Scythes, celle des *Cramer*, celle de *Lacombe*, et une autre qu'un nommé *Pellet* vient de faire à Genève; on en donnera pourtant bientôt une quatrième, dans laquelle seront tous les changemens que j'ai envoyés à mes anges et à M. de *Thibouville*, avec ceux que je ferai encore, si DIEU prend pitié de moi. Je ne plains point ma peine, mais voyez ma misère. Toutes les lettres qu'on m'écrit se contredisent à faire pouffer de rire. Une des critiques les plus plaisantes est celle de quelques belles dames qui disent: Ah! pourquoi *Obéide* va-t-elle s'aviser d'épouser un jeune scythe, c'est-à-dire un suisse du canton de Zug, lorsque dans le fond de son cœur elle aime *Athamare*, c'est-à-dire un marquis français? Mais, ô mes très-belles dames! ayez la bonté de considérer que son marquis français est marié, et qu'elle ne peut savoir que madame la marquise est morte. Cette fille fait très-bien de chercher à oublier pour jamais un marquis qui a ruiné son

pauvre père ; et ces vers que vous m'avez conseillés, et que j'ai ajoutés trop tard, ces vers assez passables, dis-je, répondent à toutes ces critiques : 1767.

Au parti que je prends je me suis condamnée,
Va, si j'aime en secret les lieux où je suis née,
Mon cœur doit s'en punir, il se doit imposer
Un frein qui le retienne et qu'il n'ose briser.

Je vous assure encore que le second acte, récité par madame de *la Harpe*, arrache des larmes. Soyez bien persuadé que si la scène du troisième acte, entre *Athamare* et *Obéide*, était bien jouée, elle ferait une très-vive impression.

Pleurez donc, mademoiselle *Obéide*, lorsqu'*Athamare* vous dit :

Elle l'est dans la haine ; et lui seul est coupable.

Pleurez en disant :

Tu ne le fus que trop ; tu l'es de me revoir,
De m'aimer, d'attendrir un cœur au désespoir.
Destructeur malheureux d'une triste famille,
Laisse pleurer en paix et le père et la fille, &c.

Et vous, *Athamare*, dites d'une manière vive et sensible :

Juge de mon amour ; il me force au respect.
J'obéis... Dieux puissans, qui voyez mon offense,
Secondez mon amour, et guidez ma vengeance, &c.

La scène des deux vieillards, au quatrième acte, attendrit tous ceux qui n'ont point abjuré les

1767. sentimens de la simple nature. Mais ces sentimens sont toujours étouffés dans un parterre rempli de petits critiques à qui la nature est toujours étrangère dans le tumulte des cabales. C'est ce qui arriva à la scène touchante de *Sémiramis* et de *Ninias;* c'est ce qui arriva à la scène de l'urne dans Oreste; c'est ce que vous avez vu dans Tancrède et dans Olimpie. *Trois amis y feront*, &c. est très à sa place, très-naturel, très-touchant; mais des acteurs froids et intimidés rendent tout ridicule aux yeux d'un public frivole et barbare, qui ne court à une première représentation que pour faire tomber la pièce.

Les deux dernières représentations ne subjuguèrent l'hydre qu'à moitié, parce que les acteurs n'étaient point encore parvenus à ce degré nécessaire de sensibilité qui est le maître des cœurs. Ce n'est qu'avec le temps qu'on goûtera ces mœurs champêtres, cette simplicité si touchante, mise en opposition avec l'insolence du despotisme et la fureur des passions d'un jeune prince qui se croit tout permis. C'est précisément au parterre que cela doit plaire. Tous les gens de lettres sont de mon avis. On s'apercevra aussi que le style n'est point négligé, et que sa naïveté convenable au sujet, loin d'être un défaut, est un véritable ornement; car tout ce qui est convenable est bien. Les mots de *toison* de *glèbe*, de *gazons*, de *mousse*, de *feuillage*, de *soie*, de *lacs*, de *fontaines*, de *pâtre*, &c., qui seraient ridicules dans une autre tragédie, sont ici heureusement employés. Mais cette convenance n'est sentie qu'à la longue; elle plaît quand on y est accoutumé.

J'ai dit, dans la préface, que la pièce est très-difficile

à

à jouer, et j'ai eu grande raiſon. Voilà les acteurs enfin un peu accoutumés. Profitez donc, je vous en ſupplie, mes anges, de ce moment favorable. Faites reprendre la pièce après Pâques. La nature, après tout, eſt par-tout la même, et il faudra bien qu'elle parle dans votre Babylone comme dans ma Scythie. Si *Brizard* peut avoir plus de ſentiment, ſi *Dauberval* peut être moins gauche, ſi *Pin* pouvait être moins ridicule, s'ils pouvaient prendre des leçons dont ils ont beſoin, ſi de jeunes bergères vêtues de blanc venaient attacher des guirlandes, dans le deuxième acte, aux arbres qui entourent l'autel, pendant qu'*Obéide* parle; ſi elles venaient le couvrir d'un crêpe dans la première ſcène du cinquième acte, ſi tous les acteurs étaient de concert, ſi les confidens étaient ſupportables, je vous réponds que cela ferait un beau ſpectacle. 1767.

Eſſayez, je vous en prie; et ſurtout qu'*Obéide* ſache pleurer. Je vois bien qu'elle n'eſt point faite pour les rôles attendriſſans; il lui faudra des *Léontine* qui diſent des injures à un empereur dans ſa maiſon, contre toute bienſéance et contre toute vraiſemblance. Il lui faudra des *Cléopâtre* qui faſſent à leurs fils la propoſition abſurde d'aſſaſſiner leur maîtreſſe. Le parterre aime encore ces ſottiſes giganteſques, à la bonne heure; pour moi, qui ſuis le très-humble et très-obéiſſant ſerviteur du naturel et du vrai, je déteſte cordialement ces preſtiges dramatiques.

Je crois que je vais quitter bientôt ma Scythie, et en chercher une autre; ma ſanté ne peut plus tenir à l'hiver barbare qui nous accable au mois d'avril, et aux neiges qui nous environnent, lorſqu'ailleurs

1767. on mange des petits pois. Les commis sont devenus plus affreux que les neiges. Je veux fuir les loups et les frimats.

En voilà trop ; respect et tendresse, mes anges.

LETTRE XCIII.

A M. DE BELLOI.

A Ferney, le 19 d'avril.

Je suis bien touché, Monsieur, de vos sentimens nobles, de votre lettre et de vos vers (*). Il n'y a point de pièces de théâtre qui ait excité en moi tant de sensibilité. Vous faites plus d'honneur à la littérature que tous les *Frérons* ne peuvent lui faire de honte. On reconnaît bien en vous le véritable talent. Il ressemble parfaitement au portrait que S^t *Paul* fait de la charité ; il la peint indulgente, pleine de bonté, et exempte d'envie : c'est le meilleur morceau de saint *Paul*, sans contredit ; et vous me pardonnerez de vous citer un apôtre le saint jour de Pâques.

Il est vrai que nos beaux arts penchent un peu vers leur chute ; mais ce qui me console, c'est que vous êtes jeune, et que vous aurez tout le temps de former des auteurs et des acteurs. Les vers que vous m'envoyez sont charmans. J'ai avec moi M. et madame de *la Harpe* qui en sentent tout le prix, aussi-bien que ma nièce. Il y a long-temps que nous aurions

(*) Epître sur la tragédie des Scythes.

joué le Siége de Calais sur notre petit théâtre de Ferney, si notre compagnie eût été plus nombreuse. Nous ne pouvons malheureusement jouer que des pièces où il y a peu d'acteurs. M. de *Chabanon* va venir chez nous avec une tragédie; nous la jouerons; et, dès que vous aurez donné la Comtesse de Vergy, notre petit théâtre s'en saisira. On ne s'est pas mal tiré de la Partie de chasse d'*Henri IV* de M. *Collé*. Où est le temps que je n'avais que soixante et dix ans! je vous assure que je jouais les vieillards parfaitement. Ma nièce faisait verser des larmes, et c'est-là le grand point. Pour M. et madame de *la Harpe*, je ne connais guère de plus grands acteurs. 1767.

Vous voyez que vos beaux fruits de Babylone croissent entre nos montagnes de Scythie; mais ce sont des ananas cultivés à l'ombre dans une serre, loin de votre brillant soleil.

Adieu, Monsieur; vous me faites aimer plus que jamais les arts que j'ai cultivés toute ma vie. Je vous remercie, je vous aime; je vous estime trop pour employer ici les vaines formules ordinaires qui n'ont pas certainement été inventées par l'amitié. *V.*

1767.

LETTRE XCIV.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

20 d'avril.

J'AI reçu votre lettre du 9 d'avril, mon très-aimable et preux chevalier (puisque vous ne voulez pas que je vous appelle Monsieur). Je vous avais écrit, huit ou dix jours auparavant, par M. de *Chenevières*. Je n'ai reçu aucun des paquets dont vous me parlez. Toutes les choses de ce monde n'atteignent pas à leur but. Il faut se consoler; la patience est une vertu nécessaire.

Je vous fais mon compliment sur votre mariage; faites-nous beaucoup d'enfans qui pensent comme vous: vous ne sauriez guère rendre un plus grand service à la société. Je vous écris à Châlons-sur-Marne. J'aimerais mieux que ce fût à Châlons-sur-Saône, j'aurais le bonheur d'être moins éloigné de vous. Je ne puis rien vous mander, je suis dans la solitude et dans les neiges, bloqué par vos troupes et malade. Quand vous serez à la source des plaisirs et des nouvelles, n'oubliez pas les solitaires dont vous avez fait la conquête.

LETTRE XCV. 1767.

A M. MARIN,

CENSEUR ROYAL, *à Paris.*

22 d'avril.

Vous devez être bien ennuyé, Monsieur, des misérables tracasseries de la littérature. Vous êtes plus fait pour les agrémens de la société que pour les misères de ce tripot. En voici une que je recommande à vos bons offices. Vous êtes le premier qui m'ayez instruit de l'insolence des libraires d'Hollande; il est dans votre caractère que vous soyez le premier qui m'aidiez à confondre ces abominables impostures.

Puis-je vous supplier, Monsieur, de vouloir bien faire rendre mes barbares (*) à l'avocat devenu libraire (**), qui plaide pour moi au bas du Parnasse? Il me paraît un homme de beaucoup d'esprit, et plus fait pour être mon juge que pour être mon imprimeur.

On dit qu'on ôte à *Fréron* ses feuilles; mais, quand on saisit les poisons de *la Voisin*, on ne se contenta pas de cette cérémonie.

Le Kain est allé chercher des acteurs en province: il n'en trouvera pas; il n'y en a que pour l'opéra comique. C'est le spectacle de la nation, en attendant *Polichinelle*.

Fuit Ilium, et ingens
Gloria Teucrorum.

(*) Les Scythes.
(**) M. *Lacombe*.

1767. J'attends avec impatience le décret de la sorbonne pour damner les *Scipions* et les *Catons*. Il ne manquait plus que cela pour l'honneur de la patrie.

Je vous souhaite les bonnes fêtes, comme disent les Italiens.

LETTRE XCVI.

A M. LE BARON DE TOTT, *à Neuchâtel.*

A Ferney, le 23 d'avril.

MONSIEUR,

Je m'attendais bien que vous m'instruiriez, mais je n'espérais pas que les Turcs me fissent jamais rire. Vous me faites voir que la bonne plaisanterie se trouve en tout pays.

Je vous remercie de tout mon cœur de vos anecdotes, mais quelques agrémens que vous ayez répandus sur tout ce que vous me dites de ces tartares circoncis, je suis toujours fâché de les voir les maîtres du pays d'*Orphée* et d'*Homère*. Je n'aime point un peuple qui n'a été que destructeur, et qui est l'ennemi des arts. Je plains mon neveu de faire l'histoire de cette vilaine nation. La véritable histoire est celle des mœurs, des lois, des arts et des progrès de l'esprit humain. L'histoire des Turcs n'est que celle des brigandages; et j'aimerais autant faire les mémoires des loups du mont Jura auprès desquels j'ai l'honneur de demeurer. Il faut que nous soyons bien curieux, nous autres

Velches de l'occident, puiſque nous compilons ſans ceſſe ce qu'on doit penſer des peuples de l'Aſie qui n'ont jamais penſé à nous. 1767.

Au reſte, je crois le canal de la mer Noire beaucoup plus beau que le lac de Neuchâtel, et Stamboul une plus belle ville que Genève; et je m'étonne que vous ayez quitté les bords de la Propontide pour la Suiſſe: mais un ami comme M. *Dupeyroux* vaut mieux que tous les viſirs et tous les cadis.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE XCVII.

A M. COQUELEY,

CENSEUR ROYAL, *à Paris.*

A Ferney, 24 d'avril.

DANS la lettre dont vous m'honorez, Monſieur, vous m'apprenez que j'ai mal épelé votre nom qui eſt mieux orthographié dans l'hiſtoire du préſident de *Thou*. Comme je n'ai cette hiſtoire qu'en latin, et que de *Thou* a défiguré tous les noms propres, je n'ai point conſulté ſes dix gros volumes, et je n'ai pu vous donner un nom en *us;* ainſi vous pardonnerez ma mépriſe: mais ſi votre nom ſe trouve dans cette hiſtoire, il ne doit pas certainement être au bas des feuilles de *Fréron*. Vous étiez ſon approbateur, et il avait trompé apparemment votre ſageſſe et votre vigilance, lorſqu'une de ſes feuilles lui valut le fort

1767. ou le four-l'évêque, et lui attira même l'Ecossaise qui le fit punir sur tous les théâtres de l'Europe. Franchement, un homme bien né, un avocat au parlement, un homme de mérite, ne pouvait pas continuer à être le réviseur d'un *Fréron*. Je vous sais très-bon gré, Monsieur, d'avoir séparé votre cause de la sienne; mais je ne pouvais pas en être instruit. Je suis très-fâché d'avoir été trompé. Je vous demande pardon pour moi et pour ceux qui ne m'ont pas averti. Je transporte, par cette présente, mon indignation et mon mépris, c'est-à-dire les sentimens contraires à ceux que vous m'inspirez : j'en fais une donation authentique et irrévocable à celui qui a signé et approuvé la lettre supposée que ce misérable imprima contre le jugement du conseil en faveur de l'innocence des *Calas*. Il crut se mettre à couvert en alléguant que cette lettre n'était que contre moi; mais, dans le fond, toutes les raisons pitoyables par lesquelles il croyait prouver que je m'étais trompé en défendant l'innocence des *Calas*, tombaient également sur tous les avocats qui s'étaient servis des mêmes moyens que moi, sur les rapporteurs qui employèrent ces mêmes moyens, et enfin sur tous les juges qui les consacrèrent d'une voix unanime par le jugement le plus solennel.

Cette feuille de *Fréron* et celle qui lui avait mérité le supplice de l'Ecossaise sont les seules de ce poissón que j'aye jamais lues. Je vous avoue que je ne conçus pas comment on permettait de si infames impostures. Un homme très-considérable me répondit que l'excès du mépris qu'on avait pour lui l'avait sauvé, et qu'on ne prend pas garde aux discours de la canaille. Je

trouve cette réponse fort mauvaise, et je ne vois pas qu'un délit doive être toléré uniquement parce qu'on en mépriſe l'auteur. 1767.

Voilà mes ſentimens, Monſieur; ils ſont auſſi vrais que la douleur où je ſuis de vous avoir cru coupable, et que l'eſtime reſpectueuſe avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monſieur, votre, &c.

LETTRE XCVIII.

A M. PERRAND, *chanoine d'Annecy.* (*)

24 d'avril.

MONSIEUR,

VOTRE procureur *Vachat* n'imite ni votre politeſſe ni vos procédés honnêtes. Il exige toujours un prix exorbitant de deux arpens de terre achetés autrefois de M. de *Montréal*, et relevans de votre chapitre. Il ſuppoſe, dans ſon exploit, qu'il y avait une maiſon ſur ce terrain, et il eſt évident, par ſon exploit même et par le plan levé en 1709, que le terrain en queſtion confinait à cette maiſon ou maſure; ainſi il accuſe faux pour embarraſſer et intimider une veuve qu'il croit hors d'état de ſe défendre.

Les deux arpens qui vous doivent un cens, ſont un terrain abſolument inutile, que j'ai enclavé dans mon jardin, et qui ne produit rien du tout. Il y avait autrefois dans un de ces arpens une petite vigne entourée de gros noyers leſquels ſubſiſtent encore,

(*) Cette lettre fut écrite au nom de quelque habitante de Ferney ou de Tourney.

1767. et qui, par conséquent, ne valait pas la culture. Ce peu de vigne a été arraché il y a long-temps. Vous savez, Monsieur, ce que valent les vignes dans ce pays-ci; vous savez que les payſans ne veulent pas même boire du vin qu'elles donnent.

Et à l'égard de l'autre arpent ſur lequel il y a aujourd'hui des arbres d'ombrage plantés, vous ſavez que ce qui ne produit aucun avantage n'a pas une grande valeur. Les terres à froment même ne ſont eſtimées dans ce pays-ci que vingt écus l'arpent ou la poſe. Quand on évaluerait ces deux poſes enſemble à cent écus, je ne devrais au ſieur *Vachat* que le ſixième de cent écus, qui font cinquante livres.

Vous avez eu la généroſité de me mander que votre procureur devait en uſer avec moi ſelon l'uſage ordinaire, qui eſt de n'exiger que la moitié des lods. Si donc, Monſieur, le ſieur *Vachat* s'était conformé à la nobleſſe de vos procédés, il n'aurait exigé que vingt-cinq livres de France; et, s'il avait imité la manière dont j'en uſe avec mes vaſſaux, il ſe ſerait réduit à douze livres dix ſous.

Je ſuis bien loin de demander une telle diminution, je n'en demande aucune, je ſuis prête à payer tout ce que vous jugerez convenable; c'eſt à meſſieurs du chapitre qu'il appartient de mettre un prix au fonds dont nous vous devons le cens. *Vachat* étant votre fermier, ne peut exiger pour lods et ventes que la ſixième partie de ce fonds même; cependant, il exige plus que la valeur du terrain. Il veut me ruiner en frais; il a pris, pour m'aſſigner, le temps où j'étais très-malade, et où je ne pouvais répondre; il m'a fait condamner par défaut, il m'a traduite au

parlement de Dijon, et il a dit publiquement qu'il me ferait perdre plus de deux mille écus pour ce cens de deux sous et demi. 1767.

Votre chapitre, Monsieur, est trop équitable et trop religieux pour ne pas réprimer une telle vexation. Je n'ai jamais contesté votre droit, sur quelque titre qu'il puisse être fondé. Je suis si ennemie des procès, que je n'ai pas seulement répondu aux manœuvres de *Vachat*. Je suis prête à consigner le double et le triple, s'il le faut, de la somme qui vous est due. Ayez la bonté d'évaluer le fonds vous-même, et cette évaluation servira de règle pour l'avenir. Je vous propose de nommer qui il vous plaira pour arbitre de cette évaluation. Voulez-vous choisir monsieur le maire de Gex, M. de *Menthon* gentilhomme du voisinage, et le curé de la terre de Ferney où ces terrains sont situés ? Vous préviendrez par-là non-seulement ce procès injuste, mais tous les procès à venir. Ce sera une action digne de votre piété et de votre justice.

1767.

LETTRE XCIX.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 25 d'avril.

J'IGNORE, Monseigneur, si vous vous amusez encore des spectacles dans votre royaume de Guienne. Je vous envoie à tout hasard cette nouvelle édition ; et en cas que vos occupations vous permettent de jeter les yeux sur cette pièce, la voici telle que nous la jouons sur le théâtre de Ferney.

Je ne sais par quelle heureuse fatalité nous sommes les seuls qui ayons des acteurs dignes des restes de ce beau siècle sur la fin duquel vous êtes né. Nous avons surtout, dans notre retraite de Scythes, un jeune homme nommé M. de *la Harpe*, dont je crois avoir déjà eu l'honneur de vous parler. Il a remporté deux prix cette année à votre académie. Il est l'auteur du Comte de Warvick, tragédie dans laquelle il y a de très-beaux morceaux. C'est un jeune homme d'un rare mérite, et qui n'a absolument que ce mérite pour toute fortune. Il a une femme dont la figure est fort au-dessus de celle de mademoiselle *Clairon*, qui a beaucoup plus d'esprit, et dont la voix est bien plus touchante. Je les ai tous deux chez moi depuis long-temps. Ce sont à mon gré les deux meilleurs acteurs que j'aye encore vus. Vous n'avez pas à la comédie française une seule actrice qui puisse jouer les rôles que mademoiselle *le Couvreur* rendait si intéressans ;

et, hors *le Kain* qui n'eſt excellent que dans Oreſte et dans Sémiramis, vous n'avez pas un ſeul acteur à la comédie. 1767.

Mademoiſelle *Durancy* joue, dit-on (et c'eſt la voix publique), avec toute l'intelligence et tout l'art imaginable. Elle eſt faite pour remplacer mademoiſelle *Duménil;* mais elle ne ſait point pleurer, et par conſéquent ne fera jamais répandre de larmes.

J'ai vu une trentaine d'acteurs de province, qui ſont venus dans ma Scythie en divers temps; il n'y en a pas un qui ſoit ſeulement capable de jouer un rôle de confident; ce ſont des bateleurs faits uniquement pour l'opéra comique. Tout dégénère en France furieuſement, et cependant nous vivons encore ſur notre crédit, et on ſe fait honneur de parler notre langue dans l'Europe.

Nous ſommes toujours bloqués dans nos retraites couvertes de neiges. Nous n'avons plus aucune communication avec Genève, et malgré toutes les bontés de M. le duc de *Choiſeul*, dont j'ai le plus grand beſoin, notre pays ſouffre infiniment. Nous ne pouvons ni vendre nos denrées, ni en acheter. Le pain vaut cinq ſous la livre depuis très-long-temps. Les ſaiſons conſpirent auſſi contre nous; et enfin, n'ayant plus ni de quoi nous chauffer, ni de quoi manger, ni de quoi boire, je ſerai forcé de tranſporter mes petits pénates et toute ma famille auprès de Lyon, uniquement pour vivre. Je tâcherai d'y mener votre protégé, ſi je m'accommode du château que l'on me propoſe. Il aura plus de ſecours pour faire ſon hiſtoire du Dauphiné, dont il eſt toujours entêté, et qui ne ſera pas extrêmement intéreſſante.

1767. Je ne sais pas trop à quoi vous le destinez, ni ce qu'il pourra devenir. Il est bien dangereux, pour qui n'a nulle fortune, de n'avoir aucun talent décidé, ni aucun but réel, ni aucun moyen de mériter sa fortune par de vrais services. Il a une aversion mortelle pour copier et pour faire la fonction de secrétaire à laquelle je pensais que vous le destiniez. Il n'a point réformé sa main, et j'ai peur qu'il ne soit au nombre de tant de jeunes gens de Paris qui prétendent à tout, sans être bons à rien. Il est bien loin d'avoir encore des idées nettes, et de se faire un plan régulier de conduite. Je lui recommande cent fois de se faire un caractère lisible pour vous être utile dans votre secrétairerie, de lire de bons livres pour se former le style, d'étudier surtout à fond l'histoire de la pairie et des parlemens, d'avoir une teinture des lois; il pourrait par-là vous rendre service aussi-bien qu'à M. le duc de *Fronsac;* mais il vole d'objet en objet sans s'arrêter à aucun.

Il a fait venir de Paris, à grands frais, des bouquins que l'on ne voudrait pas ramasser. Il achète à Genève tous les libelles dignes de la canaille, et j'ai peur que ses fréquens voyages à Genève ne le gâtent beaucoup. Il est défendu à tous les Français d'y aller. Si vous le jugiez à propos, on prierait le commandant des troupes de ne le pas laisser passer. J'ai peur encore que sa manière de se présenter et de parler ne soit un obstacle à une profession sérieuse et utile. C'est un grand malheur d'être abandonné à soi-même, dans un âge où l'on a besoin de former son extérieur et son ame.

Je m'étonne comment M. le duc de *Fronsac* ne l'a pas pris pour voyager avec lui; il aurait pu en faire

un domeſtique utile. Il a de la bonté pour lui ; l'envie de plaire à un maître aurait pu fixer ce jeune homme. Vous avez daigné l'élever dans votre maiſon dès ſon enfance ; ce voyage lui aurait fait plus de bien que dix ans de ſéjour auprès de moi. Il me voit très-peu ; je ne puis le réduire à aucune étude ſuivie. 1767.

Je vous ai rendu le compte le plus fidelle de tout ; je me recommande à vos bontés, et je vous ſupplie d'agréer mon reſpect et mon attachement inviolable. *V.*

LETTRE C.

A M. VERNES.

Le 25 d'avril.

Mon cher prêtre philoſophe et citoyen, je vous envoie deux mémoires des *Sirven*. Ce petit imprimé vous mettra au fait de leur affaire. Comptez qu'ils ſeront juſtifiés comme les *Calas*. Je ſuis un peu opiniâtre de mon naturel. *Jean-Jacques* n'écrit que pour écrire, et moi j'écris pour agir.

Béniſſez DIEU, mon cher huguenot, qui chaſſe par-tout les jéſuites, et qui rend la ſorbonne ridicule. Il eſt vrai qu'il traite fort mal le pays de Gex, mais il faut lui pardonner le mal en faveur du bien. Je me ſuis mis, depuis long-temps, à rire de tout, ne pouvant faire mieux.

1767. Rien ne vous empêche de venir chez nous en paſſant par Verſoi, Gentoux et Collex, alors nous parlerons de perruques.

Je vous donne ma bénédiction.

LETTRE CI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 d'avril.

Je reçois la lettre du 21 d'avril, toute de la main de mon ange. Il doit être bien sûr que je pèſe toutes ſes raiſons; mais je conjure tous les anges du monde, en comptant M. de *Thibouville*, d'examiner les miennes. J'ai toujours voulu faire d'*Obéide* une femme qui croit dompter ſa paſſion ſecrète pour *Athamare*, qui ſacrifie tout à ſon père, et je n'ai point voulu déshonorer ce ſacrifice par la moindre contrainte. Elle s'impoſe elle-même un joug qu'elle ne puiſſe jamais ſecouer; elle ſe punit elle-même, en épouſant *Indatire*, des ſentimens ſecrets qu'elle éprouve encore pour *Athamare*, et qu'elle veut étouffer. *Athamare* eſt marié, *Obéide* ne doit pas concevoir la moindre eſpérance qu'elle puiſſe être un jour ſa femme. Elle doit dérober à tout le monde et à elle-même le penchant criminel et honteux qu'elle ſent pour un prince qui n'a perſécuté ſon père que parce qu'il n'a pas pu déshonorer la fille. Voilà ſa ſituation, voilà ſon caractère.

Une froide ſcène entre ſon père et elle, au premier acte, pour l'engager à ſe marier avec *Indatire*, ne ſerait qu'une

qu'une malheureuse répétition de la scène d'*Argire* et d'*Aménaïde* dans Tancrède, au premier acte. Il est bien plus beau, bien plus théâtral qu'*Obéide* prenne d'elle-même sa résolution, puisqu'elle a déjà pris d'elle-même la résolution de fuir *Athamare*, et de suivre son père dans des déserts. Ce serait avilir ce caractère si neuf et si noble que de la forcer, de quelque manière que ce fût, à épouser *Indatire;* ce serait faire une petite fille d'une héroïne respectable. Un monologue serait pire encore; cela est bon pour *Alzire*. Mais lorsque, dans son indignation contre *Athamare*, dans la certitude de ne pouvoir jamais être à lui, dans le plaisir consolant de se livrer à toutes les volontés de son père, dans l'impossibilité où elle croit être de jamais sortir de la Scythie, dans l'opiniâtreté de courage avec laquelle elle s'est fait une nouvelle patrie, elle a conclu ce mariage qui semble devoir la rendre moins malheureuse, tout à coup elle revoit *Athamare*, elle le revoit souverain, maître de sa main, et mettant sa couronne à ses pieds; alors son ame est déchirée: et si tout cela n'est pas théâtral, neuf et touchant, j'avoue que je n'ai aucune connaissance du théâtre ni du cœur humain. 1767.

Je vous répète que, si quelques-unes de vos belles dames de Paris ont trouvé qu'*Obéide* épousait trop légérement *Indatire*, c'est qu'elles ont elles-mêmes jugé trop légérement; c'est qu'elles ont trop écouté les règles ordinaires du roman, qui veulent qu'une héroïne ne fasse jamais d'infidélité à ce qu'elle aime. Elles n'ont pas démêlé, dans le tapage des premières représentations, qu'*Obéide* devait détester *Athamare*, et ne jamais espérer d'être à lui, puisqu'il était marié.

1767. Elles ont apparemment imaginé qu'*Obéide* devait savoir qu'*Athamare* était veuf, ce qu'elle ne peut certainement avoir deviné. Il faut laiſſer à ces très-mauvaiſes critiques le temps de s'évanouir, comme aux critiques de Mérope, de Zaïre, de Tancrède, et de toutes les autres pièces qui ſont reſtées au théâtre.

Je vois trop évidemment, et je ſens avec trop de force, combien je gâterais tout mon ouvrage, pour que je puiſſe travailler ſur un plan ſi contraire au mien. Je ne conçois pas, encore une fois, comment ce qui intéreſſe à la lecture pourrait ne point intéreſſer au théâtre. Je ne dis pas aſſurément qu'*Obéide* doive toujours pleurer; au contraire, j'ai dit qu'elle devait avoir preſque toujours une douleur concentrée; douleur qui vaut bien les larmes, mais qui demande une actrice conſommée. J'ai marqué les endroits où elle doit pleurer, et où madame de *la Harpe* pleure. C'eſt à ces vers:

D'une pitié bien juſte elle ſera frappée,
En voyant de mes pleurs une lettre trempée, &c.
Laiſſe dans ces déſerts ta fidelle Obéide.
Ah! .... c'eſt pour mon malheur .....
Ah! fatal Athamare!
Quel démon t'a conduit dans ce ſéjour barbare?
Que t'a fait Obéide? &c.

A l'égard des détails, vous les trouverez tout comme vous les déſirez.

On veut qu'*Athamare* ſoit moins criminel, et moi je voudrais qu'il fût cent fois plus coupable.

Venons maintenant à ce qui m'eſt eſſentiel pour de très-fortes raiſons; c'eſt de donner inceſſamment deux 1767.
repréſentations avec tous les changemens qui ſont très-conſidérables; de n'annoncer que ces deux repréſentations qui probablement vaudront deux bonnes chambrées aux comédiens. Je vous demande en grâce de me procurer cette ſatisfaction; c'eſt d'ailleurs le ſeul moyen de ſavoir à quoi m'en tenir. Je vous envoie un nouvel exemplaire où tout eſt corrigé, juſqu'aux virgules. Il ſervira aiſément aux comédiens; je leur demande une répétition et deux repréſentations; ce n'eſt pas trop, et ils me doivent cette complaiſance.

J'ajoute encore que, quand cette pièce ſera bien jouée (ſi elle peut l'être), elle doit faire beaucoup plus d'effet à Paris qu'à Fontainebleau. C'eſt auprès du parterre qu'*Indatire* doit réuſſir à la longue, et jamais à la cour.

Je ſais bien qu'*Athamare* n'eſt point dans le caractère de *le Kain;* il lui faut du funeſte, du pathétique, du terrible. *Athamare* eſt un jeune cheval échappé, amoureux comme un fou; mais, pourvu qu'il mette dans ſon rôle plus d'empreſſement qu'il n'y en a mis, tout ira bien; le quatrième et le cinquième acte doivent faire un très-grand effet.

Enfin, le plus grand plaiſir que vous me puiſſiez faire, dans les circonſtances où je me trouve, c'eſt de me procurer ces deux repréſentations. Je vous en conjure, mes chers anges; quand cela ne ſervirait qu'à faire crever *Fréron*, ce ſerait une très-bonne affaire.

J'aurai à M. de *Thibouville* une obligation que je

1767. ne puis exprimer, s'il engage les comédiens à me rendre la juſtice que je demande. Le rôle d'*Indatire* ne peut tuer *Molé;* et il me tue s'il ne le joue pas.

LETTRE CII.

A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

27 d'avril.

Je prie mon digne chevalier de vouloir bien me mander dans quel endroit du Languedoc demeure le ſieur de *la Beaumelle*. Je me réjouis avec mon brave chevalier de l'expulſion des jéſuites. Le Japon commença par chaſſer ces fripons-là ; les Chinois ont imité le Japon ; la France et l'Eſpagne imitent les Chinois. Puiſſe-t-on exterminer de la terre tous les moines qui ne valent pas mieux que ces faquins de *Loyola!* Si on laiſſait faire la ſorbonne, elle ſerait pire que les jéſuites : on eſt environné de monſtres.

On embraſſe bien tendrement notre digne chevalier. On l'exhorte à combattre toujours, et à cacher ſes marches aux ennemis.

LETTRE CIII. 1767.

A M. LE KAIN.

27 d'avril.

Vous me ferez un extrême plaisir, mon cher ami, d'essayer une ou deux représentations des Scythes, à votre retour de Grenoble, suivant la leçon nouvelle ci-jointe. Engagez M. *Molé* à se prêter à mes désirs. Je serais au désespoir de nuire à sa santé ; mais il joue dans le comique, et son rôle dans les Scythes est bien moins violent que plusieurs rôles de comédie ; je m'en tiendrai même à une seule représentation. Elle vous attirera certainement beaucoup de monde, en annonçant qu'elle sera donnée suivant une nouvelle édition qu'on a reçue de Genève.

J'ai à vous demander pardon, mon cher ami, de vous avoir fait un rôle dont le fond n'est pas aussi intéressant que celui d'*Indatire ;* il n'a pas ce tragique fier et terrible de *Ninias*, d'*Oreste* et de quelques autres rôles dans lesquels j'ai servi heureusement vos grands talens. C'est un très-jeune homme amoureux comme un fou, fier, sensible, empressé, emporté, qui ne doit mettre dans l'exécution de son personnage aucune de ces pauses, lesquelles font ailleurs un très-bel effet. Il doit surtout couper la parole à *Obéide* avec un empressement plein de douleur et d'amour. Je ne doute pas que vous n'ayez réparé, par cet art que vous entendez si bien, le peu de convenance qui se trouve

1767. peut-être entre ce personnage et le caractère dominant de votre jeu.

J'ai envoyé à M. d'*Argental* deux exemplaires pareils à celui que je vous envoie. J'ai été dans la nécessité absolue de m'en tenir à cette édition, parce que l'on réimprime actuellement la pièce en plusieurs endroits, et qu'on la traduit en italien et en hollandais. Je n'ai pas eu un moment à perdre, et il est impossible d'y rien changer désormais sans faire du tort aux traducteurs et aux éditeurs.

Je vous embrasse de tout mon cœur. Si vous avez de l'amitié pour moi, faites ce que je vous demande. Il vous sera bien aisé de faire porter sur les rôles les changemens que vous trouverez à la main dans l'exemplaire ci-joint. *V.*

LETTRE CIV.

A M. LACOMBE, *libraire à Paris.*

A Ferney, avril.

Si vous m'aviez pu répondre plutôt, Monsieur, je vous aurais envoyé tous les changemens que j'ai faits à mesure pour mon petit théâtre de Ferney, et votre nouvelle édition des Scythes aurait été complète. Je vous les envoie à tout hasard, par M. *Marin.*

Je compte toujours sur votre amitié, et je vous prie de donner un petit honoraire de vingt-cinq louis d'or à M. *le Kain*, pour toutes les peines qu'il a bien voulu prendre; car, quoique cette pièce ne fût point faite du

tout pour Paris, il faut pourtant témoigner sa reconnaissance à celui qui s'est donné tant de peine pour si peu de chose. Je suppose que la pièce a quelque succès : si vous y perdez, je suis prêt à vous dédommager ; vous n'avez qu'à parler. 1767.

Je voudrais vous avoir donné un meilleur ouvrage, mais à mon âge on ne fait ce que l'on veut en aucun genre: on boit tristement la lie de son vin.

Mandez-moi, le plutôt que vous pourrez, quel est l'auteur du *Supplément à la philosophie de l'histoire* de feu M. l'abbé *Bazin*, mon cher oncle. C'est un digne homme qui mérite de recevoir incessamment de mes nouvelles; mais vous me ferez plus de plaisir de me donner des vôtres.

N. B. Je suis bien fâché contre vous de ce que dans votre *Avant-coureur* vous imprimez toujours français par un *o*. Je vous demande en grâce de distinguer mon bon patron S^t *François* d'Assise de mes chers compatriotes. Imprimez, je vous en prie, *anglais*, *français*. Si j'o*sais*, j'i*rais* jusqu'à vous prier de mettre un *a* à tous les imparfaits, &c; mais je ne suis pas encore assez sûr de votre amitié pour vous proposer une si grande conspiration.

1767.

LETTRE CV.

A M. DAMILAVILLE.

4 de mai.

Je vois, mon cher ami, qu'il y a dans le monde des gens alertes qui ont dévalisé les licenciés espagnols (*) que je vous avais envoyés ; et, à l'égard de la destruction des jésuites, je ne compte pas qu'elle soit sitôt prête, attendu la négligence et l'imbécillité des gens qui s'en sont chargés.

J'envoie à M. d'*Alembert* un exemplaire de sa lettre au conseiller, par M. *Necker*. Il doit vous faire remettre aussi des chiffons qui ne valent pas cette lettre, deux Zapata et deux Honnêtetés.

Je suis bien faible, bien languissant, mon cher ami ; c'est un grand effort d'écrire de ma main ; mon cœur vous en dit cent fois plus que je ne vous en écris.

Ah ! qu'importe que les jésuites soient chassés d'Espagne, s'il n'est pas permis de penser en France !

(*) Les questions de Zapata. Voyez Philosophie, tome I.

LETTRE CVI. 1767.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 de mai.

Vous êtes plus aimable que jamais, mon cher ange, et moi plus importun et plus insupportable que je ne l'ai encore été. Moi qui suis ordinairement si docile, je me trouve d'une opiniâtreté qui me fait sentir combien je vieillis. Ce monologue que vous demandez, je l'ai entrepris de deux façons. Elles détruisent également tout le rôle d'*Obéide*. Ce monologue développe tout d'un coup ce qu'*Obéide* veut se cacher à elle-même dans tout le cours de la pièce. Tout ce qu'elle dira ensuite n'est plus qu'une froide répétition de son monologue; il n'y a plus de gradations, plus de nuance, plus de pièce. Il est de plus si indécent qu'une jeune fille aime un homme marié, cela est si révoltant chez toutes les nations du monde, que, quand vous y aurez fait réflexion, vous jugerez ce parti impraticable.

Il y a plus encore; c'est que ce monologue est inutile. Tout monologue qui ne fournit pas de grands mouvemens d'éloquence est froid. Je travaille tous les jours à ces pauvres Scythes, malgré les éditions qu'on en fait par-tout.

Lacombe vient d'en faire une qu'il m'envoie, mais il n'y a pas la moitié des changemens que j'ai faits; il ne pouvait pas encore les avoir reçus. Il n'a fait cette nouvelle édition que dans la juste espérance où

1767. il était que la pièce ſerait repriſe après Pâques. C'eſt encore une raiſon de plus pour que je puiſſe exiger de lui qu'il donne cent écus à *le Kain;* j'aime beaucoup mieux les donner moi-même.

Il eſt bien vrai que tout dépend des acteurs. Il y a une différence immenſe entre bien jouer et jouer d'une manière touchante, entre ſe faire applaudir et faire verſer des larmes. M. de *Chabanon* et M. de *la Harpe* viennent d'en arracher à toutes les femmes, dans le rôle de *Nemours* et dans celui de *Vendôme*, et à moi auſſi.

Je doute fort qu'on puiſſe faire des recrues pour Paris. On a écarté et rebuté les bons acteurs qui ſe ſont préſentés; je ne crois pas qu'il y en ait actuellement deux en province dignes d'être eſſayés à Paris. Je vous l'ai déjà dit, les troupes ne ſubſiſtent plus que de l'opéra comique. Tout va au diable, mes anges, et moi auſſi.

Ma tranſmigration de Babylone me tient fort au cœur. Ce que vous me faites entrevoir redoublera mes efforts; mais j'ai bien peur que la ſituation préſente de mes affaires ne me rende cette tranſmigration auſſi difficile que mon monologue. Je me trouve à peu-près dans le cas de ne pouvoir ni vivre dans le pays de Gex, ni aller ailleurs. Figurez-vous que j'ai fondé une colonie à Ferney; que j'y ai établi des marchands, des artiſtes, un chirurgien; que je leur bâtis des maiſons; que, ſi je vais ailleurs, ma colonie tombe; mais auſſi, ſi je reſte, je meurs de faim et de froid. On a dévaſté tous les bois; le pain vaut cinq ſous la livre; il n'y a ni police ni commerce. J'ai envoyé à M. le duc de *Choiſeul*, conjointement avec

le syndic de la noblesse, un mémoire très-circonstancié. J'ai proposé que M. le duc de *Choiseul* renvoyât ce mémoire à M. le chevalier de *Jaucourt* qui commande dans notre petite province. Il a oublié mon mémoire, on s'en est moqué ; et il a tort, car c'est le seul moyen de rendre la vie à un pays désolé, qui ne sera plus en état de payer les impôts. On a voulu faire, malgré mon avis, un chemin qui conduisît de Lyon en Suisse en droiture; ce chemin s'est trouvé impraticable. 1767.

Je vous demande pardon de vous ennuyer de ces détails; mais je vois qu'avec la meilleure volonté du monde on nous ruinera sans en retirer le moindre avantage. Je me suis dégoûté de la Guerre de Genève; je n'ai point mis au net le second chant, et je n'ai pas actuellement envie de rire.

J'écris lettre sur lettre au sculpteur qui s'est avisé de faire mon buste : c'est un original capable de me faire attendre trois mois au moins, et ce buste sera au rang de mes œuvres posthumes.

Il peut être encore un acteur à Genève, dont on pourrait faire quelque chose. Il est malade ; quand il sera guéri, je le ferai venir ; *la Harpe* le dégourdira : pour moi, je suis tout engourdi. D'ordinaire la vieillesse est triste, mais la vieillesse des gens de lettres est la plus sotte chose qu'il y ait au monde. J'ai pourtant un cœur de vingt ans pour toutes vos bontés ; je suis sensible comme un enfant ; je vous aime avec la plus vive tendresse. *V.*

1767.

LETTRE CVII.

A M. DE BORDES, *à Lyon.*

13 de mai.

Mon âge commence à déſeſpérer, mon cher confrère, de venir *cum penatibus et magnis diis*. Il m'arrive des dérangemens dans ma fortune qui pourront bien me faire reſter dans ma Scythie.

Il y a près de cinq mois qu'on m'avait mandé, des frontières d'Eſpagne, que beaucoup de moines avaient eu part à la révolte générale qui devait ſe manifeſter le même jour dans toutes les provinces. Je n'en croyais rien, et me voilà déſabuſé. On n'a chaſſé que les jéſuites;

Mais à tous penaillons Dieu doint pareille joie!

Voici une Lettre ſur les panégyriques, laquelle n'eſt pas le panégyrique des moines.

Connaiſſez-vous l'Anecdote ſur Béliſaire? Si vous ne l'avez pas, je vous l'enverrai; et tant que je ſerai près de Genève, je me charge de vous fournir toutes les nouveautés: vous n'avez qu'à parler.

Je crois que vous jugez très-bien M. *Thomas*, en lui accordant de grandes idées et de grandes expreſſions.

Vous m'affligez en m'apprenant qu'il y a tant de ſots et de méchans à Lyon. C'eſt la deſtinée de toutes les grandes villes; mais je crois qu'il y a plus de

justes qu'il n'y en avait à Sodôme. Il y a du moins trois fois plus de philosophes. Je vous nommerais bien quinze personnes qui pensent comme vous et moi. Il me semble que la lumière s'étend de tout côté : mais les initiés ne communiquent pas assez entre eux ; ils sont tièdes, et le zèle du fanatisme est toujours ardent. 1767.

L'anecdote qu'on vous a contée sur ce malheureux *J. J.* est très-vraie : ce misérable a laissé mourir ses enfans à l'hôpital, malgré la pitié d'une personne compatissante qui voulait les secourir. Comptez que *Rousseau* est un monstre d'orgueil, de bassesse, d'atrocité et de contradictions.

LETTRE CVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 de mai.

Nous jouons donc plus souvent les Scythes en Scythie qu'à Paris. C'est en essayant mon habit de *Sozame* que je présente encore ma requête à M. et madame d'*Argental*, à M. de *Thibouville*, à M. de *Chauvelin* (à qui je n'ai pas encore pu faire réponse), et à toutes les belles dames qui se sont imaginées qu'*Obéide* doit commencer par un beau monologue sur son amour adultère pour un homme marié qui a voulu l'enlever et en faire une fille entretenue : monologue qui certainement jetterait de l'indécence, du froid et du ridicule sur tout son rôle.

1767. De l'indécence, parce qu'elle ne doit pas balancer lorsqu'elle croit son amant marié ; du froid, parce que les combats secrets qu'elle éprouve ensuite ne seraient qu'une répétition de ce que son monologue aurait dit ; du ridicule, parce qu'alors elle serait forcée de dire, dans son entrevue avec *Athamare* : *Ah, ah ! votre femme est donc morte ? tant mieux : tirez-moi d'ici au plus vîte, et allons nous marier à Ecbatane.*

Oui, j'aurai le courage
D'ensevelir mes jours dans ce désert sauvage.

Cela seul, dit de la manière dont madame de *la Harpe* le récite, fait cent fois plus d'effet qu'un monologue qui est presque toujours du remplissage.

Ah, si vous aviez deux vieillards attendrissans ! Non, vous dis-je ; cette pièce n'a jamais été bien jouée que par nous. J'avertirai toujours qu'il faut qu'*Obéide* pleure à ces vers :

Laisse dans ces déserts ta fidelle Obéide . . .
Quand je dois tant haïr ce funeste Athamare. . .
Si tout finit pour moi, toi seul en es la cause ;
Toi seul m'as condamnée à vivre en ces déserts.
Ah ! c'est pour mon malheur ! . . .
Va, c'est toi qui reviens pour m'arracher le cœur.

Et puis, quand son père lui dit :

Mais qu'il parte à l'instant ; que jamais sa présence
N'épouvante un asile ouvert à l'innocence.

comme elle doit répondre avec une voix entrecoupée :

C'est ce que je prétends, Seigneur.

comme elle doit dire douloureuſement : 1767.

Et plût aux Dieux
Que ſon fatal aſpect n'eût point bleſſé mes yeux !

Reliſez la pièce d'une tire, je vous en prie, et voyez ſi, étant jouée avec un concert unanime, par des acteurs intelligens et animés, elle ne doit pas attacher le ſpectateur d'un bout à l'autre. Voyez ſi le ſtyle n'eſt pas convenable au ſujet ; ſi ce n'eſt pas une critique ridicule et digne d'un *Fréron*, de vouloir qu'*Obéide* parle comme *Sémiramis*, *Sozame* comme *Mahomet*, et *Indatire* comme *Céſar*.

On ne laiſſe pas de ſentir un peu d'indignation de ſe voir ſi mal jugé. Ah, Velches ! maudits Velches ! quand je vous donne du grand, vous dites que je ſuis bourſouflé, et quand je vous donne du ſimple, vous dites que je ſuis bas. Allez, vous ne méritez pas les peines que je prends pour vous depuis cinquante années ; je vous abandonne à votre ſens réprouvé.

M. le marquis de *Chauvelin*, je vous demande pardon de ne vous avoir pas écrit. Liſez la pièce, en voilà trois exemplaires ; voyez l'effet qu'elle fera ſur vous.

Meſſieurs, détrompez tant que vous pourrez les belles dames ; je les reſpecte fort, mais jamais je n'approuverai le monologue qu'elles demandent ſur un amour adultère dont il ne faut pas dire un mot.

Et toi, pauvre théâtre français, qui n'as qu'un ſeul acteur, et encore eſt-il trop gros ; toi qui n'approches pas de notre petit théâtre de Ferney, eſt-il poſſible

1767. que tu n'ayes ni confident ni second rôle ? ferme donc ta porte, malheureux !

Faites comme vous pourrez, mes anges ; mais venons-en à notre honneur, et mettez-moi dans l'occasion aux pieds d'*Elochivis* et de *Nalrisp*. (*)

A l'égard de *Valider* (**), je crois que cette ame-là se soucie peu d'une tragédie, et que vous ne vivez pas le long du jour avec lui.

Le faiseur de buste a mandé qu'il avait envoyé, par une diligence qui va de Besançon à Paris, un petit buste d'ivoire dont l'original vous adore. Ce n'était pas ce que je lui avais demandé ; je ne l'ai point vu : je suis contredit en tout dans les déserts de Scythie.

Je reçois dans le moment une lettre de M. de *Thibouville*, lettre funeste, lettre odieuse, dans laquelle il propose un froid réchauffé du monologue d'*Alzire :* cela est intolérable. Ce qui est bon dans Alzire est affreux dans les Scythes. Il est beau qu'*Obéide*, étant adultère dans son cœur, se cache dans son crime ; il est beau qu'elle l'expie en épousant *Indatire ;* mais il faut que l'actrice fasse sentir qu'elle est folle d'*Athamare ;* il y a vingt vers qui le disent. Comment n'a-t-on pas compris que ce détestable monologue serait absolument incompatible avec le rôle d'*Obéide* ? Une telle proposition excite ma juste colère.

M. de *Thibouville* me mande que mon ange prend des bouillons purgatifs. Ah ! mes anges, portez-vous bien, si vous voulez que je vive. *V.*

(*) *Choiseul* et *Praslin.*
(**) *Laverdi.*

LETTRE

LETTRE CIX. 1767.

AU MEME.

16 de mai.

Je dépêche aujourd'hui à M. d'*Argental*, par M. le duc de *Praslin*, trois exemplaires d'une nouvelle édition de Genève. Je vous enverrai incessamment celle de Lyon, qui sera, je crois, plus correcte. Je n'impute toutes ces éditions qu'on s'empresse de faire, qu'à cet heureux contraste des mœurs républicaines et agrestes, avec les mœurs fardées des cours. Je ne pense pas que la pièce ait un grand mérite; cependant, si vous nous l'aviez vu jouer, je crois que vous en seriez assez content. *Le Kain* trouverait peut-être du plaisir à dire :

Nul monarque avant moi sur le trône affermi,
N'a quitté ses Etats pour chercher un ami;
Je donne cet exemple, et ton maître te prie;
Entends sa voix, entends la voix de ta patrie,
Celle de ton devoir qui doit te rappeler,
Et des pleurs qu'à tes yeux mes remords font couler.

J'ai aussi un peu fortifié sa scène avec *Indatire*, afin qu'il ne fût pas tout-à-fait écrasé par le scythe.

Le quatrième acte, au moyen de quelques légers changemens, a fait une très-grande sensation; les deux vieillards ont fait verser des larmes. C'est un grand jeu de théâtre, c'est la nature elle-même. Les

1767. galans velches ne sont pas encore accoutumés à ces tableaux pathétiques. Je n'ai jamais vu sur notre théâtre un vieillard attendrissant; *Sarazin* même ne jouait *Lusignan* que comme un capucin.

Madame de *la Harpe* a fait pleurer dès sa première scène, en disant :

Laisse dans ces déserts ta fidelle Obéide. . . .
Quand je dois tant haïr ce funeste Athamare. . . .
Tranquilles, sans regrets, sans cruels souvenirs. . . .

Il faut convenir que ce rôle est très-neuf au théâtre; et, en vérité, c'est quelque chose que de faire du neuf aujourd'hui. Ce vers,

Quand je dois tant haïr ce funeste Athamare.

et ceux-ci,

Va, si mon cœur m'appelle aux lieux où je suis née,
Ce cœur doit s'en punir; il se doit imposer
Un frein qui le retienne et qu'il n'ose briser.

Ces vers, dis-je, contiennent tout le monologue qu'on propose; et ils font un bien plus grand effet dans le dialogue. Il y a cent fois plus de délicatesse, plus d'intérêt, de curiosité, plus de passion, plus de décence, que si elle commençait grossièrement par se dire à elle-même, dans un monologue inutile, qu'elle aime un homme marié.

Il n'y a personne de nos acteurs de Ferney, qui ne sente vivement combien ce monologue gâterait le rôle entier d'*Obéide;* à quel point il serait déplacé,

et combien il ſerait contradictoire avec ſon caractère. Comment irriter, par degrés, la curioſité du ſpectateur? comment lui donner le plaiſir de deviner qu'*Obéide* idolâtre un homme qu'elle doit haïr, quand elle aura dit platement, dans un très-froid monologue, ce qu'elle doit, ce qu'elle veut ſe cacher à elle-même? 1767.

Je n'aime pas aſſurément les longs et inſupportables romans de *Paméla* et de *Clariſſe*. Ils ont réuſſi, parce qu'ils ont excité la curioſité du lecteur, à travers un fatras d'inutilités: mais, ſi l'auteur avait été aſſez mal-aviſé pour annoncer, dès le commencement, que *Clariſſe* et *Paméla* aimaient leurs perſécuteurs, tout était perdu, le lecteur aurait jeté le livre.

Serait-il poſſible que ces inſulaires connuſſent mieux la nature que vos Velches? ne ſentez-vous pas que ce qui eſt à ſa place dans *Alzire*, ſerait déteſtable dans *Obéide*.

La pièce a été mal jouée ſur votre théâtre, il faut en convenir, et la malignité a pris ce prétexte pour accabler la pièce: c'eſt ce qui m'eſt toujours arrivé. On s'eſt attaché à de petits détails, à des mots, pour juſtifier cette malignité. J'ai ôté ce prétexte autant que je l'ai pu; mais je ne puis vous donner des acteurs. *Le Kain* n'eſt point aſſez jeune, et mademoiſelle *Durancy* ne fait point pleurer; vos vieillards ſont à la glace. Il n'y a pas un rôle dans la pièce qui ne dût contribuer à l'harmonie du tableau. Les confidens même y ont un caractère; mais où trouver des confidens qui ſachent parler avec intérêt?

Malgré cette diſette, mademoiſelle *Durancy*, les

1767. *le Kain*, les *Brizard*, les *Molé*, en jouant avec un peu plus de chaleur et de véhémence (c'eſt-à-dire, comme nous jouons), pourraient certainement attirer beaucoup de monde, et ſubjuguer enfin la cabale, comme ils ont fait dans Adélaïde du Gueſclin, laquelle ne vaut pas certainement les Scythes.

Le rôle d'*Athamare* eſt actuellement plus favorable à l'acteur. Il arrivait au ſecond acte ſans parler; il faut qu'il attire ſur lui toute l'attention. Ce ſont de ces défauts dont je ne me ſuis aperçu que ſur notre théâtre.

Je m'attendais que les comédiens répondraient à toutes les peines que je me ſuis données, et à tous les ſervices que je leur ai rendus depuis cinquante ans. Ils devaient reprendre les repréſentations des Scythes; c'eſt une loi dont ils ne ſe ſont écartés que pour moi. Ils ont mieux aimé manquer à ce qu'ils me doivent, et jouer les Illinois pour faire mieux tomber les Scythes. Ils ſavent bien que c'eſt à peu-près le même ſujet. Leur conduite eſt le vrai ſecret de dégoûter le public d'un ſujet neuf qu'ils vont rendre trivial. Je ne méritais pas cette ingratitude de leur part. Ma conſolation eſt qu'il y a plus d'éditions des Scythes, que les comédiens n'en ont donné de repréſentations.

LETTRE CX. 1767.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

16 de mai.

Il y a long-temps, monsieur le Marquis, que je vous dois les plus tendres remercîmens. Je voudrais faire mieux pour vous remercier. Je voudrais mériter vos bontés; mais je suis un de ces justes à qui la grâce manque. Il n'y a point de janséniste qui ne vous dise que la bonne volonté ne suffit pas. J'ai fait comme la plupart des hommes qui cherchent à justifier leurs faiblesses.

J'ai écrit plusieurs lettres à M. d'*Argental* pour tâcher de lui prouver que j'ai raison d'être stérile.

Voici la copie de la dernière lettre que je viens d'écrire à un de ses amis. Je la soumets à votre jugement, et je vous supplie de lire un des trois exemplaires de la dernière édition de Genève, que je viens de faire partir.

Imaginez, en lisant, des acteurs attendrissans, des voix touchantes, des vieillards désespérés, de jeunes amans bien passionnés, et jugez sur l'impression que vous aura fait la lecture.

Il se peut que je sois bien baissé; mais j'ose vous répondre que mes sentimens pour vous ne le sont pas, et que mon très-tendre respect et ma reconnaissance n'éprouvent aucune diminution. *V.*

1767.

LETTRE CXI.

A M. DAMILAVILLE.

16 de mai.

Je vois bien, Monsieur, par votre lettre du 9 de mai, que ce pauvre homme qui fut mis à Valladolid n'a pu arriver à Paris dans votre hôtel. M. *Bourfier*, votre ami, m'a promis qu'il tenterait de vous faire tenir ce magot par une autre voie.

Ce pauvre *Bourfier* est bien embarrassé. Je ne crois pas qu'il aille sur la Saône. Il prendra patience. On dit que c'est la vertu des ânes, mais il faut que chacun porte son bât dans ce monde.

Je vous demande en grâce de m'envoyer le petit libelle sorbonique contre *Bélisaire*. Il y a cent lieues et cent siècles des honnêtes gens d'aujourd'hui à la sorbonne. J'ai toujours fait une prière à DIEU, qui est fort courte; la voici : *Mon* DIEU, *rendez nos ennemis bien ridicules !* DIEU m'a exaucé.

Je vous embrasse tendrement ; tantôt je pleure, tantôt je ris.

LETTRE CXII. 1767.

A M. MARMONTEL.

16 de mai.

COMMENT, mon cher confrère, toute l'académie française ne se récrie-t-elle pas contre l'insolente et ridicule absurdité des chats fourrés qui osent condamner cette proposition : *La vérité luit par sa propre lumière, et on n'éclaire pas les esprits à la lueur des bûchers.* C'est dire évidemment que les flammes des seuls bûchers peuvent éclairer les hommes, et que les bourreaux sont les seuls apôtres. Ce sera bien alors que, suivant *Jean-Jacques*, il faudra que les jeunes princes épousent les filles des bourreaux; et vous êtes trop heureux, après tout, que ces polissons aient dit une si horrible sottise. Il est bon d'avoir affaire à de si sots ennemis.

Pourquoi ne m'avez-vous pas envoyé sur le champ toutes les bêtises qu'on a écrites contre votre excellent ouvrage? Vous avez raison de ne point répondre, de ne vous point compromettre; mais il y a des théologiens qui prendront votre parti sérieusement et vigoureusement. Il ne s'agit plus ici de plaisanter, il faut écraser ces sots monstres. Celui qui s'en chargera déclarera qu'il ne vous a pas consulté, qu'il ne vous connaît point, qu'il ne connaît que votre livre, et qu'il écrit au nom de la nation contre les ennemis de toute nation.

1767. *N. B.* Si vous avez lu le livre de la Tolérance, il y a deux pages entières de citations de pères de l'Eglise contre la propoſition diabolique des chats fourrés.

On vous embraſſe le plus tendrement du monde.

LETTRE CXIII.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

18 de mai.

Il y a plus de ſix ſemaines, Madame, que je ſuis toujours prêt à vous écrire, à m'informer de votre ſanté, à vous demander comment vous ſupportez la vie, vous et M. le préſident *Hénault*, et à m'entretenir avec vous ſur toutes les illuſions de ce monde; mais je me ſuis trouvé expoſé à tous les fléaux de la guerre, et à celui de trente pieds de neige dont j'ai été long-temps environné. Les neiges et les glaces me privent tous les ans de la vue pendant quatre mois; j'ai l'honneur d'être alors, comme vous ſavez, votre confrère des quinze-vingts; mais les quinze-vingts ne ſouffrent pas, et j'éprouve des douleurs très-cuiſantes. Je renais au printemps, et je paſſe de la Sibérie à Naples, ſans changer de lieu : voilà ma deſtinée.

Pardonnez-moi ſi j'ai paſſé tant de temps ſans vous écrire; vous ſavez que je vous aimerai toujours. Vous me direz : *Montrez-moi votre foi par vos œuvres;*

on écrit, quand on aime. Cela eſt vrai; mais, pour écrire des choſes agréables, il faut que l'ame et le corps ſoient à leur aiſe, et j'en ai été bien loin. Vous me mandez que vous vous ennuyez, et moi je vous réponds que j'enrage. Voilà les deux pivots de la vie, de l'inſipidité ou du trouble. 1767.

Quand je vous dis que j'enrage, c'eſt un peu exagérer; cela veut dire ſeulement que j'ai de quoi enrager. Les troubles de Genève ont dérangé tous mes plans; j'ai été expoſé, pendant quelque temps, à la famine; il ne m'a manqué que la peſte, mais les fluxions ſur les yeux m'en ont tenu lieu. Je me dépique actuellement en jouant la comédie. Je joue aſſez bien le rôle de vieillard, et cela d'après nature; et je dicte ma lettre en eſſayant mon habit de théâtre.

Vous vous êtes fait lire, ſans doute, le quinzième chapitre de *Béliſaire;* c'eſt le meilleur de tout l'ouvrage, ou je m'y connais bien mal. Mais n'avez-vous pas été étonnée de la déciſion de la ſorbonne qui condamne cette propoſition : *La vérité luit de ſa propre lumière, et on n'éclaire point les hommes par les flammes des bûchers.* Si la ſorbonne a raiſon, les bourreaux ſeront donc les ſeuls apôtres.

Je ne conçois pas comment on peut haſarder quelque choſe d'auſſi ſot et d'auſſi abominable. Je ne ſais comment il arrive que les compagnies diſent et font de plus énormes ſottiſes que les particuliers; c'eſt peut-être parce qu'un particulier a tout à craindre, et que les compagnies ne craignent rien. Chaque membre rejette le blâme ſur ſon confrère.

A propos de ſottiſes, je vous ferai préſenter très-humblement, de ma part, ma ſottiſe des Scythes,

1767. dont on fait une nouvelle édition, et je vous prierai d'en juger, pourvu que vous vous la faſſiez lire par quelqu'un qui ſache lire des vers ; c'eſt un talent auſſi rare que celui d'en faire de bons.

De toutes les ſottiſes énormes que j'ai vues dans ma vie, je n'en connais point de plus grande que celle des jéſuites. Ils paſſaient pour de fins politiques, et ils ont trouvé le ſecret de ſe faire chaſſer déjà de trois royaumes, en attendant mieux. Vous voyez qu'ils étaient bien loin de mériter leur réputation.

Il y a une femme qui s'en fait une bien grande ; c'eſt la *Sémiramis* du Nord, qui fait marcher cinquante mille hommes en Pologne, pour établir la tolérance et la liberté de conſcience. C'eſt une choſe unique dans l'hiſtoire de ce monde, et je vous réponds que cela ira loin. Je me vante à vous d'être un peu dans ſes bonnes grâces ; je ſuis ſon chevalier envers et contre tous. Je ſais bien qu'on lui reproche quelque bagatelle au ſujet de ſon mari ; mais ce ſont des affaires de famille, dont je ne me mêle pas ; et d'ailleurs il n'eſt pas mal qu'on ait une faute à réparer, cela engage à faire de grands efforts pour forcer le public à l'eſtime et à l'admiration, et aſſurément ſon vilain mari n'aurait fait aucune des grandes choſes que ma *Catherine* fait tous les jours.

Il me prend envie, Madame, pour vous déſennuyer, de vous envoyer un petit ouvrage concernant *Catherine*, et Dieu veuille qu'il ne vous ennuye pas. Je m'imagine que les femmes ne ſont pas fâchées qu'on loue leur eſpèce, et qu'on les croye capables de grandes choſes. Vous ſaurez d'ailleurs qu'elle va faire le tour de ſon vaſte empire. Elle m'a promis de

m'écrire des extrémités de l'Asie ; cela forme un beau spectacle. 1767.

Il y a loin de l'impératrice de Russie à nos dames du Marais, qui font des visites de quartier. J'aime tout ce qui est grand, et je suis fâché que nos Velches soient si petits. Nous avons pourtant encore un prodigieux avantage, c'est qu'on parle français à Astracan, et qu'il y a des professeurs en langue française à Moscou. Je trouve cela plus honorable encore que d'avoir chassé les jésuites. C'est une belle époque, sans doute, que l'expulsion de ces renards ; mais convenez que *Catherine* a fait cent fois plus en réduisant tout le clergé de son empire à être uniquement à ses gages.

Adieu, Madame ; si j'étais à Paris, je préférerais votre société à tout ce qui se fait en Europe et en Asie. *V.*

LETTRE CXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

25 de mai.

Je commence, mon cher ange, ma réplique à votre lettre du 14, par vous dire combien je suis étonné que vous ayez de la bile ; c'est donc pour la première fois de votre vie. Il n'y a pourtant nulle bile dans votre lettre ; au contraire, vous m'y comblez de bontés, et vous compatissez à mes angoisses. C'est à moi qu'il appartient d'avoir de la bile ; je ne peux

1767. ni rester où je suis, ni m'en aller. Vous savez que j'ai donné la terre de Ferney à madame *Denis*. J'ai arrangé mes affaires de famille de façon qu'il ne me reste que des rentes viagères qu'on me paye fort mal, et M. le duc de *Virtemberg* surtout me met, malgré toutes ses promesses, dans l'impuissance de faire une acquisition auprès de Lyon.

Madame *Denis*, qui est très-commodément logée, se transplanterait avec beaucoup de peine. Tout notre pauvre petit pays est si effarouché qu'il est impossible de trouver un fermier; nous sommes donc forcés de rester dans cette terre ingrate.

Je vous avouerai de plus qu'il y a un certain ressort que je n'aime pas; l'affaire d'Abbeville me tient au cœur, je n'oublie rien; la Saint-Barthelemi me fait autant de peine que si elle était arrivée hier.

Il faut que je vous dise, à propos d'Abbeville, qu'un de ces infortunés jeunes gens qui méritaient d'être six mois à Saint-Lazare, et qui a été condamné au plus horrible supplice pour une mièvreté, ayant, pour comble de malheur, un père très-avare, a été obligé de se faire soldat chez le roi de Prusse. Il a beaucoup d'esprit; il m'a écrit; j'ai représenté son état au roi de Prusse qui, sur le champ, l'a fait officier. J'espère qu'il sera un jour à la tête des armées, et qu'il prendra Abbeville; mais, en attendant, je ne crois pas que je doive me mettre dans le ressort. Mon cœur est trop plein, et je dis trop ce que je pense.

Après vous avoir ainsi rendu compte de mon ame et de ma situation, je dois vous parler de M. et de madame de *Beaumont*, et de leur procès au conseil. Ils demandent que vous disiez un mot en leur faveur

à M. le duc de *Praslin* et à M. le duc de *Choiseul*. Le défenseur des *Calas* et des *Sirven* mérite vos bontés, et n'a pas besoin de ma recommandation auprès de vous. 1767.

Je viens enfin aux Scythes ; ils avancent la fin de mes jours, ils me tuent comme *Indatire* et *Obéide*. Le procédé des comédiens a été pour moi le coup de pied de l'âne ; il faut dix ans pour ressusciter, quand on est mort d'un pareil coup, témoin Oreste, témoin Adélaïde du Guesclin, témoin Sémiramis. J'avais un besoin extrême du succès de cet ouvrage ; j'ai été contredit en tout, et je finis ma carrière par essuyer l'affront et l'injustice inouie qu'on me fait avec ingratitude. Cela n'empêchera pas que *le Kain* ne touche le petit honoraire qu'on lui a promis ; il peut y compter, on le portera chez lui au mois de juin.

LETTRE CXV.

A M. D'ETALLONDE DE MORIVAL.

26 de mai.

Je fus très-consolé, Monsieur, quand le roi de Prusse daigna me mander qu'il vous ferait du bien. Il a rempli sur le champ ses promesses, et j'ai l'honneur de lui écrire aujourd'hui pour l'en remercier du fond de mon cœur. Il est assurément bien loin de penser comme vos infames persécuteurs. Je voudrais que vous commandassiez un jour ses armées, et que vous vinssiez assiéger Abbeville. Je ne sais rien de plus déshonorant pour notre nation que l'arrêt atroce

1767. rendu contre des jeunes gens de famille, que par-tout ailleurs on aurait condamnés à six mois de prison.

Le nonce disait hautement à Paris que l'inquisition elle-même n'aurait jamais été si cruelle. Je mets cet assassinat à côté de celui des *Calas*, et immédiatement au-dessous de la Saint-Barthelemi. Notre nation est frivole, mais elle est cruelle. Il y a peut-être dans la France sept à huit cents personnes de mœurs douces et de bonne compagnie, qui sont la fleur de la nation, et qui font illusion aux étrangers. Dans ce nombre il s'en trouve toujours dix ou douze qui cultivent les arts avec succès. On juge de la nation par eux, on se trompe cruellement. Nos vieux prêtres et nos vieux magistrats sont précisément ce qu'étaient les anciens druides qui sacrifiaient des hommes : les mœurs ne changent point.

Vous savez que M. le chevalier de *la Barre* est mort en héros. Sa fermeté noble et simple, dans une si grande jeunesse, m'arrache encore des larmes. J'eus hier la visite d'un officier de la légion de *Soubise*, qui est d'Abbeville. Il m'a dit qu'il s'était donné tous les mouvemens possibles pour prévenir l'exécrable catastrophe qui a indigné tous les gens sensés de l'Europe. Tout ce qu'il m'a dit a bien redoublé ma sensibilité. Quelle religion, Monsieur, qu'une secte absurde qui ne se soutient que par des bourreaux, et dont les chefs s'engraissent de la substance des malheureux !

Servez un roi philosophe, et détestez à jamais la plus détestable des superstitions.

LETTRE CXVI. 1767.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 27 de mai.

Il me paraît, Monseigneur, que le royaume du prince noir m'a été plus favorable que les Velches de Paris. J'en ai uniquement l'obligation au maître de l'Aquitaine. Il faut qu'il ait lui-même ordonné des répétitions sous ses yeux, et que l'envie de lui plaire ait mis les acteurs au-dessus d'eux-mêmes. Vous connaissez Paris; il n'est rempli que de petites cabales en tout genre. Zaïre, Oreste, Sémiramis, Mahomet, Tancrède, l'Orphelin de la Chine, tombèrent à la première représentation; elles furent accablées de critiques, elles ne se relevèrent qu'avec le temps. On se faisait un plaisir de me mettre fort au-dessous de *Crébillon*, pour plaire à madame de *Pompadour* qui disait que le Catilina de ce *Crébillon* était la seule bonne pièce qu'on eût jamais faite. Voilà comme on juge de tout, jusqu'à ce que le temps fasse justice. S'il est permis de comparer les petites choses aux grandes, vous savez que le maréchal de *Villars* ne jouit de sa réputation qu'à l'âge de près de quatre-vingts ans. Le favori de *Vénus*, de *Minerve* et de *Mars* sait lui-même quelles contradictions il a essuyées dans sa carrière de la gloire. Il faut se soumettre à cette loi générale qui existe dans le monde depuis le péché originel: il mit dans le cœur humain l'envie et la malignité, qui sans doute n'y étaient pas auparavant.

1767. Je vous avertis que nous avons ici la meilleure troupe de l'Europe, et que l'envie n'eſt point entrée dans notre tripot. Nous avons un jeune M. de *la Harpe*, auteur du Comte de Warvick. Il eſt, par ſa figure et par la beauté de ſon organe, beaucoup plus fait que *le Kain* pour jouer *Athamare*. Jamais je n'ai rien vu de plus parfait qu'un M. de *Chabanon* qui a joué *Indatire*. La femme de M. de *la Harpe* était *Obéide*. Sa figure eſt fort ſupérieure à celle de mademoiſelle *Clairon;* elle a une voix auſſi théâtrale, elle fait pleurer et frémir. Les deux vieillards étaient de la plus grande vérité. Je ne me ſuis pas mal tiré du rôle de *Sozame;* et ſurtout, quand je me plaignais des cours, je puis me vanter d'avoir fait une impreſſion ſingulière. La pièce n'a point été ainſi jouée à Paris, il s'en faut de beaucoup. A qui en eſt la faute? à mon ſéjour en Scythie. M. d'*Argental* ne s'en eſt point mêlé; il eſt très-malade, et je crains même que ſa maladie ne ſoit trop ſérieuſe.

J'avais vu chez moi mademoiſelle *Durancy*, il y a quelques années; je lui avais trouvé du talent; elle me demanda le rôle d'*Obéide*. On dit qu'elle le joua très-mal à la première repréſentation, mais qu'à la troiſième et quatrième elle fit un très-grand effet. On me mande qu'elle joue avec beaucoup d'intelligence et de vérité, mais qu'elle n'eſt pas d'une figure agréable, et qu'elle n'a pas le don des larmes. On dit que les autres actrices n'ont point de talent, et que le théâtre tragique n'a jamais été dans un état plus pitoyable. On me mande que, lorſqu'un acteur de province ſe préſente pour doubler les premiers rôles, ceux qui ſont chargés de ces rôles ne manquent

pas

pas de les accabler de dégoûts, et de les faire renvoyer. Si on eſt auſſi malin dans ce tripot qu'à la cour, je vous réponds que vous n'aurez d'autre théâtre que celui de l'opéra comique. C'eſt à vous, qui êtes doyen de l'académie, et premier gentilhomme de la chambre, de protéger les beaux arts; ils en ont beſoin. Vous ſavez dans quelle décadence eſt ma chère patrie dans tous les genres. 1767.

Vous conſervez votre gloire; mais la France a un peu perdu la ſienne. Il faut eſpérer que nous aurons du moins encore quelques crépuſcules des beaux jours du ſiècle de *Louis XIV.*

Agréez, Monſeigneur, mon tendre et profond reſpect. *V.*

LETTRE CXVII.

AU MEME.

Mai.

Je vous ſupplie, Monſeigneur, de lire attentivement ce mémoire. Vous ſavez que j'ai rendu quelques ſervices aux proteſtans. J'ignore s'ils les ont mérités; mais vous m'avouerez que *la Beaumelle* eſt un ingrat.

Je ſoumets ce mémoire à vos lumières, et la vérité à votre protection. Vous ſerez indigné, quand vous verrez tant de calomnies et d'horreurs raſſemblées, et ce que nous ayons de plus auguſte avili avec tant d'inſolence. On n'oſerait imaginer qu'un tel homme pût calomnier la cour impunément. Il eſt dans le

1767. pays de Foix, à Mazères. Peut-être un mot de vous pourrait le faire rentrer en lui-même.

Galien attend toujours la déciſion de ſon ſort. Il a un frère, âgé de quatorze ans tout au plus, qui a été au Canada, à Alger, à Maroc, en qualité de mouſſe. Il eſt de retour, et eſt venu voir ſon frère ici; il y a reſté ſept ou huit jours, et enſuite, avec une petite pacotille, il eſt retourné en Dauphiné chez ſes parens, où l'aîné l'aurait bien voulu ſuivre, à ce qu'il m'a paru, pour peu de temps.

Peut-être ne ſavez-vous pas que j'ai donné la terre de Ferney à madame *Denis*, et que je ne me ſuis réſervé que la douceur de finir, dans mon obſcurité, une vie mêlée de bien des chagrins, comme l'eſt la carrière de preſque tous les hommes. Ce n'eſt qu'avec cette triſte vie que finira le tendre et reſpectueux attachement que je vous ai voué juſqu'à mon dernier moment.

Je vous ſupplie inſtamment de me conſerver vos bontés; elles me ſont néceſſaires par le prix que mon cœur y met; elles ſont la plus chère conſolation du plus ancien ſerviteur que vous ayez. *V.*

LETTRE CXVIII.

A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney, le 2 de juin.

Vous envoyez, Monſieur, des tableaux à un aveugle, et des filles à un eunuque; l'état où je ſuis tombé ne me permet plus de lire. Un homme, qui prononce fort mal l'italien, m'a lu une partie de votre

traduction du *Comminge*. Il m'a fait entendre, dans son baragouin, de beaux vers sur un triste sujet. Le saint homme *Rancé* ne s'attendait pas que ses moines fussent un jour le sujet d'une tragédie. Les jésuites fourniſſent actuellement une matière plus intéreſſante. Je les recommande à quelque muſe: la mienne, auſſi languiſſante que mon corps, ne peut plus chanter les moines. Portez-vous mieux que moi, et vivez. *V.* 1767.

LETTRE CXIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 de juin.

MON cher ange éprouve donc auſſi les misères de l'humanité; il eſt donc malade auſſi-bien que moi: il fait des remèdes, il évacue ſa bile; la mienne ne ſort que par le bout de ma plume, quand j'écris des pouilles à mon cher ange ſur des monologues. Guériſſez-vous, prolongez votre agréable carrière: voilà le point important.

Le grand malheur de la mienne, c'eſt que je la finis ſans avoir pu vous voir; j'ai le cœur percé de me voir privé de cette conſolation. Voulez-vous, pour nous amuſer tous deux, que je vous diſe encore un petit mot des Scythes? vous daignez toujours vous y intéreſſer. *Le Kain* m'a mandé qu'on ne m'avait fait un petit paſſe-droit qu'à la ſollicitation de *Molé;* mais je vois bien que vous êtes tous des fripons qui avez perſiſté dans l'idée de ne reprendre

1767. la pièce qu'à Fontainebleau. Eh bien, j'y consens ; je demande seulement qu'on essaye les Scythes une seule fois à Paris, deux ou trois jours avant que les comédiens partent pour la cour. Cette représentation servira de répétition, et la pièce n'en sera que mieux jouée devant mes deux patrons.

J'ai le malheur d'aimer mieux les Scythes qu'aucune de mes tragédies. Premièrement, parce qu'ils ont été honnis ; en second lieu, parce qu'elle est pleine de vers naturels, que tout le monde peut s'appliquer, et qui appartiennent à toutes les conditions de la vie, autant qu'à la pièce même.

Je crois vous avoir satisfait sur tout ce que vous me demandiez, et je suis prêt à vous rendre ce vers que vous aimez :

Ah ! l'on venge mon fils, je retrouve mes sens.

Cela est fort aisé ; nous n'aurons pas là-dessus de querelle. J'aime aussi à me rendre à votre avis sur mademoiselle *Durancy*. Bien des gens m'ont mandé qu'elle et *le Kain* avaient très-mal joué aux deux premières représentations : cela est très-vraisemblable ; la pièce est difficile à jouer, et le parterre n'encourageait pas les acteurs ; mais je suis persuadé qu'à la longue les acteurs et le public s'accoutumeront à ce nouveau genre. Il me semble que ce contraste des mœurs champêtres avec celles de la cour doit être bien reçu quand les cabales seront affaiblies. Une femme qui ne s'avoue point à elle-même la passion malheureuse dont elle est dévorée, est encore quelque chose d'assez neuf au théâtre. Si j'ai encore un peu d'amour propre d'auteur, vous devez me le pardonner ; c'est

vous qui, depuis environ treize ans, m'avez fait rentrer dans le champ de bataille dont je croyais être sorti pour jamais. Je ne suis plus qu'un poëte de province; mes pauvres pièces réussissent mieux à Genève et à Bordeaux qu'à Paris. Pourquoi vient-on de rejouer à Genève, six fois de suite, Olimpie? pourquoi votre troupe royale ne la rejoue-t-elle point? J'aime mes enfans quand on les abandonne. 1767.

Adieu, mon cher ange; je me mets aux pieds de madame d'*Argental*. Faites-moi savoir, je vous prie, des nouvelles de votre santé. J'espère que M. de *Thibouville* ne se refroidira pas dans son zèle; je suis pénétré pour lui de reconnaissance. *V.*

LETTRE CXX.

A M. DAMILAVILLE.

4 de juin.

Mon cher ami, faites d'abord mes complimens à la sorbonne du service qu'elle nous a rendu; car les choses spirituelles doivent marcher devant les temporelles : ensuite ayez la charité de reprendre l'affaire des *Sirven*. M. *Chardon* peut à présent rapporter l'affaire. *Sirven* est prêt à partir pour Paris; je vous l'adresserai. Il faudra qu'il se cache, jusqu'à ce que son affaire soit en règle.

Je tremble pour celle de notre ami *Beaumont;* on me mande qu'elle a un côté odieux, et un autre qui est très-défavorable. L'odieux est qu'un philosophe, que le défenseur des *Calas* et des *Sirven* reproche à un

1767. mort d'avoir été huguenot, et demande que la terre de Canon soit confisquée pour avoir été vendue à un catholique ; le défavorable est qu'il plaide contre des lettres patentes du roi. Il est vrai qu'il plaide pour sa femme qui demande à rentrer dans son bien ; mais elle n'y peut rentrer qu'en cas que le roi lui donne la confiscation. Il reste à savoir si ce bien de ses pères a été vendu à vil prix. Tout cela me paraît bien délicat. C'est une affaire de faveur ; et il est fort à craindre que le secrétaire d'Etat, qui a signé les lettres patentes de son adverse partie, ne soutienne son ouvrage. Je crois que M. *Chardon* est le rapporteur. Je serais fâché que M. *Chardon* fût contre lui, et plus fâché encore si, M. *Chardon* étant pour lui, le conseil n'était pas de l'avis du rapporteur. L'affaire de *Sirven* me paraît bien plus favorable et bien plus claire. Je m'intéresse vivement à l'une et à l'autre.

Voici un petit mot pour *Protagoras*, qui est d'une autre nature. Tout ce qui est dans ce billet est pour vous comme pour lui ; tout est commun entre les frères.

Ma santé devient tous les jours plus faible ; tout périt chez moi, hors les sentimens qui m'attachent à vous. Je vous embrasse bien fort, mon très-cher ami.

P. S. J'ai lu les inepties contre mon ami *Bélisaire*. Ces sottises sont écrites par des vandales dont il triomphera. On a fait, contre le pauvre abbé *Bazin*, un livre bien plus savant, qui mérite peut-être une réponse. Tout cela part, dit-on, du collége Mazarin. Il faudra que nous disions, comme du temps de la fronde : *Point de Mazarin.*

LETTRE CXXI. 1767.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

9 de juin.

SEIGNEURS châtelains, nous vous rendons grâce, du pied des Alpes, d'avoir penſé à nous dans les plaines de Picardie. Il n'y a que trois jours que nous avons du beau temps. J'ai été bien près d'aller m'établir auprès de Lyon, tant j'étais las des tracaſſeries génevoiſes qui ne finiront pas de ſitôt.

Le diable eſt à Neuchâtel, comme il eſt à Genève; mais il eſt principalement dans le corps de *J. J.* qui s'eſt brouillé, en Angleterre, avec tout le canton où il demeurait. Il s'eſt enfui au plus vîte, après avoir laiſſé ſur ſa table une lettre dans laquelle il chantait pouille à ſes hôtes et à ſes voiſins. Enſuite il écrivit une lettre au grand chancelier, pour le prier de lui donner un meſſager d'Etat, qui le conduisît au premier port en ſureté. Le chancelier lui fit dire que tout le monde, en Angleterre, était ſous la protection des lois. Enfin *Rouſſeau* eſt parti avec ſa *vachine*, et il eſt allé maudire le genre-humain ailleurs.

J'ai reçu une lettre pleine d'eſprit et de bon ſens du jeune *Morival*, enſeigne de la colonelle de ſon régiment. S'il vient jamais aſſiéger Abbeville, ſoyez sûrs qu'il vous donnera des ſauve-gardes, mais il n'en donnera pas à tout le monde.

J'attends avec impatience l'*Etat des finances*, que l'on dit imprimé au louvre. Je trouve cette confiance

1767. et cette franchise très-noble. C'est ainsi qu'en usa M. *Desmarets;* et cette méthode fut très-applaudie. Le seul secret, pour faire contribuer sans murmure, est de montrer le bon usage qu'on a fait des contributions. Personne n'en fera moins mauvaise chère, pour payer les deux vingtièmes. Cet impôt, d'ailleurs, n'étant point arbitraire, n'est sujet à aucune malversation ; et cela console le peuple : c'est à l'Etat que l'on paye, et non pas aux fermiers généraux.

Je vous envoie un petit mémoire qui regarde un peu votre pays de Languedoc. Il a déjà eu son effet. M. de *Gudane*, commandant au pays de Foix, a menacé le sieur *la Beaumelle* de le mettre, pour le reste de sa vie, dans un cachot, s'il continuait à vomir ses calomnies.

MM. de *Chabanon* et de *la Harpe* sont toujours à Ferney ; mais point de tragédies. M. de *Chabanon* en fait une, encore y a-t-il bien de la peine. Pour moi, je suis hors de combat. Je me console en formant des jeunes gens. Madame de *Fontaine-Martel* disait que, quand on avait le malheur de ne pouvoir plus être catin, il fallait être m.....

Aimez-moi toujours un peu, et soyez sûrs de ma tendre amitié.

LETTRE CXXII. 1767.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 de juin.

Si vous vous portez bien, mon cher ange, j'en suis bien aise; pour moi je me porte mal. C'est ainsi qu'écrivait *Cicéron*, et je ne vois pas trop pourquoi on nous a conservé ces niaiseries. M. de *Thibouville* me mande que votre santé est meilleure, et que vous n'êtes point au lait; il dit grand bien de votre régime. Jouissez, mes anges, d'une bonne santé, sans laquelle il n'y a rien. M. de *Thibouville* m'écrit une lettre peu déchiffrable, mais dans laquelle j'ai entrevu que (*) mademoiselle *Durancy* a passé de Scythie au Canada; qu'elle s'est perfectionnée dans les mœurs sauvages, et qu'au lieu de se sacrifier pour son amant, elle le tue par mégarde. C'est-là, sans doute, un beau coup de théâtre, et digne d'un parterre velche. Voici ce que je dois répondre à M. de *Thibouville* sur les Scythes, et ce que je vous prie de lui communiquer.

Puisque vous renoncez à votre diabolique monologue, je vous aimerai toujours, et il n'y aura rien que je ne fasse pour vous plaire. Je serai de votre avis sur tous les petits détails dont vous me parlez, du moins sur une bonne partie.

J'attendrai surtout Fontainebleau, pour envoyer à peu-près tout ce que vous désirez. Je me flatte

(*) Les Illinois, tragédie.

1767. toujours que la naïveté singulière des Scythes les sauvera à la fin ; car la naïveté est un mérite tout neuf, et il faut du neuf aux Velches. Mettez votre gloire à faire réussir ce que vous avez éprouvé, et ne vous laissez jamais séduire par ces Velches capricieux.

A vous, M. *le Kain ;* continuez, combattez pour la bonne cause; ne vous laissez point abattre par les cabales et par le mauvais goût. J'aimerai toujours vos talens et votre personne; et, s'il me reste des forces, c'est pour vous que je les emploîrai.

Voilà, mon cher ange, tous mes sentimens que je dépose entre vos mains, et que je vous supplie de faire valoir avec votre bonté ordinaire: mais surtout ayez soin d'une santé si chère à tous ceux qui ont ou qui ont eu le bonheur de vivre avec vous. *V.*

LETTRE CXXIII.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

11 de juin.

Mon cher Marquis, j'allais vous écrire, quand j'ai reçu votre lettre. Je n'ai pas, depuis quelque temps, une destinée fort heureuse. J'ai été bien consolé quand vous m'avez appris que vous viendriez passer quelque temps dans votre ancien hermitage, et accepter une cellule dans l'abbaye de Ferney; mais voici une nouvelle contradiction qui me survient. Je ne sais si vous êtes instruit que j'ai la plus grande

partie de mon bien chez M. le duc de *Virtemberg*. On propose un arrangement, et je me trouve dans la nécessité d'aller à Montbelliard. Ce voyage me déplaît fort, mais il m'est indispensable. Je vous prie de m'instruire au juste du temps auquel vous pourrez venir, afin que je règle ma marche. 1767.

Je présume qu'on commencera le procès des *Sirven* au conseil, pendant votre séjour à Paris. Il me paraît presque impossible qu'on ne leur rende pas la même justice qu'aux *Calas*.

Vous allez voir des remontrances sur les deux vingtièmes. C'est fort bien de remontrer, mais il faut payer ses dettes. Si le parlement trouve le secret de libérer l'Etat, sans contribution, il me paraîtra fort habile. Messieurs vos fils seront, sans doute, du camp de Compiegne. N'irez-vous pas à ce spectacle ? il est plus beau que ceux dont vous me parlez. Voulez-vous bien me mettre aux pieds de madame la princesse de *Ligne* ? Je la crois très-favorable à la bonne cause. Adieu ; je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE CXXIV.

A M. DAMILAVILLE.

12 de juin.

J'AI vu M. de *Voltaire*, Monsieur, comme vous me l'avez ordonné par votre lettre du 2 de juin. Sa santé décline toujours, et ses sentimens pour vous ne s'affaiblissent pas.

1767. *Sirven*, que vous protégez, eſt parti avec une lettre pour vous. Nous nous flattons que vous le préſenterez à M. *Caſſen* avocat au conſeil, et qu'il obtiendra le rapport de ſon affaire.

La ſeconde lettre de M. *Lambertad* ſe débite à Genève, mais elle n'eſt point encore à Lyon. Je ne ſais comment je pourrai faire pour la lui envoyer; car il eſt très-ſévèrement défendu de faire paſſer des imprimés du pays étranger à Paris, quoiqu'il ſoit permis d'en envoyer de Paris chez l'étranger. La raiſon m'en paraît plauſible : les livres imprimés hors de France n'ont ni approbation ni privilége, et peuvent être ſuſpects; mais les moindres brochures imprimées en France, étant imprimées avec permiſſion, et munies de l'approbation des hommes les plus ſages, elles portent leur paſſe-port avec elles. Ainſi j'ai reçu, ſans difficulté, l'excellent *Supplément à la Philoſophie de l'hiſtoire* et l'*Examen de Bélisaire*, compoſés au collége Mazarin; mais je ne crois pas qu'on puiſſe avoir les réponſes à Paris. Il eſt d'ailleurs très-difficile de répondre à ces ouvrages ſupérieurs qui confondent la raiſon humaine.

On a fait en Hollande une ſixième édition du Dictionnaire philoſophique. Apparemment que ce livre n'eſt pas auſſi dangereux qu'on l'avait préſumé d'abord. On y a ajouté pluſieurs articles de divers auteurs. J'en ai acheté un exemplaire. Je vous avoue que j'ai été très-content d'y voir par-tout l'*Immortalité de l'ame*, et l'*Adoration d'un* DIEU. Au reſte, il eſt ridicule d'avoir attribué ce livre à M. de *Voltaire*, votre ami; c'eſt évidemment un choix, fait avec aſſez d'art, de plus de vingt auteurs différens.

On me mande auſſi qu'on imprime à Amſterdam un ouvrage curieux de feu milord *Bolingbroke;* mais il faut plus de trois mois pour que les livres d'Hollande parviennent ici par l'Allemagne. Je crois que toutes ces nouveautés vous intéreſſent moins que les deux vingtièmes. Nous ſommes gens de calcul à Genève; et nous jugeons que la continuation de cet impôt eſt indiſpenſable, parce que l'Etat doit payer les dettes de l'Etat. 1767.

Au reſte, nous eſpérons que nos affaires finiront bientôt, grâces aux bontés de ſa Majeſté, qui eſt auſſi aimée et auſſi révérée à Genève qu'en France.

J'ai l'honneur d'être, Monſieur, votre très-humble ſerviteur,

Bourſier.

LETTRE CXXV.

A M. LE RICHE.

19 de juin.

Un ſolitaire, Monſieur, chez qui vous avez bien voulu accepter, pour trop peu de temps, une petite cellule, et qui a été bien affligé de votre prompt départ, prie le Seigneur continuellement pour votre ſalut et pour celui de vos frères qui ſouffrent perſécution en ce monde. Il ſe flatte que votre voyage à Paris fera du bien au petit troupeau des fidelles.

On a dû vous remercier de la bonté que vous avez eue de vous charger d'un paquet que vous avez fait rendre à ſon adreſſe. Si, à votre retour, vous paſſez

1767. par Lyon, songez que nous sommes sur votre route, et n'oubliez pas les bons moines qui vous sont essentiellement dévoués. Comptez surtout que vous avez en moi un serviteur attaché pour jamais.

LETTRE CXXVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 de juin.

Mon cher ange se trouve-t-il mieux de son régime? peut-on avoir une humeur dartreuse, et avoir l'humeur si douce? Donnez-moi votre secret, car je suis insupportable quand je souffre. Je me tapis dans ma cellule, j'y suis inaccessible; je ne vois ni les frères de mon couvent, ni nos commandans, ni nos inspecteurs, ni les officiers, hauts de six pieds, qui viennent remplir mon château que j'avais bâti pour vivre en retraite.

Je me flatte que vous avez bien voulu instruire M. de *Thibouville* et *le Kain* des articles qui étaient pour eux dans ma précédente lettre.

J'avais pris la liberté de vous adresser, il y a environ un mois, une lettre pour M. de *Belloi*, dans laquelle il y avait de petits vers en réponse à une belle et longue épître dont il m'avait gratifié.

On m'apprend qu'il a fourré une lettre de moi dans le *Mercure;* je ne sais si c'est celle dont je vous parle. Mais pourquoi imprimer les lettres de ses amis? est-ce qu'on écrit au public, quand on fait des réponses inutiles à des lettres qui ne sont que des complimens?

M. de *Chabanon* refait son Eudoxie pour la troisième fois, et notre petit *la Harpe* commence une pièce nouvelle, après en avoir fait une autre à moitié. Vous voyez qu'une tragédie n'est pas aisée à faire. On a représenté Sémiramis sur mon théâtre, et elle a été très-bien jouée. J'avais perdu de vue cet ouvrage; il m'a fait sentir que les Scythes sont un peu ginguets, en comparaison. 1767.

Cependant j'ai toujours du faible pour les Scythes, et je vous les recommande pour Fontainebleau.

J'élève un acteur de province, qui a de la figure, de la noblesse et de l'ame; quand je lui aurai bien fait dégorger le ton provincial, je vous l'enverrai. Nous verrons enfin si on pourra vous fournir un acteur supportable.

Je ne sais si vous avez entendu parler d'un livre, composé par un barbare, intitulé *Supplément à la Philosophie de l'histoire*. L'auteur n'est ni poli ni gai; il est hérissé de grec; sa science n'est pas à l'usage du beau monde et des belles dames. Il m'appelle *Capanée*, quoique je n'aye jamais été au siége de Thèbes. Il voudrait me faire passer pour un impie; voyez la malice! On donne des priviléges à ces livres-là, et les réponses ne sont pas permises. Avouez qu'il y a d'horribles injustices dans ce monde. Mais portez-vous bien, vous et madame d'*Argental;* conservez-moi vos bontés; jouissez d'une vie heureuse; peu de gens en sont là. *V.*

1767.

LETTRE CXXVII.

A M. LE COMTE DE LAURENCIN.

Au château de Ferney, le 24 de juin.

MONSIEUR,

J'AI été très-touché de votre lettre. Je dois à la sensibilité que vous me témoignez l'aveu de l'état où je me trouve. Je me suis retiré, il y a environ treize ans, dans le pays de Gex, près de la Franche-Comté, où j'ai la plus grande partie de ma fortune; mais mon âge, ma faible santé, les neiges dont je suis entouré huit mois de l'année dans un pays d'ailleurs très-riant, et surtout les troubles de Genève, et l'interruption de tout commerce avec cette ville, m'avaient fait penser à faire une acquisition dans un climat plus doux. On m'a offert vingt maisons dans le voisinage de Lyon. Tout ce que vous voulez bien m'écrire, et votre façon de penser qui me charme, me détermineraient à préférer votre château, pourvu que vous n'en fortifiez pas; mais j'ai avec moi tant de personnes dont je ne puis me séparer, que ma transmigration devient très-difficile; car, outre une de mes nièces, à qui j'ai donné la terre que j'habite, j'ai marié une descendante du grand *Corneille* à un gentilhomme du voisinage; ils logent dans le château avec leurs enfans. J'ai encore deux autres ménages dont je prends soin; un parent impotent, qu'on ne peut transporter, un aumônier auparavant

jésuite,

jésuite, un jeune homme que M. le maréchal de *Richelieu* m'a confié, un domestique trop nombreux; et enfin je suis obligé de gouverner cette terre, parce que la cessation du commerce avec Genève empêche qu'on ne trouve des fermiers. 1767.

Toutes ces raisons me forcent à demeurer où je suis, quelque dur que soit le climat, dans quelque gêne que les troubles de Genève puissent me mettre. M. le duc de *Choiseul* a bien voulu adoucir le désagrément de ma situation par toutes les facilités possibles. D'ailleurs, ma terre et une autre dont je jouis aux portes de Genève, ont un privilége presque unique dans le royaume, celui de ne rien payer au roi, et d'être parfaitement libres, excepté dans le ressort de la justice. Ainsi vous voyez, Monsieur, que tout est compensé, et que je dois supporter les inconvéniens, en jouissant des avantages.

Je vous remercie de vos offres, Monsieur, avec bien de la reconnaissance. Vos sentimens m'ont encore plus flatté; je vois combien vous avez cultivé votre raison. Vous avez un cœur généreux et un esprit juste. Je voudrais vous envoyer des livres qui puissent occuper votre loisir. Je commence par vous adresser un petit écrit qui a paru sur la cruelle aventure des *Calas* et des *Sirven;* je l'envoie à M. *Tabareau* qui vous le fera tenir. Si je trouve quelque occasion de vous faire des envois plus considérables, je ne la manquerai pas. Il est fort difficile de faire passer des livres de Genève à Lyon. Il est triste que ces ressources de l'ame, et les consolations de la retraite soient interdites. J'ai l'honneur d'être, &c.

1767.

LETTRE CXXVIII.

A M. DAMILAVILLE.

24 de juin.

MONSIEUR,

Je reçois la vôtre du 16 de juin. Je vois que c'eſt toujours à vous que les infortunés doivent avoir recours. Le ſieur *Nervis* (*) s'eſt un peu trop hâté d'aller à Paris ; mais il n'a pas été poſſible de modérer ſon empreſſement. Il n'était pas d'ailleurs trop content de Genève. Je ſais que ſa préſence n'impoſera pas beaucoup : la veuve reſpectable d'un homme livré par le fanatiſme au plus horrible ſupplice, accompagnée de deux filles dont l'une était belle, devait faire une impreſſion bien différente. Je crois que le mieux que peut faire *Nervis*, eſt de ne ſe montrer que très-peu.

M. *Caſſen*, ſon avocat, me paraît un homme de mérite, qui penſe ſagement, et qui agit avec nobleſſe. Heureuſement, l'affaire eſt uniquement entre ſes mains. Je ſais que le triſte procès de M. de *Beaumont* peut faire grand tort à la cauſe que vous ſoutenez. Le public n'eſt pas dupe : il verra trop que l'envie de briller lui a fait entreprendre la cauſe des *Calas* et des *Sirven*, et que l'intérêt lui fait réclamer la cruauté de ces mêmes lois contre leſquelles il s'élève dans ſes mémoires pour ſes deux cliens proteſtans. Ils ſont

(*) *Sirven.*

tous révoltés, ils se plaignent amèrement. Cette contradiction frappante qui les indigne, les refroidit beaucoup pour le pauvre *Nervis;* mais leur ressentiment n'aura aucune influence sur le rapporteur et sur les juges. 1767.

Il n'est point du tout vrai que la communication avec Genève soit rétablie; au contraire, les défenses de rien laisser passer sont plus sévères que jamais. On ouvre plusieurs lettres. J'ai heureusement reçu tous vos paquets, parce qu'on sait que nous sommes tous deux bons serviteurs du roi, et que nous ne nous mêlons d'aucune affaire suspecte.

Bélisaire qui est, je crois, de M. de *Marmontel*, a été reçu dans toutes les cours étrangères avec transport. Mes correspondans me mandent que l'impératrice de Russie l'a lu sur le Volga, où elle est embarquée (*). On me mande aussi qu'elle a fait un présent considérable à madame de *Beaumont;* mais ce n'est pas la vôtre, c'est une madame de *Beaumont-le-Prince* qui fait des espèces de catéchismes pour les jeunes demoiselles.

Il me semble qu'on ne connaît point encore, hors de Paris, le *Supplément à la Philosophie de l'histoire.* Il est d'un nommé *Larcher*, ancien répétiteur du collége Mazarin, qui l'a composé sous les yeux de *Riballier.* Il n'est pas trop honnête qu'on permette de traiter de *Capanée* feu l'abbé *Bazin* qui était un homme très-pieux. On veut le faire passer, dans la préface, page 33, pour un impie, parce qu'il a dit que la famine, la peste et la guerre sont envoyées par la

(*) Lettre du 29 de mai 1767, Correspondance de l'impératrice de Russie.

1767. Providence. Vous voyez bien que ces meſſieurs, qui oſent nier la Providence, ſe rendent gaiement coupables de la plus horrible impiété, quand ils en accuſent leurs adverſaires. Il eſt à croire que les mêmes perſonnes, qui ont permis la rapſodie infame de *Larcher*, permettront une réponſe honnête. Ils le doivent d'autant plus que ce *Larcher* s'appuie de l'autorité de l'hérétique *Warburton* qui a ſcandaliſé toutes les Egliſes de la chrétienté, en voulant prouver que les Juifs ne connurent jamais l'immortalité de l'ame, et en voulant prouver que cette ignorance même imprimait le caractère de la divinité à la révélation de *Moïſe*. Au reſte, je doute fort que les gens du monde liſent tous ces fatras. On ne peut guère faire naître des fleurs au milieu de tant de chardons.

J'ai dû vous mander déjà qu'on a lu avec beaucoup de ſatisfaction l'ouvrage du bachelier ſur les *trente-ſept propoſitions de Béliſaire*. Ce bachelier paraît orthodoxe, et, qui plus eſt, de bonne compagnie.

Voilà donc *J. J.* à Véſel. Il n'y tiendra pas; il n'y a que des ſoldats; mais il ira ſouvent en Hollande où il fera imprimer toutes ſes rêveries. On parle d'un roman intitulé *L'homme ſauvage;* on l'attribue à un de vos amis. Je vous ſupplie de vouloir bien me l'envoyer par la voie dont vous vous ſervez ordinairement.

Adieu, Monſieur; toute ma famille vous fait les plus ſincères et les plus tendres complimens.

Bourſier.

LETTRE CXXIX. 1767.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 de juillet.

Vous ſerez peut-être auſſi affligé que moi, mon cher ange, de ne recevoir qu'un maudit livre de proſe, au lieu des vers ſcythes que vous attendiez. Ce n'eſt pas que vous ne ſoyez bientôt muni de vos vers ſcythes, mais enfin ils devaient arriver les premiers, puiſque vous les aviez ordonnés; et il eſt triſte de ne recevoir que la proſe du neveu de l'abbé *Bazin*, quand on attend des couplets de tragédie. *Bazin minor* vous a adreſſé ſa petite drôlerie, par M. *Marin :* elle eſt toute à l'honneur des dames, et même des petits garçons que les ennemis de l'abbé *Bazin* ont ſi indignement accuſés. Il eſt juſte de prendre la défenſe de la plus jolie partie du genre-humain, que des pédans ont cruellement attaquée.

A l'égard de la défenſe juridique des *Sirven*, j'ai bien peur qu'elle ne ſoit pas admiſe. Le procureur général de Toulouſe eſt à Paris; il réclame vivement les droits de ſon corps, et ce droit eſt celui de juger les *Sirven*, et probablement de les condamner. De plus, on me mande que les proteſtans ont excité une émeute vers la Saintonge, qu'ils ont pourſuivi trois curés, qu'ils en ont tué un, qu'on a envoyé des troupes contre eux, qu'on a tué ſix-vingts hommes. Je veux croire que tout cela eſt fort exagéré; mais il faut bien qu'il ſe ſoit paſſé quelque choſe de funeſte;

1767. et vous m'avouerez que ces circonstances ne sont pas favorables pour obtenir, contre les lois du royaume, une nouvelle attribution de juges en faveur d'une famille huguenotte. Pour comble de disgrâce, le huguenot *la Beaumelle*, beau-frère du jeune huguenot *Lavaisse*, s'est rendu coupable d'une nouvelle horreur.

J'ai découvert enfin que c'était lui qui m'avait fait adresser quatre-vingt-quatorze lettres anonymes; le compte est net, et le fait est rare. J'en ai reçu enfin une quatre-vingt-quinzième qui m'a mis hors de doute. Il y a d'étranges pervers dans le monde.

L'ami *Damilaville* ira sans doute chez vous, pour consulter l'oracle. Il est fâché, aussi-bien que moi, du procès de M. de *Beaumont*. C'est une chose assez douloureuse que M. de *Beaumont*, dans ce procès, paraisse, en quelque façon, comme délateur des protestans, après avoir été leur défenseur; qu'il demande la confiscation du bien d'un protestant, et qu'il réclame des lois rigoureuses contre lesquelles il s'est élevé lui-même. Il est vrai qu'il redemande le bien des ancêtres de sa femme; mais malheureusement, les apparences sont odieuses; il a des ennemis, ces ennemis se déchaînent; tout cela fait au pauvre *Sirven* un tort irréparable.

Pour me consoler, M. de *Chabanon* achève aujourd'hui sa tragédie; mais M. de *la Harpe* n'est pas si avancé, il s'en faut beaucoup. Deux tragédies, à la fois, sorties des cavernes du mont Jura, auraient été pour moi une chose bien douce.

Je vous assure que j'ai besoin d'être réconforté. Je ne peux plus rien faire par moi-même pour le

tripot; j'ai besoin de jeunes gens qui prennent ma place pour vous plaire. 1767.

Je me mets aux pieds de madame d'*Argental*, je me recommande aux bontés de M. de *Thibouville*. J'espère que les satrapes *Nalrisp* et *Elochivis* ne feront pas regardés à Fontainebleau comme des satrapes de mauvais goût, quand ils protégeront des Scythes. Agréez, mon divin ange, les tendres sentimens de tout ce qui habite Ferney, et surtout mon culte de dulie. *V.*

LETTRE CXXX.

A M. DAMILAVILLE.

A Ferney, 4 de juillet.

Vous savez, mon cher ami, que ce fut vous qui, dans le temps du triomphe de la famille *Calas* et de M. *Lavaisse*, m'apprîtes que M. *Lavaisse* était beau-frère de ce malheureux *la Beaumelle*. Monsieur son père m'écrivit de Toulouse que, quelque temps après, mademoiselle sa fille, veuve d'un homme assez riche, avait en effet épousé *la Beaumelle*, malgré toutes ses représentations. Je fus affligé qu'une famille à laquelle je m'intéresse, fût alliée à un homme si coupable; mais je n'en demeurai pas moins attaché à cette famille.

Vous n'ignorez pas que j'ai reçu dans ma retraite un nombre prodigieux de lettres anonymes; j'en ai

1767. reçu quatre-vingt-quatorze de la même écriture, et je les ai toutes brûlées. Enfin, j'en ai reçu une quatre-vingt-quinzième, qui ne peut être écrite que par *la Beaumelle*, ou par son frère, ou par quelqu'un à qui ils l'auront dictée, puisque, dans cette lettre, il n'est question que de *la Beaumelle* même. J'ai pris le parti de l'envoyer au ministère. J'avais d'ailleurs dessein d'instruire le public littéraire de cette étrange manœuvre, et de faire connaître celui qui outrageait ma vieillesse avec tant d'acharnement, pour récompense des services rendus à la famille dans laquelle il est entré. J'ai même envoyé à M. *Lavaisse* le père cette déclaration que je devais rendre publique, et que j'ai supprimée, en attendant que je prenne une résolution plus convenable.

Dans ces circonstances, M. *Lavaisse de Vidou* m'a écrit le 25 de juin. Il ignore apparemment la conduite de son beau-frère : je le plains beaucoup. Je vous prie de lui faire part de mes sentimens, et de lui montrer cette lettre.

Je crains bien que nous n'ayons d'autre parti à prendre, au sujet des *Sirven*, que celui de la douleur et de la résignation. Ils sont innocens ; on n'en peut douter. On leur a ôté leur honneur et leurs biens, on les a condamnés à la mort comme parricides ; on leur doit justice. Mais, d'un côté, le malheureux procès de M. de *Beaumont*, de l'autre, la présence de monsieur le procureur général du Languedoc, qui soutiendra les droits de son parlement, enfin les bruits affreux qui courent sur les protestans des provinces méridionales, ne permettent pas de se flatter qu'on puisse s'adresser au conseil avec succès.

Les nouvelles horreurs de *la Beaumelle* ſont encore un obſtacle. Toutes ces fatalités réunies laiſſent peu d'eſpérance. Vous voyez les choſes de plus près; je m'en rapporte à vous. Je vous ſupplie de m'inſtruire de l'état des choſes. 1767.

La multitude de lettres que j'ai à écrire aujourd'hui, et ma ſanté qui baiſſe tous les jours, me mettent hors d'état de répondre, auſſi long que je le voudrais, à M. *Lavaiſſe de Vidou*. Le peu que je vous écris, mon cher ami, ſuffira pour le convaincre de mes ſentimens et de l'état où je me trouve. Ayez donc la bonté, encore une fois, de lui faire lire cette lettre; c'eſt tout ce que je puis vous dire, dans l'incertitude où je ſuis, et dans les ſouffrances de corps que j'éprouve.

Je vous embraſſe tendrement, et j'attends mes conſolations de votre amitié.

LETTRE CXXXI.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

Le 10 de juillet.

VOTRE vieux philoſophe eſt bien fâché de n'avoir pu voir apparaître encore dans ſon hermitage le philoſophe militaire de Dirac. Comptez, Monſieur, que je ſens toute ma perte.

Je ne ſais ſi la nouvelle que vous m'avez appriſe d'une émeute des calviniſtes, auprès de Sainte-Foi, a eu des ſuites. On m'a mandé qu'on avait démoli un temple auprès de la Rochelle, et qu'il y avait eu

1767. du monde tué ; mais je me défie de tous ces bruits, et je me flatte encore qu'il n'y a pas eu de sang répandu : il ne faut croire le mal que quand on ne peut plus faire autrement. Notre petit pays est plus tranquille, malgré la prétendue guerre de Genève. Nous sommes entourés des troupes les plus honnêtes et les plus paisibles ; il n'y a rien eu de tragique que sur le théâtre de Ferney, où nous leur avons donné les Scythes et Sémiramis ; de grands soupers ont été tous nos exploits militaires.

Le ministère a daigné jeter les yeux sur notre pays de Gex. On y fait de très-beaux chemins ; on m'a même pris quatre-vingts arpens de terre, pour ces nouvelles routes ; mais je sais sacrifier mon intérêt particulier au bien public.

On a des copies très-imparfaites de la petite plaisanterie de la Guerre de Genève : on a mis *Tissot*, au lieu d'un médecin nommé *Bonnet* qui aimait un peu à boire ; le mal est médiocre. Aimez toujours un peu le vieux solitaire. J'apprends, dans ce moment, qu'il y a beaucoup de monde décrété à Bordeaux, que le curé n'est pas mort, et qu'on est fort déchaîné contre les calvinistes. *V.*

LETTRE CXXXII. 1767.

A M. DE BORDES, *à Lyon.*

10 de juillet.

Mon cher confrère en académie, et mon frère en philoſophie, mille grâces vous ſoient rendues de toutes les peines que vous daignez prendre (*). Je n'aime pas les *h* aſpirées, cela fait mal à la poitrine; je ſuis pour l'euphonie. On diſait autrefois *je héſite*, et à préſent on dit *j'héſite;* on eſt fou d'*Henri IV*, et non plus *de Henri IV;* on achète du linge d'Hollande, et non plus *de Hollande*. Ce qu'on n'adoucira jamais, c'eſt la canaille de la littérature. Vous en voyez une belle preuve dans ce maraud de *la Beaumelle* qui m'a adreſſé la plupart de ſes lettres anonymes par Lyon, où il faut qu'il ait quelque correſpondant. La dernière était datée de Beaujeu, auprès de Lyon. Je crois que ni les miniſtres, ni monſieur le chancelier, ni la maiſon de *Noailles*, ni même la maiſon royale, ne ſeront contens de ce *la Beaumelle*. En vérité, ceci eſt plutôt un procès criminel qu'une querelle littéraire. Ce n'eſt pas le cas de garder le ſilence. On doit mépriſer les critiques, mais il faut confondre les calomniateurs.

On doit encore plus vous aimer.

Voici une petite brochure, en réponſe d'une groſſe brochure. S'il y a quelque choſe de plaiſant,

(*) L'édition des Scythes, à Lyon.

1767. amusez-vous-en ; passez ce qui vous ennuiera. Faites-moi votre bibliothécaire, je vous enverrai tout ce que je pourrai faire venir des pays étrangers. Bientôt nous ne pourrons plus avoir de France que des almanachs, ou des fréronades, ou du *Journal chrétien*. Si je suis votre bibliothécaire, soyez, je vous prie, mon *Aristarque*.

Je recommande la Scythie à vos bontés.

LETTRE CXXXIII.

A M. DAMILAVILLE.

11 de juillet.

Il est trop certain, mon cher ami, que les protestans de Guienne sont accusés d'avoir voulu assassiner plusieurs curés, et qu'il y a près de deux cents personnes en prison à Bordeaux pour cette fatale aventure qui a retardé l'arrivée de M. le maréchal de *Richelieu* à Paris. C'est dans ces circonstances odieuses que l'infame *la Beaumelle* m'a fait écrire des lettres anonymes. J'ai été forcé d'envoyer aux ministres le mémoire ci-joint.

C'est du moins une consolation pour moi d'avoir à défendre la mémoire de *Louis XIV* et l'honneur de la famille royale, en prenant la juste défense de moi-même contre un scélérat audacieux, aussi ignorant qu'insensé. J'ai toujours été persuadé qu'il faut mépriser les critiques, mais que c'est un devoir de réfuter la calomnie. Au reste, j'ai mauvaise opinion de l'affaire des *Sirven*. Je doute toujours qu'on fasse

un passe-droit au parlement de Toulouse, en faveur des protestans, tandis qu'ils se rendent si coupables, ou du moins si suspects. Tout cela est fort triste : les philosophes ont besoin de constance. 1767.

Adieu, mon cher ami; je n'ai pas un moment à moi, je fais la guerre en mourant. Aimez-moi toujours, et fortifiez-moi contre les méchans.

LETTRE CXXXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 de juillet.

Je reçois votre lettre angélique du 10 de juillet, mon tendre et respectable ami. Vous aurez bientôt ces malheureux Scythes; mais je crois qu'il faut mettre un intervalle entre les sauvages de l'Orient et les sauvages de l'Occident. Je persiste toujours à penser qu'il faut laisser le public dégorger les Illinois; je pense encore qu'une ou deux représentations suffiront avant Fontainebleau. Fesons-nous un peu désirer, et ne nous prodiguons pas.

Je suis, sans doute, plus affligé que le petit *Lavaisse;* mais comment voulez-vous que je fasse ? j'ai affaire à un *Déon* et à un *Vergy*, et je ne suis pas ambassadeur de France. Je suis persécuté, depuis long-temps, par mes chers rivaux, les gens de lettres; c'est un tissu de calomnies, si long et si odieux, qu'il faut bien enfin y mettre ordre. Il y a plus de douze ans que ce *la Beaumelle* me persécute et me fait le même honneur qu'à la maison royale. Il y a plus de sureté

1767. à s'attaquer à moi qu'aux princes. Si j'étais prince, je ne m'en soucierais guère; mais je suis un pauvre homme de lettres, sans autre appui que celui de la vérité : il faut bien que je la fasse connaître, ou que je meure calomnié. Il ne s'agit pas ici de la Défense de mon oncle, qui est une pure plaisanterie; il s'agit des plus horribles impostures dont jamais on ait été noirci.

Je ferai assez hardi pour écrire à M. d'*Agueſſeau*, puisque vous m'encouragez, mon cher ange; et je tâcherai de ne lui écrire que des choses qui pourront lui plaire et le toucher.

La Harpe (Dieu merci) ne fait point deux tragédies, mais il a abandonné un sujet presque impraticable pour un autre où il est plus à son aise. En un mot, mon atelier aura l'honneur de vous servir.

Je vous avoue que je voudrais bien qu'on jouât Olimpie une ou deux fois, avant Fontainebleau; mais qu'on la jouât comme je l'ai faite : car il est assez dur de se voir mutiler. Il est vrai que je ne le vois point, mais je l'entends dire, et je reçois la blessure par les oreilles : vous savez que les oreilles d'un poëte sont délicates. Toute notre petite troupe vous présente ses hommages, ainsi qu'à madame d'*Argental*.

Je crois M. de *Thibouville* à la campagne. S'il vient à Paris, je vous supplie de ne me pas oublier auprès de lui. Recevez toujours mon culte de dulie.

Je viens d'acheter un *Dictionnaire historique portatif*, par une société de gens de lettres, en quatre gros volumes in-8°, sous le titre d'Amsterdam, qu'on dit imprimé à Paris. Je tombe sur l'article *Tençin;* madame

votre tante y est indignement outragée. On y dit que *la Frenaye, conseiller au grand conseil, fut tué chez elle.* 1767.
Quels historiens ! quels *Tite-live !* Dites-moi, après cela, si je dois souffrir un *la Beaumelle.* Vous devriez bien demander à *Marin* où s'est faite cette infame édition, et qui en sont les auteurs ? *V.*

LETTRE CXXXV.

A M. LE KAIN.

17 de juillet.

Mon cher ami, je reçois votre lettre du 8 de juillet. J'attends tous les jours l'édition des Scythes, faite à Lyon, pour vous l'envoyer; c'est la seule à laquelle on doive se tenir. Elle est faite entièrement selon les vues de M. d'*Argental;* on a fait tout ce qu'on a pu pour profiter de ses observations judicieuses. Il est vrai que le rôle que vous voulez bien jouer dans cette pièce ne convient pas tout-à-fait à vos grands talens, et n'a pas ce sublime et cette terreur que vous savez si bien mettre sur la scène. *Athamare* est un très-jeune homme amoureux, vif, pétulant dans sa tendresse, un jeune petit cheval échappé, et puis c'est tout. Il est fait pour un petit blondin nouvellement entré au service; mais vous savez vous plier à toute sorte de caractères.

Si vous jouez le Droit du seigneur, comme je l'espère, je donne le rôle d'*Acante* à mademoiselle *Doligny*, celui de *Colette* à mademoiselle *Luzy*, celui du fermier *Mathurin* à M. *Montfoulon;* ce sont les dispositions que M. d'*Argental* a faites lui-même.

1767. A l'égard d'Olimpie, je suis persuadé que cette pièce, remise au théâtre, vous vaudra quelque argent; mais il est absolument nécessaire de la jouer comme je l'ai faite, et non pas comme mademoiselle *Clairon* l'a défigurée. Elle a cru devoir sacrifier la pièce à son rôle, supprimer et changer des vers dont la suppression ou le changement ne forment aucun sens. On a surtout dépouillé le cinquième acte de ce qui en fesait toute la terreur et l'intérêt. Une actrice assez bonne, qui a joué Olimpie à Genève, ayant restitué tous les endroits supprimés ou altérés par mademoiselle *Clairon*, a eu un succès si prodigieux que la pièce a été jouée six jours de suite.

Si vous jouez l'Orphelin de la Chine, je vous prie très-instamment de la donner aussi telle qu'elle est imprimée dans l'édition des *Cramer*. Vous devez avoir cette édition; et, si vous ne l'avez pas, elle est chez M. d'*Argental*.

Voici encore un petit mot pour l'Ecossaise, que je vous prie de donner à l'assemblée. Nous allons ce soir jouer l'Orphelin de la Chine. M. de *Chabanon* et M. de *la Harpe* travaillent pour vous de toutes leurs forces. J'aurai du moins le plaisir de voir mes amis soutenir le théâtre auquel mon grand âge, mes maladies, et peut-être encore plus mes ennemis me forcent de renoncer. Je vous embrasse de tout mon cœur. *V.*

LETTRE

LETTRE CXXXVI. 1767.

A M. DE PARCIEUX,

Sur son projet d'amener la rivière d'Yvette à Paris.

A Ferney, le 17 de juillet.

Vous avez dû, Monsieur, recevoir des éloges et des remercîmens de tous les hommes en place : vous n'en recevez aujourd'hui que d'un homme bien inutile, mais bien sensible à votre mérite et à vos grandes vues patriotiques. Si ma vieillesse et mes maladies m'ont fait renoncer à Paris, mon cœur est toujours votre citoyen. Je ne boirai plus des eaux de la Seine, ni d'Arcueil, ni de l'Yvette, ni même de l'Hippocrène, mais je m'intéresserai toujours au grand monument que vous voulez élever. Il est digne des anciens Romains, et malheureusement nous ne sommes pas Romains. Je ne suis point étonné que votre projet soit encouragé par M. de *Sartine*. Il pense comme *Agrippa ;* mais l'hôtel de ville de Paris n'est pas le capitole. On ne plaint point son argent pour avoir un opéra comique, et on le plaindra pour avoir des aqueducs dignes d'*Auguste*. Je désire passionnément de me tromper. Je voudrais voir la fontaine d'Yvette former un large bassin autour de la statue de *Louis XV ;* je voudrais que toutes les maisons de Paris eussent de l'eau, comme celles de Londres. Nous venons les derniers en tout. Les Anglais nous ont précédés et instruits en mathématiques, les Italiens en architecture, en peinture,

1767. en ſculpture, en poëſie, en muſique; et j'en ſuis fâché.

J'ai l'honneur d'être, avec l'eſtime infinie que vous méritez, et avec la reconnaiſſance d'un citoyen, Monſieur, votre, &c.

LETTRE CXXXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 de juillet.

Ah! mon reſpectable ami, mon cher ange, qu'il y a une différence immenſe entre les ſentimens des ſociétés de Paris et le reſte de l'Europe! Il y a bien des eſpèces d'hommes différentes; et quiconque a le malheur d'être un homme public, eſt obligé de répondre à tous.

Vous me mandez, dans votre lettre du 15 de juillet, que *la Beaumelle* eſt oublié, tandis qu'il y a ſept éditions de ſes calomnies dans les pays étrangers, et que tous les ſots, dont le monde eſt plein, prennent ſes impoſtures pour des vérités. Il eſt triſte en effet que *la Beaumelle* ſoit le beau-frère de *Lavaiſſe*; ſa ſœur a fait cet indigne mariage malgré ſon père. Mais dois-je me laiſſer déshonorer par un ſcélérat dans toute l'Europe, parce que ce malheureux eſt le beau-frère d'un homme à qui j'ai rendu ſervice? n'eſt-ce pas au contraire à *Lavaiſſe* de forcer ce malheureux à rentrer dans ſon devoir, s'il eſt poſſible. *La Beaumelle* a fait commencer ſecrétement une nouvelle édition de ſes infamies dans Avignon. Le commandant

du pays de Foix est chargé, par M. le comte de *Saint-Florentin*, de le menacer des plus grands châtimens; mais cela ne le contiendra point; c'est un homme de la trempe des *Déon* et des *Vergy;* il niera tout, et il en sera quitte pour désavouer l'édition. Je n'ai de ressource que dans une justification nécessaire. Je n'envoie mon mémoire qu'aux personnes principales de l'Europe, dont les noms sont intéressés dans les calomnies que *la Beaumelle* a prodiguées: je remplis un devoir indispensable. 1767.

A l'égard des Scythes, je suis indigné de la lenteur du libraire de Lyon. Il me mande qu'enfin l'édition sera prête cette semaine; mais il m'a tant trompé que je ne peux plus me fier à lui. Un libraire d'une autre ville veut en faire encore une nouvelle édition. On n'imprime pas, mais on joue les Illinois. Nous avons joué ici l'Orphelin de la Chine; mais, Dieu merci, nous ne l'avons pas donné tel qu'on me fait l'affront de le représenter à Paris. Je ne sais si de *Belloi* a raison de se plaindre; mais, pour moi, je me plains très-fort d'être défiguré sur le théâtre, et par *Ducheſne*. Je me flatte que vos bontés pour moi ne se démentiront pas. Vous m'avouerez qu'il est désagréable que les comédiens, qui m'ont quelques obligations, prennent la licence de jouer mes pièces autrement que je ne les ai faites. Quel est le peintre qui souffrirait qu'on mutilât ses tableaux?

Ayez soin de votre santé, mon cher ange; portez-vous mieux que moi, et je serai consolé d'avoir une santé détestable.

1767.

LETTRE CXXXVIII.

A M. DAMILAVILLE.

22 de juillet.

Je ne puis que vous répéter, mon cher ami, que je suis très-fâché que *Lavaisse* soit le beau-frère de *la Beaumelle*, mais que ce n'est pas une raison pour que je me laisse accabler par les calomnies de ce malheureux. Mon mémoire présenté aux ministres a eu déjà une partie de l'effet que je désirais. Le commandant du pays de Foix a envoyé chercher *la Beaumelle*, et l'a menacé des plus grands châtimens; mais cela ne détruit pas l'effet de la calomnie. Le devoir des ministres est de la punir, le mien est de la confondre. Je ne sais ni pardonner aux pervers, ni abandonner les malheureux. J'enverrai de l'argent à *Sirven;* il n'a qu'à parler.

M. *Marin* a dû vous faire tenir un paquet; c'est la seule voie dont je puisse me servir. J'ai écrit à M. d'*Aguesseau*.

On m'assure que la sorbonne lâchera toujours son décret contre *Bélisaire*. Il est difficile de comprendre comment un corps entier s'obstine à se rendre ridicule. *Bélisaire* est traduit dans presque toutes les langues de l'Europe. L'impératrice de Russie m'écrit de Casan en Asie qu'on y imprime actuellement la traduction russe.

Je suis assailli, mon cher ami, à droite et à gauche. Je vous embrasse en courant, mais très-tendrement.

LETTRE CXXXIX. 1767.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 22 de juillet.

Je me flatte, Monseigneur, que c'est par votre ordre que M. de *Gudane*, commandant au pays de Foix, a fait de justes menaces à *la Beaumelle*; mais ces menaces ne l'empêchent pas de faire secrétement réimprimer dans Avignon les calomnies affreuses qu'il a vomies contre la maison royale et contre tout ce que nous avons de plus respectable en France. Après le crime de *Damiens*, je n'en connais guère de plus grand que celui d'accuser *Louis XIV* d'avoir été un empoisonneur, et de vomir des impostures non moins exécrables contre tous les princes. J'ignore si vous êtes actuellement à Paris ou à Bordeaux; mais, en quelque endroit que vous soyez, vos bontés me sont bien chères, et j'espère qu'elles feront toujours la plus grande douceur de ma retraite. Je compte sur votre protection pour les Scythes à Fontainebleau; j'aurai l'honneur de vous envoyer la nouvelle édition qu'on fait à Lyon. Je vous demanderai qu'il ne soit pas permis aux comédiens de mutiler mes pièces. Vous savez qu'il y a des gens qui croient en savoir beaucoup plus que moi, et qui substituent leurs vers aux miens. Je ne fais pas grand cas de mes vers, mais enfin j'aime mieux mes enfans tortus et bossus que les beaux bâtards que l'on me donne.

Je ne sais pas encore quelles sont vos résolutions sur *Galien*. Il y a long-temps que je ne l'ai vu; il est

1767. presque toujours à Genève. Si j'avais cru que vous le destinassiez à être votre secrétaire, je l'aurais engagé à former sa main ; mais, comme vous ne m'avez jamais répondu sur cet article, et que je n'ai point d'autorité sur lui, je me suis borné à le traiter comme un homme qui vous appartient, sans prendre sur moi de lui rien prescrire. Je souhaite toujours qu'il se rende digne de vos bontés.

Je n'ai que des nouvelles fort vagues touchant le curé de Sainte-Foi et les protestans qui sont en prison. Cette affaire m'intéresse, parce qu'elle peut beaucoup nuire à celle des *Sirven*, qui se jugera à Compiegne.

Je vous supplie de conserver vos bontés au plus ancien serviteur que vous ayez, et au plus respectueusement attaché. *V.*

LETTRE CXL.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Le 24 de juillet.

Mes chers patrons d'Ornoi, je suis toujours prêt à aller trouver le duc de *Virtemberg*, et je ne pars point. Mauvaise santé, travaux nécessaires, affaires qui m'ont traversé, tout s'est opposé jusqu'à présent à mon voyage.

Il est vrai que madame *Denis* a donné de belles fêtes, mais je suis trop vieux et trop malade pour en faire les honneurs. Je crois que l'affaire des *Sirven* sera jugée à Compiegne, à la fin du mois, et nous

espérons qu'elle le sera favorablement. Ce sera une seconde tête de l'hydre du fanatisme abattue. 1767.

Je profite de l'adresse que vous m'avez donnée pour vous envoyer un petit mémoire qui regarde un peu votre pays de Languedoc. Il a déjà eu son effet. M. de *Gudane*, commandant au pays de Foix, a menacé le sieur *la Beaumelle* de le mettre pour le reste de sa vie dans un cachot, s'il continuait à vomir ses calomnies.

Je ne sais point encore de nouvelles du procès de M. de *Beaumont*. Son affaire est bien épineuse, et il est triste qu'il réclame en sa faveur la sévérité des mêmes lois contre lesquelles il a paru s'élever, avec l'applaudissement du public, dans le procès des *Calas* et des *Sirven*.

Messieurs de *Chabanon* et de *la Harpe* sont toujours à Ferney; cela vous vaudra deux tragédies nouvelles pour votre hiver. Pour moi, je suis hors de combat, mais j'encourage les combattans.

Aimez-moi toujours un peu, et soyez sûrs de ma tendre amitié.

LETTRE CXLI.

A M. TABAREAU,

DIRECTEUR GENERAL DES POSTES, *à Lyon.*

27 de juillet.

Il a été avéré, mon cher Monsieur, que c'est *la Beaumelle* qui me fit écrire la lettre anonyme dont je me plaignis il y a trois mois. M. le comte de *Saint-Florentin* l'a fait avertir qu'on le remettrait dans un cu de basse-fosse, s'il continuait ce manége. Il est

1767. bien triſte pour moi que cette aventure m'ait privé du bonheur de m'approcher de vous.

Voici le troiſième chant de la très-ridicule Guerre de Genève ; je crois qu'on m'a volé le ſecond. Un miſérable capucin, très-digne, s'étant échappé de ſon couvent en Savoie, et s'étant réfugié chez moi, m'a volé, au bout de deux ans, des manuſcrits, de l'argent et des bijoux. Son nom eſt *Baſtian ;* il s'appelait chez moi *Ricard.* Il porte encore un habit rouge que je lui ai donné. Il eſt à Lyon depuis quelques jours ; c'eſt lui probablement qui a fait courir ce ſecond chant. Il faut l'abandonner à la vengeance de S^t *François* d'Aſſiſe.

Savez-vous que le roi d'Eſpagne a mandé au roi de France que les jéſuites avaient fait un complot contre la famille royale ? Voilà d'étranges gens, et la religion eſt une belle choſe ! On m'a mandé, des frontières d'Eſpagne, il y a long-temps, que les jéſuites n'étaient pas les ſeuls moines coupables. Ils ont été, juſqu'à préſent, les ſeuls punis ; eſpérons en la juſtice de DIEU ſur toute cette abominable racaille.

Ne pourriez-vous point, Monſieur, vous faire informer ſecrétement s'il n'y a point quelque négociant proteſtant à Beaujeu, ou même quelque prédicant ſecret ? s'il y en a un à Lyon, comment s'appelle-t-il ? comment pourrais-je parvenir à avoir une liſte des négocians languedociens proteſtans qui ſont à Lyon ? à qui pourrais-je m'adreſſer ?

Le prétendu *Pierre III* commence à faire du bruit dans le monde ; mais il n'en fera pas long-temps ; il reſſemblera aux ouvrages nouveaux. On rapporte lundi l'affaire des *Sirven. V.*

LETTRE CXLII. 1767.

A M. L'ABBÉ COGÉ, *à Paris.*

27 de juillet.

Vous êtes bien à plaindre, Monsieur, de vous acharner à calomnier des citoyens et des académiciens que vous ne pouvez connaître.

Vous m'imputez, dans votre critique de *Bélisaire*, à la gloire duquel vous travaillez, vous m'imputez, dis-je, un poëme sur la *Religion naturelle*. Je n'ai jamais fait de poëme sous ce titre. J'en ai fait un, il y a environ trente ans, sur la Loi naturelle, ce qui est très-différent.

Vous m'imputez un Dictionnaire philosophique, ouvrage d'une société de gens de lettres, imprimé, sous ce titre, pour la sixième fois, à Amsterdam, qui est une collection de plus de vingt auteurs, et auquel je n'ai pas la plus légère part.

Page 96, vous osez profaner le nom sacré du roi, en disant que sa Majesté en a marqué la plus vive indignation à M. le président *Hénault* et à M. *Caperonier*. J'ai en main la lettre de M. le président *Hénault*, qui m'assure que ce bruit odieux est faux. Quant à M. *Caperonier*, j'atteste sa véracité sur votre imposture. Vous avez voulu outrager et perdre un vieillard de soixante et quatorze ans, qui ne fait que du bien dans sa retraite; il ne vous reste qu'à vous repentir. *Voltaire.*

1767.

LETTRE CXLIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 de juillet.

Mon divin ange, vos Scythes de Lyon ſont prêts; j'y ai fait tout ce que j'ai pu. Je penſe que les Illinois ayant voulu imiter les Scythes dans le cinquième acte, il ſera bon de ne les jouer qu'une ſeule fois avant Fontainebleau, deux fois tout au plus.

Vous avez peut-être vu la nouvelle édition du *Cogé*, régent au collége Mazarin, contre *Béliſaire*. Pourquoi me fourre-t-il là? pourquoi une ſi étrange calomnie? eſt-il permis de proſtituer ainſi le nom du roi? Et cela s'imprime avec permiſſion! et on me dit: Mépriſez ces ſottiſes; laiſſez-vous calomnier; laiſſez-nous-en rire. Quant à *la Beaumelle*, qui eſt de la clique des *Frérons*, les avoyers de Berne, plus eſſentiellement outragés que moi dans les ouvrages de ce miſérable, viennent de s'en plaindre à M. de *Choiſeul*. Si j'étais ſouverain à Berne, je ne me plaindrais pas.

Mon cher ange, mettez-moi aux pieds de mes deux protecteurs, et ſoyez le troiſième. *V.*

LETTRE CXLIV. 1767.

A M. DAMILAVILLE.

1 d'auguſte.

Mes aſſociés, Monſieur, vous ont envoyé ce que vous demandez et ce qui vous était dû. Si rien ne vous eſt parvenu, il ne faut s'en prendre qu'à l'interruption du commerce; car il eſt plus difficile, comme j'ai déjà eu l'honneur de vous le dire, d'envoyer des ballots de ce pays-ci que d'en recevoir. Les bijouteries ſont ſurtout prohibées.

J'ai vu votre ami à la campagne; il traîne une vie aſſez languiſſante. Je lui ai parlé du ſieur *la Beaumelle*, en conformité de votre lettre du 25 de juillet; il m'a dit que ce malheureux étant ſur le point de faire réimprimer ſes calomnies contre tout ce que nous avons de plus reſpectable, on s'était trouvé dans la néceſſité de préſenter l'antidote contre le poiſon; que cela ne ſe pouvait faire décemment que par un mémoire hiſtorique, lequel n'a été adreſſé qu'aux perſonnes intéreſſées, aux miniſtres et aux gens de lettres. S'il avait été poſſible que le jeune M. *Lavaiſſe* eût mis un frein à la démence horrible de ſon beau-frère, et ſi le repentir avait pu entrer dans l'ame d'un homme auſſi méchant et auſſi fou, on aurait pris d'autres meſures.

L'aventure de Sainte-Foi eſt très-vraie, et on informe criminellement depuis un mois. L'évêque d'Agen a jeté un monitoire; il y a beaucoup de proteſtans en priſon. On ne ſait pas un mot de tout cela

1767. à Paris. Il y aurait cinq cents hommes de pendus en province, que Paris n'en saurait pas un seul mot; mais le ministère en est très-instruit.

Votre ami vous est toujours bien tendrement attaché. Toute ma famille vous présente ses obéissances.

Est-il vrai que mon ancien compatriote *Jean-Jacques Rousseau* est établi en Auvergne ?

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec les sentimens les plus inviolables, votre, &c.

Bourgier.

LETTRE CXLV.

AU MEME.

5 d'auguste.

Mon cher ami, *Lacombe* me mande qu'il imprime le mémoire que je n'avais présenté qu'au vice-chancelier, aux ministres et à mes amis. Je compte même en mettre un beaucoup plus grand et plus instructif à la tête de la nouvelle édition du Siècle de *Louis XIV.* Cette nouvelle édition, consacrée principalement aux belles-lettres et aux beaux arts, est augmentée d'un grand tiers. Je n'ai rien oublié de ce qui peut servir à l'honneur de ma patrie et à celui de la vérité. J'espère que cet ouvrage, aussi philosophique qu'historique, aura l'approbation des honnêtes gens. Mais si M. *Lavaisse* veut que ce monument, que je tâche d'élever à la gloire de la France, ne soit point imprimé avec la réfutation des calomnies de *la Beaumelle*, il

ne tient qu'à lui d'engager le libraire à en ſuſpendre la publication, juſqu'à ce que celui qui a outragé ſi long-temps et ſi indignement la vérité et moi, reconnaiſſe ſa faute et s'en repente. Je ne peux qu'à ce prix abandonner ma cauſe ; il ſerait trop lâche de ſe taire, quand l'impoſture eſt ſi publique. 1767.

Je ſuis très-affligé que le coupable ſoit le beau-frère de M. *Lavaiſſe*, mais je le fais juge lui-même entre ſon beau-frère et moi. Je vous prie de lui envoyer cette lettre, et de lui témoigner toute ma douleur.

Je vous embraſſe bien tendrement. *V.*

LETTRE CXLVI.

A M. MARMONTEL.

7 d'auguſte.

MON CHER CONFRERE,

Vous ſavez, ſans doute, que ce malheureux *Cogé* a fait une ſeconde édition de ſon libelle contre vous, et qu'il y a mis une nouvelle doſe de poiſon. Ne croyez pas que ce ſoit la rage du fanatiſme qui arme ces coquins-là ; ce n'eſt que la rage de nuire, et la folle eſpérance de ſe faire une réputation en attaquant ceux qui en ont. La démence de ce malheureux a été portée au point qu'il a oſé compromettre le nom du roi dans une de ſes notes, page 96. Il dit, dans cette note, *que vous répandez le déiſme, que vous habillez Béliſaire des haillons des déiſtes ; que les jeunes empoiſonneurs et blaſphémateurs de Picardie, condamnés au feu,*

1767. *l'année dernière, ont avoué que c'était de pareilles lectures qui les avaient portés aux horreurs dont ils étaient coupables; que le jour que MM. le préſident Hénault, Caperonier et le Beau eurent l'honneur de préſenter au roi les deux derniers volumes de l'académie des belles-lettres, ſa Majeſté témoigna la plus grande indignation contre M. de V., &c.*

Vous ſavez, mon cher confrère, que j'ai les lettres de M. le préſident *Hénault* et de M. *Caperonier*, qui donnent un démenti formel à ce maraud. Il a oſé proſtituer le nom du roi, pour calomnier les membres d'une académie qui eſt ſous la protection immédiate de ſa Majeſté.

De quelque crédit que le fanatiſme ſe vante aujourd'hui, je doute qu'il puiſſe ſe ſoutenir contre la vérité qui l'écraſe, et contre l'opprobre dont il ſe couvre lui-même.

Vous ſavez que *Cogé*, ſecrétaire de *Riballier*, vous prodigue, dans ſa nouvelle édition, le titre de *ſéditieux;* mais vous devez ſavoir auſſi que votre *ſéditieux Béliſaire* vient d'être traduit en ruſſe, ſous les yeux de l'impératrice de Ruſſie. C'eſt elle-même qui me fait l'honneur de me le mander. Il eſt auſſi traduit en anglais et en ſuédois; cela eſt triſte pour maître *Riballier*.

On s'eſt trop réjoui de la deſtruction des jéſuites. Je ſavais bien que les janſéniſtes prendraient la place vacante. On nous a délivrés des renards, et on nous a livrés aux loups. Si j'étais à Paris, mon avis ſerait que l'académie demandât juſtice au roi. Elle mettrait à ſes pieds, d'un côté, les éloges donnés à votre *Béliſaire* par l'Europe entière, et de l'autre, les impoſtures de deux cuiſtres de collége. Je voudrais qu'un

corps soutînt ses membres, quand ses membres lui font honneur. 1767.

Je n'ai que le temps de vous dire combien je vous estime et je vous aime.

P. S. On écrit de Vienne que, leurs Majestés impériales ayant lu *Bélisaire*, et l'ayant honoré de leur approbation, ce livre s'imprime actuellement dans cette capitale, quoiqu'on y sache très-bien ce qui se passe à Paris.

LETTRE CXLVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 d'auguste.

Mon cher ange, je vous crois actuellement à Paris, et j'ai bien des choses à vous dire sur le tripot. En premier lieu, les exemplaires de l'édition de Lyon sont encore en chemin de Lyon à Ferney; et, grâce à l'interruption du commerce, ils y seront encore long-temps. Sur votre premier ordre, j'écrirai au libraire de Lyon de faire partir les exemplaires au moins à l'adresse de M. le duc de *Praslin*.

Secondement, il faut que vous sachiez que *le Kain* m'écrit que M. le duc de *Duras* a perdu une petite distribution de rôles que j'avais envoyée, et qu'il en faut une seconde; mais, dans cette seconde, il me semble qu'on enfle un peu la liste des pièces destinées à mademoiselle *Durancy*. On demande pour elle *Alzire*, *Electre*, *Aurélie*, *Aménaïde*, *Idamé*, *Zulime*,

1767. *Obéide*. Je ferai sur le champ ce que vous aurez ordonné. Vous savez qu'il y a des contestations entre mademoiselle *Durancy* et mademoiselle *Dubois*.

Après le tripot de la comédie, vient celui de la typographie. Il me paraît que c'était à *Lavaisse* à mettre un frein aux horreurs dont son beau-frère est coupable, et que, s'il n'a pu en venir à bout, c'est une preuve que ce beau-frère est un monstre incorrigible. Vous ne savez pas, mon cher ange, combien le reste de l'Europe est différent de Paris, et avec quelle avidité de telles calomnies sont recherchées ; elles sont répétées par mille échos. Vous pouvez, ainsi que M. le duc de *Praslin*, mépriser les *Déon* et les *Vergy* ; M. le prince de *Condé* peut dédaigner un misérable qui traite son père d'assassin ; mais les gens de lettres ne sont pas dans une situation à négliger de pareilles atteintes. Il est assurément bien nécessaire de réprimer cet excès parvenu à son comble. La vie d'un homme de lettres est un combat perpétuel.

Les jansénistes, d'un autre côté, sont devenus plus persécuteurs et plus insolens que les jésuites. On nous a défaits des renards, mais on nous laisse en proie aux loups. Ce sont des jansénistes qui ont fait ce malheureux *Dictionnaire historique* où feu madame de *Tençin* est si maltraitée.

Je reviens à la comédie. Vous allez avoir une nouvelle pièce dont *le Kain* ne me parle pas. Je suis bien aise qu'il y ait quelques nouveautés qui fassent entièrement oublier les Illinois. Les nouveautés de MM. de *Chabanon* et de *la Harpe* ne seront pas de sitôt prêtes. Tant mieux ; plus ils travailleront, plus ils réussiront. M. de *Chabanon* vous est toujours très-

attaché,

attaché, maman aussi, et moi aussi qui vous adore. Madame d'*Argental* me boude, mais mettez-moi à ses pieds. *V.* 1767.

LETTRE CXLVIII.

A M. LACOMBE, *libraire à Paris.*

A Ferney, le 7 d'auguste.

Il serait, sans doute, bien flatteur pour moi qu'un homme de lettres tel que vous, Monsieur, qui a bien voulu se donner à la typographie, entreprît la nouvelle édition du Siècle de *Louis XIV*, que j'ai consacré principalement à la gloire des belles-lettres et des beaux arts. J'ai augmenté le catalogue raisonné des gens de lettres d'un grand tiers, et j'ai tâché de détruire plus d'un préjugé et plus d'une fable, qui déshonoraient un peu l'histoire littéraire de ce beau siècle. J'en ai usé ainsi dans la liste des souverains contemporains, des princes du sang, des généraux et des ministres. D'anciens recueils que j'avais faits pour mon usage, m'ont beaucoup servi. J'ai reçu de toutes parts, depuis dix années, des instructions que je fais entrer dans le corps de l'ouvrage : j'ose enfin le regarder comme un monument élevé à l'honneur de la France.

Il est très-triste pour moi que cette édition ne se fasse pas en France; mais vous savez que je suis plus près de Genève et de Lausane que de Paris. L'édition est commencée. Ma méthode, dont je n'ai jamais pu me départir, est de faire imprimer sous mes yeux, et de corriger à chaque feuille ce que je trouve de

1767. défectueux dans le ſtyle. J'en uſe ainſi en vers et en proſe. On voit mieux ſes fautes quand elles ſont imprimées.

Au reſte, cette édition eſt principalement deſtinée aux pays étrangers. Vous ne ſauriez croire quels progrès a fait notre langue, depuis dix ans, dans le Nord : on y recherche nos livres avec plus d'avidité qu'en France. Nos gens de lettres inſtruiſent vingt nations, tandis qu'ils ſont perſécutés à Paris, même par ceux qui oſent ſe dire leurs confrères.

Quant au mémoire qui regarde les calomnies abſurdes du ſieur *la Beaumelle*, il était encore plus néceſſaire pour les étrangers que pour les Français. On ſait bien à Paris que *Louis XIV* n'a point empoiſonné le marquis de *Louvois;* que le dauphin, père du roi, ne s'eſt point entendu avec les ennemis de l'Etat pour faire prendre Lille; que monſieur le Duc, père de M. le prince de *Condé* d'aujourd'hui, n'a point fait aſſaſſiner M. *Vergier :* mais à Vienne, à Bade, à Berlin, à Stockholm, à Pétersbourg, on peut aiſément ſe laiſſer ſéduire par le ton audacieux dont *la Beaumelle* débite ces abominables impoſtures. Ces menſonges imprimés ſont d'autant plus dangereux, qu'ils ſe trouvent auſſi à la ſuite des lettres de madame de *Maintenon*, qui ſont, pour la plupart, authentiques. Le faux prend la couleur de la vérité à laquelle il eſt mêlé. La calomnie ſe perpétue dans l'Europe, ſi on ne prend ſoin de la détruire. Il eſt de mon devoir de venger l'honneur de tant de perſonnes de tout rang outragées, ſurtout dans des notes infames dont ce malheureux a défiguré mon propre ouvrage. J'étais hiſtoriographe de France, lorſque je

commençai le Siècle de *Louis XIV :* je dois finir ce que j'ai commencé ; je dois laver ce monument de la fange dont on l'a souillé ; enfin, je dois me presser, ayant peu de temps à vivre. 1767.

N. B. Vous saurez, Monsieur, en qualité d'homme d'esprit et de goût, qu'il y a dans le monde un nommé M. *Laurent*, auteur du *Compère Matthieu*, lequel a fait un petit ouvrage intitulé l'Ingénu, lequel est fort couru des hommes, des femmes, des filles, et même des prêtres. Ce M. *Laurent* m'est venu voir : il m'a dit, avant de repartir pour la Hollande, que, si vous pouviez imprimer ce petit ouvrage, il vous l'enverrait de Lyon à Paris, par la poste. M. *Marin* m'a mandé qu'il avait lu, par hasard, cet ouvrage, et qu'on donnerait une permission tacite sans aucune difficulté.

LETTRE CXLIX.

A M. GUYOT, *avocat.*

A Ferney, 7 d'auguste.

Il est très-certain, Monsieur, que la France manque d'un bon vocabulaire ; l'Espagne et l'Italie en ont : tous les mots y sont marqués avec leurs étymologies, leurs significations propres et figurées, avec des exemples tirés des meilleurs auteurs, dans les différens styles. Il faut remarquer surtout qu'en espagnol et en italien, on écrit comme on parle. Tout cela est à désirer dans nos dictionnaires. Notre écriture est perpétuellement en contradiction avec notre prononciation. Il n'y a point de raison pour

1767. laquelle je *croyois*, j'*octroyois*, doivent s'écrire ainsi, quand on prononce, je *croyais*, j'*octroyais*. Le second *oi* ne doit pas être plus privilégié que le premier. Du temps de *Corneille*, on prononçait encore je *connois*, et même on retranchait l'*s*. Vous voyez dans Héraclius :

> Qu'il entre; à quel dessein vient-il parler à moi,
> Lui que je ne vois point, qu'à peine je *connoi?*

On ne souffrirait point aujourd'hui une pareille rime, puisque l'on prononce je *connais*.

Notre langue est très-irrégulière. Les langages, à mon gré, sont comme les gouvernemens ; les plus parfaits sont ceux où il y a moins d'arbitraire. Il est bien ridicule que d'*augustus* on ait fait *aoust*, de *pavonem*, *paon*, de *Cadomum*, *Caen*, de *gustus*, *goût*. Les lettres retranchées dans la prononciation prouvent que nous parlions très-durement; ces mêmes lettres, que l'on écrit encore, sont nos anciens habits de sauvages.

Que de termes éloignés de leur origine ! *Pédant*, qui signifiait instructeur de la jeunesse, est devenu une injure ; de *fatuus*, qui signifiait prophète, on a fait un fat; *idiot*, qui signifiait solitaire, ne signifie plus qu'un sot.

Nous avons des architraves et point de *trave*, des archivoltes et point de *volte*, en architecture; des soucoupes, après avoir banni les *coupes ;* on est impotent et on n'est point *potent ;* il y a des gens implacables et pas un de *placable*. On ne finirait pas si on voulait exposer tous nos besoins ; cependant notre langue se parle à Vienne, à Berlin, à

Stockholm, à Copenhague, à Moscou; elle est la langue de l'Europe; mais c'est grâce à nos bons livres et non à la régularité de notre idiome. Nos excellens artistes ont fait prendre notre pierre pour de l'albâtre. 1767.

J'attends, Monsieur, votre *Vocabulaire* pour fixer mes idées, et je vous remercie, par avance, de votre politesse et de vos instructions.

LETTRE CL.

A M. DAMILAVILLE.

8 d'auguste.

Je vous ai obligation, mon cher ami, de m'avoir fait connaître jusqu'où un *Cogé* pouvait porter l'insolence. M. *Caperonier* vient de m'écrire une lettre dans laquelle il donne un démenti formel à ce maraud. Il est bon de répandre, parmi les sages et les gens de bien, la turpitude des méchans. Cette turpitude est bien punissable. Il n'est pas permis de prendre le nom de DIEU en vain. Je vous l'avais bien dit qu'il fallait passer sa vie à combattre. Un homme de lettres, pour peu qu'il ait de réputation, est un *Hercule* qui combat des hydres. Prêtez-moi votre massue : j'ai plus de courage que de force. Si j'avais de la santé, tous ces drôles-là verraient beau jeu.

M. le prince de *Gallitzin* me mande que le livre intitulé *L'ordre essentiel et naturel des sociétés politiques*, (*) est fort au-dessus de *Montesquieu*. N'est-ce pas le livre

(*) Par M. de *la Rivierre*.

1767. que vous m'avez dit ne rien valoir du tout? Le titre m'en déplaît fort. Il y a long-temps qu'on ne m'a envoyé de bons livres de Paris.

J'ai fait chercher l'Ingénu dont vous me parlez; on ne le connaît point. Il est très-triste qu'on m'impute tous les jours non-seulement des ouvrages que je n'ai point faits, mais aussi des écrits qui n'existent point. Je sais que bien des gens parlent de l'Ingénu, et tout ce que je puis répondre très-ingénument, c'est que je ne l'ai point vu encore. Je vous embrasse bien tendrement.

J'ai lu le plaidoyer de *Loyseau* contre Berne, pardevant l'Europe. Le cas est singulier. Ce *Loyseau* veut se faire de la réputation, à quelque prix que ce soit; mais je crois qu'on s'intéressera fort peu à cette affaire dans Paris.

LETTRE CLI.

A M. LE MARQUIS DE MIRANDA,

CAMERIER MAJOR DU ROI D'ESPAGNE.

Ecrite sous le nom d'un amman de Basle.

10 d'auguste.

Vous osez penser dans un pays où l'on a regardé souvent cette liberté comme une espèce de crime. Il a été un temps, à la cour d'Espagne, surtout lorsque les jésuites avaient du crédit, qu'il était presque défendu de cultiver sa raison. L'abrutissement de l'esprit était un mérite à la cour. Vos rois semblaient

être comme les docteurs de la comédie italienne, qui choisissaient des *Arlequins* pour leurs confidens et leurs favoris, parce que les *Arlequins* sont des balourds. Vous avez enfin un ministre éclairé qui, ayant lui-même beaucoup d'esprit, a permis qu'on en eût. Il a surtout senti le vôtre; mais les préjugés sont encore plus forts que vous et lui. *Cicéron* et *Virgile* auraient beau venir dans votre cour, ils verraient que des moines et des prêtres seraient plus écoutés qu'eux; ils seraient forcés de fuir ou d'être hypocrites. Vous avez, aux barrières de Madrid, la douane des pensées; elles y sont saisies aux portes comme les marchandises d'Angleterre. 1767.

On met chez vous aux galères un libraire qui prête un livre à un officier de la cour pour le désennuyer pendant sa maladie. Cette persécution, faite à l'esprit humain, rend votre cour et votre religion odieuses à nous autres républicains. Les Grecs esclaves ont cent fois plus de liberté dans Constantinople que vous n'en avez dans Madrid. Cette crainte, si lâche et si tyrannique, cette crainte, où est toujours votre gouvernement que les hommes n'ouvrent les yeux à la lumière, fait voir à quel point vous sentez que votre religion serait détestée si elle était connue. Il faut bien que vous en ayez aperçu l'absurdité, puisque vous empêchez qu'on ne l'examine. Vous ressemblez à cette reine des *Mille et une nuits*, qui, étant extrêmement laide, punissait de mort quiconque osait la regarder entre deux yeux.

Voilà, Monsieur, l'état où a été votre cour jusqu'au ministère de M. le comte d'*Aranda*, et jusqu'à ce qu'un homme de votre mérite ait approché de la

1767. personne de sa Majesté. Mais la tyrannie monacale dure encore. Vous ne pouvez ouvrir votre ame qu'à quelques amis intimes, en très-petit nombre. Vous n'osez dire à l'oreille d'un courtisan ce qu'un anglais dirait en plein parlement.

Vous êtes né avec un génie supérieur; vous faites d'aussi jolis vers que *Lopez de Véga;* vous écrivez mieux en prose que *Gratien.* Si vous étiez en France, on croirait que vous êtes le fils de l'abbé de *Chaulieu* et de madame de *Sévigné.* Si vous étiez né anglais, vous deviendriez l'oracle de la chambre des pairs. De quoi cela vous servira-t-il à Madrid, si vous consumez votre jeunesse à vous contraindre? Vous êtes un aigle enfermé dans une grande cage, un aigle gardé par des hiboux.

Je vous parle avec la liberté d'un républicain et d'un protestant philosophe. Votre religion, j'ose le dire, a fait plus de mal au genre-humain que les *Attila* et les *Tamerlan.* Elle a avili la nature; elle a fait d'infames hypocrites de ceux qui auraient été des héros; elle a engraissé les moines et les prêtres du sang des peuples. Il faut, à Madrid et à Naples, que la postérité du *Cid* baise la main et la robe d'un dominicain. Vous êtes encore à savoir qu'il ne faut baiser de main que celle de sa maîtresse.

Je vous suis très-obligé, monsieur le Marquis, de la relation d'*Erèse* que vous voulez bien m'envoyer. Il paraît que vous connaissez bien les hommes, et de là je conclus que vous avez bien des momens de dégoût; mais je suppose que vous avez trouvé dans Madrid une société digne de vous, et que vous pouvez philosopher, à votre aise, dans votre *cœtus selectus.*

Vous ferez insensiblement des disciples de la raison; vous élèverez les ames en leur communiquant la vôtre, et, quand vous serez dans les grandes places, votre exemple et votre protection donneront aux ames toute l'élévation dont elles manquent. Il ne faut que trois ou quatre hommes de courage pour changer l'esprit d'une nation. Voyez ce que fait l'impératrice de Russie ; elle a fait traduire le livre de *Bélisaire*, que des cuistres de sorbonne voulaient condamner. Elle a traduit elle-même le chapitre contre lequel les théologiens s'étaient élevés avec une fureur imbécille. On est philosophe à sa cour ; on y foule aux pieds les préjugés du peuple. C'est une extrême sottise, dans les souverains, de regarder la religion catholique comme le soutien de leurs trônes ; elle n'a presque servi qu'à les renverser. L'Angleterre et la Prusse n'ont été puissantes qu'en secouant le joug de Rome. 1767.

Puissiez-vous, Monsieur, quand vous serez en place, enchaîner cette idole, si vous ne pouvez la briser. C'est ce que j'attends d'un esprit tel que le vôtre. Vous cueillez actuellement les fleurs, vous serez un jour mûrir les fruits.

Je suis, avec bien du respect et un véritable attachement, Monsieur,

votre très-humble, très-obéissant
serviteur, *Erimbolt.*

1767.

LETTRE CLII.

A M. DAMILAVILLE.

12 d'auguſte.

Je crois qu'il faut laiſſer imprimer le mémoire qui devait précéder la nouvelle édition du Siècle de *Louis XIV*. C'eſt une affaire qui n'eſt pas ſeulement littéraire ; elle eſt perſonnelle à pluſieurs grandes maiſons du royaume, qui m'ont témoigné leur indignation contre ce malheureux *la Beaumelle*. Ses calomnies, peut-être peu connues à Paris, ſont répandues dans les pays étrangers. Il m'a traité comme *Louis XIV*, et je ne ſuis pas roi. Un pauvre particulier doit ſe défendre ; il doit décrier au moins le témoignage de ſon ennemi.

Je ne reviens point de mon étonnement, quand mes amis me diſent qu'il faut mépriſer de telles impoſtures. Je n'entends pas quel honneur il y a à ſe laiſſer diffamer, et je ſuis bien perſuadé qu'aucun de ceux qui me diſent, gardez le ſilence, ne le garderait à ma place.

Voici une grâce que je vous demande. M. *Diderot* peut vous dire dans quel temps il croit qu'on ait écrit le *Mercure triſmégiſte* que nous avons en grec. Je ne ſais ſi je me trompe, mais ce livre me paraît de la plus haute antiquité, et je le crois fort antérieur à *Timée de Locres*. Engagez le *Platon* moderne à me donner ſur cela quatre lignes d'éclairciſſement, que vous me ferez parvenir. Il y a loin de *Mercure*

Trismégiſte à *la Beaumelle*, mais il faut répondre à tout. 1767.

Adieu, mon cher ami; je vous embraſſe de tout mon cœur.

LETTRE CLIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 d'auguſte.

Ah! mon Dieu, on me mande que madame d'*Argental* eſt à l'extrémité. Je venais de vous écrire une lettre de quatre pages, je la déchire : je ne reſpire point. Madame d'*Argental* eſt-elle en vie? Mon adorable ange, ordonnez que vos gens nous écrivent un mot. Nous ſommes dans des tranſes mortelles. Un mot, par un de vos gens, je vous en conjure. *V.*

LETTRE CLIV.

A M. LE PRINCE GALLITZIN,

AMBASSADEUR DE RUSSIE, *à Paris.*

A Ferney, du 14 d'auguſte.

MONSIEUR LE PRINCE,

Je vois, par les lettres dont ſa Majeſté impériale et votre Excellence m'honorent, combien votre nation s'élève, et je crains que la nôtre ne commence à dégénérer à quelques égards. L'impératrice daigne traduire elle-même le chapitre de *Béliſaire*, que quelques hommes de collége calomnient à Paris.

1767. Nous ſerions couverts d'opprobre ſi tous les honnêtes gens, dont le nombre eſt très-grand en France, ne s'élevaient pas hautement contre ces turpitudes pédanteſques. Il y aura toujours de l'ignorance, de la ſottiſe et de l'envie dans ma patrie; mais il y aura toujours auſſi de la ſcience et du bon goût. J'oſe vous dire même, qu'en général nos principaux militaires et ce qui compoſe le conſeil, les conſeillers d'Etat et les maîtres des requêtes, ſont plus éclairés qu'ils ne l'étaient dans le beau ſiècle de *Louis XIV*. Les grands talens ſont rares; mais la ſcience et la raiſon ſont communes. Je vois, avec plaiſir, qu'il ſe forme dans l'Europe une république immenſe d'eſprits cultivés. La lumière ſe communique de tous les côtés. Il me vient ſouvent du Nord des choſes qui m'étonnent. Il s'eſt fait, depuis environ quinze ans, une révolution dans les eſprits qui ſera une grande époque. Les cris des pédans annoncent ce grand changement comme les croaſſemens des corbeaux annoncent le beau temps.

Je ne connais point le livre (*) dont vous me faites l'honneur de me parler. J'ai bien de la peine à croire que l'auteur, en évitant les fautes où peut être tombé M. de *Monteſquieu*, ſoit au-deſſus de lui dans les endroits où ce brillant génie a raiſon. Je ferai venir ſon livre; en attendant, je félicite l'auteur d'être auprès d'une ſouveraine qui favoriſe tous les talens étrangers, et qui en fait naître dans ſes États. Mais c'eſt vous, ſurtout, Monſieur, que je félicite de la repréſenter ſi bien à Paris.

J'ai l'honneur, &c.

(*) *L'Ordre eſſentiel des ſociétés*, par M. de *la Rivierre*.

LETTRE CLV. 1767.

A M. EISEN,

A Ferney, 14 d'auguſte.

Je commence à croire, Monſieur, que la Henriade ira à la poſtérité, en voyant les eſtampes dont vous l'embelliſſez; l'idée et l'exécution doivent vous faire également honneur. Je ſuis sûr que l'édition où elles ſe trouveront ſera la plus recherchée. Perſonne ne s'intéreſſe plus que moi aux progrès des arts; et plus mon âge et mes maladies m'empêchent de les cultiver, plus je les aime dans ceux qui les font fleurir.

Soyez perſuadé des ſentimens d'eſtime et de reconnaiſſance avec leſquels j'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CLVI.

A M. DAMILAVILLE.

14 d'auguſte.

Mon cher ami, votre lettre du 8 ne m'a pas laiſſé une goutte de ſang : je crains que madame d'*Argental* ne ſoit morte ; c'eſt une perte irréparable pour ſes amis. Que deviendra M. d'*Argental*? je ſuis déſeſpéré et je tremble.

M. le maréchal de *Richelieu* m'écrit ſur l'aventure de Sainte-Foy. La choſe eſt très-ſérieuſe. J'eſpère qu'à la fin l'innocence des proteſtans ſera plus reconnue au parlement de Bordeaux qu'à celui de Toulouſe.

1767. Il me mande que *la Beaumelle* n'eſt point de ſon département. Ce *la Beaumelle* n'a été que fortement réprimandé et menacé par le commandant du pays de Foix, au nom du roi. Ce n'eſt pas le ſilence de ce coquin que je demande, c'eſt une rétractation; ſans quoi on lui apprendra à calomnier. Ne tient-il qu'à débiter des impoſtures atroces, pour ſe taire enſuite, et laiſſer le poiſon circuler? *Lavaiſſe* doit le renoncer pour ſon beau frère, s'il ne ſe repent pas.

Il paraît, tous les huit jours, en Hollande, des livres bien ſinguliers. Je vois avec douleur qu'on a une bibliothéque nombreuſe contre la religion chrétienne qu'on devrait reſpecter. Vous ſavez que je ne l'ai jamais attaquée, et que je la crois, comme vous, utile à l'Europe.

Permettez que je vous prie d'envoyer à M. de *Laleu* un certificat qui aſſure que votre ami eſt encore en vie, quoique cela ne ſoit pas tout-à-fait vrai; mais, tant qu'il aura un ſouffle, il vous aimera. *V.*

LETTRE CLVII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 17 d'auguſte.

Celle-ci, Monſeigneur, eſt bien autant pour le premier gentilhomme de la chambre, que pour le ſouverain d'Aquitaine. Je mets à vos pieds deux exemplaires des Scythes, de l'édition de Lyon; l'un pour vous, l'autre pour votre troupe de Bordeaux. Cette édition eſt, ſans contredit, la meilleure. Les Scythes ſe recommandent à votre protection pour

Fontainebleau. J'avoue que nous avons de meilleurs acteurs que le roi. M. le comte de *Coigny*, M. le chevalier de *Jaucourt* et M. de *Melfort* en ſont bien étonnés. Il ne tiendrait qu'à vous d'en avoir d'auſſi bons, ſi vous pouviez faire effacer la note d'infamie qu'un ſot préjugé attache encore à des talens précieux et rares. 1767.

M. *Hénin*, réſident du roi, à Genève, a dû avoir l'honneur de vous écrire ſur *Gallien*. Il m'en paraît content ; il eſpère le former : cette place eſt bonne. Les paſſe-ports et les certificats de vie des Génevois vaudront, au moins, à *Gallien* mille francs par an. Je donnerai les dix louis d'or en queſtion, ſur le premier ordre que je recevrai de vous. Vous me permettez de ne vous pas écrire de ma main quand ma déteſtable ſanté me tient ſur le grabat : c'eſt l'état où je ſuis aujourd'hui, avec la réſignation convenable, et avec le plus tendre et le plus reſpectueux attachement. *V.*

LETTRE CLVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 18 d'auguſte.

Bénis ſoient DIEU et mes anges ! Puiſque madame d'*Argental* ſe porte mieux, je ſuis aſſez hardi pour envoyer deux exemplaires des Scythes. Je n'en envoie que deux, pour ne pas trop groſſir le paquet. J'en ai adreſſé quatre à M. le duc de *Praſlin*, et trois à M. le duc de *Choiſeul*. J'en ferai venir tant qu'on voudra, on n'a qu'à commander.

1767. Dès que madame d'*Argental* sera en pleine convalescence, et qu'elle pourra s'amuser de balivernes, adressez-vous à moi, je vous amuserai sur le champ: cela est plus nécessaire que des juleps de cresson. Elle a essuyé là une furieuse secousse. Pour moi, je ne sais pas comment je suis en vie, avec ma maigreur qui se soutient toujours, et mon climat qui change quatre fois par jour. Il faut avouer que la vie ressemble au festin de *Damoclès;* le glaive est toujours suspendu.

Portez-vous bien tous deux, mes divins anges. Le petit hermitage va faire un feu de joie.

LETTRE CLIX.

A M. MARMONTEL.

A Ferney, 21 d'auguste.

Je reçois, mon cher ami, votre lettre du 7 d'auguste, car aoust est trop velche. Vous avez dû recevoir la mienne, dans laquelle je vous disais que notre impératrice, notre héroïne de Scythie avait traduit le quinzième chapitre. On m'assure, dans le moment, qu'il est traduit en italien, et dédié à un cardinal; c'est de quoi il faut s'informer: mais ce qu'il faut surtout souhaiter, c'est que la sorbonne le condamne: elle sera couverte d'un ridicule et d'un opprobre éternel; elle sera précisément au niveau de *Fréron.*

Je vous recommande *la Harpe* quand je ne serai plus. Il sera un des piliers de notre Eglise; il faudra le faire de l'académie: après avoir eu tant de prix, il est bien juste qu'il en donne.

Au

Au reſte, ſouvenez-vous que, s'il y a dans l'Europe des princes et des miniſtres qui penſent, ce n'eſt guère qu'en France qu'on peut trouver les agrémens de la ſociété. Les Français, perſécutés et chargés de chaînes, danſent très-joliment avec leurs fers, quand le geolier n'eſt pas là. Nous avons eu des fêtes charmantes à Ferney. Madame de *la Harpe* a joué comme mademoiſelle *Clairon*, M. de *la Harpe* comme *le Kain*, M. de *Chabanon* infiniment mieux que *Molé :* cela conſole. 1767.

Adieu, mon cher confrère; je n'écris point de ma main, je ſuis aveugle comme votre *Bélisaire;* je récite ſon *Credo*, mais je ne le commente pas ſi bien que lui.

LETTRE CLX.

A M. DAMILAVILLE.

22 d'auguſte.

Je ſais, Monſieur, que vous vous amuſez quelquefois de littérature. J'ai fait chercher l'Ingénu pour vous l'envoyer, et j'eſpère que vous le recevrez inceſſamment; c'eſt une plaiſanterie aſſez innocente d'un moine défroqué, nommé *Laurent*, auteur du *Compère Matthieu.*

J'ai vu à Ferney, depuis peu de jours, votre ami qui eſt menacé de perdre entièrement les yeux, et dont la ſanté eſt très-altérée. Il m'a montré des lettres des miniſtres, de MM. les maréchaux de *Richelieu* et d'*Eſtrées*, et de toute la maiſon de *Noailles*, au ſujet de *la Beaumelle*. Il m'a dit que ces démarches

1767. étaient absolument nécessaires ; que les écrits de *la Beaumelle* étaient très-répandus dans les pays étrangers, et qu'on n'y recherchait même d'autre édition du Siècle de *Louis XIV*, que celle qui a été faite par ce malheureux, et qui est chargée de falsifications et de notes infames. Ce *la Beaumelle* est un énergumène du Languedoc, un esprit indomptable, qu'il a fallu écraser. Le canton de Berne, outragé dans ce libelle, en a demandé justice au ministère.

Vous savez qu'on n'a pas voulu faire une seconde édition de l'ouvrage de mathématique, &c. Il n'y a plus de livres qu'on imprime plusieurs fois, que les livres condamnés. Il faut aujourd'hui qu'un libraire supplie les magistrats de brûler son livre pour le faire vendre.

Votre ami malade vous fait les plus tendres complimens; il passe la moitié de la journée à souffrir, et l'autre à travailler.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre, &c.

Boursier.

LETTRE CLXI.

A M. VERNES.

1 de septembre.

Voici, Monsieur, les paroles de *Sanchoniathon* : „ Ces choses sont écrites dans la *Cosmogonie* de *Thaut*, „ dans ses mémoires, et tirées des conjectures et „ des instructions qu'il nous a laissées. C'est lui qui „ nomma les vents du septentrion et du midi, &c... „ Ces premiers hommes consacrèrent les plantes

» que la terre avait produites : ils les jugèrent » divines, et vénérèrent ce qui soutenait leur vie, » celle de leur postérité et de leurs ancêtres, &c. » 1767.

Au reste, mon cher Monsieur, il se pourrait très-bien que *Sanchoniathon* eût dit une sottise, ainsi que des gens venus après lui en ont dit d'énormes.

L'affaire des *Sirven* n'a pu être encore rapportée, parce que M. d'*Ormesson* a été malade ; du moins on donne cette excuse : mais il se pourrait bien que le crédit des ennemis en fût la véritable raison. La malheureuse aventure de Sainte-Foy sur les frontières du Périgord, vingt-quatre pauvres diables de huguenots décrétés, le fatal édit de 1724 renouvelé dans le Languedoc, et enfin le malheur de *Sirven* qui n'a point de jolie fille pour intéresser les Parisiens : tout cela pourrait nuire à la cause de cet infortuné.

Je vous envoie, mon cher philosophe huguenot, une petite Philippique que j'ai été obligé de faire. L'ami *la Beaumelle* s'en est mal trouvé. Le commandant de la province l'a un peu menacé, de la part du roi, du cachot qu'il mérite. Je suis très-tolérant, mais je ne le suis pas pour les calomniateurs. Il faut d'une main soutenir l'innocence, et de l'autre écraser le crime.

Je vous embrasse en *Jéhova*, en *Knef*, en *Zeus ;* point du tout en *Athanase*, très-peu en *Jérôme* et en *Augustin*.

1767.

LETTRE CLXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

2 de septembre.

Nous nous apprêtons à célébrer la convalescence: il y aura comédie nouvelle, soupé de quatre-vingts couverts. C'est bien pis que chez M. de *Pompignan;* et puis nous aurons bal et fusées.

J'envoyai, par le dernier ordinaire, un Ingénu, par M. le duc de *Praslin*, pour amuser la convalescente; et vous aurez, mes anges, pour votre hiver, les tragédies de MM. de *Chabanon* et de *la Harpe;* cela n'est pas trop mal pour des habitans du mont Jura; mais, en vérité, vous autres Velches, vous êtes des habitans de Montmartre. Je vous assure que les Guillaume Tell et les Illinois sont aux *Danchet* et aux *Pellegrin* ce que les *Pellegrin* et les *Danchet* sont à *Racine*. Je ne crois pas qu'il y ait une ville de province dans laquelle on pût achever la représentation de ces parades qui ont été applaudies à Paris. Cela met en colère les ames bien nées: cette barbarie avancera ma mort. Le fond des Velches sera toujours sot et grossier. Le petit nombre des prédestinés qui ont du goût, n'influe point sur la multitude: la décadence est arrivée à son dernier période.

Vivez donc, mes anges, pour vous opposer à ce torrent de bêtises de tant d'espèces, qui inondent la nation. Je ne connais, depuis vingt ans, aucun livre supportable, excepté ceux que l'on brûle, ou

dont on persécute les auteurs. Allez, mes Velches, Dieu vous béniſſe! vous êtes la chiaſſe du genre-humain. Vous ne méritez pas d'avoir eu parmi vous de grands-hommes qui ont porté votre langue juſqu'à Moſcou. C'eſt bien la peine d'avoir tant d'académies pour devenir barbares. Ma juſte indignation, mes anges, eſt égale à la tendreſſe reſpectueuſe que j'ai pour vous, et qui fait la conſolation de mes vieux jours. *V.* 1767.

Tout Ferney ſe réjouît de la convaleſcence.

LETTRE CLXIII.

A M. DAMILAVILLE.

4 de ſeptembre.

Je reçois, Monſieur, votre lettre du 29 d'auguſte. Tous les paquets arrivent de Paris en pays étranger; mais rien n'arrive de nos cantons à Paris.

Je vois très-ſouvent votre ami qui vous aime tendrement. Il voudrait bien avoir le *Panégyrique de Louis IX;* mais je crois que l'impératrice ruſſe méritera un plus beau panégyrique. Quelle époque, mon cher Monſieur! Elle force les évêques ſarmates à être tolérans, et vous ne pouvez en faire autant des vôtres. O Velches! pauvres Velches! quand l'étoile du Nord pourra-t-elle vous illuminer?

Savez-vous bien qu'on fait actuellement des vers à Pétersbourg mieux qu'en France? ſavez-vous, mes pauvres Velches, que vous n'avez plus ni goût ni eſprit? Que diraient les *Deſpréaux*, les *Racine*, s'ils

1767. voyaient toutes les barbaries de nos jours? Les barbares Illinois l'ont emporté sur le barbare *Crébillon :* le barbare .... le dispute aux Illinois par-devant l'auteur de *Childebrand.* Ah, polissons que vous êtes, combien je vous méprise!

Nous avons du moins chez nous deux hommes qui ont du goût, et c'est ce qui se trouvera difficilement à Paris. La nation m'indigne.

Bonsoir, mon cher Monsieur; vous avez dans mon voisinage un ami qui vous aime avec la plus vive tendresse, tout vieux qu'il est. On dit que les vieillards n'aiment rien; cela n'est pas vrai. Voici un petit billet qu'on m'a donné pour M. *Lambertad.*

Bourfier.

LETTRE CLXIV.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 9 de septembre.

Rendez à César ce qui appartient à César.

J'AVOUE, Monseigneur, que l'impertinence est extrême. S'il sait si bien l'histoire, il doit savoir que le secrétaire d'Etat *Villeroi* écrivait *Monseigneur* aux maréchaux de France.

Incessamment *Gallien* pourra vous écrire avec la même noblesse de style, dès qu'il aura fait une petite fortune. Je ne manquerai pas d'exécuter vos ordres. Vous savez peut-être qu'en qualité de français je ne puis aller à Genève; cela est défendu: mais on viendra chez moi, et je parlerai comme je le dois. De

plus, je suis dans mon lit, où une fièvre lente retient ma figure usée et languissante. 1767.

Je présume que vous donnerez l'ordre d'achever le payement de ce que doit *Gallien*, après quoi vous serez probablement débarrassé de ce petit fardeau. Je joins ici les mémoires. Vos paquets sont francs, et ce n'est point une indiscrétion de ma part.

Quant à l'article des spectacles, j'ose espérer que vous aurez la bonté d'entrer dans mes peines. Je ne connais aucun des acteurs, excepté mademoiselle *Duménil* et *le Kain*. La petite *Durancy* avait joué chez moi aux Délices, à l'âge de quatorze ans; je ne lui ai donné quelques rôles, que sur la réputation qu'elle s'est faite depuis. J'ai fait un partage assez égal entre elle et mademoiselle *Dubois*. Il me paraît que ce partage entretient une émulation nécessaire. Si mademoiselle *Durancy* ne réussit pas, les rôles reviennent nécessairement aux actrices qui sont plus au goût du public, et vos ordres décident de tout. Le pauvre d'*Argental* a été bien loin de pouvoir se mêler dans ces tracasseries; il a été long-temps malade, et sa femme a été un mois entier à la mort. M. de *Thibouville*, qui a beaucoup de talent pour la déclamation, n'a fait autre chose qu'assister à quelques répétitions. Il est mon ami depuis trente ans, et celui de ma nièce. Vous ne voulez pas nous priver de cette consolation, surtout dans le triste état où la vieillesse et la maladie me réduisent.

Daignez agréer mon respect et mon attachement, avec votre bonté ordinaire. *V.*

1767.

LETTRE CLXV.

A M. DAMILAVILLE.

12 de septembre.

MON cher ami, je reçois votre lettre du 5, et je suis pénétré d'une double peine, la vôtre et la mienne. Vous avez à vous plaindre de la nature, et moi aussi. Nous sommes tous deux malades; mais je suis au bout de ma carrière, et vous voilà arrêté au milieu de la vôtre par une indisposition qui pourra vous priver long-temps de la consolation du travail, consolation nécessaire à tout être qui pense, et principalement à vous qui pensez si sagement et si fortement.

N'êtes-vous pas, à peu-près, dans le cas où s'est trouvé M. *Dubois*? n'a-t-il pas été guéri? n'y a-t-il pas un homme, dans Paris, qu'on dit fort habile pour la guérison des tumeurs? Mandez-moi, je vous prie, quel parti vous prenez dans cette triste circonstance.

Malgré mes maux, je m'égaie à voir embellir par des acteurs qui valent mieux que moi, une comédie (*) qui ne mérite pas leurs peines. Nous avons trois auteurs dans notre troupe. Vous m'avouerez que cela est unique dans le monde; et ce qu'il y a de beau encore, c'est que ces trois auteurs ne cabalent point les uns contre les autres. Nous sommes plus

(*) Charlot ou la Comtesse de Givri.

unis que la sorbonne. Tous les étrangers sont très-fâchés que cette faculté de grands hommes ait supprimé sa censure; elle aurait édifié l'Europe et mis le comble à sa gloire. 1767.

J'ai reçu les belles pièces de théâtre qu'on m'a envoyées depuis peu; c'est *Racine* et *Molière* tout pur. Il y a quelque temps que l'on m'adressa un livre intitulé, *le Siècle de Louis XV*. Les principaux personnages du siècle, sont trois joueurs d'orgues et deux apothicaires. Il manquait à ce siècle l'ouvrage que la sorbonne annonçait; mais j'ose espérer que nous verrons ce chef-d'œuvre. Je ne peux concevoir comme on a permis en France l'impression du livre de *Laurent*, intitulé l'*Ingénu*. Cela me passe.

Je finis, car j'ai la fièvre. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

LETTRE CLXVI.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 12 de septembre.

J'ai fait prier, Monseigneur, notre résident de passer chez moi. Je vous avais prévenu que je n'allais plus à Genève; et d'ailleurs, quand l'entrée de cette ville serait permise aux Français, l'état où je suis ne me permettrait pas de sortir.

Nous avons eu une longue conférence; et le résultat a été que, la première fois qu'il aurait l'honneur de vous écrire, il ne manquerait pas de vous rendre ce qu'il vous doit: voilà ce qu'il m'a

1767. dit en préſence de ma nièce. Je reçus, ſous votre enveloppe, hier au ſoir, une lettre pour *Gallien*, et je la lui ai envoyée de grand matin.

Voici une très-grande partie des frais qui reſtent à payer pour lui. Comme la ſomme montera à près de huit cents livres, indépendamment de ce que vous avez déjà bien voulu donner, et de quantité de menus frais qui n'entrent pas en ligne de compte, je n'ai rien voulu faire ſans vos ordres exprès. Juſqu'à préſent, il n'a paru aucun mémoire conſidérable par lui-même. Je payerai tout, ſur le champ, ſelon l'ordre que je recevrai de vous. Voilà, je penſe, toutes vos commiſſions remplies : il ne me reſte qu'à vous ſouhaiter un agréable voyage, et à recommander la Scythie à votre protection, en cas qu'on ait des ſpectacles à Fontainebleau. J'avoue que j'aime la Scythie ; pardonnez-moi ma faibleſſe, et joignez l'indulgence à vos bontés.

Vous voyez que j'écris réguliérement, tout malade que je ſuis, dès qu'il s'agit de la moindre affaire. Je regretterai *Gallien* qui me valait des ordres de votre part.

Nous avons ici beaucoup de troupes : notre petit pays en eſt charmé.

J'écris dans l'intervalle de la fièvre.

Agréez mon tendre reſpect. *V.*

LETTRE CLXVII. 1767.

AU MEME.

A Ferney, 13 de septembre.

Vous me pardonnerez, Monseigneur, si je me sers d'une main étrangère; ma fièvre ne me permet pas d'écrire. Vous me pardonnerez encore si je vous importune si souvent pour les affaires de *Gallien;* mais il faut que mes comptes soient apurés avant que je meure. Il m'est venu voir aujourd'hui avec deux seigneurs espagnols qu'il m'a amenés. Je lui ai demandé s'il n'avait point encore quelques dettes, et il m'a donné le petit mémoire ci-joint; de sorte que tout se monte à la somme de 881 livres 18 sous. Ainsi donc, Monseigneur, ce jeune homme vous coûtait, par an, 1200 livres, indépendamment de sa nourriture et des autres choses nécessaires. Il y a très-peu de personnes qui en fissent davantage pour leur fils. Ses dépenses me paraissent exorbitantes pour un jeune homme que vous avez si bien équipé quand vous me l'envoyâtes. Je n'ai cessé de lui recommander la plus grande retenue; mais je vois qu'il a usé largement de vos bontés. Il faut avouer pourtant qu'il a mis de la discrétion dans sa magnificence; car, à l'abri de votre protection et de votre nom, il aurait pu prendre dix mille francs chez les marchands, on ne lui aurait rien refusé. Vous voilà heureusement débarrassé de ce fardeau, sans qu'il puisse être dégagé de la reconnaissance éternelle qu'il vous doit.

1767. Il ne me reste, Monseigneur, que d'attendre vos ordres, et de vous supplier de me continuer vos bontés pour le peu de temps que j'ai encore à en jouir. *V.*

LETTRE CLXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 de septembre.

Mon cher ange est donc dans l'allégresse et la jubilation ; la convalescence se soutient donc parfaitement; l'appétit est donc revenu : Dieu soit loué. Je chante *Te Deum* pour madame d'*Argental*, et pour moi un *Libera ;* car j'ai encore de grands ressentimens de fièvre. Je tâcherai d'engager *Lacombe* à faire encore mieux que vous ne proposez pour *le Kain ;* mais il a imprimé l'Ingénu, sans m'en rien dire, sur les premières feuilles incorrectes qu'il a été assez heureux pour se procurer. Son édition fourmille de fautes absurdes : je ne conçois pas comment on en a pu souffrir la lecture. Je ne lui ai écrit, jusqu'à présent, que pour lui laver la tête. Vous aurez incessamment Charlot ou la Comtesse de Givry, dont je fais plus de cas que de l'Ingénu, mais qui n'aura pas le même succès. Je ne la destine pas aux comédiens, à qui je ne donnerai jamais rien, après la manière barbare dont ils m'ont défiguré, et l'insolence qu'ils ont eue de mettre dans mes pièces des vers dont l'abbé *Pellegrin* et *Danchet* auraient rougi. D'ailleurs, les caprices du parterre sont intolérables, et les Velches sont trop velches.

Il m'a été de toute impossibilité, mon cher ange, de faire ce que vous exigiez à l'égard des Scythes. La tournure que vous vouliez était absolument incompatible avec mon goût et ma manière de penser. On fait toujours très-mal les choses auxquelles on a de la répugnance. 1767.

Au reste, les comédiens me doivent la reprise des Scythes qu'ils ont abandonnés, après les plus fortes chambrées, pour jouer des pièces qui sont l'opprobre de la nation. J'espère que vous voudrez bien engager les premiers gentilshommes de la chambre, qui sont vos amis, à me faire rendre justice; et que, de son côté, M. le maréchal de *Richelieu*, qui a fait jouer les Scythes à Bordeaux, avec le plus grand succès, ne souffrira pas qu'on me traite avec si peu d'égards. On dit qu'il n'y aura point de spectacles à Fontainebleau; ainsi je compte qu'on jouera les Scythes à la Saint-Martin. Il serait bien étrange que les comédiens ne payassent mes bienfaits que d'ingratitude; vous ne le souffrirez pas; vos bontés pour moi sont trop constantes, et ce n'est pas votre coutume d'abandonner vos amis.

Mon village est devenu le quartier général des troupes qui font le blocus de Genève. Je vous écris au son du tambour, et en attendant la fièvre qui va me reprendre.

Madame *Denis* et M. de *Chabanon* se joignent à moi pour vous dire combien ils s'intéressent à la santé de madame d'*Argental*, et moi je ne puis vous dire combien je vous aime. *V.*

1767.

LETTRE CLXIX.

A M. GUYOT.

A Ferney, 25 de septembre.

J'AI enfin reçu, Monsieur, les deux premiers volumes de votre *Vocabulaire*. Tout ce que j'en ai lu m'a paru exact et utile : rien de trop ni de trop peu ; point de fades déclamations. J'attends la suite avec impatience ; votre entreprise est un vrai service rendu à toute la littérature.

Vous me feriez plaisir de m'apprendre les noms des auteurs à qui nous aurons tant d'obligation.

J'ai l'honneur d'être bien véritablement, Monsieur, votre, &c.

P. S. Il ne serait pas mal de mettre dans votre errata, que nous prononçons auto-da-fé par corruption, et que les Espagnols disent auto-de-fé. Il y a une grosse faute à la page 423 : les dieux *mêmes* éternels arbitres ; il faut les dieux *même*, sans *s*. Cet *s* donne une syllabe de trop au vers.

Il y a une plus grande faute à la page 422. Plaçât tous bienfaiteurs au rang des immortels ; c'est un barbarisme. On dit, *tous les bienfaiteurs*, et non *tous bienfaiteurs*. On n'entendrait pas un homme qui dirait, *j'ai mis tous saints dans le catalogue*. D'ailleurs, il faut tâcher, dans un dictionnaire, de ne citer que de bons vers, et ne point imiter en cela l'impertinent *Dictionnaire de Trévoux*. Les vers cités en

cet endroit ſont trop mauvais : *bonté fertile* eſt ridicule. 1767.

Priez vos auteurs de ne citer que des faits avérés. Le viol d'une dame, par un marabou, à la face, et non *en face* de tout un peuple, eſt un conte à dormir debout, digne de *Léon* d'Afrique.

LETTRE CLXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 de ſeptembre.

Mon cher ange, quoique vous ne m'écriviez point, je ſuppoſe toujours que madame d'*Argental* a repris ſa ſanté, ſon embonpoint, ſa gaieté et ſes grâces, et qu'elle eſt tout comme je l'ai laiſſée il y a environ quinze ans. Vous voulez que je vous envoye, pour vous amuſer, la petite drôlerie qui nous a fait paſſer quelques heures agréablement dans nos déſerts. La perfection ſingulière avec laquelle cette médiocrité a été jouée, me fait oublier les défauts de la pièce, et me donne la hardieſſe de vous l'envoyer. Je l'adreſſe ſous l'enveloppe de M. de *Courteille*, et j'eſpère qu'elle vous parviendra ſaine et ſauve.

On dit qu'on va reprendre l'affaire des *Sirven* en conſidération. Je commence à en avoir bonne eſpérance, puiſque M. de *Beaumont* a gagné ſon procès qui me donnait tant d'inquiétude : il a la main heureuſe. La juſtice du conſeil eſt, à la vérité, comme celle de Dieu, fort lente ; mais enfin elle arrive.

1767. La justice du parterre est assez dans ce goût; elle fait gagner d'assez mauvais procès en première instance, et il lui faut trente années pour rendre justice à ce qui est passable.

On m'a mandé qu'il n'y aurait point de spectacles à Fontainebleau. La chasse suffit; mais, comme vous aimez mieux la comédie que la chasse, je vous supplie de me mander des nouvelles du tripot.

Pour l'autre tripot qui a condamné l'Ingénu à ne plus paraître, je ne vous en parle point; mais quand je dis qu'il y a des velches dans le monde, vous m'avouerez que j'ai raison.

Mille tendres respects à la convalescente. *V.*

LETTRE CLXXI.

A M. DAMILAVILLE.

28 de septembre.

Je reçois, mon cher ami, votre lettre du 21. Je vous assure que vous m'aviez donné bien des inquiétudes. Prenez bien des fondans, et vivez pour l'intérêt de la raison et de la vérité.

Vous ne me disiez pas que M. et madame de *Beaumont* avaient gagné pleinement leur cause. Il est juste, après tout, que le défenseur des *Calas* et des *Sirven* prospère. Je me flatte que le procès des *Sirven* sera rapporté.

J'ai lu les *pièces relatives*. Les *Riballier* et les *Cogé* devraient mourir de honte, s'ils n'avaient pas toute honte bue.

Je

Je ne sais qui m'a envoyé le *Tableau philosophique du genre-humain depuis le commencement du monde jusqu'à Constantin*. Je crois en deviner l'auteur ; mais je me donnerai bien de garde de le nommer jamais. Je suis fâché de voir qu'un homme si respectueux envers la Divinité, et qui étale par-tout des sentimens si vertueux et si honnêtes, attaque si cruellement les mystères sacrés de la religion chrétienne. Mais il est à craindre que les *Riballier* et les *Cogé* ne lui fassent plus de tort par leur conduite infame et par toutes leurs calomnies, qu'elle ne peut recevoir d'atteintes des *Bolingbroke*, des *Wolston*, des *Spinosa*, des *Boulainvilliers*, des *Maillet*, des *Meslier*, des *Fréret*, des *Boulanger*, des *la Métrie*, &c. &c. &c. 1767.

Je présume que vous avez reçu actuellement le brimborion que je vous ai envoyé pour l'enchanteur *Merlin*. Je lui donne cette pièce (*), que j'ai brochée en cinq jours, à condition qu'il n'aura nul privilége. Je n'ai pas osé faire paraître *Henri IV* dans la pièce ; elle n'en a pas moins fait plaisir à tous nos officiers et à tout notre petit pays, à qui la mémoire d'*Henri IV* est si chère. Songez à votre santé ; la mienne est déplorable.

(*) Charlot, ou la Comtesse de Givry.

1767.

LETTRE CLXXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 de septembre.

Je ne comprends pas, mon cher ange, ni votre lettre ni vous. J'ai suivi, de point en point, la distribution que *le Kain* m'avait indiquée; comme, par exemple, de donner *Alzire* à mademoiselle *Durancy*, et *Zaïre* à mademoiselle *Dubois*, &c.

Comme je ne connais les talens ni de l'une ni de l'autre, je m'en suis tenu uniquement à la décision de *le Kain*, que j'ai confirmée deux fois.

Mademoiselle *Dubois* m'a écrit, en dernier lieu, une lettre lamentable à laquelle j'ai répondu par une lettre polie. Je lui ai marqué que j'avais partagé les rôles de mes médiocres ouvrages entre elle et mademoiselle *Durancy*; que si elles n'étaient pas contentes, il ne tiendrait qu'à elles de s'arranger ensemble comme elles voudraient. Voilà le précis de ma lettre; vous ne l'avez pas vue sans doute : si vous l'aviez vue, vous ne me feriez pas les reproches que vous me faites.

M. de *Richelieu* m'en fait, de son côté, de beaucoup plus vifs, s'il est possible. Il est de fort mauvaise humeur. Voilà, entre nous, la seule récompense d'avoir soutenu le théâtre pendant près de cinquante années, et d'avoir fait des largesses de mes ouvrages.

Je ne me plains pas qu'on m'ôte une pension que j'avais, dans le temps qu'on en donne une à *Arlequin*.

Je ne me plains pas du peu d'égard que M. de *Richelieu* me témoigne sur des choses plus essentielles. Je ne me plains pas d'avoir sur les bras un régiment, sans qu'on me sache le moindre gré de ce que j'ai fait pour lui. Je ne me plains que de vous, mon cher ange, parce que plus on aime, plus on est blessé. 1767.

Il est plaisant que, presque dans le même temps, je reçoive des plaintes de M. de *Richelieu* et de vous. Il y a surement une étoile sur ceux qui cultivent les lettres, et cette étoile n'est pas bénigne. Les tracasseries viennent me chercher dans mes déserts: que serait-ce si j'étais à Paris? heureusement notre théâtre de Ferney n'éprouve point de ces orages. Plus les talens de nos acteurs sont admirables, plus l'union règne parmi eux; la discorde et l'envie sont faites pour la médiocrité. Je dois me renfermer dans les plaisirs purs et tranquilles que mes maladies cruelles me laissent encore goûter quelquefois. Je me flatte que celui qui a le plus contribué à ces consolations, ne les mêlera pas d'amertume, et qu'une tracasserie, entre deux comédiennes, ne troublera pas le repos d'un homme de votre considération et de votre âge, et n'empoisonnera pas les derniers jours qui me restent à vivre.

Vous ne m'avez point parlé de madame de *Grosley*; vous croyez qu'il n'y a que les spectacles qui me touchent. Vous ne savez pas qu'ils sont mon plus léger souci, qu'ils ne servent qu'à remplir le vide de mes momens inutiles, et que je préfère infiniment votre amitié à la vaine et ridicule gloire des belles-lettres qui périssent dans ce malheureux siècle. *V.*

1767.

LETTRE CLXXIII.

A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

A Ferney, 30 de septembre.

J'AI été long-temps malade, Monsieur; c'est à ce triste métier que je consume les dernières années de ma vie. Une de mes plus grandes souffrances a été de ne pouvoir répondre à la lettre charmante dont vous m'honorâtes, il y a quelques semaines. Vous faites toujours mon étonnement, vous êtes un des prodiges du règne de *Catherine II.* Les vers français que vous m'envoyez sont du meilleur ton et d'une correction singulière; il n'y a pas la plus petite faute de langage: on ne peut vous reprocher que le sujet que vous traitez. Je m'intéresse à la gloire de son beau règne comme je m'intéressais autrefois au siècle de *Louis XIV.* Voilà les beaux jours de la Russie arrivés; toute l'Europe a les yeux sur ce grand exemple de la tolérance, que l'impératrice donne au monde. Les princes jusqu'ici ont été assez infortunés pour ne connaître que la persécution. L'Espagne s'est détruite elle-même en chassant les Juifs et les Maures. La plaie de la révocation de l'édit de Nantes saigne encore en France. Les prêtres désolent l'Italie. Les pays d'Allemagne, gouvernés par les prélats, sont pauvres et dépeuplés, tandis que l'Angleterre a doublé sa population depuis deux cents ans, et décuplé ses richesses. Vous savez

que les querelles de religion, et l'horrible quantité de moines qui couraient comme des fous du fond de l'Egypte à Rome, ont été la vraie cauſe de la chute de l'Empire romain ; et je crois fermement que la religion chrétienne a fait périr plus d'hommes, depuis *Conſtantin*, qu'il n'y en a aujourd'hui dans l'Europe. 1767.

Il eſt temps qu'on devienne ſage; mais il eſt beau que ce ſoit une femme qui nous apprenne à l'être. Le vrai ſyſtême de la machine du monde nous eſt venu de Thorn, de cette ville où l'on a répandu le ſang pour la cauſe des jéſuites. Le vrai ſyſtême de la morale et de la politique des princes nous viendra de Pétersbourg, qui n'a été bâtie que de mon temps, et de Moſcou dont nous avions beaucoup moins de connaiſſance que de Pékin.

Pierre le grand comparait les ſciences et les arts au ſang qui coule dans les veines ; mais *Catherine*, plus grande encore, y fait couler un nouveau ſang. Non-ſeulement elle établit la tolérance dans ſon vaſte empire, mais elle la protége chez ſes voiſins. Juſqu'ici on n'a fait marcher des armées que pour dévaſter des villages, pour voler des beſtiaux et détruire des moiſſons. Voici la première fois qu'on déploie l'étendard de la guerre, uniquement pour donner la paix et pour rendre les hommes heureux. Cette époque eſt, ſans contredit, ce que je connais de plus beau dans l'hiſtoire du monde.

Nous avons auſſi des troupes dans ce petit pays de Ferney, où vous n'avez vu que des fêtes, et où vous avez ſi bien joué le rôle du fils de *Mérope*. Ces troupes y ſont envoyées à peu-près comme les vôtres le ſont

1767. en Pologne, pour faire du bien, pour nous construire de beaux grands chemins qui aillent jusqu'en Suisse, pour nous creuser un port sur notre lac Leman; aussi nous les benissons, et nous remercions M. le duc de *Choiseul* de rendre les soldats utiles pendant la paix, et de les faire servir à écarter la guerre qui n'est bonne à rien qu'à rendre les peuples malheureux.

Si vous allez ambassadeur à la Chine, et si je suis en vie quand vous serez arrivé à Pékin, je ne doute pas que vous ne fassiez des vers chinois comme vous en faites de français. Je vous prierai de m'en envoyer la traduction. Si j'étais jeune, je ferais assurément le voyage de Pétersbourg et de Pékin; j'aurais le plaisir de voir la plus nouvelle et la plus ancienne création. Nous ne sommes tous que des nouveaux venus, en comparaison de messieurs les Chinois; mais je crois les Indiens encore plus anciens. Les premiers empires ont été sans doute établis dans les plus beaux pays. L'Occident n'est parvenu à être quelque chose qu'à force d'industrie. Nous devons respecter nos premiers maîtres.

Adieu, Monsieur; je suis le plus grand bavard de l'Occident. Mille respects à madame la comtesse de *Schouvalof*.

LETTRE CLXXIV. 1767.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

A Ferney, 1 d'octobre.

PAR votre lettre du 20 de septembre, mon cher philosophe militaire, vous m'apprenez que MM. de *Broglie* s'imaginent que je ne leur suis pas attaché: cela prouve que ni MM. de *Broglie* ni vous n'avez jamais lu le Pauvre diable: il a pourtant été imprimé bien souvent. Vous y auriez trouvé ces vers-ci, lesquels sont adressés à un pauvre diable qui voulait faire la campagne.

Du duc Broglie osez suivre les pas;
Sage en projets, et vif dans les combats,
Il a transmis sa valeur aux soldats;
Il va venger les malheurs de la France:
Sous ses drapeaux marchez dès aujourd'hui,
Et méritez d'être aperçu de lui.

Pour moi, je suis un pauvre diable environné actuellement du régiment de *Conti*, dont trois compagnies sont logées à Ferney. Si elles étaient venues, il y a dix ans, elles auraient couché à la belle étoile. Je fais ce que je peux pour que les officiers et les soldats soient contens; mais mon âge et mes maladies ne me permettent pas de faire les honneurs de mon hermitage comme je le voudrais. Je ne me mets

1767. plus à table avec perſonne. J'achève ma carrière tout doucement; et, quand je la finirai, vous perdrez un ſerviteur auſſi attaché qu'inutile.

LETTRE CLXXV.

A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney, 1 d'octobre.

Je ſuis encore entre le mont Jura et les Alpes, Monſieur, et j'y finirai bientôt ma vie. Je n'ai point reçu la lettre par laquelle vous me feſiez part de votre chambellanie. Je vous aimerais mieux dans votre palais à Bologne, que dans l'antichambre d'un prince. J'ai été auſſi chambellan d'un roi, mais j'aime cent fois mieux être dans ma chambre que dans la ſienne. On meurt plus à ſon aiſe chez ſoi que chez des rois; c'eſt ce qui m'arrivera bientôt. En attendant, je vous préſente mes reſpects. *V.*

LETTRE CLXXVI. 1767.

A M. DAMILAVILLE.

2 d'octobre.

FONDEZ donc cette maudite glande, mon cher et digne ami. Que l'exemple de M. *Dubois* vous rende bien attentif et bien vigilant : vous n'avez pas, comme lui, cent mille écus de rente à perdre ; mais vous avez à conserver cette ame philosophique et vertueuse, si nécessaire dans un temps où le fanatisme ose combattre encore la raison et la probité. Vous êtes dans la force de l'âge ; vous serez utile aux gens de bien qui pensent comme il faut, et moi je ne suis plus bon à rien. Je suis actuellement obligé de me coucher à sept heures du soir. Je ne peux plus travailler.

Que *Merlin* ne fourre pas mon nom à la bagatelle que je lui ai donnée. Si, par hasard, son édition a quelque succès dans ce siècle ridicule, je lui prépare un petit morceau sur *Henri IV*, qu'il pourra mettre à la tête de la seconde édition, et je vous réponds que vous y retrouverez vos sentimens. Je finis ma carrière littéraire par ce grand-homme, comme je l'ai commencée, et je finis comme lui. Je suis assassiné par des gueux ; *Cogé* est mon *Ravaillac*.

Adieu, mon cher ami ; je suis trop malade pour dicter long-temps ; mais ne jugez point de mes sentimens par la brièveté de mes lettres.

Faudra-t-il que je meure sans vous revoir!

1767.

LETTRE CLXXVII.

A M. D'ETALLONDE DE MORIVAL.

6 d'octobre.

CELUI à qui vous avez écrit, Monsieur, du 23 de septembre, prendra toujours un intérêt très-vif à tout ce qui vous regarde. Le roi que vous servez l'honore quelquefois de ses lettres. Il prendra toujours la liberté de vous recommander à ses bontés, et il fera agir ses amis en votre faveur. Il vous supplie de penser qu'il n'y a d'opprobre que pour les *Busiris* en robe noire, et pour ceux qui assassinent juridiquement l'innocence. Tous les hommes qui pensent sont indignés contre ces monstres et contre la détestable superstition qui les anime. La moitié de votre nation est composée de petits singes qui dansent, et l'autre de tigres qui déchirent. Il y a des philosophes; le nombre en est petit; mais à la longue leur voix se fait entendre. Il viendra un temps où votre procès sera revu par la raison, et où vos infames juges seront condamnés avec horreur à son tribunal.

Consolez-vous; attendez le temps de la lumière; elle viendra: on rougira à la fin de sa sottise et de sa barbarie. Si vous avez quelque ami, à peu-près dans le même cas que vous, ayez la bonté, Monsieur, d'en donner avis par la même adresse.

LETTRE CLXXVIII. 1767.

A M. DAMILAVILLE.

9 d'octobre.

Mon cher ami, je n'ai point encore de nouvelles de *Marmontel*. Je m'imagine qu'il eſt occupé de ſon triomphe; mais le pauvre *Bret*, ſon approbateur, reſte toujours interdit. On commença donc par en croire les *Riballier* et les *Cogé*, et on finit par bafouer la ſorbonne et les pédans du collége Mazarin, ſans pourtant rendre juſtice à M. *Marmontel* ni à l'approbateur. Ainſi les gens de lettres ſont toujours écraſés, ſoit qu'ils aient tort, ſoit qu'ils aient raiſon.

Voici la réponſe que j'ai jugé à propos de faire à ce *Cogé* qui m'impute le Dictionnaire philoſophique (*); il m'eſt important de détromper certaines perſonnes. Vous ne ſavez pas ce qui ſe paſſe dans les bureaux des miniſtres, et même dans le cabinet du roi, et je ſais ce qui s'y eſt paſſé à mon égard.

Tandis que vous imprimez l'Eloge d'*Henri IV*, ſous le nom de Charlot, on l'a rejoué à Ferney mieux qu'on ne le jouera jamais à la comédie. Madame *Denis* m'a donné, en préſence du régiment de *Conti* et de toute la province, la plus agréable fête que j'aye jamais vue. Les princes peuvent en donner de plus magnifiques, mais il n'y a point de ſouverain qui en puiſſe donner de plus ingénieuſe.

(*) Voyez ci-devant la lettre du 27 juillet, à l'abbé *Cogé*.

1767. Je vous supplie, mon cher ami, de donner à *Thiriot* les rogatons de vers qui sont dans le paquet; cela peut servir à sa correspondance.

Va-t-on entamer l'affaire des *Sirven* à Fontainebleau? puis-je en être sûr? car je ne voudrais pas fatiguer M. *Chardon* d'une lettre inutile.

Ma santé va toujours en empirant, et je suis bien inquiet de la vôtre. Adieu, mon cher ami; nous savons tous deux combien la vie est peu de chose, et combien les hommes sont méchans.

LETTRE CLXXIX.

A MADAME

LA MARQUISE DE FLORIAN.

A Ferney, le 12 d'octobre.

Il n'y a pas moyen, ma chère nièce, que je vous blâme de penser comme moi. Je vous fais très-bon gré de passer votre hiver à la campagne : on n'est bien que dans son château. Consultez le roi; c'est ainsi qu'il en use. Il ne passe jamais ses hivers à Paris. Le fracas des villes n'est fait que pour ceux qui ne peuvent s'occuper. Ma santé a été si mauvaise que je n'ai pu aller à Montbelliard, quoique ce voyage fût indispensable. Il y a un mois que je ne sors presque pas de mon lit. Je ne me suis habillé que pour aller voir une petite fête que votre sœur m'a donnée. Vous jugerez si la fête a été agréable, par les petites bagatelles ci-jointes. On vous enverra

bientôt de Paris la petite comédie qu'on a jouée. —— M. de *la Harpe* et M. de *Chabanon* n'ont pas encore 1767. fini leurs pièces ; et quand elles seraient achevées, je ne vois pas quel usage ils en pourraient faire dans le délabrement horrible où le théâtre est tombé.

Ferney est toujours le quartier général. Nous avons le colonel du régiment de *Conti* dans la maison, et trois compagnies dans le village. Les soldats nous font des chemins, les grenadiers me plantent des arbres. Madame *Denis*, qui a été accoutumée à tout ce fracas à Landau et à Lille, s'en accommode à merveille. Je suis trop malade pour faire les honneurs du château. Je ne mange jamais au grand couvert. Je serais mort en quatre jours, s'il me fallait vivre en homme du monde : je suis tranquille au milieu du tintamarre, et solitaire dans la cohue.

S'il me tombe quelque chose de nouveau entre les mains, je ne manquerai pas de vous l'envoyer à l'adresse que vous m'avez donnée. Je m'imagine que M. de *Florian* ne perd pas son temps cette automne ; il aligne sans doute des allées ; il fait des pièces d'eau et des avenues. Les pauvres Parisiens ne savent pas quel est le plaisir de cultiver son jardin : il n'y a que *Candide* et nous qui ayons raison.

Je vous embrasse tous de tout mon cœur.

1767.

LETTRE CLXXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 14 d'octobre.

Mon cher ange, j'apprends qu'on vous a saigné trois fois : voilà ce que c'est que d'être gras et dodu. Si on m'avait saigné deux fois, j'en serais mort. On dit que vous vous en êtes tiré à merveille. J'apprends en même temps votre maladie et votre convalescence ; tout notre petit hermitage aurait été alarmé, si on ne nous avait pas rassurés. Vous voilà donc au régime avec madame d'*Argental*, et sous la direction de *Fournier*. Pour moi, je suis dans mon lit depuis un mois ; je suis plus vieux et plus faible que vous ; il faut que je me prépare au grand voyage, après un petit séjour assez ridicule sur ce globe.

La comédie française me paraît aussi malade que moi. Je me flatte qu'après les saignées qu'on vous a faites, votre sang n'est plus aigri contre votre ancien et fidelle serviteur. Vous avez dû voir combien on a abusé de ma lettre à mademoiselle *Dubois*, qui n'était qu'un compliment et une plaisanterie, mais dans laquelle je lui disais très-nettement que j'avais partagé mes rôles entre elle et mademoiselle *Durancy*. Il y avait long-temps qu'on vous préparait ce tour ; on aurait beaucoup mieux fait de me payer beaucoup d'argent qu'on me doit. Je suis vexé de tous côtés ; c'est la destinée des gens de lettres. Ce sont des oiseaux que chacun tire en volant, et qui ont

bien de la peine à regagner leur trou avec l'aile cassée. 1767.

Je vous embrasse du fond de mon trou, avec une tendresse qui ne finira qu'avec moi, mais qui finira bientôt. *V.*

LETTRE CLXXXI.

A M. MARMONTEL.

14 d'octobre.

Mon cher ami, qui m'appelez votre maître, et qui êtes assurément le mien, je reçois votre lettre du 8 d'octobre dans mon lit où je suis malade depuis un mois ; elle me ressusciterait si j'étais mort. Ne doutez pas que je ne fasse tout ce que vous exigez de moi, dès que j'aurai un peu de force. Souvenez-vous que je n'ai pas attendu les suffrages des princes et les cris de l'Europe en votre faveur, pour me déclarer. Dieu confonde ceux qui attendent la voix du public pour oser rendre justice à leurs amis, à la vertu et à l'éloquence.

Il est bien vrai que la sorbonne est dans la fange, et qu'elle y restera, soit qu'elle écrive des sottises, soit qu'elle n'écrive rien. Il est encore très-vrai qu'il faudrait traiter tous ces cuistres-là comme on a traité les jésuites. Les théologiens, qui ne sont aujourd'hui que ridicules, n'ont servi autrefois qu'à troubler le monde : il est temps de les punir de tout le mal qu'ils ont fait. Cependant votre approbateur reste toujours interdit, et la défense de débiter

1767. *Bélisaire* n'est point encore levée. *Cogé* a encore ses oreilles, et n'a point été mis au pilori; c'est-là ce qui est honteux pour notre nation. Croiriez-vous bien que ce maroufle de *Cogé* a osé m'écrire? Je lui avais fait répondre par mon laquais; la lettre était assez drôle; c'était *la Défense de mon maître*. Elle pouvait faire un pendant avec la Défense de mon oncle; mais j'ai trouvé qu'un pareil coquin ne méritait pas la plaisanterie.

Bonsoir, mon cher ami; resserrez bien les nœuds qui doivent unir tous les gens qui pensent; inspirez-leur du courage. Mes tendres complimens à M. d'*Alembert;* ne m'oubliez pas auprès de madame *Geoffrin*. *V.*

Madame *Denis* vous fait mille complimens, autant en disent MM. de *Chabanon* et de *la Harpe*.

LETTRE CLXXXII.

A M. DAMILAVILLE.

16 d'octobre.

MON cher ami, je vous parlerai d'*Henri IV*, avant de vous entretenir de mademoiselle *Durancy*.

1°. Je savais qu'on avait défendu de faire jamais paraître *Henri IV* sur le théâtre, *ne nomen ejus vilesceret;* et en cas que jamais les comédiens vouluſſent jouer Charlot, il ne fallait pas les priver de cette petite ressource, supposé que c'en soit une dans leur décadence et dans leur misère.

2°.

2°. *Henri IV*, étant substitué au duc de *Bellegarde*, n'aurait pu jouer un rôle digne de lui. Il aurait été obligé d'entrer dans des détails qui ne conviennent point du tout à sa dignité. De plus, tout ce que le duc de *Bellegarde* dit de son maître, est bien plus à l'avantage de ce grand-homme que si *Henri IV* parlait lui-même. 1767.

Enfin il est nécessaire que celui qui fait le dénouement de la pièce soit un parent de la maison; et voilà pourquoi j'ai restitué les vers qui fondent cette parenté au premier acte; ils sont d'une nécessité indispensable.

Je n'ai encore rien écrit sur mon cher *Henri IV*, mais j'ai tout dans ma tête; et s'il arrivait que la mémoire de ce grand-homme fût assez chère aux Français pour qu'ils pardonnassent aux fautes de ce petit ouvrage; si, malgré les cris des *Frérons* et des autres velches, il s'en fesait une autre édition après celle de Genève, je vous enverrais une petite diatribe sur *Henri IV;* vous n'auriez qu'à parler.

J'ai lu une grande partie de l'*Ordre essentiel des sociétés*. Cette essence m'a porté quelquefois à la tête, et m'a mis de mauvaise humeur. Il est bien certain que la terre paye tout : quel homme n'est pas convaincu de cette vérité? Mais qu'un seul homme soit le propriétaire de toutes les terres, c'est une idée monstrueuse; et ce n'est pas la seule de cette espèce dans ce livre qui, d'ailleurs, est profond, méthodique et d'une sécheresse désagréable. On peut profiter de ce qu'il y a de bon, et laisser là le mauvais : c'est ainsi que j'en use avec tous les livres.

1767. J'ai été bien étonné, en lisant l'article *Ligature* dans le *Dictionnaire encyclopédique*, de voir que l'auteur croit aux sortiléges. Comment a-t-on laissé entrer ce fanatique dans le temple de la vérité ? Il y a trop d'articles défectueux dans ce grand ouvrage, et je commence à croire qu'il ne sera jamais réimprimé. Il y a d'excellens articles; mais, en vérité, il y a trop de pauvretés.

Depuis trois mois, il y a une douzaine d'ouvrages d'une liberté extrême, imprimés en Hollande. La *Théologie portative* n'est nullement théologique ; ce n'est qu'une plaisanterie continuelle par ordre alphabétique ; mais il faut avouer qu'il y a des traits si comiques, que plusieurs théologiens même ne pourront s'empêcher d'en rire. Les jeunes gens et les femmes lisent cette folie avec avidité. Les éditions de tous les livres dans ce goût se multiplient. Les vrais politiques disent que c'est un bonheur pour tous les Etats et tous les princes, que plus les querelles théologiques seront méprisées, plus la religion sera respectée ; et que le repos public ne pouvait naître que de deux sources, l'une, l'expulsion des jésuites, l'autre, le mépris pour les écoles d'argumens. Ce mépris augmente heureusement par la victoire de *Marmontel*.

Soyez persuadé, mon cher ami, que je n'ai nulle part à la retraite de mademoiselle *Durancy*. Monsieur d'*Argental* a été très-mal informé. J'ai soutenu le théâtre pendant cinquante ans ; ma récompense a été une foule de libelles et de tracasseries. Ah! que j'ai bien fait de quitter Paris, et que je suis loin de le regretter! Votre correspondance me tient

lieu de tout ce qui m'aurait pu plaire encore dans cette ville. 1767.

Comment vos fondans réuſſiſſent-ils? Adieu ; il n'y a de remède pour moi que celui de la patience.

LETTRE CLXXXIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 d'octobre.

Je jure par tous les anges, et par la probité, et par l'honnêteté, et par la vérité, que je n'ai jamais écrit un ſeul mot de l'étrange et ridicule phraſe ſoulignée dans la lettre de mon ange, du 8 d'octobre. J'ai écrit tout le contraire ; j'ai écrit que le partage, fait entre mademoiſelle *Durancy* et mademoiſelle *Dubois*, devait être regardé comme mon teſtament ; et qu'après ma mort, ſi elles n'étaient pas contentes de leur partage, elles pourraient lire le teſtament expliqué par *Eſope*, et prendre chacune ce qui lui conviendrait.

Je me doutais bien qu'il y avait là quelque friponnerie. Comme ma lettre n'était point de mon écriture, il eſt très-vraiſemblable qu'on en aura ſubſtitué une autre, en ajoutant à mes paroles, et en me feſant dire ce que je n'ai point dit. Celui à qui je dictai ma lettre ſe ſouvient très-bien qu'il n'y a pas un ſeul mot de ce qu'on m'impute. Je le ſomme devant DIEU de dire la vérité.

„ Je proteſte devant DIEU et devant M. d'*Argental* „ que je n'ai jamais écrit un ſeul mot de la phraſe

1767. „ soulignée par M. d'*Argental*, dans sa lettre du 8 „ d'octobre, laquelle commence par ces mots : *Vous „ devez regarder ce qui s'est passé comme un testament „ mal fait*. En foi de quoi j'ai signé, ce 16 d'octobre „ 1767. A Ferney.

Wagnière.

Si j'avais écrit à mademoiselle *Dubois* ce qu'on prétend que je lui ai écrit, elle m'en aurait remercié, et c'est ce qu'elle n'a eu garde de faire. Cependant voilà mademoiselle *Durancy* sacrifiée par sa faute, et cela, pour avoir pris une résolution trop précipitée, pour n'avoir point confronté l'écriture, pour avoir mal lu, pour n'avoir point pris de moi des informations. L'affaire est faite ; l'artifice a réussi. Ce n'est pas le premier tour de cette espèce qu'on m'a joué ; c'est, Dieu merci, le seul revenant-bon de la littérature. L'auteur du beau poëme intitulé *le Balai* et de *la Poule à ma tante*, s'avisa un jour de falsifier et de faire courir une lettre que j'avais écrite à M. d'*Alembert*, et de me faire dire que les ministres étaient des oisons, et qu'il n'y avait que *la Poule à ma tante* et *le Balai* qui soutinssent l'honneur de la France. Cette belle lettre parvint à M. le duc de *Choiseul* qui, d'abord, goba cette sottise, et qui, bientôt après, me rendit plus de justice que vous ne m'en rendez.

Tout ce qui reste, ce me semble, à faire après cette petite infamie, c'est d'abandonner le théâtre pour jamais. Je mourrai bientôt, mais il mourra avant moi. Ce siècle des raisonneurs est l'anéantissement des talens ; c'est ce qui ne pouvait manquer

d'arriver après les efforts que la nature avait faits dans le siècle de *Louis XIV*. Il faut, comme le dit élégamment *Pierre Corneille*, 1767.

Céder au destin qui roule toutes choses.

Pour moi qui ai vu empirer toutes choses, je ne regretterai rien que vous.

Je me doutais bien que madame de *Grosslée* vous jouerait quelque mauvais tour; c'est bien pis que mademoiselle *Dubois*. Ces collatéraux-là ne sont pas votre meilleur côté.

Adieu, mon cher ange; achevons notre vie comme nous pourrons, et ne nous fâchons pas injustement. Il y a dans ce monde assez de sujets réels de chagrin. Tous les miens sont plus adoucis par votre amitié, qu'ils n'ont été aigris par vos reproches. Comptez que je vous aimerai tendrement jusqu'au dernier moment de ma vie. *V.*

LETTRE CLXXXIV.

A MADEMOISELLE CLAIRON.

18 d'octobre.

Vous m'apprenez, Mademoiselle, que vous revenez du pays où j'irai bientôt. Si j'avais su votre maladie, je vous aurais assurément écrit. Vous ne doutez pas de l'intérêt que je prends à votre conservation; il égale mon indifférence pour le théâtre que vous avez quitté. Il fallait, pour que je l'aimasse, que vous en fissiez l'ornement.

1767. Si vous voulez vous amuser à faire la scythe chez madame de *Villeroi*, j'ai l'honneur de vous en adresser un exemplaire par M. *Janel*. Une bagatelle intitulée Charlot ou la Comtesse de Givry, a été exécutée à Ferney d'une manière qui, peut-être, ne vous aurait pas déplu ; c'est à vous qu'il appartient de juger des talens.

Tout ce qui est à Ferney vous fait les plus sincères complimens. Je n'ai pas besoin des arts qui doivent nous unir l'un et l'autre, pour vous être tendrement attaché pour le reste de ma vie. *V.*

LETTRE CLXXXV.

A M. L'ABBÉ DE VOISENON.

19 d'octobre.

Je n'osais me plaindre de votre silence, mon cher ancien évêque de Montrouge, mais j'en étais affligé. Vous sentez bien que, dans la décadence où nous sommes, et dans la barbarie dont nous approchons, vous m'êtes nécessaire pour me consoler. Si madame de *Saint-Julien* prend des cuisiniers à l'opéra, vous pourriez bien prendre des marmitons à la comédie française. Si vous aviez été homme à venir faire un pélerinage à Ferney, vous auriez été étonné d'y voir des tragédies mieux jouées qu'à Paris. Nous avons, depuis un an, M. et madame de *la Harpe* et M. de *Chabanon*, qui sont d'excellens acteurs. Il y a des rôles dont la descendante de *Corneille* se tire très-bien, et elle récite quelquefois des vers comme

l'auteur de Cinna les fesait. Madame *Denis* a joué supérieurement dans une bagatelle intitulée la Comtesse de Givry ou Charlot. Monsieur l'évêque de Montrouge aurait donné sa bénédiction à toutes nos fêtes. 1767.

Je ne sais si vous êtes docteur de sorbonne. Si vous l'êtes, vous ne prendrez pas assurément le parti de *Riballier* contre *Marmontel*. Ce maraud et ses semblables veulent absolument que DIEU soit aussi méchant qu'eux. Vous savez bien que les hommes ont toujours fait DIEU à leur image. Je vous parle votre langage de prêtre. Je suis trop vieux et trop hors de combat pour vous parler la langue de la bonne compagnie, qui vous est plus naturelle que celle de l'Eglise.

Conservez-moi vos bontés, comme vous avez conservé votre gaieté. Madame *Denis* et tout ce qui est à Ferney vous fait ses complimens de tout son cœur.

LETTRE CLXXXVI.

A M. COLINI, *à Manheim.*

Ferney, 21 d'octobre.

J'AI lu, mon cher ami, avec un très-grand plaisir, votre dissertation sur la mauvaise humeur où était si justement l'électeur palatin *Charles-Louis* contre le vicomte de *Turenne*. Vous pensez avec autant de sagacité que vous vous exprimez dans notre langue avec pureté. Je reconnais là *il genio fiorentino*. Je

1767. ferai usage de vos conjectures dans la nouvelle édition du Siècle de *Louis XIV*, qui est sous presse, et je serai flatté de vous rendre la justice que vous méritez. Voici, en attendant, tout ce que je sais de cette aventure, et les idées qu'elle me rappelle.

J'ai eu l'honneur de voir très-souvent, dans ma jeunesse, le cardinal d'*Auvergne* et le chevalier de *Bouillon*, neveu du vicomte de *Turenne*. Ni eux ni le prince de *Vendôme* ne doutaient du cartel ; c'était une opinion généralement établie. Il est vrai que tous les anciens officiers, ainsi que les gens de lettres, avaient un très-grand mépris pour le prétendu *Dubuisson*, auteur de la mauvaise *Histoire de Turenne*. Ce romancier *Sandras de Courtils*, caché sous le nom de *Dubuisson*, qui mêlait toujours la fiction à la vérité, pour mieux vendre ses livres, pouvait très-bien avoir forgé la lettre de l'électeur, sans que le fond de l'aventure en fût moins vrai.

Le témoignage du marquis de *Beauvau*, si instruit des affaires de son temps, est d'un très-grand poids. La faiblesse qu'il avait de croire aux sorciers et aux revenans, faiblesse si commune encore en ce temps-là, surtout en Lorraine, ne me paraît pas une raison pour le convaincre de faux sur ce qu'il dit des vivans qu'il avait connus.

Le défi proposé par l'électeur ne me semble point du tout incompatible avec sa situation et son caractère ; il était indignement opprimé ; et un homme qui, en 1655, avait jeté un encrier à la tête d'un plénipotentiaire, pouvait fort bien envoyer un défi, en 1674, à un général d'armée qui brûlait son pays sans aucune raison plausible.

Le préſident *Hénault* peut avoir tort de dire *que M. de Turenne répondit avec une modération qui fit honte à l'électeur de cette bravade.* Ce n'était point à mon ſens une bravade, c'était une très-juſte indignation d'un prince ſenſible et cruellement offenſé. 1767.

On touchait au temps où ces duels entre des princes avaient été fort communs. Le duc de *Beaufort*, général des armées de la fronde, avait tué en duel le duc de *Nemours*. Le fils du duc de *Guiſe* avait voulu ſe battre en duel avec le grand *Condé*. Vous verrez, dans les *Lettres de Péliſſon*, que *Louis XIV* lui-même demanda s'il lui ſerait permis en conſcience de ſe battre contre l'empereur *Léopold*.

Je ne ſerais point étonné que l'électeur, tout tolérant qu'il était (ainſi que tout prince éclairé doit l'être), ait reproché dans ſa colère au maréchal de *Turenne* ſon changement de religion, changement dont il ne s'était aviſé peut-être que dans l'eſpérance d'obtenir l'épée de connétable qu'il n'eut point. Un prince tolérant, et même très-indifférent ſur les opinions qui partagent les ſectes chrétiennes, peut fort bien, quand il eſt en colère, faire rougir un ambitieux qu'il ſoupçonne de s'être fait catholique romain, par politique, à l'âge de cinquante-cinq ans; car il eſt probable qu'un homme de cet âge, occupé des intrigues de cour, et, qui pis eſt, des intrigues de l'amour et des cruautés de la guerre, n'embraſſe pas une ſecte nouvelle par conviction. Il avait changé deux fois de parti dans les guerres civiles; il n'eſt pas étrange qu'il ait changé de religion.

Je ne ſerais point encore ſurpris de pluſieurs

1767. ravages faits en différens temps dans le Palatinat par M. de *Turenne;* il fesait volontiers subsister ses troupes aux dépens des amis comme des ennemis. Il est très-vraisemblable qu'il avait un peu maltraité ce beau pays, même en 1644, lorsque le roi de France était allié de l'électeur, et que l'armée de France marchait contre la Bavière. *Turenne* laissa toujours à ses soldats une assez grande licence. Vous verrez, dans les *Mémoires du marquis de la Fare*, que, vers le temps même du cartel, il avait très-peu épargné la Lorraine, et qu'il avait laissé le pays messin même au pillage. L'intendant avait beau lui porter ses plaintes, il répondait froidement : *Je le ferai dire à l'ordre.*

Je pense, comme vous, que la teneur des lettres de l'électeur et du maréchal de *Turenne* est supposée. Les historiens, malheureusement, ne se font pas un scrupule de faire parler leurs héros. Je n'approuve point dans *Tite-Live* ce que j'aime dans *Homère*. Je soupçonne la lettre de *Ramsai* d'être aussi apocrife que celle du gascon *Sandras*. *Ramsai* l'écossais était encore plus gascon que lui. Je me souviens qu'il donna au petit *Louis Racine*, fils du grand *Racine*, une lettre au nom de *Pope*, dans laquelle *Pope* se justifiait des petites libertés qu'il avait prises dans son *Essai sur l'homme*. *Ramsai* avait pris beaucoup de peine à écrire cette lettre en français; elle était assez éloquente : mais vous remarquerez, s'il vous plaît, que *Pope* savait à peine le français, et qu'il n'avait jamais écrit une ligne dans cette langue; c'est une vérité dont j'ai été témoin, et qui est sue de tous les gens de lettres d'Angleterre. Voilà

ce qui s'appelle un gros menſonge imprimé; il y a même, dans cette fiction, je ne ſais quoi de fauſſaire qui me fait de la peine. 1767.

Ne ſoyez point ſurpris que M. de *Chenevières* n'ait pu trouver, dans le dépôt de la guerre, ni le cartel ni la lettre du maréchal de *Turenne*. C'était une lettre particulière de M. de *Turenne* au roi, et non au marquis de *Louvois*. Par la même raiſon, elle ne doit point ſe trouver dans les archives de Manheim. Il eſt très-vraiſemblable qu'on ne garda pas plus de copie de ces lettres d'animoſité que l'on n'en garde de celles d'amour.

Quoi qu'il en ſoit, ſi l'électeur palatin envoya un cartel par le trompette *Petit-Jean*, mon avis eſt qu'il fit très-bien, et qu'il n'y a à cela nul ridicule. S'il y en avait eu, ſi cette bravade avait été honteuſe, comme le dit le préſident *Hénault*, comment l'électeur, qui voyait ce fait publié dans toute l'Europe, ne l'aurait-il pas hautement démenti? comment aucun homme de ſa cour ne ſe ſerait-il élevé contre cette impoſture?

Pour moi je ne dirai pas comme ce maraud de *Frélon* dans l'Ecoſſaiſe: *J'en jurerais, mais je ne le parierais pas*. Je vous dirai: Je ne le jure ni ne le parie. Ce que je vous jurerai bien, c'eſt que les deux incendies du Palatinat ſont abominables. Je vous jure encore que, ſi je pouvais me tranſporter, ſi je ne gardais pas la chambre depuis près de trois ans, et le lit depuis deux mois, je viendrais faire ma cour à leurs Alteſſes ſéréniſſimes, auxquelles je ſerai bien reſpectueuſement attaché juſqu'au dernier moment de ma vie. Comptez de

1767. même sur l'estime et sur l'amitié que je vous ai vouées.

A propos d'incendie, il y a des gens qui prétendent qu'on mettra le feu à Genève cet hiver. Je n'en crois rien du tout; mais, si on veut brûler Ferney et Tourney, le régiment de *Conti* et la légion de Flandre, qui sont occupés à peupler mes pauvres villages, prendront gaiement ma défense.

LETTRE CLXXXVII.

A M. CHRISTIN.

A Ferney, 27 d'octobre.

Mon cher ami, je vous écris à tout hasard, ne sachant où vous êtes, et je prie M. *le Riche* de vous faire tenir ma lettre. J'ai écrit à M. *Jean-Maire*, receveur de M. le duc de *Virtemberg*; je lui ai mandé que la nécessité de soutenir mes droits et ceux de ma famille, contre les créanciers du prince, m'oblige de mettre les affaires en règle; que vous êtes chargé de ma procuration; que vous devez être incessamment dans le bailliage de Beaume, et qu'il est de l'intérêt du prince que la chambre de Montbelliard prenne sans délai des arrangemens, avec vous pour prévenir des frais ultérieurs; qu'il n'y a qu'à me déléguer mes rentes et celles de ma famille sur des fermiers solvables et sur des régisseurs, en stipulant que leurs successeurs seront tenus aux mêmes conditions, quand même ces conditions ne seraient pas

exprimées dans les contrats que la chambre de Montbelliard ferait un jour avec eux. 1767.

Si la chambre de Montbelliard a une envie sincère de terminer cette affaire, elle le pourra très-aisément; et il sera nécessaire que M. le duc de *Virtemberg* ratifie ces conventions.

Si les terres de Franche-Comté étaient tellement chargées qu'elles ne pussent suffire à mon payement, il faudrait faire déléguer le surplus sur les terres de Richwir et d'Horbourg, situées près de Colmar. Mais, dans toutes ces délégations, il faut stipuler que les fermiers ou régisseurs seront tenus de me faire toucher ces revenus dans mon domicile, sans aucun frais, selon mes conventions avec M. *Jean-Maire;* bien entendu surtout que l'on comprendra dans la dette tous les frais que l'on aura faits, tant pour la procédure que pour les contrôles et insinuations, que pour le payement de votre voyage.

S'il est impossible d'entrer dans cet accommodement raisonnable, vous ferez saisir toutes les terres dépendantes de Montbelliard en Franche-Comté; après quoi je vous prierai d'envoyer le contrat de deux cents mille livres, par la poste, à M. *Dupont, avocat au conseil souverain de Colmar, à Colmar*, avec la précaution de faire charger le paquet à la poste.

M. *le Riche* m'écrit d'Orgelet qu'il faut faire insinuer mon contrat de deux cents mille livres, parce que, dit-il, on pourrait un jour prétendre *que j'aurais seulement placé sur la tête de ma nièce, sans que ce soit à son profit*. Je ne conçois point du tout cette difficulté, puisqu'il est stipulé dans le contrat que ma nièce ne jouira qu'après ma mort. Certainement cette

1767. jouissance exprimée est au profit de madame *Denis;* mais il ne faut négliger aucune précaution, et je payerai tout ce que M. *le Riche* jugera convenable.

Au reste, je me rapporte de toute cette affaire entièrement à vous; mais je crois qu'il ne faut pas se presser de faire l'insinuation, si la chambre des finances se prête à un prompt accommodement.

Mandez-moi, je vous prie, ce que vous pensez de tout cela, et ce que vous aurez fait. Adieu, mon cher ami; on ne peut vous être plus tendrement attaché que je le suis. *V.*

LETTRE CLXXXVIII.

A M. DAMILAVILLE.

30 d'octobre.

Mon cher ami, je reçois votre lettre du 20 d'octobre, car il faut que je sois exact sur les dates; on dit qu'il y a quelquefois des lettres qui se perdent.

J'écris à M. *Chardon*, à tout hasard, pour l'affaire des *Sirven*, quoique je ne croye pas le moment favorable. On vient de condamner à être pendu un pauvre diable de gascon qui avait prêché la parole de DIEU dans une grange auprès de Bordeaux. Le gascon, maître de la grange, est condamné aux galères, et la plupart des auditeurs gascons sont bannis du pays; mais quand on appesantit une main, l'autre peut devenir plus légère. On peut en même temps exécuter les lois sévères qui défendent de prêcher la parole de DIEU dans

des granges, et venger les lois qui défendent aux juges de rouer, de pendre les pères et les mères, sans preuves. 1767.

Ne pourriez-vous point m'envoyer cette *Honnêteté théologique* dont on parle tant, et qu'on m'impute à cause du titre, et parce que l'on sait que je suis très-honnête avec les messieurs de la théologie? Je ne l'ai point vue, et je meurs d'envie de la lire. On ne pourra pas empêcher qu'il y ait une sorbonne, mais on pourra empêcher que cette sorbonne fasse du mal. Le ridicule et la honte dont elle vient de se couvrir dureront long-temps. Il faut espérer que tant de voix, qui s'élèvent d'un bout de l'Europe à l'autre, imposeront enfin silence aux théologiens, et que le monde ne sera plus bouleversé par des argumens, comme il l'a été tant de fois.

Pourquoi donc ne pas donner vos observations sur l'*Ordre essentiel des sociétés*? mais il n'y a pas moyen de dire tout ce qu'on devrait et qu'on voudrait dire.

Adieu, mon très-cher ami; tâchez donc de venir à bout de cette enflure au cou; pour moi je suis bien loin d'avoir des enflures, je diminue à vue d'œil, et je serai bientôt réduit à rien.

1767.

LETTRE CLXXXIX.

AU MEME.

2 de novembre.

MON corps qui n'en peut plus, fait ses complimens à votre cou qui n'est pas en trop bon ordre, mon cher ami. J'arrange mes petites affaires, et voici un papier que je vous prie de faire parvenir à M. de *Laleu*.

Au reste, plus la raison est persécutée, plus elle fait de progrès. Puissent les braves combattre toujours, et les tièdes se réchauffer!

Je reçois une lettre d'un des nôtres, nommé M. *Dupont*, avocat au conseil souverain d'Alsace, qui me mande vous avoir adressé des papiers très-importans pour moi. il faut bien, quelque philosophe que l'on soit, ne pas négliger absolument ses affaires temporelles; ces papiers me seront très-utiles dans le délabrement des affaires de M. le duc de *Virtemberg*. Personne ne me paye, et j'ai, depuis six semaines, le régiment de *Conti* auquel il faut faire les honneurs du pays. Je suis plus embarrassé que la sorbonne ne l'est avec M. de *Marmontel*.

Je viens d'apprendre qu'il y a des *Mémoires* imprimés du maréchal de *Luxembourg*, et je suis honteux de l'avoir ignoré. Ils me seront très-utiles pour la nouvelle édition que l'on fait du Siècle de *Louis XIV*, et je vous prie instamment, mon cher ami, de me

les

les faire venir par *Briaſſon*, ou de quelque autre manière. 1767.

Connaîtriez-vous un petit écrit ſur la population d'une partie de la Normandie et de deux ou trois autres provinces de France? On dit que M. l'intendant de *la Michodière* a part à cet ouvrage qui eſt, dit-on, très-exact et très-bien fait.

Mandez-moi ſurtout des nouvelles de votre cou; je m'y intéreſſe plus qu'à tous les dénombremens de la France. Vous ne m'avez point parlé de l'opéra de M. *Thomas* et de M. de *la Borde*. Je crois que vous vous ſouciez plus d'un bon raiſonnement que d'une double croche.

Portez-vous bien, mon cher ami, et aimez un homme qui vous chérira juſqu'au dernier moment de ſa vie.

LETTRE CXC.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 de novembre.

VRAIMENT, mon divin ange, je ne ſavais pas que vous euſſiez enterré votre médecin. Je ne fais rien de ſi ridicule qu'un médecin qui ne meurt pas de vieilleſſe; et je ne conçois guère comment on attend ſa ſanté de gens qui ne ſavent pas ſe guérir: cependant il eſt bon de leur demander quelquefois conſeil, pourvu qu'on ne les croye pas aveuglément. Mais comment pouvez-vous prendre les mêmes remèdes, madame d'*Argental* et vous, puiſque vous

1767. n'avez pas la même maladie ? c'eſt une énigme pour moi. Tout ce que je puis faire, c'eſt de lever les mains au ciel, et de le prier de vous accorder une vie très-longue, très-ſaine, avec très-peu de médecins.

J'avais déjà écrit un petit mot à M. de *Thibouville* pour vous être montré. Votre lettre du 28 d'octobre ne m'a été rendue qu'après. Vous ne doutez pas que je ne ſois bien curieux de voir ma lettre à la belle mademoiſelle *Dubois*. Vous avez vu les raiſons que j'ai de me tenir un peu clos et couvert juſqu'à ce que j'aye reçu des nouvelles de M. le maréchal de *Richelieu*. Il me ſemble qu'il y a, dans cette affaire, je ne ſais quelle conſpiration pour m'embarraſſer et pour ſe moquer de moi. Mais comment M. le duc de *Duras* n'a-t-il pas eu la curioſité de voir cette lettre qui eſt devenue la pomme de diſcorde chez les déeſſes du tripot ? Rien n'eſt, ce me ſemble, ſi facile ; tout ſerait alors tiré au clair, ſans que des perſonnes qui peuvent beaucoup me nuire euſſent le moindre prétexte contre moi.

Je vous avouerai groſſièrement, mon cher ange, que je me trouve dans une ſituation bien gênante, et que je crains l'éclat d'une brouillerie qui me mettrait dans l'alternative de perdre une partie de mon bien, ou de le redemander par les voies du monde les plus triſtes, et peut-être les plus inutiles. On me mande des choſes ſi extraordinaires que je ne ſais plus où j'en ſuis ; ma ſanté, d'ailleurs, eſt abſolument ruinée. Je dois plutôt ſonger à vivre que ſonger à la ſingulière tracaſſerie qu'on m'a faite. Je n'oſe même écrire à *le Kain*, de peur de l'expoſer.

Vous verrez inceſſamment M. de *Chabanon* et M. de *la Harpe*. J'ai donné une lettre à M. de *la Harpe* pour vous. 1767.

Adieu, mon divin ange ; maman et moi, nous nous mettons au bout de vos ailes plus que jamais.

Vous ſavez quel eſt pour vous mon culte d'hyperdulie.

LETTRE CXCI.

A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

Le 9 de novembre.

Je n'ai pu répondre, Monſieur, auſſitôt que je l'aurais voulu, à la lettre par laquelle vous eûtes la bonté de m'apprendre votre excommunication. J'étais enchanté de vous avoir pour confrère, et il était bien juſte qu'un doyen félicitât avec empreſſement un novice tel que vous ; mais j'étais dans ce temps-là ſur le point d'aller à tous les diables. Ma vieilleſſe et mes maladies continuelles ne me permettent pas de remplir mes devoirs bien exactement avec les réprouvés auxquels je ſuis très-attaché. Je me flatte que, ſi vous êtes excommunié auprès de quelques habitués de paroiſſe, vous ne l'êtes pas auprès de l'habitué de la gloire. Les lauriers des *Condé* garantiſſent des foudres de l'Egliſe.

Je vous ſouhaite, Monſieur, beaucoup de joie et de plaiſir dans ce monde, en attendant que vous ſoyez damné dans l'autre.

1767. Ne montrez point ma lettre à monſieur l'archevêque, ſi vous voulez que j'aye l'honneur d'être enterré en terre ſainte ; mais, ſi jamais vous lui parlez de moi, aſſurez-le bien que je ne ſuis pas janſéniſte.

Conſervez-moi vos bontés. Voulez-vous bien me mettre aux pieds de ſon Alteſſe ſéréniſſime ?

LETTRE CXCII.

A M. DAMILAVILLE.

Le 11 de novembre.

J'AI auſſi, mon cher ami, une très-ancienne colique. Je ſuis à peu-près de l'âge de M. de *Courteille*, et beaucoup plus faible et plus uſé que lui. Je dois m'attendre à la même aventure au premier jour. Que cette dernière facétie ſoit jouée dans mon déſert ou demain, ou dans ſix mois, ou dans un an, cela eſt parfaitement égal entre deux éternités qui nous engloutiſſent et qui ne nous laiſſent qu'un moment pour ſouffrir et pour mourir.

Je vous plains beaucoup d'avoir perdu votre protecteur ; mais vous ne perdrez pas pour cela votre emploi. Vous vous ſoutiendrez par vos propres forces, et d'ailleurs vous avez des amis. Plût à Dieu que vous puſſiez, au lieu de votre emploi, avoir un bénéfice ſimple, et venir philoſopher avec moi ſur la fin de ma carrière.

Mandez-moi, je vous prie, ſi M. *Marmontel* eſt revenu à Paris. Le voilà pleinement victorieux ; et

il le ſerait encore davantage, ſi les chats fourrés de la ſorbonne étaient aſſez fous pour lâcher un décret. Vous m'avez envoyé *les Pièces relatives à Bélisaire*, mais elles ne ſont pas complètes. 1767.

Il n'eſt pas juſte de m'attribuer l'*Honnêteté théologique* quand je ne l'ai pas faite. Il faut que chacun jouiſſe de ſa gloire. Ceux qui font ces bonnes plaiſanteries ſont trop modeſtes de les mettre ſur mon compte. J'ai bien aſſez de mes péchés, ſans me charger encore de ceux de mon prochain.

Je ne ſuis point du tout fâché qu'on ait imprimé ma lettre à *Marmontel*. J'y traite *Cogé* de *maraud*, et j'ai eu raiſon; car il a eu la conduite d'un coquin avec le ſtyle d'un ſot. On peut même imprimer cette lettre que je vous écris; je le trouverai très-bon.

Je vous embraſſe de toutes les forces qui me reſtent.

LETTRE CXCIII.

A M. CHARDON.

A Ferney, 14 de novembre.

MONSIEUR,

Il paraît que le conſeil cherche bien plus à favoriſer le commerce et la population du royaume, qu'à perſécuter des idiots qui aiment le prêche et qui ne peuvent plus nuire. Dans ces circonſtances favorables, je prends la liberté de rappeler à votre ſouvenir l'affaire des *Sirven*, et d'implorer votre protection et votre juſtice pour cette famille infortunée.

1767. On dit que vous pourrez rapporter cette affaire devant le roi. Ce sera, Monsieur, une nouvelle preuve qu'il aura de votre capacité et de votre humanité. Il s'agit d'une famille entière qui avait un bien honnête, et qui se voit flétrie, réduite à la mendicité, et errante, en vertu d'une sentence absurde d'un juge de village.

Il n'y a pas long-temps, Monsieur, qu'on a imprimé à Toulouse, par ordre du parlement, une justification de l'affreux jugement rendu contre les *Calas*. Cette pièce soutient fortement l'incompétence de messieurs des requêtes, et la nullité de leur arrêt. Jugez comme la pauvre famille *Sirven* serait traitée par ce parlement, si elle y était renvoyée après avoir demandé justice au conseil. Vous êtes son unique appui. Je partage son affliction et sa reconnaissance.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect, Monsieur, votre, &c. *Voltaire*.

LETTRE CXCIV.

A M. DAMILAVILLE.

18 de novembre.

Je présume, mon cher ami, qu'on vous a donné de fausses alarmes. Il n'est point du tout vraisemblable qu'un conseiller d'Etat, occupé d'une décision du roi qui le regarde, ait attendu un autre conseiller d'Etat à la porte du cabinet du roi, pour parler contre vous. On ne songe dans ce moment qu'à soi-même, et tout au plus aux affaires majeures

dont on ne dit qu'un mot en passant. Si mon amitié est un peu craintive, ma raison est courageuse. Je ne me figurerai jamais qu'un maréchal de France, qui vient d'être nommé pour commander les armées, attende un ministre au sortir du conseil pour lui dire qu'un major d'un régiment n'est pas dévot : cela est trop absurde. Mais aussi il est très-possible qu'on vous ait desservi, et c'est ce qu'il faut parer. 1767.

J'ai imaginé d'écrire à madame de *Sauvigni* qui est venue plusieurs fois à Ferney. Je ferai parler aussi par monsieur son fils. Je saurai de quoi il est question, sans vous compromettre.

On a imprimé en Hollande des lettres au père *Mallebranche ;* l'ouvrage est intitulé *le Militaire philosophe ;* il est excellent ; le père *Mallebranche* n'aurait jamais pu y répondre. Il fait une très-grande impression dans tous les pays où l'on aime à raisonner.

On m'assure de tous côtés que l'on doit assurer un état civil aux protestans, et légitimer leurs mariages ; il est étonnant que vous ne m'en disiez rien.

Bonsoir, mon très-cher ami ; je vous embrasse bien fort.

1767.

LETTRE CXCV.

A M. DE CHABANON.

A Ferney, 20 de novembre.

Vous êtes assurément un plus aimable enfant que je ne suis un aimable papa ; c'est ce que toutes les dames vous certifieront, depuis les portes de Genève jusqu'à Ferney. Vous allez faire à Paris de nouvelles conquêtes ; mais j'espère que vous n'abandonnerez pas l'Empire romain et les Vandales.

Je sais que le tripot de la comédie est tombé comme cet Empire. Il n'y a plus ni acteurs ni actrices ; mais vous travaillez pour vous-même. Un bon ouvrage n'a pas besoin du tripot pour se soutenir, et vous le ferez jouer à votre loisir quand la scène sera un peu moins délabrée. Je voudrais être assez jeune pour jouer le rôle de l'ambassadeur vandale, sur notre petit théâtre ; mais vous avez assez d'acteurs sans moi, car j'espère toujours vous revoir ici. Je suis comme toutes nos femmes ; elles n'ont qu'un cri après vous, et madame de *la Harpe* sera une très-bonne *Eudoxie*. Mon cher confrère en tragédies, avez-vous vu M. de *la Borde* votre confrère en musique ? Amphion ne doit pas l'avoir découragé. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que dans sa Pandore il y a bien des morceaux qui vont à l'oreille et à l'ame. Ranimez, je vous prie, sa noble ardeur ; il ne faut pas qu'il enfouisse un si

beau talent. Il me paraît surtout entendre à merveille ce que personne n'entend ; c'est l'art de dialoguer. Vous ferez quelques jours un bien joli opéra avec lui, mais je ne prétends pas que Pandore soit entièrement sacrifié. 1767.

Nos dames, sensibles à votre souvenir, vous écriront des lettres plus galantes ; mais je vous avertis que je suis aussi sensible qu'elles, tout vieux que je suis. Ma santé est détestable, mais je suis heureux autant qu'un vieux malade peut l'être. Votre façon d'être heureux est d'une espèce toute différente.

Adieu; je vous souhaite tous les genres de félicité dont vous êtes très-digne. *V.*

LETTRE CXCVI.

A M. DAMILAVILLE.

23 de novembre.

Vous n'aviez pas besoin, mon cher ami, de la lettre de M. d'*Alembert* pour m'exciter. Vous savez bien que, sur un mot de vous, il n'y a rien que je ne hasarde pour vous servir.

Je vous avais déjà prévenu en écrivant la lettre la plus forte à madame de *Sauvigni*. Je prendrai aussi, n'en doutez pas, le parti d'implorer la protection de M. le duc de *Choiseul ;* mais sachez qu'il est à présent très-rare qu'un ministre demande des emplois à d'autres ministres. Il n'y a pas long-temps que j'obtins

1767. de M. le duc de *Choiseul* qu'il parlât à monsieur le vice-chancelier en faveur d'un ancien officier à qui nous avons donné la sœur de M. *Dupuits* en mariage. Cet officier, retiré du service avec la croix de Saint-Louis et une pension, avait été forcé, par des arrangemens de famille, à prendre une charge de maître des comptes à Dole ; il demandait la vétérance avant le temps prescrit : croiriez-vous bien que monsieur le vice-chancelier refusa net M. de *Choiseul*, et lui envoya un beau mémoire pour motiver ses refus. Vous jugez bien que, depuis ce temps-là, le ministre n'est pas trop disposé à demander des choses qui ne dépendent pas de lui. Soyez sûr que je n'aurai réponse de trois mois.

Il y a environ ce temps-là que j'en attends une de lui sur une affaire qui me regarde. Il m'a fait dire, par le commandant de notre petite province, qu'il n'avait pas le temps d'écrire, qu'il était accablé d'affaires : voilà où j'en suis.

Il me paraît de la dernière importance d'apaiser M. de *Sauvigni ;* il faut l'entourer de tous côtés. M. de *Montigny*, trésorier de France, de l'académie des sciences, est très à portée de lui parler avec vigueur. N'avez-vous point quelque ami auprès de M. d'*Ormesson ?* Heureusement la place qui vous est promise n'est point encore vacante ; on aura tout le temps de faire valoir vos droits si bien établis.

La tracasserie qu'on vous fait est inouie. Je me souviens d'un petit dévot, nommé *Leleu*, qui avait deux crucifix sur sa table ; il débuta par me dire qu'il ne voulait pas transiger avec moi, parce que j'étais un impie, et il finit par me voler vingt mille

francs. Il s'en faut beaucoup, mon cher ami, que les ſcènes du Tartuffe ſoient outrées : la nature des dévots va beaucoup plus loin que le pinceau de *Molière*. 1767.

J'aurai, dans le courant du mois de décembre, une occaſion très-favorable de prier monſieur le contrôleur général de vous rendre juſtice. Je ne ſaurais m'imaginer qu'on pût manquer à ſa parole ſur un prétexte auſſi ridicule. Cela reſſemblerait trop au marquis d'*O* qui prétendait que le prince *Eugène* et *Marlborough* ne nous avaient battus que parce que le duc de *Vendôme* n'allait pas aſſez ſouvent à la meſſe.

Je vous prie de ne pas oublier le maréchal de *Luxembourg* qui n'allait pas plus à la meſſe que le duc de *Vendôme*. Je ſuis obligé d'arrêter l'édition du Siècle de *Louis XIV*, juſqu'à ce que j'aye vu ces campagnes du maréchal, où l'on m'a dit qu'il y a des choſes fort inſtructives.

Le petit livre du *Militaire philoſophe* vaut aſſurément mieux que toutes les campagnes ; il eſt très-eſtimé en Europe de tous les gens éclairés. J'ai bien de la peine à croire qu'un militaire en ſoit l'auteur. Nous ne ſommes pas comme les anciens Romains qui étaient à la fois guerriers, juriſconſultes et philoſophes.

Vous ne me parlez plus de votre cou ; pour moi je vous écris de mon lit dont mes maux me permettent rarement de ſortir. On ne peut s'intéreſſer à vos affaires, ni vous embraſſer plus tendrement que je le fais.

1767.

LETTRE CXCVII.

A M. MARIN,

CENSEUR ROYAL, SECRETAIRE GENERAL DE LA LIBRAIRIE, *à Paris.*

27 de novembre.

Vous me demandez, mon cher Monsieur, si je m'intéresse aux édits qui favorisent le commerce et les huguenots : je crois être, de tous les catholiques, celui qui s'y intéresse le plus. Je vous serai très-obligé de me les envoyer. Il me semble que le conseil cherche réellement le bien de l'Etat ; on n'en peut pas dire autant de messieurs de sorbonne.

J'ai lu les Lettres sur *Rabelais* et autres grands personnages. Ce petit ouvrage n'est pas assurément fait à Genève ; il a été imprimé à Bâle, et non point en Hollande chez *Marc-Michel*, comme le titre le porte. Il y a, en effet, des choses assez curieuses ; mais je voudrais que l'auteur ne fût point tombé quelquefois dans le défaut qu'il semble reprocher aux auteurs hardis dont il parle.

Parmi une grande quantité de livres nouveaux qui paraissent sur cette matière, il y en a un surtout dont on fait un très-grand cas. Il est intitulé *le Militaire philosophe*, et imprimé en effet chez *Marc-Michel Rey*. Ce sont des lettres écrites au père *Mallebranche* qui aurait été fort embarrassé d'y répondre.

On a débité en Hollande, cette année, plus de vingt ouvrages dans ce goût. Je fais que la fréronaille m'impute toutes ces nouveautés; mais je m'enveloppe avec sécurité dans mon innocence et dans le Siècle de *Louis XIV*, que je fais réimprimer augmenté de plus d'un tiers. Je profite de la permission que vous me donnez de vous adresser une copie de l'*errata* que l'exacte et avisée veuve *Duchesne* a perdu si à propos. Je mets tout cela sous l'enveloppe de M. de *Sartine*. 1767.

Adieu, Monsieur; vous ne sauriez croire combien votre commerce m'enchante.

Sera-t-il donc permis au sieur *Cogé*, régent de collége, d'employer le nom du roi pour me calomnier ?

LETTRE CXCVIII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 28 de novembre.

Il y a environ quarante-cinq ans que monseigneur est en possession de se moquer de son humble serviteur. Il y a trois mois que je sors rarement de mon lit, tandis que monseigneur sort tous les jours de son bain pour aller dans le lit d'autrui; et vous êtes tout ébahi que je me sois habillé une fois pour assister à une petite fête. Puissiez-vous insulter encore quarante ans aux faiblesses humaines, en ne perdant jamais ni votre appétit, ni votre vigueur, ni vos grâces, ni vos railleries !

1767. Vous avez laiſſé choir le tripot de la comédie de Paris. Je m'y intéreſſe fort médiocrement ; mais je ſuis fâché que tout tombe, excepté l'opéra comique. J'ai peur d'avoir le défaut des vieillards qui font toujours l'éloge du temps paſſé ; mais il me ſemble que le Siècle de *Louis XIV*, dont on fait actuellement une édition nouvelle fort augmentée, était un peu ſupérieur à notre ſiècle.

Comme cet ouvrage eſt ſuivi d'un petit abrégé qui va juſqu'à la dernière guerre, je ne manquerai pas de parler de la belle action de M. le duc d'*Aiguillon* qui a repouſſé les Anglais. J'avais oublié cette conſolation dans nos malheurs.

Votre ancien ſerviteur ſe recommande toujours à votre bonté et loyauté, et vous préſente ſon tendre et profond reſpect. *V.*

LETTRE CXCIX.

A M. DE CHABANON.

30 de novembre.

L'ANECDOTE parlementaire, que vous avez la bonté de m'envoyer, mon cher ami, m'eſt d'autant plus précieuſe, qu'aucun écrivain, aucun hiſtorien de *Louis XIV* n'en avait parlé juſqu'à préſent.

Et voilà juſtement comme on écrit l'hiſtoire.

Vous êtes bien plus attentif que le victorieux auteur de l'éloge de *Charles V*. Il ne m'a point appris d'anecdote, car il ne m'a point écrit du tout. Je

préſume qu'il paſſe fort agréablement ſon temps avec quelque fille d'*Aaron Alraſchild*. 1767.

Je ne ſais pas la moindre nouvelle des tripots de Paris. J'ignore juſqu'au ſuccès des doubles croches de *Philidor*, et je ſuis toujours très-affligé de l'aventure des croches de notre ami M. de *la Borde*. J'ai ſa Pandore à cœur, non parce que j'ai fourni la toile qu'il a bien voulu peindre, mais parce que j'ai trouvé des choſes charmantes dans ſon exécution; et je ſouhaite paſſionnément qu'on joue le péché originel à l'opéra. Vous me direz qu'il ne mérite d'être joué qu'à la foire Saint-Laurent: cela eſt vrai, ſi on le donne ſous ſon véritable nom; mais, ſous le nom de Pandore, elle mérite le théâtre de l'académie de muſique. Je vous prie toujours d'encourager M. de *la Borde;* car pour vous, mon cher ami, je vous crois aſſez encouragé à établir votre réputation en détruiſant l'Empire romain. Mais commencez par établir un théâtre, vous n'en avez point. La comédie françaiſe eſt plus tombée que l'Empire romain.

Nous n'avons plus de ſoldats dans nos déſerts de Ferney. L'arrêt des auguſtes puiſſances contre les illuſtres repréſentans eſt arrivé, et a été plus mal reçu qu'une pièce nouvelle. Vous ne vous en ſouciez guère, ni moi non plus.

Maman et toute la maiſon vous font les plus tendres complimens; j'enchéris ſur eux tous. *V.*

1767.

LETTRE CC.

A M. MARMONTEL.

2 de décembre.

COMMENÇONS par les empereurs, mon très-cher et illuſtre confrère, et enſuite nous viendrons aux rois. Je tiens l'empereur *Juſtinien* un aſſez mépriſable deſpote, et *Bélisaire* un brave capitaine aſſez pillard, auſſi ſottement cocu que ſon maître. Mais pour la ſorbonne, je ſuis toujours de l'avis de *Deſlandes* qui aſſure, à la page 299 de ſon troiſième volume, que c'eſt le corps le plus mépriſable du royaume.

Pour le roi de Pologne, c'eſt tout autre choſe. Je le révère, l'eſtime et l'aime comme philoſophe et comme bienfeſant. Il eſt vrai que j'eus l'honneur de recevoir ſa réponſe au mois de mars, et que j'eus la diſcrétion de ne lui rien répliquer, parce que je craignis d'ennuyer un roi des Sarmates, qui me parut aſſez embarraſſé entre un nonce, des évêques, des *Radzivil* et des Cracovie: mais, puiſqu'il inſinue que je dois lui écrire, il aura aſſurément de mes nouvelles.

Mon cher ami, vive le miniſtère de France, vive ſurtout M. le duc de *Choiſeul* qui ne veut pas que les ſorboniqueurs prêchent l'intolérance dans un ſiècle auſſi éclairé. On lime les dents à ces monſtres, on rogne leurs griffes, c'eſt déjà beaucoup. Ils rugiront, et on ne les entendra ſeulement pas.

Vôtre

Votre victoire est entière, mon cher ami : ces drôles-là auraient été plus dangereux que les jésuites, si on les avait laissé faire. 1767.

Je suis bien affligé que l'édit en faveur des protestans n'ait point passé. Ce n'est pas que les huguenots ne soient aussi fous que les sorboniqueurs ; mais, pour être fou à lier, on n'en est pas moins citoyen ; et rien ne serait assurément plus sage que de permettre à tout le monde d'être fou à sa manière.

Il me paraît que le public commence à être fou de la musique italienne ; cela ne m'empêchera jamais d'aimer passionnément le récitatif de *Lulli*. Les Italiens se moqueront de nous, et nous regarderont comme de mauvais singes. Nous prenons aussi les modes des Anglais ; nous n'existons plus par nous-mêmes. Le théâtre français est désert comme les prêches de Genève. La décadence s'annonce de toutes parts. Nous allions nous sauver par la philosophie, mais on veut nous empêcher de penser. Je me flatte pourtant qu'à la fin on pensera, et que le ministère ne sera pas plus méchant envers les pauvres philosophes, qu'envers les pauvres huguenots.

Je vous supplie d'embrasser pour moi le petit nombre de sages qui voudra bien se souvenir du vieux solitaire, votre tendre ami.

1767.

LETTRE CCI.

A M. DAMILAVILLE.

2 de décembre.

MON cher ami, madame de *Sauvigni*, à qui j'avais écrit de la manière la plus preſſante, ſans vous compromettre en rien, s'explique elle-même ſur les choſes dont je ne lui avais point parlé; elle les prévient; elle me dit que M. *Mabille*, dont par parenthèſe je ne ſavais pas le nom, n'eſt point mort; qu'on ne peut demander la place d'un homme en vie; que ſon fils d'ailleurs a exercé cet emploi depuis cinq années, à la ſatisfaction de ſes ſupérieurs; et que, s'il était dépoſſédé, ſa famille ſerait à la mendicité.

Ces raiſons me paraiſſent aſſez fortes. Il n'eſt point du tout queſtion, dans cette lettre, des impreſſions qu'on aurait pu donner contre vous à M. de *Sauvigni*. On n'y parle que des ſervices que *Mabille* a rendus à l'intendance pendant quarante années. C'eſt encore une raiſon de plus pour aſſurer une récompenſe à ſon fils. Que voulez-vous que je réponde? faut-il que j'inſiſte? faut-il que je demande pour vous une autre place? ou voulez-vous vous borner à conſerver la vôtre? Vous ſavez mieux que moi que les promeſſes des miniſtres qui ne ſont plus en place, ne ſont pas une recommandation auprès de leurs ſucceſſeurs.

Vous savez qu'il n'y a point de survivance pour ces sortes d'emplois. Je vois avec douleur que je ne dois rien attendre de M. le duc de *Choiseul* dans cette affaire. Je n'ai jamais senti si cruellement le désagrément attaché à la retraite ; on n'est plus bon à rien, on ne peut plus servir ses amis. 1767.

Je crois être sûr que M. de *Sauvigni* ne vous nuira pas dans l'emploi qui vous sera conservé ; mais je crois être sûr aussi qu'il se fait un devoir de conserver au jeune *Mabille* la place de son père. En un mot, ce père n'est point mort ; et ce serait, à mon avis, une grande indiscrétion de demander son emploi de son vivant.

Mandez-moi, je vous prie, où vous en êtes, et quel parti vous prenez. Celui de la philosophie est digne de vous. Plût à Dieu que vous pussiez avoir un bénéfice simple, et venir philosopher à Ferney ! Mais, si votre place vous vaut quatre mille livres, il ne faut certainement pas l'abandonner.

Vous êtes trop prudent, mon cher ami, pour mettre dans cette affaire le dépit à la place de la raison. Je ne vous parlerai point aujourd'hui de littérature quand il s'agit de votre fortune. Je suis d'ailleurs très-malade. Je vous embrasse avec la plus vive tendresse.

1767.

LETTRE CCII.

AU MEME.

A Ferney, 4 de décembre.

MON cher ami, je reçois votre lettre du 28 de novembre, et vous devez avoir reçu la mienne du 2 de décembre, dans laquelle je vous mandais ce que j'avais fait auprès de M. le duc de *Choiseul* et de madame de *Sauvigni*. Je vous rendais compte de ses intentions et de ses raisons. Je lui envoie aujourd'hui une copie de la lettre de monsieur le contrôleur général, du 30 de mars. Ma lettre est pour elle et pour monsieur l'intendant qui m'a fait aussi l'honneur de me venir voir à Ferney. Mais, encore une fois, vous ferez plus en un quart d'heure à Paris par vous et par vos amis.

Je ne peux encore avoir reçu de réponse de monsieur le duc de *Choiseul*.

Vous ne me parlez point des nouveaux édits en faveur des négocians et des artisans. Il me semble qu'ils font beaucoup d'honneur au ministère. C'est, en quelque façon, casser la révocation de l'édit de Nantes avec tous les ménagemens possibles. Cette sage conduite me fait croire qu'en effet des ordres supérieurs ont empêché les sorboniqueurs d'écrire contre la tolérance. Tout cela me donne une bonne espérance de l'affaire des *Sirven*, quoiqu'elle languisse beaucoup.

Je suis bien étonné qu'on ait imprimé à Paris l'*Essai historique* sur les dissidens de Pologne. Je ne crois pas que son Excellence, le nonce de sa Sainteté, ait favorisé cette impression. 1767.

On parle de quelques autres ouvrages nouveaux, entr'autres de quelques lettres écrites au prince de *Brunswick* sur *Rabelais*, et sur tous les auteurs italiens, français, anglais, allemands, accusés d'avoir écrit contre notre sainte religion. On dit que ces lettres sont curieuses. Je tâcherai d'en avoir un exemplaire et de vous l'envoyer, supposé qu'on puisse vous le faire tenir par la poste.

Je laisse là l'opéra de *Philidor;* je ne le verrai jamais. Je ne veux point regretter des plaisirs dont je ne peux jouir. Tout ce que je sais, c'est que le récitatif de *Lulli* est un chef-d'œuvre de déclamation, comme les opéra de *Quinault* sont des chefs-d'œuvre de poësie naturelle, de passion, de galanterie, d'esprit et de grâces. Nous sommes aujourd'hui dans la boue, et les doubles croches ne nous en tireront pas.

Voici une réponse que je dois depuis deux mois à un commissaire de marine, qui a fait imprimer chez *Merlin* une ode sur la magnanimité. Je suis assailli tous les jours de vingt lettres dans ce goût. Cela me dérobe tout mon temps, et empoisonne la douceur de ma vie. Plus vos lettres me consolent, plus celles des inconnus me désespèrent: cependant il faut répondre, ou se faire des ennemis. Les ministres sont bien plus à leur aise, ils ne répondent point.

Je vous supplie de vouloir bien faire rendre ma

1767. lettre, par *Merlin*, au magnanime commissaire de marine.

J'attends l'édit du concile perpétuel des Gaules; je sais qu'il n'est pas enregistré par le public.

Adieu; embrassez pour moi *Protagoras*, et aimez toujours votre très-tendre ami *V.*

LETTRE CCIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 7 de décembre.

Mon cher ange, je vous dépêche mon gendre qui ne va à Paris ni pour l'opéra de *Philidor*, ni pour l'opéra comique, ni pour le malheureux tripot de l'expirante comédie française. Il aura le bonheur de faire sa cour à mes deux anges, cela mérite bien le voyage. De plus, il compte servir le roi, ce qui est la suprême félicité. Puisse-t-il le servir longues années en temps de paix!

J'ai vaincu mon horrible répugnance, en excédant M. le duc de *Duras* de l'histoire de la falsification de mon testament. Je vois bien que je mourrai avant d'avoir mis ordre à mes affaires comiques, et que cela va produire une file de tracasseries qui ne finira point. Le théâtre de *Baron*, de *le Couvreur*, de *Clairon*, n'en deviendra pas meilleur. La décadence est venue, il faut s'y soumettre; c'est le sort de toutes les nations qui ont cultivé les lettres; chacune a eu son siècle brillant, et dix siècles de turpitude.

Je finis actuellement par semer du blé, au lieu de semer des vers en terre ingrate; et j'achève, comme je le puis, ma ridicule carrière. 1767.

Vivez heureux en santé, en tranquillité.

Adieu, mon ange, que j'aimerai tendrement jusqu'au dernier moment de ma vie. *V.*

LETTRE CCIV.

A M. DE CHABANON.

A Ferney, 7 de décembre.

Ami aussi essentiel qu'aimable, ayez tout pouvoir sur Pandore. Vous me donnez le fond de la boîte, et j'espère tout de votre goût, de la facilité de M. de *la Borde*. A l'égard de ma docilité, vous n'en doutez pas.

Je suis bien étonné qu'on ait fait un opéra d'Ernélinde, de Rodoald et de Ricimer; cela pourrait faire souvenir les mauvais plaisans

De ce plaisant projet d'un poëte ignorant
Qui, de tant de héros, va choisir Childebrand.

Le bizarre a succédé au naturel en tout genre. Nous sommes plus savans sur certains chefs intéressans que dans le siècle passé; mais adieu les talens, le goût, le génie et les grâces.

Mes complimens à Rodoald; je vais relire Atis. J'ai peur que vous ne soyez dégoûté de l'Empire

1767. romain et d'Eudoxie, depuis que vous avez vu la misère où les pauvres acteurs sont tombés. On dit qu'il n'y a que la sorbonne qui soit plus méprisée que la comédie française.

J'envie le bonheur de M. *Dupuits* qui va vous embrasser. Je félicite M. de *la Harpe* de tous ses succès. Il en est si occupé qu'il n'a pas daigné m'écrire un mot depuis qu'il est parti de Ferney.

Madame *Denis* vous regrette tous les jours ; elle brave l'hiver et j'y succombe. Je lis et j'écris des sottises au coin de mon feu, pour me dépiquer.

J'ai reçu d'excellens mémoires sur l'Inde ; cela me console des mauvais livres qu'on m'envoie de Paris. Ces mémoires seraient peut-être mal reçus de votre académie, et encore plus de vos théologiens. Il est prouvé que les Indiens ont des livres écrits il y a cinq mille ans ; il nous sied bien après cela de faire les entendus ! Leurs pagodes, qu'on a prises pour des représentations de diables, sont évidemment les vertus personnifiées.

Je suis las des impertinences de l'Europe. Je partirai pour l'Inde, quand j'aurai de la santé et de la vigueur. En attendant, conservez-moi une amitié qui fait ma consolation. *V.*

LETTRE CCV. 1767.

A M. PEAKOCK,

Ci-devant fermier général du roi de Patna.

A Ferney, 8 de décembre.

Je ne saurais, Monsieur, vous remercier en anglais, parce que ma vieillesse et mes maladies me privent absolument de la facilité d'écrire. Je dicte donc en français mes très-sincères remercîmens sur le livre instructif que vous avez bien voulu m'envoyer. Vous m'avez confirmé de vive voix une partie des choses que l'auteur dit sur l'Inde, sur ses coutumes antiques, conservées jusqu'à nos jours; sur ses livres, les plus anciens qu'il y ait dans le monde; sur les sciences dont les brachmanes ont été les dépositaires; sur leur religion emblématique, qui semble être l'origine de toutes les autres religions. Il y a long-temps que je pensais, et que j'ai même écrit une partie des vérités que ce savant auteur développe. Je possède une copie d'un ancien manuscrit qui est un commentaire du *Veidam*, fait incontestablement avant l'invasion d'*Alexandre*. J'ai envoyé à la bibliothèque royale de Paris l'original de la traduction faite par un brame correspondant de notre pauvre compagnie des Indes, qui sait très-bien le français.

Je n'ai point de honte, Monsieur, de vous supplier de me gratifier de tout ce que vous pourrez retrouver d'instructions sur ce beau pays où les

1767. *Zoroaſtre*, les *Pythagore*, les *Apollonius* de Thyane, ont voyagé comme vous.

J'avoue que ce peuple, dont nous tenons les échecs, le trictrac, les théorèmes fondamentaux de la géométrie, eſt malheureuſement d'une ſuperſtition qui effraie la nature; mais, avec cet horrible et honteux fanatiſme, il eſt vertueux; ce qui prouve bien que les ſuperſtitions les plus inſenſées ne peuvent étouffer la voix de la raiſon; car la raiſon vient de DIEU, et la ſuperſtition vient des hommes qui ne peuvent anéantir ce que DIEU a fait.

J'ai l'honneur d'être, Monſieur, avec une très-vive reconnaiſſance, &c.

LETTRE CCVI.

A M. FENOUILLOT DE FALBAIRE.

A Ferney, 11 de décembre.

Je ne peux trop vous remercier, Monſieur, de la bonté que vous avez eue de m'envoyer votre pièce que l'éloquence et l'humanité ont dictée (*). Elle eſt pleine de vers qui parlent au cœur, et qu'on retient malgré ſoi. Il y a des gens qui ont imprimé que, ſi on avait joué la tragédie de Mahomet devant *Ravaillac*, il n'aurait jamais aſſaſſiné *Henri IV*. *Ravaillac* pouvait fort bien aller à la comédie, il avait fait ſes études, et était un très-bon maître d'école. On dit qu'il y a encore à Angoulême des gens de ſa famille qui ſont dans les ordres ſacrés,

(*) L'honnête criminel.

et qui, par conséquent, persécutent les huguenots au nom de DIEU. Il ne ferait pas mal qu'on jouât votre pièce devant ces honnêtes gens, et surtout devant le parlement de Toulouse. M. *Marmontel* vous en demandera probablement une représentation pour la sorbonne. 1767.

Pour moi, Monsieur, je vous réponds que je la ferai jouer sur mon petit théâtre.

Je suis fâché que votre prédicant *Lisimond* ait eu la lâcheté de laisser traîner son fils aux galères. Je voudrais que sa vieille femme s'évanouît à ce spectacle, que le père fût empressé à la secourir; qu'elle mourût de douleur entre ses bras; que, pendant ce temps-là, la chaîne partît; que le vieux *Lisimond*, après avoir enterré sa vieille prédicante, allât vîte à Toulon se présenter pour dégager son fils. Le fond de votre pièce n'y perdrait rien, et le sentiment y gagnerait.

Je voudrais aussi (permettez-moi de vous le dire) que, dans la scène de la reconnaissance, les deux amans ne se parlassent pas si long-temps sans se reconnaître, ce qui choque absolument la vraisemblance.

N'imputez ces faibles critiques qu'à mon estime. Je crois que vous pouvez rendre au théâtre le lustre qu'il commence à perdre tous les jours; mais soyez bien persuadé que Phèdre et Iphigénie feront toujours plus d'effet que des bourgeois. Votre style vous appelle au grand.

J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime que vous méritez, votre très-humble, &c.

1767.

LETTRE CCVII.

A M. DAMILAVILLE.

11 de décembre.

J'ATTENDS demain une lettre de vous, mon cher ami; ainsi je vous réponds avant que vous m'ayez écrit, car l'éloignement du bureau de la poste me force toujours de mettre un grand intervalle entre les lettres que je reçois et celles que je réponds.

Je n'ai encore rien reçu de madame de *Sauvigni*, rien de M. le duc de *Choiseul ;* mais j'ai reçu un livre imprimé à Avignon, intitulé *Dictionnaire antiphilosophique*, qui est assurément très-digne de son titre. Les malheureux y ont rassemblé toutes les ordures qu'on a vomies dans divers temps contre *Helvétius* et *Diderot*, et contre quelqu'un que vous connaissez. La fureur de ces misérables est toujours couverte du masque de la religion : ils sont comme les coupeurs de bourse qui prient DIEU à haute voix en volant dans l'église.

L'ouvrage est sans nom d'auteur, le titre le fait débiter. Il y a des morceaux qui ne sont pas sans éloquence, c'est-à-dire l'éloquence des paroles; car, pour celle de la raison, il y a long-temps qu'elle est bannie de tous les livres de ce caractère. Trois jésuites, nommés *Patouillet*, *Nonotte* et *Céruti*, ont contribué à ce chef-d'œuvre. On m'assure qu'un avocat a déjà daigné répondre à ces marauds, à la fin d'un livre qui roule sur des matières intéressantes.

Par quelle fatalité déplorable faut-il que des ennemis du genre-humain, chaſſés de trois royaumes, et en horreur à la terre entière, ſoient unis entre eux pour faire le mal, tandis que les ſages qui pourraient faire le bien, ſont ſéparés, diviſés, et peut-être, hélas! ne connaiſſent pas l'amitié? Je reviens toujours à l'ancien objet de mon chagrin : les ſages ne ſont pas aſſez ſages, ils ne ſont pas aſſez unis, ils ne ſont ni aſſez adroits, ni aſſez zélés, ni aſſez amis. Quoi! trois jéſuites ſe liguent pour répandre les calomnies les plus atroces, et trois honnêtes gens reſteront tranquilles! 1767.

Vous ne ſerez pas tranquille ſur le compte des *Sirven*. Je compte toujours, mon cher ami, que M. *Chardon* rapportera l'affaire inceſſamment devant le roi. Il ſera comblé de gloire et béni de la patrie.

Avez-vous lu l'*Honnête criminel*? Il y a de très-beaux vers. L'auteur aurait pu faire de cette pièce un ouvrage excellent; il aurait fait une très-grande ſenſation, et aurait ſervi votre cauſe.

Je ſuis toujours très-malade, je ſens de fortes douleurs; mais l'amitié qui m'attache à vous eſt bien plus forte encore.

Bonſoir, mon digne et vertueux ami.

1767.

LETTRE CCVIII.

A M. CHARDON.

11 de décembre.

MONSIEUR,

Vous m'étonnez de vouloir lire des bagatelles, quand vous êtes occupé à déployer votre éloquence sur les choses les plus sérieuses; mais *Caton* allait à cheval sur un bâton avec un enfant, après s'être fait admirer dans le sénat. Je suis un vieil enfant; vous voulez vous amuser de mes rêveries, elles sont à vos ordres; mais la difficulté est de les faire voyager. Les commis à la douane des pensées sont inexorables. Je me ferais d'ailleurs, Monsieur, un vrai plaisir de vous procurer quelques livres nouveaux qui valent infiniment mieux que les miens; mais je ne répondrais pas de leur catholicité. Ce qui me rassurerait, c'est que le meilleur rapporteur du conseil doit avoir sous les yeux toutes les pièces des deux parties.

Si vous pouvez, Monsieur, m'indiquer une voie sûre, je ne manquerai pas de vous obéir ponctuellement.

J'ose me flatter que vous ferez bientôt triompher l'innocence des *Sirven*, que vous serez comblé de gloire; soyez sûr que tout le royaume vous bénira; vous détruirez à la fois le préjugé le plus absurde, et la persécution la plus abominable.

J'ai l'honneur d'être, avec autant d'eſtime que de reſpect, Monſieur, votre, &c. *Voltaire.* 1767.

P. S. Vous me pardonnerez de ne pas vous écrire de ma main, mes maladies et mes yeux ne me le permettent pas.

LETTRE CCIX.

A M. L'ABBÉ MORELLET.

12 de décembre.

Vous êtes, mon cher docteur philoſophe, le modèle de la généroſité ; c'eſt un éloge que les ſimples docteurs méritent rarement. Vous prévenez mes beſoins par vos bienfaits. Je vous dois les belles et bonnes inſtructions que M. de *Malesherbes* a bien voulu me donner. Cette interdiction de remontrances ſous *Louis XIV*, pendant près de cinquante années, eſt une partie curieuſe de l'hiſtoire, et par conſéquent entièrement négligée par les *Limiers* et les *Reboulet*, compilateurs de gazettes et de journaux. Je ne connais qu'une ſeule remontrance, en 1709, ſur la variation des monnaies, encore ne fut-elle préſentée qu'après l'enregiſtrement, et on n'y eut aucun égard.

Je vous ſupplie, mon cher philoſophe, d'ajouter à vos bontés celle de préſenter mes très-humbles remercîmens au magiſtrat philoſophe qui m'a éclairé. Plût à Dieu qu'il fût encore à la tête de la littérature. Quand on ôta au maréchal de *Villars* le

1767. commandement des armées, nous fûmes battus; et lorsqu'on le lui rendit, nous fûmes vainqueurs.

Je suis accablé de vieillesse, de maladies, de mauvais livres, d'affaires. J'ai le cœur gros de ne pouvoir vous dire, aussi longuement que je le voudrais, tout ce que je pense de vous, et à quel point je suis pénétré de l'estime et de l'amitié que vous m'avez inspirées pour le reste de ma vie. *V.*

LETTRE CCX.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 13 de décembre.

VOTRE malingre et affligé serviteur ne peut écrire de sa main à son héros. Tout languissant qu'il est, il compte bien donner non-seulement *la Fiancée du roi de Garbe*, quand il aura quatre-vingts ans, mais encore le *Portier des chartreux* pour petite pièce, que monseigneur fera représenter à la cour, avec tout l'appareil convenable.

La prison du prince de *Condé*, la mort de *François II* seraient, à la vérité, un sujet de tragédie; mais je ne réponds pas de l'approbation de la police. La pièce serait très-froide, si elle n'était pas très-insolente; et si elle était insolente, on ne pourrait la jouer qu'en Angleterre.

En attendant, si j'avais quelque chose à demander au tripot, ce serait qu'on achevât les représentations des Scythes. On ne les a données que

quatre

quatre fois, et elles ont valu 600 francs à *le Kain*. Il n'y a plus de lois, plus d'honneur, plus de reconnaiſſance dans le tripot. 1767.

J'oſerais implorer votre protection comme les Génois ; mais monſeigneur vient à Paris paſſer ſix ſemaines, et partager ſon temps entre les affaires et les plaiſirs ; enſuite il court dans le royaume du prince noir pour le reſte de l'année, et je ne puis alors recourir aux lois, du fond de mes déſerts des Alpes.

On m'a mandé que vous aviez abandonné tout net le département dudit tripot ; alors je me ſuis adreſſé à M. le duc de *Duras*, afin que mes prières ne fortifiſſent point de la famille.

On m'a fait un grand crime dans Paris, c'eſt-à-dire parmi ſept ou huit perſonnes de Paris, d'avoir ôté un rôle à mademoiſelle *Durancy*, pour le donner à mademoiſelle *Dubois*. Le fait eſt que j'ai écrit une lettre de politeſſes et de plaiſanteries à mademoiſelle *Dubois*, et qu'il m'eſt très-indifférent par qui tous mes pauvres rôles ſoient joués. Je ne connais aucune actrice. Le bruit public eſt que le cu de mademoiſelle *Durancy* n'eſt ni ſi blanc ni ſi ferme que celui de mademoiſelle *Dubois ;* je m'en rapporte aux connaiſſeurs, et je n'ai acception de perſonne.

Vous ne connaiſſez pas d'ailleurs ma déplorable ſituation. Si j'avais l'honneur de vous entretenir ſeulement un quart d'heure, mon héros poufferait de rire. Il ſait ce que c'eſt que l'abſence, et combien on dépend quand on eſt à cent lieues de ſon tripot ; mais il ſait auſſi que je voudrais ne

dépendre que de lui, et que c'eſt à lui que je
1767. ſuis attaché juſqu'au dernier moment de ma vie.

A l'égard du jeune homme dont vous avez eu la bonté de me renvoyer la lettre, il eſt vrai que c'eſt un des ſeigneurs les mieux mis et les plus brillans. J'ai peur que ſa magnificence ne lui coûte de triſtes momens. Je ne me mêle plus en aucune manière de ſes affaires. J'ai eu pour lui, pendant un an, toutes les attentions que je devais à un homme envoyé par vous; je n'ai rien négligé pour le rendre digne de vos bontés : c'eſt maintenant à M. *Hénin* uniquement à ſe charger de ſon ſort et de ſa conduite. Si vous avez quelques ordres à me donner ſur ſon compte, je les exécuterai avec exactitude; mais je ne ferai abſolument rien ſans vos ordres précis.

Agréez, Monſeigneur, avec autant de bonté que de plaiſanterie, mon très-tendre et profond reſpect. *V.*

LETTRE CCXI.

A M. DAMILAVILLE.

14 de décembre.

Mon cher ami, je reçois votre lettre du 8 du mois avec votre mémoire. Il n'y a, je crois, rien à répliquer; mais la puiſſance ne cède pas à la raiſon : *Sic volo, ſic jubeo*, eſt d'ordinaire la raiſon des gens en place. Il faut abſolument entourer M. et madame de *Sauvigni* de tous les côtés, et les empêcher ſurtout de donner contre vous des

impreſſions qu'il ne ſerait peut-être plus poſſible de détruire, quand la place qui vous eſt ſi bien due viendrait à vaquer. 1767.

J'ai écrit encore à madame de *Sauvigni*, et je lui ai fait parler. Je me flatte qu'ils ne verront pas votre mémoire; il les mettrait trop dans leur tort, et des reproches ſi juſtes ne ſerviraient qu'à les aigrir.

Je ſuis très-fâché que vous ayez donné le mémoire à M. *Foulon*. S'il parvient à M. de *Sauvigni*, il ſera fâché qu'on dévoile qu'il a déjà demandé la place en queſtion pour d'autres, et ſurtout pour un receveur général des finances à qui elle ne convient point. Cette démarche que vous rappelez a plutôt l'air d'un marché que d'une protection. L'affaire eſt délicate et demande à être traitée avec tous les ménagemens poſſibles : heureuſement vous avez du temps. Ne pourriez-vous point trouver quelque ami auprès de M. *Cochin* qui eſt un homme juſte, et qui ferait ſentir à monſieur le contrôleur général le prix de vos longs et utiles ſervices.

Je n'aurai probablement aucune réponſe, de longtemps, de M. de *Choiſeul;* il me néglige beaucoup. On m'a fait des tracaſſeries auprès de lui pour les ſottes affaires de Genève, mais c'eſt ce qui m'inquiéte fort peu.

Ne manquez pas, mon cher ami, de m'écrire dès que le titulaire ſera prêt d'aller rendre ſes comptes à DIEU; j'écrirai alors ſur le champ à M. le duc de *Choiſeul*. Malgré tout ce que le ſieur *Tronchin* a fait pour lui perſuader que je prenais le parti des repréſentans, je repréſenterai très-hardiment pour vous; car vous ſentez bien que la place n'étant

1767. pas encore vacante, je n'ai pu écrire que de façon à préparer les voies; et encore m'a-t-il été fort difficile de faire venir la chose à propos, dans une lettre où il était question d'autres affaires, écrite à un ministre chargé du poids de la guerre, de la paix et du détail des provinces. Mais quand il s'agira réellement de donner la place qui vous est due, alors il se souviendra que je lui en ai déjà écrit. Je crois même qu'il serait bon que vous préparassiez à l'avance un mémoire court pour monsieur le contrôleur général; je l'enverrais à M. de *Choiseul*, et il serait homme à le donner lui-même.

Je ne sais plus rien de l'affaire des *Sirven*.

Voici une petite réponse que j'ai cru devoir faire, par mon laquais, au sieur *Cogé* qui m'a fait l'honneur de m'écrire.

Adieu; je vous embrasse, mon très-cher ami. Je suis dans mon lit, accablé de maux et d'affaires.

LETTRE CCXII.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

16 de décembre.

Mon cher Marquis, je vous ai écrit une lettre bien chagrine; mais j'en ai reçu une de M. le duc de *Duras* si plaisante, si gaie, si pleine d'esprit, que me voilà tout consolé. Il est bien avéré que mademoiselle *Dubois* a joué à la pauvre *Durancy* un tour de maître *Gonin*; mais il n'est pas moins avéré

que le tripot tragique eſt à tous les diables. Il faut que je ſois une bonne pâte d'homme, bien faible, bien ſotte pour m'y intéreſſer encore. La ſeule reſſource peut-être ſerait d'engager mademoiſelle *Clairon* à reparaître; mais où trouver des hommes? Elle ſerait là comme madame *Gigogne* qui danſe avec de petits *Polichinelles* de trois pouces de haut. 1767.

Vous n'avez que *le Kain*, mais on dit qu'il a une maladie qui n'eſt pas favorable à la voix.

Je vous recommande à la Providence.

Le théâtre n'eſt pas la ſeule choſe qui m'embarraſſe, j'ai quelques autres chagrins en proſe et en arithmétique.

Je vous prie de communiquer ma lettre à monſieur d'*Argental*. Adieu, mon cher Marquis; le bon temps eſt paſſé.

LETTRE CCXIII.

A M. DE POMARET,

Miniſtre du ſaint Evangile, à Ganges en Languedoc.

18 de décembre.

Le ſolitaire à qui M. de *Pomaret* a écrit, a tenté, en effet, tout ce qu'il a pu pour ſervir des citoyens qu'il regarde comme ſes frères, quoiqu'il ne penſe ni comme eux ni comme leurs perſécuteurs. On a déjà donné deux arrêts du conſeil, en vertu deſquels tous les proteſtans, ſans être nommés, peuvent exercer toutes les profeſſions, et ſurtout celle de

1767. négocians. L'édit, pour légitimer leurs mariages, a été quatre fois sur le tapis au conseil privé du roi. A la fin il n'a point passé, pour ne pas choquer le clergé trop ouvertement; mais on a écrit secrétement une lettre circulaire à tous les intendans du royaume; on leur recommande de traiter les protestans avec une grande indulgence. On a supprimé et saisi tous les exemplaires d'un décret de la sorbonne, aussi insolent que ridicule, contre la tolérance. Le gouvernement a été assez sage pour ne pas souffrir que des pédans d'une communion osassent damner toutes les autres de leur autorité privée. Les hommes s'éclairent, et le *contrains-les d'entrer* paraît aujourd'hui aussi absurde que tyrannique.

M. de *Pomaret* peut compter sur la certitude de ces nouvelles, et sur les sentimens de celui qui a l'honneur de lui écrire.

LETTRE CCXIV.

A M. DE CHABANON.

18 de décembre.

Mon cher enfant, mon cher ami, mon cher confrère, je ne me connais pas trop en *C sol ut* et en *F ut fa*. J'ai l'oreille dure, je suis un peu sourd; cependant je vous avoue qu'il y a des airs de Pandore qui m'ont fait beaucoup de plaisir. J'ai retenu, par exemple, malgré moi,

Ah! vous avez pour vous la grandeur et la gloire.

D'autres airs m'ont fait une grande impreſſion et laiſſent encore un bruit confus dans le tympan de mon oreille. 1767.

Pourquoi ſait-on par cœur les vers de *Racine*? c'eſt qu'ils ſont bons. Il faut donc que la muſique retenue par les ignorans ſoit bonne auſſi. On me dira que chacun ſait par cœur :

J'appelle un chat un chat, et Rollet un fripon.
Aimez-vous la muſcade ? on en a mis par-tout, &c.

ce ſont des vers du Pont-neuf, et cependant tout le monde les ſait par cœur : que la plupart des ariettes de *Lulli* ſont des airs du Pont-neuf et des barcarolles de Veniſe, d'accord; auſſi ne les a-t-on pas retenus comme bons, mais comme faciles. Mais, pour peu qu'on ait de goût, on grave dans ſa mémoire tout l'*Art poëtique* et quatre actes entiers d'Armide. La déclamation de *Lulli* eſt une mélopée ſi parfaite que je déclame tout ſon récitatif en ſuivant ſes notes, et en adouciſſant ſeulement les intonations ; je fais alors un très-grand effet ſur les auditeurs, et il n'y a perſonne qui ne ſoit ému. La déclamation de *Lulli* eſt donc dans la nature, elle eſt adaptée à la langue, elle eſt l'expreſſion du ſentiment.

Si cet admirable récitatif ne fait plus aujourd'hui le même effet que dans le beau ſiècle de *Louis XIV*, c'eſt que nous n'avons plus d'acteurs, nous en manquons dans tous les genres ; et, de plus, les ariettes de *Lulli* ont fait tort à ſa mélopée, et ont puni ſon récitatif de la faibleſſe de ſes ſymphonies.

1767. Il faut convenir qu'il y a bien de l'arbitraire dans la musique. Tout ce que je sais, c'est qu'il y a dans la Pandore de M. de *la Borde* des choses qui m'ont fait un plaisir extrême.

J'ai d'ailleurs de fortes raisons qui m'attachent à cette Pandore. Je vous demanderai surtout de faire une bonne brigue, une bonne cabale pour qu'on ne retranche point

O Jupiter ! ô fureurs inhumaines !
Eternel persécuteur,
De l'infortune créateur, &c.

et non pas de l'*infortuné*, comme on l'a imprimé; cela est très-janséniste, par conséquent très-orthodoxe dans le temps présent; ces b. . . . font DIEU auteur du péché, je veux le dire à l'opéra. Ce petit blasphème sied, d'ailleurs, à merveille dans la bouche de *Prométhée* qui, après tout, était un très-grand seigneur, fort en droit de dire à *Jupiter* ses vérités.

Si vous recevez des jansénistes dans votre académie, tout est perdu; ils vont inonder la face de la France. Je ne connais point de secte plus dangereuse et plus barbare. Ils sont pires que les presbytériens d'Ecosse. Recommandez-les à M. d'*Alembert;* qu'il fasse justice de ces monstres ennemis de la raison, de l'Etat et des plaisirs.

Je plains beaucoup mademoiselle *Duranci*, s'il est vrai qu'elle ait la voix dure et les fesses molles. On dit que mademoiselle *Dubois* a un très-beau cu; elle devait se contenter de cet avantage, et ne pas falsifier ma lettre pour faire abandonner le tripot de

la comédie à cette pauvre enfant. Ce n'eſt pas là un tour d'honnête fille, c'eſt un tour de prêtre ; mais, ſi elle eſt belle, ſi elle eſt bonne actrice, il faut tout lui pardonner. M. le duc de *Duras* a conſtaté ce petit artifice, mais il eſt fort indulgent pour les belles, ainſi qu'on doit l'être ; il a établi une petite école de déclamation à Verſailles. 1767.

Puiſſiez-vous avoir des acteurs pour votre Empire romain. Je m'intéreſſe à votre gloire comme un père tendre. Je vous aimerai, vous et les beaux arts, juſqu'au dernier moment de ma vie; maman eſt de moitié avec moi. *V.*

LETTRE CCXV.

AU MEME.

21 de décembre.

Mon cher ami, vous me faites aimer le péché originel. S^t *Auguſtin* en était fou ; mais celui qui inventa la fable de *Pandore* avait plus d'eſprit que S^t *Auguſtin*, et était beaucoup plus raiſonnable. Il ne damne point les enfans de notre mère *Pandore*, il ſe contente de leur donner la fièvre, la goutte, la gravelle par héritage. J'aime Pandore, vous dis-je, puiſque vous l'aimez. Tout malade, et tout héritier de *Pandore* que je ſuis, j'ai paſſé une journée entière à rapetaſſer l'opéra dont vous avez la bonté de vous charger. J'envoie le manuſcrit qui eſt aſſez gros à M. de *la Borde*, en le priant de vous le remettre. Je lui pardonne l'infidélité qu'il m'a faite pour Amphion. Cet *Amphion* était à coup

1767. sûr sorti de la boîte ; il lui reste l'espérance très-légitime de faire un excellent opéra avec votre secours.

Mademoiselle *Dubois* m'a joué d'un tour d'adresse ; mais, si elle est aussi belle qu'on le dit, et si elle a les tetons et le cu plus durs que mademoiselle *Durancy*, je lui pardonne : mais je n'aime point qu'on m'impute d'avoir célébré les amours et le style de M. *Dorat*, attendu que je ne connais ni sa maîtresse ni les vers qu'il a faits pour elle. Cette accusation est fort injuste, mais les gens de bien feront toujours persécutés.

Père *Adam* est tout ébouriffé qu'on ait chassé les jésuites de Naples, la baïonnette au bout du fusil ; il n'en a pas l'appétit moins dévorant. On dit que ces jésuites ont emmené avec eux deux cents petits garçons et deux cents chèvres ; c'est de la provision jusqu'à Rome. Il ne ferait pas mal qu'on envoyât chaque jésuite dans le fond de la mer, avec un janséniste au cou.

Madame *Denis* mangera demain vos huitres ; je pourrai bien en manger aussi, pourvu qu'on les grille. Je trouve qu'il y a je ne sais quoi de barbare à manger un aussi joli petit animal tout cru. Si messieurs de sorbonne mangent des huitres, je les tiens antropofages.

Je vous recommande, mon cher confrère en *Apollon*, l'Empire romain et Pandore. Nous vous aimons tous comme vous méritez d'être aimé. *V.*

LETTRE CCXVI. 1767.

A SON ALTESSE

MONSEIGNEUR LE DUC DE BOUILLON.

A Ferney, 23 de décembre.

MONSEIGNEUR,

Je n'ai appris la perte cruelle que vous avez faite que dans l'intervalle de ma première lettre, et celle dont votre Alteſſe m'a honoré. Perſonne ne ſouhaite plus que moi que le ſang des grands-hommes et des hommes aimables ne tariſſe point ſur la terre. Je ſuis pénétré de votre douleur, et sûr de votre courage.

Je ne crains pas plus les maléoniſtes que les janſéniſtes et les moliniſtes. Le ſiècle de *Louis XIV* était beaucoup plus éloquent que le nôtre, mais bien moins éclairé. Toutes les miſérables diſputes théologiques ſont baffouées aujourd'hui par les honnêtes gens, d'un bout de l'Europe à l'autre. La raiſon a fait plus de progrès en vingt années que le fanatiſme n'en avait fait en quinze cents ans.

Nos mœurs changent, Brutus, il faut changer nos lois.

Boſſuet avait de la ſcience et du génie; il était le premier des déclamateurs, mais le dernier des philoſophes; et je puis vous aſſurer qu'il n'était

1767. pas de bonne foi. Le quiétisme était une folie qui passa par la tête périgourdine de *Fénélon*, mais une folie pardonnable, une folie d'un cœur tendre, et qui devint même héroïque dans lui. Je ne vois dans la conduite du cardinal de *Bouillon* que celle d'une ame noble qui fut intrépide dans l'amitié et dans la disgrâce. Je n'aime point Rome, mais je crois qu'il fit très-bien de se retirer à Rome.

J'ai déjà insinué mes sentimens dans les éditions précédentes du Siècle de *Louis XIV*. Je les développerai dans cette édition nouvelle, avec mon amour de la vérité, mon attachement pour votre maison, mon respect pour le trône, et mes ménagemens pour l'Eglise.

Serai-je assez hardi, Monseigneur, pour vous supplier de m'envoyer tout ce qui concerne l'impudent et ridicule interrogatoire fait à madame la duchesse de *Bouillon* par ce *la Reynie*, l'ame damnée de *Louvois*. Le temps de dire la vérité est venu. Soyez sûr de mon zèle et de la discrétion que je dois à votre confiance.

Je garderai le secret à M. *Maigrot*. Il paraît que ce M. *Maigrot* a arrangé quelques petites affaires entre votre Altesse et moi indigne, il y a environ vingt-cinq ans. S'il est parent d'un certain évêque *Maigrot* qui alla à la Chine combattre les jésuites, je l'en aime davantage.

Conservez-moi, Monseigneur, vos bontés qui me sont précieuses. Je suis attaché à votre Altesse avec le plus tendre et le plus profond respect. *V.*

LETTRE CCXVII. 1767.

A M. CHARDON.

25 de décembre.

MONSIEUR,

Je n'ai pu retrouver le petit mémoire fait par un conseiller du parlement de Toulouse, dans lequel on justifie l'assassinat juridique de *Jean Calas*, et on soutient l'incompétence et l'irrégularité prétendue de l'arrêt de messieurs les maîtres des requêtes. Mais je crois que vous recevrez dans une quinzaine de jours, au plus tard, cette pièce de Toulouse même; elle vous sera adressée sous l'enveloppe de M. le duc de *Choiseul*.

Je crois que les circonstances n'ont jamais été plus favorables pour tirer la famille *Sirven* de l'oppression cruelle dans laquelle elle gémit depuis six années. Elle a contre elle un juge ignorant, un parlement passionné, un peuple fanatique; mais elle aura pour elle son innocence et M. *Chardon*.

Cette affaire est bien digne de vous, Monsieur. Non-seulement vous serez béni par cinq cents mille protestans, mais tous les catholiques ennemis de la superstition et de l'injustice, vous applaudiront. Je me flatte enfin que l'absence de M. *Gilbert* ne vous empêchera point de rapporter l'affaire devant le roi, et je suis bien sûr que le roi sera touché

1767. de la manière dont vous la rapporterez. Je m'intéresse autant à votre gloire qu'à la justification des *Sirven*.

J'ai lu le livre de M. de *la Riviere ;* je ne sais si c'est parce que je cultive quelques arpens de terre, que je n'aime point que les terres soient seules chargées d'impôts. J'ai peur qu'il ne se trompe avec beaucoup d'esprit, mais je m'en rapporte à vos lumières.

J'ai l'honneur d'être, avec beaucoup de respect et un attachement qui se fortifie tous les jours, Monsieur, votre, &c. *Voltaire.*

P. S. J'apprends dans le moment, Monsieur, que vous allez faire le rapport devant le roi. Vous n'aurez point encore reçu le mémoire du conseiller de Toulouse contre messieurs les maîtres des requêtes ; mais soyez assuré qu'il existe; je l'ai lu, et je suis incapable de vous tromper.

LETTRE CCXVIII.

A M. DE CHABANON.

25 de décembre.

En qualité de vieux feseur de vers, mon cher ami, je voudrais avoir fait les deux épigrammes qu'on m'a envoyées, et surtout celle contre *Piron* qui venge un honnête homme des insultes d'un fou ; mais pour les vers contre M. *Dorat*, je les condamne, quoique bien faits. Il ne faut point troubler les ménages ;

on doit respecter l'amour, on doit encore plus respecter la société. Il est très-mal de m'imputer ce sacrilége. Je n'aime point, d'ailleurs, à nourrir les enfans que je n'ai point faits. En un mot, j'ai beaucoup à me plaindre; le procédé n'est pas honnête. 1767.

Oui vraiment, j'ai lu le Galérien; il y a des vers très-heureux, il y en a qui partent du cœur, mais aussi il y en a de pillés. Le style est facile, mais quelquefois trop incorrect. La bourse donnée par le galérien à la dame ressemble trop à *Nanine*. Le vieux prédicant est un infame d'avoir laissé son fils aux galères si long-temps. La reconnaissance pêche absolument contre la vraisemblance. Le dernier acte est languissant; la pièce n'est pas bien faite, mais il y a des endroits touchans. L'auteur me l'a envoyée; je l'ai loué sur ce qu'il a de louable.

Il paraît une nouvelle histoire de *Louis XIII* que je n'ai pas encore lue. Celle de *le Vassor* doit être dans la bibliothèque du roi, comme *Spinosa* dans celle de monsieur l'archevêque.

Je vous ai déjà mandé, mon cher confrère en *Melpomène*, que j'ai envoyé à M. de *la Borde* Pandore avec une grande partie des changemens que vous désirez, le tout accompagné de quelques réflexions qui me sont communes avec maman. Elle s'est gorgée de vos huîtres. Je suis toujours embarrassé de savoir comment les huîtres font l'amour; cela n'est encore tiré au clair par aucun naturaliste.

J'attends avec bien de l'impatience l'ouvrage de M. *Anquetil;* j'aime *Zoroastre* et *Brama*, et je crois les Indiens le peuple de toute la terre le plus anciennement civilisé. Croiriez-vous que j'ai eu chez moi le

1767. fermier général du roi de Patna. Il sait très-bien la langue courante des brames, et m'a envoyé des choses fort curieuses. Quand on songe que, chez les Indiens, le premier homme s'appelle *Adimo*, et la première femme d'un nom qui signifie la vie, ainsi que celui d'*Eve;* quand on fait réflexion que notre article *le* était *a* vers le Gange, et qu'*Abrama* ressemble prodigieusement à *Abram*, la foi peut être un peu ébranlée; mais il reste toujours la charité qui est bien plus nécessaire que la foi. Ceux qui m'imputent l'épigramme contre M. *Dorat* n'ont point du tout de charité, l'abbé *Guion* encore moins; mais vous en avez, et de celle qu'il me faut. Je vous le rends bien, et je vous aime de tout mon cœur. *V.*

LETTRE CCXIX.

A M. OLIVIER DES MONTS, *à Anduse.*

25 de décembre.

La personne à qui vous avez bien voulu écrire, Monsieur, le 17 de décembre, peut d'abord vous assurer que vous ne serez point pendu. L'horrible absurdité des persécutions sur des matières où personne ne s'entend, commence à être décriée partout. Nous sortons de la barbarie. Un édit pour légitimer vos mariages a été mis trois fois sur le tapis devant le roi à Versailles; il est vrai qu'il n'a point passé; mais on a écrit à tous les gouverneurs de province, procureurs généraux, intendans,

de

de ne vous point molester. Gardez-vous bien de présenter une requête au conseil, au nom des protestans, sur le nouvel arrêt rendu à Toulouse ; elle ne serait pas reçue : mais voici, à mon avis, ce qu'il faut faire. 1767.

Un conseiller au parlement de Toulouse fit imprimer, il y a environ quatre mois, une lettre contre le jugement définitif rendu par messieurs les maîtres des requêtes en faveur des *Calas*. Le conseil y est très-maltraité, et on y justifie, autant qu'on le peut, l'assassinat juridique commis par les juges de Toulouse. M. *Chardon*, maître des requêtes, et fort avant dans la confiance de M. le duc de *Choiseul*, n'attend que cette pièce pour rapporter l'affaire des *Sirven* au conseil privé du roi.

Tâchez de vous procurer cet impertinent libelle par vos amis ; qu'on l'adresse sur le champ à monsieur *Chardon*, avec cette apostille sur l'enveloppe, *pour l'affaire des Sirven*, le tout sous l'enveloppe de monseigneur le duc de *Choiseul*, à Versailles. Cela demande un peu de diligence. Ne me citez point, je vous en prie. Il faut aller au secours de la place, sans tambour et sans trompette.

Je vais écrire à M. *Chardon* que probablement il recevra, dans quelques jours, la pièce qu'il demande. Quand cela sera fait, je me flatte que M. le duc de *Choiseul* lui-même protégera ceux qu'on exclut des offices municipaux. La chose est un peu délicate, parce que vous n'avez pas les mêmes droits que les luthériens ont en Alsace, et que, d'ailleurs, M. le duc de *Choiseul* n'est point le secrétaire d'Etat de votre province ; mais on peut aisément attaquer

1767. l'arrêt de votre parlement, en ce qu'il outre-passe ses pouvoirs, et que la police des offices municipaux n'appartient qu'au conseil.

Voilà tout ce qu'un homme qui déteste le fanatisme et la superstition peut avoir l'honneur de vous répondre, en vous assurant de ses obéissances, et en vous demandant le secret.

LETTRE CCXX.

A M. MAIGROT,

CHANCELIER DU DUCHÉ SOUVERAIN DE BOUILLON.

A Ferney, 28 de décembre.

MONSIEUR,

Vous m'imposez le devoir de la reconnaissance pour le reste de ma vie, puisque c'est vous qui m'avez assuré une rente viagère, et qui me faites connaître la vérité que j'aime encore mieux qu'une rente.

A propos de vérité, je dois vous dire que monseigneur l'électeur palatin ne croit ni au prétendu cartel proposé par l'électeur *Charles-Louis* au vicomte de *Turenne*, ni à la lettre que M. de *Ramsay* a imprimée dans son histoire, ni à la réponse. Effectivement la lettre de l'électeur est du style de *Ramsay*, et ce *Ramsay* était un peu enthousiaste. Cependant feu M. le cardinal d'*Auvergne* m'a fait l'honneur de me dire plusieurs fois que le cartel était vrai, et

M. le grand prieur de *Vendôme* disait qu'il en était sûr. Les historiens et le public aiment ces petites anecdotes. 1767.

Je me flatte que vous mettrez le comble à votre générosité en me faisant part de la lettre de *Louis XIV* au cardinal de *Bouillon* (*), laquelle doit être des premiers jours d'avril ou des derniers de mars 1699. Cette lettre est nécessaire, elle est le fondement de tout.

Si vous aviez aussi quelques anecdotes intéressantes sur le prince de *Turenne* qui donnait de si grandes espérances, et qui fut tué à la bataille de Steinkerque, vous me mettriez en état de déployer encore plus le zèle qui m'attache à cette illustre maison.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentimens que je vous dois, &c.

LETTRE CCXXI.

A MADAME NECKER.

28 de décembre.

MADAME,

Il faut que j'implore votre esprit conciliant contre l'esprit de tracasserie; ce n'est pas des tracasseries de Genève dont je parle; on a beau vouloir m'y fourrer, je n'y ai jamais pris part que pour en rire avec la belle *Catherine Ferbot*, digne objet des amours

(*) Relativement à l'affaire du quiétisme.

1767. inconſtans de *Robert Covelle*. Il s'agit d'une autre tracaſſerie que le tendre amour me fait de Paris au mont Jura, à l'âge de ſoixante et quatorze ans, temps auquel on a peu de choſe à démêler avec ce monſieur.

On m'a envoyé de Paris des vers bien faits ſur M. *Dorat* et ſa maîtreſſe; on m'a envoyé auſſi une réponſe de M. *Dorat* très-bien faite; mais, ce qui eſt aſſurément très-mal fait, c'eſt de m'imputer les vers contre les amours et la poëſie de M. *Dorat*. Je jure, par votre ſageſſe et par votre bonté, Madame, que je n'ai jamais ſu que M. *Dorat* eût une nouvelle maîtreſſe. Je leur ſouhaite à tous deux beaucoup de plaiſir et de conſtance. Mais il me paraît qu'il y a de l'abſurdité à me faire auteur d'un petit madrigal qui tend viſiblement à brouiller l'amant et la maîtreſſe, choſe que j'ai regardée toute ma vie comme une méchante action.

Je ſais que M. *Dorat* vient chez vous quelquefois; je vous prie de lui dire, pour la décharge de ma conſcience, que je ſuis innocent, et qu'il faudrait être un innocent pour me ſoupçonner; c'eſt apparemment le ſieur *Cogé*, ou quelque licencié de ſorbonne, qui a débité cette abominable calomnie dans le *prima menſis*. En un mot, je m'en lave les mains. Je ne veux point qu'on me calomnie, et je vous prends pour ma caution. Que celui qui a fait l'épigramme la garde; je ne prends jamais le bien d'autrui.

J'apprends, dans le moment, que la demoiſelle qui eſt l'objet de l'épigramme eſt une demoiſelle de l'opéra. Je ne ſais ſi elle eſt danſeuſe ou chan-

teuse ; j'ai beaucoup de respect pour ces deux talens, et il ne me viendra jamais en pensée de troubler son ménage. On dit qu'elle a beaucoup d'esprit; je la révère encore plus. Mais, Madame, si l'esprit, les grandes connaissances et la bonté du cœur méritent les plus grands hommages, vous ne pouvez douter de ceux que je vous rends, et des sentimens respectueux avec lesquels je serai toute ma vie votre, &c. 1767.

LETTRE CCXXII.

A M. MARMONTEL.

1 de janvier.

Que voulez-vous que je vous dise, mon cher confrère ? Le pain vaut quatre sous la livre ; il y a des gens de mérite qui n'en ont pas assez pour nourrir leur famille, et on a élevé des palais pour loger et nourrir des fainéans qui ont beaucoup moins de bon sens que *Panurge*, qui sont bien loin de valoir frère *Jean des Entomures*, et qui n'ont d'autre soin, après boire, que de replonger les hommes dans la crasse ignorance qui dota autrefois ces polissons. 1768.

Tout ce qui m'étonne, c'est qu'on ne se soit pas encore avisé de faire une faculté des petites maisons. Cette institution aurait été beaucoup plus raisonnable ; car enfin les petites maisons n'ont jamais fait de mal à personne, et la sacrée faculté en a fait beaucoup. Cependant, pour la consolation des

1768. honnêtes gens, il paraît que la cour fait de ces cuistres fourrés tout le cas qu'ils méritent, et que, si on ne les détruit pas, comme on a détruit les jésuites, on les empêche au moins d'être dangereux.

On n'en fait pas encore assez. Il faudrait leur défendre, sous peine d'être mis au carcan avec un bonnet d'âne, de donner des décrets. Un décret est une espèce d'acte de juridiction. Ils peuvent tout au plus dire leur avis comme les autres citoyens, au risque d'être sifflés ; mais ils n'ont pas plus droit que *Fréron* de donner un décret. Les théologiens ne donnent des décrets ni en Angleterre ni en Prusse ; aussi les Anglais et les Prussiens nous ont bien battus. Il faut de bons laboureurs et de bons soldats, de bons manufacturiers, et le moins de théologiens qu'il soit possible : tous ces petits ergoteurs rendent une nation ridicule et méprisable. Les Romains, nos vainqueurs et nos maîtres, n'ont point eu de sacrée faculté de théologie.

Adieu, mon cher ami; mes respects à madame *Geoffrin*.

LETTRE CCXXIII. 1768.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 6 de janvier.

M. *Hénin*, réſident à Genève, me mande, Monſeigneur, qu'il a eu l'honneur de vous écrire au ſujet de *Gallien*. Vous avez vu, par mes lettres, que je n'eſpérais pas que ce jeune homme ſe maintînt long-temps dans ce poſte. Il s'eſt aviſé de faire imprimer une mauvaiſe paſquinade, dans le ſtyle d'un laquais, ſur les affaires de Genève; et il a eu la méchanceté inepte de me l'attribuer, en l'imprimant ſous le nom d'un *vieillard moribond*, et en ajoutant à ce titre des qualifications peu agréables.

M. *Hénin* m'a envoyé l'ouvrage, et m'a inſtruit en même temps qu'il était obligé de le renvoyer, et qu'il vous en écrivait.

Mon reſpect pour la protection dont vous l'honoriez m'avait fait toujours dévorer dans le ſilence les perfidies qu'il m'avait faites. Il allait acheter à Genève tous les libelles qu'il pouvait déterrer contre moi, et les vendait à ceux qui venaient dans le château. Je lui remontrai l'énormité et l'ingratitude de ce procédé. Je voulus bien ne l'imputer qu'à ſa curioſité et à ſa légéreté. Je ne voulus point vous en inſtruire. J'eſpérai toujours que le temps et l'envie de vous plaire pourraient corriger ſon caractère. Je

1768. vois, par une triſte expérience, que mes ménagemens ont été trop grands et mes eſpérances trop vaines.

Je penſe qu'il ſerait convenable qu'il allât en Dauphiné pour y faire imprimer l'hiſtoire de cette province qu'il a entrepriſe. Il eſt du village de Salmorans dont il a pris le nom, et il avait toujours témoigné le déſir d'y aller voir ſes parens.

Peut-être l'article de ſes dettes ſera-t-il un peu embarraſſant avant qu'il parte de Genève. On prétend qu'elles vont à plus de cent louis ; c'eſt ce que j'ignore : mais je ſais qu'il répond aux marchands que c'eſt à vous à payer la plupart des fournitures. J'ai déjà payé deux cents livres, dont je vous avais envoyé les quittances, et que vous avez eu la bonté de me rembourſer.

Je vous ai mandé que je ne payerais rien de plus ſans votre ordre précis, et j'ai tenu parole, à un louis près. Peut-être voudriez-vous bien encore accorder une petite ſomme, afin qu'un jeune homme que vous avez daigné faire élever avec tant de généroſité, ne partît pas de Genève abſolument en banqueroutier.

Tous les eſprits ſont violemment irrités contre lui à Genève. Cette affaire eſt très-déſagréable ; mais, après tout, l'âge peut le mûrir. Tout ce que vous avez daigné faire pour lui peut parler à ſon cœur ; et, quelque choſe qui arrive, vous aurez toujours la ſatisfaction d'avoir exercé les ſentimens de votre caractère noble et bienfeſant.

Le thermomètre eſt ici à treize degrés et un quart au-deſſous de la glace ; l'encre gèle : mais, quoique *Gallien* m'intitule vieillard moribond, je ſens que

mon cœur a encore quelque chaleur. Elle eſt toute entière pour vous ; elle anime le profond reſpect avec lequel je vous ſerai attaché juſqu'au dernier moment de ma vie. *V.* 1768.

LETTRE CCXXIV.

A M. HENRI PANCKOUCKE,

Qui lui avait adreſſé ſa tragédie de la Mort de Caton.

A Ferney, le 8 de janvier.

Vous ne ſauriez croire, Monſieur, combien j'aime le ſtoïcien *Caton*, tout épicurien que je ſuis. Vous avez bien raiſon de penſer que l'amour ſerait fort mal placé dans un pareil ſujet. La partie carrée des deux filles de *Caton*, dans *Addiſſon*, fait voir que les Anglais ont ſouvent pris nos ridicules. Je ſuis très-aiſe que vous ne vous ſoyez point laiſſé entraîner au mauvais goût. Les Français ne ſont pas encore dignes d'avoir beaucoup de tragédies ſans amour, et je doute même que la mode en vienne jamais ; mais vous me paraiſſez digne de mettre au jour les vertus morales et héroïques ſur le théâtre.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les ſentimens d'eſtime que vous méritez, Monſieur, vôtre, &c.

1768.

LETTRE CCXXV.

A M. DE CHABANON.

11 de janvier.

Mon très-cher confrère, vous êtes assurément bien bon, quand vous travaillez à Eudoxie, de songer à la maîtresse de *Prométhée*. Je suis persuadé que vous aurez été un peu en retraite pendant les grands froids, et qu'Eudoxie est actuellement bien avancée. L'Empire romain est tombé, mais votre pièce ne tombera point.

Vous avez raison assurément sur ce potier de *Prométhée* qui ferait une fort plate figure lorsqu'on danserait et qu'on chanterait autour de *Pandore*, et qu'il resterait assis sur une banquette verte sans dire un mot à sa créature. Il n'y a, ce me semble, d'autre parti à prendre que de le faire en aller pendant le divertissement, pour demander à l'*Amour* quelques nouvelles grâces. Après que le chœur a chanté

O ciel! ô ciel! elle respire.
Dieu d'amour quel est ton empire!

il faudra que le potier dise ces quatre vers:

Je revole aux autels du plus charmant des Dieux.
Son ouvrage m'étonne, et sa beauté m'enflamme.
Amour, descends tout entier dans son ame,
Comme tu règnes dans ses yeux.

Le muſicien même peut répéter le mot d'amour pour cauſe d'énergie ; mais ce muſicien ne répond point à mes lettres. Ce muſicien me traite comme *Rameau* traitait l'abbé *Pellegrin* à qui il n'écrivait jamais. Je le crois fort occupé à Verſailles ; mais fût-il premier miniſtre, il ne faut pas négliger Pandore. 1768.

Tout paraît tendre aujourd'hui à la réconciliation dans le monde, depuis qu'on a chaſſé les jéſuites de quatre royaumes. La tolérance vient d'être ſolennellement établie en Pologne comme en Ruſſie, c'eſt-à-dire dans environ treize cents mille lieues carrées de pays ; ainſi la ſorbonne n'a raiſon que dans deux mille cinq cents pieds carrés, qui compoſent la belle ſalle où elle donne ſes beaux décrets. Certainement le genre-humain l'emportera à la fin ſur la ſorbonne. Ces cuiſtres-là n'en ont pas encore pour long-temps dans le ventre. C'eſt une bénédiction de voir comme le bon ſens gagne par-tout du terrain : il n'en eſt pas de même du bon goût, c'eſt le partage du petit nombre des élus.

Les perruques de Genève propoſent actuellement des accommodemens aux tignaſſes. Ce n'était pas la peine d'appeler à grands frais trois puiſſances médiatrices pour ne rien faire de ce qu'elles ont ordonné. M. le duc de *Choiſeul* doit être las de voir des gens qui demandent à *Hercule* ſa maſſue pour tuer des mouches. Toute cette affaire de Genève eſt du plus énorme ridicule.

Tout ce qui eſt à Ferney vous embraſſe aſſurément de tout ſon cœur. *V.*

1768.

LETTRE CCXXVI.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

Lyon, 12 de janvier.

MADAME,

Je vous fais ces lignes pour vous dire qu'en conséquence de vos ordres précis à moi intimés par madame votre petite-fille (*), j'ai l'honneur de vous dépêcher deux petits volumes traduits de l'anglais, du contenu desquels je ne réponds pas plus que les Etats d'Hollande quand ils donnent un privilége pour imprimer *la Bible;* c'est toujours sans garantir ce qu'elle contient.

Ayez la bonté, Madame, de noter que, ne sachant pas si messieurs des postes sont assez polis pour vous donner vos ports francs, j'adresse le paquet sous l'enveloppe de monseigneur votre mari, pour la prospérité duquel nous fesons mille vœux dans notre rue. Nous en fesons autant pour vous, Madame; car tous ceux qui viennent acheter des livres chez nous, disent que vous êtes une brave dame qui vous connaissez mieux qu'eux en bons livres, qui avez considérablement de l'esprit, et qui ne courez jamais

(*) Madame *du Deffant* appelait madame la duchesse de *Choiseul* sa grand'maman.

après. Vous avez le renom d'être fort bienfesante ; vous ne condamnez pas même les vieux barbouilleurs de papier à mourir, parce qu'ils n'en peuvent plus : cela est d'une bien belle ame. 1768.

Enfin, Madame, on dit toutes sortes de bien de vous dans notre boutique ; mais j'ai peur que cela ne vous fâche, parce qu'on ajoute que vous n'aimez point cela. Je vous demande donc pardon, et suis avec un grand respect, Madame, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Guillemet, typographe de la ville de Lyon.

LETTRE CCXXVII.

A M. SERVAN,

AVOCAT GENERAL DU PARLEMENT DE GRENOBLE.

13 de janvier.

Vous m'avez prévenu, Monsieur. Il y a long-temps que mon cœur me disait de vous remercier des deux discours que vous avez prononcés au parlement, et qui ont été imprimés. Je me souviendrai toujours d'avoir répandu des larmes pour cette pauvre femme que son mari trahissait si pieusement en faveur de la religion catholique. Tout ce qui était à Ferney fut attendri comme l'avaient été tous ceux qui vous écoutèrent à Grenoble. Je regarde ce discours, et celui qui concerne les causes criminelles, non-seulement comme des chefs-d'œuvre d'éloquence, mais comme

1768. les ſources d'une nouvelle juriſprudence dont nous avons beſoin.

Vous verrez, Monſieur, par le petit fragment que j'ai l'honneur de vous envoyer, combien on vous rend déjà juſtice. On vous cite comme un ancien, tout jeune que vous êtes. L'ouvrage que vous entreprenez eſt digne de vous. Un vieux magiſtrat n'aurait jamais le temps de le faire; et d'ailleurs un vieux magiſtrat aurait encore trop de préjugés. Il faut une ame vigoureuſe, venue au monde préciſément dans le temps où la raiſon commence à éclairer les hommes, et à ſe placer entre l'inutile fatras de *Grotius* et les ſaillies gaſconnes de *Monteſquieu*.

Je penſe que vous aurez bien de la peine à raſſembler les lois des autres nations, dont la plupart ne valent guère mieux que les nôtres. La juriſprudence d'Eſpagne eſt préciſément comme celle de France. On change de lois en changeant de chevaux de poſte, et on perd à Séville le procès qu'on aurait gagné à Sarragoſſe.

Les hiſtoriens, qui ne ſont pour la plupart que de froids compilateurs de gazettes, ne ſavent pas un mot des lois des pays dont ils parlent. Celles d'Allemagne, dans ce qui regarde la juſtice diſtributive, ſont encore un chaos plus affreux. Il n'y a que *Mathuſalem* qui puiſſe prendre le parti de plaider devant la chambre de Vetzlar. On dit que le deſpotiſme en a fait d'aſſez bonnes en Danemarck, et la liberté de meilleures en Suède. Je ne ſais rien de plus beau que les règlemens pour l'éducation des enfans des rois, publiés par le ſénat.

La meilleure loi peut-être qui fût au monde

était celle de la grande charte d'Angleterre ; mais de quoi a-t-elle servi sous des tyrans comme *Richard III* et *Henri VIII*? 1768.

Il me semble que l'Angleterre n'a de véritablement bonnes lois que depuis que *Jacques II* alla toucher les écrouelles au couvent des Anglaises à Paris. Ce n'est du moins que depuis ce temps qu'on a entièrement aboli la torture et ces supplices affreux, prodigués encore chez notre nation aussi atroce quelquefois que frivole, et composée de singes et de tigres.

Louis XIV rendit au moins un grand service à la France, en mettant de l'uniformité dans la procédure civile et criminelle. Cette uniformité était dès long-temps chez les Anglais qui n'avaient depuis six cents ans qu'un poids et qu'une mesure : c'est à quoi nous n'avons jamais pu parvenir. Mais il me semble que les rédacteurs de notre procédure criminelle ont beaucoup plus songé à trouver des coupables dans les accusés qu'à trouver des innocens. En Angleterre, c'est précisément tout le contraire ; l'accusé est favorisé par la loi : l'Anglais, qu'on croit féroce, est humain dans ses lois; et le Français, qui passe pour si doux, est en effet très-inhumain.

L'abominable aventure du chevalier de *la Barre* et du jeune d'*Etallonde* en est bien la preuve. Ils ont été traités comme la *Brinvilliers* et la *Voisin*, pour une étourderie qui méritait un an de Saint-Lazare. Celui des deux qui échappa aux bourreaux, est actuellement officier chez le roi de Prusse : il a acquis beaucoup de mérite, et pourra bien un jour se venger, à la tête d'un régiment, de la barbarie qu'on a exercée envers lui. Il semble que cette aventure soit du temps des Albigeois.

1768. Nous verrons bientôt si le conseil voudra bien revoir et réformer le procès des *Sirven*. Il y a cinq ans que je poursuis cette affaire. J'ai trouvé chaque jour des obstacles, et je ne me suis jamais rebuté; mais je ne suis qu'un citoyen inutile. C'est à vous, Monsieur, qu'il appartient de faire le bien : vous êtes en place, et vous êtes digne d'y être, ce qui n'est pas bien commun. Vous servirez votre patrie dans les fonctions de votre belle charge, et vous vous immortaliserez dans vos momens de loisir.

Vous ferez voir combien la jurisprudence est incertaine en France; vous détruirez les traces qui restent encore de l'ancien esclavage où l'Eglise a tenu l'Etat. Concevez-vous rien de plus ridicule qu'un promoteur et un official? Mais, en vérité, nous avons des juridictions encore plus étonnantes, des tribunaux pour les greniers à sel, des cours supérieures pour le vin et pour la bière, un auguste sénat pour juger si les fermiers généraux doivent fouiller dans la poche des passans, sénat qui fait presque autant de bien à la nation que les quatre-vingts mille commis qui la pillent.

Enfin, Monsieur, dans les premiers corps de l'Etat, que de droits équivoques et que d'incertitudes! Les pairs sont-ils admis dans le parlement, ou le parlement est-il admis dans la cour des pairs? le parlement est-il substitué aux états-généraux? Le conseil d'Etat est-il en droit de faire des lois sans le parlement? le parlement.....

(*Le reste manque.*)

LETTRE

LETTRE CCXXVIII. 1768.

A M. SAURIN.

13 de janvier.

MON cher confrère, savez-vous bien que je n'ai point votre Joueur anglais. Vos Mœurs du temps ont été parfaitement exécutées sur notre petit théâtre. Nous tâcherons de ne pas gâter votre Joueur. Envoyez-le-nous par le contre-seing de M. *Janel* qui aura volontiers la bonté de s'en charger. Nous aimons fort les comédies intéressantes : *Multæ sunt mansiones in domo patris mei ;* mais il paraît que *pater meus* a une maison à la comédie française dont les acteurs font bien mal les honneurs. *Pater meus* est mal en domestiques ; il est servi à la comédie comme en sorbonne.

Je suis enchanté que vous m'aimiez toujours un peu ; cela ragaillardit ma vieillesse. Je présente mes respects à celle qui vous rend heureux et qui vous a donné un enfant lequel ne sera pas certainement un sot.

Vivez heureusement, gaiement et long-temps. Je souhaite des apoplexies aux *Riballier*, aux *Larcher*, aux *Cogé ;* et à vous, mon cher confrère, une santé aussi inaltérable que l'est mon attachement pour vous.

Si M. *Duclos* se souvient encore de moi, mille amitiés pour lui, je vous prie.

1768.

LETTRE CCXXIX.

A M. MARMONTEL.

13 de janvier.

Il y a long-temps, mon cher confrère, que je connais l'origine de la querelle des conseillers *Coré*, *Dathan* et *Abiron* avec l'évêque du veau d'or : mais le bon de l'affaire, c'est qu'elle fut citée solennellement à un concile de Rheims à l'occasion d'un procès que les chanoines de Rheims avaient contre la ville.

Où diable avez-vous trouvé le livre de *Gaumin*? savez-vous bien que rien n'est plus rare, et que j'ai été obligé de le faire venir de Hambourg? Je ne suis pas mal fourni de ces drogues-là.

Il est bien triste qu'on joue encore sur les treteaux de la sorbonne, tandis que la comédie est déserte. Voilà ce qu'a fait la retraite de mademoiselle *Clairon*. Elle a laissé le champ libre à *Riballier* et au singe de *Nicolet*.

J'ai lu hier le Venceslas que vous avez rajeuni. Il me semble que vous avez rendu un très-grand service au théâtre. Madame *Denis* est bien sensible à votre souvenir, et moi très-affligé d'être abandonné tout net par M. d'*Alembert*; mais, s'il se porte bien et s'il m'aime toujours un peu, je me console.

Madame *Geoffrin* doit être fort contente des succès du roi son ami : c'est une grande joie dans tout le Nord. Le nonce s'est enfui la queue entre les jambes,

pour l'aller fourrer entre les feſſes. *Il ſantiſſimo padre* ne ſait plus où il en eſt. Il pourra bien, à la première ſottiſe qu'il fera, perdre la ſuzeraineté du royaume de Naples. Le monde ſe déniaiſe furieuſement; les beaux jours de la friponnerie et du fanatiſme ſont paſſés. 1768.

Illuſtre profès, écraſez le monſtre tout doucement.

LETTRE CCXXX.

A M. BEAUZÉE.

14 de janvier.

Si je demeurais, Monſieur, au fond de la Sibérie, je n'aurais pas reçu plus tard le livre que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Le commerce a été interrompu juſqu'au commencement de novembre, et depuis ce temps nous avons été enſevelis dans les neiges. Enfin, Monſieur, j'ai eu votre paquet, et la lettre dont vous m'honorez. Je vois, avec beaucoup de plaiſir, les vues philoſophiques qui règnent dans votre *Grammaire*. Il eſt certain qu'il y a, dans toutes les langues du monde, une logique ſecrète qui conduit les idées des hommes ſans qu'ils s'en aperçoivent, comme il y a une géométrie cachée dans tous les arts de la main, ſans que le plus grand nombre des artiſtes s'en doute. Un inſtinct heureux fait apercevoir aux femmes d'eſprit ſi on parle bien ou mal : c'eſt aux philoſophes à développer cet inſtinct. Il me paraît que vous y réuſſiſſez mieux que

1768. personne. L'usage, malheureusement, l'emporte toujours sur la raison. C'est ce malheureux usage qui a un peu appauvri la langue française, et qui lui a donné plus de clarté que d'énergie et d'abondance: c'est une indigente orgueilleuse qui craint qu'on ne lui fasse l'aumône. Vous êtes parfaitement instruit de sa marche, et vous sentez qu'elle manque quelquefois d'habits. Les philosophes n'ont point fait les langues, et voilà pourquoi elles sont toutes imparfaites.

J'ai déjà lu une grande partie de votre livre. Je vous fais, Monsieur, mes sincères remercîmens de la satisfaction que j'ai eue, et de celle que j'aurai. J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CCXXXI.

A M. LE RICHE.

Le 16 de janvier.

Je vous suis très-obligé, Monsieur, de votre belle consultation sur la retenue du vingtième; aucun avocat n'aurait mieux expliqué l'affaire.

Je me flatte que vous aurez fait parvenir à l'ami *Nonotte* la lettre d'un avocat qui ne vous vaut pas. On accommodera plutôt cent affaires avec des princes qu'une seule avec des fanatiques. La ville de Besançon est pleine de ces monstres.

Je ne sais si vous avez apprivoisé ceux d'Orgelet. Je ne connaissais point un livre imprimé à Besançon,

intitulé *Hiſtoire du chriſtianiſme tiré des auteurs païens*, par un *Bullet*, profeſſeur en théologie. Je viens de l'acheter. Si quelque impie avait voulu rendre le chriſtianiſme ridicule et odieux, il ne s'y ſerait pas pris autrement. Il ramaſſe tous les traits de mépris et d'horreur que les Romains et les Grecs ont lancés contre les premiers chrétiens, pour prouver, dit-il, que ces chrétiens étaient fort connus des païens. 1768.

Puiſſe le pauvre *Fantet* ne pas trouver en Flandre des gens plus ſuperſtitieux que les Comtois !

Je vous embraſſe, &c.

LETTRE CCXXXII.

A M. ELIE DE BEAUMONT, *avocat.*

A Ferney, le 16 de janvier.

AINSI donc, mon cher défenſeur de l'innocence, *in propria venit, et ſui eum non receperunt*. Je vous croyais en pleine poſſeſſion de Canon, et je vois, en jouant ſur le mot, qu'il vous faudra du canon pour entrer chez vous. Il faudra cependant bien qu'à la fin madame de *Beaumont* jouiſſe de la maiſon de ſes pères. Il faut qu'elle ſoit habitée par l'éloquence et par l'eſprit, après l'avoir été par la finance, afin qu'elle ſoit purifiée.

Notre ami, M. *Damilaville*, eſt actuellement plus embarraſſé que vous. On lui conteſte une place qui lui a été promiſe, et qu'il a méritée par vingt ans de travail aſſidu.

1768. Je suis très-fâché de la mort de M. *Cassen.* Il sera aisé de trouver un avocat au conseil qui le remplace. M. *Chardon* n'attend que le moment de rapporter; il est tout prêt. Je pense même que le petit orage que le parlement de Paris lui a fait essuyer, ne ralentira pas son zèle contre le parlement de Toulouse.

J'attends avec grande impatience le mémoire que vous avez bien voulu faire pour les accusés de Sainte-Foi; ils sont encore aux fers, et vous les briserez. Il est inconcevable que la jurisprudence soit si barbare dans une nation si légère et si gaie. C'est, je crois, parce que nos agrémens sont très-modernes, et notre barbarie très-ancienne.

Je ne savais pas que l'Honnête criminel existât en effet, et qu'il s'appelât *Favre.* Si la chose est comme le dit l'auteur de la pièce, le père est un grand misérable, et l'ouvrage serait plus attendrissant, si le père venait se présenter au bout d'un mois, au lieu d'attendre quelques années. Quoi qu'il en soit, il y a trop de fanatiques aux galères, conduits par d'autres fanatiques. La raison et la tolérance vous ont choisi pour leur avocat; elles avaient besoin d'un homme tel que vous.

Je présente mes respects à madame de *Beaumont*, et je partage entre vous deux mon attachement inviolable, et ma sincère estime. *V.*

LETTRE CCXXXIII. 1768.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 18 de janvier.

Ce n'eſt aujourd'hui ni au vainqueur de Mahon, ni au libérateur de Gènes, ni au vice-roi de la Guienne, que j'ai l'honneur d'écrire, c'eſt à un ſavant dans l'hiſtoire, et ſurtout dans l'hiſtoire moderne.

Vous devez ſavoir, Monſeigneur, ſi c'était votre beau-père ou le prince ſon frère qu'on appelait *le ſourdaud*. Si ce titre avait été donné à l'aîné, le cadet n'en était aſſurément pas indigne.

Voici les paroles que je trouve dans les *Mémoires* de madame de *Maintenon*.

„ La princeſſe d'*Harcourt* n'oſait propoſer à made-
„ moiſelle d'*Aubigné* ſon fils aîné, le prince de *Guiſe*,
„ ſurnommé *le ſourdaud*. Pour le rendre un plus
„ riche parti, elle lui avait ſacrifié le cadet qu'elle
„ avait fait eccléſiaſtique. Cet abbé malgré lui, ayant
„ depuis trahi ſon maître, la mère alla ſe jeter aux
„ pieds du roi qui, la relevant, lui dit de ce ton
„ majeſtueux de bonté qui lui était particulier : Eh
„ bien, Madame, nous avons perdu, vous, un
„ indigne fils, moi, un mauvais ſujet; il faut nous
„ conſoler. „

Je ſoupçonne que l'auteur parle ici de feu M. le prince de *Guiſe* qui avait été abbé dans ſa jeuneſſe,

1768. et dont vous avez épouſé la fille. Je n'ai jamais ouï dire qu'il eût trahi l'Etat. Je ne conçois pas comment cet infame *la Beaumelle* a pu débiter une calomnie auſſi puniſſable. Je vous ſupplie de vouloir bien me dire ce qui a pu ſervir de prétexte à une pareille impoſture. Je m'occupe, dans la nouvelle édition du Siècle de *Louis XIV*, à confondre tous les contes de cette eſpèce dont plus de cent gazetiers, ſous le nom d'hiſtoriens, ont farci leurs impertinentes compilations. Je vous aſſure que je n'en ai pas vu deux qui aient dit exactement la vérité.

J'eſpère que vous ne dédaignerez pas de m'aider dans la pénible entrepriſe de relever la gloire d'un ſiècle ſur la fin duquel vous êtes né, et dont vous êtes l'unique reſte ; car je compte pour rien ceux qui n'ont fait que vivre et vieillir, et dont l'hiſtoire ne parlera pas.

M. le duc de *la Vallière* enrichit votre bibliothéque de l'*Hiſtoire du théâtre*. Ce qu'il a ramaſſé eſt prodigieux. Il faut qu'il lui ſoit paſſé plus de trois mille pièces par les mains ; cela eſt tout fait pour un premier gentilhomme de la chambre.

Conſervez vos bontés, cette année 1768, au plus ancien de vos ſerviteurs qui vous ſera attaché le reſte de ſa vie, Monſeigneur, avec le plus profond reſpect. *V.*

LETTRE CCXXXIV. 1768

A M. DE CHABANON.

18 de janvier.

La grippe, en fesant le tour du monde, a passé par notre Sibérie, et s'est emparée un peu de ma vieille et chétive figure. C'est ce qui m'a empêché, mon cher confrère, de répondre sur le champ à votre très-bénigne lettre du 4 de janvier. Quoi! lorsque vous travaillez à Eudoxie, vous songez à ce paillard de *Samson*, et à cette p..... de *Dalila;* et de plus, vous nous envoyez du beurre de Bretagne; il faut que vous ayez une belle ame.

Savez-vous bien que *Rameau* avait fait une musique délicieuse sur ce *Samson*. Il y avait du terrible et du gracieux. Il en a mis une partie dans l'acte des Incas, dans Castor et Pollux, dans Zoroastre. Je doute que l'homme à qui vous vous êtes adressé, ait autant de bonne volonté que vous; et je serai bien étonné s'il ne fait pas tout le contraire de ce que vous l'avez prié de faire, le tout en douceur, et en cherchant le moyen de plaire. Je pense, ma foi, que vous vous êtes confessé au renard. Je ne sais pourquoi M. de *la Borde* m'abandonne obstinément. Il aurait bien dû m'accuser la réception de sa Pandore, et répondre au moins en deux lignes à deux de mes lettres. Sert-il à présent son quartier? couche-t-il dans la chambre du roi? est-ce par cette raison qu'il ne m'écrit point? est-ce parce

1768. qu'Amphion n'a pas été bien reçu des *Amphions* modernes? eſt-ce parce qu'il ne ſe ſoucie plus de Pandore? eſt-ce caprice de grand muſicien, ou négligence de premier valet de chambre?

On dit que les acteurs et les pièces qui ſe préſentent au tripot, tombent également ſur le nez. Jamais la nation n'a eu plus d'eſprit, et jamais il n'y eut moins de grands talens.

Je crois que les beaux arts vont ſe réfugier à Moſcou. Ils y ſeraient appelés du moins par la tolérance ſingulière que ma *Catherine* a miſe avec elle ſur le trône de *Thomyris*. Elle me fait l'honneur de me mander qu'elle avait aſſemblé, dans la grande ſalle de ſon kremlin, de fort honnêtes païens, des grecs inſtruits, des latins nés ennemis des grecs, des luthériens, des calviniſtes ennemis des latins, de bons muſulmans, les uns tenant pour *Ali*, les autres pour *Omar*; qu'ils avaient tous ſoupé enſemble, ce qui eſt le ſeul moyen de s'entendre; et qu'elle les avait fait conſentir à recevoir des lois, moyennant leſquelles ils vivraient tous de bonne amitié. Avant ce temps-là, un grec jetait par la fenêtre un plat dans lequel un latin avait mangé, quand il ne pouvait pas jeter le latin lui-même.

Notre ſorbonne ferait bien d'aller faire un tour à Moſcou, et d'y reſter.

Bonſoir, mon très-cher confrère. Je ſuis à vous bien tendrement pour le reſte de ma vie. *V.*

LETTRE CCXXXV. 1768.

A M. L'ABBÉ MORELLET.

22 de janvier.

Vous savez, Monsieur, qu'on a donné six cents francs de pension à celui qui a réfuté *Fréret ;* en ce cas, il en fallait donner une de douze cents à *Fréret* lui-même. On ne peut guère réfuter plus mal. Je n'ai lu cet ouvrage que depuis quelques jours, et j'ai gémi de voir une si bonne cause défendue par de si mauvaises raisons. J'admire comme cet écrivain soutient la vérité par des bévues continuelles, et suppose toujours ce qui est en question. Il n'appartient qu'à vous, Monsieur, de combattre avec de bonnes armes, et de faire voir le faible de ces apologies qui ne trompent que des ignorans. *Grotius*, *Abadie*, *Houteville*, ont fait plus de tort à notre sainte religion, que milord *Shaftesbury*, milord *Bolingbroke*, *Collins*, *Volston*, *Spinosa*, *Boulainvilliers*, *Boulanger*, *la Métrie* et tant d'autres.

Je ne sais comment on a renouvelé depuis peu une ancienne plaisanterie de l'auteur de *Mathanasius*. Un de mes amis est au désespoir qu'on ose lui attribuer cette brochure imprimée en Hollande, il y a quarante ans. Ces rumeurs injustes peuvent faire un tort irréparable à mon ami; et vous savez quels sont les droits de l'amitié. C'est au nom de ces droits sacrés que je vous conjure de détruire, autant qu'il sera en vous, une calomnie si dangereuse.

1768. Au reste, je suis en tout à vos ordres, et vous pouvez compter sur l'attachement inviolable de vôtre très-humble et très-obéissant serviteur,

l'abbé *Yvroye.*

LETTRE CCXXXVI.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 22 de janvier.

En réfutation, Monseigneur, de la lettre dont vous m'honorez, du 15 de janvier, voici comme j'argumente. Quiconque vous a dit que j'avais soupçonné ce *Gallien* d'être le fils du plus aimable grand seigneur de l'Europe, est un enfant de *Satan*. Il se peut que ce malheureux l'ait fait entendre à Genève, pour se donner du crédit dans le monde et auprès des marchands; mais, comme j'ai eu chez moi deux de ses frères, dont l'un est soldat, et dont l'autre a été mousse, il est bien impossible qu'il me soit venu dans la tête qu'un pareil polisson fût d'un sang respectable. C'est encore une autre calomnie de dire que, madame *Denis* et moi, nous ayons mangé avec lui. Madame *Denis* vous demande justice. Il n'a jamais eu à Ferney d'autre table que celle du maître d'hôtel et des copistes, comme vous me l'aviez ordonné. On lui fournissait abondamment tout ce qu'il demandait; mais on ne lui laissait prendre aucun essor dans la maison, et on se conformait en tout aux règles que vous aviez prescrites.

Ses fréquentes abſences, qu'on lui reprochait, ne pouvaient être prévenues. On ne pouvait mettre un garde à la porte de ſa chambre. 1768.

Dès que je ſus qu'il prenait à crédit chez les marchands de Genève, je fis écrire des lettres circulaires par leſquelles on les avertiſſait de ne rien fournir que ſur mes billets.

Dès que M. *Hénin*, réſident à Genève, en eut fait ſon ſecrétaire, il le fit manger à ſa table, ſelon ſon uſage; uſage qui n'eſt point établi chez moi. Alors *Gallien* vint en viſite à Ferney; il mangea avec la compagnie; mais ni madame *Denis* ni moi ne nous mîmes à table; nous mangeâmes dans ma chambre: voilà l'exacte vérité. C'eſt principalement chez M. *Hénin* qu'il a acheté des montres ornées de carats, et des bijoux. Le marchand, dont je vous ai envoyé le mémoire, ne lui a fourni que le néceſſaire. Ne craignez point d'ailleurs qu'il ſoit jamais voleur de grand chemin. Il n'aura jamais le courage d'entreprendre ce métier qu'il trouve ſi noble. Il eſt poltron comme un lézard. Il eſt difficile à préſent de le mettre en priſon. Il partit de Genève le lendemain que le réſident l'eut chaſſé, et dit qu'il allait à Berne ordonner aux troupes de venir inveſtir la ville. Le fonds de ſon caractère eſt la folie. En voilà trop ſur ce malheureux objet de vos bontés et de ma patience. Je dois, à votre exemple, l'oublier pour jamais.

J'ai pris la liberté de vous conſulter ſur les calomnies d'un autre miſérable de cette eſpèce, qui, dans ſes *Mémoires*, a inſulté indignement les noms de *Guiſe* et de *Richelieu* en plus d'un endroit. Le

1768. monde fourmille de ces poliſſons qui s'érigent en juges des rois et des généraux d'armée, dès qu'ils ſavent lire et écrire.

Les deux partis de Genève prennent des meſures d'accommodement toutes différentes de l'arrêt des médiateurs. Ce n'était pas la peine de faire venir un ambaſſadeur de France chez eux, et d'importuner le roi une année entière. Voilà bien du bruit pour peu de choſe, mais cela n'eſt pas rare.

Agréez, Monſeigneur, mon tendre et profond reſpect. *V.*

LETTRE CCXXXVII.

A M. MARMONTEL.

Le 22 de janvier.

VOICI, mon cher ami, un petit rogaton qui m'eſt tombé entre les mains. Il ne vaut pas grand'choſe, mais il mortifiera les cuiſtres, et c'eſt tout ce qu'il faut. Je vous demande en grâce de ne jamais dire que je ſuis votre correſpondant; cela eſt eſſentiel pour vous et pour moi; on eſt épié de tous côtés.

J'apprends, avec une extrême ſurpriſe, qu'on m'impute un certain Dîner du comte de *Boulainvilliers*, que tous les gens un peu au fait ſavent être de *Saint-Hyacinthe*. Il le fit imprimer en Hollande, en 1728; c'eſt un fait connu de tous les écumeurs de la littérature.

J'attends de votre amitié, que vous détruirez un bruit si calomnieux et si dangereux. Rien ne me fait plus de peine que de voir les gens de lettres, et mes amis même, m'attribuer à l'envi tout ce qui paraît sur des matières délicates. Ces bruits sont capables de me perdre, et je suis trop vieux pour me transplanter. Pourquoi me donner ce qui est d'un autre? n'ai-je pas assez de mes propres sottises? Je vous supplie de dire et de faire dire à M. *Suard*, dont j'ambitionne l'amitié et la confiance, qu'il est obligé, plus que personne, à réfuter toutes ces calomnies. 1768.

Adieu, vainqueur de la sorbonne. Personne ne marche avec plus de plaisir que moi après votre char de triomphe.

Gardez-moi un secret inviolable.

LETTRE CCXXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 de janvier.

Mon cher ange, c'est une grande consolation pour moi que vous ayez été content de M. *Dupuits*. Il me paraît qu'il vaut mieux que le *Dupuis* de *Desronais*. Je souhaite à M. le duc de *Choiseul* que tous les officiers qu'il emploie soient aussi sages et aussi attachés à leur devoir. Je l'attends avec impatience, dans l'espérance qu'il nous parlera longtemps de vous.

1768. Que je vous remercie de vos bontés pour *Sirven!* Il faut être auſſi opiniâtre que je le ſuis, pour avoir pourſuivi cette affaire pendant cinq ans entiers, ſans jamais me décourager. Vous venez bien à propos à mon ſecours. Je ſais bien que cette petite pièce n'aura pas l'éclat de la tragédie des *Calas;* mais nous ne demandons point d'éclat, nous ne voulons que juſtice.

Votre citation du chien, qui mange comme un autre du dîner qu'il voulait défendre, eſt bien bonne; mais je vous ſupplie de croire par amitié, et de faire croire aux autres par raiſon et par l'intérêt de la cauſe commune, que je n'ai point été le cuiſinier qui a fait ce Dîner. On ne peut ſervir dans l'Europe un plat de cette eſpèce, qu'on ne diſe qu'il eſt de ma façon. Les uns prétendent que cette nouvelle cuiſine eſt excellente, qu'elle peut donner la ſanté, et ſurtout guérir des vapeurs. Ceux qui tiennent pour l'ancienne cuiſine, diſent que les nouveaux *Martialo* ſont des empoiſonneurs. Quoi qu'il en ſoit, je voudrais bien ne point paſſer pour un traiteur public. Il doit être conſtant que ce petit morceau de haut goût eſt de feu *Saint-Hyacinthe.* La deſcription du repas eſt de 1728. Le nom de *Saint-Hyacinthe* y eſt; comment peut-on, après cela, me l'attribuer? quelle fureur de mettre mon nom à la place d'un autre! Les gens qui aiment ces ragoûts-là devraient bien épargner ma modeſtie.

Sérieuſement, vous me feriez le plus ſenſible plaiſir d'engager M. *Suard* à ne point mettre cette misère ſur mon compte. C'eſt une action d'honnêteté et de charité, de ne point accuſer ſon prochain

prochain quand il eſt encore en vie, et de charger les morts à qui on ne fait nul mal. En un mot, mon cher ange, je n'ai point fait, et je n'aurai jamais fait les choſes dont la calomnie m'accuſe. 1768.

Les envieux mourront, mais non jamais l'envie.

Puis-je eſpérer que mon cher *Damilaville* aura le poſte qui lui eſt ſi bien dû? Il eſt juſte qu'il ſoit curé, après avoir été vingt ans vicaire.

J'ai une autre grâce à vous demander; c'eſt pour ma *Catherine*. Il faut rétablir ſa réputation à Paris chez les honnêtes gens. J'ai de fortes raiſons de croire que MM. les ducs de *Praſlin* et de *Choiſeul* ne la regardent pas comme la dame du monde la plus ſcrupuleuſe; cependant je ſais, autant qu'on peut ſavoir, qu'elle n'a nulle part à la mort de ſon ivrogne de mari: un grand diable d'officier aux gardes Préobazinsky, en le prenant priſonnier, lui donna un horrible coup de poing qui lui fit vomir du ſang; il crut ſe guérir en buvant continuellement du punch dans ſa priſon, et il mourut dans ce bel exercice. C'était d'ailleurs le plus grand fou qui ait jamais occupé un trône. L'empereur *Venceſlas* n'approchait pas de lui.

A l'égard du meurtre du prince *Ivan*, il eſt clair que ma *Catherine* n'y a nulle part. On lui a bien de l'obligation d'avoir eu le courage de détrôner ſon mari, car elle règne avec ſageſſe et avec gloire; et nous devons bénir une tête couronnée qui fait régner la tolérance univerſelle dans cent trente-cinq degrés de longitude. Vous n'en avez, vous autres,

1768. qu'environ huit ou neuf, et vous êtes encore intolérans. Dites donc beaucoup de bien de *Catherine*, je vous en prie, et faites lui une bonne réputation dans Paris.

Je voudrais bien savoir comment madame d'*Argental* s'est trouvée de ces grands froids ; je suis étonné d'y avoir résisté. Conservez votre santé, mon divin ange ; je vous adore de plus en plus. *V.*

LETTRE CCXXXIX.

A M. DE CHABANON.

A Ferney, 29 de janvier.

Ami vrai et poëte philosophe, ne vous avais-je pas bien dit que le lecteur (*) ne serait jamais l'approbateur, et qu'il éluderait tous les moyens de me plaire, malgré tous les moyens qu'il a trouvés de plaire? Ne trouvez-vous pas qu'il cite bien à propos feu monsieur le dauphin qui, sans doute, reviendra de l'autre monde pour empêcher qu'on ne mette des doubles croches sur la mâchoire d'âne de *Samson*? Ah, mon fils, mon fils ! la petite jalousie est un caractère indélébile.

M. le duc de *Choiseul* n'est pas, je crois, musicien; c'est la seule chose qui lui manque : mais je suis persuadé que, dans l'occasion, il protégerait la mâchoire d'âne de *Samson* contre les mâchoires d'ânes qui s'opposeraient à ce divertissement honnête, *ut*, *ut est*. Il faut une terrible musique pour ce *Samson*

(*) M. de *Moncrif*, lecteur de la reine.

qui fait des miracles de diable ; et je doute fort que le ridicule mélange de la musique italienne avec la française, dont on est aujourd'hui infatué, puisse parvenir aux beautés vraies, mâles et vigoureuses, et à la déclamation énergique que Samson exige dans les trois quarts de la pièce. Par ma foi, la musique italienne n'est faite que pour faire briller des châtrés à la chapelle du pape. Il n'y aura plus de génie à la *Lulli* pour la déclamation, je vous le certifie dans l'amertume de mon cœur. 1768.

Revenons maintenant à Pandore. Oui, vous avez raison, mon fils; le bon homme *Prométhée* fera une fichue figure, soit qu'il assiste au baptême de *Pandore*, sans dire mot, soit qu'il aille, comme un valet de chambre, chercher les jeux et les plaisirs pour donner une sérénade à l'enfant nouveau-né. Le cas est embarrassant; et je n'y sais plus d'autre remède que de lui faire notifier aux spectateurs qu'il veut jouir du plaisir de voir le premier développement de l'ame de *Pandore*, supposé qu'elle ait une ame.

Cela posé, je voudrais qu'après le chœur, *Dieu d'amour, quel est ton empire, Prométhée* dît, en s'adressant aux nymphes et aux demi-dieux de sa connaissance qui sont sur le théâtre :

Observons ses appas naissans,
Sa surprise, son trouble et son premier usage
Des célestes présens
Dont l'Amour a fait son partage.

Après ce petit couplet, qui me paraît tout-à-fait à sa place, le bon homme se confondrait dans la foule des petits demi-dieux qui sont sur le théâtre;

1768. et ce ſerait, à ce qu'il me ſemble, une ſurpriſe aſſez agréable de voir *Pandore* le démêler dans l'aſſemblée des ſylvains et des faunes, comme *Marie-Thérèſe*, beaucoup moins ſpirituelle que *Pandore*, reconnut *Louis XIV* au milieu de ſes courtiſans.

Il faut que je vous parle actuellement, mon cher ami, de la muſique de M. de *la Borde*. Je me ſouviens d'avoir été très-content de ce que j'entendis; mais il me parut que cette muſique manquait, en quelques endroits, de cette énergie et de ce ſublime que *Lulli* et *Rameau* ont ſeuls connu, et que l'opéra comique n'inſpirera jamais à ceux qui aiment *il guſto grande*.

Mes tendres complimens à *Eudoxie;* mes reſpects à *Maxime* et à l'ambaſſadeur. Aſſurez le bon vieillard, père d'*Eudoxie*, que je m'intéreſſe fort à lui.

Maman vous aime de tout ſon cœur; auſſi fais-je, et toutes les puiſſances ou impuiſſances de mon ame ſont à vous. *V.*

LETTRE CCXL.

A M. PANCKOUCKE, *libraire à Paris.*

1 de février.

Le froid exceſſif, la faibleſſe exceſſive, la vieilleſſe exceſſive, et le mal aux yeux exceſſif ne m'ont pas permis, Monſieur, de vous remercier plutôt des premiers volumes de votre *Vocabulaire*, et du Don Carlos de monſieur votre couſin. Toute votre famille

paraît consacrée aux lettres. Elle m'est bien chère, et personne n'est plus sensible que moi à votre mérite et à vos attentions. 1768.

Plus vous me témoignez d'amitié, moins je conçois comment vous pouvez vous adresser à moi pour vous procurer l'infame ouvrage intitulé Le dîner du comte de *Boulainvilliers*. J'en ai eu par hasard un exemplaire, et je l'ai jeté dans le feu. C'est un tissu de railleries amères et d'invectives atroces contre notre religion. Il y a plus de quarante ans que cet indigne écrit est connu; mais ce n'est que depuis quelques mois qu'il paraît en Hollande, avec cent autres ouvrages de cette espèce. Si je ne consumais pas les derniers jours de ma vie à une nouvelle édition du Siècle de *Louis XIV*, augmentée de près de moitié; si je n'épuisais pas le peu de force qui me reste à élever ce monument à la gloire de ma patrie, je réfuterais tous ces livres qu'on fait chaque jour contre la religion.

J'ai lu cette nouvelle édition in-4°., qu'on débite à Paris, de mes Oeuvres. Je ne puis pas dire que je trouve tout beau,

Papier, dorure, images, caractère;

car je n'ai point encore vu les images; mais je suis très-satisfait de l'exactitude et de la perfection de cette édition. Je trouve que tout en est beau,

Hormis les vers qu'il fallait laisser faire
A Jean Racine.

Je souhaite que ceux qui l'ont entreprise ne se ruinent pas, et que les lecteurs ne me fassent pas les

1768. mêmes reproches que je me fais ; car j'avoue qu'il y a un peu trop de vers et de prose dans ce monde. C'est ce que je signe en connaissance de cause. *V.*

LETTRE CCXLI.

A M. SAURIN.

5 de février.

Mon cher confrère, mon cher poëte philosophe, je ne suis point de votre avis. On disait autrefois : *Les vertus de Henri IV*, et il est permis aujourd'hui de dire : *Les vertus d'Henri IV.* Les Italiens se sont défaits des *h*, et nous pourrions bien nous en défaire aussi comme de tant d'autres choses.

J'aime bien mieux :

Femme par sa tendresse, héros par son courage.

que

Femme par sa tendresse, et non par son courage.

Ayez donc le courage de laisser le vers tel qu'il était, et de ne pas affaiblir une grande pensée pour l'intérêt d'un *h*. Je dirai toujours *ma tendresse-héroïque*, et cela fera un très-bon hémistiche. *Ma tendresse-eu héroïque* serait barbare.

Le Dîner dont vous me parlez est surement de *Saint-Hyacinthe*. On a de lui un *Militaire philosophe* qui est beaucoup plus fort, et qui est très-bien écrit.

Vous sentez d'ailleurs, mon cher confrère, combien il serait affreux qu'on m'imputât cette brochure évidemment faite en 1726 ou 27, puisqu'il est parlé du commencement des convulsions. Je n'ai qu'un asile au monde; mon âge, ma santé très-dérangée, mes affaires qui le sont aussi, ne me permettent pas de chercher une autre retraite contre la calomnie. Il faut que les sages s'entr'aident; ils sont trop persécutés par les fous. 1768.

Engagez vos amis, et surtout M. *Suard* et M. l'abbé *Arnaud*, à repousser l'imposture qui m'accuse de la chose du monde la plus dangereuse. On ne fait nul tort à la mémoire de *Saint-Hyacinthe*, en lui attribuant une plaisanterie faite il y a quarante ans. Les morts se moquent de la calomnie, mais les vivans peuvent en mourir. En un mot, mon cher confrère, je me recommande à votre amitié pour que les confesseurs ne soient pas martyrs.

LETTRE CCXLII.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 8 de février.

Je n'écris point, Madame, cela est vrai; et la raison en est que la journée n'a que vingt-quatre heures, que d'ordinaire j'en mets dix ou douze à souffrir, et que le reste est occupé par des sottises

1768. qui m'accablent comme si elles étaient sérieuses. Je n'écris point, mais je vous aime de tout mon cœur. Quand je vois quelqu'un qui a eu le bonheur d'être admis chez vous, je l'interroge une heure entière. Mon fils adoptif *Dupuits* est pénétré de vos bontés; il a dû vous rendre compte de la vie ridicule que je mène. Il y a trois ans que je ne suis sorti de ma maison; il y a un an que je ne sors point de mon cabinet, et six mois que je ne sors guère de mon lit.

M. de *Chabrillant* a été chez moi six semaines. Il peut vous dire que je ne me suis pas mis à table avec lui une seule fois. La faculté digérante étant absolument anéantie chez moi, je ne m'expose plus au danger. J'attends tout doucement la dissolution de mon être, remerciant très-sincèrement la nature de m'avoir fait vivre jusqu'à soixante et quatorze ans: petite faveur à laquelle je ne me serais jamais attendu.

Vivez long-temps, Madame, vous qui avez un bon estomac et de l'esprit, vous qui avez regagné en idées ce que vous avez perdu en rayons visuels, vous que la bonne compagnie environne, vous qui trouvez mille ressources dans votre courage d'esprit, et dans la fécondité de votre imagination.

Je suis mort au monde. On m'attribue tous les jours mille petits bâtards posthumes que je ne connais point. Je suis mort, vous dis-je; mais, du fond de mon tombeau, je fais des vœux pour vous. Je suis occupé de votre état. Je suis en colère contre la nature qui m'a trop bien traité en me laissant voir le soleil, et en me permettant de lire, tant bien

que mal, jusqu'à la fin ; mais qui vous a ravi ce qu'elle vous devait. 1768.

Cela seul me fait détester les romans qui suppose[nt] que nous sommes dans le meilleur des mondes possibles. Si cela était, on ne perdrait pas la meilleure partie de soi-même long-temps avant de perdre tout le reste. Le nombre des souffrans est infini ; la nature se moque des individus. Pourvu que la grande machine de l'univers aille son train, les cirons qui l'habitent ne lui importent guère.

Je suis, de tous les cirons, le plus anciennement attaché à vous; et comme je disais fort bien dans le commencement de ma lettre, malgré mon respect pour vous, Madame, je vous aime de tout mon cœur. *V.*

LETTRE CCXLIII.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 8 de février.

MADAME,

Un vieillard presque aveugle, et une jeune femme qui serait bien fière si elle avait des yeux comme les vôtres, vous supplient de daigner agréer leurs hommages et leurs remercîmens. Nous devons à votre protection tout ce que M. le duc de *Choiseul*

1768. a bien voulu accorder à M. *Dupuits*. Si le vieux bon homme et moi nous avions quelque petite partie de la succession de *Pierre Corneille*, nous la dépenserions en grands vers alexandrins pour vous témoigner notre reconnaissance; mais les temps sont bien durs, et la plupart des vers qu'on fait le sont aussi. Nous nous défions même de la prose. Nous entendons si peu les livres qu'on nous envoie de Paris, que nous craignons d'avoir oublié notre langue.

Nous sommes très-honteux l'un et l'autre d'exprimer notre extrême sensibilité dans un style si barbare; mais, Madame, nous vous supplions de considérer que nous sommes des Allobroges. Des gens arrivés de Versailles nous ont dit qu'il fallait absolument avoir de la finesse, de la justesse dans l'esprit, des grâces et du goût, pour oser vous écrire; nous ne les avons point crus. Nous ne sommes pas de votre espèce, et nous nous sommes flattés au contraire que la supériorité était indulgente, et que les grâces ne rebutaient pas la naïveté.

Nous sommes dans cette confiance, avec un profond respect,

Madame, &c.

LETTRE CCXLIV. 1768.

A M. DAMILAVILLE. (*)

Du 8 de février.

Le malheur des *Sirven* fait le mien ; je suis encore atterré de ce coup. Je conçois bien que la forme a pu l'emporter sur le fond. Le conseil a respecté les anciens usages ; mais, mon cher ami, s'il y a des cas où le fond doit faire taire la forme, c'est assurément quand il s'agit de la vie des hommes.

Quelle forme enfin reprendra votre fortune ? que deviendrez-vous ? Je n'en sais rien. Tout ce que je sais, c'est que je suis profondément affligé.

Mes chagrins redoublent par la quantité incroyable d'écrits contre la religion chrétienne, qui se succèdent aussi rapidement en Hollande que les gazettes et les journaux. L'infame *Fréron*, le calomniateur *Cogé*, et d'autres gens de cette espèce, ont la barbarie de m'imputer, à mon âge, une partie de ces extravagances composées par de jeunes gens et par des moines défroqués.

Tandis que je bâtis une église où le service divin se fait avec autant d'édification qu'en aucun lieu du monde ; tandis que ma maison est réglée comme un couvent, et que les pauvres y sont plus soulagés qu'en aucun couvent que ce puisse être ; tandis que

(*) Cette lettre est la dernière à M. *Damilaville* qui mourut peu de temps après, d'un abcès à la gorge.

1768. je consume le peu de force qui me reste à ériger à ma patrie un monument glorieux, en augmentant de plus d'un tiers le Siècle de *Louis XIV*, et que je passe les derniers de mes jours à chercher des éclaircissemens de tous côtés pour embellir, si je puis, ce siècle mémorable : on me fait auteur de cent brochures, dont quelquefois je n'ai pas la moindre connaissance. Je suis toujours vivement indigné, comme je dois l'être, de l'injustice qu'on a eue, même à la cour, de m'attribuer le Dictionnaire philosophique, qui est évidemment un recueil de vingt auteurs différens; mais comment puis-je soutenir l'imposture qui me charge du petit livre intitulé Le dîner du comte de *Boulainvilliers*, ouvrage imprimé, il y a quarante ans, dans une maison particulière de Paris; ouvrage auquel on mit alors le nom de *Saint-Hyacinthe*, et dont on ne tira, je crois, que peu d'exemplaires. On croit, parce que je touche à la fin de ma carrière, qu'on peut m'attribuer tout impunément. Les gens de lettres, qui se déchirent et qui se dévorent les uns les autres, tandis qu'on les tient sous un joug de fer, disent : C'est lui, voilà son style. Il n'y a pas jusqu'à l'épigramme contre M. *Dorat* que l'on n'ait essayé de faire passer sous mon nom; c'est un très-mauvais procédé de l'auteur. Il faut être aussi indulgent que je le suis pour l'avoir pardonné. Quelle pitié de dire : *Voilà son style, je le reconnais bien !* On fait tous les jours des livres contre la religion, dont je voudrais bien imiter le style pour la défendre. Y a-t-il rien de plus plaisant, de plus gai, de plus salé que la plupart des traits qui se trouvent dans la *Théologie*

portative? y a-t-il rien de plus vigoureux, de plus profondément raisonné, d'écrit avec une éloquence plus audacieuse et plus terrible que *le Militaire philosophe*, ouvrage qui court toute l'Europe? concevez-vous rien de plus violent que ces paroles qui se trouvent à la page 84: » Voici, après de mûres » réflexions, le jugement que je porte de la religion » chrétienne: je la trouve absurde, extravagante, » injurieuse à DIEU, pernicieuse aux hommes, » facilitant et même autorisant les rapines, les » séductions, l'ambition, l'intérêt de ses ministres, » et la révélation des secrets des familles. Je la vois » comme une source intarissable de meurtres, de » crimes et d'atrocités commises sous son nom. Elle » me semble un flambeau de discorde, de haine, de » vengeance, et un masque dont se couvre l'hypo- » crite pour tromper plus adroitement ceux dont la » crédulité lui est utile. Enfin, j'y vois le bouclier » de la tyrannie contre les peuples qu'elle opprime, » et la verge des bons princes quand ils ne sont » point superstitieux. Avec cette idée de votre reli- » gion, outre le droit de l'abandonner, je suis dans » l'obligation la plus étroite d'y renoncer et de l'avoir » en horreur, de plaindre ou de mépriser ceux qui » la prêchent, et de vouer à l'exécration publique » ceux qui la soutiennent par leurs violences et leurs » superstitions? »

1768.

Certainement les dernières *Lettres provinciales* ne sont pas écrites d'un style plus emporté.

Lisez la *Théologie portative*, et vous ne pourrez vous empêcher de rire en condamnant la coupable hardiesse de l'auteur.

1768. Lisez l'*Imposture sacerdotale*, traduite de *Gordon* et de *Trenchard*, vous y verrez le style de *Démosthène*.

Ces livres malheureusement inondent l'Europe; mais quelle est la cause de cette inondation? il n'y en a point d'autre que les querelles théologiques, qui ont révolté tous les laïques. Il s'est fait une révolution dans l'esprit humain que rien ne peut plus arrêter. Les persécutions ne pourraient qu'irriter le mal. Les auteurs de la plupart des livres dont je vous parle sont des religieux qui, ayant été persécutés dans leurs couvens, en sont sortis pour se venger sur la religion chrétienne des maux que l'indiscrétion de leurs supérieurs leur avait fait souffrir. On aurait prévenu cette révolution, si on avait été sage et modéré. Les querelles des jansénistes et des molinistes ont fait plus de tort à la religion chrétienne, que n'en auraient pu faire quatre empereurs de suite comme *Julien*.

Il est certain qu'on ne peut opposer au torrent qui se déborde d'autre digue que la modération et une vie exemplaire. Pour moi qui ai trop vécu, et qui suis prêt à finir une vie toujours persécutée, je me jette entre les bras de DIEU, et je mourrai également opposé à l'impiété et au fanatisme.

LETTRE CCXLV. 1768.

A M. DE CHABANON.

12 de février.

Mon cher confrère, tout va bien puiſqu'Eudoxie eſt faite. Voilà une belle étoffe toute prête; mais c'eſt un brocard de Lyon pour habiller des *Arlequins*. Vous aurez probablement tout le temps de mettre encore des pompons à votre brocard. Il ne ſe préſente pas un acteur ſupportable, pas une actrice qui ſoit bonne à autre choſe qu'à faire des enfans. Rien dans la province qui donne la plus légère eſpérance.

Les Génevois ſe ſont aviſés de brûler le théâtre qu'on avait bâti dans leur ville pour les rendre plus doux et plus aimables. J'ai grand'peur qu'on n'en faſſe autant à Paris. Il ne reſte que cette reſſource aux gens qui ont un peu de goût. L'opéra ſubſiſtera, parce que les trois quarts de ceux qui y vont n'écoutent point. On va voir une tragédie pour être touché; on ſe rend à l'opéra par déſœuvrement et pour digérer.

Vous croyez donc, mon cher confrère, que les grands joueurs d'échecs peuvent faire de la muſique pathétique, et qu'ils ne feront point échec et mat? à la bonne heure, je m'en rapporte à vous. Faites tout ce qu'il vous plaira. Je remets entre vos mains la mâchoire d'âne, les trois cents renards, la gueule

1768. du lion, le miel fait dans la gueule, les portes de Gaza, et toute cette admirable hiſtoire.

Je ſuis toujours très-indigné, je vous l'avoue, de l'épigramme contre M. *Dorat*, que l'auteur a fait courir ſous mon nom avec peu de probité. On m'a joué des tours plus cruels, et je garde le ſilence. Il y a encore plus de barbarie à m'attribuer un *Dîner*, moi qui ne me mets preſque plus à table. Ce Dîner a été fait il y a plus de quarante ans. Les gens de lettres ſont plus inhumains qu'on ne penſe: ils expoſent un pauvre homme aux plus grands dangers, pour avoir ſeulement le plaiſir de deviner. Ils diſent: Voilà ſon ſtyle, c'eſt lui. Eh, mes amis! pour peu que vous ayez d'honnêteté, ne devriez-vous pas dire: Ce n'eſt pas lui? pourquoi calomniez-vous vos camarades?

Je vous porte mes plaintes, mon cher ami, contre toutes ces injuſtices, parce que je connais votre cœur. Tout le monde ne vous reſſemble pas. Vous n'imaginez point avec quelle vivacité de ſentiment mes vieux bras ſe tendent vers vous, et combien mon cœur vous aime. *V.*

LETTRE

LETTRE CCXLVI. 1768.

A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

A Ferney, 12 de février.

Vous m'avez écrit de Moscou, Monsieur, une lettre telle qu'on n'en écrit point de Versailles, soit pour le style, soit pour le fond des choses, et vous avez enflammé mon cœur. Je ne sais si vous connaissez la mauvaise comédie des Visionnaires, qui eut autrefois en France le plus grand succès. Il y a dans cette pièce une vieille folle qui est amoureuse d'*Alexandre*. Pour moi, je suis un vieux fou amoureux de *Catherine*, qui me paraît autant au-dessus d'*Alexandre* que le fondateur est au-dessus du destructeur.

Voici un sermon dont il me paraît qu'elle est la sainte. Le prédicateur propose hardiment pour modèle, à une petite nation, l'exemple du plus vaste empire du monde. On rend de justes hommages à la législatrice du Nord dans mon voisinage, tandis qu'en France on fait encore le panégyrique de S^t *François* fondateur des cordeliers, de S^t *Dominique* à qui nous devons les jacobins, de S^t *Norberg* qui nous a donné les prémontrés. Nous leur avons assurément beaucoup d'obligation, et je trouve fort bon qu'ils aient des autels, quoique nous prétendions n'être point idolâtres. Je révère fort S^te *Thérèse* et S^te *Ursule*, mais j'aime mieux S^te *Catherine*.

Je suis bien étonné que *Diderot*, en faveur de qui

1768. cette Ste *Catherine* a fait des miracles, ne lui ait pas chanté quelques antiennes. Il craint apparemment certains hérétiques qui sont en France, et qui sont très-mal instruits. Ce serait, ce me semble, une œuvre pie assez nécessaire que de convertir ces hérétiques-là. J'espère bien qu'ils ouvriront les yeux à la lumière, et qu'ils seront tous de ma religion.

Vous êtes à la tête, Monsieur, du plus beau comité que je connaisse. Il vaut mieux rédiger les lois de la Russie, que d'aller consulter les lois de la Chine, et je vous aime mieux législateur qu'ambassadeur.

Je fais partir, dans quelques jours, un gros ballot que sa Majesté impériale a daigné me demander pour sa bibliothèque. Il n'arrivera pas sitôt; il y a environ un quart du globe entre vous et moi, et c'est de quoi je suis bien fâché.

Je me mets aux pieds de madame la comtesse. Ma nièce est enchantée de votre souvenir; elle partage mes sentimens.

LETTRE CCXLVII.

A M. MAIGROT.

A Ferney, 12 de février.

Je vous remercie, Monsieur, de toutes vos bontés. La lettre de *Louis XIV* m'était absolument nécessaire; elle fait voir, avec évidence, qu'il en voulait personnellement à l'archevêque de Cambrai. Je trouve que, dans cette affaire, ce monarque se conduisit plus

en homme piqué qu'en roi; et que le cardinal de *Bouillon* concilia noblement son devoir d'ambassadeur avec celui d'un ami. 1768.

J'ai déjà donné la bataille de Steinkerque. J'ai dit simplement que la France regretta le prince de *Turenne* qui donnait l'espérance d'égaler un jour son grand-oncle.

J'ai retrouvé heureusement la lettre de *Louis XIV* au cardinal de *la Trimouille*, écrite en 1710, contre le cardinal de *Bouillon*. Il dit, dans cette lettre, qu'il est à craindre que ce doyen du sacré collége ne devienne un jour pape. Cette anecdote est curieuse, et mérite de passer à la postérité. Le temps est venu où la vérité doit paraître; et, quand on la dit sans blesser les bienséances, on ne doit déplaire à personne.

Je vous supplie, Monsieur, de vouloir bien présenter mon respect et mes remercîmens à monseigneur le duc de *Bouillon*. Je ne suis point étonné qu'un homme de votre mérite soit auprès de lui. On ne peut être plus reconnaissant que je le suis des lumières que vous m'avez communiquées.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentimens d'un cœur pénétré de vos bontés, Monsieur, votre, &c.

1768.

LETTRE CCXLVIII.

A M. LE COMTE DE LEVENHAUPT.

13 de février.

Je voudrais bien, Monsieur, que votre nouvelle fût vraie, et qu'on assemblât un concile en Espagne, surtout un concile de philosophes ; ce serait une assemblée de pères de la rédemption des captifs : ils délivreraient les ames que les révérends pères dominicains retiennent prisonnières.

Les pas que l'on fait dans le Milanais, à Venise et à Naples, sont des pas de tortue. Les calculs des probabilités font croire qu'on pressera un jour la cadence. Je ne serai pas témoin de cette belle révolution ; mais je mourrai avec les trois vertus théologales qui font ma consolation. La foi que j'ai à la raison humaine, laquelle commence à se développer dans le monde ; l'espérance que des ministres hardis et sages détruiront enfin des usages aussi ridicules que dangereux ; et la charité qui me fait gémir sur mon prochain, plaindre ses chaînes et souhaiter sa délivrance.

Ainsi, avec la foi, l'espérance et la charité, j'achève ma vie en bon chrétien. Je me flatte de deux choses que l'on a crues long-temps impossibles, le silence des théologiens et la paix entre les princes. Je ne vois, de plusieurs années, aucun sujet de rupture entre les souverains : et les douze cents mille hommes armés, qui font la parade en Europe, pourront bien

ne faire long-temps que la parade. Chaque nation réparera, petit à petit, ses pertes comme elle pourra. 1768.
Ce n'est peut-être pas trop vous faire ma cour que de vous prédire qu'il n'y aura point de guerre ; c'est dire à un bon danseur qu'on ne donnera point de bal : mais vous êtes du petit nombre qui préfère l'intérêt public à son ambition. Les militaires, ou je me trompe fort, seront réduits à être philosophes, jusqu'à ce qu'il arrive quelque grand événement dans l'Europe.

Je suis très-sensible, monsieur le Comte, aux bontés que vous avez eues pour mon gendre adoptif M. *Dupuits*. Si vous avez quelques ordres à donner concernant monsieur votre fils, ne nous épargnez pas; tout ce qui habite Ferney vous est dévoué, ainsi que moi. Ni ma vieillesse ni mes maladies n'affaiblissent les sentimens d'attachement et de respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, &c.

LETTRE CCXLIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 de février.

Je vais bien vous ennuyer, mon cher ange; je vous envoie une profession de foi que je fis l'autre jour à un de mes amis (*). Je vous donne pour pénitence de la lire ; expiez par-là votre énorme péché d'avoir jugé témérairement votre prochain. Vous

(*) Voyez la dernière lettre à M. *Damilaville*, du 8 de février.

1768. sentez bien que c'eſt abſolument *Saint-Hyacinthe*, et non pas moi, qui a dîné.

Je ſais qu'il y a des fanatiques et des furieux; je ſais que les gens qui penſent ſont condamnés aux bêtes. L'Europe réclame, l'Europe crie; mais

La ſageſſe n'eſt rien, la force a tout détruit.

Je ſuis trop vieux pour déménager; cependant, s'il faut aller mourir ailleurs, je prendrai ce parti; ma haine contre certains monſtres eſt trop forte.

J'ai ouï dire qu'on avait envoyé quelque choſe à M. *Suard*. Je ne lui ai certainement rien envoyé, et le grand point eſt qu'il rende juſtice à cette vérité. Il eſt très-certain qu'il n'y a perſonne dans Paris qui puiſſe dire que je lui aye fait tenir un plat de ce Dîner auquel je n'aſſiſtai jamais. Il y a d'autres gens qui envoient.

Pour l'Homme aux quarante écus, on voit aiſément que c'eſt l'ouvrage d'un calculateur: le miniſtère en doit être content. Je n'envoie jamais de brochures à Paris, mais je crois qu'on peut vous faire tenir celle-là ſans vous compromettre. Je la chercherai ſi vous en êtes curieux, et vous l'aurez, mon très-cher ange; vous n'avez qu'à ordonner.

LETTRE CCL. 1768.

AU MEME.

19 de février.

MON cher ange, le dernier article de votre lettre du 12 de février redouble toutes mes afflictions. Ce qui peut me consoler, c'est que madame d'*Argental* n'est pas entre les mains d'un charlatan ; j'espère beaucoup d'un vrai médecin, et encore plus de la nature. Je vous demande en grâce, mon cher ange, de ne me pas laisser ignorer son état, et de vouloir bien quelquefois m'en faire écrire des nouvelles. Nous avons beaucoup de maladies dans nos cantons ; j'en ai ma bonne part. La fin de la vie est triste, le commencement doit être compté pour rien, et le milieu est presque toujours un orage.

Sirven est revenu. Celui-là pourrait dire, plus qu'un autre, combien la vie est affreuse. Sa famille mourra des coups de barre que *Calas* a reçus, et sa femme en est déjà morte.

Vous avez reçu, sans doute, la copie d'une lettre que j'ai écrite à propos de ce Dîner. Je ne suis pas encore bien sûr que le *Militaire philosophe* soit de *Saint-Hyacinthe ;* mais les fureteurs de la littérature le croient, et cela suffit pour faire penser qu'il n'était pas indigne de dîner avec le comte de *Boulainvilliers.*

Au reste, je n'écris jamais à Paris que dans le goût de la lettre dont je vous ai envoyé copie. Voici une petite liste de la dixième partie des ouvrages qui

1768. paraiſſent en Hollande et à Bâle coup ſur coup ; vous ſentez combien il ſerait abſurde de les imputer à un ſeul homme. Il eſt impoſſible que j'y aye la moindre part, moi qui ne ſuis occupé que du Siècle de *Louis XIV*, dont je vous enverrai bientôt les deux premiers volumes.

Je vous prie, mon cher ange, de me mander ce que vous penſez, et ce que le public éclairé penſe des commentaires ſur *Racine*. On dit que *Fréron* y a beaucoup de part. Quel ſiècle que celui où un *Fréron* et un *Boiſgermain* oſent juger *Monime*, *Clytemneſtre*, *Phèdre*, *Roxane* et *Athalie* ! Je ſerais bien fâché de mourir ſans m'être plaint vivement à vous de toutes ces abominations. Pleurer avec ce qu'on aime eſt la reſſource des opprimés.

Il y a bien des tripots. Celui de la ſorbonne, celui de la comédie, et celui que vous avez quitté, ſont les trois plus pitoyables. Je quitterai bientôt le grand tripot de ce monde, et je n'y regretterai guère que vous.

Quand vous verrez votre ſucceſſeur, voulez-vous bien lui dire à quel point je l'eſtime et révère, en le ſuppoſant philoſophe ?

Mille tendres reſpects à vous, mon cher ange, et à la malade. *V.*

LETTRE CCLI. 1768.

A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Ferney, le 24 de février.

Je n'ai jamais prétendu, Monsieur, qu'on dût jamais s'offenser d'être comparé à *Jean-Baptiste Colbert* (*). J'ai écrit seulement qu'un ministre de la guerre et de la paix n'avait pas plus de rapport à un contrôleur général qu'avec un archevêque de Paris. Je vous avoue même que je ne souhaiterais point du tout que M. le duc de *Choiseul* eût le contrôle général : il fricasserait tout en deux ans : tout l'argent irait en gratifications, pensions, bienfaits, magnificences. Un contrôleur général doit avoir la main et le cœur un peu serrés. M. le duc de *Choiseul* a des vices tout contraires à cette vertu nécessaire. Il ne se corrigerait jamais de son humeur généreuse et bienfesante. Quand milord *Bolingbroke* fut fait secrétaire d'Etat, les filles de Londres, qui fesaient alors la bonne compagnie, se disaient l'une à l'autre : *Betti, Bolingbroke est ministre ! Huit mille guinées de rente ; tout pour nous.*

A propos de générosité, je prends la liberté de demander à monseigneur le prince de *Condé* le congé d'un soldat de sa légion. J'ai fait un peu les honneurs de ma chaumière à cette légion romaine.

(*) M. de *Voltaire* avait désapprouvé que, dans des vers adressés à M. le duc de *Choiseul*, M. le comte de *la Touraille* l'eût comparé à *Colbert*.

1768. J'en rappellerais le ſouvenir à M. le comte de *Maillé*, s'il était à Paris. J'explique toutes mes raiſons à ſon Alteſſe ſéréniſſime ; mais ces raiſons ſeront bien moins fortes qu'un mot de votre bouche; et je vous ſupplie d'avoir la bonté de dire ce mot à un prince qui ne ſe fait pas prier quand il s'agit de faire des heureux.

Agréez, Monſieur, les reſpectueux ſentimens du vieux malade de Ferney. *V.*

LETTRE CCLII.

A M. LE PRESIDENT HENAULT.

A Ferney, 26 de février.

Mon cher et illuſtre confrère, vous ne voulez donc pas placer le maréchal de *la Meilleraie* parmi les ſurintendans. Il le fut pourtant en 1648; c'eſt un fait avéré.

Je vous avais propoſé auſſi de mettre *Abel Servien* à ſa place, avec *Nicolas Fouquet*, puiſqu'ils furent tous deux toujours ſurintendans conjointement.

Mais j'ai de plus grandes plaintes à vous faire. Comment avez-vous pu, dans votre nouvelle édition, démentir la bonté de votre caractère et la douceur de vos mœurs, dans l'article *Servet*? Il ſemble que vous vouliez un peu juſtifier *Calvin* et tous les perſécuteurs. Vous flétriſſez l'indulgence, la tolérance, du nom *tolérantiſme*, comme ſi c'était une héréſie, comme ſi vous parliez de l'arianiſme et du janſéniſme. Vous n'ignorez pas que le meurtre de *Servet*

est une violation criminelle du droit des gens, un véritable assassinat commis en cérémonie, et qui devait attirer sur les assassins le châtiment le plus terrible? J'ose croire que, si le mot d'arien n'avait pas retenu *Charles-quint*, ou plutôt, s'il n'était pas tombé dès-lors dans le triste état qu'il alla bientôt cacher dans la solitude de Saint-Just, il aurait puni sévèrement cet outrage fait dans Genève, ville impériale, à la nation espagnole. C'était un attentat inoui d'arrêter, sans aucun prétexte, un sujet de *Charles-quint*, qui voyageait sur la foi publique, muni de bons passe-ports. *Servet* ne voulait coucher qu'une nuit à Genève, pour aller en Allemagne: *Calvin*, qui le sut, le fit saisir comme il partait de l'hôtellerie de la Rose. On lui vola quatre-vingt-dix-sept doublons d'or, une chaîne d'or et six bagues. 1768.

Vous savez quelle mort suivit ce brigandage. *Calvin*, qui aurait été lui-même brûlé en France, s'il avait été pris, força le misérable conseil de Genève à faire brûler *Servet*, à petit feu, avec des fagots verts, et il jouit de ce spectacle. Il n'y eut point, dans votre Saint-Barthelemi, d'assassinat plus cruellement exécuté.

Vous m'avouerez que la douceur chrétienne, nommée par vous tolérantisme, eût mieux valu que cette sainte abomination. J'ose vous dire qu'en France, si les *Guises* avaient été plus tolérans, votre conseiller *Anne Dubourg*, neveu du chancelier, et tant d'autres, n'auraient pas péri par le même supplice que *Servet*. Croyez-moi, mon cher et illustre confrère, la tolérance prêche mieux que les bourreaux.

1768. Vous citez l'exemple de *Socrate ;* vous paraiſſez regarder ſa mort comme une preuve de l'intolérance des Athéniens. On dirait, à vous entendre, que les lois d'Athènes mettaient à mort tous ceux qui s'étaient moqués du hibou de *Minerve*. Vous êtes trop ſavant dans l'antiquité pour ne pas convenir que la mort de *Socrate* fut l'effet d'une cabale criminelle et d'un fanatiſme paſſager, à peu-près comme l'aſſaſſinat juridique commis à Toulouſe contre *Calas*.

Songez, je vous en ſupplie, que les Athéniens punirent la cabale qui avait fait empoiſonner *Socrate*, qu'ils condamnèrent à mort les principaux juges, qu'ils érigèrent à *Socrate* non-ſeulement une ſtatue, mais un temple ; en un mot, jamais les Athéniens ne montrèrent un plus grand reſpect pour la philoſophie, et une horreur plus violente pour les perſécuteurs.

Les Romains, dont vous tenez vos lois, ont été tolérans depuis *Romulus* juſqu'au châtiment du centurion *Marcel* qui, l'an 298, briſa ſa baguette de commandement à la tête des troupes, et déclara qu'il ne fallait plus ſervir les empereurs, parce qu'ils n'étaient pas chrétiens. Avant *Marcel*, il y eut quelques chrétiens perſécutés ; mais, comme dit *Origène*, de loin à loin, et en très-petit nombre. (*Origène*, livre III.) Il ſerait très-aiſé de prouver qu'ils ne furent punis que comme factieux, puiſqu'*Origène* et le fougueux *Tertullien* moururent dans leur lit, et qu'aucun prêtre, ſoi-diſant évêque de Rome, ne fut exécuté, non pas même S^t *Pierre*, dont le prétendu ſéjour à Rome eſt une fable abſurde.

Non, vous ne trouverez, pendant plus de huit

cents ans, aucun homme persécuté à Rome pour ses opinions. Comment pouvez-vous dire que, s'il n'y avait pas de persécution alors, c'était parce que tout le monde était d'accord sur le culte des dieux? Quoi! les stoïciens et les épicuriens ne rejetaient pas hautement toute la théologie grecque et romaine! quoi! ces sectes nombreuses ne s'en moquaient-elles pas ouvertement? *Cicéron* lui-même n'en a-t-il pas parlé avec le dernier mépris? *Lucrèce* n'a-t-il pas chassé la superstition de toutes les honnêtes maisons? ne l'a-t-il pas renvoyée à la canaille, aux femmelettes et aux hommes faibles qui sont au-dessous des femmelettes? 1768.

Quel censeur, quel tribun, quel préteur, quel centumvir, ont jamais fait un procès à *Lucrèce*?

La tolérance a toujours été la loi fondamentale de la république romaine, loi non gravée sur les douze tables, mais empreinte dans toutes les têtes et dans tous les cœurs. Cela est vrai, comme il est vrai qu'*Henri IV* a été assassiné par la seule intolérance.

Vous citez *Dion Cassius*, vil grec, vil écrivain, vil flatteur, vil ennemi de *Cicéron*, qui, seul de tous les historiens, dit que *Mécène*, qu'il n'a jamais vu, conseilla à *Auguste* de ne point admettre de *religions nouvelles*. Les malheureuses équivoques qui embarrassent tous les langages, et qui ont causé parmi nous tant de disputes fatales, ont produit une grande méprise sur ce passage de *Dion Cassius*. *Ta iera* ne signifie point ici ce que nous entendons, par religion, un système dogmatique ennemi des autres systêmes; *ta iera* veut dire *sacrifice*, *cérémonie sacrée*. Il y en avait assez à Rome: il ne s'agissait, du temps

1768. d'*Auguſte*, que d'admettre, par une ſanction publique du ſénat, les myſtères de *Cérès Eleuſine*, ceux de la déeſſe de Syrie, et ceux d'*Iſis*.

Vous connaiſſez l'ancienne loi des douze tables, qui ne fut jamais abolie : *Deos exteros, niſi publicè adſcitos, ne colunto;* point de culte étranger s'il n'eſt admis par la loi. Ces cultes étrangers n'ont donc jamais été autoriſés, mais ils ont été tolérés dans l'Empire. *Iſis* même, quoique la déeſſe d'un peuple vaincu et mépriſé, eut un temple dans les faubourgs de Rome, du temps d'*Auguſte*.

Les Juifs, ces mépriſables Juifs, les plus fanatiques des hommes, avaient à Rome une ſynagogue. Où pourrez-vous jamais trouver une plus grande différence de culte et une plus grande tolérance?

Ah, mon cher confrère, quel temps prenez-vous pour vouloir flétrir une vertu ſi néceſſaire au genre-humain! C'eſt le temps même où la tolérance univerſelle commence à s'établir dans une grande partie de l'Europe; c'eſt lorſque la tolérance étanche, dans l'Allemagne, depuis la paix de Veſtphalie, le ſang que le monſtre de l'intolérantiſme avait fait couler pendant deux ſiècles; c'eſt lorſque l'impératrice de Ruſſie aſſemble dans la grande ſalle de ſon palais juſqu'à des muſulmans, des adorateurs du grand lama et des païens, pour former le code des lois qu'elle va donner à un empire plus vaſte que l'Empire romain. C'eſt lorſque le roi de Pologne établit la liberté de conſcience dans un pays deux fois auſſi grand que la France.

Vous ne ſauriez croire combien de gens de lettres m'ont témoigné de douleur, et ſe ſont plaints à moi

comme à votre ancien ami et à votre admirateur très-zélé. Je suis affligé comme eux de ce fatal article; il fera un mal que vous n'avez pas voulu. Vous mettez des armes entre les mains des furieux. Est-il possible que ces armes soient aiguisées par le plus doux et le plus aimable des hommes? Je ne vous en aime pas moins; mais ma douleur est égale aux sentimens que je conserverai pour vous jusqu'à la mort. 1768.

Je n'écris point à madame *du Deffant;* que lui manderais-je du désert où j'achève mes jours? je ne pourrais que lui dire que je l'aime de tout mon cœur, ou que de tout mon cœur je l'aime; car il n'y a plus moyen de lui dire: Belle Marquise, vos beaux yeux me font mourir d'amour, ou d'amour me font mourir vos beaux yeux, belle Marquise.

Jouissez tous deux de la vie comme vous pourrez, je la supporte assez doucement.

LETTRE CCLIII.

A M. DORAT.

A Ferney, le 1 de mars.

J'ai toujours sur le cœur, Monsieur, la calomnie qui m'impute mille ouvrages que je ne connais pas, et la mauvaise foi qui se sert de mon nom pour faire courir des épigrammes que je n'ai ni faites ni pu faire. Cette mauvaise foi m'a été extrêmement sensible.

1768. J'appris, il y a quelques mois, qu'on prétendait que j'avais récité une épigramme, ou plutôt des vers contre vous, qui me paraissent très-injustes, quoiqu'assez bien faits. Cette imposture fut confondue, mais je fus très-affligé. J'en écrivis à madame *Necker* qu'on me dit être votre amie : je vous en écris aujourd'hui à vous-même, Monsieur. Quoique j'aye eu quelques légers sujets de me plaindre de vous, je l'ai entièrement oublié; et les excuses que vous avez bien voulu me faire, m'ont infiniment plus touché que le petit tort dont j'avais sujet de me plaindre ne m'avait été sensible. Il m'était impossible, après cela, de rien faire qui pût vous déplaire. J'étais d'ailleurs malade et mourant quand cette épigramme parut. Songez au temps où elle fut faite; pouvais-je alors deviner que vous eussiez une maîtresse à l'opéra? était-ce à moi de la faire parler? Je n'ai jamais vu les vers que vous aviez composés pour elle; en un mot, Monsieur, je suis trop vrai, et j'ai trop de franchise pour n'être pas cru, quand j'ai juré à madame *Necker*, sur mon honneur, que je n'avais nulle part à cette tracasserie.

C'est à vous à savoir quels sont vos ennemis. Pour moi, je ne le suis pas : j'ai été très-affligé de cette imposture. J'ai des preuves en main qui me justifieraient pleinement; mais je ne veux ni compromettre ni accuser personne. Je me borne à mon devoir; c'est celui de repousser la calomnie.

Voilà, Monsieur, ce que la vérité m'oblige à vous écrire; et cette même vérité doit en être crue quand je vous assure de toute l'estime et de tous les sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE

1768.

LETTRE CCLIV.

A M. LE RICHE.

1 de mars.

APRÈS la malheureuse aventure, mon cher Monsieur, de deux paquets contenant, dit-on, des livres de Genève, il n'est rien que l'insolente inquisition de certaines gens ne se soit permis contre les lois du royaume. Je sais très-certainement que mes paquets ne sont point ouverts aux autres bureaux des postes; et M. *Janel*, maître absolu dans ce département, a pour moi des attentions dont je ne puis trop me louer. J'ignore absolument ce que les deux paquets adressés à monsieur l'intendant et à M. *Ethis*, impudemment saisis à Saint-Claude, pouvaient contenir. J'ignore qui les portait et qui les envoyait. Je n'ai nul commerce avec Genève, et il y a près de six mois que je suis à peine sorti de mon lit. Tout ce que je sais, c'est que cette affaire a eu des suites infiniment désagréables, et que ceux qui ont abusé ainsi du nom de monsieur l'intendant, ont commis une imprudence très-dangereuse.

Le premier président du parlement de Douai a servi *Fantet* comme s'il avait été son avocat; il lui était recommandé par un ami intime.

Vous avez lu, sans doute, le mandement de l'archevêque de Paris contre *Bélisaire :* voici un petit imprimé qu'on m'envoie de Lyon à ce sujet.

1768. Il se fait une très-grande révolution dans les esprits, en Italie et en Espagne. Le Nord entier secoue les chaînes du fanatisme, mais l'ombre du chevalier de *la Barre* crie en vain vengeance contre ses assassins.

Je vous embrasse, &c.

LETTRE CCLV.

FOLIE A M. LE DUC DE CHOISEUL.

16 de mars.

J'AI reçu, avec satisfaction, la lettre de bonne année que vous avez pris la peine de m'écrire, en date du 4 de janvier. Je continuerai toujours à vous donner des marques de mes bontés; et, quoique vous radotiez quelquefois, j'aurai de la considération pour votre vieillesse, attendu que je connais votre sincère attachement pour ma personne, et les idées que vous avez de mon caractère. J'ai souvent fait des grâces à des génevois, quand vous m'en avez prié, quoiqu'ils ne les méritent guère. Ils m'ont excédé pendant deux ans pour leurs sottes querelles; et, quand ils ont obtenu un jugement définitif, ils ne s'y sont point tenus : c'était bien la peine que je leur fisse l'honneur de leur envoyer un ambassadeur du roi.

Je sais que vous avez très-bien traité les troupes que j'ai fait séjourner neuf mois dans vos quartiers; que vous avez fourni le prêt à la légion de *Condé*; que vous avez eu dans votre chaumière, pendant

deux mois, M. de *Chabrillant* et tous les officiers du régiment de *Conti;* et, ſi M. de *Chabrillant*, chargé des plus importantes affaires, a oublié de marquer ſa ſatisfaction à madame *Denis* qui lui a fait, de ſon mieux, les honneurs de votre grange, je prends ſur moi de vous ſavoir gré de votre attention pour les officiers, et des couvertures que vous avez fait donner aux ſoldats dans votre hameau. 1768.

Je n'ignore pas que le grand chemin, ordonné par moi pour aller de l'inconnu Mérin à l'inconnu Verſoy dans l'inconnu pays de Gex, vous a coupé quatre belles prairies et des terres que vous enſemencez au ſemoir : cela aurait ruiné l'Homme aux quarante écus de fond en comble, mais je vous conſeille d'en rire.

Tout décrépit que vous êtes, on ne dira pas que vous êtes vieux comme un chemin ; car vous avez, ne vous en déplaiſe, ſoixante et quatorze ans paſſés, et mon chemin de Verſoy n'a qu'un an tout au plus.

Je ſais que vous avez pleuré comme un benêt, de ce que j'ai opiné dans le conſeil contre la requête des *Sirven;* vous êtes trop ſenſible, pour un vieillard goguenard tel que vous êtes. Ne voyez-vous pas que toutes les formes s'oppoſaient à l'admiſſion de la requête de *Sirven*, et que, dans les circonſtances où je ſuis, il y a des uſages conſacrés que je ne dois jamais heurter de front ?

Conſolez-vous. Je ſais que *Sirven* eſt dans votre maiſon avec ſa famille ; elle eſt bien infortunée et bien innocente. J'en aurai ſoin ; je leur donnerai, dans Verſoy, un petit emploi qui, avec ce que vous

1768. leur fourniſſez, les fera vivre doucement. Je fais le bien que je peux, mais il m'eſt impoſſible de tout faire.

On m'a dit que *la Harpe* s'était preſſé d'apporter à Paris votre ſecond chant de la Guerre de Genève, qui n'était pas achevé; il faut que vous le raccommodiez.

Eſt-il vrai qu'il y en a cinq chants?

Envoyez-les-moi, *queſte coglionerie mi traſtullano un poco;* elles me délaſſent de mille requêtes inconſidérées, et de mille propoſitions ridicules que je reçois tous les jours.

Je veux que vous me donniez la nouvelle édition du Siècle de *Louis XIV;* c'était un beau ſiècle, celui-là, pour les gens de votre métier. Je ſuis fâché d'avoir oublié de recommander à *Taulès* de vous fournir des anecdotes, votre ouvrage en vaudrait mieux. C'eſt un monument que vous érigez en l'honneur de votre patrie; je pourrai le préſenter au roi dans l'occaſion.

Portez-vous bien; et, ſi vous avez quelques petits calculs dans la veſſie et dans l'urètre, prenez du remède eſpagnol, je m'en trouve bien. L'Eſpagne doit contribuer à ma guériſon, puiſque j'ai contribué à ſa grandeur et à celle de la France par mon pacte de famille.

Bonſoir, ma chère marmotte; je crois que je deviens auſſi bavard que vous.

Signé, le duc de CHOISEUL.

LETTRE CCLVI. 1768.

A M. DE TAULÈS.

21 de mars.

J'AI déjà eu, Monsieur, l'honneur de vous répondre sur l'accord honnête de deux puissans monarques, pour partager ensemble les biens d'un pupille. Je vous ai dit même, il y a long-temps, que j'avais déjà fait usage de cette anecdote. Je ne vous ai pas laissé ignorer que, dans la nouvelle édition du Siècle de *Louis XIV* (commencée il y a plus d'un an, et retardée par les amours du chauve *Gabriel Cramer*), il est marqué expressément que ce fait est tiré du dépôt improprement nommé des affaires étrangères. Les Anglais disent archives; ils se servent toujours du mot propre : ce n'est pas ainsi qu'en usent les Velches. Je vous répèterai encore ce que j'ai mandé à M. le duc de *Choiseul*; c'est que la vérité est la fille du temps, et que son père doit la laisser aller à la fin dans le monde.

Comme il y a assez long-temps que je ne lui ai écrit, et que ma requête, en faveur de la vérité, était jointe à d'autres requêtes touchant les grands chemins de Versoy, il n'est pas étonnant qu'il ait oublié les grands chemins et les anecdotes.

A l'égard du cardinal de *Richelieu*, je vous jure que je n'ai pas plus de tendresse que vous pour ce roi ministre. Je crois qu'il a été plus heureux que sage, et aussi violent qu'heureux. Son grand bonheur

1768. a été d'être prêtre. On lui conseilla de se faire prêtre lorsqu'il faisait ses exercices à l'académie, et que son humeur altière lui faisait donner souvent sur les oreilles. J'ajoute que, s'il a été heureux par les événemens, il est impossible qu'il l'ait été dans son cœur. Les chagrins, les inquiétudes, les repentirs, les craintes aigrirent son sang et pourrirent son cu. Il sentait qu'il était haï du public autant que des deux reines, en chassant l'une et voulant coucher avec l'autre, dans le temps qu'il était loué par des lâches, par des *Boisrobert*, des *Scudéri*, et même par *Corneille*. Ce qui fit sa grandeur abrégea ses jours. Je vous donne ma parole d'honneur que, si j'avais vécu sous lui, j'aurais abandonné la France au plus vîte.

A l'égard de son *Testament*, s'il en est l'auteur, il a fait là un ouvrage bien impertinent et bien absurde; un *Testament* qui ne vaut pas mieux que celui du maréchal de *Belliste*.

Si, parmi les raisons qui m'ont toujours convaincu que ce *Testament* était d'un faussaire, l'article du comptant secret n'est pas une raison valable, ce n'est, à mon avis, qu'un canon qui crève dans le temps que tous les autres tirent à boulets rouges, et, pour un canon de moins, on ne laisse pas de battre en brèche.

Demandez à M. le duc de *Choiseul*, supposé (ce qu'à Dieu ne plaise) qu'il tombât malade, et qu'il laissât au roi des mémoires sur les affaires présentes, s'il lui recommanderait la chasteté? s'il lui parlerait beaucoup des droits de la Sainte-Chapelle de Paris? s'il lui proposerait de lever deux cents mille hommes

quand on en veut avoir cent mille? et s'il ferait un grand chapitre sur les qualités requises dans un conseiller d'Etat? &c. 1768.

Certainement, au lieu d'écrire de telles bêtises dignes de l'amour propre absurde du petit abbé de *Bourzeys*, conseiller d'Etat *ad honores*, M. le duc de *Choiseul* parlerait au roi du pacte de famille qui lui fera honneur dans la postérité; il pèserait le pour et le contre de l'union avec la maison d'Autriche; il examinerait ce qu'on peut craindre des puissances du Nord, et surtout comment on s'y peut prendre pour tenir tête sur mer aux forces navales de l'Angleterre. Il ne s'égarerait pas en lieux communs, vagues et pédantesques: il n'intitulerait pas ce mémoire du nom ridicule de *Testament politique;* il ne le signerait pas d'une manière dont il n'a jamais signé. Il est plaisant qu'on ait fait dire au cardinal de *Richelieu*, dans ce ridicule *Testament*, tout le contraire de ce qu'il devait dire, et rien de ce qui était de la plus grande importance; rien du comte de *Soissons*, rien du duc de *Veymar*, rien des moyens dont on pouvait soutenir la guerre dans laquelle on était embarqué, rien des huguenots qui lui avaient fait la guerre, et qui menaçaient encore de la faire, rien de l'éducation du dauphin, &c., &c., &c.

Je ne finirais pas, si je voulais rapporter tous les péchés d'omission et de commission qui sont dans ce détestable ouvrage. Les hommes sont, depuis très-long-temps, la dupe des charlatans en tout genre.

Je ne suis point du tout surpris, Monsieur, que l'abbé de *Bourzeys* se soit servi de quelques expressions du cardinal. *Corneille* lui-même en a pris quelques-

1768. unes. J'ai vu cent petits maîtres prendre les airs du maréchal de *Richelieu*, et je vous réponds qu'il y avait cent pédans qui imitaient le ſtyle du cardinal.

Si le cardinal a ſouvent dit fort trivialement, *qu'il faut tout faire par raiſon*, malgré le ſentiment du père *Canaye*, il eſt tout naturel que l'abbé de *Bourzeys* ait copié cette pauvreté de ſon maître.

Au reſte, Monſieur, je hais tant la tyrannie du cardinal de *Richelieu*, que je ſouhaiterais que le *Teſtament* fût de lui, afin de le rendre ridicule à la dernière poſtérité. Si jamais vous trouvez des preuves convaincantes qu'il ait fait cette impertinente pièce, nous aurons le plaiſir, vous et moi, de juger qu'il fallait plutôt le mettre aux petites maiſons que ſur le trône de France, où il a été réellement aſſis pendant quelques années. Je vous garderai le ſecret, et vous me le garderez. Je vous demande en grâce de faire mes tendres complimens au philoſophe orateur et poëte M. *Thomas*, dont je fais plus de cas que de *Thomas* d'Aquin.

Je vous renouvelle mes remercîmens et les aſſurances de mon attachement inviolable.

Laiſſons-là le cardinal de *Richelieu* tant loué par notre académie, et aimons *Henri IV*, votre compatriote et mon héros.

LETTRE CCLVII. 1768.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

30 de mars.

QUAND j'ai un objet, Madame, quand on me donne un thême, comme, par exemple, de savoir si l'ame des puces est immortelle, si le mouvement est essentiel à la matière, si les opéra comiques sont préférables à Cinna et à Phèdre, ou pourquoi madame *Denis* est à Paris, et moi entre les Alpes et le mont Jura, alors j'écris régulièrement, et ma plume va comme une folle.

L'amitié dont vous m'honorez me sera bien chère jusqu'à mon dernier souffle, et je vais vous ouvrir mon cœur.

J'ai été pendant quatorze ans l'aubergiste de l'Europe, et je me suis lassé de cette profession. J'ai reçu chez moi trois ou quatre cents anglais qui sont tous si amoureux de leur patrie, que presque pas un ne s'est souvenu de moi après son départ, excepté un prêtre écossais nommé *Brown*, ennemi de M. *Hume*, qui a écrit contre moi, et qui m'a reproché d'aller à confesse, ce qui est assurément bien dur.

J'ai eu chez moi des colonels français, avec tous leurs officiers, pendant plus d'un mois; ils servent si bien le roi, qu'ils n'ont seulement pas eu le temps d'écrire ni à madame *Denis* ni à moi.

1768. J'ai bâti un château comme *Béchamel*, et une église comme *le Franc de Pompignan*. J'ai dépensé cinq cents mille francs à ces œuvres profanes et pies ; enfin, d'illustres débiteurs de Paris et d'Allemagne, voyant que ces magnificences ne me convenaient point, ont jugé à propos de me retrancher les vivres pour me rendre sage. Je me suis trouvé, tout d'un coup, presque réduit à la philosophie. J'ai envoyé madame *Denis* solliciter les généreux Français, et je me suis chargé des généreux Allemands.

Mon âge de soixante et quatorze ans, et des maladies continuelles, me condamnent au régime et à la retraite. Cette vie ne peut convenir à madame *Denis* qui avait forcé la nature pour vivre avec moi à la campagne ; il lui fallait des fêtes continuelles, pour lui faire supporter l'horreur de mes déserts qui, de l'aveu des Russes, sont pires que la Sibérie pendant cinq mois de l'année. On voit de sa fenêtre trente lieues de pays, mais ce sont trente lieues de montagnes, de neiges et de précipices ; c'est Naples en été, et la Laponie en hiver.

Madame *Denis* avait besoin de Paris ; la petite *Corneille* en avait encore plus besoin ; elle ne l'a vu que dans un temps où ni son âge ni sa situation ne lui permettaient de le connaître. J'ai fait un effort pour me séparer d'elles, et pour leur procurer des plaisirs dont le premier est celui qu'elles ont eu de vous rendre leurs devoirs. Voilà, Madame, l'exacte vérité sur laquelle on a bâti bien des fables, selon la louable coutume de votre pays, et je crois même de tous les pays.

J'ai reçu d'Hollande une Princesse de Babylone ;

j'aime mieux les Quarante écus que je ne vous envoie point, parce que vous n'êtes pas arithméticienne, et que vous ne vous souciez guère de savoir si la France est riche ou pauvre. La Princesse part sous l'enveloppe de madame la duchesse de *Choiseul;* si elle vous amuse, je ferai plus de cas de l'Euphrate que de la Seine. 1768.

J'ai reçu une petite lettre de madame de *Choiseul;* elle me paraît digne de vous aimer. Je suis fâché contre M. le président *Hénault;* mais j'ai cent fois plus d'estime et d'amitié pour lui que je n'ai de colère.

Adieu, Madame; tolérez la vie: je la tolère bien. Il ne vous manque que des yeux, et tout me manque; mais assurément les sentimens que je vous dois et que je vous ai voués, ne me manquent pas.

LETTRE CCLVIII.

A M. DE LALEU, *notaire à Paris.*

30 de mars.

Le séjour, Monsieur, que madame *Denis* doit faire à Paris, exige que je profite de vos bontés pour faire quelques arrangemens nécessaires.

Vous savez que ni M. de *Richelieu*, ni les héritiers de la maison de *Guise*, ni M. de *Lezeau*, ne m'ont payé depuis long-temps.

Cela fait un vide de 8800 livres de rente. Le reste de mes revenus, que M. *le Sueur* doit toucher,

1768. se monte à 45,200 livres, sur lesquelles je paye 400 livres au sieur *le Sueur*, 1800 livres à M. l'abbé *Mignot*, et 1800 livres à M. d'*Ornoi*, à compter de ce jour, au lieu de 1200 livres qu'il touchait; c'est donc 3400 livres à soustraire de 45,200 livres, reste net 41,800 livres.

Sur ces 41,800 livres, j'en prenais 36,000 livres pour faire aller la maison de Ferney. Vous avez eu la bonté de faire payer encore plusieurs petites sommes pour moi à Paris, dont le montant ne m'est pas présent à l'esprit; il sera aisé de faire ce compte.

M. de *la Borde* a la générosité de m'avancer tous les mois mille écus pour les dépenses courantes, que vous voulez bien lui rembourser, quand le sieur *le Sueur* a reçu mes semestres. Je serai obligé de prendre ces trois mille livres encore quelques mois à Genève, chez le correspondant de M. de *la Borde*, pour m'aider à payer environ 20,000 livres de dettes criardes.

Sur les 41,800 livres de rentes qui me restent entre vos mains, il se peut qu'il me soit dû encore quelque chose. En ce cas, je vous supplie de donner à madame *Denis* ce surplus, et de vouloir bien me faire savoir à quoi il se monte.

Outre ce surplus, on a transigé avec M. de *Lezeau*, à condition qu'il payerait 9000 livres au mois d'avril où nous entrons. Je compte encore que M. le maréchal de *Richelieu* lui donnera un à-compte.

Tout cela lui peut composer cette année une somme de 20,000 livres; après quoi, lorsque les affaires seront en règle, je m'arrangerai de façon avec vous qu'elle touchera chez vous 20,000 livres de pension chaque

année. Je me flatte que vous approuverez mes dispositions, et que vous m'aiderez à m'acquitter des charges que les devoirs du sang et de l'amitié m'imposent. 1768.

Je vous souhaite une bonne santé. J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CCLIX.

A M. LE DUC DE CHOISEUL.

1 d'avril.

MON PROTECTEUR,

CECI s'adresse au ministre de paix. Vous avez la bonté de m'accorder quelques éclaircissemens sur le Siècle de *Louis XIV*. Tout ce qui regarde la cruelle guerre est imprimé. Je n'ai plus qu'un seul petit objet de curiosité sur une tracasserie ecclésiastique en cour de Rome. Mon protecteur connaît ce pays-là.

Il y avait, en 1699, un *birbone*, un *furfante*, un *malandrino* nommé *Giori*, espion de son métier, prenant de l'argent à toute main, et en donnant partie *ad alcuni ragazzi : quello buggerone* trahissait le cardinal de *Bouillon* en recevant ses présens : il fut la cause de tous les malheurs de ce cardinal. Il doit y avoir deux ou trois lettres de ce maraud, écrites en février et mars 1699, à M. de *Torcy*. Si vous vouliez, Monseigneur, en gratifier ma curiosité, je vous serais fort obligé.

Y aurait-il encore de l'indiscrétion à vous demander la relation de la colique néphrétique de cet ivrogne

1768. de *Pierre III*, adorateur du roi de Prusse, écrite par M. de *Ruhlières*, secrétaire du baron de *Breteuil*? Cette relation est entre les mains de plusieurs personnes, et n'est plus un secret. Tout ce que je sais, aussi certainement qu'on peut savoir quelque chose, c'est-à-dire, en doutant, c'est que *Pierre III* n'aurait point eu la colique s'il n'avait dit un jour à un *Orlof*, en voyant faire l'exercice aux gardes préobazinski : *Voilà une belle troupe; mais je ferais fuir tous ces gens-là comme des gredins, si j'étais à la tête de cinquante prussiens.*

Je vous jure, mon protecteur, que ma *Catherine* ne m'a pas dit un mot de cette colique, quoiqu'elle ait eu la bonté de me mander tout le bien qu'elle fait dans ses vastes Etats. Je ne lui ai point écrit :

Ninus en vous chassant de son lit et du trône,
En vous perdant, Madame, eût perdu Babylone.
Pour le bien des mortels vous prévîntes ses coups;
Babylone et la terre avaient besoin de vous :
Et quinze ans de vertus et de travaux utiles,
Les arides déserts par vous rendus fertiles,
Les sauvages humains soumis au frein des lois,
Les arts dans nos cités naissans à votre voix,
Ces hardis monumens, que l'univers admire,
Les acclamations de ce puissant empire,
Sont autant de témoins, dont le cri glorieux
A déposé pour vous au tribunal des dieux.

Elle n'a pas même fait jouer Sémiramis une seule fois à Moscou. Cependant je ne la crois pas si coupable qu'on le dit; mais si vous daignez m'envoyer la petite relation, je vous jure, foi de votre créature, de n'en jamais faire le moindre usage.

Je ne me suis pas encore fait chartreux, attendu que je suis trop bavard, mais je fais régulièrement mes pâques, et je mets au pied du crucifix toutes les calomnies fréroniques et pompignantes qui m'imputent toutes les gentillesses anti-dévotes que *Marc-Michel* imprime, depuis trois ou quatre ans, dans Amsterdam, contre les plus pures lumières de la théologie. Il y a deux ou trois coquins défroqués qui travaillent, sans relâche, à l'œuvre du démon. 1768.

Mais sérieusement, vous m'avouerez qu'il serait bien injuste d'imaginer qu'un radoteur de soixante et quatorze ans, occupé du Siècle de *Louis XIV*, de mauvaises tragédies, de mauvaises comédies, d'établir une fortune de quarante écus, de suivre dans ses voyages une princesse de Babylone, et de faire continuellement des expériences d'agriculture, eût le temps et la volonté de barboter dans la théologie.

Les envieux mourront, mais non jamais l'envie.

Les envieux ont eu beau jeu. Une nièce qui va à Paris, quand un oncle est à la campagne, est une merveilleuse nouvelle: mais le fait est que nos affaires étant fort délabrées, par le manque de mémoire de plusieurs illustres débiteurs, grands seigneurs, tant français qu'allemands, je me suis mis dans la réforme; je me suis lassé d'être l'aubergiste de l'Europe. Je donne vingt mille francs de pension à ma nièce votre très-humble servante. *Cornélie-chiffon*, nièce du grand *Corneille*, a eu en mariage environ quarante mille écus, grâces à vos bienfaits et à ceux de madame la duchesse de *Grammont*. J'ai partagé une partie de mon bien

1768. entre mes parens, et je n'ai plus qu'à mourir doucement, gaiement et agréablement entre mes montagnes de neige, où je suis à peu-près sourd et aveugle.

Voilà un compte très-exact de ma conduite : ma reconnaissance le devait à mon bienfaiteur. Le bavard lui demande pardon de l'avoir tant ennuyé ; il bavardera vos bontés jusqu'au dernier moment de sa vie.

Il voudrait bien bâtir une jolie maison dans votre ville de Versoy, mais il sera mort avant que votre port soit fait.

La vieille marmotte des Alpes.

LETTRE CCLX.

A M. DE BORDES, *à Lyon.*

A Ferney, 4 d'avril.

Le cher correspondant est supplié de vouloir bien faire mettre à la poste tous ces petits pistolets de poche. Il paraît, par tout ce qui nous revient, qu'on ne tire pas toujours sa poudre aux moineaux, et qu'on effraie quelquefois les vautours. Croyez-moi, servez la bonne cause, et DIEU vous bénira.

On vous envoie une Guerre. L'archevêque d'Auch ne sera pas content ; mais aussi il ne faut pas qu'un archevêque fasse d'un mandement un libelle diffamatoire.

L'histoire du bannissement des jésuites de la Chine est une plaisanterie infernale de ce Mathurin *Laurent*, réfugié à Amsterdam chez *Marc-Michel*. C'est un drôle qui a quelque esprit, un peu d'érudition,

et

et qui rencontre quelquefois. Il eſt auteur de la *Théologie portative* et du *Compère Matthieu*. J'avais peine à croire qu'il eût fait *le Catéchumène* (*). Cet ouvrage me paraiſſait au-deſſus de lui, cependant on aſſure qu'il en eſt l'auteur. Ce qu'il y a de triſte en France, c'eſt que des *Frérons* m'accuſent d'avoir part à ces infamies. Je ne connais ni *Laurent*, ni aucun de ſes aſſociés que *Marc-Michel* fait travailler à tant la feuille. Ils ont l'impudence de faire paſſer leurs ſcandaleuſes brochures ſous mon nom. J'ai vu *le Catéchumène* annoncé dans trois gazettes, comme étant une de mes productions *journalières*. On ajoute que *la reine en a demandé juſtice au roi*, et que *le roi m'a banni du royaume*. 1768.

On ſait aſſez combien tous ces bruits ſont faux ; mais, à force d'être répétés, ils deviennent pernicieux. On ſe réſout aiſément à perſécuter en effet un homme qui l'eſt déjà par la voix publique. Je pourrai bien *mettre la plume à la main*, comme dit *Larcher*, pour confondre toutes ces calomnies. J'écrirai contre frère *Rigolet* et contre *le Catéchumène*. Je dédierai, s'il le faut, l'ouvrage au pape. Eſt-il poſſible qu'à mon âge de ſoixante et quatorze ans on puiſſe me ſoupçonner de faire des plaiſanteries contre la religion dans laquelle je ſuis né?

On ne veut pas que je meure en repos. J'eſpère cependant expirer tranquille, ſoit au pied des Alpes, ſoit au pied du Caucaſe.

Fortem et tenacem propoſiti virum.

Je vous embraſſe tendrement.

(*) Roman philoſophique de M. de *Bordes*.

1768.

LETTRE CCLXI.

A M. FISCHER,

INTENDANT DES POSTES DE BERNE.

A Ferney, 5 d'avril.

Je vois, Monsieur, par la lettre dont vous m'honorez, du 31 de mars, que je suis précisément comme le *Bikestarf* de Londres, à qui le docteur *Swift* et le docteur *Arbutnot* prouvèrent qu'il était mort. Il eut beau déclarer dans les papiers publics qu'il n'en était rien, que c'était une calomnie de ses ennemis, et qu'il se portait à merveille, on lui démontra qu'il était absolument mort; que trois gazettes de toris, et trois autres gazettes de wigs l'avaient dit expressément; que, quand deux partis acharnés l'un contre l'autre affirmaient la même chose, il était clair qu'ils affirmaient la vérité; qu'il y avait six témoins contre lui, et qu'il n'avait pour lui que son seul témoignage, lequel n'était d'aucun poids. Enfin le pauvre homme eut beau faire, il fut convaincu d'être mort; on tendit sa porte de noir, et on vint pour l'enterrer.

Si vous voulez m'enterrer, Monsieur, il ne tient qu'à vous, vous êtes bien le maître. J'ai soixante et quatorze ans, je suis fort maigre, je pèse fort peu, et il suffira de deux petits garçons pour me porter dans mon tombeau que j'ai fait bâtir dans le cimetière de mon église. Vous serez quitte encore de faire

prier DIEU pour moi, attendu que dans votre communion on ne prie point pour les morts. Mais moi je prierai DIEU pour la converſion de votre correſpondant qui veut que je ſois en deux lieux à la fois ; ce qui n'eſt jamais arrivé qu'à S^t *François Xavier*, et ce qui paraît aujourd'hui moralement impoſſible à pluſieurs honnêtes gens. 1768.

J'ai l'honneur d'être, pour le peu de temps que j'ai encore à vivre, Monſieur, votre très, &c.

LETTRE CCLXII.

A M. FENOUILLOT DE FALBAIRE.

Ferney, 11 d'avril.

Il ne vous manque plus rien, Monſieur ; vous avez pour vous le public, et il n'y a contre vous que

Ce lourd Fréron diffamé par la ville
Comme un bâtard du bâtard de Zoïle.

Je ne ſuis point du tout étonné que cet imbécille marouſle, l'opprobre des ſupérieurs qui le tolèrent, n'ait pas ſenti l'intérêt prodigieux qui règne dans votre ouvrage.

Les Frérons ſont-ils faits pour ſentir la nature ?

Vous avez très-bien fait d'ajouter à l'hiſtoire du jeune *Fabre* tout ce qui peut la rendre plus touchante. Le fait n'eſt pas préciſément comme on le

1768. débite. S'il était tel, on n'aurait pas défendu à ce jeune homme, en le tirant des galères, d'approcher de Nîmes de plus de dix lieues. Je suis très-instruit de toute cette affaire, puisqu'il y a long-temps que *Fabre* m'a fait prier d'écrire en sa faveur au commandant de la province; et j'ai pris cette liberté. Il vous devra beaucoup plus qu'à moi, puisque vous avez intéressé pour lui toute la nation. (*)

Je suis charmé que vous soyez lié avec monsieur *Marmontel;* il est mon ami depuis plus de vingt ans: c'est un des hommes qui méritent le plus l'estime du public et les aboiemens des *Frérons*.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentimens que je vous dois, &c.

(*) Le jeune *Fabre* s'était substitué à son père condamné aux galères pour avoir reçu chez lui des prédicans. Cette victime de l'amour filial et de l'intolérance religieuse ne sortit des galères qu'au bout de sept ans. C'est le sujet de l'*Honnête criminel*, de M. de *Falbaire*. On peut voir les détails de cette aventure dans la préface de ce drame, édition de 1768.

LETTRE CCLXIII.

1768.

A M. L'EVEQUE D'ANNECY. (*)

A Ferney, 15 d'avril.

MONSIEUR,

J'AURAIS dû répondre sur le champ à la lettre (**) dont vous m'avez honoré, si mes maladies me l'avaient permis.

Cette lettre me cause beaucoup de satisfaction, mais elle m'a un peu étonné. Comment pouvez-vous

(*) L'abbé *Biord*, ci-devant prêtre habitué ou vicaire d'une paroisse de Paris. Ses démêlés avec le parlement, l'obligèrent à quitter cette ville. Voyez la lettre à M. d'*Argental* du 27 juillet.

(**) *Lettre de l'évêque d'Annecy.*

Annecy, le 11 d'avril.

MONSIEUR,

On dit que vous avez fait vos pâques : bien des personnes n'en sont rien moins qu'édifiées, parce qu'elles s'imaginent que c'est une nouvelle scène que vous avez voulu donner au public, en vous jouant encore de ce que la religion a de plus sacré. Pour moi, Monsieur, qui pense plus charitablement, je ne saurais me persuader que M. de *Voltaire*, ce grand-homme de notre siècle, qui s'est toujours annoncé comme élevé, par les efforts d'une raison épurée et par les principes d'une philosophie sublime, au-dessus des respects humains, des préjugés et des faiblesses de l'humanité, eût été capable de trahir et de dissimuler ses sentimens par un acte d'hypocrisie qui suffirait seul pour ternir toute sa gloire, et pour l'avilir aux yeux de toutes les personnes qui pensent. J'ai dû croire que la sincérité avait toujours fait le caractère de vos démarches. Vous vous êtes confessé, vous avez même communié ; vous l'avez donc fait de bonne foi, vous l'avez fait en vrai chrétien ; vous l'avez fait, persuadé de ce que la foi nous dicte par rapport au sacrement que vous

1768. me savoir gré de remplir des devoirs dont tout seigneur doit donner l'exemple dans ses terres, dont aucun chrétien ne doit se dispenser, et que j'ai si

avez reçu. Les incrédules ne pourront donc plus se glorifier de vous voir marcher à leur tête, portant l'étendard de l'incrédulité; le public ne sera plus autorisé à vous regarder comme le plus grand ennemi de la religion chrétienne, de l'Eglise catholique et de ses ministres. S'il ne peut, malgré les protestations contraires insérées de votre part en certaines gazettes, se persuader que vous ne soyez pas l'auteur d'une foule d'écrits, de brochures et d'ouvrages remplis d'impiété, qui ont déjà occasionné tant de désordres dans la société, tant de déréglemens dans les mœurs, tant de profanations dans le sanctuaire; il croira au moins que, revenu à vous-même, vous avez enfin résolu de ne plus mettre au jour de semblables productions, et que, par un acte aussi éclatant que celui que vous avez fait dans l'église de votre paroisse, le jour de Pâques, vous avez voulu rendre un hommage public à la religion qui vous a vu naître dans son sein, et à qui des talens aussi distingués que les vôtres auraient été infiniment utiles, si vous les lui aviez consacrés. Il espèrera encore qu'en soutenant ce premier acte par des sentimens et par une conduite uniformes, et qu'en perfectionnant l'ouvrage d'une conversion ébauchée, vous ne laisserez plus aux gens de bien, amateurs de la religion, que le juste sujet de rendre grâces à DIEU, et de le bénir d'un retour qui mettra le comble à leur joie et à leur consolation.

Si le jour de votre communion on vous avait vu, non pas vous ingérer à prêcher le peuple dans l'église sur le vol et les larcins, ce qui a fort scandalisé tous les assistans; mais lui annoncer, comme un autre *Théodose*, par vos soupirs, vos gémissemens et vos larmes, la pureté de votre foi, la sincérité de votre repentir, et le désaveu de tous les sujets de mésédification qu'il a cru entrevoir par le passé dans votre façon de penser et d'agir: alors personne n'aurait plus été dans le cas de regarder comme équivoques vos démonstrations apparentes de religion. On vous aurait cru mieux disposé à approcher de cette table sainte où la foi ne permet, aux ames même les plus pures, de ne se présenter qu'avec une religieuse frayeur; on aurait été plus édifié de vous y voir, et peut-être auriez-vous tiré plus d'avantage de vous y être présenté.

Mais, quoi qu'il en soit du passé que je dois laisser au jugement du souverain scrutateur des cœurs et des consciences, ce seront les fruits qui feront juger de la qualité de l'arbre; et j'espère, par ce que vous ferez à l'avenir, que vous ne laisserez aucun lieu de douter de la droiture et de la sincérité de ce que vous avez déjà fait. Je me le persuade d'autant

souvent remplis ? Ce n'est pas assez d'arracher ses vassaux aux horreurs de la pauvreté, d'encourager leurs mariages, de contribuer, autant qu'on le peut, à leur bonheur temporel, il faut encore les édifier; et il ferait bien extraordinaire qu'un seigneur de paroisse ne fît pas, dans l'église qu'il a bâtie, ce que font tous les prétendus réformés, dans leurs temples, à leur manière. 1768.

Je ne mérite pas assurément les complimens que vous voulez bien me faire, de même que je n'ai jamais mérité les calomnies des insectes de la littérature, qui sont mépriſés de tous les honnêtes gens, et qui doivent être ignorés d'un homme de votre

plus facilement que je le souhaite avec plus d'ardeur, n'ayant rien plus à cœur que votre salut; et ne pouvant oublier qu'en qualité de votre pasteur, je dois rendre compte à DIEU de votre ame, comme de toutes celles du troupeau qui m'a été confié par la divine Providence.

Je ne vous dirai pas, Monsieur, combien j'ai déjà gémi sur votre état, ni combien j'ai déjà offert de prières et de supplications au Dieu des miséricordes, pour qu'il daignât enfin vous éclairer de ces lumières célestes qui font aimer et suivre la vérité, en même temps qu'ils la font connaître; je me bornerai simplement à vous faire remarquer que le temps presse, et qu'il vous importe de ne point perdre aucun de ces momens précieux que vous pouvez encore employer utilement pour l'éternité. Un corps exténué, et déjà abattu sous le poids des années, vous avertit que vous approchez du terme où sont allés aboutir tous ces hommes fameux qui vous ont précédé, et dont à peine reste-t-il aujourd'hui la mémoire. En se laissant éblouir par le faux éclat d'une gloire aussi frivole que fugitive, la plupart d'entre eux ont perdu de vue les biens et la gloire immortelle plus dignes de fixer leurs désirs et leurs empressemens. Fasse le Ciel que, plus sage et plus prudent qu'eux, vous ne vous occupiez plus à l'avenir que de la recherche de ce bonheur souverain qui peut seul remplir le vide d'un cœur qui ne trouve rien ici-bas qui puisse le contenter !

C'est ce que je ne cesserai de demander au Seigneur par mes vœux les plus ardens; et je le dois au vif intérêt que je prends à tout ce qui vous regarde, au zèle dont je suis animé pour votre salut, et aux sentimens respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, &c.

1768. caractère. Je dois mépriſer les impoſtures, ſans pourtant haïr les impoſteurs. Plus on avance en âge, plus il faut écarter de ſon cœur tout ce qui pourrait l'aigrir ; et le meilleur parti qu'on puiſſe prendre contre la calomnie, c'eſt de l'oublier. Chaque homme doit des ſacrifices, chaque homme ſait que tous les petits incidens qui peuvent troubler cette vie paſſagère, ſe perdent dans l'éternité; et que la réſignation à DIEU, l'amour de ſon prochain, la juſtice, la bienfeſance, ſont les ſeules choſes qui nous reſtent devant le créateur des temps et de tous les êtres. Sans cette vertu que *Cicéron* appelle *caritas generis humani*, l'homme n'eſt que l'ennemi de l'homme ; il n'eſt que l'eſclave de l'amour propre, des vaines grandeurs, des diſtinctions frivoles, de l'orgueil, de l'avarice et de toutes les paſſions. Mais, s'il fait le bien pour l'amour du bien même, ſi ce devoir (épuré et conſacré par le chriſtianiſme) domine dans ſon cœur, il peut eſpérer que DIEU, devant qui tous les hommes ſont égaux, ne rejettera pas des ſentimens dont il eſt la ſource éternelle. Je m'anéantis avec vous devant lui, et n'oubliant pas les formules introduites chez les hommes, j'ai l'honneur d'être avec reſpect, &c.

P. S. Vous êtes trop inſtruit pour ignorer qu'en France un ſeigneur de paroiſſe doit, en rendant le pain-béni, inſtruire ſes vaſſaux d'un vol commis dans ce temps-là même avec effraction, et y pourvoir incontinent ; de même qu'il doit avertir ſi le feu prend à quelques maiſons du village, et faire venir de l'eau. Ce ſont des affaires de police qui ſont de ſon reſſort.

LETTRE CCLXIV. 1768.

A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Ferney, le 20 d'avril.

Je vois, Monsieur, que les Parisiens jouissent d'une heureuse oisiveté, puisqu'ils daignent s'amuser de ce qui se passe sur les frontières de la Suisse, au pied des Alpes et du mont Jura. Je ne conçois pas comment la chose la plus simple, la plus ordinaire, et que je fais tous les ans, a pu causer la moindre surprise. Je suis persuadé que vous en faites autant dans vos terres, quand vous y êtes. Il n'y a personne qui ne doive cet exemple à sa paroisse; et si quelquefois dans Paris le mouvement des affaires, ou d'autres considérations obligent de différer ces cérémonies prescrites, nous n'avons point à la campagne de pareilles excuses. Je ne suis qu'un agriculteur, et je n'ai nul prétexte de m'écarter des règles auxquelles ils sont tous assujettis. L'innocence de leur vie champêtre serait justement effrayée, si je n'agissais pas et si je ne pensais pas comme eux. Nos déserts, qui devraient nous dérober au public de Paris, ne nous ont jamais dérobés à nos devoirs. Nous avons fait à DIEU, dans nos hameaux, les mêmes prières pour la santé de la reine que dans la capitale, avec moins d'éclat sans doute, mais non pas avec moins de zèle. DIEU a écouté nos prières comme les vôtres, et nous avons appris, avec autant de joie que vous, le retour d'une santé si précieuse.

1768.

LETTRE CCLXV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 d'avril.

Mon divin ange, mes raisons pour avoir changé ma table ouverte contre la sainte table, pourront ennuyer un excommunié comme vous; mais je me crois dans la nécessité de vous les dire. Premièrement, c'est un devoir que j'ai rempli avec madame *Denis* une fois ou deux, si je m'en souviens bien.

Secondement, il n'en est pas d'un pauvre agriculteur comme de vous autres seigneurs parisiens, qui en êtes quittes pour vous aller promener aux Tuileries à midi. Il faut que je rende le pain-béni en personne dans ma paroisse; je me trouve seul de ma bande contre deux cents cinquante consciences timorées; et, quand il n'en coûte qu'une cérémonie prescrite par les lois pour les édifier, il ne faut pas s'en faire deux cents cinquante ennemis.

3°. Je me trouve entre deux évêques qui sont du quatorzième siècle, et il faut hurler avec ces sacrés loups.

4°. Il faut être bien avec son curé, fût-il un imbécille ou un fripon, et il n'y a aucune précaution que je ne doive prendre après la lettre de l'avocat *Caze*.

5°. Soyez très-sûr que, si je vois passer une

procession de capucins, j'irai au-devant d'elle, chapeau bas, pendant la plus forte ondée. 1768.

6°. M. *Hénin*, résident à Genève, a trouvé un aumônier tout établi; il le garde par faiblesse. Ce prêtre est un des plus détestables et des plus insolens coquins qui soient dans la canaille à tonsure. Il se fait l'espion de l'évêque d'Orléans, de l'évêque d'Annecy et de l'évêque de Saint-Claude. Le résident n'ayant pas le courage de le chasser, il faut que j'aye le courage de le faire taire.

7°. Puisque l'on s'obstine à m'imputer les ouvrages de *Saint-Hiacynthe*, de l'ex-capucin *Maubert*, de l'ex-mathurin *Laurent* et du sieur *Robinet*, tous gens qui ne communient pas, je veux communier; et, si j'étais dans Abbeville, je communierais tous les quinze jours.

8°. On ne peut me reprocher d'hypocrisie, puisque je n'ai aucune prétention.

9°. Je vous demande en grâce de brûler mes raisons, après les avoir approuvées ou condamnées. J'aime beaucoup mieux être brûlé par vous qu'au pied du grand escalier.

Je rends de très-sincères actions de grâce à la nature et au médecin qui l'a secondée, d'avoir enfin rendu la santé à madame d'*Argental*.

Je vous amuserai probablement, par la première poste, de la Guerre de Genève, imprimée à Besançon: c'est un ouvrage, à mon gré, très-honnête, et qui ne peut déplaire dans le monde qu'à deux ou trois mille personnes; encore sont-elles obligées de rire.

Je suis hibou, je l'avoue; mais je ne laisse pas de m'égayer quelquefois dans mon trou, ce qui

1768. diminue les maux dont je suis accablé : c'est une recette excellente.

Je suis comme votre ville de Paris, je n'ai plus de théâtre. Je donne à mon curé les aubes des prêtres de Sémiramis ; il faut faire une fin. Je me suis retiré, sans pension du roi, dans ma soixante et quinzième année. Je ne compte pas égaler les jours de *Moncrif ;* mais, si j'ai les *moyens de plaire* à mes deux anges, je me croirai pour le moins aussi heureux que lui. Je me mets à l'ombre de vos ailes, avec une vivacité de sentimens qui n'est pas d'un vieillard. *V.*

LETTRE CCLXVI.

A M. PAULET, *médecin à Paris*,

Sur son Histoire de la petite vérole.

Ferney, 22 d'avril.

Je crois, Monsieur, que don *Quichotte* n'avait pas lu plus de livres de chevalerie que j'en ai lu de médecine. Je suis né faible et malade, et je ressemble aux gens qui, ayant d'anciens procès de famille, passent leur vie à feuilleter les jurisconsultes, sans pouvoir finir leurs procès.

Il y a environ soixante et quatorze ans que je soutiens, comme je peux, mon procès contre la nature. J'ai gagné un grand incident, puisque je suis encore en vie ; mais j'ai perdu tous les autres, ayant toujours vécu dans les souffrances.

De tous les livres que j'ai lus, il n'y en a point qui m'ait plus intéreſſé que le vôtre. Je vous ſuis très-obligé de m'avoir fait faire connaiſſance avec *Rhasès*. Nous étions de grands ignorans et de miſérables barbares, quand ces Arabes ſe décraſſaient. Nous nous ſommes formés bien tard en tout genre, mais nous avons regagné le temps perdu; votre livre ſurtout en eſt un bon témoignage. Il m'a beaucoup inſtruit: mais j'ai encore quelques petits ſcrupules ſur la patrie de la petite vérole. 1768.

J'avais toujours penſé qu'elle était native de l'Arabie déſerte, et couſine germaine de la lèpre qui appartenait de droit au peuple juif, peuple le plus infecté en tout genre qui ait jamais été ſur notre malheureux globe.

Si la petite vérole était native d'Egypte, je ne vois pas comment les troupes de *Marc-Antoine*, d'*Auguſte* et de ſes ſucceſſeurs ne l'auraient pas apportée à Rome. Preſque tous les Romains eurent des domeſtiques égyptiens, *verna Canopi;* ils n'eurent jamais d'Arabes. Les Arabes reſtèrent preſque toujours dans leur grande preſqu'île juſqu'au temps de *Mahomet*. Ce fut dans ce temps-là que la petite vérole commença à être connue. Voilà mes raiſons; mais je me défie d'elles, puiſque vous penſez différemment.

Vous m'avez convaincu, Monſieur, que l'extirpation ſerait très-préférable à l'inoculation. La difficulté eſt de pouvoir attacher la ſonnette au cou du chat. Je ne crois pas les princes de l'Europe aſſez ſages pour faire une ligue offenſive et défenſive contre ce fléau du genre-humain; mais, ſi vous parvenez à obtenir des parlemens du royaume qu'ils rendent

1768. quelques arrêts contre la petite vérole, je vous prierai aussi (sans aucun intérêt) de présenter requête contre sa grosse sœur. Vous savez que le parlement de Paris condamna, en 1496, tous les vérolés qui se trouveraient dans la banlieue à être pendus. J'avoue que cette jurisprudence était fort sage; mais elle était un peu dure, et d'une exécution difficile, surtout avec le clergé qui en aurait appelé *ad apostolos*.

Je ne sais laquelle de ces deux demoiselles a fait le plus de mal au genre-humain; mais la grosse sœur me paraît cent fois plus absurde que l'autre. C'est un si énorme ridicule dans la nature d'empoisonner les sources de la génération, que je ne sais plus où j'en suis quand je fais l'éloge de cette bonne mère. La nature est très-aimable et très-respectable, sans doute, mais elle a des enfans bien infames.

Je conçois bien que, si tous les gouvernemens de l'Europe s'entendaient ensemble, ils pourraient à toute force diminuer un peu l'empire des deux sœurs. Nous avons actuellement en Europe plus de douze cents mille hommes qui montent la garde en pleine paix; si on les employait à extirper les deux virus qui désolent le genre-humain, ils seraient du moins bons à quelque chose. On pourrait même leur donner encore à combattre le scorbut, les fièvres pourprées, et tant d'autres faveurs de ce genre que la nature nous a faites.

Vous avez dans Paris un hôtel-Dieu où règne une contagion éternelle, où les malades, entassés les uns sur les autres, se donnent réciproquement la peste et la mort. Vous avez des boucheries dans de

petites rues sans issue, qui répandent en été une odeur cadavéreuse, capable d'empoisonner tout un quartier. Les exhalaisons des morts tuent les vivans dans vos églises, et les *charniers des Innocens*, ou de *Saint-Innocent*, sont encore un témoignage de barbarie qui nous met fort au-dessous des Hottentots et des nègres: cependant personne ne pense à remédier à ces abominables abus. Une partie des citoyens ne pense qu'à l'opéra comique, et la sorbonne n'est occupée qu'à condamner *Bélisaire* et à damner l'empereur *Marc-Antonin*. 1768.

Nous serons long-temps fous et insensibles au bien public. On fait de temps en temps quelques efforts, et on s'en lasse le lendemain. La constance, le nombre d'hommes nécessaire et l'argent manquent pour tous les grands établissemens. Chacun vit pour soi: *Sauve qui peut* est la devise de chaque particulier. Plus les hommes sont inattentifs à leur plus grand intérêt, plus vos idées patriotiques m'ont inspiré d'estime.

J'ai l'honneur d'être, &c.

1768.

LETTRE CCLXVII.

A M. L'EVEQUE D'ANNECY.

29 d'avril.

MONSIEUR,

VOTRE seconde lettre (*) m'étonne encore plus que la première. Je ne sais quels faux rapports ont pu m'attirer tant d'aigreur de votre part. On soupçonne beaucoup un nommé *Ancian*, curé du village

(*) *Lettre de l'évêque d'Annecy.*

Annecy, 25 d'avril.

MONSIEUR,

Je n'ai différé de répliquer à votre lettre du 15 de ce mois, que parce que je n'ai eu dès-lors aucun moment de loisir, ayant été continuellement occupé de ce que nous appelons la retraite et le synode.

Je n'ai pu qu'être très-surpris qu'en affectant de ne pas entendre ce qui était fort intelligible dans ma lettre, vous ayez supposé que je vous savais bon gré d'une communion de politique, dont les protestans même n'ont pas été moins scandalisés que les catholiques. J'en ai gémi plus que tout autre; et, si vous étiez moins éclairé et moins instruit, je croirais devoir vous apprendre, en qualité d'évêque et de pasteur, qu'en supposant le scandale donné au public, soit par les écrits qu'il vous attribue, soit par la cessation de presque tout acte de religion depuis plusieurs années, une communion faite suivant les vrais principes de la morale chrétienne exigeait préalablement de votre part des réparations éclatantes et capables d'effacer les impressions prises sur votre compte; et que jusque-là aucun ministre, instruit de son devoir, n'a pu et ne pourra vous absoudre, ni vous permettre de vous présenter à la table sainte.

Sans être aussi instruit que vous le supposez gratuitement, je le suis cependant assez pour ne pas ignorer que la conduite d'un seigneur de

de

de Moëns, qui eut un procès criminel au parlement de Dijon en 1761; procès dans lequel je lui rendis service, en portant les parties qui le poursuivaient à se contenter d'un dédommagement de quinze cents livres et du payement des frais. On prétend que l'official de Gex se plaint de ce que les citoyens contre lesquels il plaide pour les dixmes, se sont adressés à moi. Il est vrai qu'ils m'ont demandé mes 1768.

paroisse, qui se fait accompagner par des gardes armés jusque dans l'église, et qui s'y ingère à donner des avis au peuple pendant la célébration de la sainte messe, bien loin d'être autorisée par les usages et les lois de France, est au contraire proscrite par les sages ordonnances des rois très-chrétiens qui ont toujours distingué, pour le temps et le lieu, ce qui est du ministère des pasteurs, de l'exercice de la police extérieure que vous voulez attribuer aux seigneurs de paroisse.

Vous m'annoncez que vous vous anéantissez avec moi devant DIEU, le créateur des temps et des êtres : je souhaite que nous le fassions, vous et moi, avec assez de foi, de confiance, d'humilité et de repentir de nos fautes, pour mériter qu'il jette sur nous les regards propices de sa miséricorde : et j'en reviens encore à vous inviter, à vous prier, à vous conjurer de ne pas perdre de vue cette éternité à laquelle vous touchez de si près, et dans laquelle iront bientôt *se perdre*, non-seulement *les petits incidens de la vie*, mais encore le faste des grandeurs, l'opulence des richesses, l'orgueil des beaux esprits, les vains raisonnemens de la prétendue sagesse humaine, et tout ce qui appartient à la figure trompeuse de ce monde.

Si mes avis ne sont pas tout-à-fait de votre goût, je me flatte que vous n'en serez pas moins convaincu qu'ils ne sont dictés que par l'amour de mon devoir, et par l'empressement que j'ai de concourir à votre véritable et solide bonheur. Bien des personnes, en se dirigeant par des vues humaines, vous tiendront un langage bien différent; mais par une suite du principe invariable que je me suis fait, de n'agir qu'en vue de DIEU et dans l'ordre de sa volonté, comme je ne cherche point les adulations, je ne crains pas non plus les satires; et je suis disposé à essuyer tous les traits de la malignité des hommes, plutôt que de manquer à ce que je croirai être, suivant DIEU, du devoir de mon ministère. Au reste, quoique je me serve des formules introduites chez les hommes, ce n'est pas avec moins de sincérité que je serai toute ma vie, avec le désir le plus ardent de votre salut, et avec respect, &c.

1768. bons offices, mais je ne me suis point mêlé de cette affaire, attendu que l'Eglise étant mineure, il est malheureusement difficile d'accommoder un tel pro-

Autre lettre du même évêque.

Annecy, 2 de mai.

MONSIEUR,

Vous attribuez donc à l'aigreur ce qui n'est, au vrai, de ma part que l'effet du zèle dont je dois être animé pour tout ce qui intéresse le salut des ames et l'honneur de la religion dans mon diocèse. Cette considération m'aurait interdit toute ultérieure réplique, si je n'avais cru devoir encore celle-ci à la justification des personnes que vous taxez de vous avoir calomnié auprès de moi. M. *Ancian*, monsieur le doyen de Gex, monsieur l'aumônier de la résidence, ne m'ont pas plus parlé de vous que tous les autres; et lorsque l'occasion s'en est présentée, ils m'en ont dit bien moins que ce que j'en avais déjà appris par la voix du public. Ce n'est point à leurs rapports que vous devez attribuer le fondement des justes représentations que j'ai été dans le cas de vous faire en qualité d'évêque et de pasteur.

Vous connaissez les ouvrages qu'on vous attribue, vous savez ce que l'on pense de vous dans toutes les parties de l'Europe, vous n'ignorez pas que presque tous les incrédules de notre siècle se glorifient de vous avoir pour leur chef, et d'avoir puisé dans vos écrits les principes de leur irréligion : c'est donc au monde entier et à vous-même, et non pas à quelques particuliers, que vous devez vous en prendre de ce que l'on vous impute. Si ce sont des calomnies, ainsi que vous le prétendez, il faut vous en justifier, et détromper ce même public qui en est imbu. Il n'est pas difficile à qui est véritablement chrétien d'esprit et de cœur, de faire connaître qu'il l'est; il ne se croit pas permis d'en démentir la qualité dans les amusemens que vous appelez *bagatelles littéraires*. Il montre sa foi par ses œuvres, il produit ses sentimens, soit dans ses écrits, soit dans sa conduite, d'une façon qui rend à la religion l'hommage qui lui est dû; il ne se flatte pas d'en avoir rempli les devoirs pour en avoir fait quelques exercices une fois ou deux chaque année dans l'église de sa paroisse, ni même pour avoir fait, dans une longue suite d'années, une ou deux communions dont le public a été plus scandalisé qu'édifié.

Je vous laisse après cela, Monsieur, à juger ce que vous aurez à faire.

cès à l'amiable. J'ai transigé avec mon curé dans un cas à peu-près semblable, mais c'est en lui donnant beaucoup plus qu'il ne demandait : ainsi je ne puis le soupçonner de m'avoir calomnié auprès de vous. Pour les autres procès entre mes voisins, je les ai tous assoupis : je ne vois donc pas que j'aye donné lieu à personne, dans le pays de Gex, de vous écrire contre moi. 1768.

Je sais que tout Genève accuse l'aumônier de la résidence, dont j'ignore le nom, d'écrire de tous côtés, de semer par-tout la calomnie; mais à Dieu ne plaise que je lui impute de faire un métier si infame, sans avoir les preuves les plus convaincantes. Il vaut mieux mille fois se taire et souffrir, que de troubler la paix par des plaintes hasardées. Mais, en établissant cette paix précieuse dans mon voisinage, j'ai cru, depuis long-temps, devoir me la procurer à moi-même.

Messieurs les syndics des Etats du pays, les curés de mes terres, un juge civil, un supérieur de maison religieuse, étant un jour chez moi, et étant indignés des calomnies qu'on croyait alors répandues par le curé *Ancian*, pour prix de l'avoir tiré des mains de la justice, me signèrent un certificat qui détruisait ces impostures.

J'ai l'honneur de vous envoyer cette pièce authentique, conforme à l'original. J'en envoie une autre

Des occupations pressantes ne me permettent pas d'en dire davantage, et probablement je n'aurai rien à vous dire de plus, jusqu'à ce qu'un retour de votre part, tel que je le souhaite, me mette à même de vous convaincre de la droiture de mes intentions, et de la sincérité du désir de votre salut qui sera toujours inséparable du respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, &c.

1768. copie à monsieur le premier président du parlement de Bourgogne, et à monsieur le procureur général, afin de prévenir l'effet des manœuvres qui auraient pu surprendre votre candeur et votre équité. Vous verrez combien il est faux que les devoirs dont il est question n'aient été remplis que cette année. Vous serez indigné, sans doute, qu'on ait osé vous en imposer si grossièrement.

Je pardonne de tout mon cœur à ceux qui ont osé ourdir cette trame odieuse. Je me borne à les empêcher de nuire, sans vouloir leur nuire jamais; et je vous réponds bien que la paix, qui est mon perpétuel objet, n'en sera point altérée dans mes terres.

Les bagatelles littéraires n'ont aucun rapport avec les devoirs du citoyen et du chrétien; les belles-lettres ne sont qu'un amusement. La bienfesance, la piété solide et non superstitieuse, l'amour du prochain, la résignation à DIEU, doivent être les principales occupations de tout homme qui pense sérieusement. Je tâche, autant que je puis, de remplir toutes ces obligations dans ma retraite que je rends tous les jours plus profonde. Mais ma faiblesse répondant mal à mes efforts, je m'anéantis encore une fois, avec vous, devant la Providence divine, sachant qu'on n'apporte devant DIEU que trois choses qui ne peuvent entrer dans son immensité, notre néant, nos fautes et notre repentir.

Je me recommande à vos prières autant qu'à votre équité.

J'ai l'honneur d'être avec respect, &c. (*)

(*) Voyez dans les Mélanges littéraires tome III, la Lettre d'un parent de M. de *Voltaire*, au même évêque d'Annecy.

LETTRE CCLXVIII. 1768.

A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

1 de mai.

MON cher marquis, le ſieur *Gillet* ou *Gilles* n'eſt pas trop bien informé des affaires de ce monde. Il ne ſait pas que quand on eſt enfermé entre des renards et des loups, il faut quelquefois enfumer les uns et hurler avec les autres. Il ne ſait pas qu'il y a des choſes ſi mépriſables qu'on peut quelquefois s'abaiſſer juſqu'à elles ſans ſe compromettre. Si jamais vous vous trouvez dans une compagnie où tout le monde montre ſon cu, je vous conſeille de mettre chauſſes bas en entrant, au lieu de faire la révérence.

Faites, je vous en prie, mes ſincères complimens à MM. *Duché* et *Venel:* les compagnons franc-maçons doivent ſe reconnaître au moindre mot.

On demande ſi on peut vous adreſſer de petits paquets ſous l'enveloppe de monſieur l'intendant.

Mais ſurtout, ſi vous allez à votre régiment, paſſez par chez nous; n'y manquez pas, je vous en prie: ce pélerinage eſt néceſſaire; j'ai beaucoup de choſes à vous dire pour votre édification.

Le marquis de *Mora*, fils du comte de *Fuentes*, ambaſſadeur d'Eſpagne à Paris, gendre de ce célèbre M. le comte d'*Aranda* qui a chaſſé les jéſuites d'Eſpagne, et qui chaſſera bien d'autres vermines, eſt venu paſſer trois jours avec moi; il s'en retourne en

1768. Eſpagne, et ira peut-être auparavant à Montpellier: c'eſt un jeune homme d'un mérite bien rare. Vous le verrez probablement à ſon paſſage, et vous ſerez étonné. L'inquiſition d'Eſpagne n'eſt pas abolie; mais on a arraché les dents à ce monſtre, et on lui a coupé les griffes juſque dans la racine. Tous les livres ſi ſévèrement défendus à Paris entrent librement en Eſpagne. Les Eſpagnols, en moins de deux ans, ont réparé cinq ſiècles de la plus infame bigoterie.

Rendez grâce à DIEU, vous et vos amis, et aimez-moi.

LETTRE CCLXIX.

A M. DE CHABANON.

A Ferney, 5 de mai.

MON cher ami, je ſuis comme vous, je penſe toujours à Eudoxie. Je vous demande en grâce de ne vous point preſſer. Je vous conjure ſurtout de donner aux ſentimens cette juſte étendue néceſſaire, pour les faire entrer dans l'ame du lecteur, de ſoigner le ſtyle, de le rendre touchant; que tout ſoit développé avec intérêt, que rien ne ſoit étranglé, qu'un intérêt ne nuiſe point à l'autre; qu'on ne puiſſe pas dire: Voilà un extrait de tragédie plutôt qu'une tragédie. Que le rôle de l'ambaſſadeur ſoit d'un politique profond et terrible; qu'il faſſe frémir, et qu'*Eudoxie* faſſe pleurer; que

tout ce qui la regarde soit attendrissant, et que tout ce qui regarde l'Empire romain soit sublime ; que le lecteur, en ouvrant le livre au hasard, et en lisant quatre vers, soit forcé, par un charme invincible, de lire tout le reste. 1768.

Ce n'est pas assez qu'on puisse dire, cette scène est bien amenée, cette situation est raisonnable ; il faut que cette scène soit touchante, il faut que cette situation déchire le cœur.

Quand vous mettrez encore trois ou quatre mois à polir cet ouvrage, le succès vous payera de toutes vos peines. Elles sont grandes, je l'avoue ; mais le plaisir de réussir pleinement auprès des connaisseurs vous dedommagera bien.

Vous vous amusez donc toujours de Pandore ? Je conçois que l'*époux soumis et facile* est un vrai parisien, et qu'il ne faut pas faire rire dans un ouvrage aussi sérieux que le péché originel des Grecs.

Comme j'en étais là, je reçois votre charmante lettre du 29 d'avril. Elle a beau me plaire, elle ne me désarme point. Voici ma proposition : c'est que vous vous rempliſſiez la tête de toute autre chose que d'Eudoxie pendant trois mois ; que vous y reveniez ensuite avec des yeux frais, alors vous pourrez en faire un ouvrage supérieur. Tenez-la prête pour l'impression, dès que quelqu'un des quarante passera le pas, et vous serez mon cher confrère ou mon successeur.

Mandez-moi, je vous en prie, comment il faut s'y prendre pour vous faire tenir un petit paquet qui ne vous coûte rien. Bonsoir, mon très-cher et très-aimable ami. *V.*

1768.

LETTRE CCLXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 de mai.

Mon divin ange, le mémoire de votre infant m'a paru modéré et ferme. Voilà donc la seconde guerre de Parme et du saint-siége. Quand les *Barberins* firent la première, ils firent jurer aux soldats de rapporter tous leurs fusils quand la paix serait faite, comptant bien qu'il n'y aurait aucun homme de tué ni de fusil perdu. Les choses ne se feraient pas passées ainsi du temps de *Grégoire VII* ou d'*Innocent IV;* ils auraient dit comme *Jodelet* à l'infant :

Petit cadet d'infant, vous aurez cent nasardes ;
Car me devant respect et l'ayant mal gardé,
Le moindre châtiment c'est d'être nasardé.

Il faut espérer que *Rezzonico* qui a un nez à la vénitienne, et qui n'a pas le nez fin, recevra seul les croquignoles.

J'ai eu pendant trois jours M. le marquis de *Mora* que vous connaissez. Je vous prie de faire une brigue pour qu'on l'associe quelque jour au ministère d'Espagne. Je vous réponds qu'il aidera puissamment le comte d'*Aranda*, son beau-père, à faire un nouveau siècle. Les Espagnols avancent quand nous reculons. Ils ont fait plus de progrès en deux ans que nous n'en avons fait en vingt. Ils apprennent le français pour lire les ouvrages nouveaux qu'on proscrit

en France. On a rogné jusqu'au vif les griffes de l'inquisition ; elle n'est plus qu'un fantôme. L'Espagne n'a ni jésuites ni jansénistes. La nation est ingénieuse et hardie ; c'est un ressort que la plus infame superstition avait plié pendant six siècles, et qui reprend une élasticité prodigieuse. Je suis fâché de voir qu'en France la moitié de la nation soit frivole et l'autre barbare. Ces barbares sont les jansénistes. Votre ministère ne les connaît pas assez. Ce sont des presbytériens plus dangereux que ceux d'Angleterre. De quoi ne sont pas capables des cerveaux fanatiques qui ont soutenu les convulsions pendant quarante années ? Il est cruel d'être exposé aux loups, quand on est défait des renards. 1768.

Informez-vous, je vous en prie, du personnage qui a pris le nom de *Chiniac la Bastide Duclaux*, avocat au parlement, et qui est auteur des *Commentaires sur le discours des libertés gallicanes* de l'abbé de *Fleury*. C'est un énergumène qui établit le presbytérianisme tout cru ; il est de plus calomniateur très-insolent à la manière janséniste. Eux et leurs adversaires calomnient également bien, le tout pour la gloire de DIEU et la propagation du saint Evangile.

Comme vous ne voyez aucun de ces cuistres, vous pourriez vous mettre au fait par M. l'abbé de *Chauvelin*.

Je sais que la bonne compagnie méprise si fort tous ces animaux-là, qu'elle ne s'informe pas seulement s'ils existent. Les femmes se promènent aux Tuileries, sans s'inquiéter si les chenilles rongent les feuilles. Cette bonne compagnie de Paris est fort agréable, mais elle ne sert précisément à rien. Elle soupe, elle dit de bons mots, et pendant ce temps-là

1768. les énergumènes excitent la canaille ; canaille composée à Paris d'environ quatre cents mille ames, ou soi-disant telles.

L'autre tripot, j'entends celui de la comédie, est, quoi que vous en disiez, mon cher ange, dans un état déplorable. Voilà vingt femmes qui se présentent, et pas un homme ; et encore aucune de ces femmes n'est bonne que pour le métier où elles réussissent toutes, et qu'on ne fait pas devant le public.

M. le duc de *Choiseul* a envoyé seize officiers dans mon hameau ; *domandavo aqua non tempesta*. Quand j'arrivai dans ce désert, on n'aurait pu y loger quatre sergens. Tous les officiers y sont assez à leur aise ; mais l'église est devenue trop petite : il faut l'agrandir et édifier mes paroissiens. J'y fais prier DIEU pour la santé de la reine. J'ai déjà été exaucé sur celle de madame d'*Argental*. Puisse-t-elle longtemps jouir avec vous de la vie la plus heureuse! Pour moi, tant que je respirerai, je conserverai pour vous deux mon culte de dulie. *V.*

LETTRE CCLXXI.

A M. DE CHABANON.

A Ferney, 18 de mai.

Il n'y a pas de milieu, mon cher ami ; vous le savez, vous le voyez, vous en convenez ; il faut que l'amour domine ou qu'il soit exclus. Tous les dieux sont jaloux, et surtout celui-là. C'est bien lui qui demande un culte sans partage. Vous pouvez

faire d'Eudoxie une tragédie vigoureuse et sublime, en vous contentant honnêtement de peindre la veuve d'un empereur assassiné, une fille qui voit mourir son père, une mère qui tremble pour son fils. Encore une fois, cela est beau, cela est grand, et ceux qui aiment la vénérable antiquité vous en sauront beaucoup de gré. Mais vous êtes amoureux, mon cher ami, et vous voulez que votre héroïne le soit; vous avez dit : *Faciamus Eudoxiam ad imaginem nostram.* De tendres cœurs vous ont encouragé; vous avez voulu mêler l'amour au plus grand et au plus terrible intérêt. *Sancho-Pança* vous dirait qu'on ne peut pas ménager la chèvre et les choux. 1768.

Si vous voulez absolument de l'amour, changez donc une grande partie de la pièce; mais alors je vous avertis que vous retombez dans le commun des martyrs, que vous vous privez de tous les beaux détails, de tous les grands tableaux que votre ouvrage comportait.

Je penserai toujours que vous pouvez faire un rôle admirable de l'ambassadeur; il peut et il doit faire trembler *Eudoxie* pour son fils; c'est-là la véritable politique d'un homme d'Etat de faire craindre un meurtre qu'il n'aurait pas même intention de commettre. Je ne vois pas trop quel intérêt aurait ce *Genséric* de conserver le fils de *Valentinien;* mais il a certainement un très-grand intérêt de déterminer *Eudoxie* à se joindre à lui par la crainte qu'il doit lui inspirer pour la vie de son fils. Rien n'est si naturel, et surtout dans un barbare tel que *Genséric :* l'histoire en fournit cent exemples. Je ne me souviens plus quelle était la femme qui défendait sa ville

1768. contre des assiégeans qui étaient déjà sur la brèche, et qui lui montraient son fils prisonnier, prêt à périr si elle ne se rendait pas ; elle trousſa bravement sa cotte : Voilà, dit-elle, qui en fera d'autres.

Je vous demande en grâce de me faire tenir vos *Commentaires sur Pindare* quand ils seront imprimés.

A l'égard de la musique d'opéra, mon cher ami, il faut du génie et des acteurs; ce sont deux choses peu communes. Ne doutez pas que je ne fasse pour le péché originel tout ce que vous croirez convenable. Notre aimable musicien peut m'envoyer tous les canevas qu'il voudra, je les remplirai comme je pourrai, bien persuadé que le pauvre diable de poëte doit être l'esclave du musicien comme du public.

Je vous remercie tendrement de votre acharnement pour Pandore ; mais ayez-en cent fois plus pour Eudoxie ; ne l'oubliez que deux mois pour la reprendre avec fureur : soyez terrible et sublime autant que vous êtes aimable.

Je vous envoie une fadaise à l'adresse que vous m'indiquez. Je vous envoie cette lettre en droiture, afin que vous soyez averti. *V.*

LETTRE CCLXXII. 1768.

A M. THIRIOT.

. . . . . .

. . . . . .

Je ne sais ce que c'est qu'une comédie italienne qu'il m'impute, intitulée : *Quand me mariera-t-on?* voilà la première fois que j'en ai entendu parler ; c'est un mensonge absurde. Dieu a voulu que j'aye fait des pièces de théâtre pour mes péchés, mais je n'ai jamais fait de farce italienne ; rayez cela de vos anecdotes.

Je ne sais comment une lettre que j'écrivis à milord *Littleton* et sa réponse, sont tombées entre les mains de ce *Fréron;* mais je puis vous assurer qu'elles sont toutes deux entièrement falsifiées. Jugez-en, je vous envoie les originaux.

Ces messieurs les folliculaires ressemblent assez aux chiffonniers qui vont ramassant des ordures pour faire du papier.

Ne voilà-t-il pas encore une belle anecdote, et bien digne du public, qu'une lettre de moi au professeur *Haller*, et une lettre du professeur *Haller* à moi! Et de quoi s'avise M. *Haller* de faire courir mes lettres et les siennes? et de quoi s'avise un folliculaire de les imprimer, et de les falsifier pour gagner cinq sous? Il me la fait signer du château de Tourney où je n'ai jamais demeuré.

1768. Ces impertinences amusent un moment des jeunes gens oisifs, et tombent le moment d'après dans l'éternel oubli où tous les riens de ce temps tombent en foule.

L'anecdote du cardinal de *Fleuri* sur le *quemadmodum* que *Louis XIV* n'entendait pas, est très-vraie. Je ne l'ai rapportée dans le Siècle de *Louis XIV*, que parce que j'en étais sûr; et je n'ai point rapporté celle de *nycticorax*, parce que je n'en étais pas sûr. C'est un vieux conte qu'on me faisait dans mon enfance au collége des jésuites, pour me faire sentir la supériorité du père *la Chaise* sur le grand aumônier de France. On prétendait que le grand aumônier, interrogé sur la signification de *nycticorax*, dit que c'était un capitaine du roi *David*, et que le révérend père *la Chaise* assura que c'était un hibou; peu m'importe, et très-peu m'importe encore qu'on fredonne pendant un quart d'heure, dans un latin ridicule, un *nycticorax* grossièrement mis en musique.

Je n'ai point prétendu blâmer *Louis XIV* d'ignorer le latin; il savait gouverner, il savait faire fleurir tous les arts; cela vaut mieux que d'entendre *Cicéron*. D'ailleurs, cette ignorance du latin ne venait pas de sa faute, puisque dans sa jeunesse il apprit de lui-même l'italien et l'espagnol.

Je ne sais pas pourquoi l'homme que le folliculaire fait parler, me reproche de citer le cardinal de *Fleuri*, et s'égaye à dire que j'aime à citer de grands noms. Vous savez, mon cher ami, que mes grands noms sont ceux de *Newton*, de *Locke*, de *Corneille*, de *Racine*, de *la Fontaine*, de *Boileau*. Si le nom de *Fleuri* était grand pour moi, ce serait le nom de l'abbé

Fleury, auteur des *Discours* patriotiques et savans, qui ont sauvé de l'oubli son *Histoire ecclésiastique*, et non pas le cardinal de *Fleuri* que j'ai fort connu avant qu'il fût ministre, et qui, quand il le fut, fit exiler un des plus respectables hommes de France, l'abbé *Pucelle*, et empêcha bénignement, pendant tout son ministère, qu'on ne soutînt les quatre fameuses propositions sur lesquelles est fondée la liberté française dans les choses ecclésiastiques. 1768.

Je ne connais de grands-hommes que ceux qui ont rendu de grands services au genre-humain.

Quand j'amassai des matériaux pour écrire le Siècle de *Louis XIV*, il fallut bien consulter des généraux, des ministres, des aumôniers, des dames et des valets de chambre. Le cardinal de *Fleuri* avait été aumônier, et il m'apprit fort peu de choses. M. le maréchal de *Villars* m'apprit beaucoup pendant quatre ou cinq années de temps, comme vous le savez; et je n'ai pas dit tout ce qu'il voulut bien m'apprendre.

M. le duc d'*Antin* me fit part de plusieurs anecdotes que je n'ai données que pour ce qu'elles valaient.

M. de *Torcy* fut le premier qui m'apprit, par une seule ligne en marge de mes questions, que *Louis XIV* n'eut jamais de part à ce fameux testament du roi d'Espagne *Charles II*, qui changea la face de l'Europe.

Il n'est pas permis d'écrire une histoire contemporaine autrement qu'en consultant avec assiduité, et en confrontant tous les témoignages. Il y a des faits que j'ai vus par mes yeux, et d'autres par des yeux meilleurs. J'ai dit la plus exacte vérité sur les choses essentielles.

1768. Le roi régnant m'a rendu publiquement cette juſtice. Je crois ne m'être guère trompé ſur les petites anecdotes, dont je fais très-peu de cas ; elles ne ſont qu'un vain amuſement; les grands événemens inſtruiſent.

Le roi *Staniſlas*, duc de Lorraine, m'a rendu le témoignage authentique que j'avais parlé de toutes les choſes importantes, arrivées ſous le règne de ce héros imprudent, *Charles XII*, comme ſi j'en avais été le témoin oculaire.

A l'égard des petites circonſtances, je les abandonne à qui voudra; je ne m'en ſoucie pas plus que de l'*Hiſtoire des quatre fils Aimon*.

J'eſtime bien autant celui qui ne ſait pas une anecdote inutile, que celui qui la ſait.

Puiſque vous voulez être inſtruit des bagatelles et des ridicules, je vous dirai que votre malheureux folliculaire ſe trompe quand il prétend qu'il a été joué ſur le théâtre de Londres, avant d'avoir été berné ſur celui de Paris par *Jérôme Carré*. La traduction, ou plutôt l'imitation de la comédie de l'Ecoſſaiſe et de *Fréron*, faite par M. *George Kolman*, n'a été jouée ſur le théâtre de Londres qu'en 1766, et n'a été imprimée qu'en 1767 chez *Becket* et de *Hondt*. Elle a eu autant de ſuccès à Londres qu'à Paris, parce que par tout pays on aime la vertu des *Lindane* et des *Fréeport*, et qu'on déteſte les folliculaires qui barbouillent du papier, et mentent pour de l'argent. Ce fut l'illuſtre *Garrick* qui compoſa l'épilogue. M. *George Kolman* m'a fait l'honneur de m'envoyer ſa pièce; elle eſt intitulée : *The english Merchant*.

C'eſt

C'eſt une choſe aſſez plaiſante qu'à Londres, à Pétersbourg, à Vienne, à Gênes, à Parme et juſqu'en Suiſſe, on ſe ſoit également moqué de ce *Fréron*. Ce n'eſt pas à ſa perſonne qu'on en voulait. Il prétend que l'Ecoſſaiſe ne réuſſit à Paris, que parce qu'il y eſt déteſté; mais la pièce a réuſſi à Londres, à Vienne, où il eſt inconnu. Perſonne n'en voulait à *Pourceaugnac*, quand *Pourceaugnac* fit rire l'Europe. 1768.

Ce ſont-là des anecdotes littéraires aſſez bien conſtatées; mais ce ſont, ſur ma parole, les vérités les plus inutiles qu'on ait jamais dites. Mon ami, un chapitre de *Cicéron*, *De officiis* et *De natura Deorum*, un chapitre de *Locke*, une lettre provinciale, une bonne fable de *la Fontaine*, des vers de *Boileau* et de *Racine*, voilà ce qui doit occuper un vrai littérateur.

Je voudrais bien ſavoir quelle utilité le public retirera de l'examen que fait le folliculaire, ſi je demeure dans un château ou dans une maiſon de campagne. J'ai lu dans une des quatre cents brochures faites contre moi, par mes confrères de la plume, que madame la ducheſſe de *Richelieu* m'avait fait préſent un jour d'un carroſſe fort joli et de deux chevaux gris-pommelés; que cela déplut fort à M. le duc de *Richelieu* : et là-deſſus on bâtit une longue hiſtoire. Le bon de l'affaire, c'eſt que, dans ce temps-là, M. le duc de *Richelieu* n'avait point de femme.

D'autres impriment mon porte-feuille trouvé; d'autres mes lettres à M. *B.* et à madame *D.* à qui je n'ai jamais écrit; et dans ces lettres toujours des anecdotes.

Ne vient-on pas d'imprimer les lettres prétendues

1768. de la reine *Chriſtine*, de *Ninon l'Enclos*, &c. &c.? Des curieux mettent ces ſottiſes dans leurs bibliothéques, et un jour quelque érudit, aux gages d'un libraire, les fera valoir comme des monumens précieux de l'hiſtoire. Quel fatras! quelle pitié! quel opprobre de la littérature! quelle perte de temps!

Je lis actuellement des articles de l'*Encyclopédie*, qui doivent ſervir d'inſtruction au genre-humain; mais tout n'eſt pas égal, &c. &c.

LETTRE CCLXXIII.

A M. THOLOT.

21 de mai.

Le jeune homme, Monſieur, à qui vous avez bien voulu écrire, ſerait très-fâché de vous avoir contriſté, attendu qu'il n'a voulu que rire. Tout le monde rit, et il vous prie inſtamment de rire auſſi. On peut très-bien être citoyen de Genève et apothicaire, ſans ſe fâcher. M. *Coladon*, mon ami, eſt d'une des plus anciennes familles de Genève, et un des meilleurs apothicaires de l'Europe. Quand on écrit à un apothicaire en Allemagne, l'adreſſe eſt à M. *N*...apothicaire très-renommé. MM. *Geoffroi* et *Bouſleduc*, apothicaires, étaient de l'académie des ſciences, et ont eu toute leur vie de l'amitié pour moi. Tous les grands médecins de l'antiquité étaient apothicaires, et compoſaient eux-mêmes leurs remèdes; en quoi ils l'emportaient beaucoup ſur nos

médecins d'aujourd'hui, parmi lesquels il y en a plus d'un qui ne sait pas où croissent les drogues qu'il ordonne. 1768.

Etes-vous fâché qu'on dise que vous faites de beaux vers? Si *Hippocrate* fut apothicaire, *Esculape* eut pour père le dieu des vers. En vérité, il n'y a pas là de quoi s'affliger. On vous aime et on vous estime; soyez sain et gaillard, et n'ayez jamais besoin d'apothicaire.

LETTRE CCLXXIV.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

22 de mai.

Je vous aimerai autant que j'aimerai mes anges, c'est-à-dire jusqu'à mon dernier soupir. Je n'écris guère, mon cher Marquis, parce que j'ai très-peu de temps à moi. La décrépitude, les souffrances du corps, l'agriculture, les peines d'esprit inséparables du métier d'homme de lettres, une nouvelle édition du Siècle de *Louis XIV*, tout cela ne me laisse pas respirer. Ajoutez-y la calomnie toujours aboyante, et les persécutions toujours à craindre, vous verrez que j'ai besoin de solitude et de courage.

Je sais qu'un de mes malheurs est de ne pouvoir être ignoré. Je sais tout ce qu'on dit, et je vous jure qu'il n'y a pas un mot de vrai. Je n'aime la retraite que parce qu'elle est absolument nécessaire à mon corps et à mon ame. Vivez à Paris, vous autres

1768. mondains ; Paris est fait pour vous, et vous pour lui. Aimez le théâtre comme on aime sa vieille maîtresse qui ne peut plus donner de plaisirs, mais qui en a donné. Tout le monde la trouve fort vilaine ; mais il est beau à vous et à mes anges d'avoir avec elle de bons procédés.

Il y a très-long-temps que je n'ai écrit à ces chers anges ; mais, si vous leur montrez ma lettre, ils y verront tous les sentimens de mon cœur.

Je suis enchanté que vous causiez souvent avec madame *Denis*. Vous devez tous deux vous aimer ; je vous ai vus tous deux très-grands acteurs. Entre nous, mon ami, la vie de la campagne ne lui convient point du tout. Je ne hais pas à garder les dindons, et il lui faut bonne compagnie ; elle me fesait un trop grand sacrifice ; je veux qu'elle soit heureuse à Paris, et je voudrais pouvoir faire pour elle plus que je n'ai fait.

J'ai avec moi actuellement mon gendre adoptif, qui sera assurément un officier de mérite. M. le duc de *Choiseul*, qui se connaît en hommes, commence déjà à le distinguer. Il a daigné faire du bien à ceux que j'ai pris la liberté de lui recommander, et je lui suis trop attaché pour lui présenter des personnes indignes de sa protection.

Je compte toujours sur celle de MM. les ducs de *Choiseul* et de *Praslin*. Vous savez que j'en ai un peu besoin contre la cabale fréronique, et même contre la cabale convulsionnaire, qui feraient bien capables de me persécuter jusqu'au tombeau, comme les jésuites persécutèrent *Arnaud*.

Mon curé prend l'occasion de la Pentecôte pour

vous faire ses plus tendres complimens. La première fois que je rendrai le pain béni, je vous enverrai une brioche par la poste. *V.* 1768.

LETTRE CCLXXV.

A M. LE RICHE.

26 de mai.

MONSIEUR,

J'AI reçu hier votre lettre du 20 de mai, par laquelle vous avez bien voulu me faire part de ce que vous ont écrit messieurs les fermiers généraux, touchant les salines de Franche-Comté et le sel qui peut venir en fraude de Genève. Je vois qu'il y a des gens très-puissans et très-riches qui, tout dessalés qu'ils sont, ne veulent pas que de pauvres citoyens salent leur soupe à leur fantaisie. Ces messieurs regardent comme un crime énorme qu'on ne leur demande pas humblement de leur sel. Ils prétendent que notre sel, quoique le plus ancien de tous et le moins mêlé de matières étrangères, ne vaut pas le diable. Ils disent que notre sel leur brûle les entrailles, quoiqu'en effet il fasse beaucoup de bien à quantité d'honnêtes gens, et qu'il réussisse de plus en plus chez tous les grands cuisiniers de l'Europe, qui ne veulent plus en mettre d'autre dans leurs sauces. Je suis persuadé que les fermiers généraux eux-mêmes ne mettent point d'autre sel sur leur table, à leur petit couvert; il y a même plusieurs ministres d'Etat qui en sont extrêmement friands.

1768. Nous avons eu depuis peu deux grands d'Eſpagne et un ambaſſadeur qui allaient à Madrid. Ils apportaient avec eux plus de vingt livres de ce ſel que le premier miniſtre d'Eſpagne aime paſſionnément. On n'en ſert plus d'autre aujourd'hui chez les princes du Nord, et la contrebande en eſt même prodigieuſe en Italie.

Nous ſommes très-certains, Monſieur, que les fermiers généraux ne vous ſauront point mauvais gré d'en avoir mangé un peu à votre déjeûné avec du beurre de Jérico. Nous nous flattons que les partiſans du gros ſel ont beau faire, ils ne pourront nous nuire. Ils crient comme des diables : *Si notre ſel s'évanouit, avec quoi ſalera-t-on?* mais en ſecret ils ſe ſervent eux-mêmes de notre ſel, et n'en diſent mot. Vous ne ſauriez croire, Monſieur, combien nous nous intéreſſons à votre tranquillité et à votre bonheur, indépendamment de toutes les ſalines et de toutes les ſalaiſons de ce monde. Vous nous ferez un très-ſenſible plaiſir de nous informer du ſuccès qu'aura eu votre réponſe à meſſieurs des fermes générales. Toute la famille vous fait les plus tendres complimens ; perſonne, Monſieur, ne vous eſt plus véritablement attaché que,

votre très-humble et très-
obéiſſant ſerviteur,
Franc ſalé.

LETTRE CCLXXVI. 1768.

A M. CAPERONNIER,

A la bibliothéque du roi, &c.

1 de juin.

J'AI bientôt fait uſage, Monſieur, du livre de la bibliothéque royale que vous avez eu la bonté de me prêter. Il a été d'un grand ſecours à un pauvre feu hiſtoriographe de France, tel que moi. Je voulais ſavoir ſi ce *Montecuculo*, que nous appelons mal à propos *Montecuculi*, accuſé par des médecins ignorans d'avoir empoiſonné le dauphin *François*, parce qu'il était chimiſte, fut condamné par le parlement ou par des commiſſaires, ce que les hiſtoriens ne nous apprennent pas. Il ſe trouve qu'il fut condamné par le conſeil du roi. J'en ſuis fâché pour *François I;* la vérité eſt long-temps cachée, il faut bien des peines pour la découvrir. Vous ne ſauriez croire ce qu'il me coûte de ſoins pour la chercher à cent lieues dans le ſiècle de *Louis XIV* et de *Louis XV*. Ce travail eſt rude. Il y a trois ans qu'il m'occupe et qu'il me tue ſans preſque aucune diverſion. Enfin il eſt fini. Jugez, Monſieur, ſi je peux avoir eu le temps de faire toutes les maudites brochures qu'on débite continuellement ſous mon nom. Je ſuis l'homme qui accoucha d'un œuf; il en avait pondu cent avant la fin de la journée. Les nouvelliſtes de Paris ne ſont pas ſi ſcrupuleux en fait

1768. d'hiſtoriettes, que je le ſuis en fait d'hiſtoire. Ils en débitent ſouvent ſur mon compte, non-ſeulement de très-extraordinaires, mais de très-dangereuſes ; c'eſt la deſtinée de quiconque a le malheur d'être un homme public. On ſouhaite d'être ignoré, mais c'eſt quand il n'eſt plus temps. Dès que les trompettes de la renommée ont corné le nom d'un pauvre homme, adieu ſon repos pour jamais.

J'ai l'honneur d'être avec la plus ſenſible reconnaiſſance pour toutes vos bontés, Monſieur, &c.

LETTRE CCLXXVII.

A M. DE LA HARPE.

2 de juin.

On dit que l'apoſtat *la Bletterie*, qui avait fait un livre paſſable ſur le brave apoſtat *Julien*, vient de traduire *Tacite* en ridicule. Si quelqu'un était capable de donner en notre langue faible et traînante la préciſion et l'énergie de *Tacite*, c'était M. d'*Alembert*. Les janſéniſtes ont la phraſe trop longue. Faſſe le ciel qu'ils n'aient jamais les bras longs ! ces loups ſeraient cent fois plus méchans que les renards jéſuites. Je les ai vus autrefois ſe plaindre de la perſécution : ils méritent plus d'indignation qu'ils ne s'attiraient de pitié ; et cette pitié qu'on avait de leurs perſonnes, leurs ouvrages l'inſpirent. *V.*

LETTRE CCLXXVIII. 1768.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 de juin.

MES CHERS ANGES,

Vous voulez une nouvelle édition de la Guerre de Genève, mais vous ne me dites point comment il faut vous la faire parvenir. Je l'envoie à tout hasard à M. le duc de *Praslin*, quoiqu'il soit, dit-on, à Toulon. S'il y est, il n'y sera pas long-temps, et vous aurez bientôt votre Guerre.

Que le bon Dieu vous accorde de bons comédiens, pour amuser la vieillesse où l'un de vous deux va bientôt entrer, si je ne me trompe; car il faut s'amuser : tout le reste est vanité et affliction d'esprit, comme dit très-bien *Salomon*. Je doute fort que le palatin, qu'on veut faire venir de Varsovie, remette le tripot en honneur. J'attends beaucoup plus de ma *Catau* de Russie et du roi de Pologne ; ce sont eux qui sont d'excellens comédiens, sur ma parole.

Je suis fâché que mon gros neveu le turc veuille faire une grosse histoire de la Turquie, dans le temps que *la Croix*, qui fait le turc, vient d'en donner un abrégé très-commode, très-exact et très-utile. Je suis encore plus fâché que mon gros petit neveu soit si attaché aux assassins du chevalier de *la Barre*. Pour moi, je ne pardonnerai jamais aux barbares.

1768. Ecoutez bien la réponse péremptoire que je vous fais sur les fureurs d'*Oreste*. Elles sont telles qu'elles doivent l'être dans l'abominable édition de *Duchesne*, et telles qu'on les débite au tripot : mais vous savez que cet *Oreste* fut attaqué et défait par les soldats de *Corbulon*. On affecta surtout de condamner les fureurs, qui d'ailleurs furent très-mal jouées, et qui doivent faire un très-grand effet par le dialogue dont elles sont mêlées, et par le contraste de la terreur et de la pitié qui me paraissent régner dans cette fin de la pièce. Je fus forcé, par le conseil de mes amis, de supprimer ce que j'avais fait de mieux, et de substituer de la faiblesse à de la fureur. J'ai toujours ressemblé parfaitement au meunier, à son fils et à son âne. J'ai attendu l'âge mûr d'environ soixante et quinze ans pour en faire à ma tête ; et ma tête est d'accord avec les vôtres.

Vous ne me parlez point, mon cher ange, de l'autre tripot sur lequel on doit jouer Pandore. J'ai tâté dans ma vie à peu-près de tous les maux qui furent renfermés dans la boîte de cette drôlesse. Un des plus légers est qu'on m'a cru incapable de faire un opéra. Plût à Dieu qu'on me crût incapable de toutes ces brochures que de mauvais plaisans ou de mauvais cœurs mettent continuellement sous mon nom !

Je vous souhaite à tous deux santé et plaisir, et je suis à vous jusqu'à ce que je ne sois plus. *V.*

LETTRE CCLXXIX. 1768.

A M. CHRISTIN.

6 de juin.

Mon cher ami, mon cher philoſophe, en défendant la cauſe de la veuve et de l'orphelin, vous n'oubliez pas, ſans doute, celle de la raiſon, et vous cultivez la vigne du Seigneur avec quelque ſuccès dans un canton où il n'y avait point de vin avant vous, et où tout le monde, preſque ſans exception, buvait de l'eau croupie. Vous ſavez qu'on veut perſécuter notre ami d'Orgelet pour de très-bon ſel qu'on prétend qu'il débite gratis à ceux qui veulent ſaler leur pot; mais je ne crois pas qu'on vienne à bout de perdre un honnête homme ſi eſtimable.

Je vous ai envoyé trois factums.....Je vous prie, quand vous n'aurez pas de cliens à défendre au parlement de Saint-Claude, de lire ce procès auquel je m'intéreſſe, et de m'en dire votre avis. L'abbé *Clauſtre* s'appelle ſans doute *Tartufe*, dans ſon nom de baptême. Il eſt clair qu'il eſt un maraud; mais j'ai peur que ce maraud n'ait raiſon juridiquement ſur deux ou trois points.

Lorſque je ſerai aſſez heureux pour que vous veniez me voir, je vous dirai des choſes aſſez importantes.

Bonſoir, mon cher philoſophe; je vous embraſſe de tout mon cœur.

1768.

LETTRE CCLXXX.

A M. DANTOINE, *à Manosque en Provence.*

6 de juin.

MA vieillesse et mes maladies m'ont empêché, Monsieur, de répondre plutôt à votre lettre du 21 de mai; mes yeux affaiblis distinguent à peine les caractères. Je suis peu en état de juger de la réforme que vous voulez faire dans les langues de l'Europe. Il en est peut-être de ces langues comme des mœurs et du gouvernement; tout cela ne vaut pas grand'-chose: c'est du temps qu'il faut attendre la réforme. On parle comme on peut, on se conduit de même, et chacun vit avec ses défauts comme avec ses amis.

Cependant, si vous voulez absolument réformer les langues, vous pouvez m'adresser votre ouvrage à Lyon chez M. *Lavergne*, mon banquier, par les voitures publiques, en attendant que la langue française se corrige, et que tout le monde écrive français avec un *a* et non pas avec un *o*, comme S^t *François d'Assise*, mon cher patron.

J'ai l'honneur d'être, selon la formule ordinaire des Français, Monsieur, votre très-humble, &c.

LETTRE CCLXXXI. 1768.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 13 de juin.

Mon héros dit qu'il n'a eu qu'une fois tort avec moi, et que j'ai toujours tort avec lui; je penſe qu'en cela même mon héros a grand tort.

Il ſe porte bien, et je vis dans les ſouffrances et dans la langueur; il eſt par conſéquent encore jeune, et je ſuis réellement très-vieux; il eſt entouré de plaiſirs, et je ſuis ſeul aux pieds des Alpes. Quel tort puis-je avoir de ne lui pas envoyer des rogatons qu'il ne m'a jamais demandés, dont il ne ſe ſoucie point, qu'il n'aurait pas même le temps de lire? Dieu me garde de donner jamais une ligne de proſe ou de vers à qui n'en demandera pas! Voyez *Horace*, ſi jamais vous liſez *Horace*, il n'envoyait jamais de vers à *Auguſte*, que quand *Auguſte* l'en preſſait. Je ſonge pourtant à vous, Monſeigneur, plus que vous ne penſez; et, malgré votre indifférence, j'ai devant les yeux la bataille de Fontenoi, le conſeil de pointer des canons devant la colonne, la défenſe de Gênes, la priſe de Minorque, les Fourches-Caudines de Cloſter-Severn, dont le miniſtère profita ſi mal. J'aurai achevé dans un mois le Siècle de *Louis XIV* et de *Louis XV*. Vous voyez que je vous rends compte des choſes qui en valent la peine.

Vous m'avez quelquefois bien maltraité, et fort

1678. injuſtement; car lorſque vous me reprochâtes, avec quelque dureté, que je n'avais point parlé de l'affaire de Saint-Caſt, il n'était queſtion pour lors que d'un précis des affaires générales; précis tellement abrégé, qu'il n'y avait qu'une ligne ſur les batailles de Rocoux et de Lawfelt, et rien ſur les batailles données en Italie. Il n'en eſt pas de même à préſent, je donne à chaque choſe ſa juſte étendue; je tâche de rendre cette hiſtoire intéreſſante, ce qui eſt extrêmement difficile; car toutes les batailles qui n'ont point été déciſives ſont bientôt oubliees; il ne reſte dans la mémoire des hommes que les événemens qui ont fait de grandes révolutions. Chaque nation de l'Europe s'enfle comme la grenouille; chacune a ſon hiſtoire détaillée qui exige pluſieurs années de lecture. Comment percer la foule? cela ne ſe peut pas; on ſe perd dans cette horrible multitude de faits inutiles, tous anéantis les uns par les autres; c'eſt un Océan, un abyme dans lequel je ne me flatte de pouvoir ſurnager, que par le nouveau tour que j'ai pris de peindre l'eſprit des nations, plutôt que de faire des recueils de gazettes. On ne va plus à la poſtérité que par des routes uniques; le grand chemin eſt trop battu, et on s'y étouffe.

Quand vous aurez un moment de loiſir, j'eſpère que vous ſerez de mon avis.

Il y a loin de ce tableau de l'Europe à *Galien*. Si ce malheureux avait pu ſe corriger, il aurait travaillé avec moi, il ſerait devenu ſavant et utile; mais il paraît que ſon caractère n'eſt pas exempt de folie et de perverſité.

Je ne vous parlerai ni d'Avignon, ni de Bénévent, ni de ma petite église paroissiale où je dois édification, puisque je l'ai bâtie. Je garde un silence prudent, et je ne m'étends que sur des sentimens qui doivent être approuvés de tout le monde, sur mon tendre et respectueux attachement pour vous, qui n'a pas long-temps à durer, quelque inviolable qu'il soit, parce que je n'ai pas long-temps à vivre. *V.* 1768.

LETTRE CCLXXXII.

A M. DE PARCIEUX.

A Ferney, le 17 de juin.

Je déclare, Monsieur, les Parisiens des velches intraitables et de francs badauds, s'ils n'embrassent pas votre projet. Je suis de plus assez mécontent de *Louis XIV*, qui n'avait qu'à dire *je veux*, et qui, au lieu d'ordonner à l'Yvette de couler dans toutes les maisons de Paris, dépensa tant de millions au canal de Maintenon. Comment les Parisiens ne sont-ils pas un peu piqués d'émulation, quand ils entendent dire que presque toutes les maisons de Londres ont deux sortes d'eau qui servent à tous les usages? Il y a des bourses très-*fortes* à Paris, mais il y a peu d'ames *fortes*. Cette entreprise serait digne du gouvernement; mais a-t-il six millions à dépenser, toutes charges payées? c'est de quoi je doute fort. Ce serait à ceux qui ont des millions de *quarante écus* de rente, à se charger de ce grand

1768. ouvrage ; mais l'incertitude du succès les effraie, le travail les rebute, et les filles de l'opéra l'emportent sur les naïades de l'Yvette : je voudrais qu'on pût les accorder ensemble. Il est très-aisé d'avoir de l'eau et des filles.

Comment monsieur le prévôt des marchands, d'une famille chère aux Parisiens, qui aime le bien public, ne fait-il pas les derniers efforts pour faire réussir un projet si utile? on bénirait sa mémoire. Pour moi, Monsieur, qui ne suis qu'un laboureur à *quarante écus* et au pied des Alpes, que puis-je faire, sinon de plaindre la ville où je suis né, et conserver pour vous une estime très-stérile? Je vous remercie en qualité de parisien, et quand mes compatriotes cesseront d'être velches, je les louerai en mauvaise prose et en mauvais vers tant que je pourrai.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CCLXXXIII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 29 de juin.

Vous conservez donc des bontés, Monseigneur, pour ce vieux solitaire? Je les mets hardiment à l'épreuve. Je vous supplie, si vous pouvez disposer de quelques momens, de vouloir bien me dire ce que vous savez de la fortune qu'a laissé votre malheureux lieutenant général *Lalli*, ou plutôt de la fortune que l'arrêt du parlement a enlevée à sa famille.

famille. J'ai les plus fortes raisons de m'en informer. Je sais seulement qu'outre les frais du procès, l'arrêt prend sur la confiscation cent mille écus pour les pauvres de Pondichéry ; mais on m'assure qu'on ne put trouver cette somme. On me dit, d'un autre côté, qu'on trouva quinze cents mille francs chez son notaire, et deux millions chez un banquier, ce dont je doute beaucoup. Vous pourriez aisément ordonner à un de vos intendans de prendre connaissance de ce fait. 1768

Je vous demande bien pardon de la liberté que je prends ; mais vous savez combien j'aime la vérité, et vous pardonnez aux grandes passions. Je ne vous dirai rien de la sévérité de son arrêt. Vous avez sans doute lu tous les mémoires, et vous savez mieux que moi ce qu'il en faut penser.

Permettez-moi de vous parler d'une chose qui me regarde de plus près. Ma nièce m'a appris l'obligation que je vous ai d'avoir bien voulu parler de moi à monsieur l'archevêque de Paris. Autrefois il me faisait l'honneur de m'écrire ; il n'a point répondu à une lettre que je lui ai adressée il y a trois semaines. Dans cet intervalle, le roi m'a fait écrire, par M. de *Saint-Florentin*, qu'il était très-mécontent que j'eusse monté en chaire dans ma paroisse, et que j'eusse prêché, le jour de Pâques. Qui fut étonné ? ce fut le révérend père *Voltaire*. J'étais malade ; j'envoyai la lettre à mon curé qui fut aussi étonné que moi de cette ridicule calomnie qui avait été aux oreilles du roi. Il donna sur le champ un certificat qui atteste qu'en rendant le pain-béni, selon ma coutume, le jour de Pâques, je l'avertis, et tous ceux

1768. qui étaient dans le sanctuaire, qu'il fallait prier tous les dimanches pour la santé de la reine, dont on ignorait la maladie dans mes déserts ; et que je dis aussi un mot touchant un vol qui venait de se commettre pendant le service divin.

La même chose a été certifiée par l'aumônier du château et par un notaire, au nom de la communauté. J'ai envoyé le tout à M. de *Saint-Florentin*, en le conjurant de le montrer au roi, et ne doutant pas qu'il ne remplisse ce devoir de sa place et de l'humanité.

J'ai le malheur d'être un homme public, quoiqu'enseveli dans le fond de ma retraite. Il y a longtemps que je suis accoutumé aux plaisanteries et aux impostures. Il est plaisant qu'un devoir, que j'ai très-souvent rempli, ait fait tant de bruit à Paris et à Versailles. Madame *Denis* doit se souvenir qu'elle a communié avec moi à Ferney, et qu'elle m'a vu communier à Colmar. Je dois cet exemple à mon village que j'ai augmenté des trois quarts ; je le dois à la province entière, qui s'est empressée de me donner des attestations auxquelles la calomnie ne peut répondre.

Je sais qu'on m'impute plus de petites brochures contre des choses respectables, que je n'en pourrais lire en deux ans ; mais, Dieu merci, je ne m'occupe que du Siècle de *Louis XIV;* je l'ai augmenté d'un tiers.

La bataille de Fontenoi, le secours de Gênes, la prise de Minorque, ne sont pas oubliés ; et je me console de la calomnie en rendant justice au mérite.

Je vous supplie de regarder le compte exact que j'ai pris la liberté de vous rendre, comme une marque de mon respectueux attachement. Le roi doit être persuadé que vous ne m'aimeriez pas un peu si je n'en étais pas digne. Mon cœur sera toujours pénétré de vos bontés pour le peu de temps qui me reste encore à vivre. Vous savez que rarement je peux écrire de ma main ; agréez mon tendre et profond respect. *V.* 1768.

LETTRE CCLXXXIV.

A M. DE CHABANON.

4 de juillet, par Lyon et Versoy.

Je devrais déjà, mon cher confrère, vous avoir parlé d'*Hyéron*, du rhodien *Diagoras*, et de tous les beaux écarts de votre protégé *Pindare*. Je vois, Dieu merci, qu'il en était de ce temps-là comme du nôtre. On se plaignait de l'envie en Grèce, on s'en plaignait à Rome, et je m'en moque quelquefois en France ; mais ce qui me fait plus de plaisir, c'est que je vois dans vos vers énergie et harmonie. Ce n'est pas assez, mon cher ami, pour la muse tragique ; *non satis est pulchra esse poëmata, dulcia sunto; et quòcunque volent, animum auditoris agunto.*

On dit que nous aurons des actrices l'année qui vient. Vous aurez tout le temps de mettre Eudoxie dans son cadre. Faites comme vous pourrez, mais je vous conjure de rendre *Eudoxie* prodigieusement

1768. intéressante, et de faire des vers qu'on retienne par cœur sans le vouloir. Ce diable de métier est horriblement difficile. Je suis tenté de jeter dans le feu tout ce que j'ai fait, quand je le relis : *Jean Racine* me désespère. Quel homme que ce *Jean Racine !* comme il va au cœur tout droit !

Je suis un bien mauvais correspondant ; les travaux et les maladies dont je suis accablé m'empêchent d'être exact, mais ne dérobent rien à la sensibilité avec laquelle je vous aimerai toute ma vie. *V.*

LETTRE CCLXXXV.

A M. PANCKOUCKE.

A Ferney, 9 de juillet.

J'AI reçu, Monsieur, votre beau présent. *La Fontaine* aurait connu la vanité, s'il avait vu cette magnifique édition ; c'est le luxe de la typographie. L'auteur ne posséda jamais la moitié de ce que son livre a coûté à imprimer et à graver. Si nous n'avions que cette édition, il n'y aurait que des princes, des fermiers généraux et des archevêques qui pussent lire les *Fables de la Fontaine*. Je vous remercie de tout mon cœur, et je souhaite que toutes vos grandes entreprises réussissent.

Vous m'apprenez que je donne beaucoup de ridicule à l'édition de notre ami *Gabriel Cramer ;* je vous assure que je n'en donne qu'à moi. Lorsque je considère tous ces énormes fatras que j'ai composés, je suis tenté de me cacher dessous, et je demeure tout

honteux. L'ami *Gabriel* ne m'a pas trop consulté, quand il a ramassé toutes mes sottises pour en faire une effroyable suite d'in-4°. Je lui ai toujours dit qu'on n'allait pas à la postérité avec un aussi gros bagage. Tirez-vous-en comme vous pourrez. Je crierai toujours que le papier et le caractère sont beaux, que l'édition est très-correcte ; mais vous ne la vendrez pas mieux pour cela. Il y a tant de vers et de prose dans le monde, qu'on en est las. On peut s'amuser de quelques pages de vers, mais les in-4°. de bénédictins effraient. 1768.

Il est souvent arrivé que, quand j'avais la manie de faire des pièces de théâtre, et ayant, dans ces accès de folie, le bon sens de n'être jamais content de moi, toutes mes pièces ont été bigarrées de variantes ; on m'a fait apercevoir que, de tant de manières différentes, l'éditeur a choisi la pire. Par exemple, dans Oreste, la dernière scène ne vaut pas, à beaucoup près, celle qui est imprimée chez *Ducheſne ;* et quoique cette édition de *Ducheſne* ne vaille pas le diable, il fallait s'en rapporter à elle dans cette occasion. Il peut arriver par hasard qu'on joue Oreste ; il peut arriver que quelque curieux qui aura l'in-4°., soit tout étonné de voir cette scène toute différente de l'imprimé, et qu'il donne alors à tous les diables l'édition, l'éditeur et l'auteur.

On pourrait du moins remédier à ce défaut ; il ne s'agirait que de réimprimer une page.

Le suisse qui imprime pour mon ami *Gabriel*, s'est avisé dans Alzire de mettre,

Le bonheur m'aveugla, l'*amour* m'a détrompé.

1768. au lieu de

Le bonheur m'aveugla, la mort m'a détrompé.

Cette pagnoterie fait rire. Il y a long-temps qu'on rit à mes dépens; mais, par ma foi, je l'ai bien rendu.

Je ne puis rien vous dire des eſtampes, je ne les ai point encore vues, et j'aime mieux les beaux vers que les belles gravures. Je vous aime encore plus que tout cela, car vous êtes fort aimables, vous et madame votre épouſe.

Je vous ſouhaite toutes ſortes de proſpérités.

LETTRE CCLXXXVI.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

Du 13 de juillet.

Vous me donnez un thème, Madame, et je vais le remplir; car vous ſavez que je ne peux écrire pour écrire: c'eſt perdre ſon temps et le faire perdre aux autres. Je vous ſuis attaché depuis quarante-cinq ans. J'aime paſſionnément à m'entretenir avec vous; mais, encore une fois, il faut un ſujet de converſation.

Je vous remercie d'abord de Cornélie veſtale. Je me ſouviens de l'avoir vu jouer, il y a plus de cinquante ans; puiſſe l'auteur la voir repréſenter encore dans cinquante ans d'ici! mais malheureuſement ſes

ouvrages dureront plus que lui ; c'eſt la ſeule vérité triſte qu'on puiſſe lui dire. 1768.

Saint ou profane, dites-vous, Madame. Hélas! je ne ſuis ni dévot ni impie ; je ſuis un ſolitaire, un cultivateur enterré dans un pays barbare. Beaucoup d'hommes à Paris reſſemblent à des ſinges, ici ils ſont des ours. J'évite, autant que je peux, les uns et les autres ; et cependant les dents et les griffes de la perſécution ſe ſont alongées juſque dans ma retraite ; on a voulu empoiſonner mes derniers jours. Ne vous acquittez pas d'un uſage preſcrit, vous êtes un monſtre d'athéiſme ; acquittez-vous-en, vous êtes un monſtre d'hypocriſie. Telle eſt la logique de l'envie et de la calomnie. Mais le roi, qui certainement n'eſt jaloux ni de mes mauvais vers, ni de ma mauvaiſe proſe, n'en croira pas ceux qui veulent m'immoler à leur rage. Il ne ſe ſervira pas de ſon pouvoir pour expatrier, dans ſa ſoixante et quinzième année, un malade qui n'a fait que du bien dans le pays ſauvage qu'il habite.

Oui, Madame, je ſais très-bien que le janſéniſte *la Bletterie* demande la protection de M. le duc de *Choiſeul ;* mais je ſais auſſi qu'il m'a inſulté dans les notes de ſa ridicule traduction de *Tacite*. Je n'ai jamais attaqué perſonne, mais je puis me défendre. C'eſt le comble de l'inſolence janſéniſte que ce prêtre m'attaque et trouve mauvais que je le ſente. D'ailleurs, s'il demande l'aumône dans la rue à M. le duc de *Choiſeul*, pourquoi me dit-il des injures en paſſant, à moi pour qui M. le duc de *Choiſeul* a eu de la bonté, avant de ſavoir que *la Bletterie* exiſtât? Il dit dans ſa préface que *Tacite* et lui ne pouvaient

1768. se quitter; il faut apprendre à ce capelan que *Tacite* n'aimait pas la mauvaise compagnie.

On croira que je suis devenu dévot, car je ne pardonne point; mais à qui refusé-je grâce? c'est aux méchans, c'est aux insolens calomniateurs. *La Bletterie* est de ce nombre. Il m'impute les ouvrages hardis dont vous me parlez, et que je ne connais ni ne veux connaître. Il s'est mis au rang de mes persécuteurs les plus acharnés.

Quant aux petites pièces innocentes et gaies dont vous me parlez, s'il m'en tombait quelqu'une entre les mains, dans ma profonde retraite, je vous les enverrais sans doute; mais par qui, et comment? et si on vous les lit devant du monde, est-il bien sûr que ce monde ne les envenimera pas? la société à Paris a-t-elle d'autres alimens que la médisance, la plaisanterie et la malignité? ne s'y fait-on pas un jeu, dans son oisiveté, de déchirer tous ceux dont on parle? y a-t-il une autre ressource contre l'ennui actif et passif dont votre inutile beau monde est accablé sans cesse? Si vous n'étiez pas plongée dans l'horrible malheur d'avoir perdu les yeux (seul malheur que je redoute), je vous dirais: Lisez et méprisez; allez aux spectacles et jugez; jouissez des beautés de la nature et de l'art. Je vous plains tous les jours, Madame; je voudrais contribuer à vos consolations. Que ne vous entendez-vous avec madame la duchesse de *Choiseul*, pour vous amuser des bagatelles que vous désirez? Mais il faut alors que vous soyez seules ensemble; il faut qu'elle me donne des ordres très-positifs, et que je sois à l'abri du poison de la crainte qui glace le sang dans des

veines usées. Montrez-lui ma lettre, je vous en supplie; je sais qu'elle a, outre les grâces, justesse dans l'esprit et justice dans le cœur; je m'en rapporterai entièrement à elle. 1768.

Adieu, Madame; je vous respecte et je vous aime autant que je vous plains, et je vous aimerai jusqu'au dernier moment de notre courte et misérable durée.

LETTRE CCLXXXVII.

A M. HORACE WALPOLE.

A Ferney, le 15 de juillet.

MONSIEUR,

Il y a quarante ans que je n'ose plus parler anglais, et vous parlez notre langue très-bien. J'ai vu des lettres de vous écrites comme vous pensez. D'ailleurs mon âge et mes maladies ne me permettent pas d'écrire de ma main. Vous aurez donc mes remercîmens dans ma langue.

Je viens de lire la préface de votre *Histoire de Richard III*, elle me paraît trop courte. Quand on a si visiblement raison, et qu'on joint à ses connaissances une philosophie si ferme et un style si mâle, je voudrais qu'on me parlât plus long-temps. Votre père était un grand ministre et un bon orateur, mais je doute qu'il eût pu écrire comme vous. Vous ne pouvez pas dire *quia pater major me est.*

J'ai toujours pensé comme vous, Monsieur, qu'il

1768. faut se défier de toutes les histoires anciennes. *Fontenelle*, le seul homme du siècle de *Louis XIV*, qui fut à la fois poëte, philosophe et savant, disait qu'elles étaient *des fables convenues;* et il faut avouer que *Rollin* a trop compilé de chimères et de contradictions.

Après avoir lu la préface de votre Histoire, j'ai lu celle de votre roman. Vous vous y moquez un peu de moi : les Français entendent raillerie ; mais je vais vous répondre sérieusement.

Vous avez presque fait accroire à votre nation que je méprise *Shakespeare*. Je suis le premier qui ai fait connaître *Shakespeare* aux Français ; j'en traduisis des passages, il y a quarante ans, ainsi que de *Milton*, de *Waller*, de *Rochester*, de *Dryden* et de *Pope*. Je peux vous assurer qu'avant moi personne en France ne connaissait la poësie anglaise ; à peine avait-on entendu parler de *Locke*. J'ai été persécuté pendant trente ans par une nuée de fanatiques, pour avoir dit que *Locke* est l'*Hercule* de la métaphysique, qui a posé les bornes de l'esprit humain.

Ma destinée a encore voulu que je fusse le premier qui ait expliqué à mes concitoyens les découvertes du grand *Newton*, que quelques personnes parmi nous appellent encore des *systêmes*. J'ai été votre apôtre et votre martyr : en vérité il n'est pas juste que les Anglais se plaignent de moi.

J'avais dit, il y a très-long-temps, que si *Shakespeare* était venu dans le siècle d'*Addisson*, il aurait joint à son génie l'élégance et la pureté qui rendent *Addisson* recommandable. J'avais dit *que son génie était à lui, et que ses fautes étaient à son siècle*. Il est précisément,

à mon avis, comme le *Lopez de Véga* des Espagnols et comme le *Caldéron*. C'est une belle nature, mais bien sauvage; nulle régularité, nulle bienséance, nul art, de la bassesse avec de la grandeur, de la bouffonnerie avec du terrible : c'est le chaos de la tragédie dans lequel il y a cent traits de lumière. 1768.

Les Italiens, qui restaurèrent la tragédie, un siècle avant les Anglais et les Espagnols, ne sont point tombés dans ce défaut; ils ont mieux imité les Grecs. Il n'y a point de bouffons dans l'Oedipe et dans l'Electre de *Sophocle*. Je soupçonne fort que cette grossièreté eut son origine dans nos *fous de cour*. Nous étions un peu barbares tous tant que nous sommes en-deçà des Alpes. Chaque prince avait son *fou* en titre d'office. Des rois ignorans, élevés par des ignorans, ne pouvaient connaître les plaisirs nobles de l'esprit : ils dégradèrent la nature humaine au point de payer des gens pour leur dire des sottises. De là vint notre *Mère sotte;* et, avant *Molière*, il y avait toujours un fou de cour dans presque toutes les comédies : cette mode est abominable.

J'ai dit, il est vrai, Monsieur, ainsi que vous le rapportez, qu'il y a des comédies sérieuses, telles que le Misanthrope, lesquelles sont des chefs-d'œuvre; qu'il y en a de très-plaisantes, comme George Dandin; que la plaisanterie, le sérieux, l'attendrissement, peuvent très-bien s'accorder dans la même comédie. J'ai dit que tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux. Oui, Monsieur; mais la grossièreté n'est point un genre. *Il y a beaucoup de logemens dans la maison de mon père;* mais je n'ai jamais prétendu qu'il fût honnête de loger dans la même

1768. chambre *Charles-Quint* et don *Japhet d'Arménie*, *Auguſte* et un matelot ivre, *Marc-Aurèle* et un bouffon des rues. Il me ſemble qu'*Horace* penſait ainſi dans le plus beau des ſiècles; conſultez ſon *Art poëtique*. Toute l'Europe éclairée penſe de même aujourd'hui; et les Eſpagnols commencent à ſe défaire à la fois du mauvais goût comme de l'inquiſition; car le bon eſprit proſcrit également l'un et l'autre.

Vous ſentez ſi bien, Monſieur, à quel point le trivial et le bas défigurent la tragédie, que vous reprochez à *Racine* de faire dire à *Antiochus*, dans Bérénice:

De ſon appartement cette porte eſt prochaine,
Et cette autre conduit dans celui de la reine.

Ce ne ſont pas là certainement des vers héroïques; mais ayez la bonté d'obſerver qu'ils ſont dans une ſcène d'expoſition, laquelle doit être ſimple. Ce n'eſt pas là une beauté de poëſie, mais c'eſt une beauté d'exactitude, qui fixe le lieu de la ſcène, qui met tout d'un coup le ſpectateur au fait, et qui l'avertit que tous les perſonnages paraîtront dans ce cabinet, lequel eſt commun aux autres appartemens; ſans quoi il ne ſerait point vraiſemblable que *Titus*, *Bérénice* et *Antiochus* parlaſſent toujours dans la même chambre.

Que le lieu de la ſcène y ſoit fixe et marqué,

dit le ſage *Deſpréaux*, l'oracle du bon goût, dans ſon *Art poëtique*, égal pour le moins à celui d'*Horace*. Notre excellent *Racine* n'a preſque jamais manqué à cette règle; et c'eſt une choſe digne d'admiration

qu'*Athalie* paraiſſe dans le temple des Juifs, et dans la même place où l'on a vu le grand-prêtre, ſans choquer en rien la vraiſemblance. 1768.

Vous pardonnerez encore plus, Monſieur, à l'illuſtre *Racine*, quand vous vous ſouviendrez que la pièce de Bérénice était en quelque façon l'hiſtoire de *Louis XIV* et de votre princeſſe anglaiſe, ſœur de *Charles ſecond*. Ils logeaient tous deux de plain-pied à Saint-Germain, et un ſalon ſéparait leurs appartemens.

Je remarquerai en paſſant que *Racine* fit jouer ſur le théâtre les amours de *Louis XIV* avec ſa belle-ſœur, et que ce monarque lui en ſut très-bon gré: un ſot tyran aurait pu le punir. Je remarquerai encore que cette *Bérénice* ſi tendre, ſi délicate, ſi déſintéreſſée, à qui *Racine* prétend que *Titus* devait toutes ſes vertus, et qui fut ſur le point d'être impératrice, n'était qu'une juive inſolente et débauchée, qui couchait publiquement avec ſon frère *Agrippa ſecond*. *Juvénal* l'appelle barbare inceſtueuſe. J'obſerve, en troiſième lieu, qu'elle avait quarante-quatre ans quand *Titus* la renvoya. Ma quatrième remarque, c'eſt qu'il eſt parlé de cette maîtreſſe juive de *Titus* dans les *Actes des apôtres*. Elle était encore jeune lorſqu'elle vint, ſelon l'auteur des *Actes*, voir le gouverneur de Judée *Feſtus*, et lorſque *Paul*, étant accuſé d'avoir ſouillé le temple, ſe défendait en ſoutenant qu'il était toujours bon phariſien. Mais laiſſons là le phariſianiſme de *Paul*, et les galanteries de *Bérénice*. Revenons aux règles du théâtre, qui ſont plus intéreſſantes pour les gens de lettres.

Vous n'obſervez, vous autres libres Bretons, ni

1768. *unité de lieu*, ni *unité de temps*, ni *unité d'action*. En vérité, vous n'en faites pas mieux ; la vraisemblance doit être comptée pour quelque chose. L'art en devient plus difficile, et les difficultés vaincues donnent en tout genre du plaisir et de la gloire.

Permettez-moi, tout anglais que vous êtes, de prendre un peu le parti de ma nation. Je lui dis si souvent ses vérités qu'il est bien juste que je la caresse, quand je crois qu'elle a raison. Oui, Monsieur, j'ai cru, je crois et je croirai que Paris est très-supérieur à Athènes en fait de tragédies et de comédies. *Molière*, et même *Regnard* me paraissent l'emporter sur *Aristophane*, autant que *Démosthène* l'emporte sur nos avocats. Je vous dirai hardiment que toutes les tragédies grecques me paraissent des ouvrages d'écoliers, en comparaison des *sublimes scènes* de *Corneille*, et des *parfaites tragédies* de *Racine*. C'était ainsi que pensait *Boileau* lui-même, tout admirateur des anciens qu'il était. Il n'a fait nulle difficulté d'écrire, au bas du portrait de *Racine*, que ce grand homme avait surpassé *Euripide* et balancé *Corneille*.

Oui, je crois démontré qu'il y a beaucoup plus d'hommes de goût à Paris que dans Athènes. Nous avons plus de trente mille ames à Paris qui se plaisent aux beaux arts, et Athènes n'en avait pas dix mille ; le bas peuple d'Athènes entrait au spectacle, et il n'y entre pas chez nous, excepté quand on lui donne un spectacle gratis, dans des occasions solennelles ou ridicules. Notre commerce continuel avec les femmes a mis dans nos sentimens beaucoup plus de délicatesse, plus de bienséance dans nos mœurs, et plus de finesse dans notre goût. Laissez-nous notre

théâtre, laissez aux Italiens leurs *favole boscarecie*; vous êtes assez riches d'ailleurs. 1768.

De très-mauvaises pièces, il est vrai, ridiculement intriguées, barbarement écrites, ont pendant quelque temps à Paris des succès prodigieux, soutenus par la cabale, l'esprit de parti, la mode, la protection passagère de quelques personnes accréditées. C'est l'ivresse du moment, mais en très-peu d'années l'illusion se dissipe. Don Japhet d'Arménie et Jodelet sont renvoyés à la populace, et le Siége de Calais n'est plus estimé qu'à Calais.

Il faut que je vous dise encore un mot sur la rime que vous nous reprochez. Presque toutes les pièces de *Dryden* sont rimées; c'est une difficulté de plus. Les vers qu'on retient de lui, et que tout le monde cite, sont rimés: et je soutiens encore que Cinna, Athalie, Phèdre, Iphigénie, étant rimées, quiconque voudrait secouer ce joug, en France, serait regardé comme un artiste faible qui n'aurait pas la force de le porter.

En qualité de vieillard, je vous dirai une anecdote. Je demandais un jour à *Pope* pourquoi *Milton* n'avait pas rimé son poëme, dans le temps que les autres poëtes rimaient leurs poëmes à l'imitation des Italiens; il me répondit: *Because he could not.*

Je vous ai dit, Monsieur, tout ce que j'avais sur le cœur. J'avoue que j'ai fait une grosse faute en ne fesant pas attention que le comte *Leicester* s'était d'abord appelé *Dudley;* mais, si vous avez la fantaisie d'entrer dans la chambre des pairs et de changer de nom, je me souviendrai toujours du nom de *Walpole* avec l'estime la plus respectueuse.

1768. Avant le départ de ma lettre, j'ai eu le temps, Monsieur, de lire votre *Richard III*. Vous seriez un excellent *attornei général*. Vous pesez toutes les probabilités; mais il paraît que vous avez une inclination secrète pour ce bossu. Vous voulez qu'il ait été beau garçon, et même galant homme. Le bénédictin *Calmet* a fait une dissertation pour prouver que JESUS-CHRIST avait un fort beau visage. Je veux croire avec vous que *Richard III* n'était ni si laid, ni si méchant qu'on le dit; mais je n'aurais pas voulu avoir affaire à lui. Votre *rose blanche* et votre *rose rouge* avaient de terribles épines pour la nation.

Those gratious kings are all a pack of rogues.

En vérité, en lisant l'histoire des *Yorck*, des *Lancastre* et de bien d'autres, on croit lire l'histoire des voleurs de grands chemins. Pour votre *Henri VII*, il n'était qu'un coupeur de bourse, &c.

Je suis avec respect, &c.

LETTRE CCLXXXVIII.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

15 de juillet.

La femme du protecteur est protectrice, la femme du ministre de la France pourra prendre le parti des Français contre les Anglais, avec qui je suis en guerre. Daignez juger, Madame, entre M. *Walpole* et moi. Il m'a envoyé ses ouvrages dans lesquels il

justifie

justifie le tyran *Richard III*, dont ni vous ni moi ne nous soucions guère; mais il donne la préférence à son grossier bouffon *Shakespeare* sur *Racine* et sur *Corneille*, et c'est de quoi je me soucie beaucoup. 1768.

Je ne sais par quelle voie M. *Walpole* m'a envoyé sa déclaration de guerre; il faut que ce soit par M. le duc de *Choiseul*, car elle est très-spirituelle et très-polie. Si vous voulez, Madame, être médiatrice de la paix, il ne tient qu'à vous. J'en passerai par ce que vous ordonnerez. Je vous supplie d'être juge du combat. Je prends la liberté de vous envoyer ma réponse. Si vous la trouvez raisonnable, permettez que je prenne encore une autre liberté; c'est de vous supplier de lui faire parvenir ma lettre, soit par la poste, soit par M. le comte *du Châtelet*.

Vous me trouverez bien hardi; mais vous pardonnerez à un vieux soldat qui combat pour sa patrie, et qui, s'il a du goût, aura combattu sous vos ordres.

LETTRE CCLXXXIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 de juillet.

Vous savez, mon cher ange, que vos ordres me sont sacrés, et que le souffleur de la comédie aura son petit recueil, si la douane des pensées le permet. J'ai adressé le paquet à *Briasson* le libraire, et l'ai prié de le faire rendre audit souffleur. Le succès de cette affaire dépend de la chambre syndicale. Vous savez

1768. que j'ai peu de crédit dans ce monde. J'espère en avoir un peu plus dans l'autre, grâces aux bons exemples que je donne.

Je ne suis pas revenu de ma surprise quand on m'a appris que ce fanatique imbécille d'évêque d'Annecy, soi-disant évêque de Genève, fils d'un très-mauvais maçon, avait envoyé au roi ses lettres et mes réponses. Ces réponses sont d'un père de l'Eglise qui instruit un sot. Je ne sais si vous savez que cet animal-là a encore sur sa friperie un décret de prise de corps du parlement de Paris, qu'il s'attira quand il était porte-Dieu à la Sainte-Chapelle-basse. En tout cas, je suis très-bien avec mon curé, j'édifie mon peuple; tout le monde est content de moi, hors les filles.

Que DIEU vous ait en sa sainte garde, mes chers anges! Je ne sais pas ce que c'est que la vie éternelle, mais celle-ci est une mauvaise plaisanterie.

A propos, j'ai coupé la tête à des colimaçons: leur tête est revenue au bout de quinze jours; le tonnerre les a tués; dites à vos savans qu'ils m'expliquent cela.

LETTRE CCXC. 1768.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

30 de juillet.

VOICI des thèmes, Dieu merci, Madame. Vous savez que mon imagination est stérile quand elle n'est pas portée par un sujet, et que, malgré mon attachement de plus de quarante années, je suis muet quand on ne m'interroge pas. Je suis un vieux *Polichinelle* qui a besoin d'un compère.

Vous me dites que le président est à plaindre d'avoir quatre-vingts ans ; ce sont ses amis qui sont à plaindre. D'ailleurs, pensez-vous que soixante et quinze ans, avec des maladies continuelles et des tracasseries plus tristes encore, ne valent pas bien quatre-vingts ans ? Nous sommes tous à plaindre, Madame ; il faut faire contre nature bon cœur.

Vous me parlez du janséniste ou de l'ex-janséniste *la Bletterie :* je suis son serviteur. Il logeait autrefois chez ma nièce *Florian*, et ne cessait de dire du mal de moi. Il imprime aujourd'hui que j'ai oublié de me faire enterrer ; ce tour est neuf, agréable et très-bien placé dans une traduction de *Tacite*. Ai-je eu tort de lui prouver que je suis encore en vie ? On m'a écrit que, dans une autre note aussi honnête, il se contredit ; il veut qu'on m'enterre à la façon de mademoiselle *le Couvreur* et de *Boindin*. Vous

1768. m'avouerez que, pour peu qu'on ait du goût pour les obsèques, on ne tient point à ces bonnes plaisanteries.

Sérieusement, je ne vous comprends pas, et je ne retrouve ni votre amitié ni votre équité, quand vous me dites que je devais me laisser insulter par un homme qui a dédié une traduction à M. le duc de *Choiseul*. Je crois M. le duc de *Choiseul* et votre *grand'mère* trop justes pour m'immoler à *la Bletterie*. Vous m'affligez sensiblement.

Je n'aime ni la traduction de *Tacite*, ni *Tacite* même comme historien. Je regarde *Tacite* comme un fanatique pétillant d'esprit, connaissant les hommes et les cours, disant des choses fortes en peu de paroles, flétrissant en deux mots un empereur jusqu'à la dernière postérité; mais je suis curieux, je voudrais connaître les droits du sénat, les forces de l'empire, le nombre des citoyens, la forme du gouvernement, les mœurs, les usages. Je ne trouve rien de tout cela dans *Tacite;* il m'amuse, et *Tite-Live* m'instruit. Il n'y a d'ailleurs dans *Tacite* ni ordre ni dates; le président m'a accoutumé à ces deux choses essentielles.

M. *Walpole* est d'une autre espèce que *la Bletterie*. On fait la guerre honnêtement contre des capitaines qui ont de l'honneur; mais pour les pirates, on les pend au mât de son vaisseau.

J'adresserai à votre grand'mère ce que je pourrai faire venir d'Hollande. Je sais qu'elle est un très-honnête homme. Je compte d'ailleurs sur sa protection, autant que je suis charmé de son esprit juste et délicat. Sans justesse d'esprit, il n'y a rien.

Souvenez-vous toujours, Madame, que, lorſque je cherche et que j'envoie ces bagatelles pour vous amuſer, je vous conjure, au nom de l'amitié dont vous m'honorez depuis long-temps, de ne les confier qu'à des perſonnes dont vous ſoyez auſſi sûre que de vous-même, et de ne pas prononcer mon nom. Il y a des gens qui diraient à peu-près comme le curé de *la Fontaine:* Autant vaut l'avoir fait que de vous l'envoyer. 1768.

Je ne fais rien que mes moiſſons et le Siècle de *Louis XIV* que je pouſſe juſqu'à 1764. J'y rends juſtice à tous ceux qui ont ſervi la patrie, en quelque genre que ce puiſſe être; à tous ceux qui ont été français et non velches. Je ne ſuis ni ſatirique ni flatteur; je dis hardiment la vérité.

Voilà mes ſeules occupations. Je n'en ſuis pas moins perſécuté par des fanatiques; mais heureuſement le fanatiſme eſt ſur ſon déclin, d'un bout de l'Europe à l'autre. La révolution qui s'eſt faite depuis vingt ans dans l'eſprit humain, eſt un phénomène plus admirable et plus utile que les têtes qui reviennent aux limaçons.

A propos, Madame, le fait eſt vrai; j'en ai fait l'expérience; j'ai eu peine à en croire mes yeux. J'ai vu des limaçons à qui j'avais coupé le cou, manger au bout de trois ſemaines. S^t *Denis* porta ſa tête, comme vous ſavez, mais il ne mangea pas.

Adieu, Madame; conſervez la vôtre. Hélas! il revient des yeux aux limaçons. Adieu, encore une fois. Que je vous plains! que je vous aime! que la vie eſt courte et triſte! *V.*

1768.

LETTRE CCXCI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 d'auguſte.

J'AI reçu une lettre véritablement angélique du 4 d'auguſte, que les Velches appellent *août* : mais voici bien une autre facétie. Il vint chez moi, le 1 d'auguſte, un jeune homme fort maigre, et qui avait quelque feu dans deux yeux noirs. Il me dit qu'il était poſſédé du diable; que pluſieurs perſonnes de ſa connaiſſance en avaient été poſſédées auſſi; qu'ils avaient mis ſur le théâtre, les Américains, les Chinois, les Scythes, les Illinois, les Suiſſes, et qu'il y voulait mettre les Guèbres. Il me demanda un profond ſecret; je lui dis que je n'en parlerais qu'à vous, et vous jugez bien qu'il y conſentit.

Je fus tout étonné qu'au bout de douze jours, le jeune poſſédé m'apportât ſon ouvrage. Je vous avoue qu'il m'a fait verſer des larmes, mais auſſi il m'a fait craindre la police. Je ſerais très-fâché, pour l'édification publique, que la pièce ne fût pas repréſentée. Elle eſt dans un goût tout-à-fait nouveau, quoiqu'on ſemble avoir épuiſé les nouveautés.

Il y a un empereur, un jardinier, un colonel, un lieutenant d'infanterie, un ſoldat, des prêtres païens, et une petite fille tout-à-fait aimable.

J'ai dit au jeune homme avec naïveté, que je trouvais ſa pièce fort ſupérieure à Alzire, qu'il y a plus d'intérêt et plus d'intrigue; mais je tremble

pour les allusions, pour les belles allégories que font toujours messieurs du parterre; qu'il se trouvera quelque plaisant qui prendra les prêtres païens pour des jésuites ou pour des inquisiteurs d'Espagne; que c'est une affaire fort délicate, et qui demandera toute la bonté, toute la dextérité de mes anges. 1768.

Le possédé m'a répondu qu'il s'en rapportait entièrement à eux; qu'il allait faire copier sa pièce qu'il intitule, *Tragédie plus que bourgeoise;* que si on ne peut pas la faire massacrer par les comédiens de Paris, il la fera massacrer par quelque libraire de Genève. Il est fou de sa pièce, parce qu'elle ne ressemble à rien du tout, dans un temps où presque toutes les pièces se ressemblent. J'ai tâché de le calmer; je lui ai dit qu'étant malade, comme il est, il se tue avec ses Guèbres; qu'il fallait plutôt y mettre douze mois que douze jours; je lui ai conseillé des bouillons rafraîchissans.

Quoi qu'il en soit, je vous enverrai ces Guèbres par M. l'abbé *Arnaud*, à moins que vous ne me donniez une autre adresse.

Une autre fois, mon cher ange, je vous parlerai de Ferney; c'est une bagatelle; et je ne ferai sur cela que ce que mes anges et madame *Denis* voudront. Si madame *Denis* est encore à Paris quand les Guèbres arriveront, je vous prierai de la mettre dans le secret.

Bon! ne voilà-t-il pas mon endiablé qui m'apporte sa pièce brochée et copiée! Je l'envoie à M. l'abbé *Arnaud* avec une sous-enveloppe. S'il arrivait un malheur, les anges pourraient se servir de toute leur autorité pour avoir leur paquet.

1768. Si ce paquet arrive à bon port, je les aurai du moins amusés pendant une heure; et en vérité c'est beaucoup par le temps qui court. *V.*

LETTRE CCXCII.

A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

A Ferney, 26 d'auguste.

Je vous attends au mois de septembre, mon cher Marquis; vous êtes assez philosophe pour venir partager ma solitude. Ferney est tout juste dans le chemin de Nancy. En attendant, il faut que je vous fasse mon compliment de ce que vous n'êtes point athée. Votre devancier, le marquis de *Vauvenargues*, ne l'était pas; et, quoi qu'en disent quelques savans de nos jours, on peut être très-bon philosophe et croire en DIEU. Les athées n'ont jamais répondu à cette difficulté, qu'une horloge prouve un horloger; et *Spinosa* lui-même admet une intelligence qui préside à l'univers. Il est du sentiment de *Virgile :*

Mens agitat molem, et magno se corpore miscet.

Quand on a les poëtes pour soi on est bien fort. Voyez *la Fontaine* quand il parle de l'enfant que fit une religieuse; il dit:

Si ne s'est après tout fait lui-même.

Je viens de lire un nouveau livre de l'*Existence de* DIEU, par un *Bullet*, doyen de l'université de

Besançon. Ce doyen est savant, et marche sur les traces des *Swammerdam*, des *Nieuventit* et des *Dhéram;* mais c'est un vieux soldat à qui il prend des terreurs paniques. Il est tout épouvanté du grand argument des athées, qu'en jetant d'un cornet les lettres de l'alphabet, le hasard peut amener l'*Enéide* dans un certain nombre de coups donnés. Pour amener le premier mot *arma*, il ne faut que vingt-quatre jets; et pour amener *arma virumque*, il n'en faut que cent vingt millions; c'est une bagatelle; et dans un nombre innombrable de milliars de siècles, on pourrait à la fin trouver son compte dans un nombre innombrable de hasards; donc dans un nombre innombrable de siècles, il y a l'unité contre un nombre innombrable de chiffres que le monde a pu se former tout seul. 1768.

Je ne vois pas dans cet argument ce qui a pu accabler M. *Bullet;* il n'avait qu'à répondre sans s'effrayer: Il y a un nombre innombrable de probabilités qu'il existe un Dieu formateur, et vous n'avez, Messieurs, tout au plus que l'unité pour vous: jugez donc si la chance n'est pas pour moi.

De plus, la machine du monde est quelque chose de beaucoup plus compliqué que l'*Enéide*. Deux *Enéides* ensemble n'en feront pas une troisième, au lieu que deux créatures animées font une troisième créature, laquelle en fait à son tour: ce qui augmente prodigieusement l'avantage du pari.

Croiriez-vous bien qu'un jésuite irlandais a fourni, en dernier lieu, des armes à la philosophie athéistique, en prétendant que les animaux se formaient tout seuls. C'est ce jésuite *Néedham*, déguisé en séculier,

1768. qui, se croyant chimiste et observateur, s'imagina avoir produit des anguilles avec de la farine et du jus de mouton. Il poussa même l'illusion jusqu'à croire que ces anguilles en avaient sur le champ produit d'autres, comme les enfans de *Polichinelle* et de madame *Gigogne*. Voilà aussitôt un autre fou, nommé *Maupertuis*, qui adopte ce système, et qui le joint à ses autres méthodes de faire un trou jusqu'au centre de la terre pour connaître la pesanteur, de disséquer des têtes de géans pour connaître l'ame, d'enduire les malades de poix résine pour les guérir, et d'exalter son ame pour voir l'avenir comme le présent. Dieu nous préserve de tels athées! celui-là était gonflé d'un amour propre féroce, persécuteur et calomniateur; il m'a fait bien du mal; je prie DIEU de lui pardonner, supposé que DIEU entre dans les querelles de *Maupertuis* et de moi.

Ce qu'il y a de pis, c'est que je viens de voir une très-bonne traduction de *Lucrèce*, avec des remarques fort savantes, dans lesquelles l'auteur allégue les prétendues expériences du jésuite *Néedham* pour prouver que les animaux peuvent naître de pourriture. Si ces messieurs avaient su que *Néedham* était un jésuite, ils se seraient défiés de ses anguilles, et ils auraient dit: *Latet anguis in herba.*

Enfin il a fallu que M. *Spalanzani*, le meilleur observateur de l'Europe, ait démontré aux yeux le faux des expériences de cet imbécille *Néedham*. Je l'ai comparé à ce *Malcrais de la Vigne*, gros vilain commis de la douane au Croific en Bretagne, qui fit accroire aux beaux esprits de Paris qu'il était une jolie fille faisant joliment des vers.

Mon cher Marquis, il n'y a rien de bon dans l'athéiſme. Ce ſyſtême eſt fort mauvais dans le phyſique et dans le moral. Un honnête homme peut fort bien s'élever contre la ſuperſtition et contre le fanatiſme ; il peut déteſter la perſécution ; il rend ſervice au genre-humain s'il répand les principes humains de la tolérance ; mais quel ſervice peut-il rendre s'il répand l'athéiſme? les hommes en ſeront-ils plus vertueux pour ne pas reconnaître un Dieu qui ordonne la vertu? non, ſans doute. Je veux que les princes et leurs miniſtres en reconnaiſſent un, et même un Dieu qui puniſſe et qui pardonne. Sans ce frein, je les regarderai comme des animaux féroces qui, à la vérité, ne me mangeront pas lorſqu'ils ſortiront d'un long repas, et qu'ils digèreront doucement ſur un canapé avec leurs maîtreſſes ; mais qui certainement me mangeront, s'ils me rencontrent ſous leurs griffes, quand ils auront faim, et qui, après m'avoir mangé, ne croiront pas ſeulement avoir fait une mauvaiſe action ; ils ne ſe ſouviendront même point du tout de m'avoir mis ſous leurs dents, quand ils auront d'autres victimes. 1768.

L'athéiſme était très-commun en Italie, aux quinze et ſeizième ſiècles : auſſi que d'horribles crimes à la cour des *Alexandre VI*, des *Jules II*, des *Léon X* ! Le trône pontifical et l'Egliſe n'étaient remplis que de rapines, d'aſſaſſinats et d'empoiſonnemens. Il n'y a que le fanatiſme qui ait produit plus de crimes.

Les ſources les plus fécondes de l'athéiſme ſont, à mon ſens, les diſputes théologiques. La plupart des hommes ne raiſonnent qu'à demi, et les eſprits

1768. faux ſont innombrables. Un théologien dit: Je n'ai jamais entendu et je n'ai jamais dit que des ſottiſes ſur les bancs ; donc ma religion eſt ridicule. Or, ma religion eſt ſans contredit la meilleure de toutes; cette meilleure ne vaut rien ; donc il n'y a point de Dieu. C'eſt horriblement raiſonner: Je dirais plutôt: Donc il y a un Dieu qui punira les théologiens, et ſurtout les théologiens perſécuteurs.

Je ſais très-bien que je n'aurais pas démontré au normand de Vire, *le Tellier*, qu'il exiſte un Dieu qui punit les tyrans, les calomniateurs et les fauſſaires, confeſſeurs des rois. Le coquin, pour réponſe à mes argumens, m'aurait fait mettre dans un cu de baſſe foſſe.

Je ne perſuaderai pas l'exiſtence d'un Dieu rémunérateur et vengeur à un juge ſcélérat, à un barbare avide du ſang humain, digne d'expirer ſous la main des bourreaux qu'il emploie ; mais je la perſuaderai à des ames honnêtes ; et ſi c'eſt une erreur, c'eſt la plus belle des erreurs.

Venez dans mon couvent, venez reprendre votre ancienne cellule. Je vous conterai l'aventure d'un prêtre conſtitué en dignité, que je regarde comme un athée de pratique, puiſque, feſant tout le contraire de ce qu'il enſeigne, il a oſé employer contre moi, auprès du roi, la plus lâche et la plus noire calomnie. Le roi s'eſt moqué de lui, et le monſtre en eſt pour ſon infamie. Je vous conterai d'autres anecdotes : nous raiſonnerons, et ſurtout je vous dirai combien je vous aime. *V.*

LETTRE CCXCIII. 1768.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

31 d'auguſte.

Je ne puis qu'approuver le patriotiſme de monſieur *Fitzgerald*, qui veut diminuer, autant qu'il le peut, l'horreur de la Saint-Barthelemi d'Irlande. J'en ferais bien autant, ſi je le pouvais, de la Saint-Barthelemi de France. Il a raiſon de citer M. *Brouk* qui paraît prouver en effet que les catholiques n'égorgèrent que quarante mille proteſtans, en comptant les femmes, et les enfans, et les filles qu'on pendait au cou de leurs mères. Il eſt vrai que, dans la première chaleur de ce ſaint événement, le parlement d'Angleterre ſpécifia expreſſément le maſſacre de cent cinquante mille perſonnes; mais il pouvait avoir été trompé par les plaintes indiſcrètes des parens des maſſacrés. Peut-être on exagérait trop d'un côté, et on diminuait trop de l'autre. La vérité prend d'ordinaire un juſte milieu; et quand nous ſuppoſerons qu'il n'y eut qu'environ quatre-vingt-dix mille perſonnes ou brûlées, ou pendues, ou noyées, ou égorgées pour l'amour de DIEU, nous pourrons nous flatter de ne nous être pas beaucoup écartés du vrai. D'ailleurs je ne ſuis qu'un ſimple hiſtorien, et il ne m'appartient pas de condamner une action qui, ayant la gloire de DIEU pour objet, avait des motifs ſi purs et ſi reſpectables.

Il eſt bon pourtant, mon cher ami, que de ſi

1768. grands exemples de charité n'arrivent pas souvent. Il est beau de venger la religion; mais, pour peu qu'on lui fît de tels sacrifices deux ou trois fois chaque siècle, il ne resterait enfin personne sur la terre pour servir la messe.

Votre correspondant vous envoie, à l'adresse ordinaire, un petit paquet qu'il a reçu pour vous. Je finis tout doucement ma carrière; mes maux et ma faiblesse augmentent, il faut que ma patience augmente aussi, et que tout finisse.

LETTRE CCXCIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

31 d'auguste.

Mon cher ange, j'ai montré votre lettre du 25 août ou d'auguste, au possédé. Il vous prie encore de lui renvoyer sa facétie, et donne sa parole de démoniaque qu'il vous renverra la bonne copie au même instant qu'il recevra la mauvaise. Son diable l'a fait raboter sans relâche depuis qu'il fit partir son croquis; mais il jure, comme un possédé qu'il est, qu'il ne fera jamais paraître l'empereur deux fois; qu'il s'en donnera bien de garde; que cela gâterait tout; que l'empereur n'est en aucune manière *deus in machina*, puisqu'il est annoncé dès la première scène du premier acte, et qu'il est attendu pendant toute la pièce, de scène en scène, comme le juge du différent entre le commandant du château et les

moines de l'abbaye. S'il paraiſſait deux fois, la première ferait non-ſeulement inutile, mais rendrait la ſeconde froide et impraticable. C'eſt uniquement parce qu'on ne connaît point le caractère de l'empereur, qu'il doit faire un très-grand effet lorſqu'il vient porter à la fin un jugement tel que n'en a jamais porté *Salomon*. Le bon de l'affaire, c'eſt que c'eſt un jardinier qui fait tout, et cela prouve évidemment qu'il faut cultiver ſon jardin, comme dit *Candide*. 1768.

Comme cette facétie ne reſſemble à rien, Dieu merci, mon poſſédé croit qu'il faut de la naïveté que vous appelez familiarité; et il croit que cette naïveté eſt quelquefois horriblement tragique.

Ne trouvez-vous pas qu'il y a dans cette pièce du remue-ménage comme dans l'Ecoſſaiſe? Je ſuis perſuadé que cela vous aura amuſés, vous et madame d'*Argental*, pendant une heure. Il eſt doux de donner du plaiſir, à cent lieues de chez ſoi, à ceux à qui on eſt attaché.

Je ne répondrais pas que la police ne fît quelques petites alluſions qui pourraient empêcher la pièce d'être jouée; mais, après tout, que pourra-t-on ſoupçonner? que l'auteur a joué l'inquiſition ſous le nom des prêtres de *Pluton*. En ce cas, c'eſt rendre ſervice au genre-humain; c'eſt faire un compliment au roi d'Eſpagne, et ſurtout au comte d'*Aranda;* c'eſt l'hiſtoire du jour avec toute la bienſéance imaginable et tout le reſpect poſſible pour la religion.

Voyez, mon divin ange, ce que votre amitié prudente et active peut faire pour ces pauvres Guèbres; mais je n'ai point abandonné les Scythes: ils

1768. ne sont pas si piquans que les Guèbres, d'accord; mais, de par tous les diables, ils valent leur prix. La loi porte qu'ils soient rejoués, puisque les histrions firent beaucoup d'argent à la dernière représentation. Les comédiens sont bien insolens et bien mauvais, je l'avoue; mais il faut obéir à la loi. J'ignore quel est le premier gentilhomme de la loi, cette année; mais, en un mot, j'aime les Scythes. J'ai envie de finir par les Corses; je suis très-fâché qu'on en ait tué cent cinquante d'entrée de jeu; mais M. de *Chauvelin* m'a promis que cela n'arriverait plus.

Vous êtes bien peu curieux de ne pas demander Les droits des hommes et les usurpations des papes; c'est, dit-on, un ouvrage traduit de l'italien, dont un envoyé de Parme doit être très-friand.

Une chose dont je suis bien plus friand, mon cher ange, c'est de vous embrasser avant que je meure. Je suis, à la vérité, un peu sourd et aveugle; mais cela n'y fait rien. Je recommence à voir et à entendre au printemps; et j'ai grande envie, si je suis en vie au mois de mai, de venir présenter un bouquet à madame d'*Argental*. Je devais aller cette automne chez l'électeur palatin, mais je me suis trouvé trop faible pour le voyage. Je me sentirai bien plus fort quand il s'agira de venir vous voir. Il est vrai que je n'y voudrais aucune cérémonie. Nous en raisonnerons quand nous aurons fait les affaires des Scythes et des Guèbres. Vous êtes charmant de désirer de me revoir; j'en suis pénétré, et mon culte de dulie en augmente. Je trouve plaisant qu'on ait imaginé que j'irais voir ma *Catau*, moi âgé de septante-quatre ans! Non, je ne veux voir que vous. *V.*

LETTRE

LETTRE CCXCV. 1768.

A M. LE PRESIDENT HENAULT.

7 de septembre.

MON cher et illustre confrère, j'ai reçu vos deux lettres dont l'une rectifie l'autre. Vivez et portez-vous bien. Le cardinal de *Fleuri* avait à votre âge une tête capable d'affaires ; *Huet*, *Fontenelle*, ont écrit à quatre-vingts ans. Il y a de très-beaux soleils couchans ; mais couchez-vous très-tard.

Laissons là l'éloquent *Bossuet* et son *Histoire* prétendue *universelle*, où il rapporte tout aux Juifs, où les Perses, les Egyptiens, les Grecs et les Romains sont subordonnés aux Juifs, où ils n'agissent que pour les Juifs. On en rit aujourd'hui ; mais ce n'est pas des Juifs dont il est question ici, c'est de vous. J'avais déjà prévenu plusieurs de mes amis qui m'ont pressé de leur faire parvenir cet *Examen de l'histoire d'Henri IV*, duquel il y a déjà trois éditions. Je l'ai envoyé chargé de mes notes, dans lesquelles je fais voir qu'il y a presque autant d'erreurs dans l'*Examen* que dans le livre examiné. L'erreur que j'ai le plus relevée, est celle où il tombe à votre égard. Vous connaissez mon amitié et mon estime également constantes. Vous pensez bien que je n'ai pas vu de sang froid une telle injustice ; j'avais même déjà préparé une dissertation pour être envoyée à tous les journaux ; mais j'ai été arrêté par l'assurance qu'on m'a donnée que c'est un marquis de *Belloste*

1768. qui est l'auteur de l'ouvrage. On dit qu'en effet il y a un homme de ce nom en Languedoc. Je ne connaissais que les pilules de *Belloste*, et point de marquis si profond et en même temps si fautif dans l'Histoire de France. Si c'est lui qui est le coupable, il ne convient pas de le traiter comme un *la Beaumelle;* il faut le faire rougir poliment de son tort. J'avoue que j'ai cru reconnaître le style, les phrases de ce *la Beaumelle*, son ton décisif, son audace à citer à tort et à travers, son tour d'esprit, ses termes favoris. Il se peut qu'il ait travaillé avec M. de *Belloste;* je fais ce que je puis pour m'en éclaircir.

Il y a une chose très-curieuse et très-importante sur laquelle vous pourriez m'instruire avant que j'ose être votre champion : c'est à vous de me fournir des armes.

Le marquis vrai ou prétendu assure qu'aux premiers états de Blois, les députés des trois ordres déclarèrent, avec l'approbation du roi, de *Catherine* et du duc d'*Alençon*, que *les parlemens sont des états généraux au petit pied.* Il ajoute qu'il est étrange qu'aucun historien n'ait parlé d'un fait si public.

Il vous serait aisé de faire chercher, à la bibliothèque du roi, s'il reste quelque trace de cette anecdote qui semblerait donner quelque atteinte à l'autorité royale. C'est une matière très-délicate sur laquelle il ne serait pas permis de s'expliquer sans avoir des cautions sûres.

Parmi les fautes qui règnent dans cet *Examen*, il faut avouer qu'on trouve des recherches profondes. Il est vrai qu'il suffit d'avoir lu des anecdotes pour les copier; mais enfin cela tient lieu de mérite auprès

de la plupart des lecteurs, séduits d'ailleurs par la licence et par la satire. La plupart des gens lisent sans attention, très-peu sont en état de juger ; c'est ce qui donne une assez grande vogue à ce petit ouvrage : il me paraît nécessaire de le réfuter. J'attendrai vos instructions et vos ordres ; et, si vous chargez un autre que moi de combattre sous vos drapeaux, je n'aurai point de jalousie, et je n'en aurai pas moins de zèle. 1768.

LETTRE CCXCVI.

A M. RICHARD, *négociant à Murcie.*

A Ferney, le 13 de septembre.

Je vous dois, Monsieur, une réponse depuis deux mois. Je suis de ceux que leurs mauvaises affaires empêchent de payer leurs dettes à l'échéance. La vieillesse et les maladies qui m'accablent, sont mon excuse auprès de mes créanciers. Il n'y en a point, Monsieur, que j'aime mieux payer que vous.

Il y a des ouvrages bien meilleurs que les miens, qui pourront contribuer à donner au génie espagnol la liberté qui lui a manqué jusqu'à présent. Le ministre à qui toute l'Europe, excepté Rome, applaudit, favorise cette précieuse liberté, et encouragera les beaux arts, après avoir fait naître les arts nécessaires.

Je vous félicite, Monsieur, de vivre dans le plus beau pays de la nature, où ceux qui se contentaient

1768. de penſer commencent à oſer parler, et où l'inquiſition ceſſe un peu d'écraſer la nature humaine.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CCXCVII.

A M. THIRIOT.

A Ferney, 15 de ſeptembre.

MA foi, mon ami, tout le monde eſt charlatan; les écoles, les académies, les compagnies les plus graves reſſemblent à l'apothicaire *Arnould* dont les ſachets guériſſent toute apoplexie dès qu'on les porte au cou, et à M. *le Lièvre* qui vend ſon baume de vie à force gens qui en meurent.

Les jéſuites eurent, il y a quelques années, un procès avec les droguiſtes de Paris, pour je ne ſais quel élixir qu'ils vendaient fort cher, après avoir vendu de la grâce ſuffiſante qui ne ſuffiſait point, tandis que les janſéniſtes vendaient de la grâce efficace qui n'avait point d'efficacité. Ce monde eſt une grande foire où chaque *Polichinelle* cherche à s'attirer la foule; chacun enchérit ſur ſon voiſin.

Il y a un ſage dans notre petit pays qui a découvert que les ames des puces et des moucherons ſont immortelles, et que tous les animaux ne ſont nés que pour reſſuſciter. Il y a des gens qui n'ont pas ces hautes eſpérances; j'en connais même qui ont peine à croire que les polypes d'eau ſoient des animaux. Ils ne voient, dans ces petites herbes qui nagent dans des mares infectes, rien autre choſe que des

herbes qui repouſſent comme toute autre herbe quand on les a coupées. Ils ne voient point que ces herbes mangent de petits animaux, mais ils voient ces petits animaux entrer dans la ſubſtance de l'herbe et la manger. 1768.

Les mêmes incrédules ne penſent pas que le corail ſoit un compoſé de petits pucerons marins. Feu M. de *la Faye* diſait qu'il ne ſe ſouciait nullement de ſavoir à fond l'hiſtoire de tous ces gens-là, et qu'il ne fallait pas s'embarraſſer des perſonnes avec qui on ne peut jamais vivre.

Mais nous avons d'autres génies bien plus ſublimes; ils vous créent un monde auſſi aiſément que l'abbé de l'*Attaignant* fait une chanſon; ils ſe ſervent pour cela de machines qu'on n'a jamais vues: d'autres viennent enſuite qui vous peuplent ce monde par attraction. Un ſonge-creux de mon voiſinage a imprimé ſérieuſement qu'il jugeait que notre monde devait durer tant qu'on ferait des ſyſtêmes, et que, dès qu'ils ſeraient épuiſés, ce monde finirait; en ce cas, nous en avons encore pour long-temps.

Vous avez très-grande raiſon d'être étonné que, dans l'Homme aux quarante écus, on ait imputé au grand calculateur *Harvey* le ſyſtême des œufs; il eſt vrai qu'il y croyait; et même il y croyait ſi bien, qu'il avait pris pour ſa deviſe ces mots, tout vient d'un œuf. Cependant, en aſſurant que les œufs étaient le principe de toute la nature, il ne voyait dans la formation des animaux que le travail d'un tiſſerand qui ourdit ſa toile. D'autres virent enſuite dans le fluide de la génération une infinité de petits vermiſſeaux très-ſemillans; quelque temps après on ne les

1768. vit plus ; ils sont entièrement passés de mode. Tous les systêmes sur la manière dont nous venons au monde ont été détruits les uns par les autres ; il n'y a que la manière dont on fait l'amour qui n'a jamais changé.

Vous me demandez, à propos de tous ces romans, si, dans le recueil du lapon qu'on vient d'imprimer à Lyon, on a imprimé ces lettres si étonnantes où l'on proposait de percer un trou jusqu'au centre de la terre, d'y bâtir une ville latine, de disséquer des cervelles de patagons pour connaître la nature de l'ame, et d'enduire les corps humains de poix résine pour conserver la santé ; vous verrez que ces belles choses sont très-adoucies et très-déguisées dans la nouvelle édition. Ainsi il se trouve qu'à la fin du compte c'est moi qui ai corrigé l'ouvrage. — *Ridiculum acri fortius ac melius magnas plerumque secat res.*

Ce qu'on imprime sous mon nom me fait un peu plus de peine; mais que voulez-vous ? je ne suis pas le maître. Monsieur l'apothicaire *Arnould* peut-il empêcher qu'on ne contrefasse ses sachets ? Adieu. *Qui benè latuit benè vixit.*

LETTRE CCXCVIII. 1768.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 de septembre.

VOICI, mon cher ange, un *Tronchin*, un philosophe, un homme d'esprit, un homme libre, un homme aimable, un homme digne de vous et de madame d'*Argental*, un des ci-devant vingt-cinq rois de Genève, qui s'est démis de sa royauté, comme la reine *Christine*, pour vivre en bonne compagnie.

Je tiens ma parole à mes anges. Je reçus leur paquet hier, et j'en fais partir un autre aujourd'hui. On jugera plus à son aise quand il n'y a point de ratures, point d'écriture différente, point de renvois, point de petits brimborions à rajuster, et qui dispersent toutes les idées. J'ai appris enfin le véritable secret de la chose, c'est que cette facétie est de feu M. *Desmahis*, jeune homme qui promettait beaucoup, et qui est mort à Paris de la poitrine, au service des dames. Il fesait des vers naturels et faciles, précisément comme ceux des Guèbres, et il était fort pour les tragédies bourgeoises. Celle-ci est à la fois bourgeoise et impériale. Enfin *Desmahis* est l'auteur de la pièce; il est mort, il ne nous dédira pas.

Le possédé ayant été exorcisé par vous, a beaucoup adouci son humeur sur les prêtres. L'empereur en fesait une satire qui n'aurait jamais passé. Il s'explique à présent d'une façon qui serait très-fort de

1768. mise en chancellerie. Je commence à croire que la pièce peut passer, surtout si elle est de *Desmahis ;* en ce cas, la chose sera tout-à-fait plaisante.

Si les Guèbres sont bien joués ils feront un beau fracas ; il y a des attitudes pour tout le monde. *A genoux, mes enfans*, doit faire un grand effet, et la déclaration de *César* n'est pas de paille.

Melpomène avait besoin d'un habit neuf, celui-ci n'est pas de la friperie.

Que cela vous amuse, mon cher ange, c'est-là mon grand but ; vous êtes tous deux mon parterre et mes loges. *V.*

LETTRE CCXCIX.

AU MEME.

18 de septembre.

Il y a un *Tronchin*, mon cher ange, qui, lassé des tracasseries de son pays, va voyager à Paris et à Londres, et qui n'est pas indigne de vous. Il a souhaité passionnément de vous être présenté, et je vous le présente. Il doit vous remettre deux paquets qu'on lui a donnés pour vous. Je crois qu'ils sont destinés à cette pauvre sœur d'un brave marin (*) tué en Irlande, laquelle fit, comme vous savez, un petit voyage sur terre presque aussi funeste que celui de son frère sur mer. Apparemment qu'on a voulu la

(*) *Thurot.*

dédommager un peu de ſes pertes, et qu'on a cru qu'avec votre protection elle pourrait continuer plus heureuſement ſon petit commerce. Je crois qu'il y a un de ces paquets venu d'Italie, car l'adreſſe eſt en italien ; l'autre eſt avec une ſur-enveloppe à monſieur le duc de *Praſlin*. 1768.

Pour le paquet du petit *Deſmahis*, je le crois venu à bon port ; il fut adreſſé, il y a quinze jours, à l'abbé *Arnaud*, et je vous en donnai avis par une lettre particulière.

Je crois notre pauvre père *Toulier*, dit l'abbé d'*Olivet*, mort actuellement ; car, par mes dernières lettres, il était à l'agonie. Je crois qu'il avait quatre-vingt-quatre ans. Tâchez d'aller par-delà, vous et madame d'*Argental*, quoique après tout la vieilleſſe ne ſoit pas une choſe auſſi plaiſante que le dit *Cicéron*.

Vous devez actuellement avoir *le Kain* à vos ordres. C'eſt à vous à voir ſi vous lui donnerez le commandement du fort d'Apamée, et ſi vous croyez qu'on puiſſe tenir bon dans cette citadelle contre les ſifflets. Je me flatte, après tout, que les plus dangereux ennemis d'Apamée ſeraient ceux qui vous ont pris, il y a cent ans, Caſtro et Ronciglione ; mais, ſuppoſé qu'ils dreſſaſſent quelque batterie, n'auriez-vous pas des alliés qui combattraient pour vous? Je m'en flatte beaucoup, mais je ne ſuis nullement au fait de la politique préſente ; je m'en remets entièrement à votre ſageſſe et à votre bonne volonté.

Je n'ai point vu le chef-d'œuvre d'éloquence de l'évêque du Puy ; je ſais ſeulement que les bâillemens ſe feſaient entendre à une lieue à la ronde.

Dites-moi pourquoi, depuis *Boſſuet* et *Fléchier*,

1768. nous n'avons point eu de bonne oraiſon funèbre? eſt-ce la faute des morts ou des vivans? Les pièces qui péchent par le ſujet et par le ſtyle ſont d'ordinaire ſifflées.

Auriez-vous lu un *Examen de l'Hiſtoire d'Henri IV*, écrite par un *Bury*? Cet *Examen* fait une grande fortune, parce qu'il eſt extrêmement audacieux, et que, ſi le temps paſſé y eſt un peu loué, ce n'eſt qu'aux dépens du temps préſent. Mais il y a une petite remarque à faire, c'eſt qu'il y a beaucoup plus d'erreurs dans cet *Examen* que dans l'*Hiſtoire de Henri IV*. Il y a deux hommes bien maltraités dans cet *Examen;* l'un eſt le préſident *Hénault* en le nommant, et l'autre que je n'oſe nommer. Le peu de perſonnes, qui ont fait venir cet *Examen* à Paris, en paraiſſent enthouſiaſmées; mais, ſi elles ſavaient avec quelle impudence l'auteur a menti, elles rabattraient de leurs louanges.

Adieu, mon cher ange; adieu, la conſolation de ma très-languiſſante vieilleſſe.

LETTRE CCC.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 26 de ſeptembre.

Je prends le parti, Monſeigneur, de vous envoyer quelques feuilles de la nouvelle édition du Siècle de *Louis XIV*, avant qu'elle ſoit achevée. Non-ſeulement je vous dois des prémices, mais je dois vous faire voir la manière dont j'ai parlé de vous et de M. le

duc d'*Aiguillon*. Vous me reprochâtes de n'avoir point fait mention de l'affaire de Saint-Caſt ; il ne s'agiſſait alors que du règne de *Louis XIV*; et les principaux événemens qui ont ſuivi ce beau ſiècle n'étaient traités que ſommairement. Je ne pouvais entrer dans aucun détail, et mon principal but étant de peindre l'eſprit et les mœurs de la nation, je n'avais point traité les opérations militaires; mais donnant, dans cette édition nouvelle, un précis du ſiècle de *Louis XV*, je me ſuis fait un plaiſir, un devoir et un honneur de vous obéir. 1768.

Peut-être l'importance des derniers événemens fera paſſer à la poſtérité cet ouvrage qui ne mériterait pas ſes regards par ſon ſtyle trop ſimple et trop négligé. Du moins les nations étrangères le demandent avec empreſſement, et les libraires leur ont déjà vendu toute leur édition par avance. Ce ſera une grande conſolation pour moi, ſi la juſtice que je vous ai rendue, et la circonſpection avec laquelle j'ai parlé ſur d'autres objets, ſans bleſſer la vérité, peuvent trouver grâce devant vous et devant le public. La gloire, après tout, eſt l'unique récompenſe des belles actions ; tous les autres avantages paſſent, ou même ſont mêlés d'amertume : la gloire reſte quand elle eſt pure.

J'ai beaucoup envié le bonheur qu'a eu madame *Denis* de vous renouveler ſes hommages à Paris. J'ai cru que, dans la réſolution que j'ai priſe de vivre avec moi-même, et de n'être plus l'aubergiſte de tous les voyageurs de l'Europe, une pariſienne eût trop ſouffert en partageant ma ſolitude.

Je me ſuis dépouillé d'une partie de mon bien,

1768. pour la rendre heureuse à Paris. J'ai pensé qu'à l'âge de près de soixante et quinze ans, assujetti par mes maladies à un régime qui ne convient qu'à moi, et condamné par la nature à la retraite, je ne devais pas faire souffrir les autres de mon état.

Les médecins m'avaient conseillé les eaux de Barége, je ne sais pas trop pourquoi. Je n'ai point les maladies de *le Kain* qui y est allé par leur ordre. Je n'espère point guérir, puisqu'il faudrait changer en moi la nature; mais j'aurais fait volontiers le voyage pour être à portée de vous faire ma cour. J'aurais été consolé du moins en vous présentant encore, avant de mourir, mon tendre et respectueux attachement; c'est un avantage dont j'ai été malheureusement privé. Il ne me reste qu'à vous souhaiter une vie aussi heureuse et aussi longue qu'elle a été brillante. Je me flatte que vous daignerez toujours me conserver des bontés auxquelles vous m'avez accoutumé pendant plus de quarante années.

Notre doyen de l'académie française va mourir, s'il n'est déjà mort. J'espère que le nouveau doyen sera plus alerte que lui, quand il aura quatre-vingt-cinq ans comme le sous-doyen.

Agréez, Monseigneur, mon respect, mon dévouement inviolable, et les souhaits ardens pour votre conservation comme pour vos plaisirs. *V.*

LETTRE CCCCI. 1768.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 de septembre.

Le possédé cède toujours à vos exorcismes, et voici une preuve, mon divin ange, de la docilité du jeune étourdi. Il est d'accord avec vous sur presque tous les points, et il vous prie très-instamment de faire porter sur le corps de l'ouvrage les changemens que vous avez eu la bonté d'indiquer. Il sera très-aisé de les mettre proprement à leur place. Je vous prierai de laisser prendre une copie à madame *Denis* qui est engagée au secret, et qui le gardera comme vous.

Je crois que la pièce est faite pour avoir un prodigieux succès, grâce à ces allusions mêmes que je crains; et je pense en même temps que la pièce est assez sage pour qu'on puisse la jouer, malgré les inductions qu'on en peut tirer. Cela dépendra absolument de la bonne volonté du censeur, ou du magistrat que le censeur se croira peut-être obligé de consulter.

Enfin, après qu'on a joué le Tartufe et Mahomet, il ne faut désespérer de rien. On pourra mettre un jour *Caïphe* et *Pilate* sur la scène; mais, avant que cette négociation soit consommée, il faut bien que *le Kain* paraisse un peu en scythe, cela est juste; c'est une attention qu'il me doit; et, quoique les

1768. comédiens soient presque aussi ingrats que des prêtres, ils ne peuvent me priver d'un droit que j'ai acquis par cinquante ans de travaux.

Je me mets aux pieds de madame d'*Argental*.

A propos, vraiment oui, je pense comme vous sur l'académie et sur *la Harpe*, sans même avoir vu l'ouvrage couronné.

LETTRE CCCII.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 30 de septembre.

Si madame *Papillon-philosophe* garde les secrets aussi bien que les paquets, je me confesserai à elle à Pâques. Non, Madame, mon cœur n'a pas renoncé au genre-humain dont vous êtes une très-aimable partie. Je suis vieux, malade et dégoûtant, mais je ne suis point du tout dégoûté; et vous seule, Madame, me réconcilieriez avec le monde.

Voici le secret dont il s'agit. Madame *Denis* m'a mandé qu'un jeune homme a tourné en opéra comique un certain conte intitulé l'Education d'un prince (*). Je n'ai point vu cette facétie, mais elle prétend qu'elle prête beaucoup à la musique. J'ai songé alors à votre protégé, et j'ai cru que je vous ferais ma cour en priant madame *Denis* d'avoir l'honneur de vous en parler. Tout ce que je crains, c'est qu'elle

(*) Le Baron d'Otrante que M. de *Voltaire* avait envoyé à M. *Grétri*. Voyez le tome IX du théâtre.

ne se soit déjà engagée. Ne connaissant ni la pièce ni les talens des musiciens, j'ai saisi seulement cette occasion pour vous renouveler mes hommages. L'état triste où je suis ne me permet guère de m'amuser d'un opéra comique. Il y a loin entre la gaieté et moi; mais mon respectueux attachement pour vous, Madame, ne vieillira jamais, et rien ne contribuera plus à me faire supporter ma très-languissante vie que la continuation de vos bontés. 1768.

J'ignore en quel endroit M. le chevalier de *Pezai* prend actuellement le bain avec *Zélis*. S'il s'est toujours baigné depuis qu'il vous remit cette affaire entre les mains, il doit être fort affaibli.

Vous tirez toujours des perdrix, sans doute, et vous n'êtes pas une personne à tirer votre poudre aux moineaux. Rassemblez le plus de plaisirs que vous pourrez, et soyez heureuse autant que vous méritez de l'être.

Agréez, Madame, mon tendre respect. *V.*

LETTRE CCCIII.

A M. DE LALANDE.

1 d'octobre.

Les intendans, Monsieur, sont faits, à ce que je vois, pour vexer les pauvres cultivateurs; ils vous ont enlevé à moi. Je ne peux pourtant pas blâmer monsieur l'intendant de Bourgogne. Si j'avais été à sa place, je vous assure que j'en aurais fait autant

1768. que lui. Comme il eſt de très-bonne compagnie, il eſt bien juſte qu'il l'aime.

C'eſt bien dommage, Monſieur, que ce qui arrive aujourd'hui en Italie, ne ſoit pas arrivé quand vous y étiez. Vous auriez ajouté un tome bien curieux à vos huit volumes. La bulle *In cœna Domini*, proſcrite par la dévote reine d'Hongrie; le pape enrôlant des ſoldats; les femmes pourſuivant les enrôleurs à coups de pierre, et criant qu'on enrôle des jéſuites et qu'on leur rende leurs amans; les Romains ſe moquant univerſellement de *Rezzonico;* le pape s'amuſant à faire des ſaints dans le temps qu'on lui prend ſes villes: tout cela forme un tableau qui méritait d'être peint par vous, puiſque vous avez eu la bonté de mêler l'étude des folies de la terre à celle des phénomènes du ciel.

Nous ſaurons donc, l'année qui vient, à quelle diſtance nous ſommes du ſoleil; j'eſpère que nous ſaurons auſſi à quel point nous ſommes éloignés de la ſuperſtition.

Si vous voyez votre très-aimable commandant (*), je vous prie de me mettre à ſes pieds.

Vous ne doutez pas que j'ai l'honneur d'être, &c.

(*) M. de *Jaucourt*.

LETTRE

LETTRE CCCIV. 1768.

A M. PACOU, *à Versailles.*

Au château de Ferney, ce 3 d'octobre.

VOTRE mémoire, Monsieur, en faveur des morts qui sont très-mal à leur aise, et des vivans qui sont empestés, est assurément la cause du genre-humain, et il n'y a que les ennemis des vivans et des morts qui puissent s'opposer à votre requête. Je l'ai fait lire à M. *Hénin*, résident à Genève; il est frère de monsieur le procureur du roi de Versailles; les deux frères pensent comme vous. Monsieur le chancelier a fait rendre un arrêt du parlement contre les morts qui empuantissent les villes, ainsi je crois qu'ils perdront leur procès. J'attends avec impatience un édit qui me permettra d'être enterré en plein air; c'est une des choses pour lesquelles j'ai le plus de goût. Tant de choses se font contre notre gré à notre naissance et pendant notre vie, qu'il serait bien consolant de pouvoir au moins être enterré à son plaisir.

Je suis en attendant, avec toute l'estime que vous m'avez inspirée de mon vivant, Monsieur, &c.

1768.

LETTRE CCCV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 d'octobre.

Il faut amuser ses anges tant qu'on peut, c'est mon avis. Sur ce principe, j'ai l'honneur de leur envoyer ce petit chiffon qui m'est tombé par hasard entre les mains.

Mais de quoi s'est avisé M. *Jacob Tronchin* de dire à M. *Damilaville* que j'avais fait une tragédie? Certainement je ne lui en ai jamais fait la confidence, non plus qu'au duc et au marquis *Cramer*. Si vous voyez *Jacob*, je vous prie de laver la tête à *Jacob*. L'idée seule que je peux faire une tragédie suffirait pour tout gâter. Je vais, de mon côté, laver la tête à *Jacob*.

Mais pourquoi n'avez-vous pas conservé une copie des Guèbres? Je suis si indulgent, si tolérant, que je crois que ces Guèbres pourraient être joués; mais la volonté de DIEU soit faite.

Je pense qu'il était nécessaire que j'écrivisse au président sur le beau portrait qu'on a fait de lui; on disait trop que j'étais le peintre.

On a imprimé cet ouvrage sous le nom d'un marquis de *Bélestat* qui demeure dans ses terres en Languedoc; mais enfin celui qui l'a fait imprimer m'a avoué qu'il était de *la Beaumelle;* je m'en étais bien douté. Le maraud a quelquefois le bec retors et la griffe tranchante; mais aussi on n'a jamais débité des

menſonges avec une impudence ſi effrontée. Le pré- 1768.
ſident ſera ſans doute bien aiſe que ces traits ſoient partis d'un homme décrié.

Comment pourrai-je vous envoyer le Siècle de *Louis XIV* et le précis du ſuivant pouſſé juſqu'à l'expulſion des révérends pères jéſuites? Mon culte de dulie ne finira qu'avec moi. *V.*

LETTRE CCCVI.

A M. DE LALANDE.

19 d'octobre.

Vous pardonnerez, mon cher philoſophe, à un pauvre malade ſa négligence à vous répondre, car un vrai philoſophe eſt compatiſſant. Ce pauvre Ferney a été un hôpital.

Si madame de *Marron* l'honore de ſa préſence, elle ſera comme *Philoctète* qui vint à Thèbes en temps de peſte.

Il eſt vrai que rien n'eſt plus étrange pour une dame que de faire trois tragédies en quatre mois, et de compoſer la quatrième. Il eſt très-difficile d'en faire une bonne en un an. Phèdre coûta deux années à *Racine*. Mais, quand il y aurait des défauts dans les ouvrages précipités de madame de *Marron*, cette précipitation et cette facilité ſeraient encore un prodige. J'irais l'admirer chez elle, ſi je pouvais ſortir; mais, ſi elle veut que je voye ſes pièces, il faudra bien qu'elle vienne à Ferney. Vous ſavez bien que les

1768. déesses prenaient la peine autrefois de descendre sur leurs autels pour y recevoir l'encens de leurs adorateurs. Elle me verra malade, mais je suis le malade le plus sensible au mérite et aux beaux vers.

Je ne sais si vous êtes actuellement occupé avec les astres; pour moi je suis fort mécontent de la terre; nous ne pouvons semer; on n'aura point de récolte l'année prochaine, si DIEU n'y met la main.

LETTRE CCCVII.

À M. TABAREAU, *à Lyon.*

Octobre.

Il est étonnant, Monsieur, que les Chinois sachent au juste le nombre de leurs concitoyens, et que nous, qui avons tant d'esprit et qui sommes si drôles, nous soyons encore dans l'incertitude, ou plutôt dans l'ignorance sur un objet si important. Je ne garantis pas le calcul de M. de *la Michodière;* mais, s'il y a vingt millions d'hommes en France, chaque individu doit prétendre à *quarante écus* de rente; et si nous n'avons que seize millions d'animaux à deux pieds et à deux mains, il nous revient à chacun 144 livres ou environ. Cela est fort honnête; mais les hommes ne savent pas borner leurs désirs.

Il y a une chose qui me fâche davantage, c'est que quand vous avez la bonté de donner cours à mes paquets pour Paris, vos commis mettent *Genève* sur l'enveloppe; cela est cause qu'ils sont ouverts à

Paris. Les tracaſſeries génevoiſes ont probablement été l'objet de cette recherche ; mais je ne ſuis point génevois *repréſentant*. J'ai cru que ma correſpondance favoriſée par vous ſerait en ſureté. Je vous prie en grâce de me dire ſi les paquets pareils à ceux que je vous ai fait tenir pour vous-même, ont été marqués, dans vos bureaux, de ce mot funeſte *Genève*. Il ſerait poſſible que, dans la multiplicité de mes correſpondances, j'euſſe envoyé quelques-unes de ces brochures imprimées en Hollande, qu'on me demande quelquefois ; il ſerait bien cruel qu'elles fuſſent tombées dans des mains dangereuſes. 1768.

Tout le monde paraît content du débuſquement de M. *d'el Averdi*, et on ne l'appelle plus que monſieur *Laverdi*. Cela ſemble prouver qu'il voulait de l'ordre et de l'économie : on n'aime ni l'un ni l'autre à la cour, mais il en faut pour le pauvre peuple. Cependant ce miniſtre avait fait du bien ; on lui devait la liberté du commerce des grains, celle de l'exercice de toutes les profeſſions, la nobleſſe donnée aux commerçans, la ſuppreſſion des recherches ſur le centième denier après deux années, les priviléges des corps de villes, l'établiſſement de la caiſſe d'amortiſſement. Le public eſt ſoupçonné quelquefois d'être injuſte et ingrat.

Comme nous allons bientôt entrer dans l'avent, votre bibliothécaire, Monſieur, vous envoie un ſermon. Il eſt vrai que ce ſermon eſt d'un huguenot, mais la morale eſt de toutes les religions. Je ne manquerai pas de vous faire parvenir tous les ouvrages de dévotion qui paraîtront dans ce ſaint temps.

Vous ſavez combien je vous ſuis attaché.

1768.

LETTRE CCCVIII.

A M. LE PRESIDENT HENAULT.

A Ferney, 31 d'octobre.

Ah! nous voilà d'accord, mon cher et illustre confrère. Oui, sans doute, j'y mettrai mon nom, quoique je ne l'aye jamais mis à aucun de mes ouvrages. Mon amour propre se réserve pour les grandes occasions, et je n'en sais point de plus honorable que celle de défendre la vérité et votre gloire.

J'avais déjà prié M. *Marin* de vous engager à prêter les armes d'*Achille* à votre *Patrocle* qui espère ne pas trouver d'*Hector*. Je lui ai même envoyé, en dernier lieu, une liste des faits qu'on ne peut guère vérifier que dans la bibliothèque du roi, me flattant que M. l'abbé *Boudot* voudrait bien se donner cette peine. Je vous envoie un double de cette liste; elle consiste en dix articles principaux qui méritent des éclaircissemens (*).

(*) 1°. Voir dans l'*Avis aux bons catholiques*, imprimé à Toulouse, et qui est à la bibliothèque du roi parmi les recueils de la ligue, si, dans cet écrit, la validité du mariage de *Jeanne d'Albret* avec *Antoine de Bourbon* est contestée; et s'il est vrai que le pape *Grégoire XIII* signifia qu'il ne regardait pas ce mariage comme légitime. Cette dernière partie de l'anecdote me paraît entièrement fausse.

2°. Voir si, dans le contrat de mariage de *Marguerite de Valois* et du prince de *Bearn*, *Jeanne d'Albret* prit la qualité de majesté *fidelissime*.

3°. Consulter les manuscrits concernant les premiers états de Blois, et voir si les députés furent chargés d'une instruction portant *que les cours des parlemens sont les états généraux au petit pied.*

4°. Savoir si *Marguerite de Valois* eut en dot les sénéchaussées du

Vous jugerez, par ces articles mêmes, que le critique a de profondes et de singulières connaissances de notre hiſtoire, quoiqu'il ſe trompe en bien des endroits. 1768.

Il ſerait convenable que vous luſſiez cet ouvrage; vous ſeriez bien plus à portée alors de m'éclairer. Vous verriez combien le ſtyle, quoique inégal, peut faire d'illuſion. Je ſais qu'on en a envoyé à Paris ſix cents exemplaires de la première édition, et que le débit n'en a pas été permis; mais l'ouvrage eſt répandu dans les provinces et dans les pays étrangers; il eſt ſurtout vanté par les proteſtans; et comme l'auteur ſemble vouloir défendre la mémoire de *Henri IV*, il devient par là cher aux lecteurs qui n'approfondiſſent rien.

Vous voyez évidemment, par toutes ces raiſons, qu'il eſt abſolument néceſſaire de le réfuter.

Quercy et de l'Agénois, avec le pouvoir de nommer aux *évêchés et aux abbayes*.

5°. Savoir s'il eſt vrai que la ſentence rendue par le juge de Saint-Jean-d'Angeli porte *que la princeſſe de Condé ſera appliquée à la queſtion*.

6°. Savoir ſi, par l'édit de mars 1552 et l'édit de décembre 1563, la nouvelle religion eſt véritablement *autoriſée*, et ſi elle y eſt appelée *religion prétendue réformée*.

7°. S'il eſt vrai que *Jeanne d'Albret* ſe ſoit oppoſée long-temps au mariage du prince de *Béarn* ſon fils, depuis *Henri IV*, avec *Marguerite*.

8°. S'il eſt vrai qu'en dernier lieu on ait retrouvé, au greffe du parlement de Rouen, un édit d'*Henri IV*, de janvier 1595, qui chaſſait tous les jéſuites du royaume. Il eſt sûr qu'*Henri IV* aſſura le pape qu'il ne donnerait point cet édit. De *Thou* dit que cet édit ne fut point accordé; ce fait eſt très-important.

9°. Savoir s'il eſt vrai que le roi *Charles VI* ne fut déclaré majeur qu'à l'âge de vingt-deux ans; il fut pourtant ſacré en 1380, âgé de treize ans et quelques jours, et le ſacre feſait ceſſer la régence.

10°. N'eſt-il pas vrai qu'avant l'édit de *Charles V* les rois étaient majeurs à vingt et un ans, et non à vingt-deux?

1768. M. *Marin* a entre les mains une carte sur laquelle l'imprimeur m'a écrit que l'ouvrage est de M. le marquis de *Bélestat;* mais je suis persuadé que ce libraire m'a trompé, et que l'auteur a joint à toutes ses hardiesses celle de mettre ses critiques sous un nom qui s'attire de la considération.

M. le marquis de *Bélestat* est un jeune homme de mérite, qui m'a fait l'honneur de m'écrire quelquefois. Le style de ses lettres est absolument différent de celui de la critique qu'on lui impute ; mais on peut avoir un style épistolaire naturel et faible, et un style plus fort et plus recherché pour un ouvrage destiné au public.

Quoi qu'il en soit, je lui ai écrit en dernier lieu pour l'avertir qu'on lui attribue cette pièce; je n'en ai point eu de réponse. Peut-être n'est-il plus à Montpellier dont il avait daté les dernières lettres que j'ai reçues de lui.

Vous voilà bien au fait, mon cher et illustre confrère; vous jugerez si j'ai cette affaire à cœur, si votre gloire m'est chère, si un attachement de quarante années peut se démentir. Je vous répèterai ici mon ancienne maxime : en fait d'ouvrages de goût il ne faut jamais répondre, en fait d'histoire il faut répondre toujours, j'entends sur les choses qui en valent la peine, et principalement celles qui intéressent la nation.

Si vous m'envoyez les instructions qui me sont nécessaires, je vous prie de me les adresser par M. *Marin*, qui me les fera tenir contre-signées.

Il ne me reste qu'à vous embrasser avec la tendresse la plus vive, et à vous souhaiter une vie

longue et heureuse que vous méritez si bien. Tant que la mienne durera, vous n'aurez point de serviteur qui vous soit plus inviolablement attaché. 1768.

LETTRE CCCIX.

A M. GAILLARD.

Ferney, 2 de novembre.

Il est vrai, mon cher et illustre ami, que l'académie de Rouen m'a fait l'honneur de m'écrire qu'elle m'envoyait l'ouvrage couronné, sans me dire qu'il était de vous. Vous me comblez de joie en m'apprenant que vous en êtes l'auteur. Ce ne sera donc pas seulement une *pièce couronnée*, mais une excellente pièce. Le sieur *Panckoucke*, qui a fait si longtemps la litière de *Fréron*, et qui fait actuellement la mienne, était chargé de m'envoyer votre discours; mais il est devenu un homme si important depuis qu'il débite les mal-semaines de ce *Fréron*, qu'il ne s'est mis nullement en peine de me faire parvenir l'ouvrage après lequel je soupire.

Je suis réduit à vous faire des complimens à vide; j'ai remercié l'académie normande sans savoir de quoi, et je brûle d'envie de vous remercier en connaissance de cause.

Je vois bien que nous n'aurons pas la partie ecclésiastique de ce brave chevalier et de ce pauvre roi *François I;* cette partie est la honteuse. *Charles-Quint*, son supérieur en tout, ne fesait pas brûler les luthériens à petit feu; il leur accordait la liberté de

1768. conscience, après les avoir battus en rase campagne. C'est dommage que, de ces deux héros, l'un soit mort fou et l'autre soit mort de la vérole.

Permettez à l'estime et à l'amitié de vous embrasser sans cérémonie.

LETTRE CCCX.

A M. DE CHABANON.

2 de novembre.

Je ne sais où vous prendre, mon cher et aimable ami; mais ce sera sans doute au milieu des plaisirs. Vous êtes tantôt à la campagne, tantôt à Fontainebleau; et moi, du fond de ma solitude, n'étant pas sorti deux fois de chez moi depuis votre départ, ayant seulement ouï dire à mes domestiques que l'on fait la guerre en Corse, et que le roi de Danemarck est en France, je vous adresse mon *De profundis* à votre maison de Paris à tout hasard.

Je ne sais si, depuis votre dernière lettre, vous avez fait une tragédie ou une jouissance. Je ne sais ce qu'est devenu *l'Orphée* (*) de Pandore depuis le gain de son procès contre son détestable prêtre; j'ignore tout; je sais seulement que je vous suis attaché comme si j'étais vivant. N'oubliez pas tout-à-fait ce pauvre antipode. Quand vous aurez fait des vers, envoyez-les-moi, je vous prie; car j'aime toujours les beaux vers à la folie, quoique je sois actuellement

(*) M. de *la Borde*. Voyez le *Supplément aux causes célèbres*. Polit. et Législ. tom. II.

plongé dans la phyſique. La nature eſt furieuſement déroutée depuis que j'ai coupé des têtes à des colimaçons, et que j'ai vu ces têtes revenir. Depuis S^t *Denis*, on n'avait jamais rien vu de plus mirifique. Cette expérience me porte fort à croire que nous ne ſavons rien du tout des premiers principes, et que le plus ſage eſt celui qui ſe réjouit le plus. 1768.

On ne peut vous être plus tendrement dévoué que le mort *V.*

LETTRE CCCXI.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

2 de novembre.

L'ENTERRÉ reſſuſcite un moment, Monſieur, pour vous dire que, s'il vivait une éternité, il vous aimerait pendant tout ce temps-là. Il eſt comblé de vos bontés : il lui eſt encore arrivé deux gros fromages par votre munificence. S'il avait de la ſanté, il trouverait ſon ſort très-préférable à celui du rat retiré du monde dans un fromage d'Hollande ; mais quand on eſt vieux et malade, tout ce qu'on peut faire c'eſt de ſupporter la vie et de ſe cacher.

Je vous ai envoyé quatre volumes du Siècle de *Louis XIV* et de *Louis XV;* mais, en France, les fromages arrivent beaucoup plus ſurement par le coche que les livres. Je crois qu'il faudra tout votre crédit pour que les commis à la douane des penſées vous délivrent le récit de la bataille de Fontenoi et la

1768. prise de Minorque. La société s'est si bien perfectionnée qu'on ne peut plus rien lire sans la permission de la chambre syndicale des libraires. On dit qu'un célèbre janséniste a proposé un édit par lequel il sera défendu à tous les philosophes de parler, à moins que ce ne soit en présence de deux députés de sorbonne, qui rendront compte au *prima mensis* de tout ce qui aura été dit dans Paris dans le cours du mois.

Pour moi, je pense qu'il serait beaucoup plus utile et plus convenable de leur *couper la main droite* pour les empêcher d'écrire, et de leur *arracher la langue* de peur qu'ils ne parlent. C'est une excellente précaution dont on s'est déjà servi, et qui a fait beaucoup d'honneur à notre nation. Ce petit préservatif a même été essayé avec succès dans Abbeville sur le petit-fils d'un lieutenant général; mais ce ne sont là que des palliatifs. Mon avis serait qu'on fît une Saint-Barthelemi de tous les philosophes, et qu'on égorgeât dans leur lit tous ceux qui auraient *Locke*, *Montagne*, *Bayle*, dans leur bibliothéque. Je voudrais même qu'on brûlât tous les livres, excepté *la Gazette ecclésiastique* et *le Journal chrétien*.

Je resterai constamment dans ma solitude jusqu'à ce que je voye ces jours heureux où la pensée sera bannie du monde, et où les hommes seront parvenus au noble état des brutes. Cependant, Monsieur, tant que je penserai et que j'aurai du sentiment, soyez sûr que je vous serai tendrement attaché. Si on faisait une Saint-Barthelemi de ceux qui ont les idées justes et nobles, vous seriez surement massacré un des premiers. En attendant, conservez-moi vos bontés. Je me mets aux pieds de madame de *Rochefort*.

LETTRE CCCXII. 1768.

A M. GABRIEL CRAMER.

A Ferney, 3 de novembre.

Je vous prie, mon cher ami, de me procurer ces trois volumes de *Mélanges* où vous dites qu'on a inséré plusieurs balivernes de ma façon, comme tragédies médiocres, comédies de société, petits vers de société qui ne sont jamais bons qu'aux yeux de ceux pour qui ils ont été faits. Si la folie de faire des vers est un peu épidémique, la rage de les imprimer est beaucoup plus grande. On dit qu'on a mêlé à ces fadaises des ouvrages licencieux de plusieurs auteurs. Je suis comme les gens de mauvaise compagnie, qui sont fâchés de se trouver en mauvaise compagnie. Faites-moi venir, je vous prie, par vos correspondans d'Hollande, deux exemplaires de ce recueil intitulé, dit-on, *Nouveaux mélanges*. Je veux en juger.

La faiblesse humaine est d'apprendre
Ce qu'on ne voudrait pas savoir.

Il y a tantôt cinquante ans qu'on se plaît à mettre sous mon nom beaucoup de sottises qui, jointes avec les miennes, composent en papier bleu une bibliothèque très-considérable; mais la calomnie y mêle quelquefois des ouvrages sérieux qui font bien de la peine. Ces impostures sont d'autant plus désagréables qu'on ne peut guère les repousser; on ne sait

1768. d'où elles partent ; on se bat contre des fantômes. J'ai beau me mettre en colère comme *Ragotin*, et jurer que cela n'est pas de moi, et que cela est détestable, on me répond que mon style est très-reconnaissable ; et voilà comme on juge. La condition d'un homme de lettres ressemble à celle de l'âne du public ; chacun le charge à sa volonté, et il faut que le pauvre animal porte tout.

Mettez-moi au fait, je vous prie, de ce recueil de *Nouveaux mélanges*, je vous ferai très-obligé. J'attends ce service de votre amitié.

LETTRE CCCXIII.

A M. LE CHEVALIER DE BEAUTEVILLE.

A Ferney, 4 de novembre.

MONSIEUR,

Je suis obligé en honneur de vous rendre compte de ce qui vient de m'arriver. Une dame fort jolie et fort affligée est venue chez moi : je n'ai pas, à mon âge, de quoi la consoler ; elle m'a assuré qu'il n'y avait que vous qui pussiez lui donner de la consolation. J'ai le malheur, m'a-t-elle dit, d'être la femme d'un poëte. — Votre mari est-il jeune, Madame ; fait-il bien des vers ? — Ah ! Monsieur, il les fait détestables. — Cela est fort commun, Madame ; mais que peut un ambassadeur de France contre la rage de faire de mauvais vers ? — Monsieur, je suis

génevoise, et mon mari est un jeune étourdi nommé *Lamande*.— Eh bien, Madame, envoyez-le chez *J. J. Rousseau*, ils travailleront du même métier. Monsieur, il y a renoncé pour sa vie. Il s'avisa, il y a deux ans, pendant les troubles de Genève où personne ne s'entendait, de faire une mauvaise brochure en vers qu'on n'entendait pas davantage; il a été banni pour neuf ans par un arrêt du conseil magnifique; il a un père encore plus vieux que vous, qui est aveugle et qui se trouve sans secours; ma mère vieille et infirme a besoin de mes soins; je passe ma vie à courir pour me partager entre ma mère et mon mari: monsieur l'ambassadeur de France est le seul qui puisse finir mes malheurs. 1768.

J'ai répondu alors de votre Excellence; j'ai assuré la désolée que, si elle venait à votre lever, elle s'en trouverait fort bien; mais que vous étiez actuellement occupé avec les dames de Saint-Omer.

Hélas! Monsieur, m'a-t-elle répliqué, il peut, de Saint-Omer, pardonner à mon mari, et me le rendre. On a prétendu que mon mari lui avait manqué de respect dans son impertinent ouvrage où personne n'a jamais rien compris... — Madame, ai-je dit, si votre mari avait été citoyen de Berg-op-zoom, M. le chevalier de *Beauteville* lui aurait très-mal fait passer son temps; mais, s'il est citoyen de Genève, et s'il a écrit des sottises, soyez très-persuadée que monsieur l'ambassadeur de France n'en fait rien, qu'il ne lit point ces pauvretés, ou qu'il ne s'en souvient plus. Alors elle s'est remise à pleurer. Ah! que monsieur l'ambassadeur pourrait faire une belle action, disait-elle! — Il la fera, Madame, n'en doutez

1768. pas; c'eſt une de ſes habitudes. De quoi s'agit-il ? — Ce ſerait, Monſieur, qu'il trouvât bon que mon magnifique conſeil abrégeât le temps du banniſſement de mon ſot mari qui a voulu faire le bel eſprit. Il ne faudrait pour cela qu'un mot de la main de ſon Excellence. La grâce de mon mari ſera accordée, ſi monſieur l'ambaſſadeur daigne ſeulement vous témoigner qu'il ſera ſatisfait que ce magnifique conſeil laiſſe revenir mon mari *Lamande* dans ſa patrie, et que je puiſſe y ſoulager la vieilleſſe de mes parens. Prenez la liberté de lui demander cette faveur, il ne vous refuſera pas ; car c'eſt ſans doute une choſe très-indifférente pour lui que le ſieur *Lamande* et moi nous ſoyons à Genève ou en Savoie.

Enfin, Monſieur, elle m'a tant preſſé, tant conjuré, que j'oſe vous conjurer auſſi. Une nombreuſe famille vous aura l'obligation de la fin de ſes peines. Votre Excellence peut avoir la bonté de m'écrire qu'elle eſt ſatisfaite de deux ans d'expiation de *Lamande*, et qu'elle verra avec plaiſir qu'il ſoit rappelé dans ſa ville.

Voyez, Monſieur, ſi j'ai trop préſumé en vous demandant cette grâce, et ſi vous pardonnez à *Lamande* et à mon importunité. Le plus grand plaiſir que m'ait fait la jolie pleureuſe a été de me fournir cette occaſion de vous renouveler le reſpect et l'attachement avec leſquel je ſuis, &c.

LETTRE

LETTRE CCCXIV. 1768.

A M. LE DUC DE SAINT-MEGRIN.

A Ferney, le 4 de novembre.

MONSIEUR LE DUC,

Le vieux malade ſolitaire a été pénétré de l'honneur de votre viſite et de votre ſouvenir. Il vous écrit à Paris, comme vous le lui avez ordonné. En quelque lieu que vous ſoyez, vous y faites du bien, vous acquérez continuellement de nouvelles lumières, et vous fortifiez votre belle ame contre les préjugés de toute eſpèce. Vous avez voyagé, dans la plus grande jeuneſſe, dans le même eſprit que voyageaient autrefois les vieux ſages, pour connaître les hommes et pour leur être utiles; vous vous êtes mis en état de rendre un jour les plus grands ſervices à votre nation; vous avez parcouru les provinces et les frontières en philoſophe et en homme d'Etat: la raiſon et la patrie en ſentiront un jour les effets. Je ne verrai pas ces jours heureux, mais je mourrai avec la conſolation d'avoir vu celui qui les fera naître.

Votre philoſophie bienfeſante eſt déjà connue, elle a été ornée des grâces de votre eſprit; tous les gens de lettres vous ont applaudi: il viendra un temps où la nation entière pourra vous avoir de plus grandes obligations. Vous êtes né dans un ſiècle éclairé; mais la lumière qui s'eſt étendue depuis quelques années, n'a encore ſervi qu'à nous faire voir

1768. nos abus, et non pas à les corriger ; elle a même révolté quelques esprits qui, faits pour les erreurs, pensent qu'elles sont nécessaires. Plus la raison se développe, plus elle effraie le fanatisme. On tient en esclavage les corps et les esprits, autant qu'on le peut. Pour comble de malheur, la fausse politique protége ce fanatisme funeste. Il en est de certaines superstitions comme des déprédations autorisées dans la finance : elles sont anciennes, elles sont en usage ; donc il les faut soutenir. Voilà comme l'on raisonne ; on agit en conséquence, et il y en a eu des exemples bien funestes.

Si quelqu'un peut contribuer un jour à rendre la France aussi heureuse qu'elle commence à être éclairée, c'est assurément vous, monsieur le Duc. Les *Montausier* ont rendu leur nom célèbre dans le siècle des beaux arts, vous pourrez rendre le vôtre immortel dans celui de la philosophie ; c'est ce que je souhaite et que j'espère du fond de mon cœur. Vous m'avez inspiré une tendre vénération ; je ferai des vœux, dans le peu de temps qui me reste à vivre, pour que vous soyez à portée de déployer vos grands talens, et de faire tout le bien dont la France a encore besoin.

Agréez mon profond respect. Si vous avez quelque ordre à me donner, signez seulement une *L* et un *V*. Permettez-moi de faire mes complimens à M. *Dupont* qui est si digne de votre amitié.

LETTRE CCCXV. 1768.

A M. LE DUC DE CHOISEUL.

12 de novembre.

MON PROTECTEUR,

DAIGNEZ lire ceci, car ceci en vaut la peine. Ce n'eſt pas parce que la marmotte des Alpes a bientôt ſoixante et quinze ans, ce n'eſt pas parce qu'elle radote, qu'il s'eſt gliſſé un galimatias abſurde dans le Siècle de *Louis XIV* et de *Louis XV*, touchant la paix que nous vous devons : pendant que je paſſe ma vie dans mon lit, l'éditeur a mis, à la page 202 du quatrième tome, une addition que je lui avais envoyée pour la page 142. Il a ajouté à votre paix ce qu'il devait ajouter à la paix d'Aix-la-chapelle. Il vous ſera aiſé de faire placer adroitement ce carton ci-joint : vous êtes accoutumé à réparer quelquefois les fautes d'autrui. J'ai voulu finir par la gloire de la nation et par la vôtre.

Quand l'édition eſt finie, quelques officiers m'apprennent des choſes étonnantes, dignes de l'ancienne Rome.

Le prince héréditaire de *Brunſwick* veut ſurprendre M. de *Caſtries* qui en veut faire autant. On envoie à l'entrée de la nuit M. d'*Aſſas*, capitaine d'Auvergne, à la découverte ; le régiment le ſuit en ſilence ; il trouve, à vingt pas, des grenadiers ennemis, couchés ſur le ventre ; ils ſe lèvent, ils l'entourent,

1768. lui mettent vingt baïonnettes sur la poitrine : *Si vous criez, vous êtes mort ;* il retient son souffle un moment pour crier plus fort : *A moi, Auvergne, les voilà ;* et il tombe percé de coups : *Décius* en a-t-il plus fait?

On me prend pour le greffier de la gloire ; on me fournit de beaux traits, mais trop tard ; c'est pour une belle édition in-4°.

Je vous demande en grâce de lire la page 177, tome IV, vous y verrez une action très-supérieure à celle des Thermopyles, et très-vraie.

N. B. J'ai envoyé un Siècle à M. de *Saint-Florentin.* Il m'a mandé qu'il croyait que je pouvais le présenter au roi, et qu'il s'en chargerait. Je vais lui mander que je crois que vous lui avez donné le vôtre, et j'aurai l'honneur de vous en renvoyer un autre. M'approuvez-vous? Je prêche gloire et paix dans cet ouvrage.

N. B. Il s'est fait une grande révolution dans les esprits. Voici ce qu'un homme très-sage me mande de Toulouse :

Les trois quarts du parlement ont ouvert les yeux, et gémissent du jugement des Calas. Il n'y a plus que les vieux endurcis qui ne soient pas pour la tolérance.

Il en sera bientôt de même dans le parlement de Paris, je vous en réponds. On ne sera plus homicide pour paraître chrétien aux yeux du peuple. J'aurai contribué à cette bonne œuvre.

N. B. Ce changement dans les mœurs ne sera pas inutile à votre colonie de Versoy.

Permettez-moi de vous écrire un jour, à fond, sur votre colonie. Vous protégez votre vieille marmotte; cet établiſſement touche à mon pauvre trou; je ſuis de la colonie. 1768.

L'évêque d'Annecy eſt un fou; vous avez bien dû le voir. Le voilà diſgracié à ſa cour pour ſes ſottiſes. Le fanatiſme n'a jamais fait que du mal.

Mon protecteur, vous avez beau jeu. Le duc de *Grafton* n'eſt pas une tête à réſiſter à la vôtre?

Me pardonnez-vous de vous écrire une ſi longue lettre?

La vieille marmotte eſt à vos pieds; elle vous adore; elle vous ſouhaite proſpérité et gloire; elle vous préſente d'ailleurs ſon profond reſpect.

LETTRE CCCXVI.

A M. VERNES.

13 de novembre.

J'AI fait tout juſte avec vous, mon cher philoſophe, comme on feſait autrefois avec les théologiens vos devanciers; on les croyait plus qu'on ne ſe croyait ſoi-même. J'avais beau être perſuadé que M. le chevalier de *Beauteville* était en Suiſſe, vous m'aſſurâtes ſi poſitivement qu'il était à Saint-Omer, que c'eſt à Saint-Omer que j'ai adreſſé ma lettre. Elle partit dès le lendemain de votre viſite; car, dès qu'il s'agit de rendre ſervice, il faut ſonger que la vie eſt courte, et qu'il n'y a pas un moment à

1768. perdre. Cependant nous avons perdu trois semaines au moins, grâce à la foi implicite que j'ai eue en vous.

On vous avait trompé de même sur les quatre cents hommes pris en débarquant en Corse : c'est bien, par tous les diables, au beau milieu de la terre ferme qu'ils ont été déconfits. Vous avez mis ma foi à de rudes épreuves; cependant j'aurai toujours foi en vous, je veux dire en votre caractère de franchise et de droiture, et en votre esprit plein de grâces. Si *Athanase* vous avait ressemblé, nous ne serions pas où nous en sommes.

Sur ce je vous donne ma bénédiction, et reçois la vôtre.

P. S. J'aime mieux mille fois cette *Purification* (*) que la fête de la purification de la vierge. Les parfums dont on s'est servi montent furieusement au nez. Le purificateur n'a pas physiquement six pieds de haut, mais moralement il en a plus de trente. Tudieu, quel homme! je voudrais bien qu'il vînt quelque jour nous parfumer. Si jamais je suis syndic, je me garderai bien d'avoir affaire à si forte partie.

(*) *Purification des trois points de droit*, par l'avocat *Delolme*, le jeune.

LETTRE CCCXVII. 1768.

A M. CHRISTIN.

13 de novembre.

Vous ne savez pas, mon cher petit philosophe, combien je vous regrette. Je ne peux plus parler qu'aux gens qui pensent comme vous; il n'y a que la communication de la philosophie qui console.

On me mande de Toulouse ce que vous allez lire.

„ Je connais actuellement assez Toulouse pour vous „ assurer qu'il n'est peut-être aucune ville du royaume „ où il y ait autant de gens éclairés. Il est vrai qu'il „ s'y trouve plus qu'ailleurs des hommes durs et „ opiniâtres, incapables de se prêter un seul moment „ à la raison; mais leur nombre diminue chaque „ jour, et non-seulement toute la jeunesse du par- „ lement, mais une grande partie du centre et plu- „ sieurs hommes de la tête vous sont entièrement „ dévoués. Vous ne sauriez croire combien tout a „ changé depuis la malheureuse aventure de *Calas*. „ On va jusqu'à se reprocher le jugement rendu „ contre M. *Rochette* et les trois gentilshommes; on „ regarde le premier comme injuste, et le second „ comme trop sévère. „

Mon cher ami, attisez bien le feu sacré dans votre Franche-Comté. Voici un petit A, B, C qui m'est tombé entre les mains; je vous en ferai passer quelques-uns à mesure; recommandez seulement au postillon de passer chez moi, et je le garnirai à chaque

1768. voyage. Je vous supplie de me faire venir le *Spectacle de la nature*, les *Révolutions* de *Vertot*, les *Lettres américaines sur l'Histoire naturelle* de M. de *Buffon;* le plutôt c'est toujours le mieux : je vous serai très-obligé. Je vous embrasse le plus tendrement qu'il est possible.

LETTRE CCCXVIII.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

Novembre.

MADAME, un officier de dragons me mande que vous lui avez demandé cela. Je vous envoie cela. Si votre ami (*) avait lu cela, et bien d'autres choses faites comme cela, il ne serait pas tourmenté, sur la fin de sa vie, par les idées les plus absurdes et les plus détestables que la fureur et la folie aient jamais inventées; il changerait avec tous les honnêtes gens de l'Europe qui ont changé.

Je l'aime malgré sa faiblesse, et je prends vivement son parti contre un marquis de *Bélestat* qui le traite avec la plus cruelle injustice, dans un ouvrage qui a trop de vogue, et qu'il faut absolument réfuter.

Je vous souhaite, Madame, santé et fermeté : méprisez le monde et la vie; tout cela n'est qu'un fantôme d'un moment.

(*) Le président *Hénault*.

LETTRE CCCXIX. 1768.

A M. COLMAN.

14 de novembre.

Si je pouvais écrire de ma main, Monsieur, je prendrais la liberté de vous remercier, en anglais, du présent que vous me faites de vos charmantes comédies; et, si j'étais jeune, je viendrais les voir jouer à Londres.

Vous avez furieusement embelli l'Ecossaise, que vous avez donnée sous le nom de *Freeport* qui est en effet le meilleur personnage de la pièce. Vous avez fait ce que je n'ai osé faire; vous punissez votre *Fréron* à la fin de la comédie. J'avais quelque répugnance à faire paraître plus long-temps ce polisson sur le théâtre; mais vous êtes un meilleur schérif que moi, vous voulez que justice soit rendue, et vous avez raison.

Lorsque je m'amusai à composer cette petite comédie, pour la faire représenter sur mon théâtre à Ferney, notre société d'acteurs et d'actrices me conseilla de mettre ce *Fréron* sur la scène comme un personnage dont il n'y avait point encore d'exemple. Je ne le connais point, je ne l'ai jamais vu; mais on m'a dit que je l'avais peint trait pour trait.

Lorsqu'on joua depuis cette pièce à Paris, ce croquant était à la première représentation. Il fut reconnu dès les premières lignes; on ne cessa de battre des mains, de le huer et de le bafouer, et

1768. tout le public, à la fin de la pièce, le reconduisit hors de la salle avec des éclats de rire. Il a eu l'avantage d'être joué et berné sur tous les théâtres de l'Europe, depuis Pétersbourg jusqu'à Bruxelles. Il est bon de nettoyer quelquefois le temple des Muses de ces araignées. Il me paraît que vous avez aussi vos *Frérons* à Londres, mais ils ne sont pas si plats que le nôtre. Au temps du colloque de Poissy, un bon catholique écrivait à un bon protestant : Monsieur, les choses sont entièrement égales des deux côtés ; il est vrai que votre savant est bien plus savant que notre savant, mais, en récompense, notre ignorant est bien plus ignorant que votre ignorant.

Continuez, Monsieur, à enrichir le public de vos très-agréables ouvrages. J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime que vous méritez, &c.

LETTRE CCCXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 de novembre.

Mes anges avaient très-grande raison de s'endormir, comme au sermon, aux deux premières scènes du cinquième acte des Guèbres ; le diable qui affligeait alors le petit possédé, était un diable très-soporatif, un diable froid, un diable à la mode. Ces scènes n'étaient que des jérémiades où l'on ne fesait que répéter ce qui s'était passé et ce que

le ſpectateur ſavait déjà. Il faut toujours, dans une tragédie, que l'on craigne, qu'on eſpère à chaque ſcène; il faut quelque petit incident nouveau qui augmente ce trouble; on doit faire naître à chaque moment, dans l'ame du lecteur, une curioſité inquiète. Le poſſédé était ſi rempli de l'idée de la dernière ſcène, quand il brocha cette beſogne, qu'il allait à bride abattue dans le commencement de l'acte, pour arriver à ce dénouement qui était ſon unique objet. 1768.

A peine eut-il lu la lettre céleſte des anges, qu'il refit ſur le champ les trois premières ſcènes qu'il vous envoie. Il ne s'en eſt pas tenu là; il a fait, au quatrième acte, des changemens pareils : il polit tout l'ouvrage. Ce n'eſt plus le ſeul *Arzémon* qui tue le prêtre, c'eſt toute la troupe honnête qui le perce de coups. Il n'y a pas une ſeule de vos critiques à laquelle votre exorciſé ne ſe ſoit rendu avec autant d'empreſſement que de reconnaiſſance. Le diable de la choſe impoſſible n'était pas plus docile.

A l'égard des adouciſſemens ſur la prêtraille, c'eſt-là véritablement la choſe impoſſible qui eſt au-deſſus des talens du diable. La pièce n'eſt fondée que ſur l'horreur que la prêtraille inſpire; mais c'eſt une prêtraille païenne. Mahomet a bien paſſé, pourquoi les Guèbres ne paſſeraient-ils pas? Si on craint les alluſions, il y en avait cent fois plus dans le Tartufe.

Trouveriez-vous à propos que *Marin* montrât la pièce au chancelier, ou plutôt que quelqu'un de ſes amis la lui confiât comme un ouvrage poſthume de feu *la Touche*, auteur de l'Iphigénie en Tauride ?

1768. Un homme fraîchement sorti du parlement ne s'effraiera pas de l'humiliation des prêtres. Il m'a écrit une lettre charmante sur le Siècle de *Louis XIV*.

A l'égard des acteurs, j'oserais presque dire que la pièce n'en a pas besoin ; c'est une tragédie qu'il faut plutôt parler que déclamer. Les situations y feraient tout, les comédiens peu de chose ; et le sujet est si piquant, si intéressant, si neuf, si conforme à l'esprit philosophique du temps, que la pièce aurait peut-être le succès du Siége de Calais et du Catilina de *Crébillon*, quoique ces deux pièces soient inimitables.

Il y a plus encore; c'est que cette tragédie pourrait faire du bien à la nation : elle contribuerait peut-être à éteindre les flammes où le chevalier de *la Barre* a péri à la honte éternelle de ce siècle infame.

Si on ne peut jouer les Guèbres, il se trouvera un éditeur qui la fera imprimer avec une préface sage, dans laquelle on ira au-devant de toutes les allusions malignes. Un jour viendra que les Velches seront assez sages pour jouer les Guèbres. C'est dans cette douce espérance que je me mets à l'ombre de vos ailes avec toute la tendresse imaginable.

Est-ce Villars qu'on appelle aujourd'hui Praslin? ou est-ce Praslin auprès de Châlons?

Croyez-vous que *Moustapha* l'imbécille déclare la guerre à ma *Catau-Sémiramis*? ne pensez-vous pas que le pape aide sous main les Corses? Si vous ne faites pas rentrer l'infant dans Castro, je vous coupe une aile.

Et du blé, en aurez-vous? Je vous avertis que

j'ai été obligé de semer trois fois le même champ. L'évangile ne fait ce qu'il dit, quand il prétend que ce blé doit pourrir pour germer; les pluies avaient pourri mes semences, et malgré l'évangile je n'aurais pas eu un épi. Je suis un rude laboureur. *V.* 1768.

LETTRE CCCXXI.

A M. MAILLET DU BOULLAY,

SECRETAIRE DE L'ACADEMIE DE ROUEN.

A Ferney, 20 de novembre.

MONSIEUR,

La lettre dont vous m'honorez, au nom de votre illustre académie, est le prix le plus honorable que je puisse jamais recevoir de mon zèle pour la gloire du grand *Corneille*, et pour les restes de sa famille. L'éloge de ce grand-homme devait être proposé par ceux qui font aujourd'hui le plus d'honneur à sa patrie. Je ne doute pas que ceux qui ont remporté le prix, ou qui en ont approché, n'aient pleinement rempli les vues de l'académie; un si beau sujet a dû animer les auteurs d'un noble enthousiasme. Il me semble que le respect pour ce grand-homme est encore augmenté par les petites persécutions du cardinal de *Richelieu*, par la haine d'un *Boisrobert*, par les invectives d'un *Claveret*, d'un *Scudéri* et d'un abbé d'*Aubignac*, prédicateur du

1768. roi. *Corneille* eſt aſſurément le premier qui donna de l'élévation à notre langue, et qui apprit aux Français à penſer et à parler noblement. Cela ſeul lui mériterait une éternelle reconnaiſſance ; mais quand ce mérite ſe trouve dans des tragédies conduites avec un art inconnu juſqu'à lui, et remplies de morceaux qui occuperont la mémoire des hommes dans tous les ſiècles, alors l'admiration ſe joint à la reconnaiſſance. Perſonne ne lui a payé ces deux tributs plus volontiers que moi, et c'eſt toujours en lui rendant le plus ſincère hommage, que j'ai été forcé de relever des fautes

Quas aut incuria fudit,
Aut humana parum cavit natura.

Ces fautes inévitables dans celui qui ouvrit la carrière, inſtruiſent les jeunes gens ſans rien diminuer de ſa gloire. J'ai eu ſoin d'avertir pluſieurs fois qu'on ne doit juger les grands-hommes que par leurs chefs-d'œuvre.

Les Anglais lui oppoſent leur *Shakeſpeare*, mais les nations ont jugé ce procès en faveur de la France. *Corneille* imita quelque choſe des Eſpagnols, mais il les ſurpaſſa, de l'aveu des Eſpagnols mêmes.

Faites agréer, je vous prie, Monſieur, à l'académie mes très-humbles et reſpectueux remercîmens des deux éloges qu'elle daigne me faire tenir. Je les lirai avec le même tranſport qu'un officier de l'armée de *Turenne* devait lire l'éloge de ſon général, prononcé par *Fléchier*. Je ſuis extrêmement ſenſible au ſouvenir de M. de *Cideville;* il y a plus de ſoixante ans que je lui ſuis tendrement attaché. La plus

grande consolation de mon âge est de retrouver de vieux amis. Je crois en avoir un autre dans votre académie, si j'en juge par mes sentimens pour lui, c'est M. *le Cat* qui joint la plus saine philosophie aux connaissances approfondies de son art. 1768.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CCCXXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 de novembre.

Il vaut mieux servir tout à la fois que plat à plat; ainsi j'envoie à mon divin ange les Guèbres tout entiers, sous le couvert de M. le duc de *Praslin*. Il m'a paru impossible d'adoucir les traits contre messieurs de *Pluton*. Si ce sont en effet des prêtres païens, des prêtres des enfers, on ne peut trop les rendre odieux. Si les mal-intentionnés s'obstinent à traiter cela d'allégories, rien ne les en empêchera, quelque tour que l'on prenne.

Je sens bien que mon nom est plus à craindre que la pièce même. Ce serait mon nom qui ferait naître toutes les allusions; il porte toujours malheur à la sacro-sainte. Il est constant que la chose en elle-même est non-seulement de la plus grande innocence, mais de la meilleure morale. Si les allusions qu'on peut faire devaient empêcher les pièces d'être jouées, il n'y en aurait aucune qu'on pût représenter. Le possédé a pris son parti: si on ne peut avoir une approbation, il s'en passera très-bien; il fera imprimer

1768. la facétie qui déplaira beaucoup aux perſécuteurs, mais qui plaira infiniment aux perſécutés.

Et après tout, comme il n'y a point aujourd'hui d'inquiſiteurs en France qui faſſent brûler les peintres qui les deſſinent, je ne vois pas qu'il y ait plus de danger à imprimer cette pièce que celle du *Royaume en interdit* (*) ou de *l'Honnête criminel.*

Je vous demande en grâce, mon cher ange, de lire l'article *Lalli* au quatrième volume du Siècle. Je ſuis convaincu qu'il était auſſi innocent que brutal, et que rien n'eſt auſſi injuſte que la juſtice.

L'abbé de *Chauvelin*, cette fois-ci, ne doit pas être mécontent; au reſte, il eſt bien difficile de contenter tout le monde et ſon père.

Reſpect et tendreſſe. *V.*

LETTRE CCCXXIII.

A M. MARMONTEL.

28 de novembre.

POINT du tout, mon cher ami; le patriarche eſt toujours malingre; et, s'il eſt goguenard dans les intervalles de ſes ſouffrances, il ne doit la vie qu'à ce régime de gaieté, qui eſt le meilleur de tous.

Tout gai que je ſuis par accès, je ſuis au fond très-affligé pour l'Eſpagne que l'univerſité de Salamanque ſuccède aux jéſuites dans le miniſtère de la perſécution. Je l'avais bien prévu avec frère *Lambertad;* et je dis, quand on chaſſa les renards, on nous laiſſera manger aux loups.

(*) Tragédie de M. *Gudin.*

J'ai

J'ai toujours votre quinzième chapitre dans le cœur et dans la tête, et la censure *contre*, dans le cu. Je ne crois pas qu'il y ait rien de si déshonorant pour notre siècle. Sans votre quinzième chapitre, ce siècle était dans la boue. Vous devez aller remercier la sorbonne en cérémonie; elle a rassemblé les pensées d'un grand écrivain et d'un grand citoyen; elle démontre au roi que vous êtes un sujet fidelle, et à l'Eglise que vous êtes un homme très-religieux. Il était impossible de travailler plus heureusement à votre justification et à votre gloire. 1768.

Votre idée de l'histoire politique de l'Eglise est très-belle, mais c'est l'histoire du monde entier. Il n'y a point de royaume en Europe que le pape n'ait donné ou cru donner; il n'y en a point où il n'ait levé des impôts, où il n'ait excité des guerres: j'en ai dit quelques mots dans l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations.

L'*Examen* dans lequel le président *Hénault* est si maltraité, est un tour de maître *Gonin*, que je n'ai pas encore éclairci. L'ouvrage est assurément d'un homme très-profond dans l'histoire de France. Il y a des erreurs, mais il y a aussi des recherches savantes. Le style court après celui de *Montesquieu;* il l'attrape quelquefois, mais avec des solécismes et des barbarismes dont *Montesquieu* avait aussi sa part. On a imprimé ce petit livre sous le nom d'un marquis de *Bélestat*. J'ai reçu moi-même de Montpellier deux lettres signées de ce nom; et il se trouve, à fin de compte, qu'il n'y a point de marquis de *Bèlestat;* c'est l'aventure du faux *Arnaud*.

Je crois, après m'être bien tourmenté à deviner,

1768. que je dois finir par rire. Plût à Dieu qu'il n'y eût dans le monde que ces petites méchancetés ! Mais je reprends mon air grave et triſte, quand je ſonge à certaines choſes qui ſe ſont paſſées dans mon ſiècle ; je ne les oublie point, je les garde pour les poſthumes, et je veux que la poſtérité déteſte les perſécuteurs.

Je vous embraſſe bien tendrement, mon très-cher confrère.

LETTRE CCCXXIV.

A M. LE PRINCE DE LIGNE.

A Ferney, 3 de décembre.

MONSIEUR LE PRINCE,

Je ſuis enchanté de votre lettre, de votre ſouvenir ; vous réveillez l'aſſoupiſſement mortel dans lequel mon âge et mes maladies m'ont plongé. J'ai quelquefois combattu ma langueur par des plaiſanteries qui ſont, à ce que je vois, parvenues juſqu'à vous ; elles m'ont valu la jolie lettre dont vous m'honorez. Je m'aperçois que certaines plaiſanteries ſont bonnes à quelque choſe : il y a trente ans qu'aucun gouvernement catholique n'aurait oſé faire ce qu'ils font tous aujourd'hui. La raiſon eſt venue ; elle rend à la ſuperſtition les fers qu'elle avait reçus d'elle.

J'ai eu l'honneur d'avoir chez moi M. le duc de *Bragance*, que je crois votre beau-frère ou votre

oncle, et qui me paraît bien digne de vous être quelque chose. Il pense comme vous; et il n'y a plus que des universités comme celle de Louvain où l'on pense autrement. Le monde est bien changé. 1768.

Je crois M. d'*Hermenches* actuellement à Paris: il ne doit pas être jusqu'ici trop content de l'expédition de Corse.

Puissiez-vous, monsieur le Prince, ne vous faire jamais tuer par des montagnards ou par des housards; vivez très-long-temps pour les intérêts de l'esprit, des grâces et de la raison.

Agréez mon sincère et tendre respect.

LETTRE CCCXXV.

A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

A Ferney, 3 de décembre.

VOILA, Monsieur, deux beaux ouvrages contre le fanatisme. Voilà deux engagemens pris à la face du ciel et de la terre, de ne jamais permettre à la religion de persécuter la probité. Il est temps que le monstre de la superstition soit enchaîné. Les princes catholiques commencent un peu à réprimer ses entreprises; mais, au lieu de couper les têtes de l'hydre, ils se bornent à lui mordre la queue; ils reconnaissent encore deux puissances, ou du moins ils feignent de les reconnaître: ils ne sont pas assez hardis pour déclarer que l'Eglise doit dépendre uniquement des lois du souverain; leurs sujets achètent encore des dispenses à Rome; les évêques payent des annates

1768. à la chambre qu'on nomme apoſtolique; les archevêques achètent chèrement un licou de laine qu'on nomme un pallium. Il n'y a que votre illuſtre ſouveraine qui ait raiſon; elle paye les prêtres, elle ouvre leur bouche, et la ferme; ils ſont à ſes ordres, et tout eſt tranquille.

Je ſouhaite paſſionnément qu'elle triomphe de l'Alcoran comme elle a ſu diriger l'Evangile. Je ſuis perſuadé que vos troupes battront les Ottomans amollis. Il me ſemble que toutes les grandes deſtinées ſe tournent vers vos climats. Il ſera beau qu'une femme détrône des barbares qui enferment les femmes, et que la protectrice des ſciences batte complétement les ennemis des beaux arts. Puiſſé-je vivre aſſez long-temps pour apprendre que les eunuques du ſérail de Conſtantinople ſont allés filer en Sibérie! Tout ce que je crains, c'eſt qu'on ne négocie avec *Mouſtapha*, au lieu de le chaſſer de l'Europe. J'eſpère qu'elle punira ces brigands de Tartarie qui ſe croient en droit de mettre en priſon les miniſtres des ſouverains. Le beau moment, Monſieur, que celui où la Gréce verrait ſes fers briſés! Je voudrais recevoir une lettre de vous, datée de Corinthe ou d'Athènes. Tout cela eſt poſſible. Si *Mahomet II* a vaincu un ſot empereur chrétien, *Catherine II* peut bien chaſſer un ſot empereur turc. Vos armées ont battu des armées plus diſciplinées que les janiſſaires. Vous avez pris déjà la Crimée, pourquoi ne prendriez-vous pas la Thrace? Vous vous entendrez avec le prince *Héraclius*, et vous reviendrez après mettre à la raiſon les bons ſerviteurs du nonce du pape en Pologne.

Voilà quel eſt mon roman. Le courage de l'impératrice en fera une hiſtoire véritable ; elle a commencé ſa gloire par les lois, elle l'achèvera par les armes. Vivez heureux auprès d'elle, monſieur le Comte ; ſervez-la dans ſes grandes idées, et chantez ſes actions. 1768.

Je préſente mes reſpects à madame la comteſſe de *Schouvalof*.

LETTRE CCCXXVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 de décembre.

Le petit poſſédé demande bien pardon à ſon ange de le fatiguer continuellement des détails de ſon obſeſſion. Voici un petit chiffon qui contient les changemens demandés, ou du moins ceux qu'on a pu faire. Mais, quelque adouciſſement qu'on puiſſe mettre au portrait des prêtres d'Apamée, le fond reſtera toujours le même, et c'eſt ce fond qui eſt à craindre. J'interpelle ici mes deux anges, et je m'en rapporte à leur conſcience. N'eſt-il pas vrai que le nom du diable qui a fait cet ouvrage leur a fait peur ? n'eſt-il pas vrai que ce nom fatal a fait la même impreſſion ſur le philoſophe *Marin* ? n'ont-ils pas jugé de la pièce par l'auteur, ſans même s'en apercevoir ? Ce ſont là les triſtes effets de la mauvaiſe réputation ; autrement, comment auraient-ils pu ſoupçonner des païens de Syrie d'avoir la moindre reſſemblance avec le clergé de France ? Ce

1768. clergé n'a aucun tribunal, ne condamne perſonne à mort, ne perſécute aujourd'hui perſonne.

Si les Guèbres pouvaient reſſembler à quelque choſe, ce ne ſerait qu'aux premiers chrétiens pourſuivis par les pontifes païens, pour n'avoir adoré qu'un ſeul Dieu; et même on pourrait dire que la pièce de *la Touche* était originairement une tragédie chrétienne, mais que la crainte de retomber dans le ſujet de Polyeucte, et le reſpect pour notre ſainte religion qui ne doit pas être prodiguée ſur le théâtre, engagea l'auteur à déguiſer le ſujet ſous d'autres noms.

La pièce même, préſentée à la police ſous ce point de vue, avec un avertiſſement, ſerait-elle rejetée ſous prétexte qu'il y a des prêtres en France, comme il y en a eu de tout temps dans tous les Etats du monde? Il n'y a certainement pas un mot qui puiſſe déſigner nos évêques, nos curés, ou même nos moines. On pourrait, tout au plus, chercher quelque analogie entre les prêtres d'Apamée et ceux de l'inquiſition; mais l'inquiſition eſt abhorrée en France, et réprimée en Eſpagne; et certainement M. le comte d'*Aranda* ne demandera pas qu'on ſupprime cet ouvrage à Paris.

Si on reproche à feu M. *Guimon de la Touche* d'avoir rendu les prêtres d'Apamée trop odieux, il me ſemble qu'on peut répondre que, s'ils ne l'étaient pas, l'empereur aurait tort de les abolir; que d'ailleurs la loi contre les Guèbres a été portée non par les prêtres, mais par l'empereur lui-même; que tous les perſonnages ont tort dans la pièce, excepté le vieux jardinier et ſa fille; que l'empereur, en leur

pardonnant à tous, fait un grand acte de clémence, et que le dénouement eſt fondé ſur l'amour de la juſtice et du bien public. 1768.

Si, avec ces raiſons, la pièce ne paſſe point à la police, il faudra s'en conſoler, en l'imprimant ſoit ſous le nom de *la Touche*, ſoit ſous un autre.

J'ai bien de l'inquiétude ſur un objet beaucoup plus important, qui eſt la vie ou la mort de M. le comte de *Coigni*, que nos malheureuſes gazettes étrangères ont tué en Corſe. Il était venu coucher quelques jours à Ferney, l'année paſſée; il m'avait paru très-aimable, fort inſtruit et fort au-deſſus de ſon âge; il paſſait déjà pour un excellent officier. Je veux encore me flatter que les gazettes ne ſavent ce qu'elles diſent: cela leur arrive fort ſouvent.

Je ne ſuis que trop sûr de la mort du chevalier de *Bétizi* qui était bien attaché à la bonne cauſe, et que je regrette beaucoup; mais je veux douter de celle de M. de *Coigni*.

Donnez-moi donc, pour me conſoler, quelques eſpérances ſur un certain duché (*) qui ne vaut pas celui de Milan, mais pour lequel j'ai pris un vif intérêt.

Je perſiſte plus que jamais dans mon culte de dulie. *V.*

(*) Caſtro et Ronciglione que M. de *Voltaire* déſirait de voir réunis au duché de Parme.

1768.

LETTRE CCCXXVII.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

7 de décembre.

PUISQUE vous vous êtes amusée de *cela*, Madame, amusez-vous de *ceci*. C'est un ouvrage de l'abbé *Caille* que vous avez tant connu, et qui vous était bien tendrement attaché.

Eh pardieu, Madame, comment pouvais-je faire avec le président? Mille gens charitables, dans Paris, m'attribuaient cet ouvrage contre lui; on me le mandait de tous côtés. Jamais *Ragotin* n'a été plus en colère que moi. Je n'ai découvert l'auteur que d'aujourd'hui, après trois mois de recherches. Ce n'est point le marquis de *Bélestat*, c'est un gentilhomme de la province, qu'on appelle aussi monsieur le marquis. Il est très-profond dans l'histoire de France; c'est une espèce de comte de *Boulainvilliers*, très-poli dans la conversation, mais hardi et tranchant, la plume à la main.

Il est bien injuste envers M. le président *Hénault*, et bien téméraire envers le petit-fils de *Sha-Abas*. Si j'ai assez de matériaux pour le réfuter, j'en userai avec toute la circonspection possible. Je veux que l'ouvrage soit utile, et qu'il vous amuse. Il s'agit d'*Henri IV;* j'ai quelque droit sur ce temps-là; je

compte même dédier mon ouvrage à l'académie française, parce que j'y prends le parti d'un de ses membres. La plupart des gens voient déchirer leur confrère avec une espèce de plaisir, je prétends leur apprendre à vivre. 1768.

Vous savez, sans doute, que quand l'évêque du Puy ennuyait son monde à Saint-Denis, une centaine d'auditeurs se détacha pour aller visiter le tombeau d'*Henri IV*. Ils se mirent tous à genoux autour du cercueil, et, attendris les uns par les autres, ils l'arrosèrent de leurs larmes. Voilà une belle oraison funèbre et une belle anecdote. Cela ne tombera pas à terre.

Je me flatte, Madame, que votre *petite mère* n'a rien à craindre des sots contes que l'on débite dans Paris contre son mari, que je regarde comme un homme de génie, et par conséquent comme un homme unique dans le petit siècle qui a succédé au plus grand des siècles.

Oui, sans doute, la paix vaut encore mieux que la vérité; c'est-à-dire, qu'il ne faut pas contrister son voisin pour des argumens; mais il faut chercher la paix de l'ame dans la vérité, et fouler aux pieds des erreurs monstrueuses qui bouleverseraient cette ame, et qui la rendraient le jouet des fripons.

Soyez très-sûre qu'on passe des momens bien tristes à quatre-vingts ans, quand on nage dans le doute. Vos amis les *Chaulieu* et les *Saint-Aulaire* sont morts en paix. *V.*

1768.

LETTRE CCCXXVIII.

A LA MÊME.

12 de décembre.

MADAME, les imaginations ne dorment point; et, quand même elles prendraient, en se couchant, une dose des oraisons funèbres de l'évêque du Puy et de l'évêque de Troyes, le diable les bercerait toujours. Quand la marâtre nature nous prive de la vue, elle peint les objets avec plus de force dans le cerveau; c'est ce que la coquine me fait éprouver.

Je suis votre confrère des quinze-vingts, dès que la neige est sur mon horizon de quatre-vingts lieues de tour; le diable alors me berce beaucoup plus que dans les autres saisons. Je n'ai trouvé à cela d'autre exorcisme que celui de boire : je bois beaucoup, c'est-à-dire demi-setier à chaque repas, et je vous conseille d'en faire autant; il faut que ce soit d'excellent vin; personne, de mon temps, n'en avait de bon à Paris.

L'aventure du président *Hénault* est assurément bien singulière. On s'est moqué de moi avec des *Béloste* et des *Bélestat*, grands noms que vous connaissez. Je ne veux ni rien croire, ni même chercher à croire.

L'abbé *Boudot* a eu la bonté de fureter dans la bibliothèque du roi. Il en résulte qu'il est très-vrai qu'aux premiers états de Blois, dont vous ne vous souvenez guère, on donna trois fois aux parlemens le titre d'*états généraux au petit pied*. Je ne pense

point du tout que les parlemens repréſentent les états généraux, ſur quelque *pied* que ce puiſſe être; et quand même j'aurais acheté une charge de conſeiller au parlement pour quarante mille francs, je ne me croirais point du tout partie des états généraux de France. 1768.

Mais je ne veux point entrer dans cette diſcuſſion, et m'aller brouiller avec tous les parlemens du royaume, à moins que le roi ne me donne quatre ou cinq régimens à mes ordres. De toutes les facéties qui ſont venues troubler mon repos dans ma retraite, celle-ci eſt la plus extraordinaire.

L'A, B, C eſt un ancien ouvrage traduit de l'anglais, imprimé en 1762. Cela eſt fier, profond, hardi : cette lecture demande de l'attention. Il n'y a point de miniſtre, point d'évêque, en deçà de la mer, à qui cet A, B, C puiſſe plaire; cela eſt inſolent, vous dis-je, pour des têtes françaiſes. Si vous voulez le lire, vous qui avez une tête de tout pays, j'en chercherai un exemplaire, et je vous l'enverrai ; mais l'ouvrage a un pouce d'épaiſſeur. Si votre *grand'-maman* a ſes ports francs, comme ſon mari, je le lui adreſſerai pour vous.

Il faut que je vous conte ce qu'on ne ſait pas à Paris. Le ſinge de *Nicolet*, qui demeure à Rome, s'eſt aviſé de canoniſer non-ſeulement madame de *Chantal*, à qui S^t *François de Sales* avait fait deux enfans, mais il a encore canoniſé un frère capucin nommé frère *Cucufin* d'Aſcoli. J'ai vu le procès verbal de ſa canoniſation ; il y eſt dit qu'il ſe plaiſait fort à ſe faire donner des coups de pied dans le cu par humilité, et qu'il répandait exprès des œufs frais

1768. et de la bouillie sur sa barbe, afin que les profanes se moquassent de lui, et qu'il offrait à DIEU leurs railleries. Raillerie à part, il faut que *Rezzonico* soit un grand imbécille; il ne sait pas encore que l'Europe entière rit de Rome comme de frère *Cucufin*. (*)

Je sais pourtant qu'il y a encore des hottentots, même à Paris; mais, dans dix ans il n'y en aura plus : croyez-moi sur ma parole.

Quoi qu'il en soit, Madame, buvez et dormez; amusez-vous le moins mal que vous le pourrez; supportez la vie, ne craignez point la mort que *Cicéron* appelle la fin de toutes les douleurs. *Cicéron* était un homme de fort bon sens. Je déteste les poules mouillées et les ames faibles. Il est trop honteux d'asservir son ame à la démence et à la bêtise de gens dont on n'aurait pas voulu pour ses palefreniers. Souvenons-nous des vers de l'abbé de *Chaulieu :*

Plus j'approche du terme, et moins je le redoute.
Sur des principes sûrs mon esprit affermi,
Content, persuadé, ne connaît plus de doute;
Des suites de ma fin je n'ai jamais frémi.

Adieu, Madame; je baise vos mains avec mes lèvres plates, et je vous serai attaché jusqu'au dernier moment.

(*) Voyez le vol. de Facéties.

LETTRE CCCXXIX. 1768.

A M. DE BORDES, *à Lyon.*

17 de décembre.

Il y a mille ans que je ne vous ai écrit, mon cher ami. Voici un petit livre qui m'eſt tombé entre les mains, je vous prie de m'en dire votre avis. Je ne vous ai point envoyé les Siècles, parce qu'ils ſont pleins de fautes typographiques : mon ſort eſt d'être ridiculement imprimé.

Vous m'abandonnez. J'ai beſoin que vous me diſiez ce que vous penſez des trois premières lettres de l'alphabet de M. *Huet*. Je ne vous demande point de nouvelles des Corſes, ni de madame *du Barri*, mais je vous en demande de l'A, B, C.

Il paraît, par la dernière émeute, que votre peuple de Lyon n'eſt pas philoſophe; mais pourvu que les honnêtes gens le ſoient, je ſuis fort content. Il s'eſt fait un prodigieux changement dans Toulouſe. La révolution s'opère ſenſiblement dans les eſprits, malgré les cris des fanatiques. La lumière vient par cent trous qu'il leur ſera impoſſible de boucher.

Que dites-vous de *Catherine* qui ſe fait inoculer, ſans que perſonne en ſache rien, et qui va ſe mettre à la tête de ſon armée? Je ſouhaite paſſionnément qu'elle détrône *Mouſtapha*. Je voudrais avoir aſſez de force pour l'aller trouver à Conſtantinople; mais je ſuis plus près d'aller trouver *Pierre III*, quoique je ne ſois pas ſi ivrogne que lui.

1768. Avez-vous lu *la Riforma d'Italia*? il n'y a guère d'ouvrage plus fort et plus hardi; il fait trembler tous les prêtres, et inſpire du courage aux laïques. L'idole de *Sérapis* tombe en pièces; on ne verra que des rats et des araignées dans le creux de ſa tête. Il ſe peut très-bien faire que les Italiens nous devancent; car vous ſavez que les Velches arrivent toujours les derniers en tout, excepté en falbalas et en pompons.

Je n'ai point entendu parler des prétendues faveurs du parlement de Paris. J'ai un neveu actuellement conſeiller à la tournelle, qui ne m'aurait pas laiſſé ignorer tant de bontés. On ne fait pas toujours tout ce qu'on ſerait capable de faire.

Portez-vous bien, mon cher vrai philoſophe, et cultivez tout doucement la vigne du Seigneur.

LETTRE CCCXXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 de décembre.

Mon cher ange, les manes de *la Touche* ſe recommandent à votre bonté habile et courageuſe. Je me trompe fort, ou il ne reſte plus aucun prétexte à l'allégorie. La fin du troiſième acte pouvait en fournir; on l'a entièrement retranchée. Ces prêtres mêmes étaient trop odieux, et n'attiraient que de l'indignation lorſqu'il fallait inſpirer de l'attendriſſement. C'était à la jeune guèbre à reſter ſur le théâtre, et

non à ces vilains prêtres qu'on déteſte. Elle tire des larmes ; elle eſt orthodoxe dans toutes les religions, ſon monologue eſt un des moins mauvais qu'ait jamais fait *la Touche*. Les prêtres ne paraiſſant plus dans les trois derniers actes, et leur rôle infame étant fort adouci dans les deux premiers, il me paraît qu'un inquiſiteur même ne pourrait s'élever contre la pièce. 1768.

Voici donc les trois premiers actes dans leſquels vous trouverez beaucoup de changemens. Les deux derniers étant ſans prêtres, il n'y a plus rien à changer que le titre de la tragédie. *La Touche* l'avait intitulée les Guèbres ; cela ſeul pourrait donner des ſoupçons. Ce titre des Guèbres rappellerait celui des Scythes, et préſenterait d'ailleurs une idée de religion qu'il faut abſolument écarter. Je l'appelle donc les Deux frères. On pourra l'annoncer ſous ce nom, après quoi on lui en donnera un plus convenable.

Le Kain peut donc la lire hardiment à la comédie. Il ne s'agit plus que d'anéantir dans la tête de *Marin* le préjugé qui pourrait encore lui donner de la timidité : c'eſt un coup de partie, mon cher ange ; il faut reſſuſciter le théâtre qui feſait preſque ſeul la gloire des Velches. Je vous avouerai de plus que ce ſerait une occaſion de faire certaines démarches que ſans cela je n'aurais jamais faites. Je n'ai plus que deux paſſions, celle de faire jouer les Deux frères, et celle de revoir les deux anges.

J'ai encore une demi-paſſion, c'eſt que l'opéra de M. de *la Borde* ſoit donné pour la fête du mariage du dauphin. La muſique eſt certainement fort agréable.

1768. Je doute que M. le duc de *Duras* puiſſe trouver rien de mieux. Dites-moi ſi vous voulez lui en parler, et ſi vous voulez que je lui en écrive.

Sub umbra alarum tuarum.

LETTRE CCCXXXI.

A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

20 de décembre.

NON, mon cher Marquis, non, les *Socrates* modernes ne boiront point la ciguë. Le *Socrate* d'Athènes était, entre nous, un homme très-imprudent, un ergoteur impitoyable, qui s'était fait mille ennemis, et qui brava ſes juges très-mal à propos.

Nos philoſophes aujourd'hui ſont plus adroits ; ils n'ont point la ſotte et dangereuſe vanité de mettre leurs noms à leurs ouvrages ; ce ſont des mains inviſibles qui percent le fanatiſme d'un bout de l'Europe à l'autre avec les flèches de la vérité. *Damilaville* vient de mourir ; il était l'auteur du *Chriſtianiſme dévoilé*, et de beaucoup d'autres écrits. On ne l'a jamais ſu ; ſes amis lui ont gardé le ſecret tant qu'il a vécu, avec une fidélité digne de la philoſophie. Perſonne ne ſait encore qui eſt l'auteur du livre donné ſous le nom de *Fréret*. On a imprimé en Hollande, depuis deux ans, plus de ſoixante volumes contre la ſuperſtition. Les auteurs en ſont abſolument inconnus, quoiqu'ils puiſſent hardiment ſe découvrir. L'italien qui a fait *la Riforma d'Italia*,

n'a

n'a eu garde d'aller préſenter ſon ouvrage à *Rezzonico;* mais ſon livre a fait un effet prodigieux. Mille plumes écrivent, et cent mille voix s'élèvent contre les abus et en faveur de la tolérance. Soyez très-sûr que la révolution qui s'eſt faite depuis environ douze ans dans les eſprits, n'a pas peu ſervi à chaſſer les jéſuites de tant d'Etats, et a bien encouragé les princes à frapper l'idole de Rome qui les feſait trembler tous autrefois. Le peuple eſt bien ſot, et cependant la lumière pénètre juſqu'à lui. Soyez bien sûr, par exemple, qu'il n'y a pas vingt perſonnes dans Genève qui n'abjurent *Calvin* autant que le pape, et qu'il y a des philoſophes juſque dans les boutiques de Paris. 1768.

Je mourrai conſolé en voyant la véritable religion, c'eſt-à-dire celle du cœur, établie ſur la ruine des ſimagrées. Je n'ai jamais prêché que l'adoration d'un Dieu, la bienfeſance et l'indulgence. Avec ces ſentimens, je brave le diable qui n'exiſte point, et les vrais diables fanatiques qui n'exiſtent que trop. Quand vous irez à votre régiment, n'oubliez pas mon petit château qui eſt votre étape.

Je ne veux point mourir ſans vous avoir embraſſé

1768.

LETTRE CCCXXXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 de décembre.

MAIS, mon cher ange, l'empereur dit, à la dernière scène, précisément ce que vous voulez qu'on dise dans votre lettre du 15; mais cela est annoncé, dès la première scène, dans les dernières additions; mais le troisième acte finit par la prière la plus touchante et la plus orthodoxe; mais il n'y a plus le moindre prétexte à l'allégorie. Oubliez-moi; que *Marin* m'oublie; mettez-vous bien tous deux *la Touche* dans la tête, et vous verrez qu'il n'y a pas la moindre ombre de difficulté à la chose. Me trompé-je? ai-je un bandeau sur les yeux? Mahomet et le Tartufe n'étaient-ils pas cent fois plus hardis? Quel est l'homme, dans le parterre et dans les loges, qui ne soit pas de l'avis de l'auteur, et qui ne le bénisse? quel est, dans la capitale des Velches, le porte-Dieu, ou le gobe-Dieu qui ose dire : C'est moi qu'on a voulu désigner par les prêtres de *Pluton*? quel rapport peut-on jamais trouver entre les juges d'Apamée et les chanoines de Notre-Dame? Vous avez toujours l'auteur sur le bout du nez, et vous croyez l'ouvrage hardi, parce que cet auteur a une fort méchante réputation.

Mais, au nom de Dieu, ne pensez qu'à *la Touche;* il vous a écrit un petit mot, en vous envoyant les

trois premiers actes retouchés, sous l'enveloppe de M. le duc de *Praslin*. Vous trouverez sa lettre dans le paquet. Ma foi, ces trois actes raccommodent tout, et les deux anges doivent être très-édifiés. 1768.

Je suis très-fâché que votre fromage de parmesan ne puisse être arrondi par Castro et Ronciglione. Je m'imaginais que l'aîné laisserait ces rognures à son cadet, d'autant plus qu'elles sont extrêmement à sa bienséance.

Je suis encore plus fâché que ce *Tancucci* soit une poule mouillée. Que peut-il craindre? est-ce qu'il n'entend pas les cris de l'Europe? est-ce qu'il ne sait pas que cent millions de voix s'élèveront en sa faveur?

Avez-vous vu *la Riforma d'Italia*, mes divins anges? les livres français sont tous circonspects et honnêtes en comparaison. Quand l'auteur parle des moines, il ne les appelle jamais que canailles. Enfin, tous les yeux sont éclairés, toutes les langues déliées, toutes les plumes taillées en faveur de la raison.

Damilaville était le plus intrépide soutien de cette raison persécutée; c'était une ame d'airain, et aussi tendre que ferme pour ses amis. J'ai fait une cruelle perte, et je la sens jusqu'au fond de mon cœur. Faut-il qu'un tel homme périsse, et que *Fréron* vive!

Vivez long-temps, mon cher ange. Vous devez, s'il m'en souvient, n'avoir que soixante et sept ans; j'étais bien votre aîné, et je le suis encore. Je vous aimerai jusqu'à ce que ma drôle de vie finisse.

Cependant, que penseriez-vous si, au premier acte, *Iradan* parlait ainsi à ces coquins de prêtres?

1768. Nous ſommes ſes ſoldats, j'obéis à mon maître;
Il peut tout.

LE GRAND PRETRE.

Oui, ſur vous.

IRADAN.

Sur vous auſſi, peut-être.
Les pontifes divins, des peuples reſpectés,
Condamnent tous l'orgueil, et plus les cruautés.
Jamais le ſang humain ne coula dans leurs temples,
Ils ſont des vœux pour nous, imitez leurs exemples.
Tant qu'en ces lieux ſurtout je pourrai commander,
N'eſpérez pas me nuire et me dépoſſéder
Des droits que Rome attache aux tribuns militaires, &c.

Que peut-on dire de plus honnête et même de plus fort en faveur des prêtres? cela ne prévient-il pas toutes les alluſions? et s'il faut qu'on en faſſe, ces alluſions ne ſont-elles pas alors favorables?

Ces quatre vers ajoutés ne s'accordent-ils pas parfaitement avec les additions déjà faites dans la première ſcène? n'êtes-vous pas parfaitement content?

Toute cette affaire-ci ne ſera-t-elle pas extrêmement plaiſante? Ma foi, ce *la Touche* était un bon garçon. Voici le papier tout muſqué pour le premier acte; il n'y aura qu'à l'ajuſter avec quatre petits pains. *V.*

LETTRE CCCXXXIII. 1768.

A M. L. C.

Du 23 de décembre.

Si vous voulez, Monſieur, vous appliquer ſérieuſement à l'étude de la nature, permettez-moi de vous dire qu'il faut commencer par ne faire aucun ſyſtême. Il faut ſe conduire comme les *Boyle*, les *Galilée*, les *Newton*, examiner, peſer, calculer et meſurer, mais jamais deviner.

Newton n'a jamais fait de ſyſtême; il a vu, il a fait voir, mais il n'a pas mis ſes imaginations à la place de la vérité. Ce que nos yeux et les mathématiques nous démontrent, il faut le tenir pour vrai; dans tout le reſte il n'y a qu'à dire *j'ignore*.

Il eſt inconteſtable que les marées ſuivent exactement le cours du ſoleil et de la lune; il eſt mathématiquement démontré que ces deux aſtres pèſent ſur notre globe, et en quelle proportion ils pèſent. De-là *Newton* a non-ſeulement calculé l'action du ſoleil et de la lune ſur les marées de l'Océan, mais encore l'action de la terre et du ſoleil ſur les eaux de la lune (ſuppoſé qu'il y ait des eaux). Il eſt étrange, à la vérité, qu'un homme ait pu faire de telles découvertes; mais cet homme s'eſt ſervi du flambeau des mathématiques, le ſeul flambeau qui éclaire.

Gardez-vous donc bien, Monſieur, de vous laiſſer ſéduire par l'imagination; il faut la renvoyer à la

1768. poëfie, et la bannir de la phyſique. Imaginer un feu central pour expliquer le flux de la mer, c'eſt comme ſi on réſolvait un problème par un madrigal.

Qu'il y ait du feu dans tous les corps, c'eſt une vérité dont il n'eſt pas permis de douter; il y en a dans la glace même, et l'expérience le démontre: mais qu'il y ait une fournaiſe préciſément dans le centre de la terre, c'eſt une choſe que perſonne ne peut ſavoir, qui n'eſt nullement probable, et que par conſéquent on ne peut admettre en phyſique.

Quand même ce feu exiſterait, il ne rendrait raiſon ni des grandes marées des équinoxes et des ſolſtices, ni de celles des pleines lunes, ni pourquoi les mers qui ne communiquent point à l'Océan n'ont aucune marée, ni pourquoi les marées retardent avec la lune, &c. Donc il n'y aurait pas la moindre raiſon d'admettre ce prétendu foyer pour cauſe du gonflement des eaux.

Vous demandez, Monſieur, ce que deviennent les eaux des fleuves portées à la mer. Ignorez-vous qu'on a calculé combien l'action du ſoleil, à un degré de chaleur donné, en un temps donné, enlève d'eau, pour la réſoudre enſuite en pluie, par le ſecours des vents.

Vous dites, Monſieur, que vous trouvez très-mal imaginé ce que pluſieurs auteurs avancent, que les neiges et les pluies ſuffiſent à la formation des rivières. Comptez que cela n'eſt ni bien ni mal imaginé, mais que c'eſt une vérité reconnue par le calcul. Vous pouvez conſulter ſur cela *Mariotte*, et les *Tranſactions d'Angleterre*.

En un mot, Monſieur, s'il m'eſt permis de répondre

à l'honneur de votre lettre par des conseils, lisez les bons auteurs qui n'ont que l'expérience et le calcul pour guides, et ne regardez tout le reste que comme des romans indignes d'occuper un homme qui veut s'instruire. Je suis, &c. 1768.

AU MEME.

Sur les qualités occultes.

Oui, Monsieur, je l'ai dit, je le redis, et je le redirai, malgré la certitude d'ennuyer, que la doctrine des qualités occultes est ce que l'antiquité a produit de plus sage et de plus vrai. La formation des élémens, l'émission de la lumière, animaux, végétaux, minéraux, notre naissance, notre vie, notre mort, la veille, le sommeil, les sensations, la pensée, tout est qualité occulte.

Descartes se crut fort au-dessus d'*Aristote*, lorsqu'il répéta en français ce que ce sage avait dit en grec : *Il faut commencer par douter*. Il ne devait pas, après avoir douté, créer un monde avec des dés, faire de ces dés une matière globuleuse, une rameuse et une subtile; composer des astres avec de tels ingrédiens, et imaginer, dans la nature, une mécanique contraire à toutes les lois du mouvement.

Cet extravagant roman réussit quelque temps, parce que les romans étaient alors à la mode. *Cyrus* et *Clélie* valaient beaucoup mieux, car ils n'induisaient personne en erreur. Apprenez-moi l'histoire du monde, si vous la savez, mais gardez-vous de l'inventer.

1768. Voyez, tâtez, mesurez, pesez, nombrez, assemblez, séparez, et soyez sûr que vous ne ferez jamais rien de plus.

Newton a calculé la gravitation, mais il n'en a pas découvert la cause. Pourquoi cette cause est-elle occulte? c'est qu'elle est premier principe.

Nous savons les lois du mouvement; mais la cause du mouvement, étant premier principe, sera éternellement cachée. Vous êtes en vie, mais comment? vous n'en saurez jamais rien. Vous avez des sensations, des idées, mais devinerez-vous ce qui vous les donne? cela n'est-il pas la chose du monde la plus occulte?

On a donné des noms à un certain nombre de facultés qui se développent en nous, à mesure que nos organes prennent un peu de force au sortir des tégumens où nous avons été renfermés neuf mois (sans qu'on sache même ce que c'est que cette force). Si nous nous souvenons de quelque chose, on dit, c'est de la mémoire; si nous mettons quelques idées en ordre, c'est du jugement; si nous formons un tableau suivi de quelques autres idées éparses, dont le souvenir s'est présenté à nous, cela s'appelle de l'imagination; et le résultat ou le principe de ces qualités est appelé *ame*, chose mille fois plus occulte encore.

Or, s'il vous plaît, puisqu'il est très-vrai qu'il n'est point dans vous un être à part qui s'appelle *sensibilité*, un autre qui soit *mémoire*, un troisième qui s'appelle *jugement*, un quatrième qui s'appelle *imagination*, concevrez-vous aisément que vous en ayez un cinquième composé des quatre autres qui n'existent point?

Qu'entendait-on autrefois quand on prononçait en grec le mot de *psyché* ou celui de *nous*? entendait-on une propriété de l'homme, ou un être particulier caché dans l'homme? n'était-ce pas l'expression occulte d'une chose très-occulte? 1768.

Toutes les ontologies, toutes les psycologies ne sont-elles pas des rêves? On s'ignore dans le ventre de sa mère; c'est-là pourtant que les idées devraient être les plus pures, car on est moins distrait. On s'ignore en naissant, en croissant, en vivant, en mourant.

Le premier raisonneur qui s'écarta de cette ancienne philosophie des qualités occultes, corrompit l'esprit du genre-humain. Il nous plongea dans un labyrinthe dont il nous est aujourd'hui impossible de nous tirer.

Combien plus sage avait été le premier ignorant qui avait dit à l'Etre auteur de tout: „ Tu m'as „ fait sans que j'en eusse connaissance, et tu me „ conserves sans que je puisse deviner comment „ je subsiste. J'ai accompli une des lois les plus „ abstruses de la physique, en suçant le teton de „ ma nourrice; et j'en accomplis une beaucoup „ plus ignorée, en mangeant et en digérant les „ alimens dont tu me nourris. Je sais encore moins „ comment des idées entrent dans ma tête pour en „ sortir le moment d'après sans jamais reparaître, „ et comment d'autres y restent toute ma vie, quelque „ effort que je fasse pour les en chasser. Je suis un „ effet de ton pouvoir occulte et suprême, à qui „ les astres obéissent comme moi. Un grain de „ poussière que le vent agite, ne dit point, c'est moi

1768. ,, qui commande aux vents. *In te vivimus, movemur et* ,, *sumus;* tu es le seul Etre, tout le reste est mode.,,

C'est-là cette philosophie des qualités occultes que le père *Mallebranche* entrevit dans le dernier siècle. S'il avait pu s'arrêter sur le bord de l'abyme, il eût été le plus grand, ou plutôt le seul métaphysicien; mais il voulut parler au verbe: il sauta dans l'abyme, et il disparut.

Il avait, dans ses deux premiers livres, frappé aux portes de la vérité. L'auteur de l'*Action de Dieu sur les créatures* tourna tout autour, mais comme un aveugle tourne la meule. Un peu avant ce temps, il y avait un philosophe qui était leur maître, sans qu'ils le fussent; Dieu me garde de le nommer.

Depuis ce temps, nous n'avons eu que des gens d'esprit, desquels il faut excepter le grand *Locke* qui avait plus que de l'esprit, &c.

LETTRE CCCXXXIV.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

26 de décembre.

Ce n'est pas assurément, Madame, une lettre de bonne année que je vous écris, car tous les jours m'ont paru fort égaux, et il n'y en a point où je ne vous fois très-tendrement attaché.

Je vous écris pour vous dire que votre petite-mère ou grand'mère, je ne sais comment vous

l'appelez, a écrit à ſon protégé *Dupuits* une lettre où elle met, ſans y ſonger, tout l'eſprit et les grâces que vous lui connaiſſez. Elle prétend qu'elle eſt diſgraciée à ma cour, parce que je ne lui ai envoyé que le Marſeillois et le Lion de *Saint-Didier*, et qu'elle n'a point eu les Trois empereurs de l'abbé *Caille;* mais je n'ai pas oſé lui envoyer, par la poſte, ces trois têtes couronnées, à cauſe des notes qui ſont un peu inſolentes; et, de plus, il m'a paru que vous aimiez mieux le Marſeillois et le Lion; c'eſt pourquoi elle n'a eu que ces deux animaux. Il y a pourtant un vers dans les Trois empereurs qui eſt le meilleur que l'abbé *Caille* fera de ſa vie. C'eſt quand *Trajan* dit aux chats fourrés de ſorbonne : 1768.

Dieu n'eſt ni ſi méchant ni ſi ſot que vous dites.

Quand un homme comme *Trajan* prononce une telle maxime, elle doit faire un très-grand effet ſur les cœurs honnêtes.

Votre petite-mère, ou grand'mère, a un cœur généreux et compatiſſant; elle daigne propoſer la paix entre *la Bletterie* et moi. Je demande, pour premier article, qu'il me permette de vivre encore deux ans, attendu que je n'en ai que ſoixante et quinze; et que, pendant ces deux années, il me ſoit loiſible de faire une épigramme contre lui tous les ſix mois; pour lui, il mourra quand il voudra.

Saviez-vous qu'il a outragé le préſident *Hénault* autant que moi? Tout ceci eſt la guerre des vieillards. Voici comme cet apoſtat janſéniſte s'exprime, page 235, tome II : *En revanche, fixer l'époque des plus petits faits avec exactitude, c'eſt le ſublime de pluſieurs*

1768. *prétendus hiſtoriens modernes, cela leur tient lieu de génie et de talens hiſtoriques.*

Je vous demande, Madame, ſi on peut déſigner plus clairement votre ami? ne devait-il pas l'excepter de cette cenſure auſſi générale qu'injuſte? ne devait-il pas faire comme moi qui n'ai perdu aucune occaſion de rendre juſtice à M. *Hénault*, et qui l'ai cité trois fois dans le Siècle de *Louis XIV*, avec les plus grands éloges? par quelle rage ce traducteur pincé du nerveux *Tacite* outrage-t-il le préſident *Hénault*, *Marmontel*, un avocat *Linguet* et moi, dans des notes ſur *Tibère*? qu'avons-nous à démêler avec *Tibère*? Quelle pitié! et pourquoi votre petite-mère n'avoue-t-elle pas tout net que l'abbé de *la Bletterie* eſt un malaviſé?

Et vous, Madame, il faut que je vous gronde. Pourquoi haïſſez-vous les philoſophes quand vous penſez comme eux? vous devriez être leur reine, et vous vous faites leur ennemie. Il y en a un dont vous avez été mécontente; mais faut-il que le corps en ſouffre? eſt-ce à vous de décrier vos ſujets?

Permettez-moi de vous faire cette remontrance, en qualité de votre avocat général. Tout notre parlement ſera à vos genoux quand vous voudrez; mais ne le foulez pas aux pieds, quand il s'y jette de bonne grâce.

Votre petite-mère et vous, vous me demandez l'A, B, C. Je vous proteſte à toutes deux, et à l'archevêque de Paris, et au ſyndic de la ſorbonne, que l'A, B, C eſt un ouvrage anglais, compoſé par un M. *Huet*, très-connu, traduit il y a dix ans, imprimé en 1762: que c'eſt un roſt-bif anglais,

très-difficile à digérer par beaucoup de petits estomacs de Paris. Et sérieusement, je serais au désespoir qu'on me soupçonnât d'avoir été le traducteur de ce livre hardi, dans mon jeune âge; car, en 1762, je n'avais que 69 ans. Vous n'aurez jamais cette infamie, qu'à condition que vous rendrez par-tout justice à mon innocence, qui sera furieusement attaquée par les méchans jusqu'à mon dernier jour. 1768.

Au reste, il y a depuis long-temps un déluge de pareils livres. *La Théologie portative*, pleine d'excellentes plaisanteries et d'assez mauvaises; *l'Imposture sacerdotale*, traduite de *Gordon; la Riforma d'Italia*, ouvrage trop déclamatoire, qui n'est pas encore traduit, mais qui sonne le tocsin contre tous les moines. Les Droits des hommes et les usurpations des papes; *le Christianisme dévoilé*, par feu *Damilaville; le Militaire philosophe*, de *Saint-Hiacynthe*, livres tout pleins de raisonnemens, et capables d'ennuyer une tête qui ne voudrait que s'amuser. Enfin, il y a cent mains invisibles qui lancent des flèches contre la superstition.

Je souhaite passionnément que leurs traits ne se méprennent point, et ne détruisent pas la religion que je respecte infiniment, et que je pratique.

Un de mes articles de foi, Madame, est de croire que vous avez un esprit supérieur. Ma charité consiste à vous aimer, quand même vous ne m'aimeriez plus; mais malheureusement je n'ai pas l'espérance de vous revoir.

1768.

LETTRE CCCXXXV.

A M. GRIMM.

27 de décembre.

L'AFFLIGÉ solitaire des Alpes a reçu la lettre consolante du prophète de Bohême. Ils pleurent ensemble, quoiqu'à cent lieues l'un de l'autre, le défenseur intrépide de la raison, et le vertueux ennemi du fanatisme. *Damilaville* est mort, et *Fréron* est gros et gras; mais que voulez-vous? *Thersite* a survécu à *Achille*, et les bourreaux du chevalier de *la Barre* sont encore vivans. On passe sa vie à s'indigner et à gémir.

Il y a des barbares qui imputent la traduction de l'A, B, C à l'ami du prophète bohémien; c'est une imputation atroce. La traduction est d'un avocat nommé *la Bastide Chiniac*, auteur d'un *Commentaire sur les discours de l'abbé Fleury*. L'original anglais fut imprimé à Londres en 1761, et la traduction en 1762, chez *Robert Freemann*, où tout le monde peut l'acheter. Voilà de ces vérités dont il faut que les adeptes soient instruits, et qu'ils instruisent le monde. Les prophètes doivent se secourir les uns les autres, et ne se pas donner des soufflets comme *Sédéchias* en donnait à *Michée*.

Je prie le prophète de me mettre aux pieds de ma belle philosophe.

On dit du bien de mademoiselle *Vestris;* mais il

faut savoir si ses talens sont en elle, ou s'ils sont infusés par *le Kain;* si elle est *ens per se* ou *ens per aliud.* 1768.

Vous reconnaîtrez l'écriture d'*Elisée*, sous la dictée du vieil *Elie;* je lui laisserai bientôt mon manteau, mais ce ne sera pas pour m'en aller dans un char de feu.

Adieu, mon cher philosophe; je vous embrasse en *Confucius*, en *Epictète*, en *Marc-Aurèle*, et je me recommande à l'assemblée des fidelles. *V.*

LETTRE CCCXXXVI.

A M. LETHINOIS, *avocat.*

27 de décembre.

Je vous remercie, Monsieur, de l'éloquent mémoire que vous avez bien voulu m'envoyer. Ce bel ouvrage aurait été soutenu de preuves, si votre nègre des Moluques avait voulu vous instruire de l'âge auquel le roi son père le fit voyager; du nombre et des noms des grands de sa cour qui, sans doute, accompagnèrent le dauphin de Timor; des particularités de ce pays, de sa religion, de la manière dont le révérend père dominicain, son précepteur, s'y prit pour vendre le duc et pair nègre, les écuyers et les gentilshommes de la chambre du dauphin, et pour changer son alteſse royale en garçon de cuisine.

L'île de Timor a toujours passé pour un pays assez pauvre, dont toute la richesse consiste en bois

1768. de ſandal. Franchement, Monſieur, l'hiſtoire de ce prince n'eſt pas de la plus grande vraiſemblance : tout ce qu'on vous accordera, c'eſt que le père *Ignace* eſt un fripon ; mais il eſt bien étonnant qu'un dominicain s'appelle *Ignace ;* vous ſavez que les jéſuites et les jacobins ſe ſont toujours déteſtés, eux et leurs ſaints.

Quoi qu'il en ſoit, Monſieur, ſi le conſeil n'a point eu d'égard à votre requête, il a ſans doute rendu juſtice à votre manière d'écrire ; il n'a pu vous refuſer ſon eſtime, et je penſe comme tout le conſeil.

J'ai l'honneur d'être avec tous les ſentimens que je vous dois, Monſieur, votre, &c.

LETTRE CCCXXXVII.

A M. SAURIN.

28 de décembre.

PREMIÈREMENT, mon cher confrère, je vous ai envoyé un Siècle, et je ſuis étonné et confondu que vous ne l'ayez pas reçu.

En ſecond lieu, vos vers ſont très-jolis.

Troiſièmement, votre équation eſt de fauſſe poſition. Ce n'eſt point moi qui ai traduit l'A, B, C, Dieu m'en garde. Je ſais trop qu'il y a des monſtres qu'on ne peut apprivoiſer. Ceux qui ont trempé leurs mains dans le ſang du chevalier de *la Barre*, ſont des gens avec qui je ne voudrais me commettre qu'en cas que j'euſſe dix mille ſerviteurs de DIEU avec moi,

que

ayant l'épée sur la cuisse, et *combattant les combats du Seigneur*. 1768.

Il y a présentement cinq cents mille israélites en France qui détestent l'idole de *Baal;* mais il n'y en a pas un qui voulût perdre l'ongle du petit doigt pour la bonne cause. Ils disent : Dieu bénisse le prophète ! et si on le lapidait comme *Ezéchiel*, ou si on le sciait en deux comme *Jérémie*, ils le laisseraient scier ou lapider, et iraient souper gaiement.

Tout ce que peuvent faire les adeptes, c'est de s'aider un peu les uns les autres, de peur d'être sciés; et si un monstre vient nous demander : Votre ami l'adepte a-t-il fait cela? il faut mentir à ce monstre.

Il me paraît que M. *Huet*, auteur de l'A, B, C, est visiblement un anglais qui n'a acception de personne. Il trouve *Fénélon* trop languissant, et *Montesquieu* trop sautillant. Un anglais est libre, il parle librement; il trouve la politique tirée de l'*Ecriture sainte* de *Bossuet*, et tous ses ouvrages polémiques, détestables; il le regarde comme un déclamateur de très-mauvaise foi. Pour moi, je vous avoue que je suis pour madame *du Deffant* qui disait que l'*Esprit des lois était de l'esprit sur les lois*. Je ne vois de vrai génie que dans Cinna et dans les pièces de *Racine*, et je fais plus de cas d'Armide et du quatrième acte de Roland que de tous nos livres de prose.

Montesquieu, dans ses *Lettres persanes*, se tue à rabaisser les poëtes. Il voulait renverser un trône où il sentait qu'il ne pouvait s'asseoir. Il insulte violemment, dans ces *Lettres*, l'académie dans laquelle il sollicita depuis une place. Il est vrai qu'il avait quelquefois beaucoup d'imagination dans l'expression; c'est, à mon

1768. sens, son principal mérite. Il est ridicule de faire le goguenard dans un livre de jurisprudence universelle. Je ne peux souffrir qu'on soit plaisant si hors de propos; enfin, chacun a son avis; le mien est de vous aimer et de vous estimer toujours. *V.*

Fin du Tome neuvième.

TABLE ALPHABETIQUE

DES LETTRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

A.

ANONYMES.

LETTRE I. Page 131

LETTRE II. 597

ALBERGATI CAPACELLI. (M. le marquis)

LETTRE I. 210

LETTRE II. 296

ANNECY. (M. l'évêque d')

LETTRE I. 453

LETTRE II. 464

ARGENCE DE DIRAC. (M. le marquis d')

LETTRE I. 27

LETTRE II. 125

LETTRE III. 218

LETTRE IV. 233

LETTRE V. 295

LETTRE VI. 525

ARGENTAL. (M. le comte d')

LETTRE I. 4

LETTRE II. 6

LETTRE III. 49

LETTRE IV. 56

LETTRE V. 62
LETTRE VI. 135
LETTRE VII. 145
LETTRE VIII. 151
LETTRE IX. 154
LETTRE X. 158
LETTRE XI. 176
LETTRE XII. 185
LETTRE XIII. 189
LETTRE XIV. 193
LETTRE XV. 203
LETTRE XVI. 211
LETTRE XVII. 217
LETTRE XVIII. 222
LETTRE XIX. 229
LETTRE XX. 237
LETTRE XXI. 242
LETTRE XXII. 250
LETTRE XXIII. 255
LETTRE XXIV. 267
LETTRE XXV. 271
LETTRE XXVI. 276
LETTRE XXVII. 284
LETTRE XXVIII. 287
LETTRE XXIX. 290
LETTRE XXX. 302
LETTRE XXXI. 307
LETTRE XXXII. 321
LETTRE XXXIII. 342

LETTRE XXXIV. 399
LETTRE XXXV. 421
LETTRE XXXVI. 423
LETTRE XXXVII. 458
LETTRE XXXVIII. 472
LETTRE XXXIX. 489
LETTRE XL. 513
LETTRE XLI. 518
LETTRE XLII. 526
LETTRE XLIII. 535
LETTRE XLIV. 536
LETTRE XLV. 541
LETTRE XLVI. 546
LETTRE XLVII. 570
LETTRE XLVIII. 575
LETTRE XLIX. 581
LETTRE L. 590
LETTRE LI. 594

B.

BEAUTEVILLE. (M. le chevalier de) 558
BEAUZÉE. (M.) 387
BELLOI. (M. du) 162
BERAUD, (M. l'abbé) *auteur d'un poëme épique sur la conquête de la terre promise.* 106
BERNSTORF, (M. le comte de) *premier miniſtre du roi de Danemarck.* 43

BOISGELIN, (M. le comte de) *maître de la garde-robe du roi.* 121

BORDES. (M. de)

LETTRE I. 188
LETTRE II. 235
LETTRE III. 448
LETTRE IV. 589

BOUFFLERS. (Madame la marquise de)

LETTRE I. 30
LETTRE II. 36

BOUILLON. (Monseigneur le duc de) 363

C.

CAPERONNIER, (M.) *à la bibliothèque du roi.* 487

CHABANON. (M. de)

LETTRE I. 46
LETTRE II. 119
LETTRE III. 126
LETTRE IV. 328
LETTRE V. 334
LETTRE VI. 343
LETTRE VII. 358
LETTRE VIII. 361
LETTRE IX. 366
LETTRE X. 378
LETTRE XI. 393
LETTRE XII. 402

LETTRE XIII. 415
LETTRE XIV. 470
LETTRE XV. 474
LETTRE XVI. 499
LETTRE XVII. 554

CHARDON, (M.) *maître des requêtes, &c.*
LETTRE I. 39
LETTRE II. 141
LETTRE III. 325
LETTRE IV. 350
LETTRE V. 365

CHATELLUX. (M. le chevalier de) 57

CHAUVELIN. (M. le marquis de)
LETTRE I. 75
LETTRE II. 197

CHOISEUL. (Madame la ducheſſe de)
LETTRE I. 380
LETTRE II. 409
LETTRE III. 512

CHOISEUL. (M. le duc de) *Sur le cordon de troupes auprès de Genève.*
LETTRE I. 18
LETTRE II. 71
LETTRE III. 434
LETTRE IV. 445
LETTRE V. 563

CHRISTIN, (M.) *avocat à Saint-Claude.*
LETTRE I. 82

LETTRE II. 110
LETTRE III. 316
LETTRE IV. 491
LETTRE V. 567
CLAIRON. (Mademoiselle) 309
COGÉ. (M. l'abbé) 249
COLINI. (M.) 311
COLMAN. (M.) 569
COQUELEY, (M.) *censeur royal à Paris.* 167
CRAMER. (M. *Gabriel*) 557

D.

DAMILAVILLE. (M.)
LETTRE I. 3
LETTRE II. 13
LETTRE III. 24
LETTRE IV. 37
LETTRE V. 41
LETTRE VI. 44
LETTRE VII. 48
LETTRE VIII. 66
LETTRE IX. 70
LETTRE X. 86
LETTRE XI. 122
LETTRE XII. 130
LETTRE XIII. 137
LETTRE XIV. 143

LETTRE XV. 144
LETTRE XVI. 184
LETTRE XVII. 198
LETTRE XVIII. 213
LETTRE XIX. 219
LETTRE XX. 226
LETTRE XXI. 231
LETTRE XXII. 236
LETTRE XXIII. 244
LETTRE XXIV. 251
LETTRE XXV. 252
LETTRE XXVI. 261
LETTRE XXVII. 266
LETTRE XXVIII. 269
LETTRE XXIX. 273
LETTRE XXX. 277
LETTRE XXXI. 280
LETTRE XXXII. 288
LETTRE XXXIII. 297
LETTRE XXXIV. 299
LETTRE XXXV. 304
LETTRE XXXVI. 318
LETTRE XXXVII. 320
LETTRE XXXVIII. 324
LETTRE XXXIX. 326
LETTRE XL. 329
LETTRE XLI. 338
LETTRE XLII. 340
LETTRE XLIII. 348

LETTRE XLIV. 354
LETTRE XLV. 411

DANTOINE. (M.) 492

DEFFANT. (Madame la marquise du)

LETTRE I. 200
LETTRE II. 407
LETTRE III. 441
LETTRE IV. 502
LETTRE V. 515
LETTRE VI. 568
LETTRE VII. 584
LETTRE VIII. 586
LETTRE IX. 602

DORAT. (M.)

LETTRE I. 12
LETTRE II. 32
LETTRE III. 72
LETTRE IV. 101
LETTRE V. 127
LETTRE VI. 431

E.

EISEN. (M.) 269

ELIE DE BEAUMONT. (M.)

LETTRE I. 47
LETTRE II. 65
LETTRE III. 97

LETTRE IV. 124
LETTRE V. 389

ETALLONDE DE MORIVAL. (M.)
LETTRE I. 23
LETTRE II. 54
LETTRE III. 205
LETTRE IV. 298

F.

FENOUILLOT DE FALBAIRE. (M.)
LETTRE I. 346
LETTRE II. 451
FISCHER, (M.) *intendant des postes de Berne.* 450
FLORIAN. (Madame la marquise de)
LETTRE I. 150
LETTRE II. 300
FLORIAN. (M. le marquis de)
LETTRE I. 25
LETTRE II. 98
LETTRE III. 138
LETTRE IV. 156
LETTRE V. 215
LETTRE VI. 246

G.

GAILLARD. (M.) 553
GALLITZIN, (M. le prince de) *ambassadeur de Russie.*
LETTRE I. 149
LETTRE II. 267
GRIMM. (M.) 607
GUYOT, (M.) *avocat.*
LETTRE I. 259
LETTRE II. 286

H.

HARPE. (M. de la) 488
HENAULT. (M. le président)
LETTRE I. 426
LETTRE II. 529
LETTRE III. 550

L.

LACOMBE, (M.) *libraire à Paris.*
LETTRE I. 92
LETTRE II. 182
LETTRE III. 257
LALANDE. (M. de)
LETTRE I. 543
LETTRE II. 547

LALEU, (M. de) *notaire à Paris.* 443

LAURENCIN. (M. le comte de) 224

LE KAIN. (M.)

LETTRE I. 68

LETTRE II. 77

LETTRE III. 80

LETTRE IV. 95

LETTRE V. 100

LETTRE VI. 108

LETTRE VII. 181

LETTRE VIII. 239

LE RICHE, (M.) *directeur-receveur général des domaines du roi à Besançon.*

LETTRE I. 28

LETTRE II. 38

LETTRE III. 109

LETTRE IV. 221

LETTRE V. 388

LETTRE VI. 433

LETTRE VII. 485

LETHINOIS, (M.) *avocat.* 606

LEVENHAUPT. (M. le comte de) 420

LIGNE. (M. le prince de) 578

LINGUET. (M.) *Sur Montesquieu et Grotius.* 112

M.

MAIGROT, (M.) *chancelier du duché souverain de Bouillon.*

LETTRE I. 370
LETTRE II. 418

MAILLET DU BOULLAY, (M.) *secrétaire de l'académie de Rouen.* 573

MARIN, (M.) *censeur royal, secrétaire général de la librairie, à Paris.*

LETTRE I. 165
LETTRE II. 332

MARIOTT, (M.) *avocat général d'Angleterre.* 83

MARMONTEL. (M.)

LETTRE I. 35
LETTRE II. 60
LETTRE III. 64
LETTRE IV. 90
LETTRE V. 122
LETTRE VI. 199
LETTRE VII. 253
LETTRE VIII. 272
LETTRE IX. 303
LETTRE X. 336
LETTRE XI. 373
LETTRE XII. 386
LETTRE XIII. 398
LETTRE XIV. 576

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-635206-p0630-5

MIRANDA, (M. le marquis de) *camérier major du roi d'Eſpagne.* 262

MORELLET. (M. l'abbé)

LETTRE I. 351

LETTRE II. 395

N.

NECKER. (Madame) 371

O.

OLIVIER DES MONTS. (M.) 368

P.

PACOU. (M.) 545

PANCKOUCKE, (M.) *libraire à Paris.*

LETTRE I. 91

LETTRE II. 404

LETTRE III. 500

PANCKOUCKE, (M. *Henri*) *qui lui avait adreſſé ſa tragédie de la Mort de Caton.* 377

PARCIEUX. (M. de) *Sur ſon projet d'amener la rivière d'Yvette à Paris.*

LETTRE I. 241

LETTRE II. 495

PAULET, (M.) *médecin à Paris. Sur ſon Hiſtoire de la petite vérole.* 460

PEAKOCK, (M.) *ci-devant fermier général du roi de Patna.* 345

PERRAND, (M.) *chanoine d'Annecy.* 169

PEZAI. (M. de)

LETTRE I. 8

LETTRE II. 103

POMARET, (M. de) *miniſtre du ſaint Evangile, à Ganges en Languedoc.* 357

R.

RICHARD, (M.) *négociant à Murcie.* 531

RICHELIEU. (M. le maréchal duc de)

LETTRE I. 15

LETTRE II. 20

LETTRE III. 51

LETTRE IV. 59

LETTRE V. 94

LETTRE VI. 116

LETTRE VII. 172

LETTRE VIII. 207

LETTRE IX. 209

LETTRE X. 245

LETTRE XI. 270

LETTRE XII. 278

LETTRE XIII. 281

LETTRE XIV. 283

LETTRE XV. 333

LETTRE XVI. 352
LETTRE XVII. 375
LETTRE XVIII. 391
LETTRE XIX. 396
LETTRE XX. 493
LETTRE XXI. 496
LETTRE XXII. 538

ROCHEFORT. (M. le comte de)

LETTRE I. 34
LETTRE II. 45
LETTRE III. 164
LETTRE IV. 555

S.

SAINT-JULIEN. (Madame de) 542
SAINT-MÉGRIN. (M. le duc de) 561
SAURIN. (M.)

LETTRE I. 385
LETTRE II. 406
LETTRE III. 608

SCHOUVALOF. (M. le comte de)

LETTRE I. 292
LETTRE II. 417
LETTRE III. 579

SERVAN, (M.) *avocat général du parlement de Grenoble.* 381

T.

TABAREAU, (M.) *directeur général des postes, à Lyon.*
LETTRE I. 247
LETTRE II. 548
TAULÈS. (M. de) 437
THIBOUVILLE. (M. le marquis de)
LETTRE I. 356
LETTRE II. 483
THIRIOT. (M.)
LETTRE I. 477
LETTRE II. 532
THOLOT. (M.) 482
TOTT. (M. le baron de) 166
TOURAILLE. (M. le comte de la)
LETTRE I. 29
LETTRE II. 323
LETTRE III. 425
LETTRE IV. 457
TRESSAN. (M. le comte de) 88

V.

VALLIERE. (M. le duc de la) 74
VERNES. (M.)
LETTRE I. 175

LETTRE II. 274
LETTRE III. 565

VILLEVIEILLE. (M. le marquis de)

LETTRE I. 127
LETTRE II. 180
LETTRE III. 469
LETTRE IV. 520
LETTRE V. 592

VOISENON. (M. l'abbé de) 310

W.

WALPOLE. (M. *Horace*) 505

Fin de la Table du tome neuvième.

S 22 9/h (60)

AB=22 9/h (60)

Dl 5472a

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-635206-p0637-4

UVRES

MPLETES

DE

LTAIRE.

Farbkarte #13
B.I.G.
Blue Cyan Green Yellow Red Magenta White 3/Color Black
Centimetres Inches

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-635206-p0641-6